

Comité national français
Décennie des Nations Unies de l'éducation pour le développement durable



Actes du Colloque International

**Avancées et propositions en matière d'éducation
pour le développement durable**

Paris, 14 - 16 juin 2006

édité par Michel RICARD
Président du Comité national français

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Actes du
Colloque International

Avancées et Propositions
en matière d'Éducation
pour un Développement durable

Paris 14 au 16 juin 2006

par Michel RICARD

Président du Comité national français
de la Décennie des Nations Unies de l'Éducation
pour un développement durable

AVANT – PROPOS

Placé sous le haut patronage de Monsieur **Jacques CHIRAC**, président de la République, et sous le patronage de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie, le colloque "Avancées et propositions en matière d'éducation pour le développement durable" s'est tenu à Paris, du 14 au 16 juin dernier 2006, dans les locaux l'UNESCO.

Ce colloque, organisé par le Comité national français de la Décennie des Nations Unies de l'Éducation pour le Développement durable, et avec le soutien de la Commission française pour l'UNESCO, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de plusieurs partenaires publics et privés, faisait suite à celui organisé à Paris en avril 2004 sur le thème de "L'Éducation à l'Environnement pour un Développement durable". Le colloque de juin 2006 avait pour but de dresser un bilan des avancées de la France en matière d'éducation pour le développement durable depuis Johannesburg 2002, puis de faire des propositions s'inscrivant dans le cadre de la Décennie.

825 personnes représentant 45 pays ont participé à ce colloque, dont une majorité de Français, mais également un grand nombre de spécialistes français, européens francophones et anglophones ainsi que des représentants du Japon, de la Thaïlande, de la Corée, de l'Islande, du Chili, du Canada ou encore de l'Australie.

Le colloque a été ouvert par Madame Nelly OLIN, ministre de l'Écologie et du Développement durable, en présence d'un grand nombre de personnalités scientifiques et politiques. Koïchiro MATSUURA, directeur général de l'UNESCO a prononcé le discours de clôture après l'intervention du professeur HOPKINS, de l'Université des Nations Unies et de Christian BRODHAG, délégué interministériel pour le développement durable.

Les activités du colloque se sont déroulées autour de douze ateliers qui ont permis de faire un bilan des avancées réalisées lors des cinq dernières années au sein des diverses composantes de notre Société - que ce soit l'État, les Collectivités territoriales, l'Entreprise ou la Société civile -, puis de faire un certain nombre de propositions relevant des thématiques traitées.

Les recommandations issues de ces ateliers ont été adoptées en séance plénière. Elles seront reprises en groupe de travail au sein du comité national de la Décennie pour aboutir à la rédaction d'un plan national d'action pour la France, élaboration qui se fera en liaison avec les propositions de la stratégie nationale de développement durable en cours de révision.

Professeur Michel RICARD
Président du Comité national français de la Décennie

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	
Michel RICARD , <i>Organisateur du colloque</i>	3
PROGRAMME DU COLLOQUE	
EXPOSÉS ET DISCOURS	
<i>Séance d'ouverture</i>	
Michel RICARD , <i>Président du Comité national français de la Décennie</i>	9
Dominique BOURG , <i>Directeur du pôle développement durable de l'Université de Troyes</i>	12
Michèle PAPPALARDO , <i>Présidente de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie</i>	15
Francis THUBÉ , <i>Co-Président du Collectif français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable</i>	19
Cédric du MONCEAU , <i>Directeur général du World Wide Fund for Nature (WWF) France</i>	23
Bernard HARODIN , <i>Directeur général d'Éco-Emballages</i>	26
Serge GROUARD , <i>Député du Loiret, Maire d'Orléans</i>	29
Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET , <i>Députée de l'Essonne</i>	32
Anaba Kadidatiou YONLI , <i>Présidente de l'OING Planet'ERE</i>	35
Jean FAVIER , <i>Président de la Commission française pour l'UNESCO</i>	38
Salvano BRICENO , <i>Directeur de l'agence de l'ONU pour la réduction des catastrophes naturelles</i>	41
Olöf OLAFFSDOTTIR , <i>Chef du service de l'éducation scolaire et extra-scolaire du Conseil de l'Europe</i>	44
Nelly OLIN , <i>Ministre de l'Écologie et du Développement Durable</i>	47
<i>Séance de clôture</i>	
Charles HOPKINS , <i>Professeur à l'Université des Nations Unies</i>	50
Christian BRODHAG , <i>Délégué interministériel au Développement durable</i>	55
Koïchiro MATSUURA , <i>Directeur général de l'UNESCO</i>	59

ATELIERS

Atelier A	
<i>L'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre scolaire.</i>	61
Atelier B	
<i>L'enseignement agricole : Éducation au développement durable dans un établissement au cœur du vivant et de ses territoires</i>	103
Atelier C	
<i>L'éducation au développement durable dans la formation professionnelle</i>	139
Atelier D	
<i>Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable</i>	177
Atelier E	
<i>La recherche relative au développement durable et à l'éducation pour le développement durable.</i>	217
Atelier F	
<i>Éducation à une consommation responsable</i>	251
Atelier G	
<i>Éducation à la prévention des risques majeurs</i>	289
Atelier H	
<i>L'éducation pour un développement durable pour et avec les jeunes dans un partenariat avec les adultes.</i>	321
Atelier I	
<i>Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable.</i>	359
Atelier J	
<i>Relations des acteurs aux territoires et éducation au développement durable</i>	401
Atelier K	
<i>Les médias dans l'éducation pour le développement durable</i>	439
Atelier L	
<i>Renforcement de la solidarité et de la coopération bilatérale et multilatérale, au travers de l'éducation pour le développement durable</i>	487
PROPOSITIONS DES ATELIERS	521
RECOMMANDATIONS FINALES	537
LISTE ET ADRESSES DES PARTICIPANTS	541

PROGRAMME DU COLLOQUE

Mercredi 14 juin 2006

• *matinée, séance solennelle d'ouverture*

- *Allocation d'ouverture de Michel RICARD, Président du Comité national français de la Décennie, Organisateur du colloque*
- *Intervention de Michèle PAPPALARDO, Présidente de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)*
- *Intervention de Dominique BOURG, Professeur à l'Université de Troyes, Directeur du pôle développement durable*
- *Intervention de Francis THUBÉ, Co-Président du Collectif français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable*
- *Intervention de Cédric du MONCEAU, Directeur général du WWF France*
- *Intervention de Bernard HARODIN, Directeur général d'Éco-Emballages*
- *Intervention de Serge GROUARD, Député du Loiret, Maire d'Orléans*
- *Intervention de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Députée de l'Essonne*
- *Intervention de Anaba Kadidatiou YONLI, Présidente de l'OING Planet'ERE*
- *Intervention de Jean FAVIER, Président de la Commission française pour l'UNESCO*
- *Intervention de Salvano BRICENO, Directeur de l'agence de l'ONU pour la réduction des catastrophes naturelles*
- *Intervention de Olöf OLAFFSDOTTIR, Chef du service de l'éducation scolaire et extra-scolaire du Conseil de l'Europe*
- *Discours de Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable*

• *après-midi, ateliers*

- *Atelier A : L'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre scolaire.*
- *Atelier B : L'enseignement agricole : Éducation au développement durable dans un établissement au cœur du vivant et de ses territoires.*
- *Atelier E : La recherche relative au développement durable et à l'éducation pour le développement durable.*
- *Atelier H : L'éducation pour un développement durable pour et avec les jeunes dans un partenariat avec les adultes.*

• *soirée, film scientifique et débat*

Projection du film scientifique "Mission banquise" de Jean-Louis ÉTIENNE, médecin explorateur, et débat sur le thème " Expéditions scientifiques et éducation au développement durable" suivi d'un débat animé par Jean-Louis ÉTIENNE et Jean-Claude GASCARD, chercheur responsable de la mission "TARA ARTIC".

Jeudi 15 juin 2006

• **matinée, ateliers**

- **Atelier C** : L'éducation au développement durable dans la formation professionnelle.
- **Atelier D** : Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable.
- **Atelier F** : Éducation à une consommation responsable.
- **Atelier I** : Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable.

• **après-midi, ateliers**

- **Atelier G** : Éducation à la prévention des risques majeurs.
- **Atelier J** : Relations des acteurs aux territoires et éducation au développement durable.
- **Atelier K** : Les médias dans l'éducation pour le développement durable.
- **Atelier L** : Renforcement de la solidarité et de la coopération bilatérale et multilatérale, au travers de l'éducation pour le développement durable.

• **fin d'après-midi, lancement de la campagne SIPC/ONU à l'UNESCO**

Lancement de la campagne mondiale 2006-2007 d'éducation à la prévention des catastrophes naturelles en présence de Koïchiro MATSUURA, directeur général de l'UNESCO, de Salvano BRICENO, directeur du SPIC/ONU, et en association avec le département de la prévention des pollutions et des risques du ministère de l'Écologie et du Développement durable (DPPR/MEDD) et du Secrétariat exécutif de l'Accord européen sur les risques majeurs du Conseil de l'Europe (EUR-OPA).

• **soirée, l'éducation pour le développement durable dans la Francophonie**

Présentations, témoignages et échanges relatifs à l'éducation, à la formation et à l'information au développement durable dans les pays francophones.

Vendredi 16 juin

• **matinée, synthèse et recommandations**

- Synthèse par atelier.
- Synthèse finale et recommandations.

• **après-midi, séance solennelle de clôture**

- Intervention de Charles HOPKINS, professeur à l'Université des Nations Unies.
- Discours de Christian BRODHAG, délégué interministériel au développement durable.
- Discours de clôture par Koïchiro MATSUURA, directeur général de l'UNESCO.

Propos Introductifs

par

Michel RICARD

*Président du Comité national français de la Décennie des Nations Unies de
l'Éducation pour un Développement durable*

Je ne ferai pas un long historique du processus qui nous amène ici, vous êtes tous au fait de la démarche qui s'inscrit dans le cadre de la Décennie 2005-2014 des Nations Unies de l'éducation pour un développement durable. Toutefois, il n'est peut-être pas inutile de souligner combien, en peu de temps, une idée qui a été introduite en 1987 dans le cadre du rapport Brundtland, s'est développée, et apparaît maintenant dans une approche beaucoup plus opérationnelle et dynamique qu'elle ne pouvait l'être il y a une vingtaine d'années.

D'après l'UNESCO, l'éducation pour le développement durable est "*un concept dynamique qui repose sur une vision nouvelle de l'éducation capable de rendre les individus de tout âge suffisamment responsables pour pouvoir assumer par eux-mêmes l'avenir viable et agréable que nous pouvons espérer pour nous-mêmes et pour les générations futures*".

Au cours des trois dernières Décennies, plusieurs étapes nous ont amenés de la simple sensibilisation aux perturbations de notre environnement à une prise de conscience de plus en plus vive des problèmes planétaires dont la solution passe totalement, ou en partie, à moyen ou à long terme, par l'adoption d'une démarche globale dite de développement durable. Je ne reviendrais pas en détails sur ces différentes étapes que furent la Conférence de Stockholm de 1972, le Rapport Brundtland de 1987 qui introduisit le concept de développement durable et la Conférence de Rio qui, en 1992, permit d'adopter le plan d'actions dit *Agenda 21* dont le chapitre 36 déclare que "*l'éducation revêt une importance critique dans la marche vers un développement durable*".

Nous pouvons retenir quatre principaux champs d'actions pour l'EEDD tel qu'il ressort de la Conférence de Rio :

- Promouvoir et améliorer l'éducation de base.
- Réorienter l'éducation à tous les niveaux en référence au développement durable.
- Sensibiliser le public et l'informer des enjeux.
- Mettre en place des programmes de formations spécialisées pour l'ensemble des citoyens.

En 2002, la Communauté internationale réunie à Johannesburg, pour le sommet mondial sur le développement durable, rappelait la nécessité de développer une triple démarche environnementale, sociale et économique aux échelons local, national, régional et international.

En décembre 2002, les Nations Unies décidaient de confier à l'UNESCO la responsabilité de la promotion de la Décennie 2005-2014 de l'éducation pour le développement durable, en lui demandant d'élaborer un programme

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

d'application national et international visant à promouvoir et améliorer l'intégration de l'éducation en vue du développement durable.

Rappelons également dans ce concert international, les initiatives de la France, et particulièrement la Stratégie nationale du développement durable mise en place en juin 2003 et la loi constitutionnelle relative à la Charte de l'Environnement promulguée en mars 2005 et adossée à la Constitution.

Cette Décennie de l'éducation pour le développement durable n'est pas une simple initiative de plus en matière d'éducation, mais l'aboutissement d'un processus visant à souligner l'importance fondamentale de l'éducation. La Décennie représente, en effet, l'opportunité de promouvoir, pour l'ensemble de la Société, une démarche d'éducation au sens le plus large du terme, c'est-à-dire prenant en compte tous les niveaux et toutes les modalités d'éducation, de formation et d'information, formelles, non formelles et informelles, dans le souci d'une approche globale qui débute dès l'école maternelle et qui se continue tout au long de la vie.

Cette Décennie concerne donc chaque citoyen qui, par le biais de l'éducation, aura une réelle capacité à prendre les décisions qui engageront sa responsabilité pour la construction d'une société durable. Une aussi large et aussi ambitieuse démarche doit s'inscrire dans la durée et ne peut se concevoir que dans le cadre d'actions de partenariat qui permettront la constitution de réseaux au sein desquels les différents acteurs, qu'ils appartiennent à l'État, aux collectivités, à l'entreprise ou à la société civile, coopéreront pour nourrir leur propre projet de l'expérience des autres, pour situer leur action dans un contexte plus vaste et pour apporter leur soutien aux multiples initiatives qui s'exercent dans les champs les plus divers, en créant une véritable synergie.

La mise en œuvre de la Décennie s'exerce par l'intermédiaire de comités de pilotage nationaux, regroupés par grandes régions géographiques. Ainsi, la France fait partie, avec cinquante-quatre autres pays, de la Région Europe. Les représentants de ces pays sont réunis au sein d'un Comité directeur coordonné par la Commission Économique Européenne des Nations Unies. Cette construction, en deux niveaux interdépendants, permet d'intégrer les vecteurs régionaux dans les processus nationaux d'éducation au développement durable, ainsi qu'une circulation efficace des informations et des prises de décisions.

L'UNESCO a demandé que la composition de chaque comité national soit la plus représentative possible de la société de chaque pays. C'est cette démarche qui a prévalu pour le Comité français qui reflète, dans sa composition, la diversité des acteurs, qu'ils appartiennent aux structures de l'État, aux collectivités territoriales, au monde de l'entreprise ou à la société civile, mais qui souligne également la capacité de ces acteurs à pouvoir mobiliser les diverses composantes de la société afin de créer une synergie nationale autour de l'éducation pour le développement durable.

Au cours de cette matinée, se succéderont plusieurs intervenants qui, au travers de la description des actions entreprises dans le cadre de leur fonction, témoigneront de la grande diversité que revêt actuellement l'éducation au

11

développement durable, mais également de la nécessaire complémentarité de ces diverses actions.

La Décennie comporte trois phases :

- Une première phase de bilan.
- Une deuxième phase de propositions et de réalisations.
- Une troisième phase d'évaluation.

Un colloque paraissant le moyen le plus efficace de réunir les acteurs de l'éducation pour le développement durable afin de réaliser un bilan des actions entreprises et de mettre en avant un certain nombre de propositions, le Comité national français s'est investi dans la préparation et la réalisation de ce colloque dont les recommandations serviront de trame à l'élaboration du plan national de la France en matière d'éducation pour le développement durable.

Ce colloque se déroulera donc sur trois journées et comptera douze ateliers dont les thématiques ont été retenues par le Comité français. Ce colloque ne représente, certes, qu'une des nombreuses étapes à parcourir avant de parvenir à la réalité d'une société durable, mais je suis toutefois persuadé que nombreux et importants seront les apports qui résulteront des réflexions d'une assemblée aussi large et aussi diversifiée dans sa composition et son origine.

Je vous remercie donc de votre présence et de l'appui que vous apporterez à la réalisation et, j'en suis sûr, au succès de ces ateliers et, par conséquent, de ce colloque.

Merci beaucoup.

Discours
de

Dominique BOURG

Professeur à l'Université de Troyes, directeur du pôle développement durable

Le développement durable est, aujourd'hui, l'impulsion donnée à un flot de discours et de plus en plus d'actions mais, très souvent, si ce n'est quasi-systématiquement, jamais à la hauteur du défi. Je voudrais repartir du défi, au-delà de la rhétorique, au-delà des trois piliers. Le développement durable est, tout d'abord, un diagnostic, sous une forme très contractée et nous pouvons même le retrouver à la page 51 du rapport Brundtland dans la version française. C'est la volonté de répondre à deux déséquilibres qui se sont creusés, pour l'essentiel, durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

- *La répartition de la richesse à l'échelle planétaire.* Si nous remontons en 1776, au moment où Adam Smith publiait son enquête sur la richesse des Nations, le rapport entre les contrées les plus riches et les moins riches, parce qu'à l'époque, nous ne pouvions pas parler de pays pauvres ou de pays riches, est systématiquement inférieur à "1 à 2". Selon le PNUE, en 2000, l'écart était de "1 à 74". Cette explosion de la répartition de la richesse a de multiples conséquences, et je ne vais pas m'y attarder ici. L'essentiel de ces inégalités, nous le devons à la seconde moitié du XX^{ème} siècle, mais c'est un effet de la révolution industrielle même si, en 2005, une trentaine de pays émergents a quand même assuré la moitié du PIB mondial. Cette répartition très inégale de la richesse reste un défi planétaire aux multiples conséquences. Le développement durable est la volonté de répondre à ce premier déséquilibre.

- *Le changement environnemental global.* Je vous rappellerais deux des défis essentiels, le changement climatique, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et ses conséquences en termes de services écologiques, mais il en est d'autres. Là encore, l'essentiel du déséquilibre est dû à la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Au-delà de tous les discours, le développement durable n'a de sens que lorsque nous nous donnons les moyens, dans la mesure du possible, de répondre à la fois à ces deux déséquilibres et de les réduire. La chose n'est pas simple puisque c'est précisément l'augmentation de la production de richesses qui, paradoxalement, crée une répartition de plus en plus inégale. Par ailleurs, l'augmentation de la production de la richesse se traduit en termes d'augmentation des flux d'énergies et des flux de matières. Le défi n'est donc pas simple.

Comment réagir en termes d'éducation ? Là aussi, les choses sont assez difficiles parce que nous sommes confrontés à une question d'urgence. Si nous voulions atteindre la division par le facteur 2 de nos émissions mondiales de CO₂ à l'horizon 2050, facteur 4 pour l'Europe, il faudrait plafonner les émissions mondiales à compter de 2015, pour ensuite les réduire progressivement, chaque année, de 3 % jusqu'en 2050. Ne serait-ce que pour les plafonner à compter de 2015, il faudrait donc entreprendre des actions très sérieuses à compter

d'aujourd'hui. Le défi pour l'éducation est très clair. Si nous attendons sur les maternelles de demain qui seront aux commandes après-demain, pour promouvoir la durabilité, nous avons peu de chance d'y parvenir. Cela ne veut pas dire qu'il est trop tard pour l'éducation, au contraire, seulement il faut qu'elle réponde à des niveaux différents. Le temps presse, l'urgence est là.

Je voudrais insister sur deux points concernant l'éducation qui sont, souvent en France, négligés dans nos systèmes éducatifs :

- Le temps, le sens des temps. Repartons de la question de l'inégalité, de la répartition inégale de la richesse. Si nous la mettons en regard de la longue durée, nous voyons qu'il y a une sorte de parenthèses et que, nécessairement, cette parenthèse se refermera. Il devrait y avoir une ré-égalisation progressive, encore faut-il avoir le sens de la durée, le sens de l'histoire. Or, par exemple dans le système scolaire français, nous nous sommes quand même pas mal employés à la réduire, même parfois dans la discipline de l'histoire, mais aussi dans d'autres disciplines. Par exemple, en littérature, nous n'enseignons plus l'histoire de la littérature. Or retrouver le sens du temps est d'autant plus important que désormais, l'action humaine interfère à des niveaux de temporalités différents et qu'il est absolument nécessaire pour un citoyen, pour se situer, de connaître ces différentes temporalités, d'en avoir une idée suffisamment précise pour prendre conscience de la manière dont son action et l'accumulation des actions similaires à la sienne interfèrent avec, notamment, la biosphère. Si nous regardons les choses sur le plan du déséquilibre environnemental, la question de l'inertie, c'est-à-dire du temps de réponse des systèmes naturels à nos dégradations est fondamental. C'est pour la première fois que nous y sommes confrontés d'une façon quasi-frontale, que notre action va porter à des conséquences à des échelles de temps qui n'avaient aucun sens pour les générations qui nous précèdent. Le fait de savoir que sa propre action, que l'accumulation des actions de tout un chacun, portera conséquences sur le climat dans trente ou quarante ans, la chose n'est pas évidente. Le fait de savoir que le degré de concentration des gaz à effet de serre qui, durant le siècle, va se stabiliser pour plusieurs siècles, cela donne un sens à nos responsabilités d'aujourd'hui, à nos actions d'aujourd'hui, qu'elles n'auraient pas sans ce paramètre important. Le fait de savoir que lorsque nous aurons réchauffé l'océan, nous l'aurons réchauffé pour des milliers d'années, cela nous reconduit à ce que l'on a appelé l'asymétrie totale de responsabilité entre nos générations et celles qui vont suivre. Pour autant nos actions vont déboucher sur des effets irréversibles, et nous avons une responsabilité que ceux qui nous succéderont ne pourront partager. Cela me semble absolument fondamental.

- La question des fins qui occupait au premier chef, aussi bien les anciens et les modernes. Or aujourd'hui, on met de côté toute forme d'interrogation sur les fins parce qu'on se fonde sur l'idéologie du progrès selon laquelle l'avancée des sciences et des techniques ne peut que, nécessairement, déboucher sur une amélioration générale de la condition humaine, et on pense aussi que le marché, autre automatisme, ne peut qu'aboutir à l'enrichissement de tous. En revanche, le développement durable réintroduit, nécessairement avec force, l'interrogation sur la finalité. A quoi bon ce que je fais ? Cette technique "A quoi bon?" ne veut surtout pas dire qu'il ne faille pas la promouvoir mais, en tout cas, il faut poser la

question de son utilité sociale, avec les paramètres multiples qui sont ceux du développement durable. C'est par exemple le fonctionnement du principe de précaution, si mal compris dans nos sociétés. Cela a été compris comme une sorte de principe de gestion des risques en général et d'exigence de risque zéro, ce qui est complètement absurde, eu égard à la lettre et à la pratique dudit principe.

Il y a donc une sorte d'écart entre l'aspect extrêmement nouveau de notre action et, par bien des côtés, nos systèmes d'éducation qui sont souvent orientés vers l'obsession du progrès technologique, fondamental en l'occurrence pour nous tirer d'un certain nombre de difficultés, nécessaire certes, mais non suffisant et en aucun cas ne pouvant se substituer à une interrogation plus profonde. L'interrogation sur les fins est tout simplement la manière de renouer avec le sens le plus profond du politique.

Comment réinsérer ce sens du temps, ou ces sens du temps, et ce sens de la finalité dans le système éducatif ? Je les laisse à votre sagacité mais cela dit, ce sont deux orientations, me semble-t-il, fondamentales.

Je vous remercie pour votre attention.

Discours
de

Michèle PAPPALARDO

*Présidente de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
(ADEME)*

Bonjour à tous.

Après avoir entendu Dominique BOURG et le philosophe, je vais vous ramener à des choses plus terre-à-terre, c'est-à-dire à de l'opérationnel mené par des gens qui ne sont pas spécialistes de l'éducation puisque l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, est un établissement public qui a pour vocation de mettre en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Nous ne sommes donc pas, a priori, des spécialistes de l'éducation. Il n'empêche que nous sommes très concernés par ces sujets, par l'éducation à l'environnement et au développement durable, par la formation des jeunes parce que, pour nous, un des facteurs de réussite extrêmement importants de tout ce que nous faisons, de toutes nos actions, passe par l'éducation et par la formation des citoyens sur ces problématiques.

Pour nous, il est vraiment indispensable que ces messages passent par des moyens et des canaux différents. Nous nous efforçons de diversifier ces canaux car sans adhésion et sans participation des citoyens à nos politiques sur l'environnement ou sur l'énergie, il ne se passera rien, et nous ne pourrons pas avancer beaucoup.

Les enquêtes d'opinions que nous réalisons mettent en évidence la très forte préoccupation du public sur ces sujets. C'est déjà un point positif, extrêmement important et très utile pour faire avancer nos messages, mais le plus souvent, ce qu'expriment les citoyens, à travers ces enquêtes, c'est plutôt un sentiment de peur, d'inquiétude, et pas forcément un positionnement très actif et dynamique. Nous essayons donc de dépasser ces craintes, ce qui suppose que nos actions d'information et d'éducation leur proposent, d'une part de comprendre en quoi ils sont responsables, directement ou indirectement, des impacts sur l'environnement de nos sociétés, sans repousser cette responsabilité sur les voisins, sur les entreprises, sur l'État, et d'autre part de leur proposer des solutions et de leur montrer comment, en tant que consommateurs, citoyens, électeurs, professionnels, mais aussi au sein de leurs activités quotidiennes, ils ont des actions à mener, des choses à faire, que chaque geste compte, que chaque citoyen compte et que multiplier ces initiatives sera efficace.

Dans ce contexte, nous essayons de travailler en termes d'éducation, en mettant à disposition des outils pédagogiques les plus utiles possible, et en montant des opérations d'informations qui permettent des débats, des échanges et des solutions. Nous essayons également de contribuer à la formation des maîtres parce qu'il est évident que, pour avancer plus vite dans tous ces domaines, il faut

que les enfants, dès l'école, dès l'éducation sous toutes ses formes, reçoivent ces messages et que les maîtres et toutes les personnes relais d'éducation soient formés sur ces différents sujets.

Nous sommes donc directement impliqués, concernés et nous essayons de multiplier nos modes d'intervention. Je vais me cantonner à deux types d'interventions et d'actions en ce qui nous concerne :

- nos actions de communication et d'information qui sont un moyen pour nous d'avancer dans cette éducation.

- ce que nous essayons de faire dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale, ou des programmes de jeunesse avec l'État et les collectivités locales.

Dans le cadre de notre stratégie de communication et d'information du public qui se concrétise aujourd'hui dans deux campagnes, une campagne sur l'énergie qui s'appelle "Faisons vite, ça chauffe" et une sur les déchets qui s'appelle "Réduisons vite nos déchets, ça déborde". Ces deux campagnes ont quelques caractéristiques importantes.

Tout d'abord, elles se font dans la durée, au moins sur trois ans, probablement sur beaucoup plus, ce qui permet de décliner un message tout au long de cette durée de trois ans. Elles sont surtout partenariales et c'est très important. Nous emmenons avec nous des collectivités locales, des entreprises, beaucoup d'associations pour faire passer ce message sous toutes ces formes, y compris au plus près des systèmes d'éducation. Enfin, elles cherchent à responsabiliser et à promouvoir immédiatement des actions, des gestes mais aussi des comportements d'achats soit en tant que consommateur, soit en tant qu'investisseur, qui permettent d'améliorer la situation, si ce n'est de la résoudre complètement.

Nous essayons de varier les manières d'intervenir sur ces sujets et juste en me cantonnant dans la manière de nous adresser aux jeunes, je voudrais vous citer trois exemples :

- "Le Défi pour la Terre", une opération que nous avons lancée avec la Fondation Nicolas HULOT pour mobiliser les jeunes, mais aussi les autres, autour d'un certain nombre de gestes citoyens, pour montrer que, quand on est nombreux, les gestes comptent. Je dis qu'on est nombreux parce qu'hier, le 500 000^{ème} engagé s'est manifesté sur le site du "defipourlaterre.org", et a pris des engagements très concrets en la matière.
- Nous soutenons Nicolas VANIER avec le WWF. Toutes ces opérations qui parlent aux jeunes dans lesquelles nous pouvons associer des écoles, et nous le faisons systématiquement, nous permettent de passer ces messages sous une forme un peu particulière, certes, mais d'association et de mobilisation du scolaire.
- Nous avons un partenariat avec une entreprise qui s'appelle COMPASS, une entreprise de restauration collective qui a permis de toucher 100 000 adolescents dans les cantines, en leur expliquant ce qu'est le changement climatique, et comment ils peuvent s'engager sur ce sujet.

Nous avons aussi des partenariats avec la presse jeune, "Okapi" en ce moment, mais aussi "Mon Quotidien", "Le Journal de Mickey", et nous travaillons avec des associations très proches de la jeunesse comme "Les Petits Débrouillards" avec lesquels nous faisons des opérations tous les ans. D'une manière générale, ce que nous faisons aujourd'hui sur l'éducation à la consommation, tout ce qui consiste à expliquer ce qu'est un produit durable, éco-conçu, un achat responsable, sont des messages qui nous permettent d'expliquer les grands problèmes de l'impact sur l'environnement, de manière très concrète, aux mamans, aux enfants, aux papas et de faire en sorte qu'ensemble, ils en parlent et qu'ils aillent plus loin, notamment avec ce que les enfants apprennent à l'école. Toutes ces campagnes autour de la consommation éco-responsable, avec des associations, sont un support extrêmement important de cette partie de notre activité sur l'éducation à l'environnement.

Je reviens maintenant au sujet plus classique du travail que nous pouvons faire dans le cadre des politiques d'éducation ou des politiques de jeunesse, avec les ministères concernés bien sûr, et beaucoup avec les collectivités locales et les associations, sous deux formes, une sur le fond et une autre sur la forme.

Sur le fond, c'est-à-dire sur les messages et sur les programmes, l'ADEME se conçoit comme un centre d'expertise, un centre de ressources sur ces problématiques, essentiellement les impacts environnementaux et l'énergie. Nous avons à apporter, à cause de cette expertise et parce que c'est une responsabilité pour nous de le faire, ces messages sous des formes utilisables, de le faire sous formes d'outils, d'ouvrages pédagogiques à destination des jeunes et des professeurs, dans les référentiels de programme ou pour les aider à mettre en œuvre des actions transversales sur le terrain. Nous menons aussi beaucoup de travail à destination des maîtres, et je citerais l'actualisation du CD-ROM que nous avons fait en collaboration avec le CNDP qui est utilisé, aujourd'hui, par 2 200 enseignants sur des problématiques de l'énergie et de l'environnement, dans les lycées et collèges, et aussi la mallette "Un degré de plus" que nous avons fait avec une association, celle des "Petits Débrouillards" qui, dans quatre régions, est un soutien pour les maîtres dans leur classe. Nous faisons aussi des choses à destination immédiatement des jeunes, des coéditions par exemple avec "Actes Sud Junior", ou, je le signale puisque nous sommes à l'UNESCO, avec l'éditeur Strass Production, un partenariat avec l'UNESCO, un DVD qui s'appelle "Défends ta planète", à l'intention des collégiens et des lycéens.

La formation professionnelle est aussi un autre axe important pour nous, qu'il s'agisse de la formation professionnelle initiale, c'est-à-dire l'après-baccalauréat, ou de la formation professionnelle dans les métiers qui nous concernent directement. Sur cette partie, selon nous, il est important que les ingénieurs, les gestionnaires, nos futurs commerciaux intègrent, dès le début de leur formation, cette dimension de développement durable parce qu'ensuite, ils seront plus à même de l'intégrer dans l'ensemble de leurs activités et de leurs actions. De ce côté-là, nous nous efforçons d'être le plus présents possible, mais ce sera un objectif très précisément indiqué dans notre contrat d'objectifs, pour les années qui viennent, que de travailler sur cette formation initiale avec les écoles pour l'après-baccalauréat. En matière de formation continue, nous sommes d'autant plus intéressés à ce qu'un certain nombre de métiers intègrent ces

problématiques car s'ils ne le faisaient pas, nous ne pourrions pas mettre en œuvre nos politiques. Aujourd'hui, en matière de bâtiments et d'énergies, si nous n'avons pas de formations adéquates des professionnels du bâtiment, nous ne pourrions pas atteindre les objectifs que nous nous fixons. Les technologies sont là, les demandes des clients aussi, maintenant, il faut que les formations soient aussi disponibles et que les gens soient formés. Pour ces raisons, nous sommes aussi très concernés et nous travaillons avec les collectivités locales, avec les associations professionnelles à faire des programmes de formation pour les professionnels concernés.

Nous intervenons aussi sur la forme, c'est-à-dire qu'il est important que ces formations à l'environnement ou à l'énergie soient données dans des endroits où cette problématique a été intégrée. Nous nous efforçons donc de faire en sorte que dans les lycées, les collèges, les universités, il y ait un souci d'intégrer ces problématiques, en termes de fonctionnement et d'investissement. Nous travaillons sur des lycées HQE, les universités d'Ile-de-France en matière d'efficacité énergétique avec l'association "Fondaterra". Il y a beaucoup de choses à faire, et beaucoup se font. Les collectivités locales sont très réceptives à cette idée que travailler avec les lycées et les collèges est le meilleur moyen de faire passer un certain nombre de messages aux enfants. Elles sont sensibles à ce caractère pédagogique et démonstratif de la réalisation concrète sur le terrain, et nous apportons toute notre aide.

Nous essayons également d'intégrer ces dimensions dans notre action internationale parce qu'il n'y aura pas d'actions internationales réussies sur nos sujets, en termes d'environnement ou d'énergies, s'il n'y a pas transfert de compétences, de savoir-faire, de formations. Des actions sur lesquelles nous essayons d'intégrer cette formation, et cette éducation à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie dans nos programmes existent notamment au Maroc et en Algérie, entre autres.

Nul doute que les présentations et les débats que vous allez avoir pendant deux jours vont nous permettre d'enrichir nos démarches, en les confrontant aux attentes que vous allez formuler. C'est pour cette raison que nous suivrons avec attention et que nous participerons activement à ce colloque.

Merci de votre attention.

Discours
de

Francis THUBÉ

Coprésident du Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Directeur de l'IFRÉE, Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable est un collectif d'acteurs qui oeuvrent pour le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Il regroupe une quarantaine d'organisations de la société civile française, associations, syndicats, établissements publics. Il veut renforcer les liens entre ses membres, constituer une force de proposition, développer en commun des réflexions, actions et orientations politiques visant le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, en France.

Après cette rapide présentation, permettez-moi, tout d'abord, de vous dire le plaisir que j'ai d'intervenir ici. Ce n'est pas si souvent pour le monde associatif, et particulièrement à l'UNESCO, mais surtout cela me rappelle d'excellents souvenirs, des moments que j'ai pu partager avec les acteurs de l'éducation à l'environnement francophones au cours du 2^{ème} Forum francophone international Planet'ERE en 2001. Nous étions 1 500, de 45 pays, à avoir investi ces murs, et nous avons pu, pendant trois jours, travailler ensemble à une déclaration francophone pour l'éducation à l'environnement portée par la société civile. Vous pourrez trouver, sur le site Internet de l'ONG Planet'ERE, les résultats de cette déclaration. J'en profite pour saluer la Présidente de l'ONG Planet'ERE qui se trouve dans cette salle.

Une étude commandée par l'UNESCO a suivi, tout de suite après ce forum de 2001, sur l'idée de mieux connaître la perception de ce que peut être l'éducation à l'environnement et son positionnement par rapport au développement durable, et quelles stratégies mettre en œuvre pour répondre à l'urgence d'une éducation dans ce domaine, une éducation pour tous. Le rendu public de cette étude s'est fait en juillet 2005 au Burkina Faso, dans le cadre du 3^{ème} Forum Planet'ERE.

Le premier élément qui ressort de ce travail est la grande interrogation autour de l'idée de développement durable, et de son articulation avec l'éducation. Les choses ne sont pas si simples.

Le deuxième élément marquant, et qui est moteur pour l'organisation Planet'ERE, est qu'il faut absolument faire ensemble. Seul, dans son réseau, dans son organisation, dans sa vie, dans son monde, dans sa bulle, nous ne pouvons rien faire face aux enjeux présents face à nous, pour demain et pour aujourd'hui déjà. En revanche, tous ensemble, nous pouvons réussir. Cette Décennie sera une

réussite si, justement, nous arrivons à construire ensemble. Pour cela, il faut que nous ne connaissions, et c'est tout l'intérêt de ce genre de moment.

Toutefois, j'insiste, notre responsabilité est grande. Nous savons que ce genre de colloque est souvent perçu comme une perte de temps et d'énergie. Or nous n'avons pas de temps à perdre ni d'énergie à gaspiller. Alors, nous n'avons pas d'autres choix que d'appliquer à nous-mêmes les fondamentaux de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Des fondamentaux qui s'inscrivent en quelques mots : participation, débat, travail de groupe, ouverture, créativité, partage des responsabilités. Ce que nous faisons ici, à l'UNESCO, n'a de sens que dans la mesure où ce sera utile aux acteurs de terrain qui sont aux prises avec les plus grandes difficultés au quotidien pour mener leurs actions. Pour essayer d'avancer ensemble, je vais donc vous livrer quelques éléments de débat, tels que nous les percevons au Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable :

- De l'éducation à l'environnement à l'éducation vers/pour/au développement durable, que faire avec le développement durable ? La sphère éducative n'a pas échappé à la déferlante du développement durable, et nous avons progressivement glissé de l'éducation à l'environnement vers une éducation pour le développement durable, avec toute cette construction dont je viens de vous parler. Au-delà de la bataille sémantique sur laquelle nous pourrions parler des heures mais qui nous intéresse peu dans le concret que nous avons à faire, il faut quand même, et pour moi cela doit faire l'objet de discussions, de débats, retenir que l'idée de développement durable interroge beaucoup. Elle interroge aussi notre modèle éducatif dans son ensemble. Par les valeurs qu'elle porte telles qu'autonomie, émancipation, solidarité, responsabilité, collaboration plutôt que compétition, l'éducation à l'environnement est clairement constitutive d'une démarche de développement durable. Donc, pourquoi parler d'éducation pour le développement durable comme s'il devait n'y avoir qu'un modèle de développement, aussi durable soit-il ? Nous savons tous, mais il est bon de se le rappeler, que nous sommes dans le champ de l'éducation. Les approches doivent être plurielles, croisées, contradictoires et, en aucun cas, normatives. Encore une fois, c'est bien la démarche qui compte.

- La deuxième interrogation que nous voulons partager avec vous porte sur la question de la mise en œuvre de cette éducation à l'environnement vers un développement durable dans les territoires. La demande sociale, vis-à-vis des enjeux environnementaux, et de plus en plus largement du développement durable, est croissante. Elle met en lumière le besoin important, et nous en sommes tous convaincus, de la sensibilisation, de l'éducation ou de la formation dans les domaines de l'environnement et du développement durable pour la population dans son ensemble, comme pour les pouvoirs publics. Les associations ont été parmi les premiers acteurs à mettre en œuvre des actions d'éducation et de sensibilisation sur le terrain, au plus proche des personnes. Aujourd'hui, beaucoup d'associations sont reconnues pour leurs compétences. Elles possèdent, par l'exemple, l'agrément "association complémentaire de l'Éducation nationale" ou "association d'Éducation populaire du ministère de la Jeunesse et des Sports". Par ailleurs, selon un sondage SOFRES, publié le 6 avril 2006, 54 % des Français font confiance aux associations de défense de

l'environnement pour protéger l'environnement et être informés sur l'environnement. Tout le monde s'accorde à dire que la société civile a un grand rôle à jouer dans la démocratie, et dans l'avancée de nos sociétés. Nous sommes bien d'accord, c'est là une évidence, mais c'est d'une société civile organisée dont nous avons besoin pour faire avancer l'éducation à l'environnement vers un développement durable, d'une société civile qui accueille toutes les forces associatives et syndicales et qui peut s'exprimer en toute liberté, d'une société civile qui, pour être crédible, ne doit pas être confondue ni avec les pouvoirs gouvernementaux, ni avec les pouvoirs économiques. La société civile a besoin de moyens pour assurer sa propre réorganisation et devenir représentative et légitime. Pour cela, les organisations internationales doivent nous aider, ainsi que les gouvernements et pourquoi pas les entreprises.

- *Le Paradoxe 21*. À l'inverse de tout ce que je viens d'exposer, les associations subissent de plein fouet la modification profonde du positionnement de l'État et la frilosité historique des collectivités et des entreprises, une frilosité vis-à-vis du fait associatif en général, et de celui qui traite des questions d'environnement plus particulièrement. Pour le coup, celles qui nous accompagnent sont d'autant plus remarquables.

Le premier élément marquant de ce repositionnement est le tarissement des relations que pouvaient entretenir les services de l'État avec nous, l'esprit de co-construction que nous avons réussi à établir se délite. Autrefois, présents et actifs à certaines réunions du Collectif français, les ministères en charge de la vie associative, de l'Écologie et du Développement Durable, de l'Agriculture et de l'Éducation nationale, sont actuellement absents, et ne nous invitent plus qu'épisodiquement à participer à l'élaboration du chantier lié à l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Une autre traduction concrète de ce désengagement étatique est la baisse importante des soutiens financiers accordés jusqu'ici aux associations, baisse ou arrêt total des subventions, rappel des agents mis à disposition qui, pourtant, avaient un rôle essentiel de liaison. Ce ne sont que des questions de choix, certes dans les priorités, mais des questions de choix.

La généralisation et l'élargissement des procédures d'appels d'offres fragilisent encore les relations contractuelles qu'entretiennent les associations avec les collectivités territoriales, et mettent à mal le travail d'utilité sociale qu'elles portent. Pourtant, les associations sont un des vecteurs majeurs de la cohésion sociale, de création de lien social à travers leurs actions, et non de simples prestataires de services livrés aux seules lois du marché. De leur côté, les établissements scolaires, bien que très demandeurs d'interventions, ont très peu de moyens pour financer les accompagnements spécialisés qu'ils sollicitent. La formation des enseignants est en berne alors qu'elle représentait déjà, en 2003, dans le rapport des Inspecteurs généraux de l'Éducation Nationale, Messieurs BONHOURE et HAGNERELLE, la condition sine qua none de la généralisation de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Pourtant, en matière d'éducation à l'environnement, les discours n'ont jamais été aussi prometteurs, celui prononcé par le Président de la République à Johannesburg, l'article 8 de la Charte de l'environnement adossé à la Constitution, un article qui

porte justement sur l'éducation, la Circulaire de généralisation sur l'EEDD en juillet 2004 qui précise la nécessité d'assurer le continuum école/société civile, la création de l'Observatoire national qui est toujours embryonnaire depuis trois ans. C'est ce que nous appelons le *Paradoxe 21*.

Nous avons quelques propositions :

- Encourager le décroissement. Sortir des tuyaux d'orgue qui catégorisent et empêchent la transversalité et la transdisciplinarité, en réactivant le texte cadre pour le partenariat dont nous parlons depuis de nombreuses années, en permettant aux enseignants de pratiquer plus facilement l'éducation à l'environnement pour un développement durable, en programmant des créneaux horaires leur permettant, justement, la pluridisciplinarité, en leur fournissant les moyens de financer des partenariats techniques si nécessaires, en leur donnant accès à des formations sur le développement durable et sa mise en œuvre, en considérant à sa juste valeur le rôle des associations dans la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans les territoires et pour tous les publics, en renouant le dialogue avec elles, et en leur donnant les moyens de fonctionner.

- Mettre en œuvre des outils de mesure et de reconnaissance de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, en faisant justement fonctionner ce fameux Observatoire. Il pourrait ainsi fournir aux décideurs et aux acteurs des éléments chiffrés sur l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Il permettrait de capitaliser et de mutualiser les pratiques et expériences dans ce domaine, en France.

- Créer une filière professionnelle complète sur l'éducation à l'environnement avec un dispositif de formation qui va du niveau 4 au niveau supérieur, en passant par la recherche universitaire, ce que nous n'avons pas aujourd'hui en France, afin que puissent progresser, soient reconnus et valorisés les métiers de l'animation, de la formation et de l'ingénierie dans le domaine de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Je vous remercie.

Je nous souhaite de bons travaux.

Discours
de

Cédric du MONCEAU

Directeur Général du World Wild Fund for Nature (WWF) en France

Je voudrais remercier une personne dans la salle à qui nous devons d'être là, c'est Raymond-François LE BRIS qui a été Directeur de l'ENA. Vous voyez, les révolutions se font à double sens. Qui influence qui ? Puisque, très sympathiquement, il est venu nous rejoindre dans notre action pour essayer de faire évoluer l'éducation. Il nous entraîne dans des chemins que nous ne connaissons pas encore puisque notre origine est la protection de la nature et la biodiversité.

Victor Hugo disait : "*c'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas*". Éduquer est donc peut-être aussi apprendre à écouter, à s'écouter parce que le monde est devenu trop petit pour contenir l'Humanité. Si nous continuons à consommer et à polluer les ressources naturelles, à la vitesse à laquelle nous le faisons, c'est une catastrophe inéluctable. Certains disent que ce n'est pas très grave, que la terre survivra, mais l'Humanité non.

C'est pourquoi le WWF propose un changement d'indicateurs de la performance de nos systèmes parce que le développement durable, en soi, cela ne veut rien dire. Cela veut simplement dire que le développement n'est pas durable. Il n'a pas de contenu fort, puissant, comme l'économique qui a, lui, un indicateur performant, le Produit National Brut - PNB, qui ne mesure que ce qui est palpable en termes monétaires. Or la monnaie est une invention de l'homme, et non pas de la vie sur terre. Pour être économiste, j'ai connu deux dévaluations où les gens n'avaient plus de monnaie. Cela met en perspective cet indicateur très puissant qui, dans l'échelle du temps, est très récent puisque c'est un Prix Nobel en 1923, et ce n'est qu'à partir de ce moment-là que le PNB est devenu une référence. Il est utile pour un économiste, mais il ne doit pas dominer puisque la vie est beaucoup plus importante que le monétaire en tant que tel.

Le WWF propose un indicateur qui est l'empreinte écologique. Elle mesure, selon moi, la seule chose vraiment palpable, à savoir la petitesse de ce vaisseau spatial sur lequel nous vivons, c'est-à-dire le nombre d'hectares disponibles pour nourrir, vivre en harmonie avec six milliards d'habitants. Selon cet indicateur, si tous les habitants de la planète se mettaient à vivre comme un Européen, il faudrait deux planètes supplémentaires. Cela frappe l'imaginaire, et c'est en ce sens que c'est aussi un outil de pédagogie.

Que faire ? Il faut changer notre regard, notre conscience. L'homme n'est pas le centre du monde. L'homme fait partie du tissu de la vie. Certes, il est peut-être plus évolué pour certains, complexe pour d'autres, mais il ne fait que partie de la vie et le système terrestre nous rejettera, comme il en a rejeté d'autres, si nous continuons. L'homme est aussi un écosystème en lui-même. Nous avons tous un corps dont nous ne connaissons pas tous les fonctionnements. Si nous nous

réapproprions cette partie d'univers qui est en nous, nous pourrions accéder à une meilleure compréhension de ce qui fait que les choses peuvent changer.

Je voudrais rappeler une petite histoire qui m'a mis en marche. Un jour, j'ai lu dans un livre cette petite histoire :

"Quand j'avais vingt ans, je voulais faire la révolution et pendant vingt ans, j'ai fait la révolution. Et puis j'ai vu que rien n'avait changé. Alors, quand j'ai eu quarante ans, j'ai voulu changer les gens autour de moi, j'ai embêté mon épouse, mes enfants. Maintenant que j'ai soixante ans, subitement, j'ai voulu me changer moi-même et le monde s'est mis à changer".

Oui, c'est par soi-même que cela commence et quand je suis pessimiste par rapport à tout ce qui se passe de négatif, et quand nous sommes dans l'environnement nous ne pouvons qu'avoir une tendance au pessimisme. Je me rappelle de la vie de Vaclav Havel qui a écrit un superbe livre, quelques mots au sujet de la parole, et qui était en prison en 1989 et Président de la République tchèque cette même année. Que penserait-il de ce pessimisme ? A cette époque, en 1989, ce sont des milliers de gens qui ont conspiré pour qu'une évolution se passe sans un coup de feu. Il est demandé aujourd'hui que des millions de gens se mettent à conspirer pour faire évoluer le monde.

Le WWF a la chance aujourd'hui de pouvoir croître. Nous avons donc décidé de nous engager dans l'éducation. "L'appel des enfants pour l'environnement" est un programme que nous avons lancé depuis six ans et qui, chaque année, prend une ampleur. Nous ne sommes pas les seuls et nous faisons partie du Collectif. J'appuie le fait qu'il n'est pas suffisamment soutenu, et s'il y a des volontaires pour nous aider collectivement, il faut le faire. C'est une opération où nous envoyons près de 10 000 dossiers pédagogiques qui débute en septembre pour aboutir à un feu d'artifice au moment de la "Journée mondiale pour l'environnement". Cette année, nous avons fait vingt-huit conférences de presse dans l'ensemble de la France, de Lille à Bordeaux, en passant par Paris. Notre petite participation a essayé de faire évoluer les consciences, celles des jeunes, mais aussi celles des moins jeunes. C'est extraordinaire parce que naît de cette opération une créativité merveilleuse. Je pense que les jeunes ne sont pas le problème. Quand nous leur donnons la chance de pouvoir saisir l'Univers, ils le saisissent parfois mieux que nous, tel que l'illustre le Petit Prince de Saint-Exupéry. C'est nous qui sommes souvent dans nos peurs et qui devons oser le changement.

Notre espoir, en participant activement à ce colloque puisqu'il y aura plusieurs personnes du WWF qui seront là pour témoigner de nos expériences tant avec des collectivités qu'au niveau de l'éducation, est qu'il y ait un nouveau modèle d'éducation qui favorise plus le qualitatif que le quantitatif. À quoi sert-il de croître quantitativement si nous nous détruisons biologiquement et intellectuellement ? Osons une révolution culturelle mais par les gens, pas comme d'autres révolutions culturelles qui ont eu lieu. Quand on me dit que je suis un utopiste, j'aime rappeler que l'utopie est ce qui n'a pas encore été essayé, et qu'en matière du vivant et de la biodiversité sur terre, je ne parle que de concret :

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- Perte accélérée de la biodiversité, c'est notre patrimoine génétique dont nous faisons partie et dont nous sommes un des maillons.
- Accélération des changements climatiques sous l'emprise de notre activité, et non d'un volcan ou d'autre chose.
- Pollution chimique qui vient de plus en plus affecter et fragiliser nos corps humains et la santé. Nous avons fait une campagne de prise de sang pour démontrer que nous sommes déjà pollués, tout est une question de taux et de temps.

Je terminerais par cette phrase d'Erasmus : "*On ne naît pas homme, on le devient*". J'espère que, grâce à ce colloque et à cette Décennie, nous saurons devenir encore plus hommes.

Je vous invite tous à venir voir une très belle exposition qui s'appelle "l'Exposition du vivant" dans le Bois de Boulogne avec Yann Artus Bertrand. Il a réalisé, avec des photographes, de très belles photos avec des textes choc qui démontrent l'urgence du changement. En périphérie de cette exposition, le WWF, la Ville de Paris, l'Ile-de-France et d'autres partenaires vont essayer de créer, avec peut-être certains d'entre vous qui viendront nous y aider, un site du développement durable et de la pédagogie à l'environnement.

Merci.

Discours
de
Bernard HERODIN
Directeur Général d'Éco-Emballages
Président de PRO Europe (Packaging Recovery Organisation)

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Éco-Emballages est très honoré de faire partie du Comité français de la Décennie des Nations Unies consacré à l'éducation pour le développement durable. Je suis très heureux d'être avec vous ce matin car son objectif me tient tout particulièrement à cœur. Éco-Emballages est fier de faire partie des conspirateurs qu'évoquait Cédric du MONCEAU.

Nous sommes une société agréée par les pouvoirs publics et dotée d'une mission d'intérêt général, celle d'organiser la collecte sélective et le recyclage des emballages ménagers en France. Nous avons sensibilisé les Français aux gestes de tri, inconnus ou presque il y a encore douze ans. C'est ainsi que nous avons trouvé notre place dans le monde de l'environnement.

Aujourd'hui, 59 millions de Français ont la possibilité de trier leurs emballages. Plus de six emballages sur dix sont désormais, et heureusement, recyclés, 32 000 communes se sont impliquées dans notre démarche.

Je suis bien conscient que notre approche est extrêmement pointue voire limitée, mais nous avons fait jouer un fantastique effet de levier. En effet, au-delà du geste lui-même, trier à la maison a contribué à sensibiliser les citoyens à la notion de développement durable. Là où ils ne voyaient que des déchets dont ils devaient se débarrasser et dont ils ne souhaitaient surtout pas savoir où ils passaient, ils ont maintenant appris à reconnaître la vraie valeur aux produits qui les entourent. Ils ont appris qu'une nouvelle vie pouvait naître après un premier usage. Dans nos esprits, cette mutation est tout à fait majeure et amène une réflexion sur notre environnement quotidien, d'abord notre habitat, nos modes de transport et plus largement nos modes de consommation.

Le deuxième effet majeur de cette école de l'environnement est certainement le consentement à l'effort. Aujourd'hui, nous pensons que les trieurs sont prêts à des efforts supplémentaires pour répondre aux défis de la planète. Ils l'ont démontré dernièrement, de manière flagrante, avec les sacs plastiques distribués aux caisses des grandes surfaces. Là où tous prévoyaient un attachement incontournable aux sacs plastiques gratuits, les consommateurs ont prouvé leur sensibilité à l'environnement en adoptant rapidement d'autres habitudes de vie, par l'utilisation de cabas ou de sacs payants réutilisables. Ils se sont inscrits volontairement dans une démarche responsable vis-à-vis de l'environnement, en

modifiant leurs comportements d'achats, à la surprise de tous. Nous retrouvons, dans ce consentement à l'effort, des vertus de solidarité, d'entraide et même de respect intergénérationnel, chacun se disant aujourd'hui que son comportement agit directement sur la qualité de vie des générations à venir, et que des leçons sont à tirer du comportement de nos grands-parents.

Le philosophe Hans JONAS a écrit : *"S'il est évident que l'homme n'a pas d'âme, il faut au moins qu'il ait de la tenue"*. Après douze ans d'activités, le premier succès d'Éco-Emballages est d'avoir contribué, modestement, à développer via l'évolution des mentalités, la tenue de nos concitoyens. Nous souhaitons renforcer notre action pour sensibiliser les Français au recyclage, de façon plus générale, de l'ensemble des produits. Ordinateurs, téléphones, grille-pains, sèche-cheveux doivent pouvoir, eux aussi, être recyclés. Alors que nous les croyons morts et inutiles, le recyclage leur insuffle une nouvelle vie. D'autres secteurs d'activités devront intégrer cette logique responsable. Les imprimés reçus à domicile, les textiles sont aujourd'hui des filières en cours de réflexion.

Plus largement, s'agissant du développement durable, l'avenir de nos sociétés passe par l'acceptation des modes de production et de consommation bien plus durables que ceux auxquels nous sommes habitués depuis les années 60. Nous travaillons au côté des industriels pour les aider à concevoir des produits plus respectueux de l'environnement. Il s'agit de repenser la politique des produits, c'est-à-dire non plus du berceau à la tombe mais du berceau au berceau. Toutes nos actions supposent des efforts de pédagogie auprès des adultes et des jeunes.

Pour les efforts de pédagogie, je voudrais mentionner qu'un accord initié par Éco-Emballages a été conclu fin mai 2006 avec le ministère de l'Écologie et du Développement Durable, le ministère du Travail et de la Solidarité et l'association des Maires de France, pour que 3 000 ambassadeurs du tri agissent dans les communes. Leur objectif est de mener des actions de sensibilisation auprès des habitants, après qu'Éco-Emballages aura mis en œuvre une formation professionnalisante de ces nouveaux collaborateurs des municipalités.

Le relais des 32 000 communes qui ont contractualisé avec Éco-Emballages est majeur car la crédibilité de l'élu local en matière d'environnement est forte. Il impulse et fait changer le comportement. Éco-Emballages lui fournit des outils, notre malle pédagogique a touché plus de deux millions d'enfants, mais aussi des actions de formation et des méthodologies.

De la même façon, nous nous employons à nourrir la fibre éco-citoyenne chez les jeunes. Grâce aux partenariats établis avec le réseau École et Nature et la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, Éco-Emballages a la capacité de s'adresser aux jeunes depuis la maternelle jusqu'aux étudiants, en proposant des outils et des projets adaptés. C'est ainsi qu'Éco-Emballages soutient le programme "Eco-écoles", développé par l'Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe. Un label peut être décerné aux établissements scolaires qui se mobilisent pour le développement durable. Les élèves, les enseignants, la Direction, et les personnels travaillent successivement sur l'amélioration de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau et même de l'alimentation. Vingt-six écoles ont déjà reçu ce label, cette

année, alors qu'il ne s'agit encore que d'un projet pilote. Plus de cent cinquante autres sont candidates pour 2007.

Pour les adolescents, Éco-Emballages développe, avec le soutien du réseau École et Nature, son propre programme, l'Éco-Parlement des jeunes. Près de 3 600 jeunes, venus de quatorze pays majoritairement européens, et aussi du Canada et de la Turquie, travaillent ensemble pour écrire collectivement sept lettres ouvertes pour l'environnement, adressées à des personnalités influentes, journalistes, chercheurs, responsables d'organisations non gouvernementales, pouvoirs publics, organisations supranationales, responsables d'entreprises et éducateurs. Ce travail colossal verra son aboutissement en octobre au cours d'une manifestation organisée à la Cité des Sciences où cent vingt jeunes éco-parlementaires rencontreront des sommités internationales, sous le parrainage de l'alpiniste Laurence de LA FERRIÈRE, et leur remettront leurs lettres ouvertes.

En France, placé sous le haut patronage des ministères de l'Éducation Nationale, de l'Écologie et du Développement Durable, l'Éco-Parlement des jeunes mobilise 800 adolescents de 14 à 17 ans. Très concrètement, ils mènent des projets tels que la mise en place du tri dans les lycées, l'organisation de repas biologiques, la sensibilisation de classes maternelles par leurs aînés sur le tri des déchets.

Dernier exemple de l'implication d'Éco-Emballages dans le développement durable, les Recyclades qui ont eu lieu pendant la semaine du développement durable. Plusieurs dizaines de milliers d'enfants ont participé à des événements locaux au côté des élus, des entreprises, des associations, des distributeurs avec des approches soit purement pédagogiques, soit ludiques, artistiques ou proactives.

Nous sommes persuadés que pour être un véritable acteur du développement durable, il est indispensable de mettre à disposition du citoyen les moyens d'agir sur son territoire. Nous étudions, par exemple pour 2007, la possibilité de créer des éco-parlements des jeunes à l'échelle régionale dont les collectivités territoriales pourraient être les porteurs de projets en partenariat avec les associations locales, confirmant ainsi qu'il n'y a pas d'éducation et de pédagogie sans implication, et qu'il n'y a pas d'implication sans actions. Pour les années à venir, nous considérons que les changements doivent être accomplis dans le dialogue entre le monde de l'entreprise, le monde associatif et le monde politique.

Gérer durablement son environnement suppose l'écriture d'un nouveau contrat social avec la nature et l'environnement. Ce sont les générations actuelles et futures qui devront l'écrire. Notre mission à nous tous est de contribuer à les former pour qu'ils puissent l'écrire.

Merci.

Discours
de
Serge GROUARD
Député du Loiret, Maire d'Orléans
Membre de l'Association des Maires des Grandes Villes de France

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La thématique qu'il m'est proposé de traiter porte sur l'action structurante des Maires en termes d'éducation au développement durable. Je voudrais, bien sûr, me limiter dans mon intervention à cette thématique portant sur l'éducation, et ne pas engager un panorama trop large sur l'ensemble des actions possibles pour les Maires en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Je vais donc me limiter à la partie éducative en faisant une première remarque d'ordre général, à savoir qu'au travers même de cette thématique, nous sommes exactement dans la logique, dans le principe même énoncé, notamment à Rio, du "penser global et agir local". J'aime cette complémentarité et cette distinction à la fois en matière de pensée, de globalité, en matière d'action et de localisation de l'action. Je pense que cela explicite et illustre parfaitement le rôle qui peut être celui d'un Maire en matière d'éducation. Je vais essayer de délivrer un message sans aucune naïveté de ma part, mais un message de volonté et d'optimisme en la matière.

Je crois que, et cela a été rappelé dans les différentes interventions, il y a matière, par évidence, à être inquiet, parfois à être pessimiste et je peux l'être également en me laissant un peu aller, mais je crois qu'il nous faut, sur le sujet, avoir une attitude à la fois volontaire et raisonnablement optimiste. Pourquoi ? Parce que, pour ce qui concerne l'acteur local que je suis, je parle de ma fonction de Maire et je me permets de parler au nom de l'Association des Maires des Grandes Villes de France, je constate au quotidien que nous disposons d'une palette large et assez efficace d'outils favorisant cette éducation au développement durable. Je voudrais insister plus particulièrement sur trois points.

Le Maire, de par les compétences qui lui sont données dans le fonctionnement de nos institutions, dispose de manière très stricte, très légale, d'un certain nombre d'outils qui lui permettent d'agir au quotidien. Nous disposons des outils pour l'éducation, pourvu que nous voulions les utiliser, puisque les Maires sont gestionnaires, dans notre système français, des écoles, les départements ayant la charge des collèges, les régions celle des lycées, et la pédagogie générale relève, bien sûr, de l'Éducation nationale. Par ce biais, nous pouvons en permanence agir pour instiller et proposer à l'Éducation nationale d'instiller dans ses programmes de formation, d'enseignement, des thématiques qui sont celles du développement durable. Nous pouvons le faire non seulement dans le fonctionnement classique de l'école mais aussi, et nous le faisons, dans tout ce qui gravite dans la formation en périphérie des écoles, les centres de loisirs

pendant les périodes de vacances scolaires, les gardes d'enfants en dehors des heures classiques de scolarisation, les relations avec l'ensemble du tissu associatif, rôle que nous jouons de manière un peu plus large, dans tout ce qui va faire, au quotidien, la vie de l'enfant, auprès des clubs sportifs, dans le domaine de la politique culturelle, etc. Nous avons des séries de vecteurs dans les compétences que nous exerçons au quotidien pour instiller cette logique d'éducation au développement durable. Sur Orléans, depuis plusieurs années, nous soutenons des projets pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès de toutes nos écoles primaires. Nous avons un peu plus de 70 écoles primaires réparties sur le territoire. Pour l'année 2005, juste quelques chiffres pour éclairer, sur ce volume d'à peu près 70 écoles, nous avons, au travers d'une commission Éducation nationale/Ville qui se réunit en permanence, sélectionné vingt-quatre projets, donc vingt-quatre écoles, sur cette thématique du développement durable. Ces projets pédagogiques se sont échelonnés sur toute l'année scolaire, et n'ont pas été seulement ponctuels. Ceci me paraît important pour qu'il y ait un approfondissement du sujet, et que les enfants y soient sensibilisés et, qu'à l'issue, ils aient une connaissance sur le sujet. Nous avons touché plus de 2 100 élèves sur ces vingt-quatre projets d'éducation, tout au long de l'année. Chaque année, ce sont des programmes qui se renouvellent et qui font l'objet de sélection par cette commission Ville/Éducation nationale. Nous engageons, bien sûr, des financements pour permettre la réalisation de ces projets. C'est la première fonction et s'il y a un message que je souhaite faire passer en tant que Maire, c'est que si nous le décidons, quelles que soient les contraintes, et je l'ai vu au quotidien, nous pouvons le faire et nous avons presque tous les outils pour cela.

Le Maire, par évidence, est au contact permanent, direct, sans intermédiaires, de la population de sa commune. Par ce biais, par ce contact permanent, il est assez facile, non plus de mener des actions d'éducation au sens strict, mais de conduire, de proposer, de mettre en œuvre des actions de sensibilisation. Je crois que les deux termes mériteraient que nous les clarifions un peu plus. Des actions de sensibilisation de tous les acteurs locaux pris chacun dans leur sphère, dans leur domaine d'intervention, et non pris au sens d'une population globale parce que le message est assez difficile à faire passer et à faire valider par la population, mais d'agir auprès d'acteurs bien ciblés. Tout d'abord, nous pouvons assez facilement relayer ce qui est mis en place au plan national. Il a été question, tout à l'heure du "Défi pour la Terre" lancé par l'ADEME et la Fondation Nicolas HULOT. Nous adhérons à ce Défi pour la Terre et, au travers de toutes nos actions, qu'il s'agisse des journées du développement durable, du printemps pour l'environnement, des actions auprès des écoles, nous pouvons véhiculer ce message et les supports pédagogiques qui le développent. C'est, très sincèrement, assez facile à faire, et nous pouvons le faire. J'insiste sur un deuxième terme qui me paraît essentiel, c'est le terme, quelque peu galvaudé, de "proximité", de liens directs et d'actions concrètes. Nous allons prochainement signer une charte avec les agriculteurs pour une meilleure gestion de la ressource en eau. Je ne donne que cet exemple concret qui illustre bien l'ensemble des possibilités. On pourrait se demander pourquoi une ville vient s'intéresser à l'agriculture qui n'est pas sur son territoire, ou très peu. Tout simplement parce que nous avons des périmètres

de captages d'eau potable et nous voulons avoir une démarche de sensibilisation de la population agricole qui, même si elle est parfois contraignante, soit participative. C'est ce que nous mettons en place, et nous ne sommes pas les seuls à le faire.

Une troisième thématique du rôle du Maire, plus floue et moins bien cernée, mais tout à fait importante dans le fonctionnement de nos institutions, est l'influence morale du Maire. Dans nos institutions, dans la critique faite à l'égard de la sphère politique dans son ensemble, s'il y a, malgré tout, un élu qui résiste plutôt bien à cette critique, c'est justement le Maire parce qu'il est au contact direct de la population, et qu'il est les deux pieds ancrés dans le terrain. Il bénéficie donc, auprès de la population, d'une certaine confiance, d'une certaine aura. Il lui est peut-être plus loisible qu'à d'autres d'utiliser cette aura pour véhiculer un certain nombre de messages qui sont écoutés, et je peux en témoigner, même si nous avons affaire parfois à des auditoires non acquis par avance. Je me permets de donner un exemple très récent. J'étais hier soir avec des chefs d'entreprise pour une conférence sur cette thématique. Je suis assez convaincu qu'ils m'ont fait l'obligeance de m'écouter parce que je suis Maire et, par conséquent, un message a pu être passé. Nous pouvons démultiplier cet exemple parce que le Maire dispose, là encore, d'outils qu'il peut mettre en œuvre. En effet, il a cet a priori plutôt favorable, et je pense à la mise en œuvre de Forums 21, de différentes instances pour sensibiliser des populations différentes mais qui, à l'arrivée, concernent l'essentiel de la population.

Pour conclure, dans ce domaine de l'éducation, le Maire a un double rôle :

- Un rôle d'entraînement et d'initiateur, avec des outils pour être à l'initiative.
- Il est également un relais de ce qui peut être décidé au plan national.

De multiples acteurs interviennent, mais pour arriver à toucher directement et durablement la population, le réseau des Maires offre ce formidable atout de couvrir l'ensemble du territoire. Évidemment, et je terminerais là-dessus, il y a une limite à tout cela, c'est bien sûr la propre sensibilisation des Maires au sujet. Je peux témoigner que, malheureusement, et ce sera le petit bémol que je vais mettre, il y a une assez grande disparité en la matière. Selon moi, l'une des premières éducations à faire serait peut-être de sensibiliser les 36 000 Maires. Quand je vois le nombre d'Agendas 21 réalisés dans les communes en France, malheureusement, il est encore beaucoup trop insuffisant. En même temps, j'ai le sentiment de sentir, et je le vois au travers de l'Association des Maires des Grandes Villes de France, que l'évolution se fait, que les états d'esprit sont en train de changer. Je pense, en tout cas, que c'est l'une des courroies de transmission qui peut être tout à fait essentielle.

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie.

Discours
de

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

*Député de l'Essonne, Conseillère Régionale d'Ile-de-France
Rapporteur du projet de loi constitutionnelle sur la Charte de l'environnement
Présidente du Groupe d'études Santé, Environnement à l'Assemblée Nationale*

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de clore cette série d'interventions par quelques considérations que j'ai voulu tirer de mon expérience de parlementaire, de rapporteur de la Charte Constitutionnelle de l'Environnement, et plus récemment de rapporteur de la Mission d'information sur le changement climatique.

Je crois que nous pouvons tous partager le constat qu'il est des évidences trompeuses qui, parfois, peuvent être victimes de leurs propres forces. Il me semble que c'est le risque que court l'exigence d'éducation pour le développement durable. Aussi, je vous propose de la regarder sous cet angle afin de trouver ensemble les moyens d'écarter ce risque. En effet, chacun réclame l'éducation pour le développement durable, chacun y voit la solution avec, à l'appui, des exemples et des arguments qui sont, en général, justes et même légitimes.

Du côté des arguments, je pense à la grande sensibilité des enfants en matière de développement durable. J'en ai moi-même une certaine expérience comme Député, notamment avec, tous les ans, le Parlement des Enfants, une initiative mise en place, il y a quelques années en France, qui consiste, dans toutes les circonscriptions de France, à élire, dans une école, un député junior d'une dizaine d'années, et à lui demander de porter, dans une session particulière du Parlement, une proposition de loi qu'il aura élaborée avec sa classe. Tous les ans, la moitié des propositions de lois, spontanément élaborées par les enfants, porte sur des questions de développement durable en général, et d'environnement en particulier.

Du côté des exemples qui montrent combien l'éducation des enfants sur un grand enjeu national ou international est efficace, l'exemple souvent avancé en France est celui de la Sécurité Routière. Un certain nombre de campagnes de sécurité routière ont, pendant des années, mal fonctionné en France. La première qui a vraiment bien fonctionné a été celle sur le port de la ceinture de sécurité au volant. Cette campagne a été faite dans les écoles en incitant les enfants à inciter leurs parents à porter la ceinture de sécurité. Sur ce schéma, nous pouvons construire un certain nombre de politiques de sensibilisation à des grands enjeux, et notamment de politiques de sensibilisation au développement durable.

La clé du développement durable est certainement l'avènement d'une génération totalement sensibilisée et engagée sur ces enjeux. Cette évidence porte un risque

qui est celui de reporter à plus tard l'action, que l'éducation à l'environnement puisse être un alibi pour notre génération, un alibi à une action différée ou, encore pire, à aucune action. C'est un risque qui pose un problème moral. Si l'éducation à l'environnement c'est "je vais vous apprendre à faire ce que je n'ai pas su faire", c'est non seulement étrange, mais aussi amoral.

Si j'ai commencé par dire tout cela, c'est bien pour affirmer hautement que l'éducation au développement durable, pour nous tous ici, n'est pas un moyen de ne rien faire, mais c'est une façon de faire. L'éducation au développement durable ne doit pas être construite pour repousser l'action, mais pour l'accompagner, pour la légitimer et même pour l'accentuer. C'est ce que nous avons voulu faire en inscrivant dans la Charte Constitutionnelle de l'Environnement une exigence de formation et d'éducation à l'environnement.

L'an dernier, en France, nous avons modifié notre Constitution pour y faire référence dans le préambule, au même niveau que la Déclaration bien connue des Droits de l'Homme et du Citoyen issue de la Révolution de 1789, à une Charte Constitutionnelle de l'Environnement qui porte dix articles qui sont les dix grands principes, selon nous, en matière de droit à l'environnement. Dans cette Charte, nous avons inscrit une exigence de formation et d'éducation à l'environnement. Nous avons voulu inscrire cette exigence au cœur du texte, ni au début ni à la fin, parce qu'elle ne précède ni ne suit les principes en matière de développement durable. Elle est un des principes, et surtout, elle n'est pas seulement une obligation d'éducation, elle est une obligation de formation. Pourquoi ? Tout d'abord, c'est une invitation à toucher différentes classes d'âges. L'éducation a un terme, alors que nous devrions nous former tout au long de la vie. Si nous regardons un peu l'inscription de la sensibilité à des sujets environnementaux dans les différentes classes d'âges, nous nous rendons compte que les enfants adhèrent très fortement à ces problématiques. Ensuite, il y a un âge difficile, celui de l'adolescence et des jeunes adultes. C'est assez difficile de les toucher dans leurs actes de consommation. Je suis, par ailleurs, présidente d'une association d'intérêt général sur l'éducation à la consommation durable, et dans ce cadre-là, nous avons mené une petite étude de marché sur le consommateur durable qui est prêt à faire des actes de consommation en faveur du développement durable. Nous nous sommes rendus compte qu'il y a un public très difficile, ce sont ces adolescents qui, se croyant éternels, pensent que le monde et la planète le sont aussi, et ces jeunes adultes qui, sous une pression souvent première, très forte et prioritaire pour eux en matière de revenus, de pouvoir d'achat, ont d'autres priorités. Former au développement durable, c'est bien chercher tous les publics, et en particulier, les publics les plus difficiles. Cela a été un des enjeux de la campagne lancée l'an dernier sur la consommation durable, que d'aller chercher ces publics adolescents qui sont des publics difficiles.

Le mot "formation" invite aussi à se poser la question de l'éducation à l'environnement dans un cadre professionnel. C'est une invitation à être engagé en faveur du développement durable dans son métier. C'est évidemment une exigence personnelle, c'est aussi une exigence qui va dans le sens de l'intérêt bien compris des entreprises, notamment des grandes entreprises. On se rend compte, par exemple, que les jeunes diplômés, de plus en plus souvent, intègrent

dans leurs choix, dans leurs propositions, dans leurs recherches de premier emploi, une exigence en matière d'image de l'entreprise. C'est un problème de représentation qu'ils se font aussi d'eux-mêmes, de leur carrière, de leur parcours. Dans cette exigence d'image, il y a une exigence d'être dans une bonne image, en matière de développement durable, de l'entreprise. C'est aussi une invite à travailler sur la convergence entre les questions d'économie, les questions d'écologie et les questions sociales, une invite à travailler sur le sujet. De plus en plus souvent, nous nous rendons compte que le développement durable bien compris peut être un avantage comparatif. Les entreprises ont beaucoup évolué sur cette question. Faire entrer l'éducation au développement durable dans un cadre professionnel, c'est tout simplement en prendre la mesure et, pour une entreprise, se donner les moyens de construire ces avantages comparatifs.

Enfin, la formation, l'éducation au développement durable bien comprise doit bien être une incitation à changer le monde. En effet, l'éducation au développement durable doit être le contraire d'un fatalisme. Il ne faudrait pas apprendre le développement durable comme on apprend l'histoire, comme on apprend la façon dont nous en sommes arrivés là.

Le grand problème du développement durable en général, de l'environnement en particulier, c'est ce sentiment d'impuissance que l'on peut avoir chacun, individuellement, devant l'ampleur de la tâche. Que puis-je faire, moi qui suis seul(e) devant cette tâche immense ? L'éducation au développement durable doit être une invite à briser cette fatalité, pour faire du développement durable un véritable projet collectif, et non un sujet de désespérance.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ma conviction est que l'éducation au développement durable, si elle relève ce triple défi de s'adresser à toutes les générations, de s'insérer dans un cadre professionnel et de se concevoir comme une invite à changer le monde, elle peut nous aider à changer la face du monde et le cours auquel vont les choses.

Je vous remercie.

Discours
de

Anaba Kadidatiou YONLI

*Présidente de l'OING Planet'ERE, Présidente de la Fondation Nature et Vie
Organisatrice du 3^{ème} Forum Francophone des acteurs en éducation relative à
l'environnement (juillet 2005 Burkina Faso)*

Distingués invités, chers participants,

Il y a deux ans de cela, à la même occasion, nous nous étions réunis dans cette même ville de Paris, pour discuter des propositions en matière d'éducation pour le développement durable. C'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole à l'occasion de la tenue de ce colloque.

Au nom de l'organisation internationale Planet'ERE, et à titre personnel, je tiens en premier lieu à remercier les autorités françaises qui ont permis la tenue d'une telle rencontre. Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit du Professeur Michel RICARD qui a notamment facilité la rencontre des membres du Conseil d'administration de Planet'ERE en marge de ce colloque.

Mesdames, Messieurs, il est heureux de constater que les questions environnementales, portées depuis plus de trois décennies par la société civile de façon isolée, trouvent progressivement un cadre organisé. Les acteurs de l'éducation environnementale, pour leur part, ont vite compris la nécessité de s'organiser, d'échanger sur leurs pratiques et d'avancer collectivement.

Depuis les forums de Montréal en 1997, Paris 2001 et Ouagadougou 2005, l'organisation internationale Planet'ERE a grandi. Cette croissance est à l'actif de tous les acteurs de la société civile, des responsables politiques ainsi que des institutions telles l'UNESCO, la Francophonie, l'Union Africaine. Certes, il reste du chemin à faire mais les résultats auxquels nous sommes parvenus sont source d'espoir.

La non prise en compte des dimensions de l'éducation environnementale et du développement durable dans les politiques de nos États fait peser une lourde menace sur les moyens de subsistance de milliards d'êtres humains dans le monde entier. En Afrique, par exemple, où près de vingt-cinq millions de personnes sont menacées par la famine, ces phénomènes ont les plus graves conséquences puisque ce continent ne dispose pas de moyens nécessaires pour réagir aux conséquences de la dégradation de l'environnement, mais aussi, et surtout, parce que son écosystème, dont les deux tiers environ sont constitués de déserts ou de terres arides, est déjà fortement fragilisé.

Certes, depuis les indépendances, des efforts considérables ont été menés çà et là, mais en dépit de ces efforts incontestables, notre environnement est de plus en plus menacé par des méthodes et des pratiques écologiquement irrationnelles

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

auxquelles la majorité de nos populations recourt, par nécessité, pour assurer leur survie. Ceci nous amène au constat que l'interaction entre la pauvreté, la dégradation de l'environnement et la persistance des schémas de production et de consommation, gaspillant les ressources et générant la pollution, est devenue aujourd'hui plus qu'hier un problème posé et à résoudre. La tâche urgente qui incombe à tous les acteurs est d'œuvrer ensemble pour que les processus de mondialisation soient orientés vers le sens d'un véritable développement durable. C'est dire que les activités qui permettent de réduire la vulnérabilité des communautés devraient avoir pour centre d'intérêt une meilleure prise de décision, une planification améliorée, une gestion efficace des risques, des innovations en matière de développement, en un mot, des activités relatives à l'éducation environnementale.

La Déclaration issue du forum de Ouagadougou, a mis l'accent sur des propositions concrètes en matière d'éducation pour le développement durable parmi lesquelles nous pouvons citer :

- l'adoption par les pouvoirs publics de tous les pays, de stratégies nationales permettant à chaque citoyen d'accéder à un cadre de vie dans lequel ses besoins fondamentaux seraient satisfaits.

- l'intégration, au sein des programmes d'éducation et de formation, de considérations liées à l'environnement et au développement durable.

- la mise en place d'un observatoire des ressources en éducation au développement durable favorable à la recherche, à l'expérimentation et aux pratiques éducatives transdisciplinaires.

- l'accès aux outils matériels et aux méthodes éducatives adéquates pour permettre aux acteurs de l'éducation d'intensifier les actions de sensibilisation tant en milieu scolaire qu'au niveau des populations.

- l'engagement des états, gouvernements et institutions pour un plaidoyer en faveur de l'éducation au développement durable.

- la reconnaissance de la force des partenariats et des acquis dans la réalisation de projets concrets en éducation au développement durable.

- la mise en place d'un fond d'intervention en Éducation Relative à l'Environnement (ERE) dont la gestion serait assurée par l'organisation internationale Planet'ERE et qui servirait, entre autres, à structurer les comités de coordinations nationaux.

Au niveau des pays, des sous régions, des continents, les acteurs engagés dans la mise en œuvre de ces résolutions se mettent en réseau afin de contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs de la Décennie pour lesquels notre organisation inscrit ses actions. Pour nécessaire qu'elle soit, la démarche de Planet'ERE se révélera insuffisante si elle n'est pas accompagnée et soutenue par une solidarité internationale agissante. Cette solidarité est dictée par le destin commun de l'Humanité face aux conséquences de la dégradation de l'environnement mondial que sont, entre autres, les pollutions, la perte de la diversité biologique, la désertification.

Je formule le vœu que les résultats de nos travaux puissent produire tout l'impact escompté sur nos politiques de développement en partant sur notre style de vie, de manière à minimiser le prix que les générations futures auront à payer pour nos erreurs écologiques.

C'est donc confiante que notre rencontre permettra d'échanger sur nos pratiques et de faire des propositions concrètes en matière d'éducation pour le développement durable, que je voudrais réitérer toute ma gratitude au Comité national français de la Décennie pour cette heureuse initiative. Je suis consciente qu'il s'agit d'une entreprise dont les résultats s'inscrivent dans la durée, et qui nécessite à la fois des engagements politiques et financiers sur le long terme. Le changement qualitatif des conditions de vie de nos populations urbaines et rurales en dépend. C'est cela qui entretient notre conviction qu'ensemble, nous gagnerons cette bataille du développement et du progrès.

Je vous remercie.

Discours
de
Jean FAVIER
Président de la Commission française pour l'UNESCO

*Monsieur le Président, Madame la Ministre,
Mesdames, Messieurs,*

Cette réunion est significative de l'engagement de la France et des pays de la Francophonie. Que le Comité national français de la Décennie ait rencontré la collaboration du gouvernement de la France, des collectivités territoriales, du Conseil de l'Europe, de l'organisation internationale de la Francophonie, et naturellement de l'UNESCO ainsi que de sa Commission nationale française, me semble presque naturel. Mais qu'il ait rencontré aussi la coopération, le soutien de tant d'entreprises d'intérêt majeur, le soutien du secteur associatif dans sa diversité, me paraît hautement significatif de l'importance que prend le développement durable aux yeux de la société.

La Commission nationale française pour l'UNESCO s'y intéresse parce qu'elle a pour charge de refléter la pensée, le désir, la volonté d'agir de la communauté intellectuelle de notre pays. Or le développement durable est la préoccupation de tous ceux qui réfléchissent sur le monde, de tous ceux qui réfléchissent sur le devenir et l'éducation est là, en tout point, l'outil maître de la prise de conscience de la nécessité du développement durable.

À cet égard, j'aimerais suggérer à tous ceux qui ont quelque responsabilité dans l'éducation au développement durable, de se souvenir du dégât que l'on peut faire quand on attire l'attention du public uniquement sur les inconvénients d'une chose en oubliant les profits, les avantages, les avancées. Il me paraît que dans cette éducation qui va toucher à la fois les jeunes et les moins jeunes, l'attention doit être portée sur ce que nous avons déjà gagné à être attentifs au développement durable, sur ce que nous gagnons, sur ce que nous entendons gagner, que ce ne soit pas, comme trop souvent, la liste des interdits "il ne faut pas faire ceci, il ne faut pas faire cela", ou la rengaine bien connue en Europe "c'est interdit par Bruxelles". Si l'on disait plus souvent "ceci vous le devez, ceci vous en êtes redevable" et non pas "ceci vous est interdit". Il ne faut pas que le développement durable soit une série de barrières car les jeunes, et même les moins jeunes, n'aiment pas beaucoup les barrières, devant la pensée, devant l'action. Essayons de montrer les routes ouvertes, les portes qui s'ouvrent et celles qu'il faut ouvrir.

Le programme d'aujourd'hui n'est ni idéologique, ni théorique et encore moins philosophique, mais un constat, un bilan du concret, des actions qui se font. Nous entendons, tout à l'heure, quelques expériences d'élus locaux nous dire ce qui

est réalisable, ce qu'ils pensaient réaliser, ce qu'ils voulaient réaliser et ce qu'ils avaient réalisé. Ces journées sont un dialogue avec les acteurs, avec les responsables. Que pouvons-nous faire en utilisant les moyens d'hier et en inventant de nouveaux ? Comment les autres ont-ils fait ? C'est cela le dialogue. Le dialogue n'est pas simplement de se dire qu'ils ont "raté leur coup", mais aussi de se dire "ils ont réussi, peut-être pourrais-je en faire autant, et sûrement en prendre le chemin". Dans tous les types d'activités, le développement durable est présent, la nécessité du développement durable est présente.

J'ai noté que vous alliez jusqu'à quelque chose qui, pourtant, semble marginal, à savoir la prévention des catastrophes. Je me rappelle, dans un passé lointain pour moi, d'avoir expliqué à mon gouvernement que la clé du bien des préventions des catastrophes naturelles se trouvait tout simplement dans ce qui s'était passé il y a vingt, cinquante ou cent ans, et d'avoir mis à la disposition du gouvernement les cartes météorologiques qui montraient le tracé des perturbations. C'était très simple, cela ne veut pas dire que cela se répétera, mais il n'est pas utile d'ignorer que cela a eu lieu.

Puis, il y a tous les domaines de l'action publique et privée que les élus connaissent certainement mieux que moi. Tous ces domaines de l'action publique et privée doivent être mis en œuvre, explorés par tous les moyens. Je voudrais insister, pensant à l'éducation, à la formation, aux moyens d'instruction à tous les âges de la vie, sur la catastrophe que serait une préoccupation du développement durable devenue un champ clos au sens paysan du terme, c'est-à-dire quelque chose de bien compartimenté, de bien défini. Je voudrais que nous n'en arrivions pas à ce qu'a été pendant des décennies l'instruction civique. Je parle de l'heure d'instruction civique dont on se sert pour rattraper le retard pris sur le reste du programme. Le civisme est partout, la citoyenneté doit être en tout, et le développement durable aussi.

Je voudrais que l'on fasse bien comprendre à toutes et à tous qui ont une responsabilité, et pas seulement les professeurs, mais aussi les parents, que le développement durable n'est pas ce dont on parle une demi-heure par jour ou une heure si c'est le programme. C'est la préoccupation constante qui n'a aucune raison d'être le moyen de s'entêter parce que si c'est une préoccupation constante, elle devient naturelle. Nous avons bien réussi à empêcher les Français d'accomplir un certain nombre d'actes tels les crottes de chiens ou les crachats dans la rue. Comment peut-on faire pour que cela devienne naturel, pour que l'on sache que les papiers gras ne se jettent pas sur le trottoir ? On ne s'interroge plus sur le fait de faire du développement durable, il faut que cela se généralise et que ce soit une immersion du développement durable dans la formation de l'Homme, quel que soit son âge.

Ceci doit inclure une perception nette de ce qui est possible à chaque moment, et en chaque lieu. Les environnements géographiques, physiques, économiques et culturels ne sont pas les mêmes, et le possible n'est pas le même partout. Est-ce une raison pour y renoncer ? C'est peut-être l'un des messages qu'il nous faudrait faire passer.

Dans les fonctions qui sont actuellement les miennes, j'ai souvent appelé au suivi. Combien de colloques s'achèvent par la rédaction nocturne, en général, des conclusions du colloque ? Aussitôt après, on pense au prochain, on prépare le prochain en se disant que l'on vient de finir un très bon colloque. Quant au suivi des décisions que l'on vient de prendre, c'est une autre affaire.

Voilà qu'aujourd'hui, j'ai la joie de voir un colloque où vous n'êtes pas en train de dire ce qu'il faudrait faire, sans vous soucier de le faire plus tard, mais de dire ce qui a été fait, ce qui est fait et ce qui sera fait de concret. Nous sommes déjà dans le suivi de ce qui est, pour beaucoup d'entre nous, une préoccupation déjà ancienne, déjà viscérale.

Alors, vive le concret ! Le développement durable, ce ne sont pas des phrases, ce ne sont pas des vues de l'esprit, c'est un comportement de tous les jours, de tous et à toutes les heures de la journée.

Discours
de
Salvano BRICENO
*Directeur de l'agence des Nations Unies
pour la réduction des catastrophes naturelles (ONU/SPC)*

Mesdames et Messieurs, chers participants,

C'est pour moi un honneur et un privilège d'être aujourd'hui parmi vous, et je voudrais remercier le Comité français pour la Décennie d'éducation pour le développement durable des Nations Unies et plus particulièrement, le Professeur Michel RICARD pour m'avoir invité à cet important symposium.

Je représente un petit, mais très actif, secrétariat des Nations Unies dont le but est de faciliter la stratégie internationale pour la réduction des catastrophes, qui est la vision commune de la Communauté Internationale pour la réduction des risques de catastrophe. Il y a à peine huit mois, le tremblement de terre dévastateur du Pakistan tuait seize mille enfants dans les écoles qui n'ont pas pu résister à la force du phénomène. Ces enfants représentent près de 20 % des 97 000 morts causés par les catastrophes en 2005 uniquement.

La mort est un élément tragique qui nous rappelle que la réduction des risques et la gestion des risques naturels doivent être hautement prioritaires. En janvier 2005, quelques semaines après que le tsunami de l'océan indien ait emporté 2 500 vies, 168 gouvernements se sont rassemblés à Kobe, Japon, lors de la Seconde Conférence mondiale sur la réduction des risques et ont adopté le "Hyogo Framework for Action" pour construire d'ici 2015 la résistance des nations et des communautés envers les risques. Le Hyogo Framework est un plan d'action sur dix ans avec l'établissement d'objectifs et d'actions prioritaires dont les éléments clefs sont la connaissance et l'éducation, afin de faire de la réduction des risques de catastrophe un élément essentiel du développement durable. Aujourd'hui, nous savons qu'augmenter la densité urbaine, la dégradation de l'environnement et le réchauffement sont des facteurs aggravants des pertes humaines et économiques durant les catastrophes naturelles. Dans la dernière décennie, les catastrophes ont fait plus de 600 000 victimes et ont affecté plus de deux milliards de personnes, les pertes économiques ont été estimées à sept cent milliards de dollars. La vulnérabilité aux catastrophes naturelles devient donc un obstacle au développement durable. Il est peu probable que nous relevions ces challenges dans un futur proche, mais la bonne nouvelle est que dans les pays développés, ainsi que dans les pays en voie de développement, les connaissances et les ressources existent afin de protéger les communautés pendant les catastrophes naturelles. Même les pays les plus pauvres ont les moyens et les ressources nécessaires pour augmenter la sensibilisation, construire des immeubles résistants, mettre en place des systèmes d'alerte très tôt et agir efficacement aux catastrophes. Et l'importance de tout ceci n'est pas seulement due au fait que la vulnérabilité aux catastrophes

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

naturelles est une inquiétude grandissante dans le développement durable, c'est aussi dû au fait que l'éducation est la clé. L'éducation est, au même titre que l'enseignement, un moyen crucial pour communiquer, motiver et engager les communautés locales du monde entier dans les actions communautaires. Un investissement dans l'éducation particulièrement dans ces niveaux primaires et secondaires peut aider un discours communautaire et peut renforcer continuellement les différentes dimensions des risques de catastrophe au fil des générations. Protéger nos enfants pendant les catastrophes naturelles requiert deux priorités d'action bien distinctes.

La première priorité : l'éducation aux risques de catastrophe. L'éducation aux risques de catastrophe montre que lors des catastrophes passées où des enfants ont su comment réagir, cela a fait une grande différence dans la protection des gens lors de ces moments de crise. Lors du tsunami de l'océan Indien, une écolière britannique, Tilly Smith, a sauvé des vies en pressant les gens de quitter le rivage de l'île de Phuket, ses cours de géographie en Grande-Bretagne lui avaient permis de reconnaître les premiers signes d'un tsunami. De même, dans une communauté de l'île de Similan en Indonésie où les grands-parents transmettent les connaissances ancestrales sur les tremblements de terre et les tsunamis à leurs petits-enfants, la population avait eu le temps de se réfugier sur les hauteurs lorsque le tsunami de l'océan indien frappa. Actuellement, seulement trente trois des quatre-vingt deux Nations qui rendent des comptes à l'ISDR, traitent catastrophes dans les programmes des écoles publiques.

Le Mexique, la Roumanie et la Nouvelle Zélande obligent par la loi l'enseignement dans leurs écoles des risques de catastrophe. D'autres pays tels que le Brésil et le Venezuela font preuve d'enseignements efficaces dans le primaire et le secondaire à des niveaux municipal ou national. Cuba, par exemple, a mis dans son programme scolaire la prévention des catastrophes et la capacité de réaction, le résultat a été une grande réduction des pertes humaines durant les derniers ouragans. La Chine assure que les textes et les livres sur les réductions des risques sont disponibles pour tous les étudiants du pays en cycle secondaire et supérieur, pendant qu'en Turquie, un programme national de sensibilisation aux catastrophes est en cours et a le potentiel d'assurer la sécurité de cinq millions d'enfants en cas de tremblement de terre.

La deuxième priorité est la sécurité à l'école. J'ai mentionné auparavant qu'en 2005, plus de 16.000 enfants sont morts lors du tremblement de terre au Pakistan. Ça ne sert à rien d'investir dans l'éducation pour nos enfants si l'on ne peut assurer leur sécurité à l'école. Des bâtiments résistants, des normes de constructions, un plan d'occupation et de répartition des sols sont des mesures qui minimisent radicalement les pertes humaines. Cuba, le Népal et la Turquie font partie de ces pays qui investissent pour améliorer la sécurité des écoles, des hôpitaux et des bâtiments publics pour assurer un service d'urgence et sauver des vies en cas de catastrophe naturelle. Les exemples que je cite ici ne sont que quelques-unes des importantes initiatives dans l'éducation et la sécurité à l'école prises à travers le monde et qui peuvent servir de leçon pour les pays vulnérables aux catastrophes naturelles. Avec la participation active de ses membres tels que l'UNICEF, l'UNESCO, l'Action Aid International, la Croix-rouge et le Croissant Rouge, l'ISDR soutient les efforts nationaux et locaux dans l'éducation

pour la réduction des risques de catastrophe à travers leurs regroupements thématiques pour la connaissance et l'éducation. Avec nos partenaires, nous passons en revue tous les manques et les opportunités, et travaillons en étroite collaboration avec les gouvernements pour mettre en place des engagements et des actions, partageant les leçons apprises et partageant les réseaux de différentes institutions privées comme publiques. Demain, lors de ce symposium, les partenaires de l'ISDR lanceront les débuts de la campagne scolaire sur la réduction des risques de catastrophe, qui se focalisera pendant les deux prochaines années sur la réduction des risques et la sécurité à l'école. Je vous incite à apporter à cette campagne votre connaissance et votre savoir-faire, car cela apportera la compétence de votre travail ainsi qu'une plus grande action de sensibilisation à la mobilisation et des méthodes existantes de collaboration sur la réduction des risques de catastrophe et la construction de bâtiments scolaires plus sûrs. Il y a plus d'informations sur notre site Internet "www.unisdr.org."

L'éducation peut faire la différence entre espoir et désespoir, mais lors d'une catastrophe naturelle, elle peut faire la différence entre vie et mort. Le Hyogo Framework for Action stipule clairement les responsabilités des gouvernements, des organisations régionales et internationales, incluant les rôles d'aide de l'UN System et l'ISDR pour faire de l'éducation aux risques de catastrophes un élément clé des plans de développement durable.

Laissons maintenant place à l'action. Je vous remercie et vous souhaite un symposium productif.

Discours
de

Olöf OLAFFSDOTTIR

Chef du service de l'éducation scolaire et extrascolaire du Conseil de l'Europe

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand plaisir et un honneur pour moi de représenter mon organisation, le Conseil de l'Europe pour l'ouverture de cette conférence qui est vraiment très importante. Notre Secrétaire général, Terry DAVIS, avait donné son patronage à cette conférence, et la Directrice générale de la Culture Éducation du Patrimoine naturel et culturel souhaitait être présente à cette ouverture, mais a été retenue au dernier moment. Je ferai de mon mieux pour la remplacer, et je remercie les organisateurs de m'avoir invitée.

J'aimerais faire un constat préalable que je crois nécessaire à toute discussion sur le développement durable et l'éducation au développement durable. En effet, le développement durable concerne chacun et chacune d'entre nous, dans notre vie au quotidien, chacune de nos actions, nos habitudes et nos comportements. En même temps, il engage notre responsabilité personnelle pour la préservation de nos sociétés, de notre Terre et de l'Humanité toute entière. Je crois que c'est ce message qu'il faut faire passer.

La promotion de l'éducation pour le développement durable concerne les décideurs de haut niveau comme tout ce qui concerne l'éducation en général, mais elle concerne également les collectivités, les entreprises, les établissements, les associations au niveau territorial. J'aimerais féliciter les organisateurs d'avoir réuni des représentants de ces différents secteurs afin qu'ils puissent comparer des expériences, et chercher des pistes pour développer ensemble ce travail extrêmement important.

Permettez-moi de rappeler brièvement quelques points sur mon organisation, le Conseil de l'Europe. C'est la plus ancienne organisation politique européenne. Elle a été fondée en 1949 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le conflit le plus destructeur que notre continent ait connu. Pendant longtemps, c'était une institution tranquille, au bord du Rhin, à Strasbourg, qui réunissait les membres de l'Europe occidentale, mais tout a changé à partir de 1989. Maintenant, le Conseil compte quarante-six États membres dont vingt-et-un pays de l'Europe centrale et orientale. Croyez-moi, depuis cette date, nous avons beaucoup à faire au Conseil de l'Europe. Y arrivons-nous ? C'est une autre affaire. Nous donne-t-on les moyens ? C'est encore une autre question.

Le Conseil de l'Europe a été créé pour que l'Europe puisse aller vers la paix, vers l'unité et la prospérité qui sont tellement indispensables au développement durable. Plus particulièrement, cette organisation doit promouvoir les Droits de

l'Homme, la démocratie pluraliste et l'état de droit. Actuellement, nous passons beaucoup de notre temps à assister les États membres de l'Europe orientale et centrale à entreprendre et accomplir des réformes politiques, juridiques, constitutionnelles nécessaires, parallèlement à leurs réformes économiques.

J'aimerais aussi dire que le Conseil de l'Europe s'intéresse tout particulièrement à cette Décennie des Nations-Unies pour l'éducation au développement durable, et soutiendra sa mise en œuvre comme cela lui a été demandé expressément par la famille des Nations-Unies. Comment se présentera ce soutien ? Trois points importants peuvent être soulevés.

Le Conseil de l'Europe peut mettre à disposition son savoir-faire, son expérience en matière de protection de notre environnement où l'organisation a fait œuvre de pionnier depuis quarante ans. Déjà, dans les années 70, la "division de patrimoine naturel" a développé des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation en matière d'environnement puis, de développement durable, destinées à la fois au grand public et aux éducateurs. Il y a eu deux campagnes de sensibilisation. La première en 1970, l'année européenne de la nature. Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être. Cette année européenne de la nature a vraiment marqué un tournant dans la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement. Elle a été à l'origine de la création de plusieurs ministères de l'Environnement sur le continent européen. La seconde en 1995, nous avons organisé l'année européenne de la conservation de la nature. Cette année-là a mobilisé les quarante-quatre pays que comptait l'organisation, à cette époque, et a montré la nécessité d'envisager cette conservation sous l'angle plus global que celui de la protection de l'environnement, à savoir celui du développement durable. Il y a eu également plusieurs approches et réalisations sectorielles au Conseil de l'Europe. Par exemple, sur le développement touristique durable, l'utilisation durable du monde rural, la conception, l'aménagement et l'entretien de modes de transports durables. A chaque fois qu'une approche sectorielle a été entreprise, elle a été accompagnée par l'éducation et la sensibilisation. Il va de soi que tout ce travail a aussi contribué à créer des réseaux au niveau européen. Nous disposons donc de réseaux extrêmement intéressants de gens habitués à travailler ensemble depuis longtemps, et qui peuvent faire de la bonne coopération sur des sujets précis concernant le développement durable.

Nous comptons établir un lien très fort entre l'éducation au développement durable et notre projet d'éducation à la citoyenneté et aux Droits de l'Homme, un des projets phares du Conseil de l'Europe depuis 1997. Ce projet a rencontré un intérêt tout particulier au sein des quarante-six États membres. La participation des citoyens, comme vous le savez, dans certains États européens, connaît un déclin dangereux pour la démocratie elle-même, et nous souhaitons y remédier. Tout récemment, en 2005, nous avons organisé l'année européenne de la citoyenneté par l'éducation qui a mobilisé quarante-deux États autour du slogan "Apprendre et Vivre la Démocratie". Nous pensons, effectivement, que la construction d'une Europe et, *a fortiori*, d'un monde de l'éthique, de l'esprit et des valeurs, exige la responsabilisation, la participation des citoyens, la connaissance des valeurs et l'acquisition des compétences et des attitudes pour participer de manière efficace à la vie politique et sociale. Comme vous voyez,

c'est un programme très vaste et très difficile à mettre en œuvre. Une telle vision présuppose le respect de l'autre, la solidarité, l'acceptation et la valorisation des diversités et de l'interdépendance. Elle présuppose aussi, et c'est peut-être le plus important, l'habilité à créer des solutions qui ne sont pas seulement techniquement viables, mais aussi éthiquement valables. C'est ainsi que nous pourrions protéger notre planète, résoudre pacifiquement les conflits et éradiquer les attitudes qui sont souvent basées sur l'ignorance et qui sont nuisibles pour le développement durable.

Nous comptons favoriser une approche du développement durable intégrée, trans-sectorielle et multidisciplinaire dans les années à venir. Favoriser un décloisonnement est une préoccupation constante de notre organisation. Plusieurs secteurs du Conseil de l'Europe peuvent contribuer à la mise en œuvre de l'éducation au développement durable. Par exemple, la protection et la promotion des Droits de l'Homme où nous pouvons mettre, très facilement, des questions qui ont trait au développement durable, la cohésion sociale et l'éradication de la pauvreté, la protection et la promotion de la diversité culturelle et naturelle, l'éducation à la citoyenneté et aux Droits de l'Homme, la gestion des ressources territoriales, en coopérant d'une manière accrue avec nos voisins, notamment dans le cadre de notre "Centre pour l'Interdépendance et la Solidarité" qui se trouve à Lisbonne, souvent appelé "le Centre Nord-Sud", ou la fondation Anna Lindt à Alexandrie.

Nous avons cette volonté d'étendre notre coopération hors des frontières de l'Europe. Nous pouvons déjà le faire, notamment, par le biais de la convention dite de Berne qui est ouverte aux pays non européens. Le Burkina Faso, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie sont déjà parties prenantes à cette Convention relative à la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels de l'Europe.

Pour conclure, j'ai un souhait à exprimer : que la Décennie pour l'éducation au développement durable permette à un maximum de personnes de prendre conscience qu'aucun pays ne pourra être considéré comme pleinement développé tant qu'il ne sera pas démocratique, tant que les inégalités sociales flagrantes persisteront, tant que la nature sera soumise à des dégâts irréparables, et tant que les Droits de l'Homme ne seront pas respectés. C'est d'une telle vision, d'une telle éducation et d'une telle action dont nous avons besoin, et c'est à cela que nous devons travailler.

Je vous remercie de votre attention.

Discours
de
Madame Nelly OLIN
Ministre de l'Écologie et du Développement durable

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et une fierté pour moi d'ouvrir officiellement ce colloque intitulé "Avancées et propositions en matière d'éducation pour le développement durable", ceci, bien évidemment, dans le cadre, Monsieur le Président, de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable.

Nous avons la chance de réunir, à cette occasion, de très nombreux représentants de la communauté internationale, à la fois francophone, et nous venons de le voir, et non francophone. C'est donc une occasion forte pour échanger nos savoir-faire et nos bonnes pratiques en matière d'éducation au développement durable.

J'aimerais saluer le travail important fait par le Professeur Michel RICARD, Président du Comité français de la Décennie. J'ai eu l'occasion d'installer ce Comité le 11 octobre dernier, en compagnie de Gilles de ROBIEN, ministre de l'Éducation nationale. D'éminents experts et des représentants de la société civile ont été réunis autour du Professeur Michel RICARD. Un travail particulièrement important a été réalisé depuis, et je suis certaine que ce colloque permettra de dégager les premières propositions concrètes issues de ces travaux.

Je souhaite rappeler que la mise en place de l'éducation au développement durable s'inscrit dans une évolution et un processus de reconnaissance internationale du développement durable. Le sommet de Rio, en 1992, a été une étape marquante dans ce domaine puisqu'il a concrétisé les efforts de la communauté internationale, et mis en place les conventions-cadres sur le changement climatique et sur la biodiversité. Lors du sommet de Johannesburg, en 2002, le Président de la République française, Jacques CHIRAC, avait dressé un vibrant plaidoyer en faveur d'une mobilisation environnementale à l'échelle de la planète, en réaffirmant que l'éducation est un des fondements du développement durable. L'ensemble des Nations, au premier desquelles la France, ont réitéré les engagements du sommet de Rio dans ce domaine. Ces engagements se sont traduits, au niveau de la France, par la mise en place de la stratégie nationale de développement durable en juin 2003, par l'adoption de la charte de l'environnement adossée à la constitution qui donne à notre pays un rôle leader dans ce domaine, et enfin, la Décennie des Nations-Unies pour l'éducation au développement durable, débutant le 1^{er} janvier 2005 et se terminant fin 2014, a été lancée et son organisation a été confiée à l'UNESCO.

Je tiens à dire, à nouveau, toute l'importance que la France attache au succès et au rayonnement de cette Décennie, et aussi tout le rôle que nous comptons faire jouer au dialogue et à la coopération, avec l'ensemble de nos partenaires et amis.

Enfin, j'aimerais souligner mon attachement très personnel à l'éducation au développement durable tout au long de la vie, et notamment en direction des enfants, mais également dans le cadre de la formation professionnelle. En effet, j'ai pu constater, à maintes reprises, en tant qu'élue locale lors de mes visites d'établissements scolaires, que ces établissements sont de plus en plus nombreux à pratiquer activement une éducation au développement durable, et je dirais même que cela se traduit par une mobilisation et un enthousiasme de l'ensemble des élèves, des enseignants, sans oublier les parents eux-mêmes. Toujours parce que je fais énormément de terrain, je dois dire que les enfants que je rencontre me posent fréquemment des questions, – je vais vous faire sourire –, sur l'ours qui est un brillant et un vibrant sujet d'actualité aujourd'hui en France, la biodiversité, le changement climatique. Cela montre, en tout cas, qu'ils sont tout à fait intéressés et qu'ils se sentent particulièrement concernés. La prise de conscience sur les jeunes générations est bien plus forte que sur les générations antérieures, et je dirais que c'est bien normal puisque ce sont les enfants d'aujourd'hui qui pâtiront le plus des conséquences du changement climatique ou de l'érosion de la biodiversité. Les enfants sont donc souvent les meilleurs ambassadeurs de l'environnement auprès de leurs parents, et mon ministère a, d'ailleurs, publié un nombre important de documents de sensibilisation et d'information dont certains s'adressent tout particulièrement aux enfants.

Votre action, Monsieur le Président, et celle de la Décennie ne s'arrêtent pas, bien sûr, à l'éducation pendant l'enfance. C'est chacun d'entre nous, chaque citoyen qui doit être éduqué et informé pour que l'expression "développement durable" ne soit pas un vain mot et se traduise en actes concrets.

Parmi toutes les parties prenantes, j'ai cité le monde de l'éducation, la société civile, et je souhaite rappeler, à cette occasion, que les entreprises ont un rôle important à jouer en tant qu'acteurs majeurs de la société mondialisée. Elles intègrent, pour beaucoup d'entre elles, le développement durable au cœur de la stratégie, et j'ai pu le constater notamment lors des États généraux des entreprises et du développement durable que nous avons organisé récemment, en présence du Premier ministre. Elles doivent encore plus se faire les acteurs du développement durable dans la formation de leurs salariés.

Parmi les grands enjeux du développement durable pour demain, je citerais le changement climatique, la biodiversité, mais je pourrais aussi citer l'eau qui devient, au fil des années, une ressource de plus en plus rare, et que nous allons devoir apprendre à gérer de manière intelligente et économe, en appuyant un peu plus sur la solidarité envers les pays qui manquent d'eau ou qui en ont très peu, et en rappelant aussi ce que les femmes vivent comme drame dans ces conditions, par rapport au fait que ce sont elles qui sont chargées de la corvée de l'eau, et qui, de ce fait, ne peuvent pas aller à l'école, ne peuvent pas avoir les soins corporels qu'elles seraient en droit d'exiger, et ce sont donc elles qui sont sacrifiées aujourd'hui. Dans tout ce contexte, nous devons prendre une part de responsabilité face aux conséquences de nos actions sur l'environnement, et la

loi sur l'eau que j'ai présentée en première lecture à l'Assemblée Nationale doit contribuer à une gestion saine de cette ressource, et aussi à une plus grande solidarité.

En matière de changement climatique, je rejoindrai, en fin de semaine, la réunion internationale sur le changement climatique en Afrique du Sud, ce qui constitue une nouvelle étape extrêmement importante dans la négociation sur l'après 2012 parce que les enjeux sont très sérieux, et il ne faut pas laisser retomber ce que nous avons gagné à Montréal en nous battant, les uns et les autres, très durement. Je suis donc très sensible au fait que les invités d'aujourd'hui aient compensé leurs émissions de CO₂. Bravo pour cette contribution à la lutte contre le changement climatique !

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'attends beaucoup de vos travaux, de votre mobilisation, pour faire avancer ce beau sujet qu'est le développement durable, mais qui relève, quelque part, d'un véritable défi.

Merci à vous pour votre engagement.

Discours

*de***Charles HOPKINS***Professeur à l'Université des Nations Unies,**Titulaire de la chaire UNESCO de l'Éducation pour un Développement durable*

Je suis titulaire de la chaire UNESCO pour l'éducation au développement durable, et mes recherches portent sur la manière d'impliquer les professeurs et les institutions auxquels il appartient à l'éducation pour le développement durable. Je dirige également une chaire de l'Université des Nations Unies. Mon parcours scolaire est assez traditionnel. J'ai été pendant plusieurs années le superintendant de l'université de Toronto. Mon réel intérêt pour les ESD ne se traduit pas seulement par une implication dès les débuts du développement durable, à la fin des années 60 et au début des années 70, mais également parce que je fus le chef de la Délégation canadienne qui réfléchissait à la définition de l'éducation à l'environnement. J'ai ensuite eu le privilège d'être l'une des dix personnes au monde à avoir travaillé sur le chapitre 36 de l'Agenda 21, à partir duquel nous avons commencé à nous demander ce que pouvait être l'éducation pour le développement durable. C'est la raison pour laquelle je suis souvent sollicité pour donner mon avis à la fois sur l'historique et la perspective globale dans laquelle s'inscrit l'éducation pour un développement durable

Premièrement, je voudrais féliciter la France et tous ceux qui contribuent au démarrage de cette Décennie, et ils sont nombreux. Vous êtes le premier pays ayant essayé d'introduire une perspective internationale et je vous en félicite. Le rattachement à la Francophonie est très important et nombreux sont ceux qui apprécient cette approche, à l'exemple de ceux qui se sont réunis, hier soir jusque tard dans la nuit, pour parler de ce qui se faisait dans les divers pays francophones, y compris le Canada.

Je pense que ce qui est important pour le développement durable, c'est de prendre de l'ampleur et de tous nous impliquer dans la démarche. Pour nous situer, il y a soixante millions de professeurs dans le monde ! Comment peut-on les impliquer, ne serait-ce qu'une petite partie ? Il y a des milliers et des milliers d'organisations non gouvernementales, des ministères, qu'il nous faut avoir de notre côté. Et puis, il y a l'éducation informelle par le biais des médias dont on a parlé précédemment. Comment peut-on rassembler ces personnes et les impliquer de façon constructive dans un concept à peine émergent dont nous n'avons encore qu'une vague idée ? Nous savons ce qui est non durable, et nous devons nous impliquer et commencer à travailler sur cela. Mais cela paraît surréaliste de réunir des gens pour quelque chose qui est naissant et encore vague. Quand nous entendons parler de crises dans le monde, l'on fait toujours référence à l'éducation, car nous avons besoin de plus d'éducation, de sensibilisation du public et de formations. Et qui répond à l'appel ? Vous tous. Et c'est pareil dans tous les pays, ce sont les gens de bonne volonté qui font souvent cela en dehors de leurs heures de travail et qui pensent, au fond de leur cœur, que c'est vraiment

important et qui veulent y prendre part. Et je vous en félicite, ce que je dis ici, c'est exactement ce que j'ai dit à Helsinki et au Japon, ce sont les gens bien qui font ces extras car ils en comprennent la nécessité, ils ne le font pas pour l'argent ni pour le pouvoir. D'ailleurs, dans le monde académique ainsi que dans certains domaines, il est presque risqué d'y prendre part et de publier sur ce sujet car aujourd'hui encore, il n'y a pas d'avantages à le faire. Alors merci d'être là.

Je vais essayer d'évoquer les points majeurs toujours d'actualité. Au tout début, Michel RICARD a rapidement évoqué ce qu'est l'éducation à la consommation durable, et je voudrais vous raconter une histoire que nous avons voulu introduire dans le chapitre 36. Tout mon parcours était tourné vers l'éducation environnementale et j'essayais, bien évidemment, de la mettre en avant. Un Égyptien était assis là, très discret, puis il me dit : « vous savez, l'éducation environnementale est importante mais elle est très difficile à mettre en place quand il n'y a pas d'éducation du tout ». Plus de huit cent mille enfants dans le monde n'ont pas accès à l'éducation. Plus d'un milliard d'adultes sont illettrés, principalement des femmes. Puis, il ajouta : « Alors, comment voulez-vous que nous puissions nous développer tout seuls? Laissez de côté le développement durable jusqu'à ce que nous ayons une société plus éduquée ». C'est une expérience incroyable que d'essayer d'amener le développement durable avec de tels écarts de citoyenneté, avec la démocratie, cela implique que nous devons avoir une société qui sait et qui comprend que lorsque le gouvernement promet une réduction des taxes, il promet en réalité une réduction des services. Comment peut-on s'en rendre compte ? Comment peut-on améliorer l'accès à l'éducation de base de qualité ? Pourquoi n'y en a-t-il pas ? Comment peut-on étendre l'accès au monde entier ? Quand on est en France ou au Canada, il est difficile de se rendre compte que 50 % de la jeunesse mondiale, âgés de 15 à 25 ans, vivent en Inde; 90 % des enfants en âge d'être scolarisés vivent dans les pays non développés. Donc en tenant compte de cela, cela signifie que 90 % des futurs emplois devront être dans les pays non développés, sinon il faudra nous attendre à avoir des pays développés surdéveloppés avec les conséquences que l'on peut imaginer.

L'éducation environnementale est nécessaire, personne ne demande à ce qu'elle soit restreinte, mais nous avons également besoin d'avancer et d'impliquer les autres, et ceci simplement en regardant les problèmes environnementaux, et je ne devrais pas utiliser le mot simplement. Si nous avons une éducation pour tous, quelle éducation ? Comment doivent être les futurs citoyens du monde ? Aujourd'hui, capables de faire et d'évaluer, car vos remarques de ce matin concernent principalement les valeurs et les effets, et non pas uniquement la compétitivité internationale. Comment mon pays peut-il être compétitif face aux autres pays ? Comment peut-on faire pour que notre système éducatif soit compétitif avec la Chine ? C'est une autre planète. Et cela ne concerne pas seulement les pays en voie de développement. En tant que directeur du programme, je sais combien d'étudiants nous avons manqué de sensibiliser dans les pays développés, alors pensez aux personnes non éduquées car dans leur pays, le système scolaire est adapté aux étudiants préférant l'apprentissage par la lecture, et donc ceux qui n'aiment pas lire ne vont pas à l'université, tel est le fonctionnement. Et ceux qui parmi nous sont éducateurs, et donc lecteurs, ne

comprennent pas ce problème. Et qu'en est-il des traditions orales dans le monde ? Comment peut-on travailler avec elles ?

Ce premier pari sur l'accès à l'éducation de qualité est une partie importante, nous estimons que l'éducation publique moyenne dans le monde est notée sur cinq, et à côté de cela, il y a l'Afrique, l'éducation au Darfour est approximativement de quatre mois. Qu'allons-nous faire pour le développement ? Nous ne parlons pas d'intelligence, mais pour rivaliser avec les gens du Nord qui ont accès aux universités et aux formations, ce n'est pas facile.

Maintenant la seconde partie, la plus difficile. Voyez-vous, ce sont nos pays les plus développés qui laissent les traces écologiques les plus indélébiles. Alors que faire ? Comment réorienter notre enseignement actuel ? Simplement en ayant toute la jeunesse au Nord ? Ou peut-être qu'il serait bien pour le développement que les pays en voie de développement adoptent les mêmes valeurs, compétences...que les pays du nord ? Mais que ferons-nous pour le développement durable ? Nous avons besoin de nous impliquer et comme je l'ai déjà dit, c'est un projet qui nécessite une grande implication.

Et puis, il y a un troisième acteur de l'éducation au développement durable, il s'agit de la sensibilisation du public. Comme vous le savez, les gouvernements ne dirigent pas vraiment, le premier rôle d'un gouvernement consiste à se faire réélire. Les gouvernements du monde entier soutiennent l'éducation pour le développement durable s'ils le veulent, c'est-à-dire s'ils en ont besoin pour les scrutins. Et nous devons être capables de leur en parler. Il en va de même pour le secteur privé. Il n'y a aucun intérêt pour Toyota à construire une Prius (modèle de voiture biénergie), grand break, que personne n'achètera. Les grosses entreprises de l'industrie ont besoin de deux choses pour plus s'orienter vers un développement durable : des consommateurs éduqués et une main-d'œuvre qualifiée. Tous s'accordent à dire que si une ou deux personnes font une erreur, vous pouvez détruire votre marque, votre logo. Ils sont donc très intéressés. Mais comprendre comment impliquer les médias et comment travailler sur la sensibilisation du public, et au-delà de la sensibilisation, sur la compréhension, cela nécessite encore plus de travail.

Quatrièmement, la formation. Les deux ont été mentionnés plus tôt dans la matinée : nous avons besoin de formation dans plusieurs domaines, dans les services achats, et quand nous savons comment faire et comment faire mieux, faisons-le ! Quand nous savons comment nettoyer, mettre de l'ordre dans les institutions, c'est-à-dire instaurer des règles, faisons-le ! Nous devons comprendre que l'éducation, la sensibilisation du public sur les formations n'est qu'un des nombreux outils dont nous avons vraiment besoin. La tâche paraît colossale et c'est pourquoi avec l'UNESCO, nous tentons de définir comment nous pouvons travailler avec soixante millions de professeurs sans aucun budget, car le modèle de l'éducation traditionnelle et des autres, c'est d'abord de dire que ce que vous faites ne va pas, il faut ensuite venir avec un autre modèle et vous former. Ceux qui parmi nous apportent des changements au système savent que cela marche pour 7 % des gens. C'est pourquoi nous sommes venus avec cette autre idée : au lieu d'un modèle basé sur les besoins où certaines choses ne vont pas avec vous et où nous avons besoin de vous former et de vous changer, nous

sommes venus avec un modèle basé sur les points forts. Ce modèle reconnaît chaque individu comme une contribution, vous êtes déjà bon à quelque chose, par exemple si vous êtes vraiment bon en mathématiques, comment cela peut-il contribuer à plus de futur durable ? Vous pouvez être représentant des consommateurs, avoir accès aux gens, vous pouvez être un professeur ou une ONG, vous pouvez être à la tête d'une agence gouvernementale, vous pouvez avoir des idées, la question est comment mettre tous ces points forts ensemble ? Cela veut dire que vous contribuez à partir de ce que vous êtes déjà, nous avons besoin d'éducateurs environnementaux, d'éducateurs à la consommation, à la citoyenneté, travaillant avec des historiens, des géographes, travaillant avec l'éducation formelle et non formelle. Un petit nombre nous suffirait pour essayer et visualiser les chemins que nous pouvons prendre. Je ne demanderai jamais à ce que l'éducation environnementale change son nom en l'éducation pour le développement durable, mais cela pourrait nous aider à garder nos objectifs bien en tête. Pareillement, je ne demanderai pas à l'éducation économique de changer son nom, même si le faire et s'adapter au développement durable, ainsi qu'à l'éducation environnementale, serait considéré comme un ralliement à notre cause. Mais laissons d'abord place à l'éducation économique. L'idée est que pas une personne, pas un groupe ou une discipline ne peut le faire seul. Tout le monde a un point fort qui peut contribuer, et comment peut-on construire à partir de ces points forts ? Cette semaine, les Agences des Nations Unies se sont réunies ici avec l'UNESCO, la Banque Mondiale, le PNUE afin de voir comment nous pouvons continuer ce que nous avons déjà commencé et faire plus. Avec l'appui des divers pays, à l'exemple de ce qui se fait ici.

Mais bien plus que cela, nous avons précédemment parlé des valeurs et des effets, mais connaissez-vous la Charte de la Terre ? (earthcharter.org). Elle a été écrite par plusieurs sociétés, c'est un beau texte sur les valeurs et les effets qu'il ont sur notre monde. J'en parle dans tous les pays sauf aux Etats-Unis car lorsque vous leur parlez de valeurs ou d'effets, ils sont contrariés. Toutefois, je leur dis de lire cette Charte de la Terre et de me dire quels sont les points avec lesquels ils ne sont pas d'accord. L'Association Internationale des Universités fait de l'éducation au développement durable une de ses priorités pour toutes ses universités et ses adhérents. Nous devons travailler avec la troisième académie mondiale de l'éducation internationale qui est le porte-parole de toutes les organisations de professeurs dans le monde, excepté le Conseil International des Organisations Scientifiques.

Il nous reste quelques challenges, à ceux qui veulent débattre sur la définition du développement durable. La plus belle définition que j'ai entendue vient d'un enfant, un jeune garçon qui m'a dit : « cela tient en peu de mots : suffisamment, pour tous, pour toujours ». C'est facile à retenir et le débat qui peut entourer cette définition porte sur ce que veut dire « suffisamment », « pour tous » et « pour toujours » dans notre société. Cela signifie comment peut-on impliquer les managers, comment les informer, et mettre en place des cercles d'apprentissage car comme je l'ai déjà dit, c'est une idée émergente, jusqu'à ce que quelqu'un ait toutes les réponses. Comment peut-on se rassembler, comme nous l'avons fait ces derniers jours et écouter les gens ? C'était une première, la première de toute une décennie de discussions, de croissance et d'apprentissage. Je sais la

frustration que nous pouvons, tous ressentir, de nombreux intervenants et personnes ne peuvent pas tous s'exprimer. Mais considérez vraiment cela comme la première d'une grande Décennie de discussions. Maintenant, un de nos plus grands problèmes est la prise en compte du temps, de la durée, quand toutes nos agences au budget réduit sont comme une entreprise automobile sur le point de voir ses ventes chuter mettrait tout son budget dans la recherche et le développement pour de nouveaux modèles. C'est pareil, nous devons faire progresser le développement durable et ce, sans moyens, enfin avec une réduction des moyens. L'une des choses que l'UNESCO fait et à laquelle j'ajouterai quelques directives, c'est une publication de cinq années de recherches effectuées par trente institutions du monde entier sur comment changer ces institutions.

Je vais conclure par une petite "histoire". Le budget mondial de la publicité est d'environ cinq cent milliards de dollars, cela équivaut à la valeur financière de sept guerres d'Irak, rien que pour nous inciter à la consommation. D'un autre côté, nous avons des gens qui disent soyons intelligents, nous consommons, nous achetons, mais où sont les limites ? L'idée est donc que d'un côté, nous avons des milliards et de l'autre côté, nous avons un acupuncteur, une personne avec une aiguille et cette aiguille c'est nous. Où piquer cette aiguille afin d'apporter le plus grand changement ?

Merci beaucoup de votre présence.

Discours
de
Christian BRODHAG
Délégué interministériel au développement durable

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux d'être parmi vous pour clore ce colloque qui marque l'envoi de la Décennie de l'éducation pour le développement durable.

Pendant trois jours, les ateliers ont traité de l'éducation dans les différents contextes, éducatif, agricole, professionnel, consommation, risques, territoire, et vous vous êtes consacrés à des réflexions sur différents types d'interfaces et les relations entre éducation, formation, information, en considérant notamment le rôle des médias, interfaces entre les activités de recherche, d'éducation, de développement durable, interfaces entre les générations, les jeunes, les adultes.

Suite à la déclaration de Johannesburg adoptée au Sommet Mondial de 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en décembre 2002, la résolution relative au lancement de cette Décennie, et a confié à l'UNESCO le rôle d'animer et de faire la promotion de cette Décennie. Il était donc, d'une certaine façon, naturel que cette première réunion se tienne à l'UNESCO. Je remercie chaleureusement son Directeur général, Koïchiro MATSUURA, de son accueil, et je salue également le Comité français de la Décennie animé par Michel RICARD que je tiens à remercier personnellement pour l'énergie qu'il consacre à cette cause, ainsi que tous les réseaux qui ont rendu possible cette manifestation. Je m'associe aux propos que vient de tenir Charles HOPKINS pour remercier tous ceux qui sont là, et tous ceux dont l'engagement permet de faire avancer cette cause passionnante, mais difficile.

Je dirai quelques mots brefs pour parler de la politique menée en France, et la place de l'éducation dans la stratégie nationale de développement durable.

Après une année d'expérimentation, conduite dans quatre-vingt-quatre établissements répartis dans onze d'académies, l'éducation à l'environnement pour un développement durable fait partie intégrante, depuis la rentrée 2004, de la formation initiale des élèves tout au long de leur scolarité, de la maternelle au lycée. Cette politique s'inscrit, désormais, dans le cadre de la Charte de l'environnement adoptée par la France, et est placée, depuis mars 2005, dans la Constitution au même rang que la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789. Vous en mesurez, évidemment, la solennité. Cette charte qui considère que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel crée le contexte institutionnel permettant d'éviter, selon ses termes, « *que les comportements et certains modes de production et de consommation n'affectent la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines, composantes essentielles du développement durable* ». La

charte est fondatrice, elle proclame que chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. Mais elle équilibre ce droit par un devoir qui dit que toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement. L'exercice de ces droits et devoirs, l'exercice de cette responsabilité s'appuient, à travers les articles 7 à 9, sur l'accès à l'information et à la participation, l'éducation et la formation, la recherche et l'innovation, tous thèmes qui ont été largement évoqués ici. Ces valeurs, ces objectifs sont désormais, en France, inscrits dans la constitution.

Certaines propositions d'élargissement de l'EDD, au-delà de l'éducation à l'environnement en milieu scolaire, sont en train de se faire jour, et elles seront intégrées dans l'actualisation de la stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui sera faite à l'automne, ce qui permettra à la France de se mettre en conformité avec la stratégie européenne de développement durable qui doit être adoptée, aujourd'hui même, par le Conseil de printemps. Cette stratégie européenne s'appuie sur l'éducation, et parmi ses trente pages, une est entièrement consacrée à l'éducation. Elle dit notamment : *« L'éducation est indispensable pour promouvoir un changement de comportement et doter l'ensemble des citoyens des compétences essentielles qui sont nécessaires pour parvenir à un développement durable »*. Je cite toujours : *« Le renversement des tendances non durables dépendra, en grande partie, de la qualité de l'éducation en matière de développement durable qui sera dispensée à tous les niveaux, y compris sur des questions telles que l'utilisation durable des ressources d'énergie et des systèmes de transport, les modes de consommation et de production durables, la santé, la compétence des médias, et une citoyenneté mondiale responsable »*.

La stratégie européenne demande aux États membres d'approfondir leur plan d'actions dans le cadre de la Décennie. Je demande donc formellement au Comité français de la Décennie de faire des premières propositions concrètes et opérationnelles dès la rentrée, sur la base des enseignements et des recommandations de ce colloque. Ce travail pourra être pris en compte lors de la révision de la SNDD qui sera opérée en 2008 mais, dès l'automne, nous souhaitons pouvoir intégrer des propositions dans le cadre d'une actualisation et d'une mise en conformité avec la stratégie européenne.

Sur un plan plus général, l'ensemble des processus d'éducation, de formation et d'information est aujourd'hui interpellé par le changement de cap du développement durable. La diversité des acteurs impliqués nécessite un dialogue constant et ouvert, la construction de langages communs, la co-construction d'approches nouvelles. Cette Décennie nous offre l'opportunité supplémentaire de bousculer les cloisons et les frontières, qu'elles soient disciplinaires, thématiques ou politiques. Les acteurs de l'éducation, de l'apprentissage, de la formation, de la sensibilisation ou de l'information se reconnaissent aujourd'hui acteurs de cette éducation au sens large dans toute sa signification globale et humaniste. Ces journées sont un vivant témoignage de cette dynamique qui est enclenchée. Mais la multiplicité des acteurs, la gouvernance nécessaire et donc, leurs relations, ne doivent pas entraîner la confusion. Chacun doit clairement identifier son rôle, ses missions et ses responsabilités. Il convient aussi d'identifier les thèmes stratégiques qui doivent focaliser notre action dans

l'urgence. Vous avez identifié une piste qui est d'inscrire le projet éducatif des élèves dans un projet d'établissement, on parle d'Agenda 21 de l'établissement, donc dans des pratiques au niveau de l'établissement, mais aussi sur le territoire pour retrouver une cohérence entre les différentes échelles individuelles de la collectivité ou de l'établissement, et celles du territoire. Je rajouterais une autre échelle, à l'heure d'Internet, car je pense qu'au-delà, les réseaux qui peuvent se tisser sont aussi essentiels, et la nouvelle génération est celle d'Internet et il est nécessaire d'ouvrir ces espaces pour échanger les expériences, connaître les différences et apprendre ce vivre en commun sur la planète.

Pour finir, je souhaiterais évoquer un thème essentiel qui a dû être évoqué dans certaines tables rondes, qui est celui de la culture. Elle est une évidence, ici à l'UNESCO, et par culture, nous devons entendre le sens large que lui donne Edgar MORIN dans un document intitulé « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur », un texte publié en 1999 par l'UNESCO, et qui reste une somme tout à fait essentielle. Edgar MORIN disait, dans ce texte : « *La culture est constituée par l'ensemble des savoirs, savoir-faire, règles, normes, interdits, stratégies, croyances, idées, valeurs, mythes qui se transmet de génération en génération, se reproduit en chaque individu, contrôle l'existence de la société et entretient la complexité psychologique et sociale* ». Au-delà de cette phrase, on voit bien que par culture, il faut vraiment comprendre comment fonctionne l'homme en société, et que c'est à ce niveau que l'éducation au développement durable doit toucher, et doit s'intéresser à cette profondeur de la culture. Il ne s'agit donc pas, à travers cette notion de culture, d'un pilier supplémentaire que certains souhaitent mettre, mais de la dimension essentielle des relations entretenues entre les hommes, les hommes entre eux, avec leur environnement et le sens de leur action. Il s'agit ici des êtres humains pris dans l'ensemble de leur dimension, et non simplement l'*homo economicus* qui se réduit souvent à un consommateur de l'immédiat. En recherchant un progrès qui ne se résume pas à l'augmentation des consommations matérielles, et je fais mienne cette admirable définition en cinq mots « assez, pour tous et pour toujours », en recherchant un véritable progrès collectif, le développement durable doit trouver son sens en revisitant cette notion de culture. La culture doit aussi être visitée à la lumière des connaissances scientifiques nouvelles qui doivent, peut-être dans certains cas, amener justement à changer certains de ces automatismes. La tension qu'il existe entre culture et sciences est, à mon avis, un élément essentiel du problème.

En conclusion, je souhaite citer la mémoire de deux personnes d'exception qui viennent de disparaître, et dont je sais que certains d'entre vous les comptaient au nombre de leurs amis.

Le premier est le Professeur Francesco di CASTRI, l'inspirateur et le premier Directeur du programme MAB (Man and Biosphere), réseau des réserves de biosphère de l'UNESCO, et Président du Comité de l'UNESCO pour le suivi du sommet de Rio. C'était un homme chaleureux, un homme de culture. Vous me permettez de citer ses propos : « *Le développement durable aspire à faire la synthèse, dans la pensée et dans l'action, de deux aspects également essentiels voire transcendants de la condition humaine, si bien décrite par André MALRAUX. D'une part, le mot développement évoque l'esprit d'entreprise et d'initiative qui doit caractériser, au-delà des ensembles de l'industrie, du*

commerce et des services, chaque individu tout au long de sa vie, s'il veut rester digne, et encore selon l'expression inspirée de MALRAUX, avoir vécu jusqu'à sa mort. Le développement est l'ouverture de nouveaux espaces de liberté, le goût du changement, du risque, en tant que facteur de stimulation et d'innovation, la création artistique et scientifique. C'est tout le contraire de la stagnation, de la passivité et de la résignation. D'autre part, le qualificatif de durable recouvre les espaces de participation et de solidarité avec les autres, proches et lointains, connus et inconnus, les générations futures et la nature. C'est l'aspiration sécuritaire et identitaire, la prévoyance et la défense du patrimoine naturel et culturel. Ces valeurs sont la dignité, le respect, l'équité et le droit social. C'est tout le contraire de l'indifférence et du mépris d'autrui ».

La deuxième personne que je souhaitais citer est mon ami Serge ANTOINE qui, dans les moments où il cachait à ses amis le mal qui allait l'emporter, mettait la dernière main au numéro spécial de Liaison Francophonie sur « Culture et développement durable ». Je me permettrais de citer son éditorial : « *Affirmer la place de la culture dans le développement durable c'est souligner et vraiment bien définir le développement durable, c'est reconnaître l'apport de la diversité, c'est aussi encourager la pluralité des chemins pour la définition et la mise en œuvre du développement durable, c'est casser l'idée qu'il ne comporte qu'une voie, qu'un modèle, c'est à la fois protéger l'identité d'une région, d'un pays, d'une ethnie et connaître que chacun porte en lui ses propres aspirations et ses valeurs, c'est souligner aussi que le développement durable n'est pas une norme ou une obligation, mais un acte volontaire, une fierté. [...] L'éducation est, par-dessus tout, celui des vecteurs du développement durable qui doit être le plus attentif à l'identité culturelle et à la diversité culturelle. Les différents porteurs que sont la langue – 6 000 à 7 000 langues du monde dont 2 500 sont aujourd'hui menacées –, mais aussi la plupart des disciplines liées aux sources sociales sont ouverts, par nature, à ces composantes et attentifs, aussi, aux minorités. Les systèmes éducatifs ne doivent pas les broyer. De nombreux éducateurs, aujourd'hui, font attention à éviter tout modèle unique, lamineur à la fois des aspirations profondes, des représentations et des milieux différents dans lesquels se meuvent le jeune et l'enfant. Des expériences d'éducation actives se développent dans certains pays, les éducateurs mettent en commun les bonnes pratiques, attentives à la pleine expression de l'identité culturelle pour le développement durable. »*

Je sais que la plupart d'entre vous se reconnaissent dans les voies ouvertes par ces deux pionniers qui nous ont quittés cette année.

Je vous remercie de votre attention.

Discours
de
Koïchiro MATSUURA
Directeur général de l'UNESCO

Monsieur le Président RICARD,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je suis parmi vous aujourd'hui pour la clôture du colloque international sur les avancées et perspectives de l'éducation pour un développement durable que le Comité français de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable vient d'organiser.

Je tiens à adresser mes sincères félicitations au Professeur Michel RICARD qui, en tant que Président de ce Comité, a permis à ces assises de se tenir. Au cours des trois dernières années, l'UNESCO a eu de nombreuses occasions de dialoguer et travailler avec le Professeur RICARD sur la thématique de l'éducation pour le développement durable. J'ai moi-même eu le plaisir de participer à l'ouverture du précédent colloque international coordonné par le Professeur RICARD, en avril 2004.

Votre colloque a permis des échanges fructueux entre différents partenaires et un partage d'expériences sur des bonnes pratiques issues du terrain. Des amorces de coopération entre divers participants et la mise en route de projets communs ont, par ailleurs, été lancées. C'est ainsi que j'ai participé, hier soir, au lancement de la campagne éducative conjointe de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes et de l'UNESCO qui mettra, pendant deux ans, l'accent sur l'éducation à la prévention des risques naturels en milieu scolaire. Comme vous le savez tous, l'UNESCO a été chargée par l'Assemblée générale des Nations Unies de la promotion et de la mise en œuvre de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable.

Le plan international de mise en œuvre met en avant la conception d'un monde où chacun doit avoir la possibilité de recevoir une éducation de qualité et d'acquérir les valeurs de comportement et les modes de vie requis pour un avenir viable. L'éducation pour le développement durable vise à trouver le juste équilibre entre le bien-être des hommes et des femmes, les traditions culturelles et le respect des ressources naturelles. Elle s'ancre dans la promotion et l'amélioration de l'éducation de base, la réorientation de l'éducation à tous les niveaux dans la perspective de développement durable, la sensibilisation du public et la formation. Elle s'adresse, ainsi, à tous et engage tous les espaces possibles d'apprentissage formels, non formels et informels, de la petite enfance à l'âge adulte.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Les divers ateliers de votre colloque sont une parfaite illustration de cette évolution de pensée et de pratiques. L'éducation pour le développement durable touche à toutes les disciplines, concerne tous les secteurs de la société, et peut mobiliser les différentes générations. La Décennie sera un succès si nous établissons des partenariats et des synergies entre les différents programmes et initiatives, entre les différentes organisations et les différents pays. Aucune institution, même d'envergure mondiale, ne peut parvenir seule à atteindre les objectifs de la Décennie.

Le colloque qui se termine aujourd'hui nous montre qu'il y a une place pour tout le monde dans la mise en œuvre de la Décennie, chacun avec ses idées, chacun avec ses approches et méthodologies particulières, mais tous avec le même objectif : créer un monde meilleur et adopter des comportements plus respectueux de l'environnement et des individus. L'UNESCO s'efforcera, avec votre soutien, de faire de la Décennie un espace de reconnaissance pour tous ceux qui veulent être des acteurs du développement durable. Nous mettrons tout en œuvre pour que les différents acteurs et parties prenantes puissent échanger leurs expériences et bonnes pratiques.

Permettez-moi enfin d'adresser mes félicitations au gouvernement du pays hôte de l'UNESCO pour la tenue de ce colloque international, et de réitérer la nécessité qu'ensemble, nous fassions de l'éducation pour le développement une priorité et une réalité.

Je vous remercie de votre attention.

Atelier A

L'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) dans le cadre scolaire

Sommaire

- Introduction (*Christine FAUCQUEUR, DGESCO/Éducation nationale*)
- La politique mise en œuvre par l'Éducation nationale pour généraliser l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires (*Martine LE GUEN, Sous-directrice DGESCO/Éducation nationale*)
- L'éducation à l'environnement pour un développement durable. Le point de vue de l'inspection générale (*Michel HAGNERELLE, Inspecteur général, Éducation nationale*)
- Engager l'établissement dans une démarche de développement durable (*Gérard BONHOURE, Inspecteur général, Éducation nationale*)
- Les Agendas 21 dans les collèges alsaciens (*Janie MANTELET, Conseil général du Bas-Rhin*)
- La démarche Agenda 21 au collège de Woerth (*Katia HAUDIDIER, enseignante, Lycée de Worth*)
- Les Agendas "Établissements du développement durable" dans l'Académie de Rouen (*Claude CORROYER, DAFPIC, rectorat de Rouen*)
- L'Agenda 21 de l'école Ferdinand Buisson à Grand Couronne (*Stéphanie DECULTOT, École Ferdinand Buisson, Grand Couronne*)
- L'éducation au développement durable aux Pays-Bas (*Carla Van CAUWENBERGHE, Inspectrice, Éducation nationale, Pays-Bas*)
- L'ADEME et l'éducation à l'environnement et au développement durable (*Lucien HARROUS, ADEME*)
- LE CNDP, le réseau SCÉRÉN et les ressources pédagogiques (*Patrick LE PROVOST, CNDP/Scéren*)

Animateurs :

Martine LE GUEN (*Sous-directrice DGESCO, Éducation nationale*) ; Christine FAUCQUEUR (*DGESCO, Éducation nationale*) ; Gérard BONHOURE (*Inspecteur général, Éducation nationale*) ; Michel HAGNERELLE (*Inspecteur général, Éducation nationale*).

Introduction

par Christine FAUCQUEUR (DGESCO, Éducation nationale)

Les deux présentations introductives traitent de la politique mise en œuvre par l'Éducation nationale pour généraliser l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires, l'autre consacrée aux établissements scolaires et à la mise en œuvre de démarches de développement durable dans ces établissements. Ces deux interventions seront complétées par une présentation

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

des démarches ayant cours aux Pays-Bas et permettront donc une ouverture vers les pratiques développées vers les autres pays européens.

Ensuite, seront exposés des exemples venant des Académies avec d'une part, une présentation par les représentants d'une collectivité territoriale et d'un établissement scolaire, d'un travail conduit autour du développement durable par l'Académie de Strasbourg. Ils nous montreront comment a été abordée la question de la mise en œuvre d'un Agenda 21 scolaire d'établissement. Cette intervention sera suivie par celle de l'Académie de Rouen sur le même thème.

Enfin, le troisième temps de cet atelier sera consacré aux ressources et aux partenaires avec deux interventions, l'une par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et l'autre par le Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP), qui décriront les ressources mises à disposition des établissements scolaires par ces deux établissements publics.

La politique mise en œuvre par l'Éducation nationale pour généraliser l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires

par Martine LE GUEN (Sous-directrice DGESCO, Éducation nationale)

Il faut tout d'abord rappeler que nous sommes à la fin de la deuxième année de la mise en place de la généralisation de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD), généralisation qui a débuté à la rentrée de septembre 2005. Il est donc important de centrer les propos sur le bilan de cette deuxième année.

Toutefois en préalable, je voudrais faire une brève introduction en rappelant la politique qui a présidé au contexte de décision de généralisation de l'EEDD dans le système éducatif français, et rappeler les grands principes de cette éducation.

C'est dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable adoptée par le gouvernement français en 2003 que le ministère en charge de l'Éducation nationale s'est mobilisé pour expérimenter puis généraliser cette éducation.

Cette démarche s'appuie sur des rapports produits au sein du ministère de l'Éducation nationale et en particulier sur celui rapport rédigé par Gérard BONHORE, inspecteur général de Sciences de la Vie et de la Terre, et Michel HAGNERELLE, inspecteur général et doyen du groupe Histoire et Géographie. Ceux-ci avaient fait le constat, quelques années auparavant, que les questions d'environnement étaient abordées de façon extrêmement ponctuelle dans le cadre du système éducatif et que, trop souvent, elles étaient traitées par des enseignants intéressés volontaires qui s'appuyaient sur des projets d'action éducative. Rares étaient ceux qui les introduisaient réellement dans leur enseignement. À cette époque, il est apparu nécessaire de saisir le cadre de la mobilisation interministérielle sur le développement durable pour réintroduire systématiquement cette éducation.

Une circulaire de juillet 2004 a décidé de la généralisation de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable dans les établissements scolaires français et a fixé des principes clairs qui seront rapidement rappelés ici :

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- *L'EEDD n'est pas une nouvelle discipline.* Elle doit s'ancrer sur les programmes des disciplines et trouver sa place en leur croisement afin de pouvoir donner aux élèves une progression cohérente sur un certain nombre de notions et de concepts et aider également à développer chez les élèves un certain nombre de comportements, en particulier d'éducation à la responsabilité. Aujourd'hui d'ailleurs, au niveau des collèges – nous y reviendrons plus largement avec les Inspecteurs généraux –, il se trouve que les thèmes de convergence permettent de s'appuyer davantage sur les programmes d'enseignement.

- *D'emblée, il a été fait le choix que l'EEDD concerne tous les élèves* des écoles, collèges et lycées et plutôt dans la formation générale, c'est-à-dire avec la volonté de donner la base à l'ensemble des enfants en formation initiale avant de privilégier une approche plus spécifique sur des formations spécialisées. Dans les filières professionnelles, il existe des filières de formation qui croisent les questions de développement durable ou d'environnement et d'ailleurs, sont actuellement développées. Mais le choix a été fait en 2004 de vraiment se concentrer sur la formation générale.

Les enseignants mettent en place cette nouvelle éducation à travers leurs cours, mais ont aussi la possibilité de s'appuyer sur des temps de débat existant à différents moments du cursus scolaire des élèves français, et également sur des dispositifs transversaux développés ces dernières années dans le cadre des collèges et lycées. Ils peuvent évidemment mettre en place un certain nombre d'actions éducatives à travers des projets pouvant être montés avec de nombreux partenaires.

Deux ans après cette mise en place, quel bilan pouvons-nous tirer ?

Je dirais qu'il y a des aspects extrêmement positifs. Dans un premier temps, nous pouvons penser qu'il existe toujours une forte volonté nationale pour conforter l'EEDD. De nombreuses instructions pédagogiques rappellent que cette éducation fait partie intégrante de la formation des jeunes, et notamment, tous les ans, la circulaire de rentrée préparatoire à la rentrée scolaire. Tout récemment, au mois de mai, est sortie une circulaire spécifique sur l'éducation au développement et à la solidarité internationale, un des thèmes qui porte également le développement durable.

Nous avons également dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté ce que nous appelons des parcours civiques. Une circulaire a rappelé qu'une de leurs thématiques pouvait être le développement durable. A travers diverses manifestations telles "La Semaine nationale de Développement Durable", "La Journée mondiale de l'Eau", des opérations conduites en étroite relation avec le Ministère de l'Agriculture, "Adoptez un jardin" avec le Ministère de la Culture, "Jardinons ensemble", nous avons de nombreuses opérations qui croisent les perspectives des différents départements ministériels.

Vous me direz que les instructions pédagogiques peuvent avoir un caractère incantatoire, c'est-à-dire que l'on dit au terrain : "Il n'y a qu'à faire. Nous l'avons décidé, mettez en place !". C'est tout de même une solution facile que de penser tirer un bilan à partir des simples instructions. Je crois qu'il faut souligner

que le Ministère de l'Éducation nationale a fait beaucoup d'efforts pour accompagner de façon soutenue la mise en place de cette éducation.

Comment avons-nous procédé ?

Tout d'abord, nous alimentons régulièrement une rubrique spécifique sur le site pédagogique ÉduSCOL du Ministère qui permet de porter à la connaissance du milieu éducatif, essentiellement des enseignants mais aussi des inspections, un certain nombre de réflexions concernant la mise en œuvre pédagogique. Sur ce site, figure donc une rubrique EEDD et en 2006, nous avons mis en ligne des documents d'accompagnement co-disciplinaires. Ainsi, pour aider les enseignants à trouver les points d'ancrage des programmes leur permettant de prendre appui pour développer ces questions d'environnement et de développement durable, nous les avons affichés. Cela a mis en lumière les croisements disciplinaires pouvant être faits, par exemple nous avons des thématiques telles que "alimentation et développement durable", "santé et développement durable".

Le deuxième point que je souhaitais souligner est l'élargissement des partenariats au plan national. Des conventions, des chartes ont été signées, ou sont en cours de signature, et de nombreuses actions ont été réalisées. Nous avons eu des actions expérimentales avec le Comité 21 et ainsi six agendas 21 ont été développés au sein d'établissements scolaires. Nous avons élaboré une grande exposition avec le photographe Y. Arthus-Bertrand, mais nous ne nous sommes pas contentés uniquement des supports iconographiques puisque nous avons travaillé avec des équipes de pédagogues et des corps d'inspection pour accompagner cette manifestation de fiches pédagogiques distribuées lors de l'exposition et mises en ligne sur les différents sites du Ministère. Nous avons donc fait un gros travail permettant de réinvestir au sein de la classe. Je ne citerai pas d'autres opérations menées avec le WWF, la fondation Nicolas Hulot, etc.

L'ouverture internationale a également été développée. Par exemple, nous avons reçu à Paris une délégation japonaise pour travailler sur les questions de l'énergie. Nous avons monté une formation de chefs d'établissement au Liban et avons pu, dans ce cadre, apporter l'expertise française. Enfin, nous avons eu également des demandes d'exportation de l'exposition Arthus-Bertrand vers certains pays comme la Belgique, la Suisse ou le Canada..

Ce pilotage national fort que nous avons souhaité est bien relayé au niveau local, même si la déclinaison est plus nuancée au niveau des établissements. Chaque Académie est dotée d'un responsable EEDD et d'un comité de pilotage qui travaille sur un projet stratégique se mettant en place sur trois ans. Lorsque nous avons lancé la généralisation, il nous a semblé que trois ans étaient nécessaires pour atteindre l'ensemble des établissements scolaires.

Nous sommes au terme de la deuxième année, les comités stratégiques sont en place et travaillent sur l'information, les ressources, les partenariats, mais l'on voit bien que toutes les Académies ne fonctionnent pas au même rythme. Les comités sont plus ou moins actifs et il faut les faire vivre. L'on a aussi dans quasiment toutes les Académies des professeurs ressources qui ont été nommés dans les écoles, collèges et lycées et qui apportent leur expertise pour coordonner

les travaux, pour aider dans les stages de formation. Ici aussi, le maillage est plus ou moins marqué selon les Académies.

Globalement, nous avons constaté une progression très forte pour les stages de formation. De nombreuses Académies ont démultiplié les stages de formation. Par exemple, à Poitiers, trois stages ont été programmés en 2003/2004, vingt-deux en 2004/2005 et aujourd'hui, vingt-six. À Bordeaux, six dispositifs de formation vont permettre d'offrir à des enseignants trois cent cinquante places pour se former. Dans une Académie telle que Nancy/Metz, six stages sont programmés pour le premier degré pour le seul département des Vosges. Il existe donc une forte implication au plan de la formation.

Et puis, nous avons eu pour la première fois, et ceci sera renouvelé l'an prochain, un stage à l'école supérieure de l'Éducation nationale à Poitiers. Ce stage réunissait des Inspecteurs du premier degré, des chefs d'établissement, des formateurs et des gestionnaires sur les questions de coresponsabilité.

Dans le cadre de la formation, le problème est principalement celui des formateurs pour lequel nous avons un vivier limité. Il faut travailler non seulement du côté de l'Éducation nationale, mais également s'adjoindre la collaboration d'universitaires, de chercheurs, d'associations ayant travaillé sur ces thématiques.

La production d'outils est nombreuse et concerne les trois quarts des Académies. De nombreux guides de l'enseignant ont été produits ainsi que des carnets de suivi de l'élève, des carnets d'évaluation. Nous avons également des guides des associations partenaires. L'effort porte donc sur l'identification et la mutualisation de ces outils.

De nombreux partenariats se sont formalisés avec la multiplication de chartes et conventions au niveau académique. Par exemple, Bordeaux développe un partenariat avec l'Union nationale des Industries des carrières et d'extraction des matériaux. Nous voyons bien là qu'il s'agit d'une dimension nouvelle en devenir. Bien évidemment, nous travaillons beaucoup avec les conseils généraux, les collectivités territoriales, mais aussi les représentants des autres ministères, les DIREN, les DRAF, les agences de l'eau et bien sûr avec des partenaires tels que l'ADEME, les CPI, les parcs régionaux, comme en témoigne la présence des représentants de ces diverses structures au sein de cet atelier. Or, ce travail partenarial ne peut être efficace que si nous travaillons réellement ensemble. L'Éducation nationale ne peut pas se voir proposer des programmes ou des outils "clés en main" à l'élaboration desquels elle ne serait pas associée. Sinon, il n'y aurait pas réinvestissement au sein des classes.

Si globalement, nous observons des progrès, particulièrement depuis un an, je dirais tout de même qu'il faut regarder là où les points semblent les plus délicats parce que, ainsi que je le soulignais précédemment, toutes les Académies ne marchent pas au même rythme. Cela peut aller d'un engagement très fort, comme à Poitiers ou à Besançon où il existe un axe sur les questions du développement durable inclus dans le projet de l'Académie contractualisé avec l'administration centrale du Ministère de l'Éducation nationale, comme procéder

d'une certaine frilosité, voire d'indifférence, dans d'autres Académies. Il reste donc beaucoup de chemin à faire.

Les points que je voudrais évoquer rapidement concernent d'abord la diversité d'implication des différentes disciplines et là, peut-être que les Inspecteurs généraux pourront nous aider à mobiliser l'ensemble de leurs collègues. Il est vrai que nous restons sur des schémas assez traditionnels, c'est-à-dire que pratiquement dans tous les niveaux d'enseignement, les Sciences de la Vie et de la Terre, l'Histoire et la Géographie, un peu les Sciences Physiques. Les Lettres, l'Éducation Physique et Sportive, les Mathématiques sont présentes mais curieusement, nous avons peu les Sciences Économiques et Sociales. Or si nous souhaitons aller vers le développement durable, le volet économique et social doit être présent et nous avons là une perspective à développer dans l'avenir, particulièrement dans les lycées.

Les thèmes abordés sont souvent traditionnels : l'eau, l'énergie, les déchets, toujours la pollution. Il faut pouvoir aller au-delà, faire évoluer les pratiques des enseignants pour aborder de façon beaucoup plus cruciale les questions du développement durable en évitant de s'appuyer systématiquement sur l'étude de l'environnement. Cette remarque concerne également nos partenaires dont les démarches sont également souvent centrées sur les questions d'environnement. Il faut donc que ces partenaires changent de pratiques afin de nous aider à changer les nôtres de façon à passer des questions environnementales à une vraie prise en charge des questions du développement durable.

Il est à souligner également la frilosité, parfois le refus, de certains enseignants qui n'ont pas toujours bien compris leur rôle face à la problématique du développement durable. Pour certains, elle rompt avec la question de la neutralité et je crois que, sur ce point bien précis, il va falloir leur expliquer que notre approche n'est ni militante ni moralisatrice, mais vise plutôt à éduquer nos enfants à l'esprit critique, au choix et qu'ils doivent donc travailler en ce sens. Une première étude de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) réalisée au lendemain du lancement de la généralisation a montré que nombre d'enseignants étaient extrêmement réticents. Certains d'entre nous étaient au démarrage de cette généralisation et nous constatons que au cours des deux années écoulées, la situation a beaucoup et favorablement évolué.

Enfin, je crois qu'il ne faut pas se limiter à quelques gestes éco-responsables au risque d'entrer dans des dérives. Notre but est d'aider les élèves à développer une éducation au choix mais aussi à l'action. Comme cela a été dit ce matin, en assemblée plénière, il faut aller vers cette voie.

Lors de cet atelier, nous aborderons longuement des projets d'établissement dont le développement devrait aider les élèves à se repérer afin de voir la cohérence d'ensemble de l'apprentissage de notions au travers des disciplines et de l'exemplarité des adultes. La façon dont est abordée au sein d'un établissement scolaire la question du projet d'établissement peut refléter un certain nombre de questions du développement durable.

Deux actions m'ont semblé particulièrement intéressantes cette année.

- Au Ministère, nous avons un comité national de la vie lycéenne qui regroupe les trente représentants académiques des délégués lycéens qui sont élus et représentent leurs camarades. Cette année, ils ont travaillé sur la question du développement durable avec la perspective d'élaborer une charte. Elle est tout à fait modeste, mais elle existe et a été diffusée dans les Académies. Discutée actuellement dans les conseils académiques de la vie lycéenne, elle sera adaptée au contexte local et ensuite, renvoyée dans les établissements scolaires pour qu'ils se l'approprient. Tout récemment, l'Académie de Nancy/Metz a réalisé la mise en place de cette charte le 31 mai 2006.

- A noter également que l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS) a organisé des jeux devant se tenir dans les dix jours qui viennent et dont l'axe fédérateur, cette année, est le développement durable. Il y aura une exposition, deux conférences, des animations. Nous voyons que le lien sport et développement durable est aussi quelque chose de très important.

En conclusion, je dirais qu'il est difficile de quantifier exactement l'impact de cette généralisation au sein des établissements, mais il est permis de penser, qu'en seulement deux ans, l'Éducation nationale a fait de nombreux progrès. Cette évolution reflète également sans doute ce qui se passe dans l'opinion publique.

Le dernier sondage réalisé pendant la "Semaine nationale du Développement Durable", au début du mois de juin 2006, montrait que 50 % des Français connaissaient le terme "développement durable", que 40 % en connaissaient le sens alors qu'il y a deux ans, ils n'étaient que 9 % à être sensibilisés à ces questions. Ceci est la preuve que si nous sensibilisons, éduquons, formons, nous pouvons obtenir de nombreux progrès en peu de temps.

A l'heure actuelle, l'EEDD doit permettre l'acquisition de savoirs, de connaissances mais aussi aider à développer chez les élèves de comportements responsables, qu'ils soient individuels ou collectifs. Je crois que l'Éducation nationale et son système éducatif ont un véritable défi à relever et qu'il faut poursuivre et renforcer cette mobilisation.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable.

Le point de vue de l'Inspection générale

par Michel HAGNERELLE (Inspecteur général, Éducation nationale)

Je voudrais, en complément de ce premier bilan établi par Martine LE GUEN, donner quelques éléments de point de vue de l'Inspection générale que nous représentons ici avec Gérard BONHOURE. Il s'agit d'un point de vue de pédagogues, de personnes en contact étroit avec les disciplines, les programmes, les professeurs et les établissements. Ensuite, je voudrais dégager un certain nombre de perspectives.

Il y a trois ans, en 2003, quand nous avons engagé cette réflexion qui a débouché sur une circulaire extrêmement importante parue en juillet 2004, nous nous étions dit que l'objectif de généralisation était ambitieux, que la machine était lourde à entraîner et qu'il nous faudrait beaucoup de temps. Les deux années qui

nous séparent de la parution de cette circulaire ont permis de constater une avancée extrêmement rapide.

Nous pouvons affirmer que nous sommes sortis des cercles des passionnés et des initiés. Dans notre rapport, Gérard BONHOURE et moi-même avons observé en 2003, qu'après trente ans d'éducation à l'environnement seuls 5 à 10 % des élèves recevaient une formation convenable. Ailleurs, ce n'étaient que des éléments très ponctuels. Aujourd'hui, la généralisation est en marche avec des bases solidement installées. J'en vois au moins cinq.

Si nous nous plaçons d'un point de vue disciplinaire, la première base est une mobilisation forte des ressources de formation dans les Académies. Avec Gérard BONHOURE, nous avons participé à de nombreux colloques académiques et je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup d'Académies qui n'aient organisé des colloques importants et fédérateurs. On a vu ensuite une multiplication des formations destinées aux enseignants quasiment dans toutes les Académies. Nous sommes même allés à l'étranger, que ce soit au Liban pour participer à un rassemblement des enseignants du réseau d'établissements français de la mission laïque, ou à Lima au Pérou ; à Lima, nous avons pu réfléchir de manière approfondie, avec les enseignants des treize établissements de l'AEFE, sur la façon d'aborder les questions d'éducation au développement durable dans l'ensemble de l'Amérique du Sud. La formation est donc elle aussi en marche, elle est indispensable et incontournable.

La deuxième base est une mobilisation des disciplines. Cet engagement avait été pris il y a deux ans, lors du colloque d'avril 2004, quand nous avons dit que la généralisation devait passer obligatoirement par les disciplines, c'est-à-dire par ce qui est enseigné par tout le monde et à tout le monde. Encore fallait-il que les disciplines suivent. Ceci est en bonne voie et cette mobilisation disciplinaire comporte deux volets.

Un premier volet qui consiste, au fur et à mesure que des programmes nouveaux sont écrits et publiés, à y intégrer explicitement les questions d'environnement et de développement durable. Martine LE GUEN citait les programmes des disciplines scientifiques des collèges qui sont tout récents et tout juste appliqués. Quand nous regardons ces programmes, de nombreuses entrées nouvelles sont inscrites dans plusieurs disciplines : SVT et Physique-Chimie et par certains aspects Mathématiques et Technologie. A ceci s'ajoutent les thèmes de convergence qui permettent un croisement disciplinaire de ces programmes de collège. Ces thèmes s'inscrivent pratiquement tous dans l'éducation au développement durable, que ce soit l'énergie, l'environnement et le développement durable, les climats et la météorologie, la santé ou encore la sécurité : ce sont autant de programmes nouveaux qui intègrent ces nouvelles orientations.

En Histoire et Géographie, on a lancé la réécriture de nouveaux programmes ; on boucle notamment la rénovation des programmes des séries technologiques dans lesquels sont intégrés les questions touchant à l'environnement et au développement durable; par ailleurs, dans les prochains jours, vont être engagés de nouveaux programmes de collège et de nouveaux programmes de BEP et de

BAC Pro dans lesquels seront inscrites aussi des questions d'environnement et de développement durable.

Parallèlement, concernant les programmes actuels, engagement avait aussi été pris de les accompagner par une lecture avec une vision « EEDD ». Pour cela, Gérard BONHORE pilote, depuis un an, un groupe pluridisciplinaire à la DGESCO. Ses premières productions figurent, sous forme de grilles, sur le site Eduscol du Ministère donnant aux enseignants des idées sur la façon dont on peut redonner une vie aux programmes existant grâce à des problématiques nouvelles. Ce travail est largement engagé et sera finalisé avec un certain nombre de zooms sur certaines thématiques telles "Aléas, risques et développement durable", "Bois, forêts et développement durable", et avec des croisements disciplinaires sur "Alimentation et développement durable", « CO₂ et développement durable ».

La généralisation ne réussira que si nous inscrivons naturellement les questions de développement durable dans l'enseignement quotidien. Cette démarche doit être usuelle et non pas exceptionnelle.

La troisième base, c'est qu'au-delà des enseignements et des programmes, les projets continuent à se développer. Mais nous avons souhaité que ces projets soient, petit à petit, inscrits plus clairement dans la politique générale du Ministère. Nous avons remarqué en 2003 que beaucoup de projets se développaient partout, mais parfois de manière très désordonnée et autour de problématiques qui ne correspondaient pas forcément à des approches pertinentes des questions d'environnement. Ces projets sont actuellement recentrés avec des partenaires qui essaient aussi de faire évoluer leurs problématiques autour de ce qui nous semble prioritaire.

La quatrième base est la mobilisation des partenaires. Les partenaires, innombrables dans le domaine de l'environnement et du développement durable, sont en train de réfléchir, avec nous, à la réorientation d'un certain nombre de leurs démarches et outils.

La dernière base qui nous semble très importante est une mobilisation du monde universitaire. L'on observe une multiplication des publications consacrées à l'environnement et au développement durable venant de spécialistes et l'on voit apparaître des outils actualisés et rénovés qui reposent sur de solides bases scientifiques. Globalement, l'Université commence à s'intéresser au développement durable et ceci est très satisfaisant. Un exemple révélateur est celui du "Festival international de la Géographie" qui a lieu chaque année à Saint-Dié-des-Vosges. Nous y avons inscrit "*Les rendez-vous du développement durable*"; chaque année, les universitaires géographes viendront à Saint-Dié confronter l'évolution de leurs idées et de leurs travaux. C'est une avancée considérable.

Un autre exemple, toujours dans le domaine de la Géographie, est celui du concours de l'agrégation. Dans les deux dernières années, ont été inscrites parmi les questions majeures de l'agrégation de Géographie : les « risques » et « ville et environnement ».

Voilà sur quelles bases la généralisation est en train de se faire. Il ne faut toutefois pas se cacher qu'il y a encore un long chemin à parcourir.

Quelles perspectives, quel avenir à notre action ?

Je verrais les choses en deux temps. Le premier est l'année qui vient ; elle constitue notre troisième année de la première phase de généralisation. Nous allons y développer notre action autour de cinq axes :

- Le premier est de consolider les structures de pilotage académique. Le souci du ministère est d'aider chaque Académie, et notamment celles qui peinent à avancer, à structurer son projet et ses réseaux.

- Le deuxième projet est d'élargir le travail co-disciplinaire. Les efforts ont surtout porté sur deux blocs disciplinaires : SVT et Histoire-Géographie. D'autres disciplines sont en train de les rejoindre ; le souci, dès la prochaine année est de travailler davantage sur le premier degré et vers d'autres disciplines telles que Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Économie-Gestion ainsi que vers les disciplines professionnelles où existent déjà des enseignements sur l'environnement et le développement durable.

- Le troisième axe, pour 2006-2007, est d'élargir l'éventail des thématiques abordées avec, notamment, l'organisation en février 2007 d'un colloque national "Ville et développement durable" à Amiens.

- La quatrième entrée est de faire le point, avec les partenaires, sur l'adaptation des outils et des politiques partenariales aux orientations données à notre système éducatif. Ce n'est pas si simple car l'on doit renoncer à certains outils. Des outils nouveaux sont à repenser, à privilégier ; il y a là un gros travail à faire avec les partenaires.

- La cinquième entrée est de soutenir des publications et ressources documentaires s'inscrivant dans notre politique de développement durable. Deux exemples : avec Gérard BONHOURE nous réfléchissons avec la direction de la Technologie à un projet de publication de six CDROM par une association d'éditeurs afin de donner des outils nouveaux actualisés aux enseignants de tous niveaux sur le développement durable ; l'autre exemple est que *La Documentation photographique* va publier, à l'automne, un numéro intitulé "Le développement durable, enjeux géographiques".

A moyen terme, quelles perspectives pouvons-nous donner à l'action de notre Ministère ?

Dans le courant 2007, il faudra réfléchir à une deuxième phase de généralisation. Je proposerais trois pistes possibles pour bâtir cette deuxième phase de généralisation :

- Clarifier ce que l'on entend par le terme "*éducation à*". Nous avons eu récemment une réunion avec nos collègues de l'INRP sur ce thème et nous avons pris l'exemple de l'Éducation au Développement Durable pour réfléchir à ce qu'elle pouvait représenter dans les "*éducations à*". En quoi l'EDD correspond-elle à des objectifs fondamentalement éducatifs ? Il est très important que nous réfléchissions à cela parce que lorsque nous parlons d'EDD, le premier mot est

"éducation". Qu'est-ce que cela signifie? Nous avons certainement encore beaucoup à travailler à ce volet "éducation" appliqué au développement durable. Dès à présent nous avons distingué dix objectifs :

1. Former au regard critique et au questionnement.
2. Passer de l'affectif et du catastrophisme au raisonné.
3. Apprendre à contextualiser ces questions dans le temps et dans l'espace.
4. Intégrer toutes les problématiques du complexe.
5. Éduquer à l'incertitude et au doute scientifique.
6. Initier à la démarche prospective.
7. Éduquer au choix, à la responsabilité et à l'engagement.
8. Initier au partenariat.
9. Appréhender toutes les dimensions du/des politique(s) dans l'EDD
10. Éduquer aux valeurs parmi lesquelles la solidarité, la justice, l'équité, ...

- Le deuxième terrain de réflexion pour l'avenir est d'inscrire clairement l'éducation à l'environnement dans le développement durable. La perspective est de passer de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) à l'Éducation au Développement Durable (EDD).

Ce glissement de terme traduit, tout naturellement, les évolutions des réflexions et des pratiques de ces dernières années qui se sont faites en trois étapes rapidement résumées. Dans les années 80 ou 90, nous travaillions, les uns et les autres, sur l'éducation à l'environnement. Le travail réalisé au début des années 2000 avec la DGESCO, et avec mon collègue Gérard BONHOURE, nous avait conduits à définir notre action dans le cadre d'une éducation à l'environnement pour un développement durable. Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il est naturel et nécessaire que le volet "environnement" trouve toute sa place dans l'ensemble des perspectives de développement durable.

Ce passage a plusieurs avantages :

Le premier est de se mettre en conformité avec les démarches conduites dans les autres pays, notamment européens. Lors de cet atelier, on a pu constater que de nombreux autres pays ont passé déjà le cap, notamment en référence à la "Décennie des Nations unies". Cela ne remet aucunement en cause toute la place que l'on accordera dans cette EDD au volet "environnement".

Le deuxième avantage est qu'il s'agit de nous situer plus directement dans une démarche prospective et d'actions. Le développement durable est plus volontaire, plus prospectif, plus tourné vers l'action.

Le troisième avantage est que cette entrée dans l'EDD nous permet d'enrichir considérablement les thématiques et problématiques sur lesquelles nous travaillons depuis des années : sur les ressources, l'eau, les changements climatiques, la biodiversité, la ville...

Cet élargissement est tout à fait nécessaire dans le contexte du développement durable. Aucune problématique traitée dans le domaine environnemental ne peut se passer d'une perspective économique ou sociale, c'est-à-dire des deux autres

volets du développement durable. D'ailleurs, ce passage est naturel et inscrit depuis longtemps dans nos objectifs comme en témoignait déjà, en 1977, la circulaire qui avait fondé l'éducation à l'environnement en France : "*L'environnement peut être défini comme l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines.*" C'était en 1997 et les trois volets du développement durable y étaient déjà exprimés même si l'on ne cite pas le terme de "développement durable ; cette définition a d'ailleurs été reprise dans la circulaire de 2004.

Ce passage naturel nous ouvre de nombreuses perspectives. Je citerai deux exemples de problématiques plus ouvertes.

- D'abord, tout le travail sur les villes et le développement durable. Actuellement, plus de la moitié de l'humanité vit dans les villes et les questions de développement y sont cruciales. La Ville d'Orléans a mis en place un Agenda 21 très intéressant La Ville s'engage pour le développement durable à travers des propositions citoyennes et des actions, sur six thématiques importantes : *vivre autrement, réduire les exclusions, habiter autrement, se déplacer autrement, favoriser un autre développement, revivifier la démocratie.*

- Le deuxième exemple est le Centre National de Recherche Scientifique - CNRS, qui, dans son journal de juin 2006, traite la question de " Vivre la ville – Des clés pour mieux vivre la ville", avec cinq problématiques intéressantes : *rendre la ville à l'homme, un toit pour tous, pas de quartier pour les ghettos, la fin du tout automobile, cap sur la ville verte.*

Un autre domaine touche aux approches différenciées des questions de développement dans les pays du Nord et dans les pays du Sud. A Lima, je me suis vite aperçu que la façon dont j'abordais l'EDD avec mes « yeux » du Nord était en décalage par rapport aux réalités que j'observais localement. Nous avons vraiment intérêt à repositionner notre vision parce que les questions de développement durable se posent gravement et différemment dans les pays du Sud.

Voilà quelques pistes en gestation et en réflexion auxquelles s'ajoute la nécessité d'inscrire l'éducation au développement durable dans les territoires de l'élève.

**Engager l'établissement
dans une démarche de développement durable**
par Gérard BONHOURS (Inspecteur général, Éducation nationale)

Dans cette deuxième année de la généralisation, la mise en route de l'EEDD est maintenant bien avancée sur deux points :

- **l'ancrage disciplinaire**, largement soutenu dans les Académies par les Inspecteurs pédagogiques régionaux et au plan national par l'accompagnement mis en ligne sur le site Eduscol ;

- **Le pilotage académique** grâce au travail de groupes de pilotage et de responsables clairement identifiés.

Les projets, qui constituaient antérieurement la base essentielle de « l'éducation à l'environnement », continuent aussi de vivre, mais on perçoit que leur intégration dans une démarche plus globale se développe.

Une autre approche émerge avec force : la mise en œuvre de démarches de développement durable dans la vie et le fonctionnement des établissements. Le nombre des actions engagées et les demandes d'accompagnement croissent.

Quelles en sont les raisons ?

Il s'agit en fait d'une avancée logique qui s'explique aisément par la convergence de plusieurs impulsions et qui permet de comprendre pourquoi il faut encourager et accompagner cet engagement.

Précaution de langage, il faut entendre ici établissement au sens large, c'est-à-dire incluant les écoles, et non l'établissement au sens restrictif « d'établissement public ».

Engager les établissements dans une démarche de développement durable : une démarche logique

Des impulsions liées au contexte

Le volet « état exemplaire » de la Stratégie nationale du développement durable peut naturellement s'appliquer aux structures relevant de l'éducation nationale et les impliquer dans des démarches de gestion dite « éco-responsable ». Celle-ci ne peut se faire qu'en relation avec les collectivités territoriales, régions, départements, communes, qui sont partie prenantes dans leur fonctionnement.

La circulaire fondatrice de l'EEDD mentionne cette nécessité de travailler à l'échelle de l'établissement, ce qui souligne l'importance accordée à la dimension éducative qui peut y être développée.

Cette impulsion s'inscrit aussi dans une logique internationale matérialisée à l'échelle européenne par la convention de Vilnius sur l'Education au développement durable. L'échange de regards avec d'autres pays européens très engagés dans le processus s'avère de ce point de vue enrichissant. Mme Carla Von Cauwenberghe, inspectrice de l'éducation nationale des Pays-Bas, apportera des éléments à cette réflexion en montrant jusqu'à quel point l'évaluation des établissements peut se faire dans un optique de développement durable.

D'autre part, de nombreuses des régions, des départements, des communes, ont engagé des politiques territoriales adaptées à leurs problématiques et s'adressent directement à l'École. Les incitations à mettre en œuvre des pratiques de développement durables se multiplient ; des actions partenariales permettent de mettre en œuvre de véritables synergies. Pour les collègues de la région Alsace vous sera présentée l'exemple d'une démarche d'agendas 21 en collèges par des responsables de la Région et de l'Académie. Des responsables de Seine-Maritime déclineront cette démarche pour les écoles. L'opinion publique est également de plus en plus sensible à cette approche, même s'il reste du chemin à parcourir,

comme ce colloque le montrera sans doute. *Parce que l'établissement est un lieu naturel de mise en œuvre de l'EEDD*

Peut-être ce mouvement s'enclenche-t-il aussi parce qu'il s'inscrit dans un logique imparable.

- **L'établissement propose des situations réelles** permettant d'analyser, de décider, d'agir, dans une intention de développement durable. Il achète, consomme de l'eau, du papier, de l'énergie, produit des déchets... On y prend en compte les risques, on s'y intéresse à la santé. L'établissement est un lieu de « développement durable » ;

- **L'établissement est un système complexe**, avec ses acteurs, ayant chacun leurs intérêts parfois divergents. L'harmonie du fonctionnement, le développement du système doit en être lui-même durable, ce qui invite, et c'est déjà souvent le cas sans le conceptualiser ainsi, à adopter des attitudes et des comportements souvent mis en exergue lorsqu'on pense "développement durable". L'établissement peut être par exemple un lieu de mise en pratique de formes de "démocratie participative".

- **L'établissement ou l'école sont des lieux d'exercice de la citoyenneté**, donc entre autres de "l'éco-citoyenneté" - s'il est toutefois pertinent de fragmenter la citoyenneté - c'est à dire des lieux dans lesquels l'éducation peut s'appuyer sur des gestes concrets, quotidiens, partagés entre les élèves, les professeurs, les personnels techniques et administratifs.

L'établissement est donc un lieu dans lequel on peut "apprendre à agir" au quotidien, appliquer des "méthodes de développement durable", en associant la totalité des acteurs de l'Ecole dans l'action, la participation, l'éducation.

Parce que c'est une nécessité logique

Une nécessité, déjà face à la réalité des enjeux. On conçoit aussi aisément la nécessité pour un établissement de se penser comme un "système durable", en cohérence interne et en cohérence vis-à-vis de son environnement. La connaissance des besoins, des forces d'un territoire peut éclairer différemment et en positif la façon de penser, par exemple, son offre de formation et d'orientation.

Enfin, techniquement, la multiplicité des entrées que propose l'EEDD (disciplines, croisement des disciplines, projets) impose une mise en cohérence et des articulations envisageables seulement avec une vision globale de l'établissement, et de l'établissement dans son environnement.

Les différents niveaux de projets constituent des outils puissants d'articulation correspondant aux différents niveaux de travail :

- projets intradisciplinaires ;
- projets interdisciplinaires intra-classe ;
- projets interclasses internes à l'établissement ;
- projets ouvrant l'établissement sur l'extérieur (local, national, ou international).

Quoi de plus naturel dès lors que de voir des établissements souhaiter s'engager d'une façon explicite, en rationalisant des démarches qu'il pratiquent souvent

sans les flécher "développement durable"? Dès lors émerge une demande d'accompagnement. Comment s'engager dans une démarche de développement durable ? Sur quels types d'actions ?

Comment les établissements peuvent-ils s'engager dans une démarche de développement durable ?

Cet engagement peut revêtir des formes différentes.

La démarche de « gestion éco-responsable »

La gestion écoresponsable en constitue un des maillons. Elle s'applique à des objectifs concrets concernant en particulier les points déjà cités : bâti, énergie, eau, déchets, achats (*cf.* le guide d'achat public publié par le MINEFI – ministère des Finances) Ses effets peuvent en être mesurés quantitativement : quantité de déchets triés (réduire recycler réutiliser), de papier utilisé, d'électricité dépensée. Il peuvent se traduire par des économies... ou parfois par des surcoûts mais qui sont alors le résultat d'un choix.

Cette approche présente des avantages :

- elle est très concrète et nécessaire ;
- l'effet peut se mesurer ;
- la gestion écoresponsable correspond à une demande forte de collectivités territoriales qui en font un axe de leurs politiques cohérent avec la SNDD ;
- elle permet de solliciter tout le personnel de l'établissement ;

Elle présente des risques et des faiblesses

- elle ne doit pas se limiter à l'éco-diagnostic et à des objectifs seulement techniques ou économiques sans dimension réellement éducative : on risque de seulement « faire du DD » sans faire « d'EDD » ;
- les thèmes sont en nombre finis, et une fois les actions engagées, ne plus être aussi stimulants par manque de nouveauté ;
- les ancrages dans les enseignements disciplinaires sont eux aussi en nombre fini et limité ;
- le risque n'est pas absent de se limiter à « inculquer des comportements » au lieu de véritablement « apprendre à agir ».

La démarche de type "Agenda 21"

La démarche de type "Agenda 21" inclut l'écoresponsabilité, mais l'étend à d'autres approches et contextualise les actions d'une façon plus large. Ainsi dans les propositions d'Agenda 21 de la région Alsace, trouve-t-on : la santé et le bien-être, l'engagement social, la coopération locale et internationale, les prises en compte et la prévention des risques, les transports...

Plus globale, plus riche, elle expose moins aux faiblesses présentées sur la seule démarche « éco-responsable » prise dans son sens le plus restrictif. Elle est centrée sur l'établissement et sa vie, ce qui est un élément de cohérence.

Une démarche plus ouverte sur le territoire et l'extérieur de l'établissement :

Mais on peut envisager que les actions en EDD portent sur des sujets qui concernent d'autres points que la vie de l'établissement et ouvrent le regard de l'élève sur le territoire de l'établissement qui est surtout le territoire de l'élève.

Deux exemples :

- "Manger bio"... un sujet souvent abordé, ne peut constituer qu'une approche « d'image », si elle ne s'appuie pas d'abord sur la connaissance des besoins de l'organisme, des aliments, et si l'on ne sait pas à quoi correspond, de base, l'idée de « savoir bien se nourrir ». Il faut également savoir pourquoi certaines façons de produire peuvent, au regard des besoins, présenter un avantage. Dans la Drome, le conseil général soutient une politique de développement de l'agriculture biologique, et propose aux établissements un accompagnement, autour par exemple de « bars à fruits » destinés à remplacer les distributeurs de produits sucrés désormais interdits dans les établissements. Le projet devient alors cohérent avec l'éducation à la santé, la compréhension d'un objectif du territoire... et avec les économies d'énergie ou la production de carbone puisque l'approvisionnement est local.

- La revue économie et management (CNDP) dans son numéro sur le développement durable cite l'action d'un établissement de Boursefrand qui a rédigé des propositions de réglementation à propos des friches littorales de l'estran, propositions qui ont été reçues avec beaucoup d'attention par les responsables territoriaux. On sort là totalement de l'établissement, mais dans un action réelle et de proximité, débouchant sur une action concrète.

On pourrait en citer d'autres portant par exemple sur le tourisme (collège Giono au Beausset), où les panneaux du sentier ont été conçus et réalisés par les élèves.

L'avantage de cette ouverture réside dans la multiplicité des possibilités qui permet :

- un renouvellement plus aisé des thèmes abordés ;
- l'identification de points d'ancrage dans les programmes permettant d'alimenter des situations d'enseignement, de cours ou des projets.
- de s'adapter au contexte tout en respectant les objectifs nationaux qui relèvent des concepts ou des méthodes ;
- de développer des partenariats adaptés, à géométrie variable allant de la ressource documentaires à la rétroaction (comme dans le cas de Boursefrand), ce qui permet de développer une véritable dimension « d'éducation au partenariat » ;
- la connaissance des perspectives de développement du territoire peut aussi contribuer à l'éducation à l'orientation en permettant à l'élève de mieux connaître les possibilités offertes et d'y inscrire son avenir sans bien sûr le soumettre à de seules perspectives à court terme.

Faiblesse : cette approche touche essentiellement les élèves et les professeurs, et potentiellement moins les personnels techniques et administratifs.

• **L'établissement en démarche de développement durable (E3D) : une approche globale**

On connaît les intérêts de la biodiversité. La combinaison de ces trois approches, complémentaires par leur diversité, doit permettre « d'agir développement durable » tout en éduquant, et d'éduquer en agissant.

Cette diversité doit permettre aux établissements de trouver par un assemblage adapté, la meilleure adéquation entre leurs besoins, leurs possibilités, et la culture générale de l'établissement.

Pour traduire cette diversité d'approche, pour ne pas introduire de norme ou de hiérarchie entre ces entrées, nous proposons aujourd'hui une formule : celle "d'**établissement en démarche de développement durable**"... **E3D** pour faire court...

Démarche, car cet engagement ne se conçoit qu'en mouvement, en évolution.

Les outils, les dispositifs permettant d'appuyer cette démarche existent pour l'essentiel ; il reste certainement à les articuler :

- à l'intérieur de l'établissement, où les conseils d'enseignement, les CDI, les CESC et certainement le nouveau « conseil pédagogique » le permettent ;
- l'établissement et le territoire grâce à l'action des chefs d'établissement, des CASU définis comme étant des « interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales », le conseil d'établissement etc...

Les projets, présentés initialement comme "la deuxième jambe de l'EDD", peuvent jouer ici pleinement un rôle d'articulation et de mise en cohérence entre les enseignements disciplinaires et la démarche de l'établissement, en se déclinant, selon les choix et les nécessités selon différentes géométries

- projets intra disciplinaires
- projets interdisciplinaires dans une classe
- projets interdisciplinaires ou inter catégoriels portant sur une problématique interne à l'établissement
- projets ouvrant l'établissement sur son territoire.

Voici donc la nouvelle piste que l'éducation nationale ouvre résolument. Vous en avez entendu les intentions, et quelques éléments concrets de sa mise en œuvre.

Dans "Ecce Homo", Nietzsche écrivait : "*Personne ne peut entendre des choses, y compris dans les livres, plus qu'il ne sait déjà. Ce à quoi on n'a pas accès par l'expérience vécue, on n'a pas d'oreille pour l'entendre*".

Paradoxe apparent.

Au sein de l'établissement, il est possible de créer les conditions nécessaires pour que les élèves vivent des expériences qui leur permettront « d'avoir ces oreilles » pour entendre, ce qui leur permettra, par l'action, de se construire et de construire leur citoyenneté.

Les Agendas 21 dans les collèges alsaciens

par Janie MANTELET (Conseil général du Bas-Rhin)

L' action présentée a démarré début 2005 et a été menée dans le Bas-Rhin pour mettre en place des Agendas 21 dans les collèges alsaciens. L'on a vu apparaître des Agendas 21, souvent dans des collectivités locales, dans les communes, les départements, les régions. Donc, pourquoi pas, des Agendas 21 à l'échelle de l'établissement avec pour objectif de construire ensemble, au niveau de la communauté du collège, un plan d'actions en faveur du développement durable, à l'échelle de l'établissement.

Partant de cette idée, nous nous sommes dit qu'il était nécessaire de constituer un groupe de travail pour élaborer un guide de mise en place d'Agendas 21 dans les collèges. Ce groupe comportait des représentants du Conseil général du Bas-Rhin et des représentants de l'association strasbourgeoise Éco-Conseil qui forme des éco-conseillers. Ce groupe de travail a été placé sous la responsabilité d'un comité de pilotage intégrant le Conseil général du Bas-Rhin mais aussi, le Rectorat, l'Inspection d'Académie et des représentants de collèges, et ce pour s'assurer que notre méthodologie ne serait pas très théorique et donc, complètement décalée par rapport à la réalité d'un établissement.

Nous sommes partis de façon très classique des trois axes du développement durable, mais aussi de la participation de tous que nous avons tenu à mettre au centre des débats. A ce niveau-là, il est important de bien dire dès le départ qu'un Agenda 21 est une démarche participative de l'ensemble de la communauté du collège. Celle-ci n'est pas limitée à l'équipe enseignante et aux administratifs et l'idée était donc bien de fédérer, autour d'un projet commun, les personnels administratifs, techniques, les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, et pourquoi pas, des représentants des communes ou collectivités territoriales.

Aujourd'hui, cette démarche n'est pas normalisée car rien ne définit clairement et précisément ce qu'est un Agenda 21. Elle est forcément volontaire et il n'a jamais été question d'imposer la mise en place d'un Agenda 21 à tous les collèges du Bas-Rhin. L'idée est de tester, sur la base du volontariat, une méthodologie surtout adaptée aux réalités et aux moyens et inscrite dans les dynamiques locales.

Dès le départ, le comité de pilotage a voulu intégrer ce projet dans l'existant, partant du principe qu'il se fait déjà beaucoup de choses dans les établissements, que nous avons de nombreux dispositifs d'aide sur le territoire permettant d'avoir accès à des animations, des associations. Il nous semblait important que ce projet intègre tout cela et en tienne compte.

L'autre point qui semblait important est que l'on était dans une logique d'éduquer par l'action plutôt que de manière théorique. L'éducation au développement durable, certes, mais en essayant d'amener les gens à agir et à comprendre concrètement ce que cela veut dire, en ne restant pas dans la théorie mais en passant à l'acte à tous les niveaux, que ce soit au niveau de la concertation, du diagnostic, de la mise en place d'un programme associés à des indicateurs permettant juger de l'état d'avancement. Bien sûr, ceci réalisé dans

une démarche d'amélioration continue qui reconnaît la nécessité d'améliorer la démarche et de l'élargir.

Après un semestre de réflexion en groupe de travail, a été proposée une démarche en trois temps :

- Une première phase de préparation visant essentiellement à mobiliser les acteurs au sein du collège. Contrairement à des démarches classiques d'Agenda 21, il a été fait le choix de ne pas commencer par un diagnostic systématique de ce qui fonctionnait ou pas dans le collège, compte tenu du temps nécessaire à ce genre de diagnostic, de la technicité que cela peut représenter. Nous sommes partis du principe que nous allions d'abord intéresser les gens au projet, leur faire toucher du doigt ce que signifiait le développement durable, et que c'est seulement lorsqu'ils auraient choisi un certain nombre de thématiques sur lesquelles ils avaient envie de travailler, que nous passerions à une démarche de diagnostic, mais simplement pour les thématiques choisies. En ce sens, cette démarche se démarque des méthodologies traditionnelles de mise en place d'Agendas 21. Après avoir choisi des thématiques, nous nous sommes fixés des objectifs, mis en place un plan d'actions et des indicateurs visant à appuyer une démarche d'amélioration.

- A partir de cette démarche globale, ont été sélectionnés seize thèmes, adaptés au contexte des collèges alsaciens et dépassant le champ strict de l'environnement puisque ils intègrent des aspects de coopération locale et internationale, de santé, de bien-être, de communication, de gouvernance. Ceci a été un des éléments forts de la démarche en faisant toucher du doigt aux divers acteurs que le développement durable ne se rapportait pas uniquement à l'environnement. Par ailleurs, ces thématiques sont interdépendantes : parler de transports ramène à l'énergie; la santé et le bien-être touche à la question de l'alimentation. Ceci permet d'aborder une même question par différentes voies et d'entrer dans l'Agenda 21 par les thématiques qui conviennent à chacun.

Pour chaque thématique a été réalisée une fiche spécifique destinée à apporter au collège à la fois des idées et des outils pour avancer dans ses démarches ainsi que pour faire le point sur les actions en cours et sur les réalisations antérieures. Généralement, cette phase de remémoration permet de constater que nombre de choses ont déjà été faites qui avaient un lien avec le développement durable, mais qui n'avaient pas été identifiées en tant que telles. Cette première phase permet aux collèges de se rassurer sur le fait qu'ils sont déjà dans une démarche.

Ensuite, est proposée un certain nombre d'exemples d'actions concrètes, d'objectifs relativement simples correspondant à une première étape de travail. Au-delà, pour des établissements déjà engagés dans ces démarches, il est proposé d'aller plus loin en réalisant un diagnostic plus poussé, allant plus dans le détail de ce qui pourrait être fait, ainsi que des actions plus ambitieuses. La fiche est complétée par deux éléments concrets, d'une part, des exemples d'actions réalisées dans des collèges, si possible des collèges alsaciens afin de jouer sur la notion de proximité, et d'autre part, des outils pédagogiques ou de sensibilisation et une liste de partenaires issus d'un territoire alsacien où existe un fort tissu associatif. Cette fiche est donc un outil, un support à la réflexion qui ouvre des pistes vers lesquels les établissements peuvent se tourner pour aller plus loin.

- Une fois que ce guide a été réalisé (téléchargeable sur le site du Conseil général du Bas-Rhin), et afin de le mettre en œuvre concrètement, six collèges (quatre du Bas-Rhin et deux du Haut-Rhin) ont accepté de tenter l'expérience, dont le Collège de Woerth. Ces collèges bénéficient d'un accompagnement financé par les conseillers généraux pour les aider dans leur démarche.

L'on a réfléchi à la manière la plus judicieuse pour les accompagner et l'on a opté pour un accompagnement à la carte. Lors des réunions de lancement, généralement la première avec les principaux de collèges et la deuxième avec une équipe plus élargie, nous présentons le guide, la démarche et nous leur proposons un certain nombre de jours d'intervention de l'association ÉCO-Conseil pour les assister, les collèges étant libres d'utiliser ou non cet accompagnement.

Nous avons également laissé une grande liberté dans la mise en œuvre du projet et nous nous rendons compte, d'ailleurs, que les collèges s'en emparent de façons très différentes. Par exemple, un collège de Willer a un comité de pilotage composé de quinze à vingt personnes (représentants et parents d'élèves, professeurs, personnel administratif ou technique,...) induisant un débat très large; à l'opposé, le collège de Woerth a choisi que le comité de pilotage serait le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, à savoir quatre personnes.

Nous préconisons que le choix des thématiques se fasse en concertation avec tous les acteurs du collège et, là aussi, nous constatons des différences dans sa mise en œuvre. A Woerth et à Willer, la concertation est très large auprès des élèves, des personnels non enseignants, des personnels enseignants, des parents; inversement, dans le collège de Haute-Pierre, la concertation a été faite avec les élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} en écartant les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} déjà en sortie de collège.

Nous n'intervenons pas non plus dans le choix des thématiques. Le collège de Haute-Pierre a privilégié les thématiques vers lesquelles les élèves avaient envie d'aller. Celui de Woerth a combiné plusieurs approches avec les thématiques vers lesquelles les gens avaient envie d'aller mais aussi celles où des personnes étaient prêtes à s'impliquer, à s'inscrire dans des groupes de travail pour avancer. Cette approche a le mérite d'être pragmatique et de déboucher sur des actions concrètes.

Le premier bilan de cette phase de test montre que les collèges s'emparent de la méthode en fonction de situations locales et des personnes en place, très différemment selon qu'on est en milieu rural, urbain, en ZEP ou non.

A l'issue de cette première année, l'accompagnement à la carte mis en place a été largement plébiscité par les divers collèges, toutefois l'on constate que le processus est relativement long à mettre en place. La phase de préparation, de prise en main de la démarche et de la concertation dure presque une année pour parvenir au choix des thématiques. Le premier tour de l'Agenda 21 dure vraisemblablement deux ans, sachant qu'ensuite, il faut évaluer et proposer de nouvelles actions.

La démarche Agenda 21 au collège de Woerth

par Katia HAUDIDIER (Principale adjointe, collège de Woerth)

Nous avons commencé par constituer un groupe de pilotage restreint, composé de quatre personnes : le principal du collège, la gestionnaire, un professeur de SVT également responsable des actions "santé" du CESC et référent en éducation à l'environnement pour un développement durable au collège, et moi-même. Nous avons fait ce choix parce que nous voulions travailler vite au départ et qu'un comité de pilotage trop important ralentirait le processus.

Le comité de pilotage a fait un pré-choix des thématiques en nous appuyant sur des enquêtes qui nous ont permis d'analyser et de faire le choix final des thématiques et de constituer des groupes de travail. Nous avons choisi des thématiques correspondant à l'identité de l'établissement et répondant à ses priorités et surtout, s'inscrivant dans le CESC : alimentation, coopération locale et internationale, déchets, eau, énergie, engagement social, risques, santé et bien-être, transports.

Nous avons ensuite effectué une liste des actions menées ou à mener au sein de chaque thématique, pour aider au choix, et cette liste a été distribuée avec les enquêtes. Pour chaque thématique, nous avons listé ce qui faisait déjà dans le collège et en parallèle, tout ce que nous pouvions faire.

Avec l'aide d'Éco-Conseil nous avons rédigé une enquête type sur une feuille avec, au recto, une présentation de ce qu'était un Agenda 21 et le développement durable et, au verso, des questions variables selon qu'il s'agissait des élèves ou des personnels et des parents :

- pour les élèves et, au verso de la feuille, nous demandions aux élèves de classer les huit thématiques selon leur importance, s'ils se sentaient ou non concernés par la thématique et s'ils sentaient capables d'agir. Les délégués de classes étaient chargés de réunir les questionnaires qui comportaient également une question ouverte permettant aux élèves de proposer des actions qui ne figuraient pas sur la liste.

- pour les personnels et les parents, le questionnaire demandait de classer les thématiques par ordre d'importance, d'indiquer s'ils se sentaient concernés par la thématique et de répondre à deux autres questions importantes afin de savoir si nous aurions des responsables volontaires pour les thématiques : "Voulez-vous être acteur ?" et "Voulez-vous être responsable ?".

67 questionnaires ont été rendus, ce qui était un assez bon score : 35 sur 70 pour le personnel, 23 sur 38 pour les parents délégués, et 9 sur 14 classes pour les élèves. Les thématiques retenues ont été celles pour lesquelles des responsables s'étaient proposés : santé et bien-être; eau; énergie; alimentation; déchets; engagement social; coopération locale et internationale.

Deux des thématiques retenues ont été abandonnées faute de responsables et, par ailleurs, nous avons jugé qu'il était judicieux de regrouper les thématiques "eau, énergie et déchets" et "engagement social, coopération locale et internationale".

Les thématiques retenues furent donc : santé et bien-être; eau, énergie et déchets; alimentation; engagement social; coopération locale et internationale

Nous avons ensuite constitué un groupe de pilotage élargi et donc, ont été rajoutés les responsables des thématiques avec, dans chaque thématique, des parents, des personnels administratifs, techniques et de vie scolaire et des enseignants. Nous avons fait une présentation de l'Agenda 21 à tous les personnels et aux parents et demandé des volontaires pour constituer les groupes de travail.

Nous sommes maintenant dans la phase 2 d'élaboration. Pour chaque thématique retenue, il va falloir réaliser des diagnostics, définir des objectifs, une programmation des actions et des critères et indicateurs de suivi, d'évaluation. Pour cela, trois outils pour la mise en place des actions et à un contrôle a posteriori sont en cours de fabrication à l'intention des responsables.

- *la fiche d'analyse thématique* fait quatre pages et comporte le nom de la thématique ainsi que les éléments de diagnostic intégrant les éléments de contexte global : actualité, politique, territorial, actuel, politique et projets de la communauté et des communes en rapport avec la thématique. Les responsables devront chercher les liens avec les programmes scolaires, le lien avec le comportement en dehors du cadre scolaire, les populations les plus concernées par la thématique parmi les élèves, les enseignants, l'intérêt particulier de ces populations. Ils devront lister les actions déjà menées, les acteurs, les personnes ressources, et les intervenants. Ils devront faire un diagnostic des principaux points à partir de fiches (élaborées avec l'aide d'Éco-Conseil), définir les objectifs principaux, faire des propositions d'actions, les classer dans des dominantes et ensuite, rédiger des fiches actions.

- *la fiche action* est celle proposée dans le cadre des actions CESC que nous avons adaptée pour l'Agenda 21. Elle sera remplie pour chaque action et présentée au comité de pilotage pour validation. Elle comportera l'identité de l'action, les objectifs principaux et opérationnels, les acteurs, les bénéficiaires, le partenariat, les critères d'évaluation et le coût de l'action (dépenses et recettes).

- *la grille repère* pour l'évaluation de notre Agenda 21. Elle a été constituée par un groupe national de mise en place des CESC et nous l'avons adaptée pour l'Agenda 21. Chaque responsable thématique devra remplir cette grille afin de savoir si nous répondons bien à la démarche Agenda 21.

Il y a donc une cohérence avec la politique nationale, adéquation et intégration avec le projet d'établissement, identification par le groupe de pilotage des besoins et des attentes, équipes pluri-catégorielles, pluridisciplinaires, choix concerté du projet, place donnée aux parents, mise en place d'un calendrier de préparation d'actions - vers une démarche de projet -, et l'évaluation.

Je précise que ces outils viennent seulement d'être fabriqués et seront utilisés à la rentrée de septembre 2006. Nous sommes dans la phase de la rédaction de l'Agenda 21. Elle démarre et se poursuivra en octobre 2006 une fois que les diagnostics auront été réalisés et les fiches remplies. Ensuite, cet Agenda 21 sera validé par le Conseil d'administration. Nous commencerons quand même la mise

en œuvre avant la fin de la rédaction de l'Agenda 21, nous réaliserons les actions, les évaluerons en 2007 et réajusterons tous les ans.

**Les Agendas "Établissements du développement durable"
dans l'Académie de Rouen,**

par Claude CORROYER (Rectorat de Rouen)

Je suis conseiller en formation continue au rectorat de Rouen, dans le réseau de formation continue des adultes, le réseau des GRETA et je suis responsable qualité développement durable. C'est à ce titre que j'ai travaillé dans ce programme dirigé avant tout vers la formation initiale et les établissements scolaires.

Ce que nous avons mis en œuvre et que nous vous présentons aujourd'hui est un programme d'actions qui est en œuvre avec les établissements depuis septembre dernier, qui sera dans sa deuxième phase en septembre 2006. Globalement, nous avons voulu proposer et mettre en œuvre au niveau de notre région une démarche qui soit reproductible à 100 % dans tous les établissements, et notamment du lycée jusqu'à l'école élémentaire.

Ce que nous avons développé dans ce programme est articulé sur une formation action que nous avons construite et développée avec le Comité 21. Ce programme a vocation à se généraliser et aujourd'hui, 27 établissements se sont engagés. Ils ont développé leur plan d'actions à des degrés divers, avec un système très court pour que nous soyons capables de faire une première évaluation en février. Il s'agit aussi d'un programme reconductible puisqu'en septembre prochain, 20 autres établissements entreront dans le programme.

Tout d'abord, ce que nous avons mis en place avec les établissements correspond aussi à ce que nous nous sommes appliqués au niveau régional. Nous sommes repartis de la richesse des expériences individuelles ou semi-collectives qui ont eu lieu qui foisonnent à l'Éducation nationale. Ce programme est coordonné, via le rectorat, avec le plan de généralisation de l'EEDD. Nous partons aussi d'une expérience en 2001 de certification ISO14 000 des deux premiers lycées en France. C'est important parce que nous avons su mettre en place un système SMEE (Système de Management Environnemental Éducatif) qui a pour but de certifier un établissement scolaire sur le champ du management environnemental avec le "E" supplémentaire de l'éducatif.

Nous travaillons au niveau du projet des établissements sur une démarche volontaire et sur le long terme : nous ne faisons pas d'expérimentations nouvelles mais nous créons quelque chose et offrons une démarche qui peut perdurer et surtout, en amont de notre proposition, nous travaillons sur les enjeux. Le programme que nous mettons en place répond aux enjeux planétaires, enjeux définis au niveau de l'établissement. Ces projets ont des caractéristiques que l'on retrouve dans les Agendas 21 qui sont aussi notre référence. Nous n'appelons pas cela Agenda 21 parce que notre programme s'applique d'abord aux collectivités territoriales, mais nous retrouvons les mêmes principes.

Concernant les conditions de réalisation, il semble important de se mettre dans une situation où les partenaires, et en particulier l'Éducation nationale, pourront agir dans le temps. Un des facteurs de succès est l'engagement de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole et d'avoir su, au niveau du rectorat et de l'Académie, engager ce programme, avec d'abord un engagement politique et un engagement formel des établissements voulant entrer dans ce projet, des moyens directs d'animation de projet avec un chef de projet, des accompagnements et concrètement des personnes engagées dans le SMEE dans les établissements certifiés. Au niveau de rectorat, pour l'initialisation du projet, il a été possible de dégager du temps pour les coordonnateurs qui s'investissent parce qu'il n'est pas question, là non plus, de rentrer dans du bénévolat. Un vrai travail est fourni, reconnu par notre institution. Les établissements ont également des capacités de dégager des ressources.

Nous avons un outil de travail, un espace d'animation, un espace ressource, de travail collaboratif informatique. Le socle de notre projet était de proposer aux coordonnateurs une formation action qui jalonna la mise en projet de l'établissement.

Nous sommes déjà sur un an d'opérationnalité, mais nous avons en amont réalisé un travail d'initialisation pour faire en sorte que ce projet soit vraiment partenarial et co-piloté par les principaux acteurs. Dans notre cas, pour les lycées, collèges et écoles, il s'agissait *a minima* de réunir la Région, les deux départements, les trois municipalités correspondant aux trois écoles et d'autres acteurs que sont la DIREN, l'ADEME et l'Agence régionale de l'environnement en Haute-Normandie. Ces onze partenaires et l'Éducation nationale forment le comité de pilotage en place actuellement.

L'autre option de départ directement inhérente au pilotage était qu'il était nécessaire que le programme soit, dès l'origine, ancré dans les politiques des partenaires. Par ailleurs, il est très important que l'établissement entre dans une démarche de contractualisation avec le Conseil régional et les Conseils généraux, de telle sorte que lorsque les plans d'actions d'établissements sont établis, l'on ne se retrouve pas dans une situation où l'établissement demanderait des ressources à des partenaires, mais élabore plutôt ses actions avec ses différents partenaires.

Pour finir, je vous décris ce qui est proposé aux établissements lors du prochain programme. Le même programme de formation action a été développé en 2005/2006 pour 27 établissements. Nous l'avons inscrit dans le cadre normal de l'Éducation nationale et c'est avec plaisir que nous avons accueilli des établissements de l'agriculture dans notre système de formation. Cette formation action doit donner la possibilité aux établissements de mettre en œuvre une démarche de projet, avec une phase d'initialisation dans l'établissement allant jusqu'à son engagement formel sur un certain nombre de valeurs et de points d'actions du projet. La formation se déroule en quatre phases :

- *une phase diagnostic* : nous avons l'expérience de l'ISO 14 001 avec l'analyse environnementale initiale, toutefois, ce modèle est beaucoup trop lourd et, en aucune manière, généralisable à l'ensemble de nos établissements. Le diagnostic préconisé dans cette formation action et un diagnostic pour l'action, avec plusieurs volets :

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- *une enquête* réalisée auprès des différents membres de la communauté scolaire (élèves, parents, la collectivité, etc...) : une enquête quantitative sur des éléments d'énergie, d'eau, etc.

- *une phase de communication*

- *les axes d'actions dégagées* avec un plan d'actions ciblé prévoyant son suivi, son évaluation et sa mesure.

Il faut prévoir un système de suivi de formation allant peut-être vers une labellisation, donc un système reproductible, mais avant de penser labellisation, il faut penser à un rapport annuel de développement durable, c'est-à-dire à la capacité que doit avoir l'établissement d'évaluer son propre programme et d'en rendre compte aux différents acteurs.

L'Agenda 21 de l'école Ferdinand Buisson à Grand Couronne

par Stéphanie DECULTOT (École Ferdinand Buisson, Grand Couronne)

En juin 2005, l'équipe enseignante s'est réunie autour du projet de l'école et a décidé de retenir comme axe prioritaire l'éducation au développement durable. En septembre 2005, a été établi un diagnostic qui a été travaillé dans les classes, diffusé aux familles, dépouillé au sein de l'école. A l'issue de tout cela, le comité de pilotage s'est réuni pour décider quelles orientations retenir pour l'année en cours et les deux suivantes.

Les enjeux retenus ne correspondent pas forcément aux souhaits des élèves et de leurs parents parce que nous avons d'autres contraintes. L'on s'est appuyé sur ce qui se faisait par le passé et qui fonctionnait plutôt bien, sur les programmes 2002 pour l'école primaire et la circulaire 2004 pour ce qui concerne l'environnement, sur le choix des enseignants. Personne n'a été contraint et chaque enseignant a trouvé son entrée en matière de développement durable.

L'idée retenue était que tous les élèves devaient être touchés par l'éducation au développement durable et ce, de deux façons :

- Au quotidien : les gestes au quotidien, le tri des déchets en classe, l'économie d'énergie.

- Sur la base des projets de classe, avec une thématique commune pour tous les élèves : la solidarité et les modes de déplacement, enjeu majeur pour l'environnement.

Le diagnostic, même s'il représente une charge de travail importante, permet de sensibiliser, d'informer et de se concerter, ce qui est fondamental car, quelle que soit la taille de la structure, le développement durable n'a de sens que si cela se passe au sein de l'école mais aussi au sein de la famille abordée par le biais des parents d'élèves qui siègent au sein du comité de pilotage.

Le comité de pilotage réunit neuf délégués "développement durable" élus au sein de chaque classe qui réunissent les idées de leurs camarades. Chaque mois, nous nous concertons avec les parents d'élèves, toute l'équipe pédagogique, la municipalité ainsi que les personnels qui travaillent au sein de l'école, soit au

niveau de la restauration scolaire soit au niveau de l'entretien. Il s'agit d'un projet qui associe vraiment tous les acteurs de l'école.

Nous avons vite constaté que ce sont les élèves qui apportent le plus d'idées. Au départ, l'équipe enseignante a déterminé ce projet, mais il évolue au fil des mois et des ans, de nouvelles idées se greffent et les élèves le font vivre.

A la rentrée prochaine, une classe rédigera une pièce de théâtre qui sera représentée en fin d'année aux autres élèves, aux autres classes, ainsi qu'aux autres écoles de la commune et du département. Je vous parlais de la polyvalence des enseignants et je crois, qu'avec le développement durable, on trouve un cadre exceptionnel dans le premier degré pour travailler toutes les disciplines. J'aurais beaucoup de mal à hiérarchiser les disciplines en fonction du développement durable parce qu'il trouve sa place dans toutes les disciplines du premier degré.

Un des fiches qui vous est présentée concerne les modes de déplacement. Un partenariat a été réalisé avec la commune et un diagnostic a été établi. Un premier constat au bout d'un an de mise en place montre que les élèves commencent à nous suivre et à intégrer ce problème majeur : nos garages à vélos sont plus fréquentés que par le passé et nous n'avons plus sur le parking de l'écoles des véhicules avec leur moteur allumé pendant trente minutes.

Pour conclure, comme enseignante et directrice d'école, je dirai que le développement durable c'est une thématique porteuse, riche et qui fédère les élèves, les personnels et l'établissement.

L'éducation au développement durable aux Pays-Bas

*par Carla Van CAUWENBERGHE
(Inspectrice de l'Éducation nationale, Pays-Bas)*

Avant d'intervenir, j'aimerais faire quelques remarques pour aider à comprendre les différences entre nos deux pays. Même si nous ne sommes géographiquement proches, il y a une grande différence de point de départ. Dans notre pays, la position du gouvernement est de mettre en œuvre de plus en plus une décentralisation des affaires. Cela veut dire de moins en moins de règles venant de l'État, la responsabilité aux citoyens et cela implique une autonomie de l'École. Pour tout ce qui concerne l'EDD, trois axes sont en fonction et dans notre approche, nous mettons surtout l'accent sur le mot clé "participation", c'est-à-dire sur la prise de responsabilités.

Dans ma présentation je vais mettre un peu à l'écart tout ce qui concerne l'environnement pour me concentrer sur le rôle de l'éducation et du développement de la qualité de l'éducation en tant que pilier pour une société durable.

Le point de départ que nous pourrions prendre est qu'il faut apprendre à mesurer ce que nous évaluons plutôt que d'évaluer ce que nous pouvons facilement mesurer. Pour avoir des résultats, nous pouvons facilement prendre des données, mais tous ces concepts compliqués demandent aussi une attitude opérationnelle.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Au moment où nous parlons de la tâche de l'école pour l'intégration sociale, nous pouvons déterminer de nombreux indicateurs qui pourraient mesurer tout cela. Permettez-moi de mentionner justement ce point d'intérêt.

Notre système éducatif est la meilleure garantie d'un développement durable. Nous avons une longue tradition de liberté d'éducation, c'est-à-dire la liberté de fonder une école, une grande autonomie pour les conseils d'administration, et la possibilité pour les écoles de choisir leur statut public ou privé et de construire leurs programmes d'enseignement. Cela ne veut pas dire que tout le monde peut faire ce qu'il veut parce que nous avons, pour le premier cycle de l'enseignement secondaire, 58 objectifs cibles dans lesquels les programmes et les cursus doivent être élaborés. Afin de garantir la qualité de l'éducation, l'Inspection de l'éducation néerlandaise a pour tâche de l'évaluer, pas uniquement par les notes obtenues aux examens mais aussi sur l'ensemble des services éducatifs délivrés dans chaque école primaire, secondaire et dans l'enseignement professionnel. Dans l'enseignement supérieur, nous inspectons la qualité plutôt à un méta-niveau. Après une inspection, un rapport est publié et des profils de qualité sont publiés sur Internet. Toute personne cherchant un établissement pour son enfant peut consulter un site Web et voir les prestations de chaque établissement (voir : www.onderwijsinspectie.nl).

Récemment, la sécurité dans notre pays a été menacée et cela a donné lieu à des ajustements des lois relatives à l'éducation. Maintenant, nous avons officiellement renforcé la tâche de l'école qui doit aussi contribuer activement à l'intégration sociale et à la construction d'une citoyenneté active afin d'intégrer les élèves dans la société néerlandaise. Pour l'Inspection, cet élargissement des objectifs de l'école a demandé de développer de nouvelles approches de travail. Nous travaillons avec des profils de risques construits sur la base de nombreux indicateurs qui sont un signe de manque de qualité. A l'aide de nos données et des connaissances tacites des Inspecteurs, nous faisons une analyse des risques qui a pour suite une inspection sur mesure. La qualité de l'éducation visant à construire une société durable implique un vaste domaine d'activités. Mais nous disposons de quelques mots clés : justification, autonomie et bonne gouvernance

Des politiques éducatives et stratégiques visant à aider les élèves en difficulté sont impulsées, mais il est également officiellement entrepris de montrer sous quelles formes l'école aide à renforcer la cohésion sociale dans la société. Ainsi, chaque établissement doit veiller à maintenir un climat pédagogique et social dans lequel les élèves se sentent bien et en sécurité, doit travailler à l'intégration, doit activement apprendre aux jeunes à être de bons citoyens et cela ne veut pas dire de dispenser des cours d'instruction civique, mais de respecter les valeurs de base, de développer des compétences sociales et l'école doit être pour cela un lieu d'exercice.

Il existe aussi un service plus particulier qui est celui des Inspecteurs de confiance. Je suis moi-même un des dix Inspecteurs de notre pays. Ils offrent la possibilité d'une permanence d'accueil téléphonique pour signaler toutes formes d'incidents ou de violence.

Pour résumer, l'autonomie des écoles relève de la bonne gouvernance et nécessite de rendre compte et de justifier de la qualité de l'éducation à plusieurs

niveaux. Pour la totalité du système éducatif, des comptes rendus annuels sont remis au Parlement par notre Inspecteur général, chez vous nommé le Doyen. Il existe une justification verticale, c'est-à-dire que l'école démontre à l'Inspection de l'Éducation qu'elle répond aux exigences demandées par l'État. Il est important de mentionner également que chaque établissement scolaire doit annuellement justifier "transversalement" aux différentes parties prenantes (parents, élèves, collectivités territoriales, entreprises) que l'école a tenu les objectifs affichés. Avec tout cela, nous essayons quand même de tenir un certain équilibre selon qu'on habite à Groningue ou à Maastricht. Il faut répondre au même cadre d'évaluation et il existe une liste de domaines considérés importants.

Les résultats des élèves sont en adéquation avec leurs possibilités. L'objectif n'est pas d'avoir le plus d'élèves au niveau d'enseignement le plus élevé, mais d'amener les élèves là où ils peuvent être amenés selon leurs capacités. Chaque école doit développer son propre système de qualité. Il ne s'agit pas d'une quelconque certification ISO, mais les écoles doivent démontrer leur façon de procéder. Le plan stratégique qu'en France vous appelez le "projet d'école" est construit pour quatre ans et doit être accepté par tous les conseils de concertation de l'école. L'école veille de façon systématique à maintenir et à améliorer la qualité de son éducation et, lorsqu'il y a des points négatifs, attend que toutes les conditions pour pouvoir développer une assurance qualité soient réunies.

L'offre de formation vise un développement large des compétences de l'élève et pas uniquement au niveau cognitif mais aussi au niveau social, au niveau du développement psychique, physique. Un élément important est que chaque élève reçoit le nombre d'heures d'enseignement auquel il a droit. Ce n'est pas toujours facile, notamment avec les réunions. Sur le processus primaire en classe et concernant les performances pédagogiques, le professeur cherche à construire un environnement sécurisant et motivant propice aux apprentissages puis, une variété de pratiques didactiques est proposée et puis – ce point est difficile à expliquer aux professeurs aimant leur métier –, il doit organiser une participation active des élèves. Enfin, un autre élément concerne le climat global de l'école, notamment en termes de sécurité, d'accompagnement et d'attention. Les élèves reçoivent une attention correspondant à leurs besoins spécifiques.

Avec l'ensemble des données collectées, nous travaillons sur un profil global de risques des qualités de l'éducation et nous les identifions par des feux de couleur verte, rouge et jaune. Plus les feux rouges sont nombreux, plus l'école est en difficulté et plus nous étudierons la situation lors de notre inspection pour identifier les plus grands risques. Ces profils de risques sont un point de départ et nous pouvons dire que nous avons trois gros paniers d'établissements scolaires :

- les établissements scolaires ayant un niveau très faible.
- ceux ayant un niveau faible.
- ceux qui sont en performances suffisantes ou bonnes.

Des activités spéciales sont alors prévues pour les deux premiers groupes et notamment une inspection plus intensive.

Ce ne sont pas les seuls Inspecteurs qui imposent les idées pour ce cadre national, mais c'est en concertation avec tous les représentants du champ pédagogique que l'ensemble du cadre d'inspection est développé. Il est ensuite accepté par le Ministre avant d'être mis en pratique.

Pour résumer, nous avons comme point de départ que l'école doit rendre compte de la qualité de l'éducation et, pour cela, doit répondre à un certain nombre de questions fondamentales :

- Est-ce que l'école dit ce qu'elle cherche à faire ?
- A-t-elle une vision et des objectifs ?
- L'école fait-elle ce qu'elle dit vouloir faire ? En effet, il existe de nombreux plans mais ce que l'on a réalisé n'est pas toujours très visible. Pour cela, chez nous la question est de savoir si l'école peut justifier ces performances et avec quoi peut-on le voir.

Il y a donc une prise en compte du risque. L'inspection est proportionnelle, c'est-à-dire que les écoles qui sont actives reçoivent une inspection plus légère, mais en revanche, il existe des procédures intensifiées d'inspection pour certaines écoles moins dynamiques.

Pour finir, le Ministre doit rendre compte au Parlement de l'état de l'éducation.

L'ADEME et l'éducation à l'environnement et au développement durable

par Lucien HARROUS (ADEME)

L'ADEME est un établissement public dont les compétences sont définies par le Parlement et qui est placé sous la tutelle de trois ministères : les ministères de l'Économie et des Finances, de l'Environnement et du Développement durable, de la Recherche. L'ADEME a des programmes d'intervention directs, mais aussi d'accompagnement des politiques de recherche, avec un certain nombre de missions fortes qui l'amènent à être partie prenante dans des projets plus globaux, en agissant à chaque fois sur chacune des thématiques.

L'ADEME a des missions d'intérêt général et est totalement impliquée dans les politiques publiques territoriales, à la fois sur ses missions et depuis ces dernières années, de manière un peu plus large puisque partie prenante dans toutes ces questions d'environnement et de développement durable faisant l'objet de concertations et de politiques publiques. A ceci se rajoute la contractualisation avec les Départements et les Régions qui représente un volet extrêmement important, notamment en matière d'investissements pour des améliorations, des modifications ou des travaux. Des procédures et expertises sont nécessaires et il s'agit de bien resituer le rôle qui peut être apporté par les uns et les autres dès lors qu'il s'agit de prendre en compte et de satisfaire les besoins des divers partenaires. L'expérience tirée des lois de transfert des compétences sur la gestion des établissements et les recommandations faite par l'ADEME pour qu'il y ait des politiques concertées, rapprochées entre les nouveaux responsables de

la gestion des établissements et les anciens, sont des éléments qui demeurent toujours d'actualité.

Cette notion de politique territoriale se retrouve dans les initiatives territoriales, mais également dans les coopérations intergouvernementales et bilatérales. Il se trouve que dans le champ de la coopération internationale, l'ADEME doit prendre en compte les engagements pris par le gouvernement français et participer à des engagements intergouvernementaux, tout en s'efforçant également de répondre aux demandes exprimées au travers des relations interrégionales ou des accords de jumelage des collectivités. Quand il existe des accords ou des investissements de coopération, il est important de s'assurer quand même que cela se traduise aussi par une appropriation, une responsabilité plus grande et plus forte des acteurs et gestionnaires locaux.

Parmi les missions de l'ADEME, il y a la modernisation de la gestion des déchets avec la totalité de la problématique, y compris les sites orphelins, la dépollution des sols. Dans cette thématique, nous pouvons nous poser la question sur la façon d'accompagner les établissements dans la gestion des déchets. Le deuxième aspect est l'amélioration de l'efficacité énergétique et là aussi l'ADEME joue un rôle important puisque l'énergie représente une grande partie du coût de fonctionnement de l'établissement. A travers cette efficacité énergétique, l'on peut également aborder les comportements de manière à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

L'ADEME œuvre également pour la promotion des énergies renouvelables, la qualité de l'air et des transports avec la problématique des déplacements. Il est important que les collectivités prennent en compte aussi les préoccupations des établissements en aidant, par exemple, les collèges et lycées à améliorer les transports scolaires. Rechercher l'amélioration de l'efficacité des systèmes existants est un objectif en soi. Sur ce plan l'ADEME a de nombreuses actions tout comme dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores et les pollutions des sols. Pendant quelques années, il y a eu l'insonorisation des réfectoires scolaires qui était un objectif central extrêmement fort mené par le Ministère de l'Environnement. Pour l'essentiel, l'action et la force d'intervention de l'ADEME se situent au plan régional, en participant aux politiques territoriales au travers des délégations régionales.

Au-delà de cette explication un peu générale et institutionnelle, le premier point que je voudrais présenter a trait à un centre d'expertise et de ressources. Là, nous nous situons avec une vocation de partenaire de référence, de contribution, de facilité, d'aide, de soutien mais nous ne sommes pas dans le champ de la décision, mais de l'aide à la décision et c'est le cœur du métier de l'ADEME. Notre souhait par rapport à l'objectif de généralisation de l'éducation à l'environnement est de poursuivre ce qui se fait partout et ne pas arrêter les dynamiques existantes, mais aussi d'en augmenter la fréquence ou de voir comment il est possible d'obtenir cette généralisation dans les conditions, limites et moyens évoqués par le Ministère de l'Éducation nationale, mais aussi à travers les contributions des politiques publiques territoriales. J'y crois beaucoup, mais c'est sur le champ des territoires que les solutions les meilleures seront trouvées et que les engagements concrets pourront être pris.

Je propose quatre axes de réflexion :

- Contribuer aux côtés des établissements et des collectivités. Nous faisons beaucoup référence à toute cette notion de projet d'école et d'établissement. Dans les projets d'écoles, la collectivité a un rôle de représentation et de présence extrêmement important et les élus et techniciens qui participent à la vie de l'école doivent être pleinement associés à toutes les réflexions engagées, pour qu'ils puissent apporter des réponses adaptées aux besoins exprimés.

- Pour le projet d'établissement, cela nécessite un peu plus de confrontation et de concertation mais nous nous trouvons là sur la responsabilité et le contenu des enseignements et les modalités selon lesquelles ils sont mis en œuvre.

- Il nous semble important que nous puissions être présents dans des apports sous forme de ressources ou dans des contributions, activités qui prolongent l'action de l'école dans les centres de loisirs, classes de découverte. Indiscutablement, nous avons là matière à générer des partenariats, des confrontations, des mobilisations de compétences.

- Le troisième axe concerne l'utilisation des possibilités existantes pour favoriser la formation des animateurs et éducateurs en environnement. Il y a un besoin d'amélioration et de meilleure reconnaissance de la formation initiale et de la formation continue et il est tout à fait possible de réfléchir à des formations avec des contenus communs sur ces questions d'EEDD entre les éducateurs et les enseignants. Il existe notamment un dispositif de formation à distance au CNED et il serait intéressant de voir s'il est possible d'accompagner ou d'aider ce dispositif.

- Le dernier axe se rapporte plus précisément à la coopération internationale. Il existe une circulaire dont l'importance a déjà été évoquée et qui suscite de nombreux échanges entre les établissements, des accompagnements, et là nous avons un sens concret qui peut se traduire par une contribution à la réalisation de projets visant à faciliter l'accès à l'énergie, à l'eau, ... afin que les besoins élémentaires de chacun puissent être satisfaits dans de meilleures conditions. Ainsi, on peut citer les problèmes domestiques relatifs à la cuisson, à l'utilisation du bois, de l'éclairage.

Notre deuxième responsabilité est de contribuer à l'optimisation des dotations budgétaires de fonctionnement dans les établissements dans lesquels nous retrouvons les problèmes de consommation d'énergie, de valorisation des déchets, de restauration collective, de déplacements. Nous nous situons là dans notre cœur de métier en tant qu'expert, de soutien technique, d'accompagnement. Quand on décide d'une amélioration ou d'un changement, il faut que cela puisse aboutir et, *a contrario*, quand il existe des programmes d'économie d'énergie se traduisant par des économies financières, il faudrait pouvoir discuter de la répartition de l'intéressement pour qu'une partie de ces économies puisse se traduire par un intéressement de l'établissement par des dotations complémentaires. Cela ne peut pas se traduire à sens unique, c'est-à-dire qu'il ne faut pas que cela revienne au Département qui se contenterait de dire "Vous avez moins de besoins, je vous donne moins d'argent" et cela doit faire partie de négociations, d'accords préalables.

Par ailleurs, il faut pouvoir s'appuyer sur les techniciens en place, tant au niveau des collectivités que des établissements. Il y a donc là diverses complémentarités. Il peut être fait appel à des personnes ressources, à des experts extérieurs. Dans le cadre de nos activités, nous suscitons l'organisation de centres de ressources, de services ou de conseils personnalisés. Ce sont les espaces info énergie sur les déchets, les agences locales de l'énergie. Il existe des "contrats territoriaux déchets" et des syndicats de coopération intercommunale qui gèrent les déchets et qui ont des spécialistes, des techniciens. Il faut aussi traiter avec eux parce que cela ne peut donner que plus de force à toutes les initiatives qui se font. Je ne dis pas qu'il faille arrêter ce qui se fait, mais il faut prolonger et tirer de l'expérience personnelle, d'une part du transfert de compétences entre l'État et les collectivités territoriales et, d'autre part, des enseignements tirés de fonds spéciaux de grands travaux destinés à subventionner les investissements de modernisation des établissements scolaires dans les années 1985.

Un autre axe consiste en la participation au choix de construction ou de rénovation des équipements. Il est important que l'amélioration de la concertation et les besoins exprimés soient bien pris en compte par les services de construction, par les bureaux d'études spécialisés chargés des études permettant de déterminer les meilleurs choix possibles pour le maître d'ouvrage. Il peut y avoir des contraintes parce que ce sont des constructions de haute qualité environnementale, des contraintes d'aménagement, des contraintes d'accès à l'établissement. Nous nous situons là dans l'amélioration du cadre de vie scolaire que je qualifie d'exemplaire et de reproductible.

Un autre point porte sur quelques exemples relatifs à l'éducation car l'agence est partie prenante dans la création d'outils, au développement ou à l'accompagnement de dispositifs pédagogiques. Quelques-uns sur lesquels nous avons travaillé ont été cités ce matin. Il s'agit de supports conçus pour des centres de loisirs ou des centres de vacances, autant de dispositifs qui peuvent tout à fait être adaptés et convenir à l'école élémentaire. Je citerais le cas de la mallette "un degré de plus" concernant le réchauffement climatique. Dans le cadre d'une collaboration au journal des instituteurs consacré au développement durable, certaines ressources disponibles et informations ont été fournies, mais aussi un rappel des engagements pris par l'ADEME par le biais des délégations régionales qui ont passé des contrats incluant l'Éducation nationale. Des productions pour le secondaire ou les lycées agricoles nous semblent assez importantes.

Prochainement, en partenariat avec l'Éducation nationale, sera publiée une série de collections de CD-ROM sur le développement durable.

Le dernier point concerne les priorités de coopération institutionnelle quand il s'agit d'initier ou de consolider des coopérations existantes ou en susciter. Parmi les partenaires en accompagnement et avec qui nous avons travaillé, le CNDP, le CNED, l'INRP à certains moments, l'IUFM, les collectivités territoriales, les réseaux d'éducation. Il faut aussi insister sur la nécessité de renforcer les partenariats territoriaux auprès de projets fédérateurs et de s'inspirer de l'exemple de coopérations interministérielles et territoriales comme les "Contrats Éducatifs Locaux".

Pour l'essentiel, les actions ont porté sur le sport et la culture et il est souhaitable de les prolonger. Cela rentre dans la politique de la ville, dans les contrats de ville, avec de nombreux financements à la clé. Une synergie des compétences et des moyens paraît également importante par le biais de contractualisations avec les Départements pour mener des programmes pédagogiques à caractère interministériel.

Le CNDP, le réseau SCÉREN et les ressources pédagogiques

par Patrick LE PROVOST (CNDP/SCÉREN)

Le Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP) est la tête de réseau du Service Culture Édition Ressources pour l'Éducation Nationale (SCÉREN) riche de nombreux établissements. Les 30 centres régionaux, les centres départementaux et les implantations locales représentent 130 librairies, 180 médiathèques et plus de 7 000 références pour ce qui est des produits en vente, sans compter les ressources en ligne.

Nous travaillons pour les classes allant de la maternelle jusqu'au BTS, pour tous les domaines d'enseignement et de la vie scolaire. Autrement dit, nous devons être bons en tout et c'est assez difficile. L'EEDD est justement un domaine pour lequel nous commençons à avoir une offre digne de ce nom. Mon propos est de jeter quelques éclairages sur la façon dont une structure en réseau comme la nôtre s'organise pour se mettre au service de l'EEDD ou plutôt de l'EDD.

L'action et les missions du CNDP/Scéren peuvent se décrire autour de quatre mots clés : évolution, partenariat, mutualisation, action territoriale

Évolution

Au CNDP, nous sommes partis de l'éducation à l'environnement qui était l'apanage des professeurs des Sciences de la Vie et de la Terre, nous avons donc des produits d'éducation à l'environnement assez nombreux dans la rubrique SVT de notre catalogue. Après, sont apparus des produits plus spécifiques pour l'EEDD en Histoire-Géographie et plus rarement dans d'autres domaines.

Le premier pas a été de regrouper toute cette offre pour lui donner une visibilité et nous avons créé une rubrique EEDD dans le catalogue collèges/lycées, à la rentrée 2005, en regroupant des produits, en "déshabillant" les rubriques de certaines disciplines. Cela a été une petite révolution interne car l'EDD n'est pas une discipline. Nous avons aussi une cyber librairie, mais le catalogue du SCÉREN reste pour l'instant la principale référence..

Ensuite, nous avons créé un catalogue spécifique EEDD qui contenait plus d'une centaine de références et une sélection de sites. Nous avons eu pour mission de distribuer dans les écoles l'exposition "Le développement durable, pourquoi ?" construite à partir des photographies d'Arthus-Bertrand et nous en avons profité pour éditer un catalogue dédié à l'EEDD. Cela rendait encore plus visible notre offre dans le domaine de l'EEDD en structurant autour de grandes thématiques comme la gestion des ressources, la lutte contre les pollutions, les risques majeurs, ...

Regrouper et rendre visible une offre, c'est bien, mais il faut la faire évoluer. C'est ce que nous réalisons en enrichissant et en suscitant des projets au sein de notre réseau puisque tous les centres régionaux sont éditeurs ainsi que le centre national. Nous essayons de renforcer la démarche en favorisant des projets allant dans le sens de l'approche transversale, l'approche systémique, des projets qui favorisent le débat. Pour exemple, le CRDP de Poitiers a édité un CDROM accompagné d'une brochure sur les déchets radioactifs, en partenariat avec le GRAINE Poitou-Charentes et le pôle national de ressources EEDD de Poitou-Charentes. C'est typiquement le type d'ouvrages qui va favoriser le débat en classe et permettre une approche pluridisciplinaire sur la question de la gestion des déchets radioactifs. Nous avons également produit un ouvrage sur l'évaluation.

Pour l'instant, l'EEDD se met en place, mais l'on manque d'outils d'évaluation pour les enseignants, même si des documents sont élaborés à l'exemple du CRDP Bretagne qui a publié, en partenariat avec une association, un ouvrage sur l'évaluation en matière d'EEDD. Je n'oublie pas nos périodiques qui participent à l'enrichissement de notre offre en la matière : la revue *Économie et Management*, la revue *Textes et Documents pour la Classe* (TDC) dès juin 2003, le périodique *Idées* pour les sciences économiques et sociales dont le numéro de juin 2006 comporte un dossier sur le développement durable.

Dans le domaine des TICE au service de l'EEDD, *Les Dossiers de l'Ingénierie Éducative* ont sorti en décembre 2005 un dossier spécial sur l'éducation à l'environnement et le développement durable. Nous avons également un grand projet de revue coédité avec un grand réseau associatif et un éditeur privé, c'est-à-dire que nous essayons d'avancer dans ce domaine des périodiques. Les ressources en ligne ne sont pas oubliées et pour structurer un peu les compétences dans le réseau, nous avons mis en place un pôle national de compétences pour l'EEDD qui est piloté par le CRDP d'Amiens et qui a un site de référence avec une part de réflexions théoriques et une part de pratiques pédagogiques. Ce site évolue au fil des années pour suivre l'actualité au niveau des textes officiels et l'orientation qui est maintenant davantage vers le développement durable.

Partenariat

Il n'y a pas d'édition sans partenariat, qu'il soit scientifique ou financier. Dans le domaine éditorial, nous favorisons le travail avec des organismes spécialisés faisant autorité dans leur domaine, pour enrichir nos collections, mais également pour trouver des sources de financement. C'est le cas de l'ADEME avec qui nous avons des projets de coédition, ainsi que le Conseil général de l'Hérault qui a financé le DVD sur les inondations de Montpellier. C'est également le cas pour le DVD sur les avalanches qui a été produit par le CRDP de Grenoble. Le dossier en ligne sur les risques sismiques a été produit par le CRDP d'Amiens. Là, ce n'est pas, comme à Grenoble, à cause de la proximité du risque mais tout simplement parce qu'il s'agit du pôle de compétences. Nous avons un partenariat majeur avec France 5 pour "lesite.tv", une banque de vidéogrammes à la demande. Il n'y a pas de rubrique EEDD dans ce site, mais je pense que cela devrait se faire. Néanmoins, les deux premières disciplines à y avoir été

implantées sont l'Histoire et Géographie et les SVT. Dans les centaines de vidéos de ces deux disciplines, on trouve de nombreux programmes courts tout à fait utilisables dans le cadre de l'EEDD. On peut les retrouver assez facilement grâce à l'indexation par mots clés qui facilite la recherche.

Le Partenariat permet également d'enrichir notre catalogue avec des produits extérieurs que nous distribuons même s'il n'y a pas de partenariat de coédition, comme les produits de l'ADEME sur les problématiques de l'énergie, et nous allons prolonger cette action avec l'ADEME avec des coéditions. Nous distribuons le DVD vidéo "Planète Environnement" du CNED et, là aussi, nous prolongeons cette action par un projet d'un autre DVD vidéo portant sur le développement durable. Enfin, nous avons un partenariat avec l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) sur la climatologie à l'occasion d'une expédition scientifique pour réaliser des carottes de glace en Patagonie avec évidemment, dans le même film, des considérations sur les changements climatiques.

Pour résumer, je pense que le rapprochement des établissements publics est absolument indispensable. Il faut qu'il y ait une mise en synergie des actions qu'ils mènent, particulièrement dans ce domaine de l'EEDD et c'est ce que nous essayons de faire.

Mutualisation

Pour mutualiser les compétences du réseau CNDP, a été mis en place un pilotage qui fonctionne déjà pour tous les domaines éditoriaux, avec un observatoire des projets, un observatoire des produits. Dès l'automne 2004, juste après la parution de la circulaire généralisant l'EEDD, les responsables éditoriaux ont été réunis lors d'un atelier spécifique pour leur expliquer ce nouveau dispositif qu'est l'EEDD et les inciter à produire dans ce domaine.

Au niveau des ressources en ligne, la mutualisation peut paraître plus facile, et elle existe de fait grâce aux liens, mais ce n'est pas évident. En effet, les ressources en ligne s'appuient sur des documentaires. Nous avons un service s'appelant *Éduca Sources* qui a sorti récemment deux bases de ressources sur l'EEDD (approches thématiques et cadres de mise en œuvre), et sur une politique éditoriale visant à proposer des ressources comme les dossiers de la collection *Thém@doc* qui sont des dossiers pédagogiques cohérents, construits sur le même modèle, faits par différents CRDP et mutualisés avec une entrée sur le site du CNDP. Parmi ces dossiers, plusieurs concernent l'EEDD et sont utilisables aussi bien en SVT qu'en Histoire et Géographie ou Physique et Chimie.

Les ressources en ligne permettent la réactivité et le suivi de l'actualité. Par exemple, le CRDP de Paris a suivi l'odyssée transsibérienne, a fait un dossier sur le film de Nicolas Vanier "Le Dernier Trappeur". Ce type d'initiative ne fait pas l'unanimité, mais je pense que nous ne pouvons pas rester à côté des opérations fortement médiatisées et que nous avons intérêt à faire un accompagnement pédagogique pour que le professeur puisse apporter aux élèves un certain recul et des éclairages complémentaires. Cela a été la stratégie de quelques CRDP en la matière.

Action territoriale

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

L'action des centres du réseau SCÉRÉN ne se limite pas à la documentation et à l'édition. Ils montent également des animations, des opérations, des conférences, des séminaires en partenariat avec les rectorats, les inspections académiques et différents partenaires territoriaux, les collectivités territoriales, des associations voire des partenaires privés. Je citerais une visioconférence montée par le CRDP d'Amiens dans le cadre d'un séminaire organisé par le rectorat, dans laquelle on voyait des projets menés par des jeunes au Cameroun et au Brésil.

Il y a de nombreuses actions locales comme l'organisation en Ille-et-Vilaine, en mai 2006, par le Centre départemental (CDDP), en partenariat avec l'inspection académique et l'association *Famille active*, de deux journées départementales sur l'EEDD où étaient invités les enseignants.

Les centres de notre réseau sont des opérateurs bien placés pour mener des actions au niveau territorial en raison de leur statut d'établissement public relativement autonome, des compétences qui s'y trouvent et aussi des locaux permettant d'accueillir les manifestations. Ils sont bien placés pour faire travailler ensemble le monde de l'Éducation nationale et celui des acteurs extérieurs, les collectivités et associations. Bien entendu, un pilotage est nécessaire à ce niveau et le CNDP essaye de donner une cohérence à toutes ces actions.

En conclusion, l'EEDD passe par une ouverture accrue du système éducatif vers l'extérieur, par des enseignements et des projets en prise directe avec les problèmes de ce monde, avec la complexité du réel et il faut la rendre plus accessible aux jeunes et former de futurs citoyens responsables. C'est une mission difficile et la mise en synergie des moyens et des compétences est absolument nécessaire. Le CNDP/SCÉRÉN s'emploie à cette démarche en partenariat avec divers acteurs et avec la conviction qu'il s'agit d'une tâche primordiale, compte tenu des enjeux pour la Société.

Discussion

• Transversalité et savoirs obligés

Question par Denis MASLIA (Pédagogie Systèmes).

Nous réfléchissons à une complémentarité avec les actions et les réflexions des Académies pour introduire l'éducation au développement durable dans les écoles. Nous avons constaté que les écoles étaient confrontées à deux contraintes pour faire du développement durable qui soit accepté de manière volontaire par les élèves. La première est la transversalité : dans quelles matières mettre le développement durable? - et ceci demande une coopération entre les professeurs, ce qui n'est pas toujours simple à mettre en œuvre. La deuxième est le fait que, très souvent, des savoirs sont obligés et il nous semble que l'éducation au développement durable ne doit pas être perçue ainsi par les élèves, pour ne pas qu'ils s'opposent ou qu'ils entrent en conflit avec la démarche volontaire portée par l'éco-citoyenneté. Nous avons contourné cette contradiction, qui pourrait être un frein, par un programme d'animations aidant le professeur à mettre sur les rails son éducation au développement durable, en veillant à ce que ce programme

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

ne soit pas interprété par les élèves comme un savoir obligé qui pourrait les contraindre. Avez-vous réfléchi à cette question ? Vous semble-t-elle importante à traiter ou plutôt aléatoire ? J'aimerais avoir votre opinion sur ce point.

Réponse par Christine FAUCQUEUR (DGESCO, Éducation nationale)

Vous posez la question de la transversalité. S'agissant du premier degré, il est beaucoup plus simple pour un professeur des écoles, polyvalent, d'aborder les questions du développement durable. S'agissant du second degré, c'est plus compliqué, mais nous avons des approches plurielles à travers des travaux qui peuvent s'appuyer sur des contenus d'enseignement qui sont à la croisée de plusieurs disciplines. Dans l'établissement, des travaux peuvent être menés sur projet par plusieurs professeurs. En ce qui concerne les savoirs obligés, cette éducation, qui va tendre de plus en plus vers le développement durable, doit reposer sur une base scientifique, elle appelle donc l'apprentissage de savoirs, de connaissances, de concepts et c'est parce que l'on aura ces savoirs que l'on pourra ensuite exercer son esprit critique sur des flux d'informations qui nous viennent des médias et qui, parfois, ne sont pas stabilisées sur le plan scientifique. Les élèves, au cours de leur cursus scolaire, doivent apprendre ces savoirs nécessaires leur permettant ensuite de prendre de la distance.

• Comment situer l'environnement par rapport au développement durable?

Question par Latifa Remki (ministère de l'Éducation nationale, Algérie).

Je représente le Ministère de l'Éducation nationale de l'Algérie et suis coordinatrice nationale de l'introduction de l'éducation environnementale dans le cursus scolaire, depuis 2002. Nous sommes parvenus à généraliser l'éducation à l'environnement dans le cursus scolaire des trois niveaux et des différentes disciplines. Vous avez dit vouloir inscrire l'environnement dans le développement durable alors que notre environnement est menacé aujourd'hui et que de nombreux problèmes liés à la pollution et aux risques divers existent et que toutes ces thématiques relèvent bien de l'environnement. Est-ce que le développement durable est inscrit dans l'environnement ou est-ce le contraire ? Nous nous développons par rapport à un environnement et nous travaillons à changer les comportements par rapport à des valeurs et à un environnement précis. "Noyer" l'éducation à l'environnement dans l'EDD nécessitera de convaincre les personnes que c'est un changement comportemental par rapport à l'environnement et non par rapport à une éducation.

Réponse par Michel HAGNERELLE (Inspecteur général, Éducation nationale)

Pour réfléchir avec vous et répondre aux inquiétudes, je ne crois pas avoir laissé entendre que l'environnement était noyé dans le développement durable. Je fais partie de ceux qui, dès le début des années 80, se sont battus pour que l'éducation à l'environnement prenne une place en France. J'ai beaucoup travaillé depuis ce temps-là, beaucoup écrit sur le sujet et ma préoccupation est de traiter les problématiques mondiales d'aujourd'hui, notamment en liaison avec la Décennie, qui sont celles du développement durable. Si nous ne plaçons pas sciemment et fermement les questions d'environnement à leur place dans ces problématiques, elles vont justement s'éloigner du cœur. Nous voulons replacer l'environnement dans les problématiques d'aujourd'hui. Comment pourrait-on

envisager un quelconque problème d'environnement sans envisager toutes les questions qui tournent autour du contexte économique, social ou culturel ? Aucune solution d'environnement n'est exempte, d'une manière ou d'une autre, d'un rattachement au politique, à l'économique, au culturel.

Dans le développement durable, figurent classiquement trois volets. Chacun d'entre nous, dans son rôle de citoyen ou d'éducateur, peut privilégier, par exemple, l'entrée "environnement". Le seul souci est d'apprendre aux élèves à poser des questions qui contextualisent l'ensemble des problèmes. On peut entrer dans la question énergétique par l'épuisement des ressources non renouvelables mais c'est une question d'abord économique. Pourquoi s'intéresse-t-on à l'énergie aujourd'hui ? La première raison est la peur de manquer d'énergie donc, il s'agit bien d'un problème économique et politique. Si nous en restons à cet aspect, nous tronquons énormément le problème. Après, il y a le fait que les sources d'énergie utilisées ont un effet très néfaste sur la qualité de l'air. Mais il s'agit là d'un autre volet et il est toujours nécessaire, dans ces questions, de contextualiser. Surtout ne pas diluer mais permettre aux entrées multiples de trouver leur place. Quand on élargit autour des disciplines, les sciences économiques, l'économie-gestion, la philosophie ou d'autres entrent dans le développement durable avec leurs problématiques. Notre souci est de rapprocher les approches des différentes entrées scientifiques ou disciplinaires et que chacun, autour d'une problématique commune et d'objectifs communs, y entre avec ses méthodes, ses outils et ses usages disciplinaires.

Réponse par Gérard BONHOURE (Inspecteur général, Éducation nationale)

A l'Inspection générale nous essayons d'intervenir sur ce dossier d'une façon non disciplinaire. En tant qu'Inspecteur général de SVT, puisque c'était la discipline la plus directement concernée initialement par l'éducation à l'environnement, je n'ai pas d'hésitation, dans le cadre de la Décennie, à passer de l'EEDD à l'EDD. D'abord, parce que dans les autres pays où cela s'est fait, cela n'a pas amené à négliger la composante environnementale, ensuite, parce que l'intérêt est de forcer les professeurs de SVT à avoir cette approche globale. Pour prendre l'exemple des sujets du concours de l'Agrégation en Sciences de la Vie et de la Terre, cette année le programme d'actualité a pour thème la prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines. Il ne s'agit pas de la biodiversité, mais de sa prise en compte dans les activités humaines, d'un changement de regard. Ainsi, l'année prochaine, le sujet d'oral sur "l'écosystème forêt" devrait être changé en "l'écosystème forêt : un écosystème géré". Cela n'affaiblira pas la dimension scientifique du contenu et ne dénaturera pas l'Agrégation des SVT, mais obligera le candidat à mettre ses connaissances scientifiques au cœur d'une problématique. Quelqu'un a dit : "Il n'y a pas de problèmes d'environnement, il n'y a que des problèmes humains", c'est-à-dire qu'à partir du moment où on s'intéresse à un problème d'environnement, c'est soit parce que l'homme en est la cause, soit parce qu'il en subit les effets. Intégrer l'environnement dans l'EDD vise bien à placer l'environnement dans cette dynamique.

• Quels sont les efforts faits par l'Éducation nationale et à tous les niveaux (ministère, rectorats, terrain) en matière de développement durable ?

Question par Jean-Paul Robin (syndicat SNES-FSU).

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Concernant les efforts faits par le Ministère et à tous les niveaux en matière de développement durable et reprenant ce que disait fort bien Francis THUBÉ sur le paradoxe 21, nous gagnerions sans doute en crédibilité si, lorsque l'on fait référence à des dispositifs adaptés, comme les Travaux personnels encadrés (TPE), ils n'étaient pas de façon concomitante en voie de disparition. Je n'insiste pas sur ce point, mais je voudrais simplement interroger le groupe sur plusieurs points qui, sur le terrain concret, me semblent poser problème. L'un d'eux est celui de la généralisation qui risque d'être touchée par la dilution. Je ressens auprès de nombre d'enseignants des difficultés à percevoir en quoi l'on peut s'inscrire concrètement dans le développement durable. Je sais que la Commission BONHORE travaille sur des éléments de clarification. Le deuxième point est la question de la temporalité. Nous avons à prendre en compte des temps très différents et, dans l'Éducation nationale, le temps de référence est un temps long. Or nous sommes aussi, parfois, nécessairement liés à des partenaires dont le temps de référence peut être un temps très court, celui de la communication, parfois un temps politique, parfois celui des élections. Il y a là une difficulté à gérer concrètement sur le terrain. Le troisième problème réside dans tout le travail de formation qui rencontre deux difficultés.

- La première difficulté : les formateurs. Qui sont les formateurs en éducation à l'environnement ? Qui est autorisé à se dire aujourd'hui formateur ?

- La deuxième difficulté : les corps intermédiaires (Inspecteurs d'Académie, IPR-IA, chefs d'établissement) sont une cible extrêmement importante en matière de formation car ce sont des relais indispensables, mais aussi des verrous qu'il est parfois très difficile de faire sauter sinon par la formation formation.

Je terminerais sur deux inquiétudes. D'abord, le danger de formations qui conduiraient à un dressage aux gestes et aux comportements comme cela arrive trop souvent. Ensuite, se pose la question insuffisamment abordée de l'évaluation et de la connaissance de la portée de notre action.

Réponse par Christine FAUCQUEUR (DGESCO, Éducation nationale)

La question de la temporalité est effectivement importante quand les partenaires et les Ministres sont souvent dans des temps plus courts que les pédagogues, mais là aussi nous devons nous inscrire dans une durée, dans une formation tout au long de la vie. Cette éducation doit être pérenne, évoluer progressivement pour aller vers quelque chose de beaucoup plus large. Nous attendons beaucoup de l'école et avons cette chance d'avoir un public captif et de pouvoir développer dès le plus jeune âge un certain nombre de savoirs, de valeurs, de comportements responsables. Mais l'école n'est pas tout et il faut travailler avec la société civile, les familles vers lesquelles l'école doit s'ouvrir davantage. Il faut se dire aussi que, dans le cadre de sa formation professionnelle et de sa vie de tous les jours, nous devons apprendre quotidiennement et ne pas tout centrer sur l'école. Ces approches doivent être dans des temps qui ne sont pas forcément que des temps courts. Concernant l'association des corps d'Inspection. Je rappellerais que depuis deux ans, nous conduisons des colloques nationaux où nous associons toujours les corps d'Inspection intermédiaires qui servent de relais, les formateurs des IUFM pour le relais en direction des enseignants. Vous parlez des

inquiétudes sur le dressage comportementaliste, ce serait une grave erreur si nous arrivions à cela, mais ce n'est pas du tout la conception de l'éducation que nous préconisons. L'évaluation est très présente. Plusieurs Académies ont mis en œuvre des grilles d'évaluation mais nous le voyons à tous les niveaux. Quand on vous dit que ces sujets sont présents au niveau de l'agrégation, cela veut dire que déjà en direction des enseignants, se fera une évaluation sur ces compétences. Ce sera la même chose pour les élèves et peut-être que dans une perspective un peu renouvelée de l'éducation à la citoyenneté, l'on peut penser que ce sera un des éléments, un des critères sur lesquels il faudrait pouvoir évaluer les élèves.

• **L'EEDD implique-t-elle des contraintes juridiques?**

Question par un intervenant

Est-ce que la généralisation de l'EEDD implique des contraintes juridiques strictes pour les établissements scolaires ?

Réponse par Christine FAUCQUEUR (DGESCO, Éducation nationale)

Il n'y a pas de contraintes. Les établissements scolaires ont l'obligation d'accueillir les élèves, de former les enfants par rapport à des programmes nationaux. En matière de programmes, il faut savoir que les programmes d'enseignement font l'objet d'une étude auprès de nos partenaires, en particulier les syndicats d'enseignants, puis au sein d'une instance supérieure, le Conseil supérieur de l'Éducation nationale, où sont présents les syndicats d'enseignants, les fédérations de parents d'élèves et de nombreux représentants de la société civile et des collectivités territoriales.

• **Comment se répartit la responsabilité aux Pays-Bas?**

Question par une intervenante

J'ai bien suivi le principe de la justification horizontale. Chez nous, nous l'appelons le principe de l'imputabilité, c'est-à-dire que, dans la composante qualité, de nombreux acteurs interviennent et il ne s'agit pas simplement de dire que l'établissement est performant ou non au regard d'indicateurs de qualité mais dans le dispositif, nous cherchons à savoir exactement qui a été responsable de quoi. Chez vous, aux Pays-Bas, essayez-vous d'approfondir cette question pour situer avec précision qui est responsable d'une bonne ou mauvaise performance ?

Réponse par Carla Van CAUWENBERGHE (Inspectrice générale, Éducation nationale des Pays-Bas)

Il ne s'agit effectivement pas d'un élément destiné uniquement à chercher le coupable et dégager des responsabilités. Par justification, nous entendons qu'à l'échelle globale, on présente aux parties prenantes ce que l'on a fait et la façon dont on l'a fait. De nombreux instruments peuvent être utilisés et souvent, nous faisons aussi des enquêtes auprès des parties prenantes pour connaître leur opinion sur les prestations en général. Je ne peux pas définir précisément la démarche par rapport à "l'imputabilité", mais j'espère avoir su vous répondre.

• **Le CESC a-t-il encore un rôle dans la démarche EEDD?**

Question par une intervenante concernant le CESC

Le développement durable est une ouverture très intéressante et considérable, à condition que l'on adopte une démarche. Quand on parle de diagnostic, pour moi qui suis médecin, cela a un sens spécifique. Ce qui permet de faire le développement durable et l'Agenda 21 est d'avoir une démarche de diagnostic communautaire, c'est-à-dire que la communauté scolaire, les enfants, les parents et adultes réfléchissent à la problématique globale de leur lieu de vie, aux interactions avec l'environnement social, géomorphologique, climatologique, etc. Il existe un programme national "santé environnement" et je n'ai pas entendu de lien avec ce programme qui a également des programmes régionaux. Je pense qu'il y a là une articulation à faire. Je suis médecin conseil dans une Académie. Les Agenda 21 intègrent les membres du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) et je m'interroge sur la pérennité de ce Conseil qui traite également des questions d'exclusion?

Réponse par Christine FAUCQUEUR (DEGESCO, Education nationale)

Le CESC existe encore et le Ministère confirme qu'il est conforté dans son rôle.

• **Importance du contact réel avec l'environnement en matière d'EDD**

Remarque par Martine MÉNIER (Parc naturel régional).

Quand vous parlez d'enlever le mot environnement, il faut faire attention à ne pas créer de dérive. C'est très bien de mettre de nouvelles thématiques comme les énergies, le transport et de travailler sur la solidarité et l'éco-citoyenneté, et c'est ce que nous faisons dans les parcs naturels régionaux, mais je pense que pour aller vers un développement durable il est important que les enfants aient un vécu, un contact avec l'environnement, fassent de nombreuses sorties sur le terrain. C'est seulement en rencontrant la nature qu'ils sauront pourquoi ils doivent préserver l'environnement, pourquoi on leur demande des actions aussi simples que de trier des déchets. Je pense qu'il faut maintenir et inscrire dans les objectifs de l'école ces contacts avec la nature, en ville parce qu'elle y existe un peu, mais aussi dans les campagnes et les territoires ruraux.

• **Doit-on utiliser le terme de thématique ou d'objectif quand on parle d'EDD?**

Remarque par Brigitte SABARD (SPHERE Bourgogne).

J'entends de tous les référents le mot "thématique" et cela me gêne qu'il soit toujours mis en parallèle avec "action". À SPHERE, nous avons développé une démarche d'éco-responsabilité dans les établissements de Bourgogne, la démarche "écosphère" et remplacé le mot "thématique" pour parler plus concrètement d'objectif : par exemple "Réduire la consommation d'eau" plutôt que de parler de la thématique "Eau". Nous avons ainsi neuf objectifs (l'énergie, les déchets, l'eau, ...) qui sont déclinés de manière à ce que les personnes privilégient l'action dès le départ. Notre deuxième choix est de déterminer sur quelles données environnementales s'appuyer lorsque nous travaillons sur un projet d'établissement. Un choix politique a été fait avec l'ADEME, le conseil régional et divers partenaires, notamment les partenaires éducatifs, de partir sur

des données objectives. A quoi sert de faire travailler les élèves pendant deux ans sur l'eau si dans l'établissement, le gros problème relevé par le diagnostic environnemental est l'isolation du bâtiment ? On peut très bien partir sur ce qui nous fait plaisir, mais doit-on travailler sur ce qui nous plait ou sur ce qui est important sur la réalité de l'établissement ?

-----oooooOOooooo-----

Atelier B

L'enseignement agricole : Éducation au développement durable dans un établissement au cœur du vivant et de ses territoires

Sommaire

- *Introduction (Sylvie KERGREIS, DGER, ministère de l'Agriculture et de la Pêche)*
- *Le programme agriculture du ministère de l'Agriculture (Jean-Pierre DEBROSSE, ministère de l'Agriculture et de la Pêche /PNADDD)*
- *Les Champs et Lycées vers une agriculture durable (Hélène VERGONJEANNE, Syngenta, Champs et Lycées)*
- *Action de formation pour les agriculteurs et les lycéens (Franck PERVANCHON, Trame)*
- *Expérimentation d'agriculture durable (Noël FAINTRENIE, EPL Meymac)*
- *De l'action nationale à l'action locale (Christian PELTIER, EPL du Mans)*
- *Le partenariat avec les CPIE (Elodie TEXIER PAUTON, UCPIE)*
- *Les fermes pédagogiques : des actions concernant l'alimentation déclinées au niveau local, régional et national (Marie-Sylvie AUFFRET, CEZ Rambouillet)*
- *Le réseau éducation à l'environnement pour un développement durable de l'enseignement agricole (Sofie AUBLIN, REEDD, ministère de l'Agriculture)*
- *Présentation d'un outil de Développement durable, de coopération internationale et d'éducation au développement (Charles MARCOS, DECCODE)*
- *Éducation à la santé et au développement Durable (Eve LEQUANG, DGER/ministère de l'Agriculture et de la Pêche & Direction de la Santé)*
- *L'expérience des éco-délégués (Caroline DESCHAMP, EPS Vendôme)*
- *Développement Durable et projet d'établissement (Philippe LUDWIG, EPL Besançon)*

Animateurs :

Sylvie KERGREIS (DGER, ministère de l'Agriculture et de la Pêche) ; Jean-Pierre DEBROSSE (PNADDD, ministère de l'Agriculture et de la Pêche) ; Elodie TEXIER PAUTON (UCPIE) ; Sofie AUBLIN (REEDD, ministère de l'Agriculture et de la Pêche).

Introduction

par Sylvie KERGREIS (DGER, ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

L'enseignement agricole présente de nombreux atouts pour l'éducation en vue du développement durable. Cet atelier vise à montrer la diversité des actions conduites et leurs perspectives d'avenir. Nous parlerons notamment de l'expérimentation « agriculture durable » des exploitations de lycée, des actions

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

en partenariat avec les professionnels et les territoires, d'exemples d'animations pédagogiques, et des projets d'établissements scolaires agricole « développement durable ».

L'enseignement agricole est né dans les années 60 et, dès ses débuts, les études de milieu et l'écologie ont été très présentes dans les cursus de formation. La création de centres d'appui au système d'enseignement a permis d'accueillir enseignants et élèves pour organiser des études de milieu, dans différents types de territoires, et de réfléchir à des démarches pédagogiques innovantes. Une spécificité de cet enseignement, dès l'origine, a été également le couplage "enseignement" et "animation" socio-culturels, à la fois dans les établissements, et en partenariat avec les territoires, dans l'animation rurale.

Dans les années 80-90, une réforme de l'enseignement assez visionnaire et volontariste a été mise en place avec des contrôles continus en cours de formation. Des modules d'approche globale et d'analyse systémique ont été introduits, accompagnés de la mise en œuvre de séquences hebdomadaires de pluridisciplinarité, avec deux ou trois professeurs présents devant la même classe d'élèves pendant un après-midi ou pendant deux heures, ce qui permettait de traiter des sujets transversaux. Dans ce contexte, on a assisté à la régression de l'écologie pure dans certains programmes, au profit de l'économie et des sciences de la complexité. Les études de développement local, inscrites dans les programmes, ont suscité des partenariats locaux, et nombre d'actions de coopération internationale, d'éducation à la santé ou à la citoyenneté ont été conduites. A la même époque, l'offre des filières de formation se diversifiait. Désormais, l'enseignement agricole ne forme pas seulement aux métiers de l'agriculture, il oriente aussi vers l'agro-alimentaire, à travers la transformation et la vente des produits, et s'intéresse à l'horticulture, l'aquaculture, la forêt, l'aménagement, l'environnement et les services en milieu rural...

Dans les années 90, l'éducation à l'environnement est réapparue par la mise en œuvre de modules d'initiatives locales, par les projets d'élèves participant aux "1 000 défis pour ma planète" du Ministère de l'Écologie, par la création du réseau EEDD « éducation à l'environnement pour un développement durable » dans l'enseignement agricole. Des recherches actions ont été mises en place sur les formations agri-environnementales des agriculteurs, dans le cadre des nouvelles politiques agricoles, françaises et européennes. Deux programmes successifs d'expérimentation ont été menés, entre 1994 et 2002, pour faire évoluer les exploitations agricoles des lycées et les formations, vers une meilleure prise en compte de l'environnement et de la spécificités des territoires. En 2002, le troisième programme a promu « l'agriculture durable » comme objectif pour toutes les exploitations de lycées.

Enfin, dans ce même programme, une nouvelle vague d'évolution a été lancée, grâce à une expérimentation sur les projets d'établissements "développement durable", avec un établissement par région, grâce au soutien de l'ADEME et du Ministère de l'Écologie. Aujourd'hui, ce 14 juin 2006, nous pouvons penser que cette généralisation vers l'agriculture durable et le développement durable dans les établissements va se poursuivre, puisque le Ministère de l'Agriculture et de la

Pêche lui-même entre dans une réflexion sur sa stratégie "développement durable".

Éduquer au développement durable, c'est éduquer à la complexité et à l'incertitude, au choix, individuel et collectif, c'est faire de l'approche systémique, travailler les interrelations, réfléchir aux systèmes de régulations à l'œuvre dans les systèmes, repérer les effets de seuil et les irréversibilités, alterner analyses, synthèses, et repérages des rétroactions. C'est étudier les échelles, les causes et conséquences temporelles et spatiales des actions, comprendre l'articulation entre les systèmes sociaux, écologiques et technico-économiques, analyser leurs systèmes de régulation, et replacer les actions de l'individu dans son environnement social et naturel.

Dans l'enseignement agricole, nous avons réfléchi l'éducation en vue du développement durable à plusieurs niveaux. D'une part nous développons l'éducation « au » développement durable dans les programmes d'enseignement, en s'appuyant sur les référentiels et les modules pluridisciplinaires. D'autre part, nous tentons de traduire dans les actes quotidiens et dans les grandes décisions de gestion, les principes et les réflexions énoncées ci-dessus, et de lancer des démarches d'évolution, dans plusieurs domaines. Les établissements scolaires agricoles sont à la fois des lieux d'éducation, des collectifs de travail, mais aussi des lieux de production, grâce à leurs exploitations agricoles et ateliers technologiques. Ainsi, nous réfléchissons à cette éducation et aux actions spécifiques qui s'y rattachent, dans ces trois cadres. Nous développons également des actions en relation avec divers partenaires locaux, sur les territoires d'appartenance des centres. Par ces projets, ouverts sur le monde environnant, nous contribuons à l'éducation des citoyens et des acteurs professionnels locaux, tout en nous appuyant sur leurs initiatives et leurs problèmes, pour rendre plus concrets certains apprentissages de nos étudiants. Pour nous, dans cette éducation, le niveau individuel ne peut pas être dissocié de cette démarche d'ensemble. Il est important de s'appuyer sur les responsabilités individuelles de chacun, à condition de les replacer dans la connaissance des structures sociales dans lesquelles se situent les individus pour agir.

Enfin, il y a le niveau individuel qui ne peut pas être dissocié de cette démarche d'ensemble. Il est important de s'appuyer sur les responsabilités individuelles de chacun, à condition de les replacer dans la connaissance des structures sociales dans lesquelles se situent les individus pour agir.

Les communications qui vont suivre tenteront de brosser un paysage des diverses activités d'éducation et de formation se rapportant au développement durable dans l'enseignement agricole :

- La première partie de notre atelier sera plus spécialement centrée sur l'agriculture : tout d'abord, nous présenterons le programme « agriculture durable », lancé depuis 1994 par la direction de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, puis nous verrons les modalités de formation des agriculteurs à la durabilité grâce à des actions de partenariat avec la profession agricole. Ensuite, nous présenterons deux expériences innovantes de lycées, qui illustrent bien la diversité des positionnements géographiques de nos établissements : la réhabilitation d'une

zone humide grâce au pâturage, dans un milieu rural et naturel sensible ; la construction de partenariats agriculture-société en milieu péri-urbain. Enfin, nous terminerons cette première partie par un exemple de relation de partenariat avec un centre d'étude et d'initiative pour l'environnement.

- En deuxième partie, nous aborderons des actions pédagogiques variées ayant trait aux aspects sociaux du développement durable, et les projets d'établissements s'inscrivant dans des démarches globales vers le développement durable. Un lien a été fait entre l'agriculture et l'alimentation, ce qui nous amène à réfléchir à l'éducation à l'alimentation et à la santé. Cette question est travaillée par le réseau des fermes pédagogiques, en relation avec l'accueil de publics d'enfants ou d'adolescents, et dans le réseau d'éducation à l'environnement de l'enseignement agricole, par le biais des cantines. Le réseau coopération internationale de l'enseignement agricole s'implique également dans cette réflexion sur le développement durable : il en a fait le thème de son rassemblement de 2005 à Toulouse. Un « événement », organisé dans les établissements scolaires, permet d'aborder les différences d'intérêts et de cultures au niveau international, et de relier les points de vue économiques, sociaux et écologiques. Il promeut l'usage de la négociation, plutôt que celui de la guerre... et fait également réfléchir sur l'origine des produits que nous avons dans notre assiette. C'est un bon outil de sensibilisation à la notion complexe de développement durable. L'éducation à la santé et à la citoyenneté fait ainsi partie de l'éducation vers le développement durable, tout comme les problèmes d'insertion, d'accueil de l'autre dans toutes ses différences... La culture peut aider à porter des messages en ce sens. C'est l'objet d'une autre action présentée dans cet atelier, qui donne la parole aux jeunes, par le biais de l'art et du cinéma, pour ouvrir au dialogue et à la compréhension. Enfin, nous terminerons sur les expériences mises en place depuis 2003 dans les lycées agricoles, à travers notre expérimentation sur les projets d'établissement en démarche de développement durable. Nous vous présenterons ici la place des élèves dans la construction de l'action, avec les « éco-délégués », et un exemple de projet global d'établissement. L'ensemble de ce programme va donner lieu à la publication d'un ouvrage de capitalisation des expériences vécues.

**Le programme agriculture du ministère de l'agriculture
L'établissement, lieu d'expérimentation du développement durable
dans l'agriculture**

par Jean-Pierre DEBROSSE (ministère de l'Agriculture /PNADDD)

Ce programme a démarré en 1994-1995 et se poursuit jusqu'à la fin 2006. La déclinaison du développement durable appliqué à l'agriculture s'est faite à partir des acquis de l'enseignement agricole et de la profession. Cette expérimentation est issue d'actions de l'enseignement agricole introduisant la prise en compte de l'environnement, de l'agri-environnement, et du développement durable dans les savoir faire professionnels. Il y a eu une co-action entre le monde professionnel et le monde de l'environnement, dans la logique de groupes expérimentaux, menés par des agriculteurs, à travers les plans de développement durable et leur généralisation : contrats territoriaux d'exploitation puis contrats d'agriculture

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

durable. Le contexte actuel de l'éco-conditionnalité est également pris en compte dans nos réflexions actuelles.

L'idée de départ est de proposer des supports concrets à cette déclinaison pour nos élèves, à partir de situations réelles. Dès sa création, l'enseignement agricole a toujours eu des exploitations liées à chaque établissement. Ces exploitations ont été des moteurs très forts du développement pendant les Trente Glorieuses et des dérapages de productivisme qui se sont produits, mais elles ont été des outils efficaces. Pourquoi ne pas repartir de ces outils-là? Ces exploitations n'ont de raison d'exister que parce qu'elles remplissent une triple fonction : produire à l'exemple de toute exploitation agricole, et y associer pédagogie et expérimentation. Les exploitations sont des lieux de production déjà investis par les professeurs, et des lieux privilégiés pour une démonstration de ce que pourrait être la déclinaison du développement durable à l'agriculture. Ceci a conduit des groupes d'expérimentation à se positionner sur les exploitations de vingt-cinq établissements, un par région, et à faire en sorte que ces exploitations soient à la fois un objet d'étude au sens conventionnel de bureau d'études, des lieux de déclinaison du développement durable à l'agriculture au profit de la formation et support de pratique pédagogique. Enfin, l'idée est d'en faire aussi des lieux d'échanges vers la profession et vers l'ensemble des autres acteurs territoriaux.

Ces expérimentations sur vingt-cinq exploitations ont toutes conduit une démarche allant des diagnostics à la mise en place d'un système de production agricole plus durable, en passant par un choix entre divers projets d'exploitation. Le propos, en voulant associer le développement durable aux activités agricoles, est d'opérer une révision globale du système de production et non pas de développer des actions ponctuelles de type agri-environnemental. Il s'agit bien de réfléchir globalement à la durabilité totale du système de production au regard de son autonomie, de son impact sur l'environnement, de son lien au territoire local, de ses relations Nord-Sud, etc... Depuis cinq ans, ces expérimentations ont été généralisées et régionalisées avec la volonté de faire entrer toutes les exploitations des établissements dans une démarche de développement durable.

Pour accompagner cette action, il a été nécessaire de mettre en place un certain nombre d'outils de diagnostics, de réflexion, de choix et de mise en place de projets, notamment pour nos élèves qui se destinent soit à l'installation, soit au conseil à l'agriculture, soit à des problématiques d'aménagement proches de l'agriculture. Lorsque le projet a été choisi, il est important de mettre en place des indicateurs de pilotage spécifiques à chaque exploitation ou des indicateurs de durabilité plus globaux : c'est la méthode IDEA (Indicateur de Durabilité d'Exploitation Agricole) qui se veut applicable dans la plupart des situations de production agricole et qui peut être un bon outil de pilotage du système de production afin de vérifier s'il est toujours dans le sens de la durabilité. Enfin, nous avons également étudié comment les systèmes de management environnementaux et de développement durable peuvent mieux mettre en évidence les progrès effectués et les tracer. Ces diverses approches sont soumises à plusieurs limites :

- *Les changements de mentalité et de mode d'action* : les établissements sont en fait de véritables entreprises et, de ce fait, rencontrent toute une série de réticences au changement liées aux territoires ou aux acteurs de l'entreprise.

- *L'isolement* : cette difficulté est peut-être inhérente à l'enseignement agricole et à sa petite taille. Dans l'exploitation, le lycée ou la petite région, le nombre d'interlocuteurs ayant des préoccupations de développement durable est limité, d'où le besoin d'un pilotage national et régional qui puisse permettre un échange. Cet isolement n'est pas seulement géographique, mais aussi en relation avec des techniques liées à l'innovation. L'augmentation de la productivité s'est faite pendant les Trente Glorieuses grâce à la mise en place de modèles novateurs. Par contre, les déclinaisons au développement durable consistent plus à fournir des démarches que des modèles prêts à l'emploi. Ce parti pris est aussi une source d'isolement car il n'est pas le système de pensée majoritaire chez les acteurs territoriaux.

- *Le positionnement éducatif* : Notre démarche pédagogique d'allers et retours permanents entre la théorie (les cours) et la pratique (les projets) prend du temps et nécessite des stratégies pédagogiques difficiles à faire émerger. De ce fait les résultats ne sont pas immédiatement visibles et semblent ainsi incertains alors qu'ils sont d'une grande efficacité formative.

- *La pérennité des équipes* : Dans certains établissements, il existe un turn-over important du personnel qui nuit à la continuité de la démarche si celle-ci est liée à une personne. Le travail en équipe est indispensable pour la pluridisciplinarité, mais aussi pour la pérennité de l'action.

L'enseignant se heurte donc à la double difficulté d'assurer la pérennité d'un enseignement reposant à la fois sur des bases relativement constantes, comme les contenus disciplinaires ou le système de production de l'exploitation du lycée, tout en faisant preuve de créativité. L'enseignement agricole regroupant plusieurs familles de formation, le grand enjeu a été aussi de faire travailler, autour de la famille « production agricole », les autres familles de « l'aménagement », du « négoce », et des « services aux personnes ». Cela a été une sorte de microcosme égal à la société où les débats relativement forts sur les représentations de la place de l'agriculture dans le développement durable ont eu lieu. Ils ont ainsi permis de préfigurer les conférences de compromis territoriaux nécessaires à la mise en place d'un développement durable partagé de l'agriculture.

"Les Champs et Lycées" vers une agriculture durable

par Hélène VERGONJEANNE (Syngenta Agro, Les Champs et Lycées)

L'action présentée est menée depuis 2002, en relation avec trois partenaires : la DGER du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ARVALIS institut du végétal, organisme technique de développement et de recherche agricole et Syngenta Agro, société de protection des plantes.

Il a été souligné l'importance pour l'agriculture durable, d'avoir une synergie entre les différents professionnels intervenant dans ce secteur que ceux ci

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

appartiennent à la société civile ou au monde des entreprises. Dès 2002, à l'initiative de Syngenta Agro et ARVALIS Institut du végétal, il a été proposé au ministère de l'Agriculture de créer un concours à l'attention des premières années de BTS agricole. Ce concours avait pour objectif de faire connaître aux étudiants l'agriculture durable et, au-delà, d'y sensibiliser les professionnels de l'agriculture, mais aussi le grand public.

Dans le cadre de ce concours, les étudiants doivent réaliser une étude comparative sur une parcelle de blé de l'exploitation du lycée. D'un côté ils vont conduire leur parcelle selon les techniques de l'agriculture raisonnée - en utilisant des outils d'aide à la décision pour les interventions à réaliser -, et de l'autre, ils la comparent à un itinéraire reprenant les méthodes de l'agriculture conventionnelle régionale.

Le concours prévoit que les élèves déclinent cinq volets en les reliant au développement durable :

- Un "volet technique". Ils utilisent des outils d'aide à la décision pour piloter leur itinéraire raisonné, en protection des cultures. Pour cela, ils ont à leur disposition une boîte à outils fournie par les partenaires du concours, mais aussi par la profession (coopératives, négociants, etc.).

- Un "volet filière". En préambule, ils doivent analyser le débouché de leur culture, les modes de valorisation quantitatifs et qualitatifs. Ils se fixent des objectifs et doivent piloter leur itinéraire technique pour arriver à la qualité exigée par la filière.

- Un "volet économique". Ils comparent les résultats obtenus entre l'itinéraire raisonné et l'itinéraire conventionnel. Ils font une comparaison des marges brutes.

- Un "volet environnement". Tout au long de cette protection raisonnée, ils devront prévenir les pollutions ponctuelles liées, par exemple, à l'utilisation d'un pulvérisateur. Ils sont ainsi amenés à faire des propositions en vue de l'amélioration du local de stockage, de l'aire de remplissage ou encore du réglage du pulvérisateur.

- Un "volet communication". Ils ont toute liberté pour mener des actions afin de faire connaître leur démarche. Cela peut passer par des visites de leur parcelle. Souvent, ils utilisent les médias départementaux ou régionaux tels que presse, radio ou parfois même la télévision, ce qui fait découvrir l'agriculture durable auprès d'un public élargi.

Après avoir décliné ces cinq volets, leurs dossiers sont examinés par un jury de professionnels d'origine variée : des représentants des initiateurs de l'opération, un agriculteur du réseau FARRE, un représentant de la filière meunerie, des représentants des coopératives et du négoce agricole... Après une première sélection régionale, les représentants des équipes sélectionnées présentent leur dossier devant un jury national qui détermine le gagnant national.

Quatre éditions de ce concours "Les Champs & Lycées vers une agriculture durable" se sont déroulées de 2002 à 2006. Chaque année, vingt à trente établissements s'inscrivent. Les établissements qui peuvent concourir sont des

établissements préparant au BTS protection des plantes, semences ou ACSE. Sur les quatre éditions, c'est environ 2 000 participants qui ont été touchés. Il existe un impact direct sur cette population et un impact indirect sur les retombées pour l'établissement ainsi qu'un retour important en terme de communication. Les participants sont très enthousiastes et valorisent cette démarche sur leur CV.

En analyse critique, l'on note un taux d'abandon relativement fort en cours d'année parce que l'implication est importante et l'action parfois lourde à gérer. Le taux de renouvellement des établissements est limité, environ 1/3 d'une année sur l'autre. Il y a donc nécessité de susciter un nouvel intérêt. Il existe un besoin de renouvellement et d'aborder de nouvelles cultures.

Pour la rentrée 2006, la cinquième édition est lancée avec une ambition plus importante. Il y a une ouverture vers de nouvelles cultures – le maïs et la vigne – et de nouvelles cibles. Ceci s'accompagne d'une simplification des protocoles de façon à limiter les abandons et à motiver plus d'inscriptions. Les BTS agricoles, les BTS en environnement, mais aussi toutes les écoles d'ingénieurs formant à l'agriculture ou agronomie aussi bien privées que publiques, les formations universitaires type IUT... vont pouvoir concourir. Le protocole est simplifié avec la comparaison de deux parcelles seulement : une raisonnée et une conventionnelle. L'inscription se fait en ligne, sur le site dédié "www.champs-et-lycees.net".

En conclusion, Champs & Lycées est une expérience très enrichissante pour les étudiants. Elle leur permet de découvrir l'agriculture durable et les outils d'aide à la décision mis à leur disposition. Il s'agit également, pour eux, d'une expérience personnelle car ils doivent faire preuve d'une démarche de conduite de projets et de communication. C'est très important. C'est pour eux également une expérience enrichissante car ils sont amenés à travailler en partenariat avec de nombreux organismes aux philosophies et contingences très différentes. Nous sommes très contents de cette expérience, qui montre la complémentarité des organismes publics ou privés pour le développement durable.

Action de formation pour les agriculteurs et les lycéens

par Frank PERVANÇHON (TRAME)

TRAME est une association nationale qui a cette particularité assez unique en France de regrouper environ 50 000 agriculteurs, et 7 000 à 10 000 salariés agricoles, pour travailler ensemble.

L'outil présenté, que l'on a appelé "Arbre de l'exploitation agricole durable®", a été produit par et pour des agriculteurs pour les aider à y voir clair dans leurs projets et à intégrer le développement durable dans leur stratégie d'entreprise. Le symbole de l'arbre leur paraissait le plus pédagogique.

Tout d'abord : Qu'est-ce que cet outil ? Comment est-ce qu'il vit ?

Il s'agit d'un outil visuel et l'objectif est de le rendre très pédagogique, très simple à comprendre au premier regard : Il suffit d'imaginer un arbre, coloré, avec quatre branches représentant les quatre principaux domaines du développement durable :

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

III

- La viabilité, c'est-à-dire les questions d'ordre économique *stricto sensu* et en interaction avec les aspects sociaux.

- La reproductibilité, signifiant que les pratiques environnementales et agronomiques sont répétables sur le long terme.

- La transmissibilité, qui concerne la transmission du capital et des connaissances entre générations.

- La vivabilité, tout ce qui touche aux aspects sociaux, au bien-être de l'agriculteur, à son engagement dans le territoire, à ses relations au voisinage, etc.

Cet arbre a des branches, mais aussi un certain nombre de feuilles qui correspondent à autant de questions que se pose l'agriculteur ou l'étudiant qui travaille chez l'agriculteur, en stage par exemple. Est associé à cet arbre un cahier qui présente la méthode et contient une check-list d'une soixantaine de questions sur les différents thèmes identifiés précédemment - environnement, économie, aspects sociaux, transmission.

Prenons deux exemples de questions de la branche environnementale se rapportant à l'énergie : Est-ce que j'ai optimisé ma consommation ? Est-ce que j'utilise des bioénergies ? Ce sont des questions ouvertes qui invitent l'agriculteur à s'interroger sur sa pratique. Cet outil fonctionne particulièrement bien quand il est utilisé en groupe et que plusieurs agriculteurs se mettent ensemble, accompagnés éventuellement d'étudiants. À cette occasion, des débats vont se dérouler en référence à des exemples vécus : un agriculteur indiquera qu'il a optimisé sa production d'énergie parce qu'il a réduit sa consommation de fuel et, en prolongement, d'autres diront : est-ce suffisant ? A-t-on pensé aux énergies renouvelables, à une éolienne ?

À partir des échanges qui ont lieu dans le groupe, l'agriculteur est amené à réfléchir sur sa position personnelle par rapport à la question posée. C'est une approche qualitative qui s'adresse aux personnes désireuses de se regrouper autour d'un projet et de s'intéresser à leurs pratiques. Il y a des indicateurs qui vont aider à la réflexion, mais qui n'ont rien de normatif. Ils ne sont là que pour aider l'agriculteur qui aurait du mal à se positionner par rapport à une question posée de trouver des réponses adaptées à ses besoins. Dans notre exemple, l'agriculteur va se positionner par rapport au thème de l'énergie en disant : « J'utilise des bioénergie, ceci est un atout pour moi » ou « Je devrai utiliser plus la biomasse, ceci est un inconvénient pour moi ».

Une fois que les agriculteurs ont réfléchi entre eux à l'ensemble des questions du cahier, chacun est invité à compléter l'arbre (une question équivaut à une feuille de l'arbre) et à colorier les feuilles. Par exemple, si l'agriculteur pense que l'optimisation de l'énergie est un atout sur son exploitation, alors il colorie la feuille correspondant à la question sur les bioénergies. Si c'est un problème, alors il noircit la feuille. Ainsi, une fois toutes les feuilles colorées ou noircies, un arbre symbole d'une durabilité forte aura un assez grand nombre de feuilles colorées, peu de feuilles noires, et réparties de façon homogène sur la canopée.

Ensuite, comment cet outil peut-il être utilisé ?

- En formation d'agriculteurs, pour des projets et des actions collectives ou individuelles.
- Comme diagnostic, pour sensibiliser au développement durable les agriculteurs mais aussi les enseignants.
- En formation d'élèves au développement durable. Des apports théoriques sur le développement durable leur sont proposés et ensuite, nous les questionnons à partir de l'arbre.
- Comme outil d'échange entre agriculteurs et élèves, dans le cadre de stages de bac professionnel et dans la rédaction de rapports de stage, par exemple comme schéma de synthèse.

L'utilisation de l'arbre est interactive et nécessite la participation de chacun car il y a pluridisciplinarité (agronomie, économie, ...) et mélange des acteurs (professeurs, agriculteurs, élèves). Il y a aussi une nécessité de cadrage car l'agriculteur parle de lui, des aspects sociaux qui le touchent et il est donc nécessaire de poser des règles au départ afin que la démarche de groupe se déroule dans de bonnes conditions, comme l'absence de jugement a priori et le respect de la confidentialité.

Après cette phase d'échanges en classe, les élèves peuvent retourner chez l'agriculteur et perfectionner le diagnostic, poser à nouveau les questions, approfondir des points qui leur échappent. Une fois que les étudiants se sont posé des questions et ont complété l'arbre avec l'agriculteur pour leur rapport de stage, un retour à l'agriculteur est nécessaire parce qu'il faut travailler avec lui, pour qu'il puisse être satisfait de l'échange, qu'il tire un bénéfice de ce qu'il apporte. Un retour est également fait en salle de cours pour faire le point avec les enseignants, comparer les arbres et rebondir avec une pédagogie adaptée.

Enfin, quelles perspectives tirer de cette démarche?

Cet outil est une approche globale, visuelle et simple et l'échange en groupe d'acteurs variés est très important. Cet outil est modulable et participatif, modulable parce qu'il y a une liste de questions que l'on peut faire évoluer et adapter en fonction du contexte, dans la mesure où la méthode reste la même, et participatif parce que les agriculteurs s'impliquent dans la démarche. Cette méthode a en effet l'avantage de "parler" aux agriculteurs, d'être utilisable lors des formations d'agriculteurs en groupe. Il est en outre possible de faire financer l'utilisation de cette méthode par des fonds de formation agricoles, lorsque le public en apprentissage est mixte : agriculteurs et élèves.

La condition de départ est que, lorsque l'on est en lycée agricole et que l'on souhaite travailler avec des agriculteurs, il faut parvenir à les impliquer. Pour que cela fonctionne, il faut les impliquer très en amont, leur faire comprendre l'intérêt qu'ils peuvent en tirer et leur faire dire ce qu'ils attendent et de la façon dont nous voyons les choses. Il faut qu'il y ait une forte interaction afin que les agriculteurs s'impliquent dès le départ.

Deux perspectives peuvent être retenues :

- Continuer les partenariats, notamment avec l'enseignement agricole et le ministère de l'Agriculture, et généraliser la mise à disposition de l'outil, à l'exemple de ce qui commence à être fait ponctuellement dans certains lycées. Parallèlement, mettre en place des groupes d'échanges de pratiques en demandant à toutes les personnes qui utilisent l'arbre de Trame (conseillers de chambres d'agriculture, techniciens d'instituts, coopératives, enseignants) d'échanger autour de cet outil.

- Développer des projets de Lycées agricoles en commun avec des agriculteurs : réfléchir à l'installation, soulever des questions autour de la transmission, des enjeux du territoire, des questions importantes pour les agriculteurs et pour les jeunes qui vont s'installer.

Expérimentation d'agriculture durable : réhabilitation des landes humides sur le plateau des Millevaches

par Noël FAINTRENIE (EPL de Meymac)

L'objectif de cette action était de réhabiliter des landes humides qui sont sur le plateau de Millevaches, dans la région Limousin, aux confins des trois départements Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, à une altitude comprise entre 400 et 1 000 mètres.

Cette action se situe dans le parc naturel régional de Millevaches, en Limousin, dans des territoires couverts par des zones Natura 2000, des ZNIEF, ou des zones d'intérêt communautaire. Le biotope comporte essentiellement des landes humides, avec des tourbières, et une flore et une faune très riches avec notamment loutres et truites. Les tourbières alimentent les sources de la Vienne, affluent de la Loire, et vers le Sud se trouve le bassin versant de la Garonne avec la Corrèze et la Vézère. Ce territoire a peu d'habitants : douze habitants au km² dans le Parc Naturel Régional et parfois on ne compte plus que sept habitants au km². Il y a peu d'industries et la déprise agricole explique que ces tourbières sont en voie de disparition : elles sont colonisées par la forêt car elles ne sont plus entretenues, à cause de la diminution du pâturage par les animaux. L'objectif de cette expérimentation était donc de continuer à faire vivre la tourbière en réintroduisant le pâturage.

Comment a débuté cette expérience ?

Cette expérience a débuté en 1999 quand sept hectares et demi ont été légués au lycée forestier. Ces terrains étaient assez décevants car il y avait trois hectares d'une forêt sans intérêt pour un forestier, et un peu plus de quatre hectares de parcelles agricoles situées dans la tourbière.

Cette situation est assez caractéristique du plateau Millevaches, c'est ce que l'on appelle des alvéoles. Ce sont des cuvettes remplies d'eau, d'un diamètre de 400 mètres à 1 kilomètre. avec des petites bosses de chaque côté. La partie basse de ces cuvettes est la tourbière, les parois sont des landes sèches à callunes, des prairies et des forêts.

Après s'être posé au lycée la question de l'utilisation de ces terrains, des partenariats ont été noués avec le Conservatoire Régional des Espèces Naturelles,

avec le Parc Naturel Régional, avec l'UPRA Limousine, c'est-à-dire l'unité de promotion d'une race animale particulière, en l'occurrence la « brebis limousine ». A partir de ces initiatives, il a été décidé de faire vivre à nouveau cette tourbière.

Ceci a commencé par l'implication de toutes les classes de l'établissement à ce projet en fonction des enseignements. Les élèves de BEP se sont alors occupés de la clôture, les élèves en Bac technologique se sont occupés de l'exploitation des arbres et de l'élagage, d'autres ont fait des relevés floristiques. Dès 2005, un troupeau de moutons a été parqué sur le territoire.

Aujourd'hui, l'on en est à 70 hectares de surface. Six propriétaires ont apporté leur terrain, à condition que nous y mettions uniquement des animaux, et nous envisageons actuellement de faire un partenariat avec une école de bergers. Le seul moyen de réhabiliter une tourbière est d'empêcher que la végétation forestière gagne et pour éviter cela, il faut la faire pâturer régulièrement. C'est simple mais assez long à mettre en place.

Cette action a dépassé nos prévisions de départ, et même le Conseil Régional a trouvé l'opération intéressante. C'est concret et cela fonctionne. De fil en aiguille, de nouvelles innovations et de nouveaux partenariats se créent. Au lycée, pour résoudre le problème posé par le travail mécanique dans les zones humides, nous avons été amené à introduire des chevaux, qui sont utilisés pour la traction animale dans le cas de débardages et afin d'enlever tous les arbres qui avaient commencé à pousser autour de la tourbière. Par ailleurs, nous envisageons de prolonger l'expérience en faisant un parcours pédagogique en bordure de la tourbière et d'y inviter les écoles primaires.

De l'action nationale à l'action locale (de l'agricole au territoire)

par Christian Peltier (EPL du Mans)

Cet exposé va porter sur la manière dont la recherche action intitulée *Démonstration Agriculture Durable* (1999-2002) a été utilisée sur l'EPL du Mans pour enclencher différentes actions au niveau local.

Le lycée agricole du Mans est inséré entre des espaces boisés, une autoroute et un front de périurbanisation en extension. Les terres de son exploitation sont au contact de la ville. L'établissement se situe donc au cœur des problématiques de périurbanisation, au sein d'un espace d'environ 300 000 habitants – l'aire urbaine du Mans – qui se développe surtout côté ouest. Au niveau agricole, cet espace présente une grande diversité de systèmes, ce qui, en terme de durabilité, peut être intéressant.

Plus généralement, l'espace périurbain – et c'est pour cette raison que l'établissement a été sélectionné en 1999 pour faire partie de la *Démonstration Agriculture Durable* – pose aujourd'hui beaucoup de questions en terme de durabilité, notamment en terme de consommation d'espace. Si l'on y rencontre une grande diversité d'acteurs, ils ne « fonctionnent » pas forcément ensemble, et sont plus souvent en cohabitation qu'en réelle symbiose. Les liens qui existaient dans les anciennes sociétés rurales n'y existent plus. On peut dire qu'aujourd'hui, ce sont des espaces non durables, aussi bien socialement

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

qu'écologiquement. Travailler sur ces espaces complexes, tant pour les jeunes que pour les partenaires du lycée, peut être intéressant pour comprendre comment peuvent se mettre en place des dynamiques, des projets, qui intéressent tous les territoires qui sont dans une urbanité de plus en plus forte.

Au lycée du Mans, on est entré dans la *Démonstration Agriculture Durable* par cette spécificité périurbaine. Un comité de pilotage a été mis en place afin de répondre aux exigences du cahier des charges et suivre l'évolution de l'exploitation vers une agriculture plus durable. Il comprend tous les acteurs du territoire, c'est-à-dire le monde agricole, les élus, les associations de riverains, de consommateurs, etc. Une fois l'action terminée, les contacts noués ont permis de passer à une logique de partenariat autour de ces questions de développement et d'agriculture durables.

De cette *Démonstration* est sorti un **projet pédagogique** que l'on décline, au mieux, autour des quelques notions clés. Par exemple, l'interdisciplinarité existe dans les programmes mais pas forcément sur le terrain, ou à des degrés plus ou moins variables. Nous avons considéré que la *Démonstration* nationale allait nous amener à construire davantage de projets pluridisciplinaires avec les jeunes. Il faut les placer le plus possible en position d'acteurs, c'est-à-dire leur proposer des situations pédagogiques, que nous pouvons appeler des situations problèmes, au cœur de vrais problèmes du réel. L'objectif est alors de construire avec eux des outils pour résoudre les problèmes posés, avec à l'idée que demain, dans leur vie future, ils peuvent être confrontés à des situations semblables. Le cœur du projet pédagogique est là.

L'autre idée forte de départ était de **participer aux dynamiques de territoire**, et de faire avancer la question du développement durable, de la préservation nécessaire des espaces « naturels » dans le périurbain. Porter le questionnement du développement durable sur le territoire, en tant que service public, était quelque chose qui nous importait et qui nous importe encore aujourd'hui, pour justifier de sa faisabilité concrète.

L'idée globale était donc de retrouver une cohérence au travers d'un positionnement à la fois pédagogique et territorial.

Cela nous a amenés à regarder comment nous fonctionnions en terme de partenariat et comment nous pouvions intégrer cette composante dans la formation des jeunes. Nous nous sommes rendus compte qu'il y avait cinq grands types de partenariats que nous pouvions tisser avec les acteurs de notre territoire. D'abord, nous utilisons le territoire, sans forcément l'appeler ainsi, lorsque nous allons chercher des intervenants, et à la rigueur, lorsque nous nous servons de cas types sur le territoire. C'est classique, mais banal. Si nous voulons aller un peu plus loin, on peut être partenaire pour des projets de territoires en y associant des apprenants, ou même via des méthodologies innovantes, partenaires d'expérimentations dans lesquelles les apprenants sont acteurs « enquêteurs, diagnostiqueurs, force de proposition ». Enfin, l'établissement qui s'est construit des compétences au travers de la *Démonstration Agriculture Durable*, peut essayer de fournir des outils au territoire pour que le territoire se positionne en tant qu'innovant sur ces questions de développement durable.

Essayons de décrire les formes que peuvent prendre ces actions.

1- Partenaires pour des projets de territoire :

Depuis trois ans, en collaboration avec Le Mans Métropole, la communauté urbaine du Mans, on s'investit dans la « semaine du développement durable ». La première année, on a initié une journée sur l'agriculture qui s'est déroulée au lycée. Cette année, on s'est plutôt orienté vers l'énergie en étant présents dans la préparation et le déroulement de la journée consacrée à ce thème. Ceci toujours en association avec les jeunes tant dans la construction du projet, dans sa réalisation, que dans son analyse critique.

Un autre exemple concerne les partenariats avec la Chambre d'agriculture de la Sarthe qui est plus ou moins impliquée dans le développement durable. Ce partenariat (plateforme expérimentale) tissé en 2002 sur des productions végétales, a évolué en 2006 vers des actions mettant davantage en avant les savoir-faire.

L'aspect culturel et l'aspect artistique sont des éléments tout aussi essentiels car l'art peut servir à faire passer, vers les jeunes, des messages touchant à l'agriculture ou à la nature, en liaison avec le développement durable. On mène ainsi un travail régulier avec une compagnie théâtrale depuis plusieurs années et le lycée s'est positionné sur l'art et la nature en faisant appel à des artistes en résidence. Le prochain thème (2006-2007) s'articulera autour des nourritures.

2- Partenaires d'expérimentations :

Un exemple, plus large du point de vue partenarial, est celui du « projet agri-urbain » pour lequel l'EPL est co-constructeur du projet de territoire en raison de ses compétences en matière d'agriculture durable. C'est une expérimentation du Ministère de l'Agriculture avec la DATAR, et le Mans en est un des sites pilote.

Cette action a abouti à une charte, dont nous sommes en partie les auteurs, qui a permis ensuite de continuer à travailler avec des étudiants de BTSA sur les aspects de durabilité des exploitations agricoles, en utilisant la méthode IDEA (cf. présentation de Jean-Pierre DEBROSSE). Ceci est réalisé dans le cadre d'une convention avec des acteurs, quels qu'ils soient. La méthode IDEA est employée pour la formation des étudiants et des agriculteurs.

Par ailleurs, dans le cadre d'une action expérimentale sur les biocarburants, le lycée – avec des élèves de Bac Pro – et l'UD-CUMA ont conçu un moteur fonctionnant à l'huile et un module de pressage.

Aujourd'hui, au lycée, arrivent des commandes du territoire pour travailler sur certaines questions, en particulier la place des espaces forestiers ou naturels dans une zone en plein développement urbain, à l'ouest du Mans. Nous transposons alors les méthodologies mises en place lors de la *Démonstration* (diagnostics, hypothèses et projets que les étudiants peuvent construire) à des questions territoriales.

3- Créateur d'outils participant à la construction du territoire :

Ensuite, l'EPL – à sa mesure – est un acteur innovant sur son territoire, grâce aux compétences qu'il s'est construites. Nous sommes actuellement engagés, avec

l'université du Mans, la Chambre de l'Agriculture et l'association Ceinture Verte Mancelle, sur une démarche globale de mesures de durabilité des activités agricoles et sur la façon dont l'agriculture peut participer à un projet de développement durable du territoire. Le projet est en cours et s'achèvera en 2008.

Enfin, nous avons réalisé un DVD sur ces questions d'agriculture périurbaine et de développement durable avec une grande diversité d'acteurs, aussi bien de la recherche que du monde agricole local, des élus, des associations, des ménages, en croisant les discours et les paroles d'acteurs pour contribuer à la réflexion. Il est disponible chez Educagri Éditions.

En conclusion, depuis 1999 l'établissement s'est repositionné : il était identifié sur des questions agricole-agricoles ; il est aujourd'hui davantage en phase d'identification, de reconnaissance, sur les questions de développement durable des territoires. Il est présent dans différents lieux où des paroles d'acteurs s'expriment (conseils de développement par exemple) pour concourir à des projets de territoire. Son objectif aujourd'hui est d'aboutir, à court terme, à un Agenda 21 d'organisation qui correspond mieux aux lycées agricoles que les Agendas 21 d'établissement scolaire.

Le partenariat avec les CPIE

par Elodie TEXIER PAUTON (UNCPIE)

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), sont des associations environnementales, qui oeuvrent pour le développement durable de leur territoire d'actions. Ces associations sont labellisées CPIE par l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE). Ce label a été créé en 1973 par les Ministères en charge de l'Environnement, de l'Education Nationale, de l'Agriculture, et de Jeunesse et Sports et garantit la qualité et le professionnalisme des équipes, ainsi que les types d'action des CPIE. Il existe aujourd'hui 75 CPIE répartis sur toute la France métropolitaine et à La Réunion.

Les CPIE, parce qu'ils sont ancrés dans les territoires comme les établissements d'enseignement agricole, sont des acteurs :

- de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- de l'animation et du développement durable de leur territoire.

Je vais illustrer mon propos par un exemple de collaboration. Le CPIE Bresse du Jura est géographiquement proche du Lycée agricole de Lons-le-Saunier. Il existe également des liens entre le CPIE et les enseignants, car certains sont impliqués dans la vie de l'association, d'autres ont participé à l'Université d'été franco-québécoise du développement durable organisée par le CPIE en 1991, à laquelle le lycée intervenait comme témoin. Cette première expérience commune a permis aux personnels des deux structures de mieux se connaître et de créer davantage de liens. Depuis, le CPIE propose des sujets ou des sites d'étude et il est régulièrement associé aux travaux pratiques des enseignants du lycée sur le terrain.

Nous avons ici choisi de faire le bilan des expériences et des actions menées sur un site de carrière réaménagé en zone à vocation écologique et éducative.

En 1997, le CPIE réalise une étude sur le réaménagement et la gestion d'une carrière, exploitée pour la construction de l'autoroute A39. Le CPIE propose au lycée de s'associer à lui pour utiliser ce site comme lieu d'expérimentation et de suivi. Pendant trois ans, les BTS « Gestion et protection de la nature » (GPN) vont bénéficier d'une « journée carrière ». À cette occasion, ils rencontrent les acteurs du projet : le président du Syndicat intercommunal des carrières de Desnes (SICADEM), le carrier (exploitant privé de la carrière), le maire de la commune et un représentant de la société d'autoroute Paris-Rhin-Rhône.

En 2000 et 2001, une convention est signée afin que les BTS GPN puissent réaliser des suivis écologiques du site. Les enseignants peuvent ainsi mettre en pratique, par exemple, des suivis de population ou des analyses physico-chimiques de l'eau in situ. Sur la même période, les classes de première et de terminale « Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement (STAE) » ont réalisé, grâce au dispositif 1000 défis pour ma planète, le suivi d'une population de lapins sur le site, en partenariat avec une fédération de chasseurs. Ils ont également pu réaliser un aménagement (prévu dans leur formation) : un passage à empreintes. Toujours avec le même dispositif, les STAE ont pu, en 2002-2003, réaliser le suivi de population du guépier d'Europe, un oiseau nichant dans cette zone.

En 2005, les BTS GPN se sont vus confier une étude sur la faisabilité d'un pâturage sur le site.

Enfin, d'autres sorties sur ce site sont ponctuellement organisées à la demande des enseignants, et le CPIE peut accueillir des élèves dans le cadre des visites d'entreprise prévues dans les programmes.

Bilan de l'Action :

- Les enseignants, les élèves et les étudiants du lycée bénéficient d'un accès libre au site protégé, situé à 15 km du lycée. Ils disposent également de la compétence des salariés des CPIE et de journées d'animation gratuites. Les interventions d'acteurs permettent aux étudiants d'analyser un cas concret et d'illustrer les cours théoriques. Le Centre de formation d'apprentis (CFA) bénéficie également de contacts avec le CPIE.

- Le CPIE collecte gratuitement les résultats des élèves et des étudiants qui, par leur nombre, permettent d'obtenir davantage de données que le CPIE seul. Les relations seraient plus faciles si elles pouvaient être formalisées par une convention.

- Les acteurs du territoire sont valorisés lors des interventions et peuvent profiter du regard neuf des jeunes et de leurs questions pour ré-interroger leur logique de fonctionnement.

D'autres actions communes existent entre les établissements d'enseignement agricole et les CPIE : mise en œuvre d'Agenda 21 scolaire, intervention en classe ou sur le terrain, co-construction et animation de séjour « territoire » pour les modules d'EATC de 2nde ou des stages territoires du Bac Techno,...

L'intérêt de travailler avec un CPIE, c'est qu'il connaît bien le territoire sur lequel il est implanté. Les enseignants et les élèves vont y trouver des compétences (scientifiques, animateurs...), des ressources, des personnes capables de repérer des partenaires, de repérer des terrains d'action, de créer des liens, de mettre en place des initiatives ...

Pour terminer, une proposition : faire connaître ces expériences pour inciter les CPIE et les établissements d'enseignement agricole à davantage et mieux collaborer sur leur territoire. Cela pourrait prendre la forme d'une convention cadre au niveau national, qui permette d'assurer aux proviseurs l'intérêt et la qualité de ce type de partenariat et de formaliser les liens entre les établissements d'enseignement agricole et les CPIE.

Les fermes pédagogiques : des actions d'éducation à l'alimentation déclinées au niveau local, régional et national

par Marie-Sylvie AUFFRET (EPN de Rambouillet)

A la Bergerie nationale, EPN de Rambouillet, nous avons entamé plusieurs actions concernant l'éducation à l'alimentation et à l'agriculture durable, à trois niveaux différents.

La Bergerie possède un centre équestre et comprend une exploitation agricole avec une production essentiellement ovine, bovine et avicole. Elle accueille entre 70 000 et 80 000 personnes par an, dont la moitié d'enfants. Centre équestre et exploitation agricole servent de supports de formation et d'expérimentation pour les autres composantes que sont les centres de formations CFPPA, CFA et l'école d'insémination artificielle, ainsi que trois départements à missions nationales favorisant l'agriculture durable, le développement local, le tourisme rural et l'éducation à l'environnement.

Une première action, au niveau local à la Bergerie Nationale, a été menée grâce aux animateurs qui accueillent le public scolaire et proposent des actions éducatives sur le thème de l'alimentation, en complément de celles existant déjà sur l'œuf, le lait, la laine, le jardin ou la traction animale..

Nous avons monté un groupe de réflexion avec les animateurs, le cuisinier et les services techniques que nous avons associés pour la réalisation d'outils pédagogiques en partant de la question : pourquoi mange-t-on ? Ensuite, par des approches différentes, nous abordons le thème du régime alimentaire des animaux pour arriver au régime alimentaire des hommes, les familles d'aliments, leur origine et les équilibres alimentaires. Cette animation, créée l'année dernière, a été testée sept fois auprès de scolaires. La séquence « équilibre alimentaire » a été présentée lors d'un salon grand public.

Cette action apparaît plus adaptée au cycle III (du CE2 au CM2) et plus intéressante pour les enfants quand elle est proposée au sein d'une semaine entière. Ils peuvent ainsi découvrir les animaux et les différentes productions de la ferme, avant de comprendre et d'entamer un travail plus précis sur l'alimentation. Les animateurs peuvent ainsi mieux développer les notions de durabilité, améliorer aussi la connaissance des circuits des produits qu'ils utilisent, puisque, si le lait et les œufs proviennent de la ferme de la bergerie,

d'autres produits comme la crème fraîche est achetée dans le commerce. L'an prochain, la demande croissante des cycles II va rendre nécessaire l'adaptation des animations aux plus petits.

Cette animation locale sur l'alimentation entre dans un travail plus large réalisé au niveau régional, concernant une étude sur les pratiques d'éducation à l'alimentation, la consommation et la santé au sein des structures d'éducation à l'environnement de la Région Ile de France et, en particulier, des fermes pédagogiques. Ce travail a été initié par l'ARENE (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies), le GRAINE, le réseau des structures d'éducation environnement de la région, et par nous-mêmes. Une enquête a été réalisée en 2005, suivie d'une rencontre régionale en début d'année 2006, rassemblant des agriculteurs, animateurs, enseignants, pédagogues, cuisiniers, nutritionnistes, afin de favoriser les échanges et percevoir les préoccupations des uns et des autres pour aller vers des actions éducatives exemplaires.

Les conclusions de cette enquête montrent que le thème est relativement bien abordé : 71 % des fermes pédagogiques abordent le thème de l'alimentation, consommation, santé mais de façon différente et parfois assez partielle.

Le sujet le plus approfondi est l'origine des aliments et la diversité des produits. Assez souvent, des ateliers pratiques sont mis en place pour avoir une approche participative du public (cueillette, traite), mais aussi des approches sensorielles grâce à des ateliers culinaires où le public transforme les aliments et déguste ce qu'il a confectionné. En revanche, les aspects nutrition, santé et consommation paraissent peu développés. Les facteurs limitant le travail avec le public sur ce thème sont le manque de temps, le manque d'idées et le flou réglementaire. Quand le public transforme un aliment sur place, a-t-il le droit de le consommer ? Sans réponses sur ce point, les fermes pédagogiques jouent la prudence : soit elles achètent des produits du commerce, soit elles proposent de transformer mais ne font pas déguster.

Cette action offre donc des perspectives de développement de nouvelles animations sur l'alimentation, avec un apport d'aide technique de l'établissement. Autre perspective, la valorisation des expérimentations réalisées par différentes structures en 2006 par des articles mis en ligne sur le site de l'ARENE, ainsi qu'en 2007, la publication d'un cahier technique complet valorisant tout l'acquis du travail réalisé sur l'éducation à l'alimentation depuis 2 ans. Enfin, commencé en 1999, un guide de bonnes pratiques d'hygiène des ateliers de transformation alimentaire et de dégustations en fermes pédagogiques est en cours de rédaction.

Une troisième action a été menée au niveau national : la Bergerie Nationale anime le réseau « Graines de savoirs » qui est le réseau des fermes pédagogiques de l'enseignement agricole. Grâce aux différentes rencontres organisées, une réflexion centrée sur la vulgarisation de la durabilité en agriculture a été engagée. L'activité de ces groupes de travail a permis de créer une dizaine d'animations, intitulées « DD expliqué au grand public », tournées principalement vers les collégiens. Ces projets d'animations ont plusieurs entrées, par la consommation et l'alimentation, l'agriculture durable, le paysage, l'évolution du métier de l'agriculteur, les sols, l'énergie, etc.

Les perspectives de ce travail sont d'expérimenter ces animations dans les différents établissements membres du réseau, avant de pouvoir les diffuser et toucher plus largement les publics. L'éducation à l'alimentation reste en effet le thème central des fermes pédagogiques et notre objectif est bien de partager toute l'expérience acquise.

Le réseau éducation à l'environnement pour un développement durable de l'enseignement agricole (REEDD)

par Sofie AUBLIN (REEDD, DGER - Ministère de l'Agriculture)

Le réseau « Education à l'Environnement pour un Développement Durable » de l'enseignement agricole est né en octobre 1996 à partir de la dynamique de l'opération "1 000 défis". Tout d'abord axés sur des finalités très environnementales, ce réseau s'est élargi aux enjeux du développement durable. En tant qu'animatrice nationale du REEDD, je vais vous parler d'une opération nationale qui a eu lieu à partir de 2003 et qui est intitulée "manger autrement".

En 2003, nous avons décidé d'animer un projet autour de l'alimentation et des modes de production durable. L'alimentation nous a semblé être une bonne entrée, typique de l'enseignement agricole, mais aussi très intéressante parce que c'est un thème commun, fédérateur, transversal à l'enseignement agricole qui possède des lycées, des CFA, des CFPPA et bien souvent, des fermes sur sites. Cette opération visait à mettre en place des actions concrètes et à fédérer les divers acteurs autour d'un projet sur la cantine. La cantine permet de faire du développement durable sans le dire et la prendre comme champ d'action pouvait éviter les réactions parfois épidermiques de quelques collègues face à l'apparition de ce nouveau concept. L'objectif pédagogique de départ était de développer l'idée que « manger n'est pas neutre ». Pour des établissements investis depuis de nombreuses années dans des projets d'éducation à l'environnement, il semblait important d'aller au-delà du simple catalogue d'actions et de rechercher un peu de cohérence entre ce qui était dit à nos élèves et ce qu'ils mangeaient à la cantine. Imaginez d'enseigner sur le thème "manger responsables" à des élèves qui ont ensuite de la perche du Nil à la cantine ! Outre la recherche d'une cohérence, il s'agissait également de viser la durabilité des pratiques de gestion internes à l'établissement.

Parallèlement à l'axe d'action "agriculture durable", cette opération du REEDD faisait le lien avec l'axe 2 du programme de recherche-action de la DGER sur "la prise en compte du développement durable dans et par les établissements". Nos partenaires en interne étaient les réseaux thématiques de l'enseignement agricole, mais également le réseau des professeurs de socioculturel, des personnes qui travaillent pour DECOODE (voir ci-après), et toutes les personnes de la cellule nationale du PNADDD qui sont essentiellement dans les EPN.

Concrètement, nous avons choisi collectivement, en septembre 2005, de travailler sur cette thématique et nous avons repéré les établissements travaillant sur des projets en alimentation. Ensuite, nous avons mis en place une stratégie pour initier des actions, être force d'appui méthodologique et communiquer lors de la semaine du développement durable.

Trois questionnements nous ont aidés dans cette réflexion :

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Les deux premiers "En quoi les caractéristiques de notre alimentation posent problème en termes de préservation de certains équilibres environnementaux ? » et « *Quels choix alimentaires pouvons-nous privilégier ?* » nous ont amené au constat qu'il fallait introduire des changements dans la restauration collective. Quand on travaille « de la fourche à la fourchette », très rapidement, on arrive à des conclusions, et notamment que les choix alimentaires doivent être ciblés si l'on veut travailler sur l'alimentation durable. En revanche, agir pour le développement durable rapidement, en habillant l'existant, ne nous intéressait pas car nous souhaitions transformer de façon réelle et collective ce qui se passait sur les établissements, et cela demande du temps. C'est pour cette raison que cette opération s'est déroulée sur deux ans.

Comment introduire ces changements ? Des pistes ont été creusées, notamment celle de limiter les surcoûts. Un groupe de gestionnaires s'est penché sur cette question. Lorsqu'il s'agissait de réorganiser le travail, des cuisiniers ont donné leurs préconisations, tout comme les gestionnaires quand il s'est agi de revoir l'approvisionnement. Outre les démarches pédagogiques menées par les enseignants, y compris dans le cadre international, certains enseignants des disciplines socioculturelles nous ont beaucoup aidés pour communiquer auprès des personnels afin de les impliquer dans notre démarche. Par ailleurs, nous sommes implantés dans un territoire, et sont donc concernés par ces changements : les parents d'élèves, les agriculteurs et l'ensemble des acteurs de ce territoire. Très concrètement, l'intérêt d'une telle opération, au-delà de dynamiser le REEDDD, a permis un réel travail entre les réseaux de l'enseignement agricole, de capitaliser de nombreuses ressources pédagogiques, des expériences de terrain, en permettant de créer et de centraliser des fiches action pour la classe, mais aussi pour l'établissement, et aussi une partie communication qui a été très importante auprès des Régions et de l'Éducation Nationale qui se posaient également les mêmes questions. Ainsi, de nouveaux partenariats ont été tissés à l'occasion de ces opérations nationales et se poursuivent depuis 2003.

Au-delà de cette opération, ponctuelle au départ, la démarche a pris de l'ampleur puisque des régions ont pris à bras le corps ces problématiques et ont réellement introduit ces questions d'alimentation, notamment dans les agendas 21 scolaires d'établissement. Par ailleurs, des réseaux régionaux de l'enseignement agricole se sont constitués sur l'alimentation responsable.

Pour améliorer ce type d'opérations, il faudrait mettre en place un comité de pilotage avec des personnes de l'enseignement agricole, tant des enseignants ou des animateurs que des personnels d'autres sous-directions du ministère, et des partenaires extérieurs afin de relire nos programmes mais aussi pour aider à mettre en œuvre diverses démarches d'éducation, de formation et d'information. À l'avenir officialiser ce type de démarche par un texte officiel proposant à chacun de participer à des opérations nationales cadrées semble important car ceci permettrait de mobiliser l'ensemble des acteurs (corps d'inspection, structures de formation, service de la DGER). D'autres problématiques comme l'eau, la biodiversité ou le réchauffement climatique pourraient ainsi être ciblées. Ceci nécessiterait peut-être de signer, ou de réactiver, une charte nationale de partenariat afin de renforcer la coordination nationale pour ce type d'action, mais

également de renforcer le niveau régional qui est le bon niveau pour fédérer les actions dans les établissements agricoles. A ces divers niveaux, il semble judicieux, pour généraliser ce type d'opération, d'assurer une formation spécifique des enseignants et des personnels.

Présentation de l'outil DECOODE
(Développement Durable, Coopération internationale, éducation au développement)

par Charles MARCOS (DECOODE)

Je suis professeur d'économie dans un lycée à Montpellier et je suis aussi chargé de mission pour l'éducation à la citoyenneté internationale. Je vais vous présenter un outil qui s'appelle DECOODE, ce qui signifie "développement durable, coopération internationale, éducation au développement".

Le développement durable ne peut exister que dans le cadre international : on ne peut pas se contenter d'une vision étroite au niveau d'un petit lycée, d'une petite ville, d'un petit pays ou d'une petite Europe... C'est un préalable important et cela correspond à l'entrée Nord-Sud du développement durable.

Dans le projet DECOODE, nous avons un intermittent du spectacle africain, un conteur, qui sera au début et à la fin de toutes choses. Nous avons ainsi placé la culture délibérément au début et à la fin. DECOODE est en fait un grand jeu de rôles, mettant en place trois pays fictifs (le Cuauhtémoc, Pélande et le Naadistan) où tout est économique, social et environnemental. Une classe-pilote organise la venue de DECOODE, met en place les pays avec des décors, des maisons.

Lors du déroulement de la journée, nous installons les pays de huit à dix heures, puis nous faisons tourner des groupes d'élèves, jusqu'à la conférence du soir au cours de laquelle les rapporteurs disent quel pays, quelle fédération de pays ils veulent, pour quel monde. Nous terminons toujours sur la manière selon laquelle il faut agir aujourd'hui pour construire le développement durable, avec un témoignage d'un agriculteur ou d'une autre personne, localement.

En une journée, nous touchons environ 160 élèves et, à ce jour, nous sommes passés dans 100 établissements. L'animation commence avec le griot africain qui dit des contes simples africains autour d'animaux qui sont toujours au nombre de trois, certains mangent les autres et donc, nous nous mettons un peu en situation.

Les élèves, par groupe, vont visiter un pays et s'imprégner de la culture de ce pays. Le Cuauhtémoc est le pays environnemental, le Naadistan le pays social, et Pélande le pays économique. Chaque pays a un hymne, des passeports, une salle de classe dans laquelle les élèves vont entrer. Ils prendront connaissance de toutes les informations sur ce pays, à l'aide notamment d'un « journal télévisé » de huit minutes trente. Bien évidemment, tout ce qui concerne le pays dans lequel sont les élèves est positif, et les informations concernant les autres pays sont négatives.

Chaque pays a sa ligne graphique. Pour Pélande, pays économique, il s'agit du code-barres et nous sommes dans des rectangles, quelque chose de carré, de fonctionnel, d'efficace. On trouve des panneaux sur l'énergie, l'habitat, l'agriculture, l'alimentation, la santé. L'alimentation de Pélande, ce sont des

gélules que nous prenons en fonction de notre activité, selon que l'on est manuel ou intellectuel... Il existe même des gélules pour le week-end !

Dans chaque pays, on trouve un atlas qui donne toutes les informations géographiques nécessaires et les élèves ont un passeport pour entrer dans le pays. Ils vont répondre à des questions pour cerner l'alimentation, la santé, l'énergie dans chaque pays. Le cheminement dans les différents pays dure une heure. Une classe-pilote a été réunie avant, et formée pendant une journée pour que ses élèves puissent mettre en place cet évènement : ce sont les seuls à détenir toutes les informations.

Chaque pays a son univers : au Cuauhtémoc, l'univers est environnemental, tous les espaces sont ronds. Au Naadistan, pays social, les gens jouent aux cartes. Nous ressentons la convivialité et d'ailleurs, c'est le thème de son hymne.

Une fois que les élèves ont visité leur pays, ils se retrouvent dans un chaos, un espace où on entend un son épouvantable. Il s'agit de l'endroit où les gens ne se sont pas entendus, pas écoutés. Cela dure deux minutes et il y a un chaos effroyable et donc, il faut sortir de là. Le message délivré est le suivant : " Vous ne vous êtes pas entendus, pas écoutés, voilà ce qui est arrivé ! Donc, si vous voulez éviter cela, il faut négocier".

La négociation est un outil fort de DECOODE. Pendant une heure, les élèves des trois pays vont se retrouver et négocier sur l'agriculture, la santé, l'alimentation et l'énergie afin de créer une fédération de pays. Négocier signifie que une seule partie ne doit pas être gagnante et que nous devons prendre en compte les intérêts des autres. Au milieu de ces négociations, le « griot africain » intervient avec un conte effroyable, pour dire aux gens qu'il vaut mieux s'entendre... Voilà l'idée : prendre, donner, construire ensemble, échanger avec des gens qui ne sont pas de mon avis. C'est la base de la négociation qui dure une heure, et à l'issue de laquelle des rapporteurs donneront les propositions pour une fédération de pays.

Un autre aspect de la journée est le repas du midi. En effet, les élèves reçoivent leur repas sur un plateau avec une explication sur la provenance des aliments de leur assiette. C'est une manière de faire le lien avec ce qu'ils sont en train de vivre, pour continuer à les faire réfléchir...

Les objectifs de DECOODE sont donc triples :

- Sensibiliser au développement durable.
- Apprendre à négocier.
- Apprendre à manger responsables.

Sur l'outil DECOODE, un environnement pédagogique a été créé avec le CEP de Florac, sous forme d'un CDROM où tout est inclus (journaux télévisés, les panneaux, les informations, etc.), avec des informations sur la pédagogie de jeu, de projet. C'est un évènement pour tenter de sensibiliser au développement durable, à la fois les élèves, les enseignants et les personnels d'un établissement, avec un fort volet international et un volet ludique.

DECOODE a beaucoup circulé dans les lycées agricoles depuis trois ans. Il est maintenant en train de diffuser dans l'Éducation nationale et nous faisons également des interventions dans des villes, auprès d'élus, et auprès de délégations internationales.

Éducation à la santé et au Développement Durable

par Eve LÊ-QUANG (DGER Ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

Je travaille au bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion, à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche et à la question "qu'y a-t-il de durable dans l'éducation à la santé?" je dois dire que je trouve surtout des problèmes chroniques... donc qui durent ! Les actions que je vais vous présenter sont menées, pour certaines d'entre elles, en partenariat avec la Direction de la Santé.

Un des principaux problèmes, toujours actuel, est malheureusement le sida, dont l'apparition a été le facteur déclenchant d'un certain nombre de nos actions. En 1995, nous avons travaillé avec l'UNESCO sur le démarrage de projets d'éducation à la santé. J'étais partie à l'époque d'un état des lieux, suite à la proposition du Professeur MONTAGNIER demandant que tous les ministères ayant en charge des jeunes, notamment des niveaux 4^{ème} et 3^{ème}, se penchent sur ce problème d'éducation à la sexualité rendue indispensable par l'urgence du sida. J'avais fait une enquête auprès d'élèves et proposé qu'ils expriment leurs points de vue sous forme visuelle : j'avais reçu 555 affiches. Cela a permis de jeter les bases d'un travail qui dure encore.

Il n'y a pas que le sida, puisque très vite, nous avons dû travailler sur les conduites à risques des adolescents, les conduites liées à la sexualité n'en étant qu'une partie : la consommation de tabac, d'alcool, de cannabis sont sources de problèmes pour les individus et les familles, comme pour l'école. Plutôt que de travailler avec un discours moralisateur, il a paru important d'associer les élèves aux réflexions.

Comment ? D'abord, la dimension culturelle est essentielle. Il était hors de question de travailler avec des informations purement scientifiques – d'ailleurs les élèves sont, en général, bien informés – ou de faire des journées ponctuelles, mais plutôt de mettre en place un processus reposant sur la créativité des élèves. Evidemment, nous leur demandions de se pencher sur des sujets pas toujours enthousiasmants car parler de conduites à risques, de prévention du sida et de lutte contre les discriminations n'était pas facile. On a opté pour des ateliers d'écriture en faisant intervenir, dans chaque lycée engagé dans la démarche, des écrivains avec des soutiens de partenaires extérieurs au ministère, tel que la Mutualité Sociale Agricole (MSA) par exemple, et on a constaté à quel point les élèves étaient prêts à partager, à s'exprimer... Ceci correspond sans doute à un véritable besoin. Cela a duré cinq ans. Nous avons fait six livres écrits par des jeunes (sur le sida, l'adolescence, etc...). Un d'entre eux, a été réalisé avec le soutien de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie : il est intitulé "Les Premières Fois" et il y est question des premières consommations (alcool, joint, cigarette). Le dernier, intitulé « Parler de maladies et de handicaps... T'es pas cap » a été conçu avec la MSA.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

En travaillant sur les conduites à risques des adolescents, nous avons recherché les causes de celles-ci et essayé de savoir s'il n'y avait pas aussi de la souffrance derrière ces conduites. Il est apparu très vite que les discriminations subies par certains jeunes étaient une des causes principales de cette souffrance. Je n'ai pas travaillé sur le racisme car nous avons un bureau de coopération internationale qui fait énormément de prévention sur ce thème. Très vite, l'homophobie est apparue comme l'un des sujets urgents. "Qu'en dira-t-on ?" est né de la volonté d'élèves et d'étudiants en BTSA, qui se sont engagés à mes côtés sur ce thème, en tant que citoyens.

Face au succès de ces premières opérations, nous sommes passé au DVD et nous avons décidé de travailler à partir de courts-métrages avec l'aide de deux partenaires : le festival international de Clermont-Ferrand et l'Agence du court-métrage. En moyenne, 500 courts-métrages sont faits par an en France et seuls ceux qui ont eu des prix sont diffusés. Plutôt que de faire de nouveaux films, nous sommes partis de cette ressource et nous avons choisi, pour le premier thème, des films grand public qui parlaient d'homosexualité. Nous avons fait la même chose pour les projets suivants. Dans un premier temps, nous sélectionnons, avec les élèves, cinquante films, puis huit : c'est le maximum envisageable car cela représente deux heures de projection. Il est facile de faire un projet au niveau national, mais il faut le mettre en œuvre au niveau local, et je me suis appuyée pour cela sur les établissements, c'est-à-dire sur les élèves eux-mêmes, qui sont généralement à l'origine du projet, mais également sur les infirmières, CPE, professeurs (notamment d'éducation socioculturelle) et proviseurs. Nous recherchons des liens avec le cinéma en milieu rural, de préférence de type Art et Essai, pour ouvrir nos séances et nos soirées débats aux habitants. Voici comment nous sommes arrivés, en juin 2006, à la centième séance ! Cela représente 18 000 spectateurs, qui ne sont pas seulement les jeunes des établissements, mais aussi le grand public. J'aime beaucoup l'idée que ces séances de cinéma rassemblent toutes les générations qui peuvent échanger. Des intervenants locaux sur les thèmes abordés sont également présents.

"C'est quoi une addiction ?" est un autre projet, qui m'a été demandé par la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, qui avait vu le projet sur l'homophobie. Il y a eu ensuite un projet contre le sexisme intitulé "Filles-garçons, où en est-on ?". Des thèmes comme le handicap ou la maladie, ou la discrimination à l'égard des personnes obèses, ont également été abordés.

Le sida a permis de briser certains tabous et a libéré la parole. Œuvrer pour le développement durable, c'est aussi prendre en compte ces problématiques qui relèvent de la santé et de la solidarité.

L'expérience des éco-délégués et le partenariat régional

par Caroline DESCHAMP (EPL de Vendôme)

Qu'est-ce qu'un éco-délégué ? C'est une personne relais sur les questions de l'environnement et du développement durable. Cette personne est volontaire et élue pour l'année par ses camarades de classe. Son rôle est de faire le lien entre sa classe et le responsable cadre de vie, l'administration ou encore l'équipe

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

enseignante. Grâce à elle, sa classe est tenue informée des projets auxquels elle peut participer. Cette personne a également la possibilité de susciter des projets dans sa classe, c'est-à-dire de faire remonter des idées d'actions pour qu'ils soient mis en place au sein de l'établissement.

Pourquoi des éco-délégués dans un établissement scolaire ? L'Education en vue du Développement Durable doit être présente dans les programmes, et c'est souvent le cas pour certaines matières, mais elle peut aussi être envisagée sur des périodes extrascolaires, en menant des actions concrètes pour le développement durable avec des élèves, en dehors du cadre de la classe. Il fallait donc créer un réseau, une dynamique interne dans l'établissement.

Le concept « d'éco-délégué » est venu lors d'une réunion sur ce thème, et d'une réflexion commune avec des personnes enseignantes et des étudiants motivés. L'idée est de créer, au sein de chaque établissement, un petit groupe pour mener des projets mais surtout proposer des actions.

Les attentes des éco-délégués sont les suivantes :

- agir et être écoutés sur ce qu'ils ont envie de faire;
- s'informer et être sensibilisés à ces notions-là, tant en classe qu'en dehors de celle-ci, afin de s'impliquer davantage.
- échanger et partager avec d'autres élèves et d'autres classes sur les thèmes du développement durable et de l'environnement.

Pour jouer leur rôle tout au long de l'année, ces éco-délégués, au même titre que les délégués de classe, vont être formés pendant deux jours, en septembre et octobre. C'est l'occasion pour les éco-délégués de chaque classe de rencontrer dans leur établissement scolaire, des élèves de différents âges, de différentes filières, de différents niveaux et, d'autre part, des élèves d'autres établissements agricoles. En effet, nous organisons maintenant depuis deux ans des rencontres en regroupant les 57 éco-délégués des divers sites du Loir-et-Cher.

Au cours de cette formation de deux jours, nous proposons quatre temps forts :

- Une sensibilisation au développement durable à travers des définitions et des exemples. Cette année, nous sommes allés visiter à Montlouis-sur-Loire, l'exposition de Yann Arthus-Bertrand "la terre vue du ciel ».
- Une vraie réflexion collective sur les actions à mener : les éco-délégués réfléchissent en groupe à ce qu'ils peuvent faire tout au long de l'année dans leurs établissements respectifs, mais aussi d'une manière générale sur les trois sites, et peut-être même au-delà de l'EPL.
- Un grand moment de convivialité puisque nous sommes ensemble pendant deux jours. Cette année, nous étions logés à la ferme de Lamotte-Beuvron, une des exploitations de l'EPL du Loir-et-Cher, avec consommation de produits bios.

- L'animation des soirées par les étudiants BTS Gestion et Protection de la Nature. Certains élèves sont en effet volontaires pour animer des soirées ou des sorties sur le terrain (balades, contes,...).

L'objectif est d'associer l'ensemble des apprenants aux projets d'établissements et de créer les conditions d'une meilleure organisation des projets et le développement concret d'actions. Notre idée d'éco-délégués est désormais beaucoup vulgarisée, et reprise par d'autres établissements. Nous avons également été reconnus au niveau régional, ce qui nous permet maintenant d'enclencher des partenariats avec l'Education Nationale.

Témoignage de Louise, une éco-déléguée

Cela fait deux ans que je suis éco-déléguée au sein de l'EPL, et je commence à pouvoir faire la part des choses de ce qui est bien et de ce qui ne l'est pas.

L'avantage d'être éco-délégué et de faire cette formation c'est que nous rencontrons des jeunes d'un autre établissement qui fait partie de notre EPL, qui font une autre formation, qui ont une autre culture, qui ont un autre savoir-faire. C'est donc très intéressant et enrichissant. Nous avons visité au cours de l'année les trois lycées : Vendôme, pour la formation de début d'année, Blois, pour un bilan en cours d'année, et Montoire, pour un bilan de fin d'année. Nous avons également pu aller voir l'exposition Climax à Paris, à la Cité des Sciences, pour approfondir nos connaissances sur le climat.

Nous pouvons mettre en œuvre des projets concrets. Par exemple, un projet concerne le recyclage du papier, le tri des piles, celui des gels douche, etc...puisqu'au lycée, le tri sélectif est en place. Le pain est récupéré à la cantine car nous sommes en partenariat avec le centre équestre de Bellevery. Les déchets verts de la cantine sont mis dans un container et vidés sur un tas de compost.

Nous avons été reçus par le Préfet de la Région Centre, une distinction pour notre projet d'éco-délégués. Nous sommes reconnus au niveau de la région. L'Éducation Nationale nous a sollicités récemment pour venir illustrer aux élèves de 6^{ème} la notion de développement durable.

Témoignage d'une enseignante de l'Éducation nationale

Je suis de l'Éducation nationale, partenaire du projet, et je suis déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle au rectorat d'Orléans-Tours. Je suis en charge du plan académique EDD en co-pilotage avec les corps d'inspection.

Depuis 2003, date à laquelle l'académie a été mise en expérimentation pour l'EEDD, nous travaillons avec la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) avec laquelle nous avons échangé des formations et ceci a été très profitable. L'on vient de signer une convention-cadre pour l'EEDD à laquelle s'est associée la DRAF.

Les établissements agricoles sont souvent partenaires d'actions dans les écoles, les collèges et des lycées en proximité et nous recommandons vivement ce type de partenariat.

Développement Durable et projet d'établissement

par Philippe LUDWIG (EPL de Besançon)

De nombreuses actions sont menées dans l'enseignement agricole et cela commence souvent par le recyclage des déchets, démarche relativement facile à mettre en œuvre et à laquelle les élèves sont assez sensibles, et qui se poursuit par du compostage. En exploitation agricole, on peut être amené à faire de la lutte biologique, par exemple, et par ailleurs, dans le lycée, on commence à acheter des produits du commerce équitable. Malheureusement, dans un établissement, nous faisons tellement d'actions qu'au final nous ne savons plus vers où nous allons. Nous avons donc essayé de donner de la cohérence, de donner des orientations et d'évaluer nos actions : faire un lien entre développement durable et projet d'établissement présente beaucoup d'intérêt. C'est en particulier le moyen d'éviter que des projets, qui devraient être partagés par tous, ne restent ou ne deviennent des projets de personnes individuelles.

Cela fait à peu près une dizaine d'années qu'à l'EPL de Besançon nous parlons de développement durable. Dès 1995-1996, lorsque le précédent projet a été rédigé, l'éducation à la citoyenneté était au cœur du projet, et on parlait de développement durable pour l'exploitation agricole.

Au sein de l'établissement nous avons mis en place des actions au sein desquelles chacun pouvait se retrouver : la lutte biologique, l'opération DECOODE, un code couleurs à la cantine pour une meilleure alimentation, des échanges avec des habitants, de nombreux projets élèves.

Nous avons également réfléchi collectivement à « quel pouvait être pour nous, personnels et élèves, un EPL idéal au regard du développement durable ». Les principales directions choisies ont été :

- un établissement gérant au mieux ses consommations d'énergie;
- un établissement produisant des produits sains dans un souci de préservation de l'eau, du sol, et de la santé des exploitants et des consommateurs;
- un établissement soucieux de la conservation de la biodiversité;
- un établissement ouvert sur son territoire;
- un établissement mettant la citoyenneté au cœur de son projet;
- un établissement où les personnels ont plaisir à vivre et à travailler.

Pour élaborer un schéma de progrès, dans le foisonnement de nos actions, nous avons repéré cinq axes, ainsi qu'un sixième sur la démarche participative. Nous les avons appliqué à l'établissement tout entier, afin d'en faire un schéma où nous pourrions positionner nos actions pour s'y retrouver et avoir de la cohérence. De là est née notre « fleur du développement durable ». Ce schéma est ludique et reconnaissable par tous, avec :

- un axe "éco-fonctionnement" qui concerne de souci d'un fonctionnement « écologique » dans nos pratiques quotidiennes, dans les bâtiments, dans les déchets, etc...
- un volet "éco-production" spécifique de l'exploitation agricole

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- un axe "citoyenneté-solidarité", qui est le cœur de notre vocation d'établissement d'enseignement
- un axe concernant la protection et la gestion de la "biodiversité"
- un axe "cadre de vie" et "ouverture sur ses territoires"
- un axe "démarche participative".

Actuellement, nous sommes en pleine élaboration d'un Agenda 21 scolaire, et, pour être cohérents, nous avons souhaité coupler la rédaction de cet Agenda 21 avec la rédaction du nouveau projet d'établissement. Ce nouveau projet comporte cinq chantiers :

- Renforcer la durabilité de l'établissement dans le sens économique afin d'appuyer notre démarche. Nous parlons d'attractivité, de nouvelles formations, de vie entre les personnes, et de réponses aux professionnels.

- Inscrire l'axe agriculture/énergie renouvelable comme thème fédérateur avec un chauffage au bois sur un des sites et la méthanisation des effluents d'élevage pour chauffer l'autre site. Mise en place de modules de formation énergie renouvelable dans les classes de seconde, de STAE, de BTS.

- L'ouverture en créant des sections européennes en allemand et en anglais, en filières S et STAV, et la poursuite des stages et voyages à l'étranger. Des élèves vont en Pologne, au Mali, au Sénégal et nous souhaitons développer ce type d'actions.

- Engager les restructurations des bâtiments, en prenant en compte des matériaux HQE.

- Construire un projet d'exploitation durable : la méthanisation. Ce qui est aujourd'hui considéré comme un inconvénient (effluents d'élevages, fumier, ...) est mis dans un digesteur qui va permettre de fabriquer du biogaz et à l'aide d'un co-générateur et de produire de l'électricité et de la chaleur.

Enfin, je voudrais conclure en disant que l'aspect « lien avec le territoire » me paraît très important, que ce soit un territoire rural ou urbain. Par exemple, sur ce point, à Besançon, les élèves de l'établissement ont développé des échanges avec les personnes âgées, qui leur ont raconté l'histoire de la cité et des villages environnants. A partir de ces témoignages, les élèves en ont fait un CD-ROM, qui va être diffusé pour les habitants du territoire.

Discussion

Réflexions autour de l'outil mis en place par l'association TRAME

Remarque de Charles MARCOS (enseignant en économie)

J'ai utilisé avec mes élèves de bac professionnel l'arbre qui a été présenté par TRAME. Cet outil a fonctionné magnifiquement bien. Ils ont construit eux-mêmes un arbre, en une semaine, en utilisant le territoire. Cet outil est vraiment simple d'utilisation, et je n'avais pas été formé particulièrement. Les élèves lui

ont même rajouté des racines, pour l'aspect culturel, en disant que s'il n'en avait pas, au moindre coup de vent, il allait tomber.

Réponse par Franck PERVANÇON (Trame)

Cette remarque sur les racines est importante et d'ailleurs, j'aimerais échanger après avec vous sur les résultats de vos réflexions. L'arbre évolue et un groupe d'agriculteurs m'a également dit qu'il manquait des racines. Ils n'y mettraient pas l'aspect culturel, mais les aspects sociaux, relations du territoire, c'est-à-dire que certaines branches deviendraient les racines. Ils ont rajouté qu'un arbre avait un tronc. Selon nous, le tronc représente l'aspect économique parce qu'il faut quand même que cet aspect soit solide. De plus, le tronc fait circuler la sève, l'économie fait vivre l'exploitation. Je partage l'idée des racines et une nouvelle version de l'arbre, sur ce modèle, verra le jour en 2007.

Remarque de Philippe LUDWIG, (animateur au développement durable, établissement de Besançon)

Nous avons aussi utilisé un arbre et, lorsque nous avons demandé aux élèves de mettre des racines, nous leur avons demandé de mettre des valeurs. Les valeurs qui ont été proposées sont liées au social : solidarité, équité, bien-être, partage.

Y a t'il une prise en compte des différentes populations dans ces approches ?

Question par Georges Emblanc (consultant et éducateur en éducation à l'environnement).

Je souhaitais dire que l'outil "arbre" m'intéressait particulièrement, notamment pour le lien avec le monde agricole. Ce peut être un moyen pour l'agriculteur de s'interroger sur ses objectifs, son implantation, son métier, ... et cela peut le recadrer, et le remettre en perspectives d'une mise en place d'un développement durable, par une agriculture raisonnée et au-delà. Il est intéressant de voir que des outils permettent de faire du concret avec le monde agricole.

Par contre, je voudrais ajouter une remarque sur l'expérience du lycée du Mans, en périurbain. Peut-être l'expérience a-t-elle été plus riche que ce qui en a été dit, mais je regrette que n'ait pas été abordée la partie relative à la prise en compte des différentes populations qui cohabitent voire se confrontent. Le développement durable d'un territoire est bien la prise en compte par toutes les populations des contraintes des autres populations, et du partage sur leurs contraintes. De ce point de vue-là, y a-t-il eu un travail vis-à-vis des élèves dans cette direction, c'est-à-dire une étude de cas sur la rencontre avec les autres types de population ?

Réponse par Christian PELTIER (EPL, Le Mans)

Nous avons un travail avec des étudiants de BTS, aussi bien du lycée que des centres d'apprentis et de formation pour adultes, qui combine un état des lieux des pratiques agricoles avec la méthode IDEA, pour aller en négociation avec les populations qui vivent là.

Un second temps d'enquête s'effectue auprès des élus et des agriculteurs, par commune type, à partir d'une typologie créée suite au projet agri-urbain piloté par la DATAR. On rencontre élus et agriculteurs et demandons quels sont leurs

projets sur le territoire, comment l'agriculteur voit l'élu et sa politique, comment l'élu voit l'agriculteur. On essaye ensuite de croiser les visions et les représentations du devenir du territoire, aussi bien social, économique que spatial.

Nous avons un troisième dispositif à partir de questionnaires des ménages, en respectant l'organisation des catégories socioprofessionnelles, pour savoir pourquoi ils sont là, et comment ils voient l'environnement dans lequel ils sont, c'est-à-dire à la fois la ville et les espaces naturels. On leur demande si l'agriculture a un rôle, si cela a joué dans leur décision de s'installer là. Les jeunes sont également sollicités au travers de leurs réactions lors du dépouillement et nous notons s'ils sont urbains, périurbain ou ruraux. Au final, nous présentons aux élus les conflits que nous faisons émerger, ou les possibilités de travailler ensemble, pour mettre en place des actions, soit pour résorber les conflits, soit pour s'appuyer sur des dynamiques émergentes.

Différence et Développement durable

Remarque de Françoise FLAGEUL (professeur d'éducation socioculturelle et réseau TRAME)

Vous avez parlé de simplicité dans les partenariats, du côté informel des relations, les gens sont en réseau sur leur territoire, et ce sont les jeunes, les professeurs qui viennent à leur rencontre... Grâce au développement durable, ce lien prend sens et a droit de cité. Dans le développement durable, nous sommes dans une démarche où, même si nous ne savons pas bien où nous allons, nous avons l'ambition d'aller de l'avant et être capables de présenter d'une manière simple une démarche souvent compliquée à mettre en œuvre. Dans un lycée agricole, nous avons cette chance inestimable d'avoir nombre de compétences réunies autour des jeunes et des directions qui sont là pour faciliter la tâche. Les différences se trouvent souvent dans les têtes, mais le développement durable sert à faire avancer nos différences sur des projets communs.

Aménager des espaces de liberté pour imaginer une pédagogie durable

Remarque d'un intervenant

Les intervenants ont souligné qu'il fallait une pédagogie adaptée au développement durable et qu'il fallait décroisonner. Cette possibilité existe dans l'enseignement agricole, mais il faut être très vigilant et renforcer la démarche au travers d'actions menées en dehors des heures de cours, en direction du territoire, avec des collègues, sur des thématiques variées. Nous ne pouvons pas faire de développement durable seuls dans notre coin, et s'il n'y a pas d'espaces de liberté pour faire de la pluridisciplinarité, pour sortir sur le terrain, nous ne pourrions pas imaginer une "pédagogie durable".

La nécessité de mettre en place des outils explicites

Remarque de Christian PELTIER (EPL, Le Mans)

Je pense qu'il est plus nécessaire de redécouvrir une pédagogie que d'en créer une nouvelle. Au travers des objets d'apprentissage, nous pouvons faire passer énormément de connaissances qui ont d'autant plus de sens pour les jeunes qu'ils

ont l'impression qu'elles viennent en situation. On ne doit pas leur imposer des connaissances, mais faire en sorte qu'elles viennent quand on en a besoin.

Une autre remarque touche à l'implicite et à l'explicite. Souvent, nous entendons "le développement durable, nous en faisons depuis x temps!", même de la part de collègues. Je visite des établissements pour voir ce qui se fait en termes de développement durable et d'agriculture et de développement durables. Souvent, l'on me dit "nous faisons des choses", mais cela reste au niveau de l'implicite. Or pour partager, pour entraîner dans ces démarches, il faut passer au niveau de l'explicite.

J'ai travaillé deux ans en établissement et mon premier constat a été un besoin de formation, aussi bien pour les équipes de direction que les enseignants, avancés ou non dans la réflexion, parce tout est flou, mélangé. Il y a donc un besoin à progresser dans l'explicite, et à partir de là, il faut construire des outils qui vont pouvoir servir à l'éducation et à la formation, aussi bien pour les élèves dans les établissements qu'en formation continue sur les territoires, y compris avec des jeunes qui ne sont pas en formation agricole.

Sur les gradients de durabilité, nous pouvons travailler avec n'importe quel partenaire, en interne, en externe. En revanche, l'enseignement agricole fait partie du service public, et a une mission-clé qui est de rendre intelligible et de replacer le discours pour ce qu'il est, c'est-à-dire un discours d'acteurs qui, dans un jeu politique, expriment un point de vue acceptable par tous et particulièrement par les jeunes. Si nous arrivons à produire des outils et des actions suffisamment explicites pour les jeunes, alors nous faisons notre travail d'enseignant dans une pédagogie de développement durable.

Un intervenant

Il est important de souligner que, pour le développement durable, il faut que que la population veuille "durer sur place", ait un minimum d'amour du territoire. Je crois l'élément humain est primordial.

La mise en place de situations-problèmes comme moyens de découverte du développement durable pour les jeunes

Remarque d'Isabelle BONNIN (enseignante, EPL de Bourges)

Dans l'introduction de l'atelier, deux mots m'ont plu : incertitude et choix. Quand nous voulons parler avec des jeunes de développement durable, il faut insister sur la complexité de ces questions qui font intervenir trois piliers avec des enjeux très divers et souvent opposés. Quand nous parlons de développement durable, il va falloir agir et pour agir, il faut se positionner et faire des choix. Ce qui m'a paru répondre à ces deux mots que sont l'incertitude et le choix, ce sont les situations réelles, ou imaginaires comme DECOODE.

Nous nous étions posé la question de participer à DECOODE au lycée, la raison pour laquelle nous ne l'avons pas fait est le coût alors que ce sont des approches particulièrement intéressantes avec des élèves. J'ai eu, à deux reprises, l'occasion de travailler sur ce type de dispositif avec des étudiants et cela fonctionne bien parce qu'ils ont déjà un certain recul. Nous avons pu travailler sur le jeu de la banane. Le but du jeu c'est que les étudiants vendent des bananes en utilisant

tous les subterfuges possibles et imaginables. Certains ont beaucoup d'éthique, d'autres beaucoup moins et chacun essaye de réfléchir après sur la façon dont ont été vendues les bananes. Cette année, l'on a travaillé avec des BTS, sur le problème concret des éoliennes dans un village près de Bourges. Nous avons travaillé avec le Maire, avec la société qui souhaite poser les éoliennes, avec les agriculteurs concernés. L'on a monté un jeu de rôles d'une fausse réunion à la Mairie où chacun essayait de défendre son point de vue et l'on est alors entrés dans la complexité du développement durable. La mise en place de situations et des problèmes qui en résultent est un bon moyen de permettre aux jeunes de découvrir le développement durable.

Le Développement durable, un enseignement.

Remarque de Danielle OLIVIER (lycée horticole de Blois).

Je suis enseignante en développement durable. Je ne suis pas d'accord sur le fait que nous ne fassions pas du développement durable un enseignement. J'ai trois ans de recul sur un BEPA, nous avons fait un module d'initiative locale, ce qui correspond aux 10 % du temps laissé à l'appréciation du chef d'établissement. Je dois dire qu'avec des BEPA, cela fonctionne bien, nous avons jeté les bases du développement durable. Nous nous lançons maintenant dans une option en bac professionnel. Comme nous venons d'être rattachés aux écoles associées de l'UNESCO, nous allons coller à ces projets internationaux. Sans ce cadre-là, certains établissements ne pourraient pas faire de pluridisciplinarité parce que c'est compliqué à mettre en œuvre.

Réponse par Philippe LUDWIG (EPL, Besançon)

Pour faire du développement durable il n'est pas indispensable de dire que l'on en fait. Dans le cadre du travail réalisé avec le CPIE Bresse du Jura, ce sont les professeurs qui ont identifié le référentiel adéquat. Les professeurs ont dans leur besace un grand nombre de moyens et, par exemple, un professeur d'économie peut aborder le développement durable en parlant de l'indice de développement humain, plutôt que sous l'angle mathématique.

Réponse par Christian PELTIER (EPL, Le Mans)

Ne pas dire que nous faisons du développement durable me gêne beaucoup. Certes, il faut trouver des subterfuges. Avoir des stratégies pour que l'élève découvre, je suis d'accord. Ne pas le dire, je ne partage pas cela. Nous en revenons à l'implicite et à l'explicite. Dans n'importe quelle discipline aujourd'hui, nous pouvons avoir un questionnement en termes de développement durable. C'est en montrant que ce questionnement-là est conduit dans une discipline puis dans une autre, que les jeunes vont se positionner, et que leur culture se construira.

Pérenniser et coordonner les actions de développement durable.

Remarque de François-Xavier JACQUIN (animateur régional agriculture et DD en région Centre).

Pour revenir sur l'opération des éco-délégués, la base de cette opération à Vendôme, en 1997, était de sensibiliser les apprenants de l'établissement, mais

aussi le personnel, à partir d'actions concrètes. qu'il est important de développer aussi en dehors des heures de cours, notamment en s'appuyant sur le volontariat. Pour qu'il y ait volontariat, il faut de la motivation et c'est à ce niveau-là qu'il y a une difficulté car cette motivation a besoin d'être stimulée et encadrée. Nous constatons que les jeunes dans les établissements sont très partants, mais pour gérer des projets à long terme et les pérenniser, il faut avoir une personne en mesure de le faire. Ceci nous renvoie à la mobilité des personnels..

Comme proposition ou hypothèse, ne pourrait-il pas y avoir dans les établissements une personne ayant à la fois en charge le développement durable au niveau des exploitations, au niveau de la cantine, de la sensibilisation des élèves, du territoire, ainsi que le montage de formations avec des enseignants en matière de développement durable ? Je pense qu'il y a largement de quoi occuper quelqu'un sur cette thématique. Pourtant, dans un établissement, nous mettrons plus facilement quelqu'un qui s'occupe de l'informatique que quelqu'un qui s'occupe du développement durable.

Remarque/réponse d'une intervenante

Les jeunes sont les mieux placés pour convaincre leurs parents, leur entourage de faire des actions concrètes et il existe aujourd'hui des moyens pour sensibiliser les délégués de classe. Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas les moyens de mettre des éco-délégués dans tous les établissements.

Commentaire de Franck PERVANÇON (TRAME)

Je n'utilise pas le mot de développement durable, mais j'en fais quand même. Par expérience, pour travailler avec des agriculteurs, l'expression développement durable n'est plus utilisée. Dès que j'en parle, ils ont tendance à vouloir "mettre des images dessus", or soit ils ne savent pas trop ce que c'est, soit ils se disent que cela ne les concerne pas. Je n'en parle donc plus mais petit à petit, je les amène à réfléchir et à leur faire prendre conscience que cela concerne le développement durable.

L'importance des aspects pédagogiques du jeu

Remarque de Charles MARCOS (DECOODE)

La pédagogie du développement durable relève autant du domaine des savoirs que du savoir-être. Dans ce cadre-là, nous utilisons beaucoup la pédagogie du jeu qui positionne le jeune en tant qu'acteur. Également intéressant est le théâtre-forum qui nous vient du Brésil et qui permet de mettre en place des situations beaucoup plus vivantes que des débats souvent figés.

La question de la multidisciplinarité ou de la disciplinarité de l'enseignement du développement durable.

Georges EMBLANC (Consultant et formateur)

Je voulais réagir sur la dualité qu'il peut y avoir entre "est-ce que le développement durable doit être enseigné dans chaque matière?" ou "est-ce que c'est une discipline à part entière?". Je pense que les deux ne s'opposent pas. L'on peut certes aborder le développement durable au sein de chaque matière, mais il est toutefois indispensable de l'aborder de manière globale, notamment

par rapport à ses enjeux et à ses contraintes. Il est donc nécessaire d'avoir les deux approches, disciplinaire et globale, qui permettent de comprendre le cadre logique.

Pour ce qui est d'aborder le développement durable sans en parler, comment répondre à une question qui n'a pas été posée au préalable ? Si nous disons que nous allons aborder le développement durable, nous rendons la tâche difficile parce que certaines personnes risquent d'être réticentes. Je préfère qu'elles le découvrent et qu'ensuite elles construisent leur propre tissu de compréhension du développement durable, en fonction de leur background, de ce qu'elles sont et de ce qu'elles ont envie de faire dans le futur. Chaque discipline peut apporter le fil, c'est le tissage qui permettra à chacun de comprendre ce qu'est le développement durable. Il est donc important qu'il y ait un questionnement préalable. Il ne faut pas partir du principe que le développement durable est une évidence. Il faut construire cette compréhension.

L'importance du lien entre projet d'établissement et développement durable

Remarque de Jean-Yves REBEYROTTE (association Forum médias)

L'intervention de Philippe LUDWIG sur le lien entre projets d'établissement et développement durable est fondamentale si nous voulons être efficaces à grande échelle. Tout le monde sait ce qu'est un projet d'établissement et cette démarche est fédératrice, rationnelle et totalement compatible avec le développement durable. Le développement durable étant une vision du monde globale qui touche l'individu, la société dans toutes ses dimensions, l'on a plus d'efficacité à long terme, et vis-à-vis de la formation en général, à construire des projets d'établissements sur ces bases-là. Une fois que nous avons construit un projet d'établissement avec ou autour du développement durable, l'on a alors une feuille de route pérenne et visible à l'extérieur. À faire des recommandations, il paraît important de mettre cela en avant : il ne peut pas y avoir de projets d'établissements sans ouverture et sans interpénétration avec les problématiques du développement durable. Pour revenir à l'enseignement agricole, ce serait intéressant que la DGER donne, à l'occasion, des directives sur ce point.

Au travers de ces témoignages, il apparaît que de nombreuses initiatives locales reposent sur les enseignants, sur les réseaux, sur les professionnels, mais l'on a pas toujours l'impression que l'impulsion vient du Ministère ou de la DGER. Il faut aussi faire remonter cette attente.

Commentaire de Sylvie KERGREIS (DGER)

Une nouvelle circulaire vient de sortir sur les projets d'établissements. Il y a aussi la stratégie du ministère de l'Agriculture qui va mettre en œuvre le développement durable, à la fois dans son administration centrale mais aussi dans les directions régionales, départementales et dans les établissements. La généralisation des projets d'établissements développement durable avance et la DGER met en place cette année une capitalisation de la recherche action qui va se traduire par la publication d'un ouvrage qui fera le point sur toutes les méthodes pour se mettre en démarche vers le développement durable dans les établissements scolaires.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Le lien entre établissement et territoire

Remarque de Françoise FLAGEUL (Professeur d'éducation socioculturelle et TRAME).

A propos du jeu dans l'EDD, l'ouverture vers les élus est intéressante, mais il est dommage que nous ne puissions pas voir aujourd'hui comment cet outil émanant de l'enseignement agricole est reçu, et comment il peut aussi servir de vecteur, de lien à l'échelle d'un territoire.

La cohérence du lien entre projets d'établissement et développement durable me paraît fondamentale car c'est une façon de reconnaître ces notions de compétences et de dynamiques collectives qui devraient, d'ailleurs, s'inscrire à l'échelle du pays. Dans le cadre des chartes de pays, les chartes de développement durable restent souvent des vœux pieux avec une belle image, une belle ambition. Ce qui manque aux territoires, ce sont des lieux d'opérationnalité. Les lycées agricoles sont ces lieux d'opérationnalité incontournables, mais malheureusement pour des questions pratiques et de cloisonnements qui persistent, ce sont des lieux insuffisamment utilisés. Il y a des efforts à faire pour qu'ils soient reconnus comme interlocuteurs à l'échelle des pays.

Remarque de Mireille PROMONTO (rectorat d'Orléans-Tours)

L'éducation nationale comme l'enseignement agricole doivent mettre les élèves en situations authentiques. Les éco-délégués correspondent pour moi à une réalité. Des choses concrètes, de vrais problèmes sont posés. Le jeu a de grandes vertus pédagogiques, mais je privilégie fortement les situations authentiques. Je m'associe à la demande de moyens, de personnels qui nous permettront d'être garants de l'encadrement que nous allons apporter aux élèves. Si nous ne le faisons pas nous-mêmes, d'autres le feront et peut-être sans les compétences que nous souhaitons pour nos élèves.

Remarque de François-Xavier JACQUIN (Animateur)

Le projet d'établissement est absolument indispensable. Les initiatives viennent souvent de personnes motivées, cependant l'on a du mal à avoir de la cohérence et de la durée. Inscrire une initiative dans le projet d'établissement conduit à l'institutionnalisation des initiatives et à la pérennisation des actions en matière de développement durable.

Synthèse

par Sylvie KERGREIS (DGER, ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

Les principaux points qui ressortent des présentations et des discussions pourront servir à énoncer des recommandations.

Au niveau éducatif :

- Aborder les principes du développement durable à travers de vraies études de cas sur le terrain, en traitant des problèmes à résoudre.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- S'appuyer sur l'imagination des élèves et des partenaires, en partant de cas concrets, dans les établissements, sur les territoires proches, mais aussi lointains, par la coopération internationale.
- Viser la simplicité dans les actions et dans les partenariats, tout en gardant une ambition réelle d'aller vers le développement durable.
- S'appuyer sur le jeu, les cours, les actions concrètes dans l'établissement, et la mise en responsabilité des élèves et étudiants.
- Passer à l'explicite après l'action, pour aider les élèves à comprendre les mécanismes et à positionner les acteurs et les zones d'influence dans les choix. C'est vraiment le rôle de l'éducation.

Dans les établissements :

- Créer un projet partagé par tous dans l'établissement.
- S'appuyer sur les élèves comme force motrice des projets et comme critiques pour pointer ce qui n'est pas cohérent dans l'établissement.
- Développer les liens avec les territoires locaux ou éloignés : par exemple devenir des centres de ressources de la réflexion sur le développement durable pour les collectivités territoriales ou les pays.
- S'appuyer sur quelqu'un qui anime ce projet dans l'établissement. Les gens passionnés ne suffisent pas, parce qu'il n'y aura pas de pérennisation des actions si ce sont seulement des actions individuelles. Une fonction d'animation "développement durable" doit être organisée et stabilisée pour fédérer les actions, animer le groupe des éco-délégués, etc...
- Travailler à un double niveau : chercher une cohérence à de multiples actions, mais aussi commencer par des actions ponctuelles, bien réfléchies sur toutes leurs composantes.
- Donner un sens collectif concret aux actions, reprises en particulier par le projet de l'établissement, ou par sa construction progressive.

Au niveau organisationnel :

- Garder les plages de pluridisciplinarités et les possibilités de sorties sur le terrain, dans les référentiels de toutes les classes et les filières, et favoriser les rapprochement inter-filières d'enseignement et inter-établissements, agricoles ou autres.
- Garder la possibilité de se mettre en réseau aux niveaux régionaux et national.

Atelier C

L'éducation au développement durable dans la formation professionnelle

Sommaire

- Introduction (*Jacques BRÉGEON, CHEE&DD*)
- Le volet formation dans la Stratégie Nationale de Développement Durable (*André-Jean GUERIN, Ministère de l'Écologie et du Développement durable*)
- La mise en œuvre de la SNDD au sein de la CNFPT (*Jean-Pierre LEBRUN, CNFPT*)
- Les domaines d'intervention et les actions de l'IFORE (*Bruno GASTAL, IFORE*)
- Le dispositif de l'association Nature et Culture (*Jean-Claude PIERRE, Nature et Culture*)
- Le positionnement des Grandes Ecoles (*Frédérique VINCENT, ISIGE*)
- Les Grandes Écoles, les Universités et le Développement durable (*Jacques BRÉGEON[MI], CHEE&DD*)
- La politique d'une entreprise de service public en matière de formation au Développement durable (*Christian DAPILLY, Campus VEOLIA*)
- La méthodologie d'introduction du Développement durable dans les formations de l'AFPA (*Jean-François CLAUDE, AFPA*)
- La formation des élus (*Geneviève DESPREZ, IFRÉE*)
- Les ressources de l'ADEME mises à la disposition de la formation (*Christina NIRUP, ADEME*)
- L'importance d'allier une approche global et des outils pratiques dans les formations (*Nathalie LOURDEL, Autremen*)
- La réflexion et les outils proposés par VALOREMIS (*Pascal DESCLOS, VALOREMIS*)
- L'expérience du cabinet "Des Enjeux et des Hommes" (*Agnès RAMBAUD, Des Enjeux et des Hommes*)
- Le constat de l'Académie du Développement Durable (*Guy HASCOET, ADDH*)

Animateurs :

Jacques BRÉGEON (*Directeur, Collège des Hautes Études Environnement et Développement durable*) ; Jean-François CLAUDE (*Directeur Département Qualité, AFPA*) ; Christian DAPILLY (*Directeur, Campus VEOLIA Environnement*) ; Bruno GASTAL (*Directeur, IFORE*)

Introduction

par Jacques BRÉGEON (Directeur du Collège des Hautes Études Environnementales et du Développement durable - CHEE&DD)

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Cet atelier doit être l'occasion de faire un état des lieux du volet "formation" de la stratégie du développement durable, puis celui des acteurs représentatifs du monde industriel, universitaire et de celui des collectivités locales.

En France, nous avons une stratégie du développement durable qui a été mise en place en 2003 et qui comporte un volet "formation". André-Jean GUÉRIN va nous faire l'état des lieux de ce volet dans la stratégie nationale.

Ensuite, nous ferons un état des lieux avec les acteurs. Certains d'entre nous sont globalement représentatifs du monde industriel, universitaire et de celui des collectivités locales. Nous laisserons du temps à la salle pour exprimer son point de vue sur le sujet. Nous ne sommes pas dans la critique de ce qui se fait, mais dans l'exposé.

[M2] Nous poursuivrons, ensuite, avec la dimension pédagogique de l'enseignement du développement durable, si tant est qu'il puisse s'enseigner et ce sera, d'ailleurs, une de nos questions. Le développement durable est un domaine spécifique qui demande une approche particulière sur le plan pédagogique. Nous ferons des retours d'expériences pédagogiques à travers la formation telle qu'elle est dispensée aujourd'hui, et ce sera le moment d'exprimer souhaits ou critiques sur cet aspect.

Il me semble nécessaire d'ouvrir un espace sur le thème de l'emploi. Nous avons déjà connu quelques déboires avec l'environnement, voici une dizaine d'années, et il ne faudrait pas que nous créions à nouveau sur le développement durable un hiatus entre l'offre d'emplois du marché, du côté des entreprises, des collectivités ou des administrations, et ce que les instituts de formation et les établissements universitaires peuvent produire en termes d'étudiants diplômés en développement durable. Nous avons un certain nombre de formations spécialisées en développement durable et nous pouvons constater qu'en termes d'accès au marché de l'emploi, il existe déjà des difficultés donc, il faudrait que nous analysions le problème et que nous mettions quelques garde-fous.

Nous terminerons par des recommandations aux acteurs. L'État a sans doute un rôle de coordination et d'impulsion, mais en France, les Régions sont, aujourd'hui, aux manettes de la formation professionnelle. Il nous faut peut-être tourner nos regards vers les Régions, et les acteurs de la formation, eux-mêmes, ont probablement de bonnes idées pour ce qui les concerne et pour les actions à conduire.

Un point sur le volet formation
de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)
par André-Jean GUERIN (Ministère de l'Écologie et du Développement Durable)

Vous avez certainement participé, pendant le cursus scolaire, et vos parents probablement aussi, à une sensibilisation aux règles de comportements sur la voie publique, et notamment par rapport à la circulation routière. Tout le monde sait que c'est dangereux donc, il vaut mieux sensibiliser les plus jeunes pour qu'ils y fassent attention pour eux-mêmes, et pour qu'ils aient un comportement respectueux des autres, à travers le respect des règles notamment. On a bien vu

que cela n'avait pas eu une efficacité redoutable jusqu'au jour où un gouvernement a véritablement donné un coup d'accélérateur sur un certain nombre de registres pour rendre effectives des politiques de prévention routière. C'est passé aussi par la multiplication des radars, et par des procès-verbaux et cela avait une efficacité remarquable en termes de nombre d'accidents et de vies économisées.

Je veux dire par là qu'en matière d'éducation pour l'environnement, pour le développement durable, nous en sommes rendus au même endroit. Nous ne pouvons pas aujourd'hui découvrir qu'il faut se mettre à faire de l'éducation à l'environnement. En France il ne serait pas raisonnable d'affirmer une telle chose. L'éducation à l'environnement, non pas dans le sens de la conservation de tout, mais bien pour insérer les préoccupations environnementales dans le cursus éducatif plus général, ne date pas d'aujourd'hui, ni même d'hier. La première circulaire posant les bases de l'éducation à l'environnement en France date de 1977, et celle de juillet 2004 en est largement inspirée.

Depuis longtemps, nombre d'enseignants, dans nombre d'établissements, avec l'appui de nombre d'opérateurs dont les associations, ont mené des travaux effectifs de sensibilisation à l'environnement, et nous voyons bien que les jeunes d'aujourd'hui y sont beaucoup plus sensibles qu'ils ne l'étaient auparavant. A un moment, l'éducation ne suffit plus si, en même temps, il n'apparaissait pas à ces jeunes que c'est un vrai discours, et non pas un jeu pour enfants, et que cela imprègne, ensuite, les actes et l'activité des adultes. Je crois que nous en sommes là aujourd'hui. Il y aura demain un avenir durable pour nos enfants que l'on s'évertue de sensibiliser aujourd'hui que si nous, adultes, dans nos professions, nous prenons en compte les objectifs de développement durable qui doivent être affrontés aujourd'hui, et non pas renvoyés sur les épaules de nos enfants demain.

L'atelier d'aujourd'hui me semble crucial parce qu'il faut que ces préoccupations globales imprègnent l'action qui doit rester technique, et qui ne peut continuer à exister que si elle est technique, de chacun dans nos actes de la vie de tous les jours, en tant que professionnels. Et lorsqu'on agit tous les jours avec une imprégnation collective et un sens de l'intérêt général, on le garde et on le fait à la maison.

L'enjeu n'est pas simple et c'est probablement pour cela que dans notre stratégie nationale de développement durable (SNDD), datant de 2003, nous ne sommes pas très diserts sur ce qu'il faut faire en matière de formation professionnelle pour un développement durable. Seules figurent quelques lignes, des intentions, mais pas beaucoup d'actions concrètes, ce qui contraste avec la SNDD qui est assez détaillée dans son nombre d'actions. Il y en a un peu plus dans la stratégie européenne de développement durable. La stratégie européenne de développement durable réserve un chapitre, le paragraphe 17, pour la formation et la sensibilisation des adultes dans leurs professions, de façon à ce qu'ils prennent en compte les objectifs de développement durable.

La chose n'est pas simple, pour au moins deux raisons. La première c'est que l'activité professionnelle d'un plombier doit être d'abord un bon plombier, un maçon doit être un bon maçon, un architecte doit être un bon concepteur de maisons, et il doit inscrire cela dans un urbanisme. Il y a vraiment des

qualifications techniques précises et évidemment cela doit rester le propre de l'activité professionnelle. En même temps, les préoccupations de développement durable sont transverses et globales, mais comment fait-on ce passage, comment fait-on pour que la préoccupation concernant la lutte contre le réchauffement climatique imprègne des métiers aussi techniques que ceux de la construction, que ceux du transport, parce que nous savons bien que ce sont les domaines sur lesquels des efforts sont à faire, et des inflexions sont à apporter aux évolutions actuelles. C'est ce que relève la stratégie européenne, nos tendances d'évolution de nos sociétés ne sont pas durables. Comment faire ? Cela doit passer par nos actions de tous les jours. Je vous rappelle ce pensum du développement durable : "Pensez globalement, agir localement". Cela ne veut pas dire que certains pensent là-haut, et d'autres agissent en bas. Cela doit se faire au niveau de chacun, de façon à ce que l'action locale prenne en compte les préoccupations globales. Comment faire pour que chacun, dans ses actions quotidiennes, prenne une bribe de la préoccupation globale ? C'est une des difficultés.

La deuxième difficulté, en France, mais elle n'est pas propre à la France, est l'articulation entre les niveaux. Comment faire lorsque tout le monde veut une décentralisation accrue et, en plus, est conscient de son efficacité ? En l'occurrence, ce sont les Régions qui institutionnellement sont compétentes en matière de la formation professionnelle. Les acteurs sont nombreux. Les acteurs institutionnels, les lycées techniques, les universités, les chambres consulaires, les associations et les entreprises peuvent vivre de la formation professionnelle. Il y a donc multiplicité d'acteurs, mais une des préoccupations qui apparaît clairement est de savoir comment faire en sorte que l'on préserve la subsidiarité à tous les niveaux, pas seulement entre l'Europe et les États, mais aussi entre les États et les Régions, les collectivités départementales, locales, et tout en partageant une même préoccupation. C'est là que les témoignages et les recommandations prennent leur importance.

Peut-être faut-il insister sur le fait que la formation, très liée à l'emploi, a peut-être été trop considérée comme une espèce de substitut à la difficulté à l'emploi, une façon de remédier aux difficultés que peuvent rencontrer les gens qui se retrouvent dans des processus de licenciement et qu'il est nécessaire de reformer. On les reforme rapidement, de façon à ce qu'ils soient adaptés à un besoin d'emploi identifié. Ceci étant, le temps qu'on l'ait identifié, qu'on ait formé les gens, il est souvent déjà trop tard. Ils seront peut-être recrutés, mais se trouveront, à nouveau, dans une certaine précarité. Peut-être est-il nécessaire d'anticiper davantage, y compris dans le champ de la formation professionnelle, sur les besoins qu'on pressent, sur le fait qu'on aura de plus de mobilité. Ces choses ont déjà été dites, mais je crois que les objectifs de développement durable ne font que renforcer ce besoin et cette attitude. Anticiper davantage, donner aux professionnels et aux personnes actives ou qui veulent le redevenir, la possibilité de s'adapter et de prendre en compte les contraintes de demain.

Parce que l'atelier n'est pas consacré uniquement à la formation en cours d'activité, mais à la formation professionnelle en général, peut-être y a-t-il, de la part des témoignages et des propositions qui seront faites, la possibilité de dire à quel point, y compris dans les formations professionnelles techniques ou supérieures, il est important d'ajouter une culture des enjeux du développement

durable, de façon à ce qu'ensuite, le travail d'adaptation pour les métiers particuliers puisse se faire sur une base plus solide, plus partagée, une reconnaissance en quelque sorte des orientations qu'il convient d'apporter à nos modes de développement pour qu'il redevienne durable.

Bien sûr, derrière, on revient à cette transversalité. Il y a, sans doute, de la même façon que pour chacun des métiers, des modules techniques à développer. Nous avons besoin, là aussi, de professionnalisme dans les modules de formation sur le développement durable, ou sur des sujets plus précis comme le changement climatique, les économies d'eau, l'urbanisme, le transport, etc. Là, je crois qu'il faut stimuler l'élaboration et la diffusion, le plus largement possible, de modules qui soient susceptibles de sensibiliser rapidement et efficacement des publics variés qui sont dans des métiers différents. Nous devons être des professionnels de la transversalité.

On dit beaucoup que la formation n'est pas simplement un acquis initial puis, une adaptation aux métiers, mais que c'est un droit tout au cours de la vie. Là encore, il y a peut-être à insister pour que les objectifs et les préoccupations concernant le développement durable soient être un élément important de ce droit à la formation tout au long de la vie, ne serait-ce que dans la possibilité pour des actifs de s'adapter lorsqu'ils devront changer d'activité professionnelle, ou la faire évoluer.

Pour conclure, au niveau européen, la stratégie européenne mentionne explicitement les travaux qui se déroulent ici, et considère, en consacrant un chapitre entier à tous les aspects de formation, que cette question de la formation, de la culture au développement durable, de partage d'une vision à moyen et à long termes d'une Europe et d'un monde qui soient durables est une chose cruciale. Les travaux de ce colloque intéresseront bien au-delà des bâtiments de l'UNESCO.

La mise en œuvre de la SNDD au CNFPT

par Jean-Pierre LEBRUN

(Centre National de la Fonction Publique Territoriale CNFPT)

La stratégie nationale du développement durable adoptée par le gouvernement en juin 2003, réserve une part importante aux territoires, aux collectivités territoriales : *"Les collectivités territoriales sont les acteurs essentiels pour conduire des politiques publiques concrètes de développement durable, en adéquation avec les besoins quotidiens des citoyens. Elles sont à même de favoriser un développement s'articulant sur des politiques de développement économique, des actions sociales, culturelles, urbanisme, déplacements, habitat, l'environnement qui constitue les compétences des collectivités territoriales."* Cette forte légitimité fera que la collectivité territoriale sera bien le centre d'un grand nombre d'actions pour mettre en place ces politiques d'éducation à l'environnement.

La mise en œuvre des actions n'est pas si simple que cela parce que la collectivité territoriale c'est d'abord un noyau dur avec les élus et les agents de la Fonction Publique Territoriale. Le CNFPT n'intervient que dans ses formations qu'au

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

niveau des fonctionnaires territoriaux. Ce noyau dur est entouré des citoyens, des entreprises, des services de l'État, des associations et des ONG, qui agissent au cœur d'un fort partenariat avec les collectivités territoriales. Les formations seront donc forcément multi-acteurs et vont requérir une approche globale et transversale qui est la spécificité, mais aussi la difficulté, des actions à mettre en œuvre.

Le CNFPT a la charge de la formation des cadres d'emplois des agents de la Fonction Publique Territoriale (FPT), et de la gestion des métiers. Avec 1 700 000 agents, la FPT est la deuxième composante de la fonction publique. Au lendemain de l'adoption de la SNDD et du volet territorial extrêmement fort, il n'a pas échappé au CNFPT que c'est au niveau des territoires que les initiatives sont les plus importantes en termes de démarches territoriales de développement durable ou d'Agendas 21. Nos collègues des délégations régionales du CNFPT, sur le terrain, ont un peu l'épée dans le dos des territoriaux qui leur demandent des formations pour mener leurs missions.

Dès 2003, à la demande du Président du CNFPT, un haut fonctionnaire a été mis à disposition par le ministère de l'Écologie et qui a été chargé de définir la stratégie du développement durable du CNFPT. Je reprends cette démarche parce qu'elle est un peu pédagogique par rapport à l'ensemble de nos métiers. En effet, il paraît difficile de ne pas être exemplaire dans sa démarche lorsqu'on veut mettre en place des formations au niveau des agents.

En 2004, nous avons d'abord eu une large rencontre organisée autour des différents acteurs des collectivités territoriales, des territoires, en dehors du CNFPT. J'ai fait ce travail et me suis appuyé sur les personnes qui avaient répondu au troisième appel à projets des Agendas 21 locaux. C'étaient des territoriaux, des élus, quelquefois des citoyens, et à chaque fois, j'ai posé la question de l'opportunité de la mise en place d'une stratégie du développement durable dans cet établissement public.

Un premier pas a été fait, validé par la présidence du CNFPT, et je suis revenu vers les usagers du CNFPT, vers l'ensemble des acteurs chargés des formations, mais aussi vers les partenaires du premier cercle, c'est-à-dire les élus, les associations d'élus locaux, des Maires de France, des Départements de France, des Régions, des grandes et petites villes et, au-delà de ce cercle, les gens de la DAPAR[M3], de la Caisse des Dépôts et Consignations. Tous ont émis un avis sur ce projet qui a été analysé à partir d'un comité de pilotage constitué des trois types de partenaires précités.

A partir de là, nous avons eu une proposition de stratégie du développement durable qui, ensuite, a emprunté le long chemin des crêtes de la validation institutionnelle. En effet, même si nous avons fait la prestation intellectuelle avec la plus grande démocratie participative possible, maintenant il faut valider, décider. Ensuite, nous avons donc eu trois passages au Conseil national d'orientation, deux pour information et un pour décision, puis au Conseil d'administration pour arriver, en fin 2004, à un vote sur[M4] cette stratégie du développement durable qui a été votée[M5], avec un petit emballement puisque nous avons décidé de mettre le CNFPT en démarche d'Agenda 21 dès 2005[M6].

Nous sommes donc fin 2004 et le dossier existe sur le plan institutionnel. Et là, nous n'avons plus qu'à travailler. Je suis donc revenu sur l'ensemble des acteurs et des usagers pour reposer les questions et à la suite de cela, j'ai fait une note de politique générale qui était mon diagnostic global, qui a dû être validée à l'interne afin de décliner des actions, les définir, y associer des indicateurs de suivi et d'évaluation. Là, je suis, en fait, dans les starting-blocks pour démarrer la mise en place de l'Agenda 21, et 2005 a été l'année de la mise en place de l'Agenda 21[M7].

Pour conclure, je vais vous dire où nous en sommes actuellement. Plus on est au plus près du terrain, plus les motivations sont grandes, les démarches pertinentes, et les choses se mettent en place. Plus on est situé haut dans la structure, moins on se sent concerné[M8]. Au niveau du terrain, de nombreuses actions se mettent en place, en termes de sensibilisation à l'interne pour tendre vers une démarche éco-responsable de l'administration des délégations régionales et des écoles.

Nous avons fait une enquête pour recenser les demandes de formation. Elles sont de trois ordres. Le premier point est que [M9]les agents de la Fonction Publique Territoriale demandent à être informés, sensibilisés, et formés sur l'approche globale du développement durable parce qu'ils disent que les discours sont très longs, très complexes et tendent vers la confusion. Le deuxième point concerne [M10]une demande très forte en termes d'outils méthodologiques. Comment mettre en place les différentes phases qui vont tendre vers la construction d'un Agenda 21 ? La dernière demande est très sectorielle et concerne notamment la HQE. Quelles formations mettre en place autour de la HQE ? On peut très bien ne pas labelliser autour de constructions qui soient à la fois respectueuses de l'économie, du social et de l'environnement. Comment faire par rapport à la démocratie participative ?

Actuellement, nous lançons un vaste appel d'offres pour un audit externe sur la mise en place d'une administration éco-responsable exemplaire, mais cet outil servira pour les collectivités territoriales parce qu'elles-mêmes sont intéressées par cette démarche.

Les domaines d'interventions et les actions de l'IFORE *par Bruno GASTAL (Institut de Formation de l'Environnement - IFORe)*

L'IFORE est un service à compétence nationale, rattaché au ministère de l'Écologie et du Développement durable, dont l'activité principale est tournée vers les personnels qui mettent en œuvre les politiques environnementales. En liaison avec la stratégie nationale du développement durable de 2003, a été créé un pôle de compétences interministériel des formations en développement durable ouvert à l'ensemble des personnels qui travaillent dans les structures de l'État, l'administration de l'État ou les établissements publics rattachés afin de favoriser la prise en compte du développement durable dans les formations initiales et continues relevant de l'État[M11].

Comme chacun le sait le développement durable repose sur une approche qui doit irriguer toutes les politiques, mais quand on a des démarches descendantes

l'on peut avoir tendance à se cantonner dans l'incantatoire et l'IFORE n'a pas du tout été créé pour cela. Le point de départ de l'action de l'IFORE est de convaincre les acteurs de l'État qu'au-delà des grands discours sur le développement durable, chacun, là où il est, peut faire progresser les choses et mettre en œuvre des démarches de développement durable, modestes ou ambitieuses. En termes de formation de l'IFORE, ceci se traduit par des actions présentant la dimension la plus démonstrative et concrète possible. Le premier secteur d'action de l'IFORE est l'éco-responsabilité des administrations de l'État. C'est-à-dire tout simplement le mode de fonctionnement, de gestion des bâtiments administratifs, du patrimoine des administrations réalisé selon des méthodes qui préservent l'avenir, l'énergie, la biodiversité, etc. Tout cela est décliné dans une série de stages très concrets : la gestion éco-responsable des déchets et de l'énergie, l'achat public éco-responsable, la Haute Qualité Environnementale (HQE) dans les bâtiments, la gestion éco-responsable des espaces verts, les plans de déplacements

Pour cela, l'IFORE a créé les formations, les outils pédagogiques qui les accompagnent, et a formé des formateurs que nous avons référencés. Une fois que ces stages ont été créés et expérimentés au moins deux fois à l'IFORE lui-même, nous passons à la phase de démultiplication, c'est-à-dire qu'il faut irriguer le territoire. Dans chaque région de France, nous avons des points d'appui qui sont dans les services déconcentrés du ministère de l'Écologie, les chargés de mission développement durable des DIREN, et dans les préfectures de région, les DIF, les Délégués Interdépartementaux à la Formation. Nous demandons à ces personnes relais que nous organisons en réseau, que nous rencontrons, dont nous co-animons le réseau, de mettre en place ces formations, au plan interministériel, au niveau régional. Cela se fait depuis maintenant deux ans, et en 2005, 969 personnes ont été formées en région sur ces différentes thématiques du développement durable. Nos démarches sont donc très concrètes pour stimuler la mise en place dans les administrations de l'État de démarches éco-responsables et ainsi, en 2006, 30 personnes, réparties dans les différentes régions de France, ont été formées sur le seul thème de l'achat public éco-responsable.

Pour illustrer notre conviction qu'en matière de développement durable, les petits ruisseaux font des grandes rivières, nous proposons des voyages d'études, notamment à l'étranger, aux chargés de mission développement durable en DIREN, mais aussi aux services départementaux d'agriculture, les DAF. Ces voyages d'études, ciblés sur des thèmes particuliers, montrent que ce que les autres font, nous sommes capables de le faire. Il faut évidemment une volonté politique et des porteurs de projets.. Ainsi, nous avons organisé un voyage d'études à Fribourg (Allemagne) qui était ciblé sur le photovoltaïque et la concertation et la participation des citoyens à la prise de décisions.

D'une manière générale, l'IFORE, par ce positionnement interministériel, organise et anime le réseau des chargés de formation continue des autres ministères. Nous avons des réunions périodiques, et nous faisons en sorte que les autres ministères, dans leur politique de formation, agissent directement sur des thématiques du développement durable. Cela se fait avec les moyens du bord

parce que c'est un problème d'influence, et nous n'avons pas de crédit pour dire au ministère de l'Équipement qu'il faut faire des formations sur le thème du développement durable et des transports. Nous n'avons pas de crédit pour dire au ministère de l'Agriculture de faire de formations sur l'agriculture durable, et sur la résorption des nitrates. Il s'agit plus d'un travail d'influence, de réseau et de mise en commun des capacités, des formateurs, des outils pédagogiques.

L'IFORE existe depuis quatre ans et, malgré le peu de recul, l'on constate objectivement que dans plusieurs ministères il y a maintenant une volonté forte d'incorporer le développement durable dans les formations et l'IFORE, centre interministériel de ressources et de formations participe activement à cette démarche de formation pour un développement durable.

Le dispositif de l'association Nature et Culture

par Jean-Claude PIERRE (Association Nature et Culture)

L'association Nature et Culture a été fondée en 1990 et s'est donné comme seul objectif la promotion du développement durable et solidaire, à l'échelle de la région Bretagne. Dans ses missions, elle vise tout public, le grand public, les collectivités, mais aussi les professionnels.

Nous disposons de plusieurs outils. D'abord, nous avons lancé une collection d'ouvrages qui s'appelle Terre d'Avenir et qui sont habituellement tirés à 10 000 exemplaires, mais certains d'entre eux, grâce à une coopération avec le quotidien *Ouest France*, font l'objet de synthèses d'une vingtaine de pages diffusées à 300 000 exemplaires sur la région. L'impact est donc considérable.[M12]

Notre association agit comme association-conseil près de collectivités et actuellement, nous sommes engagés avec une dizaine d'entre elles, allant de la commune au département, en passant par les communautés d'agglomération ou les pays[M13], engagées dans des démarches d'Agenda 21. Bien entendu, pour les accompagner dans la mise en place de ces Agendas 21, nous participons à la formation des agents de ces collectivités.

Nous organisons également, avec les collectivités ou le tissu associatif, des manifestations comme un Salon du Développement Durable qui se tient à Lorient, et qui réunit le monde du commerce, de l'industrie, le monde associatif et les collectivités. C'est un lieu de médiation extrêmement intéressant parce qu'il en existe peu de ce type actuellement.

Nous avons des missions de formation à tous les niveaux, depuis les lycées jusqu'à l'université, en passant aussi par les collectivités. Nous coopérons avec le CNFPT, avec l'AFPA. Nous formons aussi l'ensemble du tissu associatif, nous avons réussi, en Bretagne, à mettre en synergie un tissu de 120 associations, allant des associations de protection de la nature aux associations de consommateurs, en passant par des structures agricoles engagées dans le développement durable. Il est important d'avoir ces lieux de rencontres, et ce tissu de 120 associations nous permet de préparer le monde associatif à ses responsabilités en ce qui concerne la démocratie participative. Cette démocratie

participative dont on parle beaucoup quand il s'agit d'Agendas 21 doit être préparée.

Enfin, dans le cadre de nos missions, nous mettons beaucoup d'espoir dans la réalisation de voyages d'études qui permettent de sortir les agents, les responsables, les techniciens de leur milieu, et nous allons, surtout, à l'étranger[M14], en Autriche, au Danemark, en Allemagne, dans des régions qui nous paraissent plus avancées que les nôtres. Nous nous attachons à faire en sorte que ces voyages d'études permettent des regards croisés. Nous ne proposons pas de voyages de spécialistes, mais des voyages avec différents corps de métiers, de façon à ce que les regards puissent s'inter-changer et s'enrichir mutuellement.

Nous avons également élaboré un outil pédagogique de suivi du développement durable.

Lorsque nous avons créé le réseau Cohérence, nous nous sommes aperçus qu'il y avait l'approche des consommateurs qui n'était pas forcément celle des environnementalistes, celle du monde professionnel qui était également différente. Nous avons donc voulu sortir, autant que faire ce peut, le monde associatif de son rôle de contestataire, non pas que nous renions la contestation, elle est souvent nécessaire et salutaire, mais en l'occurrence, nous avons voulu dépasser ce rôle-là.[M15] Ainsi, dans les publications de Nature et Culture, rien n'est consacré aux errements du modèle productiviste, cela ne nous intéresse plus tellement. Nous ne voulons pas jouer sur les peurs, mais au contraire, être porteurs d'espérance.

Sortir donc le monde associatif de ce rôle trop facilement caricaturé, et en faire une force de propositions et d'animations et, j'ose dire, [M16] d'éducation populaire adaptée aux problématiques du XXI^e siècle. Cette expression peut paraître un peu ringarde, mais je crois que le développement durable ne peut être qu'endogène, il implique la participation du maximum de citoyens, et nous pensons que le tissu associatif peut être un des vecteurs de cette démocratie participative. Il faut donc le préparer à mieux assurer son rôle comme acteur privilégié de cette démocratie participative.

Comment Nature et Culture et le réseau Cohérence s'y emploient ? D'abord, nous avons des bulletins périodiques de formation. Ensuite, nous essayons de former simultanément des gens issus de milieux divers, à une approche globale et systémique, et en particulier de faire en sorte que le monde associatif puisse mieux se situer sur le terrain de l'économie où quelquefois, il est un peu faible. Nous le faisons à partir de cas précis, et non à partir de théories, et nous cherchons à identifier des actions qui relèvent, à nos yeux, de pratiques de développement durable, à faire en sorte que ces actions bénéficient d'antériorité, parce que le recul du temps est nécessaire.

Nous sommes souvent issus du monde de la protection des rivières en Bretagne parce qu'elles ont été bien maltraitées, et le problème de l'eau ne se pose pas seulement sur l'aspect qualitatif, mais de plus en plus sur le plan quantitatif, et nous avons été à l'origine d'une politique d'économie d'eau engagée par la ville de Lorient, en 1978. Cette politique d'économie d'eau a, aujourd'hui, vingt-cinq

ans, l'âge d'une génération. Quand on est capable de montrer que la ville de Lorient a pu réduire sa consommation d'eau de 330 000 m³ à 70 000 m³, alors que le patrimoine immobilier de Lorient a augmenté de 50 %, c'est-à-dire qu'à mètres carrés constants, on a divisé par sept la consommation d'eau des bâtiments publics de Lorient, sans perte de confort, d'hygiène, de sécurité, on est là vraiment dans une démarche de développement durable. On montre ainsi comme c'est bénéfique pour les deniers publics, comme c'est bon pour la santé du Scorff qui alimente Lorient, comme c'est sain pour l'estuaire et la vie maritime qui dépend de la qualité de l'eau, et comme il est facile de faire la relation entre écologie et économie. Nous montrons aussi comment les agents de la collectivité ont su promouvoir les économies d'eau en travaillant avec le tissu associatif parce que c'est une réussite qui a mis en œuvre une bonne coopération entre le politique, les techniciens de la collectivité et le monde associatif.

Nous sommes, aujourd'hui, capables de montrer que ces économies d'eau initiées à l'échelle de la collectivité, peuvent être aussi initiées à l'échelle des familles, et leur permettre de rentrer dans un processus de réduction des consommations d'eau et d'énergie parce que ce sont les mêmes réflexes, les mêmes cultures. La Ville de Lorient s'est bien rendu compte qu'à chaque fois qu'on faisait des économies d'eau, on faisait concomitamment des économies d'énergie. Les agents de la collectivité sont devenus des pédagogues capables d'aller dans les quartiers, et en particulier dans les quartiers les plus humbles, les plus populaires, et leur permettre de faire des économies, allant de 20 à 40 %, sur l'eau et l'énergie. C'est leur redonner du pouvoir d'achat, c'est donc faire du social au meilleur sens du terme. Là, nous sommes vraiment dans la politique globale de développement durable. Economiser les ressources est possible, économiser les deniers est possible, faire un mieux sur le plan écologique.

Le positionnement des Grandes Écoles

par Frédérique VINCENT (ISIGE)

À l'ISIGE, nous travaillons en collaboration avec l'école des Ponts et l'ENGREF et, plus largement, ParisTech. Nos axes sont plutôt l'enseignement supérieur, avec des formations s'adressant à des jeunes diplômés, ou à des cadres expérimentés en formation continue qui souhaitent introduire une nouvelle dimension gestion de l'environnement, ou prise en compte du développement durable dans leurs métiers. Nous ne formons pas à une spécialité qui est le développement durable, mais à des méthodologies pour que, dans le métier initial de ces personnes d'horizons extrêmement variés, l'on puisse leur apporter cette appréhension de la complexité.

Nous sommes une formation francophone, mais nous travaillons pour développer nos activités de haut niveau à l'échelle internationale, et essayer de faire la même chose en accroissant le degré de complexité, c'est-à-dire en faisant se rencontrer à la fois des Asiatiques, des Européens, peut-être des Américains, et voir comment la résolution de problèmes complexes dans des grandes compagnies internationales nécessite aussi de faire des efforts, et de connaître d'autres cultures, d'autres approches. Un autre axe de développement, en collaboration

avec plusieurs institutions, porte sur la construction d'outils, d'études de cas, de méthodes pédagogiques, pour enseigner le développement durable et les rendre, par le e-learning, accessibles aux enseignants, aux industriels pour qu'ils soient dotés d'outils pour former au développement durable et puissent les utiliser.

Je ne prétends pas avoir une connaissance exhaustive du monde des grandes écoles, aussi je me baserai un peu sur ces quinze dernières années où nous avons vu passer énormément de recrutements très motivés par les questions d'environnement et de développement durable.

Dans les grandes écoles, il faut savoir séparer deux niveaux. L'un concerne la formation des ingénieurs, l'autre concerne la conférence des grandes écoles qui propose des formations plus spécialisées.

Le premier niveau concerne la formation des ingénieurs. Ces dernières années, ont été faits des efforts considérables face à une demande de la part des jeunes sur les questions de développement durable. Très sensibilisés, ils ont un peu forcé[M17] les Directions des études à donner plus de place aux questions d'environnement et nous intervenons à ce niveau pour sensibiliser au développement durable et à ses enjeux.[M18] Un gros travail est encore à faire dans le domaine de l'EDD vers les ingénieurs qui, occupant des postes à responsabilité, vont devoir acquérir une capacité d'analyse, une vision, une intégration des différents enjeux, un sens de la prospective en termes de développement durable. C'est quand même l'avenir qui est en jeu. En Europe, dans les universités, certains sont plus en avance que nous dans ce domaine et il y a d'importants progrès à faire, notamment sur l'éthique, l'économie solidaire, la sociologie.

Le deuxième concerne les formations plus spécialisées là où viennent des jeunes qui ont envie d'orienter leur carrière. De bonnes formations existent depuis longtemps, beaucoup dans le domaine de l'environnement, une clé importante pour aborder le développement durable, et qui ont mis d'autres enjeux et appréhendent aussi la transdisciplinarité. Il y en a peut-être trop, Il y a peut-être un décalage entre des promesses de métiers faites aux étudiants et les débouchés. L'industrie dit qu'elle veut, d'abord, des gens qui ont des compétences, qui seront amenés à traiter des questions de développement durable, mais qui seront intégrées à leur corps de métier. Ce qui compte d'abord c'est une légitimité forte dans un domaine et une formation complémentaire.

Il y a donc deux types de formations et, dans le deuxième cas, il est sans doute nécessaire que les grandes écoles veillent à ouvrir des formations dont on s'est assuré qu'il y avait une adéquation entre la demande, le marché et les formations offertes.

Les Grandes Écoles, les Universités et le Développement durable

Jacques BRÉGEON[M19] (CHEE & DD)

Je dirige le Collège des Hautes Études de l'Environnement et du Développement Durable qui existe depuis douze ans et qui s'appuie sur trois écoles : l'École centrale Paris, l'École supérieure de Commerce de Paris, et l'Institut national

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

agronomique. Nous mélangeons des cultures, ce qui est favorable pour le développement durable. Nous nous adressons à des cadres dirigeants, à des responsables, de toute nature. Le principe est de mélanger les acteurs, et de la faire travailler et réfléchir ensemble sur les enjeux et sur les nouvelles manières de faire du développement durable. Le Collège a un certain nombre d'actions, et il est en train d'essaimer avec la constitution de plusieurs collèges frères. Un premier a démarré à Valenciennes, et d'autres se préparent en France et à l'étranger. Par ailleurs, je représente aussi un peu le monde des Grandes Écoles. Je suis professeur à l'École centrale Paris, et je prépare, pour le compte de la Conférence des Grandes Écoles, un premier congrès consacré au développement durable qui se tiendra en octobre.

Je rajouterais que la fameuse conférence des Grandes Écoles ce sont 180 établissements membres dont 140 écoles d'ingénieurs. Le développement durable peut rebuter certains directeurs d'écoles d'ingénieurs et il est nécessaire de leur faire prendre conscience des enjeux et de leurs responsabilités propres en matière d'EDD.

Écoles d'ingénieurs et Grandes Écoles ont des réseaux d'anciens, bien plus que dans les Universités. Ces réseaux d'anciens regroupent de nombreux décideurs qu'il est donc tout à fait important de sensibiliser par le biais des écoles. C'est parfois l'inverse qui se produit.

Un autre facteur est que l'on est poussé, dans le monde des écoles, par les jeunes. Les étudiants sont un peu les moteurs qui viennent "interpeller" les directions des études. Rares sont les écoles qui n'ont pas de club développement durable et certaines mettent en œuvre des stratégies propres de développement durable en s'appuyant sur les jeunes, par exemple en leur confiant la gestion écologique du campus.

Quand les jeunes ont des stages à faire, ou quand ils ont des projets, ils intègrent de plus en plus la dimension développement durable, et c'est tout à fait enthousiasmant. Comme nous avons trois écoles partenaires du Collège, nous avons organisé avec la société CAP GEMINI un concours destiné aux élèves pour leur faire imaginer des projets de développement durable. Nous demandions aux élèves de se regrouper, entre élèves des différentes écoles, pour ne pas être trop mono-culturels. Nous avons eu trente-cinq projets de bonne qualité, une douzaine a été sélectionnée et nous avons fait, récemment, une réunion au Sénat pour récompenser les meilleurs. Je crois que les responsables des écoles qui se trouvaient présents dans la salle ne s'attendaient pas à une telle dynamique. Ils sont repartis de cette séance avec l'idée qu'ils ne pouvaient plus rester inertes devant ce sujet.

Nous n'avons pas parlé du monde universitaire que je connais moins bien. Je dirais que c'est beaucoup plus ponctuel et que tout dépend de la personnalité du président. Quelques rares présidents d'université ont une approche développement durable, et je me dois de citer Sylvie FAUCHEUX, présidente de l'université Versailles-Saint-Quentin, qui a également dirigé un centre spécialisé sur l'environnement, l'éthique et le développement.

Des engagements ont été pris au niveau international par le monde universitaire, la fameuse déclaration de Talloires. Malheureusement, en France, elle a eu un accueil assez limité, et quand on regarde ce qui se passe au niveau international, on constate que les Français sont assez peu présents dans ces préoccupations.

Mis à part quelques positionnements particuliers de certains présidents d'universités, quelques formations du type master et quelques centres de recherche qui tournent autour du développement durable, peu de choses existent dans le monde universitaire. Nous n'avons pas de dynamique globale qui soit pilotée au niveau national.

La politique d'une entreprise de service public en matière de formation au Développement durable

par Christian DAPILLY (Directeur du Campus VEOLIA)

VEOLIA, ce sont 270 000 collaborateurs dans 80 pays dans le monde, ce sont des métiers sur l'eau, l'énergie, le transport et la gestion des déchets, mais ce sont également des systèmes clients qui sont doubles à chaque fois, des collectivités et leurs citoyens, des entreprises qui nous délèguent la gestion environnementale de leurs sites de production et donc, les salariés. La question posée par ces systèmes clients est une performance technique, économique et sociale.

La question de la formation dans ce type d'entreprise est importante. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de la mettre au centre de la stratégie du Groupe, et de se doter de structures importantes de formation. Nous avons créé une énorme université d'entreprise dans le Nord de Paris, et nous sommes en train d'en installer une quinzaine dans le monde entier, pour traiter cette question de l'augmentation de la compétence de nos collaborateurs. Quand on parle de compétences de collaborateurs dans une entreprise de délégation de services à l'environnement, la question du développement durable est centrale et je pense que ce que je vais dire s'applique à l'ensemble des entreprises de service public, qu'elles soient entreprises publiques ou privées.

Il y a quinze ans, la question du développement durable dans l'entreprise privée était au mieux un risque, au pire une idée farfelue. Il y a quinze ans, la gestion des déchets dans une entreprise était une question de volumes et parler de développement durable, et donc de réduction des déchets à la source, c'était un peu tarir le trésor. Un autre exemple : le groupe DALKIA, composante de VÉOLIA, compte 60 000 collaborateurs dont 50 000 plombiers et techniciens qui savent parfaitement régler des brûleurs de chaudières et qui ont, parfois légitimement, le sentiment qu'en affinant les réglages, ils font plus pour le développement durable qu'en inventant une nouvelle technologie.

Ceci n'est plus vrai du tout parce que sur la durée, la force citoyenne, l'opinion publique, les politiques ont fait que si des entreprises comme les nôtres restaient sur leurs conceptions anciennes, on ne ferait plus appel à nous. On vient en effet nous chercher parce qu'on espère trouver dans la proposition de l'entreprise, une performance globale supérieure. On va chercher la performance globale dans la

technique, on va la chercher dans le coût global du service public qui va être délégué et dans la performance sociale. On ne délègue pas un service public avec les questions sociales que cela suppose sans d'abord vérifier que socialement, la question pourra être traitée.

Il faut donc que nos propositions, techniquement, soient performantes en matière d'économie de la ressource. Il faut qu'économiquement, nos propositions soient performantes en termes d'économie globale du service qui nous est délégué. Et il faut que socialement, nos propositions soient performantes en termes d'intégration du social dans nos métiers. Je rappelle que les métiers de service public ont une caractéristique forte, c'est qu'on n'y oppose pas le capital et le social. Le développement d'une entreprise de service public c'est beaucoup de social, et du capital, de plus en plus, parce que les technologies évoluant, elles nécessitent aussi la mobilisation du capital. J'avais dernièrement, au Campus VEOLIA, l'ensemble des trente équipes syndicales d'un hôpital, l'Institut Saint-Joseph, et dans un grand hôpital, la question de l'environnement est toujours accessoire parce que la préoccupation globale c'est la santé. Les gens qui s'occupent d'environnement dans un hôpital, que ce soient la gestion des thermiques, la gestion des déchets hospitaliers, sont toujours à côté des leaders d'un grand hôpital que sont les médecins. De la même façon, chez SANOFI, ce sont les pharmaciens, et dans les domaines de l'aéronautique ou de l'automobile, ce sont les métallurgistes. L'important dans la performance sociale est bien d'indiquer à ces 1 000 collaborateurs qui vont nous rejoindre qu'ils ne vont pas être à la marge de l'entreprise, mais au cœur de notre entreprise, au cœur de notre problématique, au cœur de la performance.

Pour cela, il faut mettre en place une politique de formation qui respecte ses engagements et ses objectifs. Cette politique vise, chez nous, trois objectifs assez simples. D'abord, développer la compétence, c'est développer la culture et la valorisation des individus.

Dans un métier de service comme le nôtre, les 250 000 opérateurs de base sont ceux que l'on voit et qui font le métier réellement. Si l'on veut que le service soit de qualité, ces 250 000 collaborateurs doivent être très formés et très valorisés. On doit en finir avec le technicien de déchets ou les métiers peu valorisés. On pense pour eux le développement durable, il faut qu'ils en deviennent les ambassadeurs et les acteurs. Ce n'est pas que généreux, mais simplement parce qu'au poste de travail qu'ils occupent, ils auront le niveau de performance requis. Le chauffeur de bus va être très attentif à la qualité de la conduite et de l'accueil, le releveur de compteurs d'eau va informer son client rapidement d'un éventuel défaut sur le compteur, le technicien thermique va pouvoir procurer les conseils nécessaires et aura ce sentiment d'utilité qui va en faire un acteur performant du développement durable.

Enfin, le troisième objectif est, bien sûr, la politique de formation qui sert la stratégie de l'entreprise et la stratégie du développement. On met beaucoup cette stratégie de formation en avant quand on répond à un appel d'offres pour valoriser cette démarche. Nous signons des contrats de dix, trente, cinquante ans à Shanghai, et quelle est la meilleure garantie pour un client quand il délègue un

service que de savoir que sur dix ou cinquante ans, la performance sera d'abord issue de la performance des collaborateurs que l'on mettra sur le terrain.

Quelques principes d'actions de cette formation de développement durable. D'abord, elle est initiale et continue contrairement à ce qui se fait habituellement dans les entreprises où, en général, l'on fait de la formation continue, et peu de formation initiale. Nous faisons beaucoup de formation initiale parce que l'offre d'il y a quinze ans était un peu pauvre. Nous avons créé, au niveau des opérateurs, avec l'Éducation nationale, des CAP d'agents de gestion de déchets et de propreté urbaine, des CAP d'agents d'accueil et de conduite routière parce qu'être un professionnel du transport de voyageurs ne veut pas dire simplement posséder un permis "transport en commun".

Le développement durable, dans une entreprise, concerne tous les collaborateurs et pas simplement les cadres. Je parle de tous les collaborateurs en quantité et en qualité. L'énergie et l'intelligence mises dans la formation des collaborateurs de base doivent être d'importance.

La formation doit viser l'intelligence de la tâche et la reconnaissance des collaborateurs. Quand on parle de développement durable, on n'est pas dans de la formation uniquement d'adaptation, on doit être capable de transmettre autre chose que de l'adaptation à un nouveau geste professionnel.

En termes de principes d'actions, c'est très ouvert. Avec Sylvie FAUCHEUX, nous avons créé une première licence professionnelle pour former les responsables d'exploitation de nos entreprises, mais nous travaillons avec toutes les universités et les grandes écoles.

Avec l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines, nous participons à FONDATERRA, [M20] le laboratoire d'idées, et nous mettons en œuvre une licence professionnelle. Avec l'ESSEC, nous avons mis en place une chaire de gestion publique qui est le laboratoire d'idées et dont l'application est un cycle de management général urbain.

Je vous cite trois exemples de formations. Nous avons mis, il y a quinze ans, en route avec l'université de Cergy-Pontoise un diplôme universitaire "gestion des services urbains" pour les futurs patrons de services urbains. A cette époque, la question du développement durable occupait quatre heures dans le programme, aujourd'hui, ce sont quatre-vingt-dix heures.

Le deuxième exemple concerne la question des achats dans une entreprise comme la nôtre. Je reviens à DALKIA et son énergie parce que c'est plus simple à expliquer. Acheter des centrales thermiques, là aussi, nous avons un gros travail à faire sur nos acheteurs pour changer les échanges, la longueur de vue, leur expliquer que l'on ne doit pas s'arrêter uniquement au prix d'achat du matériel, mais que la performance globale, économique, technique et commerciale de notre offre dépend aussi beaucoup d'eux dans leurs pratiques et leurs comportements d'achat.

Enfin, bien évidemment, dans un groupe qui recrute 12 000 collaborateurs par an, la question de la sensibilisation au développement durable est une question importante. S'ils doivent être nos ambassadeurs, nous devons traiter de ces

questions dès leur arrivée dans l'entreprise, et l'ensemble des programmes d'intégration traite de ces questions.

**La méthodologie d'introduction du Développement durable
dans les formations de l'AFPA**

par Jean-François CLAUDE (AFPA)

L'AFPA est l'organisme parapublic de formation professionnelle à l'échelle européenne. Nous formons 150 000 stagiaires par an que nous qualifions aux métiers du BTP, aux métiers de l'industrie et aux métiers du tertiaire, sur des profils qui vont de CAP à BAC +2.

En 2003, nous avons fait une enquête interne, auprès de nos stagiaires et de notre personnel, sur la problématique du développement durable qui a vraiment témoigné de l'intérêt qu'il pouvait y avoir sur les sujets. Cela nous a amenés, ensuite, à mettre en place un module après une enquête menée auprès de nos stagiaires en 2003, nous avons mis en place un module transverse qui s'appelle "Vie professionnelle et développement durable" et qui a été expérimenté auprès de nos stagiaires. Et cela nous a conduits à penser qu'il fallait que nous creusions métier par métier. Nous avons fait un travail sur comment se pose la question de l'intégration de ces problématiques dans des métiers ordinaires, comme celui d'agent de restauration, conducteur de travaux, ou agent de maintenance.

Nous avons commencé par construire un module transverse à l'ensemble des métiers auxquels nous formons qui vont du niveau 5 au niveau 3 de l'Éducation nationale, et qui concernent plusieurs secteurs professionnels. Au-delà de ce module transverse à l'ensemble des métiers auxquels nous formons, nous nous sommes aperçus qu'il fallait aller plus loin, et qu'il était intéressant et important de voir métier par métier en quoi se traduit l'intégration du développement durable dans l'exercice du métier, et dans la formation à ce métier. Je vais développer trois plans sur ce point.

Quand on parle pédagogie, il faut savoir de quoi on parle et la première question qui s'est posée était de savoir quel était le champ du développement durable. Nous nous sommes aperçus que nous ne pouvons pas employer les mots de la même manière, d'un métier à l'autre. Nous avons pris une entrée plus large qui est ce que nous avons appelé la responsabilité sociale et professionnelle, c'est-à-dire qu'elle englobe de nombreuses thématiques que l'on retrouve complètement dispersées, à la fois dans le discours dans l'entreprise et dans l'exercice des métiers : les thématiques comme la non-discrimination, certains disent l'éthique, d'autres développement durable, d'autres responsabilité sociale, d'autres parlent d'environnement. Or dans un métier, nous n'allons pas saucissonner tout cela et donc, il faut parvenir à trouver une vision intégrée de cet ensemble.

Nous n'avons pas forcément inventé, nous sommes allés chercher au niveau des définitions européennes, des définitions françaises, mais c'est volontairement assez large parce qu'il faut bien intégrer ce dont on parle dans l'exercice des métiers, si on ne veut pas faire des choses totalement décousues. Nous avons un volet sur la préservation de l'environnement, tout le monde dit que c'est l'entrée basique, quelquefois la seule. Nous avons une entrée "ressources humaines", une

entrée "contribution à la gouvernance", une entrée "pratiques commerciales", une entrée "impact local" et une entrée "citoyenneté d'entreprise".

Ceci est notre référentiel d'une approche intégrée et que faisons-nous à partir de là ? Nous avons donc fait un travail métier par métier pour voir en quoi les différentes activités développées par métier sont concernées, totalement ou en partie, ou pas par ce référentiel. Nous avons donc isolé un certain nombre d'activités, ou de compétences du métier qui sont particulièrement sensibles à cet aspect. Nous avons donc des matrices dans lesquelles nous croisons les compétences et les activités du métier avec ce référentiel. En revanche, il en ressort deux choses. Cela génère nécessairement la création de formes pédagogiques nouvelles.

La problématique du développement durable, ou de la responsabilité, est à cheval entre formation et éducation, entre savoir-faire et savoir-être, il y a donc des situations pédagogiques complexes, et nous travaillons sur des situations professionnelles emblématiques et critiques en termes de développement durable. Par exemple, l'utilisation des détergents dans la façon de nettoyer les plats quand on est agent de restauration. Nous avons donc isolé et défini un certain nombre de situations pédagogiques considérées comme étant des situations clés, autour desquelles nous fonctionnons beaucoup plus en étude de cas qu'en apport didactique.

Enfin, il faut former des professionnels qui vont faire la formation. Cela révolutionne un peu le métier de formateur dans la mesure où nous travaillons sur des registres qui sont très près de ce que l'on appelle les savoir-être et qui renvoient aussi à l'idéologie individuelle du formateur.

À l'AFPA, se manifestent un certain nombre de formateurs convaincus et des militants de l'écologie. Or je ne peux pas appuyer un dispositif de formation sur des militants, mais sur les compétences professionnelles standard des formateurs, et à ce moment-là, il faut trouver le bon niveau qui fasse que la formation ne devienne pas militante, mais une formation professionnelle qui intègre une problématique objectivée de la responsabilité ou du développement durable.

Si nous ne formons pas aux métiers, nous ratons ce que j'appellerais une intégration sur le long terme du développement durable dans les entreprises. Autrement, ce sont des effets de discours. Si les métiers eux-mêmes ne sont pas porteurs du développement durable, l'entreprise discourt sur le développement durable et les salariés sont dubitatifs.

Par ailleurs, si nous voulons que les salariés infléchissent la vie de l'entreprise en la matière, il faut que ce soit intégré dans leurs métiers. C'est particulièrement le cas pour les petites entreprises. Ce n'est pas évident pour un employé ou un salarié d'une petite entreprise de dire son mot au patron, et si ce n'est pas ancré sur un métier, sur une problématique métier, peu s'autorisent à le faire.

Ma proposition serait qu'il faut que les entreprises de formation soient à même de démontrer concrètement ce qu'elles entendent par développement durable, et la façon dont elles l'inscrivent dans les formations qu'elles développent. Cela me paraît être le minimum qu'on puisse attendre de l'intégration du développement

durable dans les organismes de formation professionnelle, et dans la formation professionnelle des personnes.

La formation des Élus

par Geneviève DESPREZ (IFRÉE)

Je suis chargée de mission à l'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement. L'IFRÉE est une structure associative, créée il y a douze ans, réunissant en son sein l'État, la Région Poitou-Charentes et les associations d'éducation et de protection de l'environnement.

Notre mission est de favoriser le développement et la diffusion d'une culture environnementale dans une démarche de développement durable, et nous travaillons autour de cinq axes principaux.

Notre cœur de métier est la formation, et deux types de formation sont envisagés.

D'abord, l'offre en catalogue qui s'adresse principalement aux enseignants au plan national, à des animateurs de structures associatives, et plus largement à tout public relais, aux professionnels de l'environnement qui, au cours de leur vie professionnelle, ont à croiser ces questions de l'EEDD. Le deuxième type de formation est l'accompagnement des collectivités locales, territoriales, des élus, des entreprises, des administrations et, plus largement, de toute institution qui souhaite mettre en place une politique de développement durable. Généralement, ce sont des démarches participatives qui se développent autour de la mise en œuvre d'Agendas 21.

Un autre axe concerne notre recherche en éducation à l'environnement et au développement durable, avec la mise en place de colloques internationaux francophones. Un autre volet concerne la démocratie participative. Comment est-elle perçue en Poitou-Charentes ? Un axe concerne tout ce qui tourne autour de l'économie sociale, avec la professionnalisation et la revalorisation des emplois à caractère environnemental. Enfin, nous avons un axe transversal de co-construction d'outils à destination du grand public, et la production de lettres d'information, de revues, d'actes de colloques et de fiches thématiques.

Nous avons une pratique ancienne qui croise et qui diffère aussi notablement de tout ce que nous venons d'entendre. Pour expliciter le positionnement de l'IFRÉE, permettez-moi de faire quelques remarques préliminaires.

Le développement durable devient omniprésent, mais nous pouvons quand même nous poser la question de savoir de quel développement durable nous parlons. Selon nous, nombre d'écueils menacent le concept humaniste. On a dit tout à l'heure qu'on avait beaucoup entendu parler de questions environnementales et sécuritaires, et effectivement, nous parlons beaucoup de lien social et de concept humaniste tel qu'il a été défini dans la déclaration de Rio. Les écueils sont l'effet communication. On travaille beaucoup avec les entreprises, les collectivités qui peuvent être tentées d'accoler le terme "développement durable" à toutes leurs actions. Ceci est extrêmement dangereux en termes de retour d'image parce que la société civile se mobilise beaucoup, elle est de mieux en mieux informée et, à terme, cette démarche ne sert pas

l'image du développement durable. A côté de l'effet d'annonce, il y a aussi le côté mercantile, avec un développement durable en train de s'institutionnaliser rapidement, et de se circonscrire, surtout en entreprise, dans ce qui se vend le mieux, c'est-à-dire l'environnement et la sécurité, en oubliant tout le volet social et sociétal. Le troisième écueil est la pensée normative. La norme peut participer du développement durable, mais n'en est pas le moteur. Cette norme n'existe pas encore en tant que telle, mais nombre d'outils foisonnent - le référentiel AFNOR, la SD 21 000 -, et nous nous posons la question de savoir si, à un moment donné, il n'y aura pas la tentation de faire du développement durable une norme. A ce moment-là, ce serait le côté marketing qui prévaudrait, et qui pervertirait cet idéal humaniste contenu dans la déclaration de Rio : "*L'homme est au centre des préoccupations*". [M21]

C'est pourquoi dans nos formations aux élus, l'IFRÉE met l'accent sur un développement durable qui est, avant tout, une question de pratiques du quotidien, et non une question de marché, et une question de conviction personnelle, et pas simplement de méthodes. Les outils sont nécessaires, mais l'outil n'est jamais qu'une grille de lecture théorique qu'il faut s'approprier pour la modifier, y compris fondamentalement. La méthode ne fera pas évoluer la personne, mais ce sont bien les convictions personnelles. Sans elles, nous nous donnons bonne conscience avec l'outil comme la norme, et c'est un vernis.

Tous les outils que nous proposons dans nos formations sont co-construits, c'est-à-dire qu'ils varient avec les formations. Ils sont co-construits avec les élus, en s'appuyant sur leurs projets du quotidien et ce sont eux qui choisissent le projet sur lequel ils veulent travailler, et analyser ce projet au regard du développement durable. Nous les entraînons moins à utiliser tel ou tel outil, mais à se familiariser avec la méthode de questionnement qui va leur permettre, ensuite, d'être autonomes et de se choisir l'outil le plus adapté à leur fonction et à leur mode de pensée.

Quelle pédagogie mettons-nous en œuvre à l'IFRÉE pour les élus? Nos formations visent à répondre à des problématiques locales, et nous sommes dans la problématique du petit pas. Nous ne visons pas nécessairement des grandes actions, mais du concret qui montre aux gens qu'on avance sur le terrain. Nos actions sont diversifiées, elles sont en perpétuelle adaptation, avec quelques grands principes formateurs.

Le premier grand principe est l'ancrage territorial. Nous partons du constat que la décentralisation "acte II" a pour conséquences d'élargir le champ de compétences des élus et de complexifier leurs tâches. L' élu dispose donc de très peu de temps pour se former, et c'est la difficulté majeure parce que la formation demande du temps, et que le concept de développement durable demande de raisonner sur du moyen et du long terme, alors que l' élu est souvent pris dans des préoccupations du quotidien donc, dans le court terme.

Au regard de ces difficultés, les formations qui sont proposées doivent être très pragmatiques et passer très rapidement du global au local, c'est-à-dire qu'après une prise de conscience absolument incontournable des enjeux du développement durable, ces enjeux s'inscrivent dans une action collective, temporelle et spatiale, on ramène immédiatement et très rapidement le sujet à

leurs préoccupations de terrain : comment mobiliser l'ensemble du personnel quand on a une structure de 2000 personnes, comment on met en mouvement, comment on fait partager un projet d'entreprise avec ses salariés, comment lire un projet au regard du développement durable, qu'est-ce que cela va changer en termes de pratiques, ...

Ensuite, il s'agit de passer de la théorie à la mise en application. La théorie seule ne nous intéresse pas, et nous préférons l'application. C'est une difficulté parce que nous entrons dans les problématiques de terrain. A ce propos, nous notons une évolution de la demande, c'est-à-dire que la période de sensibilisation est de plus en plus courte et ensuite, la formation glisse très rapidement sur de l'accompagnement à la carte qui demande énormément de souplesse, d'adaptation aux contraintes de terrain. C'est pourquoi nous n'avons pas de formation type, et je ne peux pas faire un référentiel parce que nous n'en avons pas co-construit avec eux.

Le deuxième grand principe est l'importance des regards croisés. Le développement durable est également la gestion de la complexité qui nécessite de comprendre les interdépendances et de penser en termes systémiques, ce qui est en opposition avec notre pensée culturellement plus analytique. Par conséquent, le développement durable ne peut pas être l'affaire d'une seule personne, l' élu ou le dirigeant d'entreprise, même s'il est porteur du projet, même s'il est partie prenante à travers du management de son entreprise ou de la gestion de sa collectivité. D'où l'importance des regards croisés pour ouvrir le champ de vision, avoir des points de vue différents, voir toutes les facettes d'un même problème parce que, de toute façon, même quand on pense avoir une très grande ouverture d'esprit, on est quand même façonné par sa culture, son mode de vie, son expérience, son savoir-faire. Pour offrir à ces différents publics cette diversité de points de vue, nous avons créé un pôle de ressources composé d'une soixantaine de partenaires, l'ADEME, le CNFPT, pour ne citer qu'eux, et cette diversité constitue l'unicité de notre structure.

Le troisième grand principe est la mixité des publics. Pour répondre à cette demande de multiplier les points de vue, pour faciliter la gestion de la complexité, tout en restant très pragmatiques, les formations à l'IFRÉE ne sont jamais dédiées à un seul public. Dans une formation pour élus, il n'y a pas que des élus. Nous ne les formons pas entre eux, mais dans les relations avec leur environnement, que ce soient leurs relations en interne avec les services avec lesquels ils ont à travailler, et en externe avec tous leurs partenaires institutionnels, les associations voire le grand public. Nous les formons également à échanger entre collectivités. Deux collectivités se mettent dans des démarches de progrès continu, de développement durable, mais elles n'ont pas les mêmes approches. En conséquence, nos formations mélangent indifféremment des cadres, des directeurs, des agents techniques volontaires et des structures différentes. Cela a des effets bénéfiques, cela crée du lien, cela apprend à se connaître, à s'écouter, à s'apercevoir que d'un service à l'autre, on a des problématiques communes. Par conséquent, cela favorise également le maillage du territoire. A noter que nous ne travaillons qu'avec des personnes volontaires et qu'ensuite, cela fait tâche d'huile.

Le dernier principe est la démarche participative puisque nous vivons dans un monde qui engendre des outrances, à la fois en termes économiques avec tout ce qui est destruction massive d'emplois, délocalisation, rémunération disproportionnée du capital, en termes écologiques avec tout ce qui est pollution, gaspillage de matières non renouvelables, en termes de bien-être avec la faim dans le monde, les problèmes de santé, de guerre. Il s'agit donc dans nos formations de redonner du sens au corps social, et une identité en faisant appel à la responsabilité de chacun, tant au plan professionnel qu'extra-professionnel puisque si on est citoyen responsable chez soi, on l'est également dans son entreprise ou dans son milieu professionnel.

Nos formations laissent une place très importante à l'expression de chacun qui est sollicité par un jeu de questions, adaptés aux interlocuteurs, qui visent à faire de chacun un acteur : "Que représente, à vos yeux, le développement durable ?", "Comment le vivez-vous chez vous ?", "Comment le vivez-vous dans votre entreprise ?", "Voyez-vous des marges de progrès à réaliser ?", "Quelles sont vos relations en la matière avec l'extérieur ?". Cette démarche participative a pour effet de valoriser la personne ce qui se traduit par des résultats positifs très surprenants. Cela apprend aussi à travailler en intelligence collective en facilitant la recherche de solutions alternatives.

Ces démarches sont également l'occasion de s'interroger sur nos modes de consommation et nos besoins réels pour prendre conscience que le développement n'est pas synonyme de régression, mais de pratiques différentes, plus respectueuses de la planète et des générations à venir avec cette notion fondamentale de responsabilité citoyenne planétaire.

Les élus ont un rôle de gestionnaire d'un territoire, mais cette notion de transversalité, et celle de participation qui en découle, peuvent avoir un rôle pédagogique pour lequel ils ne sont pas formés, et nous les accompagnons pour les aider à favoriser l'expression collective.

En conclusion, je dirais que nous ne visons pas les grandes actions médiatiques, mais à initier des chemins, à former des formateurs, et tout cela, avec une très grande humilité parce qu'au regard des défis qui sont les nôtres, au plan planétaire, nous serons toujours en deçà de ce qu'il faudrait faire.

Les ressources de l'ADEME mises à la disposition de la formation

par Christina NIRUP (ADEME)

Le service "Formations externes" de l'ADEME, est chargé des actions de formation pour tous ceux qui travaillent ailleurs qu'à l'ADEME. Nous sommes 800 personnes réparties entre le siège et les délégations régionales et notre activité de formation concerne 1 200 personnes.

L'ADEME est en train de se redéfinir comme centre de ressources pour le développement durable, sachant que sa vocation première est de travailler sur les questions de l'environnement et de l'énergie et, par extension, sur le développement durable. C'est essentiellement dans ces domaines que nous développons recherches et opérations expérimentales.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

En matière de formation, quelles sont les ressources mises à disposition ? Nous proposons des formations en direct sur de nombreux thèmes qui vont des énergies renouvelables jusqu'à l'achat éco-responsable, l'analyse environnementale de l'urbanisme, la Haute Qualité Environnementale, le bilan Carbone, la gestion de l'énergie dans l'habitat et les actions possibles pour les familles en difficulté. Là, nous sommes sur un sujet qui intéresse aussi bien l'environnement que le social. Bien sûr, toutes nos formations visent à faire des économies d'énergie et traitent la question des déchets.

Nous avons également une intervention concernant le partenariat. L'ADEME a des partenariats plus ou moins formalisés pour la formation ou des ressources pour la formation. Nous élaborons du contenu et aidons à élaborer les stratégies. J'ai eu une réunion récemment avec l'AFPOLS, l'organisme de formation pour le monde de l'habitat social, qui forme 8400 personnes par an, et qui souhaite avoir une proposition "développement durable" dans son offre de formation. Nous sommes partenaires pour étudier ce que nous pouvons faire ensemble. Nous développons un gros dispositif de formation pour l'installation des systèmes solaires d'eau chaude sanitaire en aidant les professionnels à se structurer pour proposer des formations sur le solaire, mais aussi sur l'installation de chauffage au bois.

Nous travaillons également en coopération Nord-Sud et nous avons formé des personnes sur les énergies renouvelables au Maroc, et, maintenant, le Maroc forme d'autres pays, le Niger, la Mauritanie, le Zimbabwe. C'est donc devenu une coopération Sud-Sud.

Notre but est de créer des effets de levier, et mettre à disposition du plus grand nombre des ressources. Nous proposons des guides, des démarches, des méthodes que vous trouverez, en grande partie, sur le site de l'ADEME. Il est constamment enrichi parce que nous avons un gros projet interne qui s'appelle "ADEME, Centre de ressources". Tout un tas de choses sont sous le vocable de dossier de presse. Pour ceux qui n'ont pas besoin de détails très techniques, mais d'avoir l'idée d'une problématique générale sur une page, cela peut être intéressant.

Nous sommes un peu plus riches en argent qu'en ressources humaines et il est donc difficile de monopoliser ou d'utiliser des experts ADEME pour intervenir dans des formations. En revanche, des chargés de formation sont disponibles dans les délégations régionales. Ils ne peuvent peut-être pas se déplacer à chaque fois, mais peuvent vous guider et vous aider. Notre raison d'être est de diffuser, de créer des effets de levier, et nous essayons de le faire au mieux.

En termes de développement durable, nous essayons de choisir des salles de formation qui soient en accord avec nos principes. Plutôt que d'utiliser des grands hôtels avec climatisation à outrance, nous faisons cela dans des salles d'insertion, des établissements de cette nature. Cette action est peut-être symbolique, mais c'est important et les stagiaires l'apprécient même si l'accueil est parfois un peu moins professionnel, en tout cas, il est beaucoup plus humain.

L'importance d'allier approche globale et outils pratiques dans les formations

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

par Nathalie LOURDEL (Autremen)

J'ai une remarque sur le "penser global et agir local". Il faut l'appliquer aussi aux formations parce, dans le cadre du travail que je réalise avec des professionnels en activité, mais aussi pour des écoles de commerce ou d'autres, l'on me demande des formations appliquées pour les professionnels, concrètement des outils et méthodes pour appliquer le développement durable, des indicateurs, des choses efficaces, et parallèlement, on me demande parfois des sensibilisations générales et là, on est plutôt dans le "penser global" alors que dans l'autre demande, on était dans "l'agir local". Selon moi, il ne faut pas oublier de faire l'articulation entre les deux, même dans les formations, c'est-à-dire être capables de donner aux professionnels aussi une réflexion un peu plus haute, avec notamment ce qu'ils comprennent du développement durable, leurs valeurs ou celles de leurs entreprises par rapport au développement durable.

Dans cet esprit, j'ai développé des formations, notamment avec l'IFORE, sur les outils et méthodes, mais je ne parle pas que de cela, je fais l'articulation entre les deux, à travers des ateliers interactifs, des jeux de rôles parce que cela permet de multiplier ces approches dans du concret, mais aussi dans de la réflexion plus globale avec des enjeux transdisciplinaires.

Tout cela pour dire que je constate des obstacles au changement donc, il faut être capable de travailler sur les formations. La formation au développement durable doit permettre une prise de conscience, mais aussi de donner des clés, des méthodes, des outils pour travailler sur les opportunités comportementales pour, qu'une fois qu'ils aient pris conscience, les gens aient des outils pour agir et changent de comportement. Tout cela c'est beaucoup et une petite formation d'une demi-journée n'est pas suffisante pour tout faire passer, mais il faut une formation structurée, une pédagogie assez adaptée à cette thématique particulière. J'ai maintenant un site Internet, autremen.com, où vous pourrez avoir plus d'informations.

J'ai développé un outil d'évaluation de la compréhension du développement durable parce que chacun a son approche et sa vision du développement durable, et qu'il est important de travailler sur ce que l'on en comprend et sur vers quoi on veut aller. Effectivement, nous avons donc des collaborations à faire les uns avec les autres.

La réflexion et les outils proposés par VALOREMIS

par Pascal DESCLOS (VALOREMIS)

La société VALOREMIS est spécialisée dans la conception et l'ingénierie d'outils pédagogiques, et notamment tournés autour des représentations. Notre démarche est impliquée dans l'industrie, dans les collectivités locales, mais aussi dans les services psychiatriques. Nous avons également travaillé, depuis deux ans, sur les discriminations au travail dans le cadre d'un partenariat avec le MEDEF et des syndicats, et sur les applications qui en découlent. Nous essayons de distinguer la notion de pensée et de savoir : lorsque l'on dit qu'un savoir "est"

conceptuel, il nous semble plutôt qu'il doit être considéré comme "semble" être conceptuel puisque chacun est à même d'aborder tout concept.

Une première préconisation serait que, dans l'entreprise, pour vulgariser au mieux la conscientisation du concept de développement durable, la première démarche serait de penser localement pour agir globalement. Ceci permettrait de développer la participation des salariés à la conception d'outils et de dispositifs pédagogiques. Lorsque l'on parle de représentation, on sait que les freins au changement sont nombreux, les discriminations, la mixité, l'emploi, la gestion prévisionnelle des compétences, et évidemment le développement durable lui-même parce qu'il engage énormément d'enjeux. Une fois que l'on est formé, que l'on a l'aptitude à concevoir que notre réalité est concernée par des dimensions du développement durable, a-t-on accès à la parole, à la confrontation au cœur même de l'entreprise pour pouvoir faire avancer les choses ?

En application de cette citation de Kant : "*Il n'est pas douteux que toutes nos connaissances ne commencent avec l'expérience*", reprenons l'expérience professionnelle des uns et des autres, le territoire de l'entreprise, son environnement et tentons de mettre tout cela dans le dispositif qui sera adapté pour que les salariés, l'encadrement, définissent l'ensemble de ce concept développement durable, à leur hauteur, avec leur ambition et leurs moyens.

Une illustration de ceci peut se trouver dans ce support pédagogique que nous élaborons actuellement avec deux entreprises en France et six entreprises à l'étranger dont deux en Chine. Ce support a été réalisé en lien avec la communication interne, avec la RH, avec la formation, avec les partenaires sociaux. L'objectif est que tout salarié puisse questionner l'ensemble de ces dimensions, valeurs, compétences, environnement, collectif, individu, activités,... sur le plan de la symbolisation, sur les cinq dernières années, aujourd'hui et pour les cinq à dix ans à venir. Nous croisons les questions économiques, sociales et environnementales autour de ces dimensions qui nous semblent pouvoir circonscrire le concept de développement durable pour cette entreprise-là. Ce sera un dispositif éducatif-cadre et formatif-cadre qui ne sera composé que de questions ouvertes réalisées par les salariés. L'objectif est que les salariés puissent participer à la conscientisation du concept de développement durable dans le cadre de leur entreprise et ceci à l'issue du dispositif suivant : lorsque l'on pose une question au salarié, il a deux minutes pour répondre, et sa réponse doit être validée par un niveau de satisfaction émis par les autres personnes formées à ce moment-là. Le résultat est conscientisation, acceptation du jugement et surtout, un très grand développement d'une capacité d'écoute puisque nous revendiquons le fait, quand nous intervenons dans une entreprise ou dans une collectivité locale, qu'il n'est pas si important de parler, dans ce monde de connaissances, mais peut-être que la première des choses est que l'on soit écouté pour faire entendre la réalité vécue.

Je dis cela parce que nous sommes en cours de mise en place de cet outil, et voici les premières questions des salariés. "*Si nous avons une idée, sommes-nous sûrs qu'elle sera reprise ?*". Autrement dit, quelle place est laissée à chacun pour intégrer la problématique du développement durable ? Vous savez très bien que lorsque l'on va en formation, la première question c'est le transfert des apports,

des connaissances, dans le cadre de l'entreprise. "*Est-ce que mes collègues vont accepter que je leur donne des conseils ?*". Quelle capacité avons-nous, les uns et les autres, dans l'entreprise à mettre en place un système de confrontation des représentations et des jugements pour étayer des apports qui, cette fois-ci, seront rendus plus crédibles et plus tangibles pour les salariés eux-mêmes ?

Une autre préconisation concerne la formation initiale et donc la réforme des diplômes. Pourquoi ne pas se doter d'un bloc de compétences que l'on pourrait intituler "éco-compétences"? Le travailleur social aurait à se questionner aussi sur les cinq à six indicateurs dont il devra se doter, notamment lorsqu'il sera en lien avec l'usager.

Apprendre à apprendre est, sans doute, l'un des grands enjeux pour que, dans l'entreprise, l'on soit en capacité de réellement prendre en charge du développement durable. Mais apprendre à apprendre revient à redéfinir la place de l'individu salarié dans le cadre du travail, les modes de régulation des partenaires sociaux, les identités professionnelles qui s'entrechoquent. Dire aux services commerciaux que tout ce qu'ils font actuellement va à l'encontre du service production, ce sont deux mondes bien séparés qui, pourtant, vivent dans la même structure, et nous nous proposons d'accompagner cette confrontation. Il se trouve que nous initiions l'approche développement durable actuellement, mais nous faisons la même chose sur d'autres thèmes.

L'expérience du cabinet "Des enjeux et des Hommes"

par Agnès RAMBAUD (Des enjeux et des Hommes)

Notre structure a été créée il y a trois ans, et l'on constate que les entreprises jouent vraiment le jeu du développement durable, lancent des appels d'offres, sensibilisent de plus en plus de salariés. Nous n'en sommes plus à monter des modules pour les états-majors et il s'agit aujourd'hui de déployer largement de manière à ce que les salariés puissent comprendre l'engagement de l'entreprise dans le développement durable et, accessoirement, changent de pratiques et de comportement selon une approche de compréhension et d'adhésion de la démarche. Les salariés, lorsqu'ils lisent le rapport développement durable, devraient s'y retrouver, mais aujourd'hui, ce n'est pas réellement le cas. Les modules qui nous sont demandés sont animés par l'externalité alors qu'en termes d'exemplarité, on militerait pour faire du transfert de savoir-faire et avoir des formateurs internes dans l'entreprise.

Nous avons beaucoup insisté pour que les modules de sensibilisation-formation qui touchent les salariés des entreprises partent de l'amont, car il est important de pouvoir partager avec les agents et les collaborateurs les grands enjeux, se poser des questions et prendre du recul. L'on part d'enjeux globaux pour arriver à ceux de l'entreprise, à sa démarche et à son engagement. De la même manière qu'il a fallu introduire cette partie "amont", il a fallu introduire cette partie "aval", c'est-à-dire faire en sorte que les participants puissent repartir en ayant mesuré, concrètement, qu'ils peuvent agir dans leur métier, dans leur fonction, que tout cela n'est pas vain, qu'il y a des possibilités de s'investir. Nous avons des modules plus complets que ce que la demande initiale laissait présager.

Par rapport à cela, je voulais fournir quelques constats et une recommandation. Depuis que notre structure existe, nous sommes intervenus dans une quinzaine de grands groupes, et avons déployé des modules auprès de plusieurs centaines de participants, en général dans des groupes mixtes dans lesquels on peut trouver un directeur de centre régional et un terrassier ou un fontainier. Ces groupes amènent les uns et les autres à partager la même culture, et à échanger autour du développement durable. La durée des modules est malheureusement trop courte à mon sens. Pour ma part, je viens du monde des ressources humaines, de la conduite du changement, et j'ai eu l'habitude d'animer des modules séquencés de plusieurs jours sur la management, la qualité de service, et je trouve que ce qui nous est proposé aujourd'hui est dérisoire. Il faudrait parvenir en deux heures à travailler sur le changement de culture, à couvrir les grands enjeux de la planète, à changer les comportements. Sur ce point, nous avons aussi un vrai travail vis-à-vis des demandeurs.

En termes de pédagogie, nous utilisons beaucoup de leviers, notamment ceux de l'ADEME, de la Fondation Nicolas Hulot. Nous nous sommes beaucoup nourris de ce qui était déjà mis en ligne. Nous essayons de trouver tous les leviers pour faire bouger les participants, pour créer de la culture commune. Je me bats pour qu'il y ait de l'interaction humaine, je pense que ce sujet suscite tellement de questions, d'interrogations, de doutes chez les participants qu'il est nécessaire de proposer des modules en salle.

Pour conclure, je dirais que je suis très étonnée de ne pas voir de direction des ressources humaines chez mes clients actuels. Dans les groupes où nous travaillons, tous ces projets de sensibilisation-formation sont pilotés par les directions du développement durable, et j'ai à peine croisé de responsables de formation. Du coup, nous avons monté des groupes de travail avec des DRH pour avancer sur le sujet. Par ailleurs, par rapport au profil du formateur, parce que ce sont des sujets complexes, des modules complexes à animer et au-delà des compétences, je crois que nous avons un devoir d'exemplarité donc, nous essayons de faire du transfert plutôt que de générer du déplacement, et même d'incarner dans les animations ces thématiques majeures.

Le constat de l'Académie du développement Durable

par Guy HASCOET (ADDH)

L'Académie du Développement Durable (ADDH) est conçue comme un organisme de formation continue, en accompagnement des collectivités et des entreprises. Nous avons développé un réseau d'interventions classiquement en salle, et surtout, une plateforme avec un serveur et un dispositif de formations à distance. Ainsi, aujourd'hui, nous disposons d'un premier socle utilisable comme programme de formation avec évaluation, tout un dispositif de suivi et de tutorat, mais aussi comme centre de ressources, ce qui veut dire que les utilisateurs peuvent se servir le système pour de l'expertise, de la recherche rapide d'informations ou de la simulation de décisions.

Aujourd'hui, nous avons développé les thèmes haute qualité environnementale dans la construction, les entreprises "développement durable", les énergies

renouvelables, l'économie sociale solidaire, la biodiversité. Les "déchets" sont presque sortis d'atelier et nous avons encore devant nous toute une série de projets pour fin 2006 et 2007 : les achats responsables, l'Agenda 21 local, le transport des personnes, la logistique, les finances solidaires, les coopérations vont venir compléter ce paysage.

Nous avons l'intention de développer des modules techniques avec un premier accord pour développer les métiers du bâtiment. Nous allons vers une lecture des gestes et des savoir-faire et ceci pour mettre à disposition des acteurs de terrain une traduction concrète de la prise en compte de tel ou tel type de choix techniques ou de problématiques. Nous espérons pouvoir nous ouvrir à l'espace européen et, si tout va bien, nous devrions être un peu tchèque, un peu roumain, un peu polonais, un peu belge, d'ici quelque temps. Cet outil est prêt depuis trois mois, il a été conceptualisé sur trois années, en termes de fabrication des systèmes techniques, des systèmes des modules, des systèmes d'évaluation, de l'écriture et de la fabrication des contenus.

Deux choses me paraissent fondamentales. Nous sommes dans une nécessité de mutation, dans un rythme, pour faire face aux enjeux qui bousculent les habitudes, les structures et le compartimentage qui peut exister entre elles. Fondamentalement, la question à se poser est de savoir comment créer de l'adaptabilité rapide, de la fluidité, de la complémentarité et de la mutualisation et ce, quels que soient les mondes et les niveaux.

Personne ne me fera croire que si on a un management non participatif de l'entreprise, le même salarié va être un citoyen qui changera son comportement dans son quotidien, et vice-versa. La question est envoyée aux milieux économiques, mais aussi aux élus locaux. La vision "notabiliaire" de celui qui est le patron d'un territoire est complètement morte, sauf dans la pratique parce que c'est encore environ les deux tiers de nos villes.

Des évolutions sont culturelles donc à produire, elles vont être générationnelles. C'est en marche, cela tarde à mon goût, mais nous voyons des signaux de changement de pratiques, l'arrivée d'une approche différente de ces questions.

Nous vivons dans des mondes d'oppositions principielles ou de tentations hégémoniques. Nous sommes un État qui est d'imaginaire colbertiste et de fonctionnement bonapartiste, c'est-à-dire que nous pensons tous les systèmes de manière colbertiste donc, tout ce qui ne rentre pas dans ce schéma nous paraît étranger. C'est un inconvénient, mais il faut s'en servir comme un avantage et c'est ce que confirme le progrès de nos thèmes. Pour ma part, j'ai toujours pratiqué de la sorte, et cela m'a plutôt bien servi. À un moment donné, il n'y a plus de prétexte au blocage et si celui qui veut dire non a des raisons fondées de le dire, qu'il s'exprime "*s'il n'a rien à dire qu'il se taise à jamais*".

Nous devons agir et non pas subir. Que l'on soit dans la formation privée ou publique, que l'on soit grand ou petit, que l'on soit dans le métier, il faut, un moment donné, s'imaginer que le challenge que l'on a devant nous est tel que toutes les ressources, toutes les avancées de contenus, de méthodes, de pénétration du corps social ou des territoires, doivent s'additionner parce que, actuellement, une innovation dans les pays industrialisés nécessite trente années

pour qu'elle soit reconnue utile. Nous avons deux fois trente ans pour faire prendre le virage à nos sociétés, et nous perdons trente ans à chaque innovation pour dire qu'elle était formidable.

Il y a un tel champ à couvrir, une telle ressource à créer que la question n'est pas de savoir qui crée la ressource, mais combien de gens s'en servent et combien sont concernés. On a intérêt à regarder dans notre paysage d'une communauté de productions ou de propositions, comment les efforts et les avancées des uns et des autres peuvent être mis au service de l'ensemble. On rejoint là des principes affirmés, non pas d'un développement durable à géométrie variable, mais celui qui a été reconnu à l'ONU par 162 États.

Une impulsion est à donner, elle passe par une impulsion politique. Mais celle-ci tarde et, dans des pays comme le nôtre, tant que personne ne donnera le top départ, cela n'avancera pas. Notre administration n'est pas illégitime, elle est aux ordres depuis sa création, en 1802. Par contre, nous avons des corps constitués qui, tant qu'il n'y a pas d'impulsion légitimement émise par le haut, n'en font qu'à leur tête. Légitimité s'il y a impulsion, conservatisme s'il n'y a pas de volonté.

Pourquoi l'Éducation nationale n'a-t-elle pas de module sur les énergies renouvelables ? Je pourrais donner une réponse, mais vous l'avez déjà tous. Quel est le rapport entre un tabou sur la politique énergétique et le fait que des réalités techniques concrètes, en place depuis quinze ou vingt ans, ne soient pas encore prises en compte par les dispositifs de formation ? Une réalité est une réalité. Pourquoi une réalité n'est-elle pas, tout de suite, objet d'appropriation ? La réalité est qu'aucun interdit n'a été émis, mais qu'il y a des interdictions tacites, des auto-interdits, des autocensures.

Or, il n'y aura pas de développement durable sans courage, et il faut que l'on puisse initier un processus, qu'on puisse adapter un système, qu'on puisse sceller des partenariats, qu'on puisse mixer entre l'associatif, le public, le privé.

Dans les collectivités territoriales, il est évident que les Régions ont un rôle majeur car elles ont la formation comme compétence. Quand je vois 26 sites apparaître avec 26 fois le film sur le métier de tourneur-fraiseur ou celui de chauffeur-routier, je me dis que nous n'allons quand même pas prendre 26 fois les impôts des contribuables régionaux pour faire 26 fois le même film. Actuellement, la réponse est oui.

Pendant ce temps-là, quand vous arrivez avec des demandes de moyens pour faire des ressources nouvelles dans tout ce que j'ai énoncé précédemment, on va vous dire que vous êtes cher. Continuer de dépenser de l'argent pour rien, je pourrais vous faire un livre complet sur l'incapacité intellectuelle à optimiser nos systèmes, à utiliser intelligemment le formidable patrimoine dont nous disposons. On continue de mettre des milliards, chaque année, partout, par la fenêtre.

Il faut que nous ayons une culture de la collaboration alors qu'elle n'est pas en place. Tout est cloisonné par niveaux, par compétences et par types de domaines. Il faut donc transgresser cela, et je pense que plus personne ne dira non contrairement à une habitude dépassée qui voulait que celui qui disait non avait

forcément raison. Aujourd'hui, celui qui dit non se met en travers du mouvement de la Société, et je pense que tous les dirigeants l'ont compris.

L'État doit permettre la cascade et donner des indications à ses grands appareils d'être dans la complémentarité ou dans l'ouverture, dans la verticalité pour donner l'impulsion et les collectivités doivent moderniser leur mode d'appréhension de leurs compétences.

Sur l'innovation, l'effort doit être fait partout. Pour ma part, je plaide pour un militantisme de l'innovation tous secteurs confondus, dans la société civile, dans les collectivités, dans les entreprises. Je n'ai pas vu bouger certains secteurs industriels depuis quinze ou vingt ans, en France, alors que sur le papier, tout aurait dû se produire. Ce qui est affligeant, c'est qu'il s'agit des emplois de demain que nous ne sommes pas en train de capitaliser, ou de capter dans nos territoires.

Dans cette communauté d'acteurs, je suis un élément du paysage en train de se constituer, j'essaye de comprendre les rôles et la place des uns et des autres, en essayant d'être complémentaire, et en me disant que je n'ai pas à reproduire ce qui se fait déjà, mais à regarder à quel moment des chemins partagés existent pour que les efforts consentis soient additionnels et ne se neutralisent pas.

Discussion

• Qu'en est-il de la formation des enseignants dans l'éducation Nationale ?

Question par une intervenante

J'ai entendu parler de formation des cadres, mais pas de formation par l'Éducation nationale. Je travaille dans un lycée du bâtiment, et il serait bien que quelque chose soit fait pour les enseignants qui traînent les pieds. Nous sommes en rénovation HQE actuellement, le dossier a beaucoup traîné mais quand, il y a quatre ans, j'ai dit que j'ouvrais un classeur pour que nous commencions quelque chose, mes collègues ne m'ont pas suivie. Qu'est-ce qui va être fait pour que cela avance ?

Réponse par Jacques BRÉGEON (CHEE&DD)

J'ai trouvé cette même attente dans le monde enseignant, et nous sommes un peu en difficulté parce qu'il y a assez peu de dispositions de formation des enseignants. Je l'ai rencontrée particulièrement à l'École centrale Paris où on a un certain nombre de professeurs et de directeurs de laboratoire, et nous n'avons pas de budget de formation pour eux.

Remarque de Christina NYRUP (ADEME)

L'ADEME est sollicitée actuellement pour aider l'Éducation nationale pour un programme de formation destiné à des enseignants des filières techniques, et nous allons travailler avec l'INES (Institut National pour l'Énergie Solaire) pour former des enseignants ressources sur les énergies renouvelables. C'est une formation qui va durer quatre jours. Nous organiserons trois sessions pour

former deux enseignants par Académie, ce qui est peu mais qui représente un budget non négligeable. Nous avons des mallettes pédagogiques, et ils pourront, ensuite, aider leurs collègues.

C'est une petite action, mais sur des sujets très importants et parallèlement, visiblement, les Régions équipent les lycées de panneaux solaires à usage pédagogique, en plus de faire de l'eau chaude.

Question d'une intervenante

Pourquoi ne pas proposer des stages d'établissement ?

Réponse de Christina NYRUP (ADEME)

C'est une question de budget. L'ADEME paye les stages et l'Éducation nationale prend, exceptionnellement, en charge les frais de déplacement des enseignants, mais en aucun cas les coûts pédagogiques. Notre budget ne peut pas être utilisé à former tous les enseignants. Il s'agit d'un dispositif de diffusion par cercles concentriques, et nous faisons le premier cercle, mais nous ne pouvons pas en faire plus.

Commentaire de Jacques BRÉGEON (CHEE & DD)

Nous voyons bien que le premier problème est de dégager des budgets et des temps d'enseignants pour faire ce genre de formation.

• **Le volet formation de la SNDD dans l'éducation Nationale**

Remarque de Michelle JOUHANEAU (MEDD)

Comme le disait André-Jean GUERIN en introduction, curieusement, pour un programme de 500 actions que comprend la stratégie nationale de développement durable, sur la question de la formation professionnelle, un objectif est indiqué, mais il n'est pas extrêmement détaillé. A partir de là, les choix d'engagement, notamment du ministère de l'Éducation nationale, se sont portés, en premier lieu, sur l'enseignement général. C'est un peu un fait de circonstances parce que toutes les personnes qui se sont mobilisées, notamment au niveau central du ministère de l'Éducation nationale, se trouvaient être des responsables de l'enseignement général.

Ce que je peux dire de l'expérience recueillie par rapport, par exemple, à des appels à projets en direction des établissements scolaires d'enseignement général ou professionnel, c'est que de nombreuses initiatives, de nombreux projets sont croissants dans les lycées professionnels et sont proposés par les jeunes eux-mêmes, notamment pour développer des maquettes expérimentales sur du solaire, de l'éolien, ou sur des technologies nouvelles.

Je pense qu'il faudra pousser le domaine des lycées de formation professionnelle pour certains corps de métiers et, effectivement, se pose la question des moyens et de la décharge horaire.

Remarque de Jacques BRÉGEON (CHEE&DD)

On sent bien la demande des jeunes, mais la question que l'on se pose c'est comment amener le corps enseignant à développer des compétences pour pouvoir intégrer le développement durable dans son action. Ce n'est pas à travers

les programmes, mais plutôt à travers les capacités propres des enseignants. Nous sommes bien dans un domaine de formation professionnelle d'une catégorie particulière de responsables qui s'appellent les enseignants.

Remarque d'un intervenant

Je suis chargé de mission sur l'éducation au développement durable à l'IUFM de Grenoble. Nous essayons de faire un certain nombre de choses mais pour l'instant, j'ai l'impression que c'est encore distillé. J'ai vu que nous étions douze à représenter l'IUFM, je serai assez intéressé d'organiser une rencontre pour que nous essayons d'échanger nos stratégies, nos façons de faire pour dynamiser nos collègues formateurs des différents départements disciplinaires.

Géraldine VILLANI (Groupe La Poste, Direction développement durable)

Je réagis à la proposition qui vient d'être faite, à savoir intégrer les sciences économiques et sociales.

Il me semble que nous avons beaucoup entendu parler des formations notamment au niveau environnement. Or le développement durable c'est, bien sûr, un choix de société, et je me demande comment intégrer justement ces notions de formation de façon plus large, au niveau citoyen, au niveau politique, sur véritablement des choix de société, et donner les possibilités, tant aux formateurs qu'aux gens formés, de devenir des citoyens qui s'interrogent[M22].

• **Qu'en est il des Centres de Formation pour Apprentis ?**

Remarque de Frank PERVANÇON (TRAME)

Pour l'instant, nous n'avons pas parlé de ces acteurs qui sont les Centres de Formation pour Apprentis.

Par expérience, pour travailler avec des agriculteurs et connaître des gens de CFA, je peux vous dire que c'est très difficile de faire passer l'idée du développement durable, de faire des formations au développement durable. Il y a des freins, des réticences, les gens n'ont pas de représentation de ce qu'est le développement durable. Ce n'est pas leur préoccupation et donc, pour parvenir à les former, à travailler avec eux sur cette question, c'est compliqué et à la limite, il faut passer par d'autres biais.

Selon mon expérience avec les agriculteurs, il faut passer par de la stratégie d'entreprise, les amener à réfléchir sur ce qu'ils veulent et même cela, c'est très difficile pour eux. Le gros problème auquel je suis confronté aujourd'hui est d'arriver à faire de la formation de formateurs, et de démultiplier les choses.

• **Le besoin de formation des élus**

Remarque d'une intervenante

Les élus ont un besoin énorme de formation et je n'ai pas entendu parler de ces élus que sont les maires, les adjoints, et les conseils municipaux en général qui sont des décideurs. Le CNFPT a parlé des agents des collectivités, mais les élus locaux ont eux aussi un besoin important de formation.

Réponse par Jean-Pierre LEBRUN (CNFPT)

L'ensemble des associations d'élus a généralement des services de formation. Vous avez l'IFET qui est l'Institut de formation des élus territoriaux. Que ce soient l'association des Maires de France, des départements ou des régions, des formations sont organisées pour les élus. D'autres formations existent aussi dans le cadre de leurs partis politiques. Des formations spécifiques au développement durable sont basées sur le volontariat des élus, et l'IFRÉE peut apporter un témoignage sur des actions concrètes mises en œuvre.

Geneviève DESPREZ (IFRÉE)

Effectivement, nous travaillons avec des collectivités territoriales, mais s'il n'y a pas la volonté, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Toute la problématique est de créer la confiance pour, progressivement, les amener à prendre conscience qu'il faut qu'ils se lancent, eux aussi, dans ces démarches de progrès continu.

Jacques BRÉGEON (CHEE&DD)

En matière d'accès, il existe un droit à la formation des élus mais c'est encore très peu pratiqué. Il faut dire que ce sont des gens qui sont très pressés, qui ont très peu de temps pour leur formation propre. Il existe aussi un agrément des organismes de formation pour les formations des élus. Tout le monde ne peut pas ouvrir, du jour au lendemain, ce type de formations.

Jean-Pierre LEBRUN (CNFPT)

Il est vrai qu'il existe de nombreuses associations d'élus, que les élus ont un droit à la formation mais objectivement les dispositifs sont réduits. Si les élus ne se reposent que sur ce droit, ils n'auront pas beaucoup de formations.

Je voudrais dire quand même que globalement les collectivités locales sont plus en avance que l'État sur la prise en compte du développement durable dans leurs politiques et ceci, sans doute, parce que les élus territoriaux sont plus proches des préoccupations concrètes et des enjeux qui s'y rattachent.

Malheureusement, il existe une sorte de césure culturelle ou intellectuelle entre les élus et les fonctionnaires. Par exemple, le CNFPT n'a pas le droit de faire de formations pour les élus, c'est peut-être une tradition ou une culture qui se justifie, mais je me souviens très bien que lorsque je suis entré au CNFPT, j'ai fait un voyage, dans le cadre de ma formation de prise de poste, à l'école de Sigtuna, en Suède, et cette école forme ensemble des fonctionnaires et des élus.

• Le volet emploi semble être oublié dans ce débat

Remarque d'un intervenant

Je viens du monde de l'informatique, et j'ai opéré un petit tournant professionnel pour mettre en adéquation mes valeurs de développement durable et ma vie professionnelle. J'ai donc suivi une formation à l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables. C'est un excellent établissement qui dispense un savoir à la fois généraliste et pointu, avec des intervenants de haute qualité. Mon projet était global, il s'agissait d'une délocalisation, un retour à la vie rurale dans le Gers, avec l'intention de reprendre une entreprise qui

installe des chauffe-eau solaires, des panneaux photovoltaïques, ou encore des chaudières à bois.

Je suis un peu déçu parce que vous avez oblitéré la partie "emploi" qui, selon moi, est directement lié à la formation. Je suis présent aujourd'hui parce que je n'ai pas abouti dans mon projet parce que je n'ai pas trouvé de salariés, je n'ai pas trouvé de gens qualifiés.

Cela remet en lumière tout ce qui a été dit précédemment en termes de vision politique, de propositions de vie. Vous avez cherché à donner des définitions et des indications du développement durable, mais selon moi, il est difficile de le circonscrire. Chacun mène sa vie au quotidien sur ce point.

Dans la vision qui nous est proposée, il vient d'être démontré par Guy HASCOET que, au cours des trente dernières années, les choses avaient peu bougé. Pourtant, toutes ces idées reprises aujourd'hui à bras le corps par de nombreuses entreprises, par des hommes politiques, étaient déjà présentes. Il y a un problème d'anticipation par rapport à la société.

Il y a dix ans, nous savions déjà qu'il allait y avoir un petit souci dans l'encadrement pour les PME, mais aussi dans la Fonction Publique. Des personnes l'ont anticipé, et j'ai participé, pour ma part, à l'établissement du plan sur l'énergie, il y a quelques années, et il me semble que nous avions déjà pris des chemins bizarres. En tout cas, les constats et les rendus publics n'étaient pas en adéquation avec la réalité.

La réalité du terrain c'est celle-là, à savoir que l'on va vers une catastrophe. Je vous donne quelques chiffres éloquentes. Dans les années qui viennent, dans le Sud-ouest de la France, 780 entreprises du bâtiment vont disparaître. Certaines survivront par le biais de salariés qui vont reprendre l'affaire, mais que devient toute l'expérience capitalisée par ces chefs d'entreprises, ces petits patrons ?

Réponse par Jacques BRÉGEON (CHEE&DD)

Nous entendons bien votre questionnement, mais il s'écarte un peu de notre sujet, sauf sur un point, à savoir la stratégie des ressources humaines et des compétences de la société. Certains grands groupes qui ont quelques centaines de milliers de collaborateurs ont été obligés d'intégrer le papy-boom. Cela a été fait parce que c'est un système assez bien cerné, qui a sa logique de fonctionnement et qui a des leviers internes.

Nous avons des rapports, un organisme tel que le Commissariat général du plan publie des recommandations sur les retraites, mais cela reste lettre morte, ce n'est pas repris. C'est un défaut majeur de notre société française que vous soulignez, et il faudrait parvenir à le corriger. Il y a bien là le lien avec les préoccupations de formation et de développement des compétences de développement durable. Selon moi, c'est un vrai sujet pour un vrai grand débat.

Remarque d'un intervenant

Je relativiserais ce que vous venez de dire. La société française a "bon dos" car je pense que l'on devrait parler plutôt d'idéologie, et de valeurs portées par ce qui se prévaut depuis la dernière guerre, à savoir l'idéologie libérale. Le "top

management" de la France ne va pas toujours dans le sens où il faudrait, c'est-à-dire dans le sens de l'intérêt général, mais dans le sens de ces intérêts particuliers.

• **Les liens entre emploi et formation**

Frédéric PLANCHARD (ISIGE[M23])

Je voudrais intervenir sur les liens entre formation et emploi. Autant, je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit jusqu'à présent, à savoir qu'il faut que les enjeux du développement durable percolent complètement dans la société et fassent partie de la formation de tout un chacun, autant on a vu apparaître, au niveau des formations supérieures, depuis quelques années, une profusion de formations avec le mot développement durable, mais dont certaines me paraissent même dangereuses.

Quand on voit "climatisation et développement durable", "Transport aérien et développement durable", certes, il va bien falloir intégrer ces questions dans ces métiers-là, mais faire croire à des jeunes que l'on va pouvoir aller vers du management du développement durable quand on aura un métier qui ne sera pas durable en lui-même, cela me paraît dangereux.

Il faudrait quand même soulever le fait qu'un certain nombre d'institutions ont choisi, depuis plusieurs années, une porte d'entrée pour traiter le développement durable, que ce soient l'économie sociale et solidaire, l'environnement, les questions éthiques et sociales, et qui, aujourd'hui, sont complètement noyées dans de nombreuses formations où on met le mot "développement durable". Des jeunes pensent que, parce qu'elles ont le mot "développement durable" et parce qu'ils font une formation supérieure, ils vont devenir "responsables développement durable" d'une entreprise, et appliquer des valeurs. C'est comme pour tous les postes de management à haut niveau, il y a un responsable pour un certain nombre d'entreprises, mais il y a besoin de nombreuses personnes qui, dans les différents corps de métier, vont intégrer le développement durable.

La niche du développement durable à haut niveau doit exister, mais c'est vraiment une petite niche, et il faudrait peut-être réfléchir globalement à ce qu'est une formation au développement durable, et à la place du développement durable dans toutes les formations.

Réponse par Jacques BRÉGEON (CHEE&DD)

Vous avez raison de souligner cette dérive. Les emplois développement durable sont extrêmement rares, ils sont portés de manière provisoire par des responsables qui ont, par ailleurs, un premier métier et qui arrivent à porter la charge et la responsabilité du développement durable dans leur organisation. En général, c'est un passage et cela ne correspond pas à ce que l'on appelle aujourd'hui un métier.

Il faut probablement émettre un avis à l'issue de notre manifestation, pour mettre en garde les organismes de formation, et particulièrement les organismes de formation initiale, l'Éducation nationale notamment, sur la mise en place de ces diplômes développement durable laissant croire à des jeunes gens qu'ils peuvent conduire à des métiers.

Une intervenante

Par rapport à ce que l'on vient d'entendre, à savoir qu'on ne peut pas parler de climatisation et de développement durable. Je crois qu'il ne faut pas tomber dans l'excès et l'intégrisme. Par exemple, j'ai traité, avec mes élèves, du défi pour la planète où il est dit clairement qu'il ne faut plus prendre de bains, mais des douches courtes. J'ai modulé avec mes élèves : "Vous pouvez prendre des douches courtes dans la semaine, mais si cela vous déstresse de prendre un bain, prenez donc un bain une fois par semaine." Cela évitera de prendre, par exemple, des médicaments. Il faut que la vie moderne et le développement durable puissent se compléter.

Le développement durable comme projet de Société

Remarque de Michelle JOUHANEAU (MEDD)

Je voudrais préciser un point de vigilance qui rejoint un peu les différentes interventions, et notamment ce que vous avez évoqué en conclusion. En effet, il faut prendre garde à la question du développement durable en objet d'études, ou en objet de formations.

Il faut que l'on soit très attentif parce que lorsqu'on parle d'éducation au développement durable, on en fait un objet d'études, alors que c'est un projet de société. L'ensemble des processus d'éducation et de formation doit être réfléchi, repensé, dans une perspective de développement durable. Il faut que la formation professionnelle soit mise en synergie dans cette perspective.

Synthèse

par Jean-Pierre LEBRUN (CNFPT)

L'atelier a été organisé en deux temps, le premier afin de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable en matière de formation professionnelle, le second pour faire le point sur les pratiques en France.

Pour organiser notre atelier, nous avons demandé à André-Jean GUERIN de nous faire le point sur la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable en matière de formation professionnelle. Ensuite, nous avons fait un état des lieux des pratiques en France et dans le même temps, nous avons demandé aux différents intervenants et acteurs de se présenter. [M24] Enfin, nous avons eu un débat autour des meilleures pratiques pédagogiques à la lumière des attentes et des besoins des différents publics.

André-Jean GUERIN nous a indiqué que [M25] malgré un grand nombre d'actions liées à la stratégie nationale, celles-ci avaient [M26] été plutôt pauvres en matière de formation professionnelle sur l'éducation au développement durable. Il rappelle que [M27] la circulaire sur l'éducation à l'environnement, datant de 1977, a été mise à jour en 2004. Il indique qu'[M28] Il reste du chemin à parcourir, surtout qu'il faut surmonter la difficulté de traduire en formations les approches locales, en pensant global. Il fait le constat que [M29] les formations à

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

l'éducation à l'environnement ne ciblent pas en priorité des emplois, mais plutôt l'acquisition de citoyenneté.

Nous avons eu l'intervention de [M30] l'IFORe, l'Institut de formation à l'environnement et au développement durable, qui, [M31] a mis en place, depuis deux ans, une cellule à pôle de compétences qui forme des formateurs à l'ensemble des domaines.

Le CNFPT est l'établissement public chargé de la formation aux cadres d'emplois des 1 700 000 fonctionnaires territoriaux. Depuis 1993, le CNFPT, juste après l'adoption de la stratégie nationale, a souhaité intégrer le développement durable dans ses missions de formation, et enrichir les cadres d'emplois. L'année 2004 a été consacrée à la définition et à la validation institutionnelle de sa stratégie de développement durable.

L'école des Mines représentée par Frédérique VINCENT nous a indiqué « *au-delà des formations traditionnelles à l'environnement, il conviendrait d'apporter cette compétence nouvelle dans les référentiels de formation des ingénieurs* ». Au niveau des Grandes Écoles et des Universités, il est précisé que des stratégies se mettent en place sous la pression des étudiants, et ces actions vont depuis la gestion des campus jusqu'à des projets beaucoup plus concrets. Globalement, ces actions demeurent, néanmoins, faibles et éparpillées.

Ensuite, nous avons eu l'intervention de [M32] l'IFRÉE, une association en partenariat avec les services de l'État et l'Éducation nationale, des collectivités régionales, et des associations d'éducation et de protection de la nature, qui [M33] travaille à la production d'offres de formation, d'accompagnement des collectivités territoriales, de recherche sur l'éducation au développement durable, et un travail de mise en réseau des pôles formateurs.

L'ADEME, l'établissement public chargé de la mise en œuvre d'une politique nationale de maîtrise de l'énergie, propose, en dehors de ses missions traditionnelles, un centre de ressources autour du développement durable qui développe des outils de formation à la HQE, aux achats éco-responsables, à la maîtrise de l'énergie. Par ailleurs, elle entretient un réseau de partenaires dans le secteur de la formation, et indique que les chargés de formation dans les directions régionales peuvent venir en appui à la définition des formations que mettent en place les collectivités territoriales.

L'AFPA qui s'occupe de la formation des demandeurs d'emploi et des personnes engagées dans la vie active propose de former à partir des métiers et indique que c'est en formant les salariés que l'on pourra infléchir l'orientation des entreprises vers le développement durable. Enfin, les organismes de formation doivent annoncer clairement ce qu'ils entendent par le développement durable, et préciser les formations qui s'y rattachent.

VÉOLIA, représenté par Christian DAPILLY, indique que, [M34] pour VÉOLIA, l'adoption des principes du développement durable c'est de [M35] permettre l'économie de la ressource et le maintien du pilier social. Les formations doivent viser l'amélioration des compétences pour la transformation des agents en ambassadeurs du développement durable, en matière d'économie d'énergie, de

meilleure gestion de la ressource, de meilleures relations avec l'utilisateur. Il faut viser l'intelligence de la tâche et la valorisation des collaborateurs à travers ces démarches. Enfin, le développement durable donne du sens dans le management de l'entreprise et par là, peut créer une dynamique nouvelle.

VALOREMIS nous indique qu'il convient de développer la conscientisation des salariés à avancer globalement pour agir localement, et d'inventer des méthodes pédagogiques destinées aux grandes entreprises.

Atelier D

Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable

Sommaire

- Introduction (Patrick LE PROVOST, SCÉRÉN-CNDP)
- L'approche partenariale et les réseaux, l'exemple de l'Italie (Monica GIANSANTI, Ministère de l'Environnement italien)
- Le dispositif "croquis autour du monde" (Anne FROGER, VEOLIA Environnement)
- Le pôle national de compétences EEDD du réseau SCÉRÉN et le programme "Pôles" (Dominique LEFEVRE, CRDP de l'académie d'Amiens)
- Exemple d'éducation à la planète de l'association Planète Avenir (Marika PRINÇAY, Planète Avenir)
- La classe d'éco-citoyenneté du Département de la Manche (Charles BOULLAND, UNCPPIE)
- Une démarche d'éducation au développement durable dans les centres de loisirs (Florence MACON, Francas)
- La conception de dispositifs pédagogiques du réseau "École et Nature" (Isabelle LÉPEULE, École et Nature)
- Les partenariats en EEDD dans les collèges et lycées (Annie BARBIER, CRDP de Paris)
- Outils et méthodes de l'Université de Versailles Saint Quentin (Martin O'CONNOR, Université Versailles Saint Quentin)
- Le dispositif "Gérer les ressources en eau, ici et ailleurs" (Véronique JEAN, Graine Poitou-Charentes)
- L'outil, la mallette "1 degré de plus" (Mustapha WAFRA, Les Petits Débrouillards)
- L'empreinte écologique (Thierry THOUVENOT, WWF)
- L'utilisation de l'outil empreinte écologique chez Gaz de France (Luc ROPERT, Gaz de France)
- Ressources nécessaires à l'éducation pour le développement durable au sein de l'Education Nationale (Gérard BONHOURE, Inspecteur général)
- Objectifs, réflexions et réalisations des éditions Nathan (Fabienne RUBERT, Éditions Nathan)
- Les produits multimédias proposés par la CNED (Françoise BOISSOU, CNED)
- L'usage des TICE dans le cadre de l'EEDD (Anne MARLEIX, Strass Productions)
- Les outils pédagogiques de Pallone et Associés (Hervé PALLONE, Pallone et Associés)

Animateurs :

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Lucien HARROUS (*Conseiller pour l'éducation, ADEME*) ; Patrick LE PROVOST (*Chargé de mission, SCÉRÉN-CNDP*) ; Francis THUBÉ (*Directeur, IFRÉE*).

Introduction

par Patrick LE PROVOST (SCÉRÉN-CNDP)

Il est prévu une grande diversité d'interventions à l'image des nombreuses initiatives qui sont prises en matière d'outils et de dispositifs, en sachant que la frontière entre les deux n'est pas toujours très nette. Nous aborderons le périmètre des différents champs d'actions, de la coopération internationale, en passant par les actions au plan local et national et les différents publics cibles. Certains témoignages porteront sur le système scolaire, sur l'EEDD. D'autres porteront sur les actions en direction des jeunes dans le parascolaire, des adultes au niveau de l'éco-responsabilité dans l'entreprise ou plus largement, en direction des citoyens.

Dans cet atelier, il nous restera à faire des propositions pour une plus grande efficacité des actions. En effet la motivation existe mais comment rendre toutes nos actions plus efficaces ?

L'approche partenariale et les réseaux, l'exemple de l'Italie

par Monica GIANSAANTI (ministère de l'Environnement, Italie)

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt l'atelier portant sur l'EEDD dans le cadre scolaire et j'ai pu constater que nous avons de nombreux points communs entre l'Italie et la France dans cette démarche d'éducation. La Décennie UNESCO favorise les échanges d'expériences et les bonnes pratiques, et le développement des efforts destinés à promouvoir le développement désirable du point de vue social, réalisable du point de vue économique, compatible du point de vue écologique. Dans cette perspective, l'éducation est un des principaux instruments pour produire les changements culturels et les comportements dont nous avons besoin pour réaliser un nouveau modèle de développement.

Cette vision représente, en général, le contexte dans lequel s'inscrit l'expérience italienne dans le domaine de l'éducation environnementale datant d'environ vingt ans, et aussi l'approche à la décennie pour l'éducation pour le développement durable et, en particulier, au processus de mise en place au niveau national de la stratégie de la région UNECE pour l'éducation pour le développement durable.

La loi de 1986 assigne au ministère italien de l'Environnement les compétences en matière d'éducation à l'environnement et met l'accent sur la promotion de la conscience publique sur les questions environnementales. L'éducation est considérée comme un instrument fondamental pour appuyer les politiques environnementales. Elle a pour finalité d'accorder les comportements, tant au niveau individuel que social, à un projet durable de style de vie. Cette loi institutionnelle du ministère de l'Environnement établit qu'il faut toujours travailler en collaboration avec le ministère de l'Instruction et pour cela, nous avons réalisé plusieurs accords interministériels dans les années passées.

Lors de l'atelier A, nous avons discuté de ce que nous faisons et de ce que nous pouvons faire dans le cadre scolaire, c'est-à-dire dans le cadre de l'éducation formelle, sans oublier l'éducation informelle qui peut venir en soutien de l'éducation formelle et évoluer ensemble. Dans ce cadre interministériel, a eu lieu en avril 2000, à Gènes, la première conférence nationale sur l'éducation à l'environnement qui a été l'occasion de fructueux débats entre tous les sujets institutionnels du monde associatif et des écoles, directement ou indirectement intéressés au secteur de l'éducation à l'environnement.

Le résultat principal de cette conférence a été la formalisation d'un accord entre l'État et les Régions qui définit l'espace d'action, les rôles et les responsabilités à chaque niveau institutionnel. Les préconisations pour un nouveau processus de programmation partagée entre l'État et les régions sur l'information, la formation et l'éducation à l'environnement constituent le cadre de référence institutionnel et stratégique dans lequel le ministère de l'Environnement agit au niveau national pour rapprocher les partenaires et les ressources du niveau central et local.

Une autre stratégie nationale de référence pour l'éducation à l'environnement et au développement durable en Italie est représentée par la stratégie d'actions environnementales pour le développement durable approuvée par les comités interministériels pour la programmation économique en août 2002. La stratégie d'actions environnementales pour le développement durable a été structurée sur la base de quatre priorités d'intervention indiquées par les six plans européens d'actions environnementales : changement climatique; nature et biodiversité; qualité environnementale et qualité de vie dans les espaces urbains; gestion durable des ressources et des déchets.

La stratégie italienne pour le développement durable qui devra être soumise à un processus de révision considère l'éducation comme un outil pouvant renforcer l'efficacité des politiques sectorielles, et recommande l'introduction des mesures éducatives d'accompagnement pour chaque plan d'actions sectoriel (le plan d'énergie, le plan des déchets ménagers,...).

Le système national italien pour la formation, l'information et l'éducation à l'environnement s'inscrit dans ce contexte et il est le résultat des différents soutiens financiers du ministère de l'Environnement aux Régions, spécialement destinés à promouvoir l'éducation à l'environnement. Ces ressources ont été utilisées pendant des années, pas seulement pour réaliser des projets éducatifs ou des campagnes de sensibilisation de la citoyenneté orientées vers le développement durable (traitement des déchets, économie de l'énergie et de l'eau,...), mais surtout pour l'activation de centres et de laboratoires territoriaux pour l'éducation à l'environnement qui représentent, même aujourd'hui, des structures supports sur le territoire pour les écoles, les municipalités, les parcs ou autres lieux publics, dans la réalisation des activités qui vont des campagnes informatives jusqu'à des projets d'Agenda 21 locaux. Aujourd'hui, nous comptons plus que 140 centres pour l'éducation à l'environnement avec une distribution presque homogène sur tout le territoire italien.

En ce qui concerne les rapports institutionnels, le système national œuvre dans le contexte de la Présidence du Conseil, au travers de la conférence État/Régions,

au travers d'une commission technique pour l'éducation à l'environnement où siègent les représentants du ministère de l'Environnement et des Régions, parfois le ministère de l'Instruction. Ces commissions, dans le respect du principe de subsidiarité, permettent l'élaboration de programmes dans un climat de dialogue et de codécision qui n'est pas toujours facile. Les mots clés qui inspirent leurs activités se retrouvent dans la concertation entre institutions, dans la participation active des divers sujets publics ou privés au processus politique et à la réalisation des activités, l'intégration entre les secteurs d'intervention et les ressources, la collaboration avec le monde de la recherche.

Le système de coordination des différents réseaux locaux et nationaux italiens dans le secteur de l'éducation à l'environnement comme les réseaux des centres précédemment cités, des agences pour la protection de l'environnement, de l'espace protégé, des associations environnementales, des écoles, est toujours en évolution.

Au niveau local, ces réseaux sont articulés à travers un centre de coordination régionale qui fait le pont avec d'autres centres distribués dans les provinces, en relation avec les centres ressources présents sur le territoire, c'est-à-dire les musées, écomusées, fermes didactiques, éco-écoles,... La structure adopte une configuration horizontale et non hiérarchique qui rappelle la structure organique d'une cellule vivante où l'élément le plus significatif est représenté par la relation entre les parties et non par les éléments eux-mêmes.

Le ministère encourage la reproduction au niveau local d'une même approche de coopération entre les différents sujets actifs sur le territoire, de façon à obtenir la plus large participation citoyenne possible à la réalisation d'objectifs communs. Le système représenté jusqu'à ce jour est un modèle innovateur d'intégration des politiques et des ressources engageant directement l'État et les Régions dans la programmation et les financements des initiatives sur la base d'une approche partenariale.

Dans ce cadre, nous avons réalisé la programmation nationale pour l'information, la formation et l'éducation à l'environnement d'une durée de quatre ans, 2002 à 2005, avec les objectifs suivants :

- contribuer à l'évolution du projet à travers l'intégration des systèmes régionaux, afin de coordonner et valoriser les différentes expériences du territoire à partir de la réalité du territoire,
- créer des centres régionaux où il n'en n'existait pas encore,
- renforcer les rapports entre les différents réseaux. Sans coordination, il est difficile de créer un système entre les différents réseaux existants.
- faire adopter par les Régions une programmation systématique en matière d'éducation à l'environnement en la considérant comme un thème transversal à tous les secteurs.

D'un point de vue administratif, l'approche partenariale du programme national a été réalisée par des accords cadres État-Région avec des cofinancements.

Je vais vous dire quelques mots sur l'actualisation au niveau national de la stratégie de Vilnius pour l'éducation au développement durable en Italie. La

vision du ministère de l'Environnement en Italie se base, en accord avec les recommandations de l'Union européenne, sur la perspective de l'éducation pendant toute la vie et sur la conception de l'éducation comme thème et outil transversal que l'on doit introduire à tous les niveaux dans les plans d'actions sectoriels en même temps que les curriculums formels, selon une approche transdisciplinaire et une méthodologie de la recherche d'actions. Ceci se traduit par une coopération et collaboration entre différents ministères, en particulier entre les ministères de l'Environnement et de l'Instruction, et en général par une participation active de tous.

En considérant l'opportunité pour les ministères de l'Instruction et de l'Environnement à participer à la conférence "Un Environnement pour l'Europe" qui se tiendra en octobre 2007 à Belgrade, nous avons activé en Italie un plan de collaboration pour l'élaboration du plan d'actions national, pour l'actualisation de la stratégie UNECE pour l'EDD.

Ce plan représente pour l'Italie la principale contribution à la Décennie pour l'EDD de l'UNESCO et a pour finalité de créer le cadre de référence institutionnel pour l'éducation au développement durable et pour les futures actions.

Le dispositif "croquis autour du monde"

par Anne FROGER (VEOLIA Environnement)

Le développement durable est vraiment au cœur du métier de VEOLIA Environnement, d'un point de vue environnemental, mais aussi économique et bien sûr social, et depuis un certain nombre d'années, le groupe a entrepris des actions de pédagogie vers les collectivités locales avec lesquelles il entretient des rapports privilégiés.

Au-delà des malettes pédagogiques expliquant le système de traitement d'eau, le recyclage et le tri sélectif des déchets, nous avons lancé, pour la troisième année, l'opération "Croquis autour du monde" qui est une opération de sensibilisation qui a pour cible les écoles primaires dans un grand nombre de pays.

Cette année, nous avons touché environ 33 000 enfants dans 700 écoles primaires de 23 pays sur les 5 continents. Au bout de cette troisième année, la campagne a une certaine envergure. Elle est sur le thème du développement durable, mais traite aussi d'environnement, de responsabilité, de citoyenneté et de solidarité internationale. Le dispositif est fondé autour d'un mécanisme de concours de dessins et d'argumentaires de ceux-ci.

La force du réseau est d'être un maillage de différentes organisations : le réseau de VEOLIA Environnement, qui est présent dans 65 pays, le soutien de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO, et le large réseau des écoles associées qui ont décidé de travailler à mettre en œuvre les valeurs de l'UNESCO dans un très grand nombre de pays. Notre opération s'inscrit aussi dans la Décennie pour l'éducation au développement durable. Cette année, nous avons travaillé également avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Le principe consiste à mettre en place des outils pédagogiques adaptés à chacune des campagnes. La première s'intitulait "Bien

vivre dans la ville" et était accompagnée d'un matériel pédagogique. L'an dernier, nous avions un matériel pédagogique sur "Comment organiser la ville ?" et cette année, nous avons élaboré un petit livret pour les enfants basé sur une démarche éducative d'exploration, de réflexion. Il s'agit d'un livre conçu pour éveiller les enfants, pour les faire réfléchir, discuter et partir sur le terrain.

Cette année, le thème était "le progrès" et la plupart des adultes me disait que c'était beaucoup trop difficile, pensant que les enfants ne sauraient pas ce qu'est le progrès. Je peux vous assurer qu'en leur posant la question, ils ont de nombreuses réponses à donner. Le livret proposait une première partie, un peu comme un album photos, et les enfants pouvaient voir comment leur ville avait progressé. Ils ont collecté de vieilles cartes postales ou de vieilles photos. Ensuite, nous leur demandions de réfléchir à ce qu'était le progrès et de noter des mots qui leur venaient à l'esprit, que ce soit une console de jeux, la télévision, la nature, toutes sortes de réponses possibles. Ensuite, ils allaient confronter leurs idées avec des adultes autour d'eux, rencontrer des personnes tenant des magasins et des personnes de leur entourage pour leur demander ce qu'était le progrès selon eux.

Il s'agissait pour nous de créer un débat d'idées, une ouverture et des échanges entre enfants dans leur classe, à travers une petite démarche individuelle et aussi d'établir un pont avec la société qui les entoure et avec leur famille. Le petit livret comportait aussi des informations générales sur le développement durable, avec une partie détachable pour les parents ou les éducateurs qui, bien sûr, pouvait être lue par les enfants souhaitant en savoir plus.

Nous aboutissions, cette année, à dessiner sur une grande feuille de papier deux exemples de progrès. D'abord, un progrès existant et des enfants ont pu mentionner des infrastructures, des usines de traitement d'eaux permettant de garder la nature et l'eau propres. Ensuite, nous leur avons demandé de réfléchir à un projet qu'ils aimeraient proposer. Là, nous avons eu toutes sortes de choses : ramassage du papier dans les écoles pour le recycler, des centres d'accueil dans un parc pour toutes les générations avec les énergies solaires, les éoliennes. Les enfants ont rêvé mais dans l'ensemble, il s'agissait de projets tout à fait concrets et possibles et nous espérons même les aider sur certains d'entre eux.

Au-delà de ces guides pour les enfants, nous avons distribué le mode d'emploi pour indiquer aux enseignants le manière d'utiliser au mieux le guide ainsi que le kit "YouthXchange", le document qui a été fait conjointement par le PNUE et l'UNESCO sur la consommation durable. Il est basé sur des recherches faites avec des enfants âgés de 15 à 20 ans. Il a été traduit dans un grand nombre de langues et a été distribué dans une quinzaine de pays. Cette démarche permettait d'avoir du matériel adapté et bien sûr, tous ces documents ont été traduits en langue locale.

Le lancement de l'opération générale se fait en septembre. En novembre, nous envoyons le matériel pédagogique. Les enfants travaillent de janvier à mars et, ensuite, il y a un jury par pays qui détermine la classe qui représentera son pays. C'est avec émotion que j'en parle car c'est très récemment, le 9 juin 2006, que les enfants de 21 pays étaient présents à l'UNESCO pour recevoir leur prix.

L'exposition et les messages de ces enfants vont continuer de circuler et je vous conseille d'aller voir le site Internet de l'opération "www.veolia.com/globe".

Cette campagne de sensibilisation, basée sur une initiative d'une entreprise privée œuvrant dans les métiers du développement durable, fonctionne grâce à un maillage de réseaux avec des entreprises privées, mais aussi avec des partenaires très variés. Je dois dire que nous avons eu beaucoup de soutien des collectivités locales des pays dans lesquels nous avons lancé l'opération.

Enfin, il nous paraît très important d'avoir donné la parole aux enfants parce qu'ils ont des messages très forts à nous faire passer sur leur vision de l'environnement et du développement durable.

Le pôle national de compétences EEDD du réseau SCÉRÉN et le programme "Pôles"

par *Dominique LEFEVRE (CRDP de l'académie d'Amiens)*

C'est un des rôles du pôle national piloté par le CRDP d'Amiens que de développer des outils pour éduquer, former et informer ou, pour être plus actuel, sensibiliser. Ce pôle d'Amiens est issu d'une structure créée en 1988 par le rectorat au sein de la Direction culturelle pour développer une mallette des "artisans de l'environnement". Une équipe pluridisciplinaire constituée de professeurs d'Histoire-Géographie, de Sciences de la vie et de la Terre, de Sciences Économiques et de Physique-Chimie a donc élaboré cette mallette qui traitait un certain nombre de thèmes comme l'air, l'atmosphère, l'eau, les déchets, ... Elle a été terminée en 1998 et le problème rencontré dès sa sortie fut celui de l'obsolescence du produit car il s'agissait d'un produit papier.

Dix années pour la réaliser, c'est long, cela coûte très cher et se posait le problème de sa diffusion. Assez rapidement, les initiateurs du projet ont donc décidé de transposer cette mallette dans un site Internet qui a abouti en 2005.

En 2000, le CNDP décidait de la constitution des pôles nationaux de compétences et Amiens se voyait confier celui sur l'EEDD et, sans doute, dans un avenir proche, de l'EDD.

Ce pôle, depuis 2006, a vécu une petite révolution. En effet, nous avons essayé d'initier des partenariats avec des universités, des instituts de recherche. Le premier ayant abouti est celui avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), mais nous avons également des partenariats en cours d'élaboration avec l'ADEME, le CNES, l'IUFM d'Amiens et l'université Picardie-Jules Verne. L'un de nos désirs est de nous rapprocher le plus possible des acteurs, des chercheurs, de façon à mettre à disposition des enseignants des contenus qui soient validés par le monde de la recherche, de faire une sorte d'interface entre les chercheurs et le monde de l'enseignement.

Le site s'organise autour de deux axes : tout d'abord publier des contenus sur différents thèmes (air, biodiversité, bruit, déchets, eau, risques), et les faire évoluer vers l'EDD. Nous tenons à ce que tous nos contenus publiés soient validés par des personnes qualifiées et ce n'est pas un petit défi que de trouver ces personnes; ensuite, mutualiser des pratiques pédagogiques en essayant,

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

chaque fois que nous publions des contenus, de trouver des pistes d'activités en classe ou hors classe, afin de les intégrer dans nos pratiques pédagogiques courantes. Là aussi, nous tenons à la validation de ces activités. Nous veillons à ne publier que des données de bon niveau, validées et utilisables en classe.

Nous avons mis en place un programme d'actions 2006-2008 mais pouvant aller au-delà. Nous avons engagé un partenariat avec l'IRD sur le thème des biodiversités et rénové notre site afin de le tourner vers les thématiques EDD en recherchant une approche moderne et en élargissant nos problématiques. A la demande de l'Inspection générale, nous participerons au Festival international de Géographie dans le cadre des Rendez-vous du Développement Durable qui se tiendra en septembre 2006 et, à cette occasion, nous essayerons de mettre en ligne rapidement des ressources.

Nous sommes chargés d'organiser le séminaire national de formation "Villes et développements durables" qui se tiendra à Amiens en février 2007. Cette thématique de la ville et du développement durable est très peu présente dans nos ressources et, pourtant, la plupart de nos élèves vivent en ville. C'est vraiment un défi à relever. L'on a également en cours le développement du programme "pôles", soutenu par l'Inspection générale et le Directeur du CNDP, et un projet de plate-forme éducative internationale EDD dans le cadre des projets européens de l'agence SOCRATES.

Je voudrais vous présenter le programme "Pôles". En 2007/2008, il y aura l'Année polaire internationale et nous avons décidé, avec plusieurs partenaires, de saisir cette opportunité pour promouvoir l'EDD en milieu scolaire et à un niveau international. Nous visons assez haut, mais nous avons déjà plusieurs partenaires institutionnels (ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Centre National de Documentation Pédagogique, Fédération pour l'Éducation à l'Environnement en Europe), et des partenaires scientifiques (Fondation polaire internationale, Agence Spatiale Européenne, CNES, organisation "Tara Arctic").

L'objectif de ce programme est de permettre à tous les enseignants du secondaire d'avoir des approches pédagogiques nouvelles en portant un regard différent sur des thématiques qui sont déjà présentes, de près ou de loin, dans les programmes scolaires tout en facilitant le développement de projets scientifiques en partenariat avec des chercheurs. Nous prévoyons d'aller au-delà de 2008 de façon à intégrer un certain nombre de notions dans les programmes.

Ce programme "Pôles" traite de problèmes environnementaux, mais également d'enjeux économiques et géopolitiques comme les conséquences géopolitiques de la fonte des glaces en Arctique. Au plan de l'environnement, la disparition des glaces va faciliter l'accès aux ressources et cela pose de nombreux problèmes pour les défenseurs de l'environnement dès lors que va se poser la question de l'exploitation des ressources en hydrocarbures au sein d'écosystèmes préservés. L'on a là un cas exemplaire d'étude EDD, à savoir : Que fait-on ? Comment le fait-on ? Fige-t-on ou pas ? Un catalogue réalisé par le CNDP est paru, "Le développement durable - Pourquoi ?" avec une centaine de références. Nous nous inscrivons bien dans la politique vers l'EDD et je ne peux que m'en féliciter.

Le centre régional d'Amiens a également mis en ligne récemment un Thém@doc sur les séismes, dossier téléchargeable depuis le site. L'adresse du site du pôle national de compétence est la suivante : <http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/>

Exemple d'éducation à la planète de l'association Planète Avenir

par Marika PRINÇAY (Planète Avenir)

L'éducation à la planète est un exemple très concret d'éducation dans le cadre d'une association française créée il y a quatre ans et qui travaille en relation avec les écoles. Elle est placée sous le haut patronage du président du Sénat, ce qui lui a permis de tisser un réseau national.

Le premier objectif de Planète Avenir est de fédérer autour de valeurs communes et de donner un socle de connaissances, à la fois comportementales et techniques, aux enfants. Planète Avenir travaille, selon ses opérations, avec des écoles primaires, collèges et lycées.

Les enfants de primaire ont travaillé pendant un an à la rédaction d'un texte intitulé "Promesses pour la planète". Il comporte cinq promesses et a été validé par des enseignants, des scientifiques et des philosophes : conscience, responsabilité, engagement, refus, partage. Ce texte a permis, l'année dernière et cette année, de toucher 49 500 classes dans des opérations de sensibilisation à la planète à travers, entre autres, un concours avec *Science & Vie Découvertes* où l'on demandait aux classes de choisir une de ces promesses, de comprendre chacun des textes, de l'illustrer en allant rechercher dans l'acquis et les réalisations sur le terrain les actions correspondant à cette promesse, de s'engager et de donner des exemples très concrets d'actions de la classe. Nous avons eu des retours fabuleux et très intéressants. Ce texte est un des fondamentaux de Planète Avenir et nous avons un projet avec l'éditeur NATHAN pour travailler sur un cahier de l'éco-citoyen à partir de ce texte.

Le deuxième objectif de Planète Avenir est de mettre les jeunes en relation avec des actions très concrètes, des actions dans les entreprises, des pratiques, de manière à leur permettre d'inventer demain. Ils le veulent et nous le demandent. La réponse concrète est donnée via les "Trophées Planète Avenir" qui proposent aux jeunes d'étudier des actions très concrètes réalisées soit par des entreprises, soit par des collectivités locales. Nous leur proposons des études de cas dont la structure a, bien sûr, été conçue, rédigée, validée avec des enseignants et des responsables d'Inspection académique. Nous avons une base d'actions sur les Hauts-de-Seine, la région Paris/Ile-de-France et toutes nos actions sont validées, pour un certain nombre de classes, par l'Inspection académique avant d'être diffusées ou proposées au niveau national.

Le troisième objectif en direction des enfants est de leur donner "envie d'agir" en leur proposant des rencontres. Il s'agit là de notre troisième outil pédagogique "Rencontres pour la planète". Des classes étudient soit un texte, soit un auteur référent du développement durable, soit une pratique, soit un univers de métiers. Après cette étude inscrite dans le cadre scolaire ou périscolaire, ils ont à formuler des questions avec leurs enseignants ou animateurs. Quand ces questionnaires sont prêts et correspondent réellement à des demandes, l'on fait venir dans les classes soit l'auteur, soit un responsable métiers. Cette proposition de rencontres

pour la planète, formulée il y a trois ans de manière un peu informelle, est devenue pour nous quelque chose de vraiment important comme en témoigne l'afflux des demandes. L'année dernière, nous avons organisé au Sénat, lors de la semaine du développement durable, des rencontres un peu particulières auxquelles ont participé Laurent de BARTILLAT, Dominique BOURG, Yves PACCALET, des auteurs pertinents et fondamentaux et qui sont venus également dans les classes échanger avec les jeunes.

Un autre de nos objectifs est de mettre les jeunes en contact avec des entrepreneurs d'aujourd'hui. Les jeunes et les enseignants, à notre grande surprise, sont très demandeurs de ces actions vivantes et nous leur permettons ainsi de découvrir des parcours professionnels de jeunes entrepreneurs ou de dirigeants d'entreprises investis, et ayant une vision pour la planète. Un des trophées de Planète Avenir s'appelle le Trophée "Action" qui leur permet d'étudier, chaque année, trois profils d'entrepreneurs. A travers l'étude de ces profils, ils découvrent l'un des aspects du développement durable.

L'année dernière nous leur avons proposé l'étude du parcours de Tristan LECOMTE, ALTER ECO, découverte du commerce équitable, d'une entreprise éthique PATAGONIA, entre autres. Cette année, nous avons mis l'accent sur trois jeunes profils d'entrepreneurs engagés sur le terrain et les jeunes qui ont étudié ces profils ont pu, pour certains d'entre eux, les rencontrer au Sénat, leur poser des questions, voter et donner à l'un d'eux le Trophée "Action"2006. Nous travaillons sur des lieux d'éducation à la planète nommés "Planetum" où de nombreuses choses sont proposées dont des posters, des outils multimédias. Le premier Planetum a été initié au Sénat, le prochain aura lieu en novembre 2006. Enfin, nous lançons les premiers États Généraux des Jeunes Éco-citoyens.

La classe d'éco-citoyenneté du Département de la Manche

par *Charles BOULLAND (UNCPIE)*

La classe d'éco-citoyenneté du Département de la Manche a été pris comme exemple. Pourquoi cet exemple ? Parce que quand on parle de développement durable, l'on parle beaucoup de démocratie participative et déjà, il y a cinq ans, lorsque nous nous sommes mis à travailler ce concept, le Conseil général de la Manche était en train de faire sa charte départementale de l'environnement. Il a délégué à des partenaires la coordination de différents secteurs tels "Faire de l'environnement, l'affaire de tous". La classe d'éco-citoyenneté prévaut également pour les centres de loisirs.

Le constat de départ était que de nombreuses classes faisaient de l'environnement "zapping", en passant une demi-journée à étudier les déchets pour passer ensuite à autre chose, ou pour passer une autre demi-journée à parler d'un milieu naturel comme les dunes ou le littoral. Les élèves ne pouvaient pas entrer dans les véritables problématiques, dans les enjeux de territoire à partir de telles démarches, d'où l'idée d'installer un dispositif qui aiderait financièrement les enseignants mais en imposant, dès le départ, un nombre de dix demi-journées par an consacrées à un même thème.

L'on a également constaté que certains enseignants, en particulier ceux du primaire parce qu'ils sont généralistes, n'ont pas suffisamment de connaissances et n'ont donc pas forcément les clés pour étudier les thématiques dans lesquelles ils souhaitent s'investir, notamment pour comprendre les enjeux contradictoires qui prévalent sur un même territoire. Cette éducation à la complexité, au choix, ne pouvait se faire que par un accompagnement du projet dès l'amont par des acteurs extérieurs, ce qui est difficile parce que, la plupart du temps, les enseignants ont des problèmes pour trouver quelques subsides pour pouvoir rémunérer du temps de conseil. Cela n'existe quasiment nulle part et donc le Conseil général a mis cela en place. Sur les dix demi-journées aidées par le Conseil général de la Manche, quatre se font sans élèves. Elles sont consacrées au conseil, à l'évaluation ou à une valorisation du travail des élèves. Il existe un jury qui associe le Conseil général et le Rectorat.

L'accompagnement se fait uniquement par des associations qui sont agréées, complémentaires de l'enseignement public. Cet agrément prévaut sur toute la France. Le Conseil général a admis une règle du jeu de l'Éducation nationale, dans le cadre d'un partenariat assez fort.

Quant aux évolutions, nous avons transcrit ce concept de classe d'éco-citoyenneté aux centres de loisirs. Notre problème actuel est que nous avons de nombreuses écoles primaires mais aucun collège ni lycée, pour la bonne raison que dix demi-journées sur un même thème au collège représente beaucoup. De plus, le besoin des professeurs de collèges et de lycées ne se situe pas tant dans l'intervention devant les élèves que dans le conseil en montage de projets, l'accompagnement sur les potentialités et les enjeux contradictoires d'un territoire : c'est-à-dire des éléments que les enseignants ne peuvent pas connaître, à moins d'être élus ou dans le tissu associatif de la société civile locale.

Une démarche d'éducation au développement durable dans les centres de loisirs

par Florence MACON (Francas)

Les Francas est un mouvement d'éducation populaire qui a plus de soixante ans et fédère environ 5 000 centres de loisirs dans le cadre d'un projet associatif qui est de former les individus les plus libres possibles, dans la société la plus démocratique possible.

Nous avons une définition de l'éducation qui intègre l'ensemble des influences volontaires ou non que subit l'individu dans un environnement particulier et qui, en se conjuguant, permettent à l'individu de se construire en tant que citoyen, de favoriser son développement personnel, son bien-être, son autonomie et lui donner des clés pour qu'il puisse développer son esprit critique. Au final, cela veut dire l'aider à faire ses choix et notre outil, en quelque sorte, est le centre de loisirs, en sachant que nous considérons que le temps libre est un temps éducatif en complément de la famille et de l'école.

Concernant l'EEDD, l'on essaye d'aider les équipes éducatives des structures de loisirs non spécialisées dont les animateurs n'ont pas forcément les compétences ni l'envie de travailler sur ces questions.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Nous avons eu un premier plan de développement et aujourd'hui, il faut aider encore plus les équipes en créant un outil dont le nom, pour le moment, est "Valisette Air". Je sais que ce colloque traite de l'éducation au développement durable, mais celle relative à l'environnement nous importe pour aller ensuite vers une visée plus globale.

Nous avons trois enjeux pour les enfants :

- les aider à comprendre les phénomènes environnementaux,
- les aider à faire leur choix par rapport à la société dans laquelle ils vivent, par rapport à la prise d'initiatives avec notamment des démarches participatives,
- les aider à comprendre les enjeux des territoires, l'influence du territoire sur leur vie, les aider à se situer, à trouver leur identité culturelle, sociale et les aider à interpréter leur territoire pour mieux le comprendre et s'y situer.

Pour ce faire, notre espace d'intervention est le centre de loisirs et dans le cadre d'un programme que nous avons intitulé "Place de l'enfant", nous lui avons confié trois missions. Elles sont un peu plus vastes que celles du centre de loisirs telles qu'on l'entend au travers de la réglementation Jeunesse et Sports.

Pour nous, le centre de loisirs est d'abord un espace d'accueil pour les enfants, mais nous travaillons aussi avec les familles. Nous essayons également de trouver des dispositifs pour les accueillir. Le centre est un espace d'orientation puisque il est situé sur un territoire, il est acteur et peut aider à créer des passerelles avec des associations, des clubs ou des institutions plus spécialisées. L'espace de loisirs doit permettre à l'enfant de découvrir un certain nombre de choses afin de pouvoir faire ses choix, éventuellement de se spécialiser, ou d'aller plus loin dans une pratique s'il le souhaite. C'est donc un espace dans lequel l'enfant va pouvoir s'orienter et se repérer. Enfin, c'est également un espace où est proposé un certain nombre d'activités.

Ce centre de loisirs n'est absolument pas isolé sur un territoire et les projets qu'il va développer vont intégrer le potentiel d'un territoire et vont amener l'enfant à découvrir une foule de choses, les institutions. Par exemple, si nous parlons de citoyenneté, nous pouvons aller dans une mairie, nous pouvons aller voir tout ce qui fait la vie de la cité.

Ce sont également d'autres travaux menés autour de la vie quotidienne. D'autres associations travaillent sur ce thème mais par exemple, nous considérons que le temps du repas est un temps éducatif, nous pensons que l'enfant a un rythme que nous devons respecter, que le repas fait partie de sa vie quotidienne et que nous devons en tenir compte.

Le centre de loisirs est sur le territoire. Certains parlent d'animation ou d'éducation hors sol et nous essayons de travailler en ce sens, en nous disant que le centre de loisirs a une influence et que nous devons travailler cette question avec les enfants et les équipes éducatives.

Pour conclure, l'outil "valisette" va tenter de travailler sur ces différents registres en proposant des repères méthodologiques, des expériences de territoire qui vont permettre aux animateurs de se lancer. Nous verrons comment cet outil peut

s'intégrer dans les dispositifs existants, que ce soit au niveau des Contrats Éducatifs Locaux ou les Contrats Temps Libres. Nous devons voir comment un centre de loisirs peut participer à l'éducation citoyenne des enfants.

La conception de dispositifs pédagogiques du réseau Écoles et Nature

par Isabelle LEPEULE (*Réseau École et Nature*)

Le Réseau Ecole et Nature est un mouvement associatif de plus de 2 000 membres répartis sur l'ensemble de la France. Souvent, ces membres sont rassemblés dans des organismes s'appelant les "GRAINE", des réseaux régionaux d'éducation à l'environnement. Nous comptons environ 1 000 individus et 1 000 associations puisque notre fonctionnement en réseau s'appuie à la fois sur la volonté de personnes et sur des structures. Depuis son origine, soit plus de vingt ans, son fonctionnement est basé sur un fonctionnement de réseau pour développer les pratiques, les méthodes, les actions et l'action des acteurs dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Quelques mots clés pour nous caractériser : la création de liens, la mutualisation, l'échange de pratiques, la co-formation, l'élaboration collective et le partenariat de réciprocité.

Un de nos chantiers historiques est la conception de dispositifs pédagogiques. Notre principe de fonctionnement est de mettre en place un groupe de travail pour la conception et la réalisation du dispositif pédagogique. Pour mémoire, nous avons conçu en 1995 "Roule ta boule", un dispositif pédagogique sur les déchets à la consommation et nous venons de le réactualiser. "Ricochet" est un dispositif pédagogique sur le thème de l'eau datant de 1997. Dernièrement, nous nous sommes fortement impliqués auprès d'Eco Emballages dans la conception de l'éco-parlement des jeunes.

Notre principe de fonctionnement est :

- D'identifier les compétences par rapport aux sujets sur lesquels nous souhaitons travailler, au sein du réseau mais également à l'extérieur. Notre réseau est déjà très poreux mais nous souhaitons toujours aller s'appuyer les compétences d'autres associations ou organismes.

- De constituer un groupe de travail, si possible diversifié, de structures ayant les compétences nécessaires et l'envie de les mutualiser pour produire un outil collectif. Pour "Roule ta boule", le groupe de travail était composé de dix structures (CPIE, OCCE ou autres associations d'éducation à l'environnement). Pour "Ricochet", nous avons associé le Conseil Supérieur de la Pêche et pour l'éco-parlement des jeunes, notre groupe de travail intègre la FEEE.

- De rechercher des partenaires extérieurs financiers et techniques puisque notre souhait, notamment lorsque nous nous rapprochons des entreprises, n'est pas que l'apport financier de celles-ci mais aussi le fait de pouvoir collaborer sur des méthodes de travail. Nous avons beaucoup de choses à apprendre du mode de fonctionnement des entreprises.

La conception et la réalisation du programme pédagogique prévoient des étapes de tests, en nous appuyant sur des structures locales et, bien évidemment, sur les enseignants ou les centres de loisirs et de vacances.

J'insiste sur le mot "programme" parce que nous estimons que ce que nous concevons ne sont pas des outils, ni des malles, mais nous mettons en application un programme, très souvent basé sur la pédagogie de projet.

Le constat que nous avons rapidement fait en concevant "Roule ta boule" est qu'avec un programme basé sur la pédagogie de projet, il est difficile de diffuser ce programme sans accompagnement, d'où l'idée de mettre en place des formations pour les acquéreurs. Ainsi, "Roule ta boule", "Ricochet" et d'autres dispositifs sont cédés avec la formation. Ce principe a généré toute une spirale de mise en réseau complémentaire puisque mettre en place des formations sur l'ensemble du territoire français veut dire former des personnes dans différentes régions. Il était inconcevable, à l'époque, que ce soient les permanents d'École et Nature à Montpellier qui fassent le tour des régions pour former, d'où la constitution d'un réseau d'environ 45 formateurs sur la France, se rencontrant une fois par an pour renforcer les pratiques. Dans certaines régions, il existe une dynamique de mise en réseau des acquéreurs car les structures qui utilisent nos programmes pédagogiques ont la possibilité d'être mises en réseau avec d'autres utilisateurs et les formateurs. Dans certaines régions, des rencontres et des formations des acquéreurs de ces outils pédagogiques sont également organisées une fois par an.

Je pense qu'en matière d'éducation à l'environnement, il est important parce que cela permet de maintenir les liens entre ceux qui font sur le terrain, de ne plus être isolé dans ses pratiques, de renforcer la qualité de ce que l'on fait ainsi que l'envie de travailler encore plus en réseau sur des projets de terrain.

Bien évidemment, Internet facilite énormément cette pratique de mise en réseau et nous nous appuyons beaucoup sur la pratique de logiciels libres qui permettent une utilisation et un travail collaboratif très faciles sur Internet.

Nos projets concernent la consommation durable, en relation avec le PNUE par rapport au programme YouthXchange. Nous travaillons également sur une application territoriale de l'éco-parlement des jeunes avec la mise en place d'un partenariat accru avec les collectivités territoriales.

Les partenariats en EEDD en collèges et lycées

par Annie BARBIER (CRDP de Paris)

Notre Centre Régional de Documentation pédagogique (CRDP) s'est posé la question des partenariats dans le cadre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable. Le groupe de pilotage académique en EEDD, dont je fais partie, a porté sa réflexion sur le partenariat et a pu expérimenter l'éducation au choix et au débat grâce aux échanges très animés et aux réponses variées. Plusieurs productions ont été réalisées en rapport avec notre diversité, mais aussi avec celle des personnes qui viendront consulter ces documents sur le site EEDD.

Nous avons d'abord réalisé un document, distribué dans tous les établissements scolaires, portant sur dix questions pour mener à bien un partenariat. Quelques exemples : le partenariat est-il obligatoire ? Qu'est-ce que le partenariat va apporter ? En tant que professeur, qu'est-ce que j'apporte dans le partenariat ? Comment choisit-on un partenaire et, côté partenaire, pourquoi se tourner vers

l'école ? Comment financer une action commune ? Quelles démarches administratives doit-on faire ? Au plan de l'Éducation nationale, des professeurs et des établissements scolaires, quelles formes de collaboration, de régulation faut-il de mettre en place ? Comment communiquer avec les familles ? Quelles sont les modalités communes d'évaluation ? Ce guide consacré au partenariat a donc été distribué fin mars 2006 dans les établissements.

L'on a également eu une réflexion plus poussée avec le *Guide du partenariat* où l'on retrouve les mêmes rubriques, mais avec des remarques telles "l'enseignant reste pilote du projet, doit stimuler l'éco-responsabilité de ses élèves, développer le sens critique des élèves". Il s'agissait donc d'un document plus élaboré, mais avec les mêmes objectifs que les dix questions précédentes.

Toujours pour répondre à la diversité des lecteurs et des utilisateurs, un tableau de bord sur le même thème a été établi, à partir du travail de Julien CHAMBOREDON. Il s'agit d'un document que l'on peut imprimer et qui peut aider les professeurs à mener à bien un partenariat.

Enfin, toujours sur le site, nous proposons un travail d'évaluation sur le partenariat réalisé à Cerisay en novembre 2005, par un groupe de réflexion auquel je participais ainsi que des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Sciences de la vie et de la Terre de Clermont, des associations telles *Les Petits Débrouillards*. Nous avons travaillé une grille d'évaluation du partenariat, avec une double entrée, c'est-à-dire qu'aussi bien le partenaire que le professeur évaluait l'association et le travail réalisé en commun.

Le CRDP de Paris a été également partenaire d'évènements médiatiques en rapport avec le développement durable. Tout d'abord, a été menée une réflexion et ont été réalisées des séquences pédagogiques pour permettre à des classes de travailler sur l'exploitation des ressources naturelles, les modes de consommation, le développement sur le film *Le Dernier Trappeur* de Nicolas VANNIER. Un partenariat particulier avait permis de présenter un document avec des séquences très précises pour des élèves de 6^{ème} et de CM2 : le dernier trappeur et son environnement; notre rapport personnel à l'environnement et à notre consommation. La question : "Comment associer développement et durable?" a permis une réflexion très poussée à propos de ce film.

Le partenariat avec Nicolas VANNIER s'est poursuivi au CRDP et, en 2006, nous avons établi des fiches pédagogiques pour les 1er et 2nd degrés sur la biodiversité, la gestion des forêts, les modifications climatiques, l'homme et la nature. Elles ont été réalisées avant le départ de Nicolas VANNIER pour son odyssée sibérienne pour permettre à des classes de le suivre et de travailler sur ces thèmes. Le résultat a été que de nombreuses classes ont suivi et expérimenté ces fiches. Une journée a été organisée au Muséum d'Histoire Naturelle où nous avons invité vingt classes à venir exposer leurs productions et Nicolas VANNIER est venu passer la journée avec eux.

En conclusion, le site EEDD du CRDP est conçu comme un partenaire pour les professeurs et les élèves de l'Académie de Paris, mais aussi pour d'autres académies parce qu'il est très visité.

En dehors de cette rubrique partenariale dont je vous ai parlé longuement, des actualités sont mises en ligne très régulièrement ainsi que des ressources classées par thème et par média, site, bibliographie,...

Outils et méthodes de l'Université de Versailles Saint Quentin

par *Martin O'CONNOR (Université de Versailles St Quentin UVSQ)*

Je fais partie d'une équipe d'enseignants chercheurs universitaires qui développent à l'UVSQ un programme de master sur les sciences de l'environnement du territoire et de l'économie. C'est un programme interdisciplinaire qui croise Sciences de l'environnement et changement climatique avec Sciences sociales et économiques et Géographie. Ce programme a pour ambition de former plusieurs centaines de personnes en 3^e cycle chaque année et présente un effort radicalement interdisciplinaire avec des supports de tous types. Il s'agit là, en quelque sorte, de notre noyau académique.

Nous avons des partages d'expériences avec les collèges du secondaire, avec les universités et les institutions professionnelles, tant avec le Sud qu'avec le Nord. Nous avons des implantations à Dakar, en Afrique de l'Ouest, et nous travaillons à la mise en place d'un programme sur la gestion intégrée des zones côtières, un programme de développement durable à éducation interdisciplinaire, en coopération sur place avec l'UNESCO.

Nous sommes actifs, notamment en Ile-de-France, en relation avec les organismes territoriaux et les entreprises : avec VEOLIA pour des formations professionnalisantes dans le domaine de la performance environnementale en industrie; également en multipartenariat dans le domaine agricole et dans le domaine des carrières.

Nous avons donc fait le pari, ce qui est assez nouveau pour une formation académique, de former les étudiants au travers des compétences et des apprentissages sur le terrain. Nous allons les former à travers des expériences réelles avec des acteurs réels, et non de manière abstraite en salle de cours. Ce n'est pas les former pour qu'ils deviennent uniquement des professionnels, mais pour initier les jeunes au défi du développement durable. Il est très difficile d'initier une personne qui a un problème de consultation, de dialogue, de stratégie d'entreprise si nous ne la mettons pas un peu dans le vif du problème, pour comprendre ce que sont les tensions et les conflits propres à ce domaine.

Cela se traduit dans notre mission avec des outils, des méthodes, des supports multimédias. Pour cela, nous avons adopté une stratégie à plusieurs composants permettant un accès aux ressources pédagogiques en électronique, c'est-à-dire en ligne sur Internet ou en CD-ROM.

Le premier outil est plutôt classique et nous sommes en collaboration avec plusieurs partenaires pour la mise à disposition des ressources pédagogiques adaptées à nos programmes de formation. Il s'agit d'une organisation partenariale autour d'une "université virtuelle en environnement et développement durable", l'UVED (www.uved.fr), qui est une des universités numériques thématiques du programme national. L'UVED existe depuis un an et

nous contribuons à ce projet pour assurer une mutualisation des ressources pédagogiques adaptées à la formation universitaire.

Par ailleurs, nous avons essayé, notamment grâce à des financements européens, de créer des objets complexes multimédias que nous appelons des outils d'aide à la délibération – et non pas aide à la décision –, pour dire que ce sont des opportunités d'apprentissage structurées autour de problèmes comme la gestion intégrée des territoires en zone côtière, l'agriculture durable, la biodiversité. Nous créons des objets dans le cadre d'une activité de recherche multipartenariale, notamment en Europe, avec l'objectif de permettre un accès aux ressources pédagogiques. En fonction des circonstances, la démarche est orientée vers les universitaires, vers les étudiants, ou vers un public plus large, y compris la société civile.

Nous avons fait des expériences pour créer des objets permettant de découvrir, par exemple à l'aide d'une interaction virtuelle, ce que peut être notre contribution personnelle à la dégradation de certaines espèces de poissons, à la création et la production de gaz à effet de serre, comment comparer avec la production d'autres personnes en fonction des choix de mode de vie,... Ce sont des objets interactifs virtuels et nous essayons, par le paradoxe de la virtualité, de pousser les gens à se rapprocher des circonstances de la réalité.

Nous avons essayé d'articuler ce type d'objets complexes dans un contexte de parcours pédagogiques orientés vers les partenaires universitaires. Derrière tout cela, nous avons des obligations de documentation et de référencement qui sont assez lourdes et qui posent de gros défis au niveau de la gestion des objets et de la structuration de l'accès à ces ressources sur Internet.

Ces démarches se rapprochent de celles déjà évoquées, mais avec une spécificité propre : non pas que nous soyons axés sur la formation universitaire, mais nous avons adopté le principe que très peu de formations seront pertinentes, efficaces et réelles sur les défis du développement durable si elles ne développent pas des mécanismes mettant les étudiants face aux circonstances, réelles ou virtuelles, des défis et des dilemmes spécifiques au développement durable.

Le dispositif "Gérer les ressources en eau, ici et ailleurs"

par Véronique JEAN (Graine Poitou-Charentes)

GRAINE Poitou-Charentes, réseau régional de l'éducation à l'environnement regroupant associations et acteurs individuels de l'éducation à l'environnement en région Poitou-Charentes, a développé depuis 1998 un dispositif partenarial intitulé "Gérer les ressources en eau, ici et ailleurs". Ce dispositif vise à soutenir le développement de projets pédagogiques et culturels sur le thème de l'eau et du développement durable en abordant cette problématique à travers la gestion de la ressource, en qualité et en quantité, au niveau local et/ou international.

Nous souhaitons fortement que les élèves impliqués dans ces projets puissent mener des actions concrètes que ce soit au niveau de leur établissement, par exemple sur la gestion de la consommation de l'eau, ou directement sur le milieu, à l'exemple d'élèves qui ont réhabilité des frayères sur une rivière à proximité de

leur collège, ou encore au travers d'actions de sensibilisation comme la création de plaquettes de sensibilisation à l'intention des touristes.

Le dispositif concerne toutes les écoles, de la maternelle au lycée, et les établissements spécialisés. Il permet aux enseignants porteurs de projet de bénéficier d'une aide financière, d'être informé et accompagné, de se rencontrer, d'échanger et de se former.

Le partenariat mis en oeuvre reflète vraiment bien la dynamique existante en région Poitou-Charentes dans le domaine de l'éducation à l'environnement puisque nous retrouvons l'Éducation nationale au travers la délégation académique à l'action culturelle qui coordonne le dispositif et relaie les informations vers les établissements, la DIREN ainsi que les deux agences de l'eau dont relève la région Poitou-Charentes, Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

La région Poitou-Charentes a fait de l'eau une de ses priorités dans ses politiques environnementales. L'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement (IFRÉE) coordonne administrativement et financièrement le dispositif et nous avons aussi des partenaires associatifs qui ont toute leur place en région Poitou-Charentes, à travers le "Graine" que je représente et aussi à travers une association de solidarité internationale qui travaille beaucoup sur des projets éducatifs sur les relations Nord/Sud. Ce partenariat est financier, technique puisque la définition des journées de formation se fait collectivement et les informations proviennent vraiment de l'ensemble de ces partenaires. Il est aussi pédagogique puisque la commission qui décide du soutien des projets est vraiment partenariale. De plus, l'intervention auprès des équipes porteuses de projets pour l'aide et l'accompagnement peut se faire par les différents partenaires.

Concrètement, comment se matérialise le dispositif ? De 1998 à l'année académique 2006/2007, ce seront 275 projets aidés, avec une augmentation forte depuis la circulaire de généralisation puisqu'en 2003/2004, on comptait 31 projets soutenus et que pour la rentrée prochaine, ce seront 63 projets. Quelques exemples de titres de projets :

- Un collège à Saint-Jean-d'Angély : "Pas d'eau, trop d'eau, quels problèmes ?"
- Un lycée : "Contradictions et convergences au sein du fleuve Charente"
- "De la Gartempe au robinet. L'eau, une préoccupation locale, un enjeu international"

Nous constatons, depuis 1998, une évolution des problématiques abordées dans ces projets vers plus de complexité, avec une prise en compte et une confrontation des différents usages et usagers de l'eau, à la fois sur la qualité et sur la quantité et les questions économiques qui vont derrière.

Sont de plus en plus prises en compte les problématiques liées à la santé et à l'accès à la ressource. Les approches Nord/Sud ont également tendance à se développer et, sur les trois dernières années, elles représentent environ 20 % des projets chaque année, avec souvent des correspondances entre les établissements engagés en région et ceux de d'autres pays. L'on voit aussi une très nette amélioration de la qualité des dossiers déposés.

Une autre action consiste en l'information et l'accompagnement des équipes engagées à travers un site Internet qui intègre toutes les actions puisqu'il nous sert vraiment d'outil de diffusion de l'information. Ainsi, une lettre, "Gérer l'eau", est diffusée dans tous les établissements de l'Académie, ceux qui sont engagés mais aussi ceux qui pourraient être éventuellement intéressés. Cette lettre traite à la fois du contenu sur les problématiques de l'eau et aussi des exemples de projets, des échanges d'expériences.

Au niveau de l'accompagnement, deux personnes de "Graine" sont en lien avec l'ensemble des partenaires et disponibles pour aider les porteurs de projets, soit lors de l'élaboration, de la maturation du projet, soit pendant en apportant de la méthodologie pour la construction du projet, pour trouver des personnes contacts, de la documentation spécifique, pour les mettre en relation avec d'autres équipes dans d'autres établissements qui auraient pu travailler sur des projets à problématiques similaires, et leur faciliter les échanges. Cet accompagnement est une réponse à des demandes d'enseignants, mais aussi la Commission peut, lors de l'étude des dossiers des projets, le proposer à certaines équipes.

Une autre action porte sur les rencontres, les échanges, la formation et chaque année, trois journées sont ouvertes aux enseignants et aux animateurs des structures d'éducation à l'environnement. Il s'agit de journées d'échanges thématiques au contenu assez varié, l'idée étant d'enrichir à la fois les connaissances des enseignants et de leur permettre de travailler ensemble, de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques.

Quelques exemples de journées : "Les enjeux politiques de la ressource en eau dans le monde, entre souveraineté et solidarité", "Quelle participation citoyenne aux politiques de l'eau vers un développement durable ?", "L'eau et la santé".

Trente personnes sont présentes à chaque journée et cela se déroule vraiment sur la base du volontariat. En revanche, le public est constitué principalement d'enseignants du secondaire, et c'est une des limites de ces journées. Nous avons, en effet, plus de mal à toucher les enseignants du primaire.

La dernière action est la recherche-action et la capitalisation de ces expériences. Deux fascicules ont été publiés "L'eau et ses représentations", un travail basé sur le recueil des représentations de 470 élèves interrogés, de la 6^{ème} à la 1^{ère}, et un autre fascicule "Et si on montait un projet" basé sur l'analyse des témoignages de différentes équipes engagées dans le dispositif.

Actuellement, nous avons un travail en cours sur l'évaluation, pour lequel nous nous appuyons sur les expériences mises en œuvre par des équipes dans le cadre du dispositif.

Pour conclure, ce dispositif est particulièrement intéressant parce qu'il lie à la fois la formation et l'accompagnement des enseignants à la mise en œuvre concrète de projets "environnement et développement durable" dans les établissements.

L'outil, la mallette "Un degré de plus"

par Mustapha WAFRA (Les Petits Débrouillards)

Les Petits Débrouillards est un réseau composé de 21 associations régionales et 47 antennes départementales. C'est un réseau structuré sur le territoire pour favoriser la proximité des actions, les partenariats et être au plus près des besoins et des demandes des jeunes et des enfants.

L'outil que je vais vous présenter, d'abord à usage interne pour favoriser le développement d'activités autour des changements climatiques, était avant tout un outil destiné à traiter différentes questions liées au développement durable. A la suite de rencontres avec des partenaires, comme le ministère de la Recherche, l'ADEME et le WWF, il a été envisagé de diffuser cet outil à des enseignants, aux animateurs d'autres structures d'éducation à l'environnement ou en direction de la jeunesse. Pour cela, nous avons donc travaillé, pendant deux ans, sur des prototypes que nous avons expérimentés dans différents cadres et qui ont permis d'aboutir à l'outil que je vous présente aujourd'hui.

Il s'agit d'une mallette composée d'un certain nombre de supports, notamment des fiches d'activités, sous forme d'expériences, présentées de manière suivante :

- Une question ou une énigme de départ.
- Une expérience qui est traitée pour faire émerger quelques faits sur lesquels on va essayer de construire un certain nombre de connaissances ou préciser des questionnements.
- Une explication qui se construit avec les enfants mais qui est complétée ou alimentée par rapport à des problématiques du quotidien.
- Une partie application ou illustration de la question par rapport à la vie de tous les jours, à une question concrète.
- Des fiches mémentos qui permettent de faire émerger les représentations des enfants et de garder une trace pour mesurer l'évolution d'un concept ou de la représentation des enfants.
- Des jeux et autres supports.

L'idée n'était pas de proposer un outil clé en main, mais un ensemble de ressources permettant à l'utilisateur - enseignant, animateur ou éducateur -, d'intégrer cet outil pour monter son propre projet. Cet outil n'est pas une "recette d'activité", mais doit être approprié, travaillé et donc nécessite de l'investissement et de la préparation pour être intégré à un projet.

Ce qui caractérise *Les Petits Débrouillards*, qui sont d'abord un mouvement d'éducation populaire, c'est que l'on a choisi que l'action tourne autour de la diffusion de la culture scientifique et technologique par la pratique, sous forme d'ateliers, de clubs, d'activités où les enfants manipulent, expérimentent, observent, se posent des questions et, éventuellement, construisent une affirmation à partir de faits. Ainsi, ils essayent de comprendre, de voir comment se construit la connaissance et d'avoir une idée de la portée et des limites de leur affirmation. Cela est important car l'essentiel de notre apport vise à développer l'esprit critique et donc une vision du monde qui s'appuie sur une démarche. Les sciences ne résolvent pas tout, mais cette démarche permet d'avoir un éclairage particulier et ceci nous semble essentiel dans la formation des historiens.

La malle "Un degré de plus", conçue sur ce principe, propose des activités scientifiques expérimentales permettant de traiter les concepts fondamentaux des changements climatiques, mais également de voir, dans la vie de tous les jours, quelle est la contribution de chacun à ce problème et comment on peut aussi participer à la réduction des gaz à effet de serre et apporter des solutions concrètes. Pour l'utilisation de la malle, trois thématiques sont proposées aux enseignants et animateurs tentés par une démarche académique classique : l'atmosphère, les climats, les activités humaines

Nous proposons, ensuite, une entrée par des parcours pédagogiques qui peuvent être composés à partir des fiches et de différents supports : gaz à effet de serre, effet de serre, évolution des climats, ...

Nous avons aussi bien diffusé la malle dans notre propre réseau, pour nos propres activités, qu'auprès d'utilisateurs externes ayant acquis la malle et souhaitant développer des projets autour de celle-ci. La nature des projets développés va de la sensibilisation à l'effet de serre lors de différentes manifestations comme *la Fête de la Science*, *la Semaine du Développement Durable*, ... à des activités plus structurées, notamment le programme européen "Privilège" mis en place à Châlons-sur-Saône et qui concernait 300 écoles primaires ayant toutes développé des projets autour de la malle, autour des changements climatiques. Ceci a abouti par l'élaboration par toutes ces écoles d'une charte permettant de réduire l'émission des gaz à effet de serre dans leurs établissements. Nous avons aussi une opération, en partenariat avec le CNRS et l'ADEME, qui s'appelle "La Caravane des Sciences", en collaboration avec l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, qui consiste à faire passer une caravane avec des activités autour des changements climatiques dans dix villes en France et dix en Allemagne et qui se rencontrent à Strasbourg pour un grand évènement. Nous avons aussi, dans le cadre d'un partenariat avec la Politique de la Ville, mis en place des activités dans des quartiers défavorisés et en grande difficulté où l'on mène des opérations de grande envergure sur les deux années à venir. Ces activités ont regroupé plus de 80 000 enfants et jeunes pendant tout l'été.

Nous avons entamé une diffusion internationale - *Les Petits Débrouillards* est aussi un réseau international de 15 pays -, en mettant à disposition une cinquantaine de mallettes dans une quinzaine de pays d'Europe et du Maghreb. Nous avons été accompagnants de formation dans ces pays pour permettre aux partenaires de se l'approprier dans leur propre cadre.

L'évaluation autour de la malle a été menée par *Les Petits Débrouillards*, en partenariat avec l'ADEME et avec la participation d'experts tels Christian SOUCHON et Jean-Pierre ALTER. Elle a porté sur les aspects pédagogiques, le contenu et les supports pédagogiques utilisés, le dispositif de formation et d'accompagnement, et la nature des partenariats. L'évaluation nous a montré que sur 1 700 malles diffusées de 2002 à 2005, 53 % l'ont été dans des structures externes au niveau national. 7 % dans notre propre réseau, le reste pour l'international et les besoins de la communication des collectivités territoriales. 59 % des utilisateurs externes étaient des enseignants, 19 % des associations liées à l'environnement et 10 % d'associations jeunesse.

L'évaluation a montré qu'il y avait une certaine difficulté d'appropriation de la malle parce que le dispositif d'accompagnement et de formation n'avait pas pu être mis en place comme prévu, notamment dans la durée en raison d'un manque de flexibilité et de disponibilité des enseignants. Nous ne pouvions pas faire plus d'une journée de formation, ce qui est peu. Il y a eu des remarques sur l'appropriation, à savoir que cela demandait beaucoup d'investissement pour s'approprier l'outil et cela était difficile pour les enseignants. Cela veut dire qu'il a fallu apporter des modifications pour faciliter l'usage à des personnes qui n'avaient pas le temps d'accéder à des formations longues.

Cette évaluation nous a conduits à apporter des modifications sur le dispositif de formation mais aussi sur l'outil en intégrant un livret pédagogique, un parcours pédagogique plus simplifié et des possibilités d'ouverture qui permettent de s'approprier l'outil lentement.

Par rapport au partenariat, nous avons constaté une insuffisance d'implication des partenaires dans la mise en œuvre des projets. Nous souhaitons vraiment que dans la phase 2 de la distribution, soit de 2006 à 2008, il y ait une réelle implication des partenaires, tant sur la mise en place des activités que sur la formation pour qu'il y ait une vraie synergie pour la réussite des projets.

Pour finir, nous avons une forte demande des collèges et lycées même si 5 % des malles ont été diffusées dans les collèges, ce qui n'était pas prévu, car elles ont été perçues comme un outil pouvant apporter des éléments intéressants même s'il est nécessaire d'apporter des modifications.

L'empreinte écologique

par Thierry THOUVENOT (WWF)

Le WWF est une association de protection de la nature connue pour ses actions relatives à la biodiversité, mais qui depuis quelques années travaille de plus en plus sur le développement durable. A l'occasion de ce colloque sur l'EEDD, l'empreinte écologique apparaît comme un outil très pertinent pour sensibiliser et éduquer toutes sortes de publics sur les questions de développement durable.

En fait, l'empreinte écologique est un outil qui va permettre de répondre à une question très simple. Notre développement est-il durable ? Nous parlons beaucoup de développement durable, mais un des grands intérêts de l'outil de l'empreinte écologique est de poser la question justement de savoir si notre développement est durable. WWF n'est pas l'opérateur de cet outil mais nous avons contribué fortement à le diffuser à travers un certain nombre de publications, et à le financer.

L'empreinte écologique est un outil qui permet d'évaluer la pression de chacun d'entre nous ou d'une collectivité sur la planète. Sa particularité est qu'il est un outil global, c'est-à-dire qu'il essaye de rassembler tous les impacts que nous pouvons avoir sur la planète, aussi bien en termes d'utilisation des ressources qu'en termes de pollution et de gaz à effet de serre. Cet outil a été développé, il y a environ une dizaine d'années, par des chercheurs et des institutions : il se base sur un calcul tout à fait rationnel et scientifique de notre impact sur la nature.

Cet outil va évaluer l'impact des activités humaines en termes de surface. Par exemple, quelle est le nombre d'hectares dont nous avons besoin pour assurer notre mode de vie. Nous avons développé un outil disponible sur notre site Internet wwf.fr. Vous répondez à un certain nombre de questions et en tant que Français moyen, vous allez trouver que vous avez une empreinte écologique d'environ six hectares, c'est-à-dire que nous avons besoin, en moyenne, chacun d'entre nous, de cette surface pour assurer notre mode de vie, produire la nourriture que nous consommons, les vêtements que nous portons et absorber nos différentes pollutions. Nous verrons, par la suite, la disparité entre les pays sur ce point. Je citais l'exemple de l'individu parce qu'il est plus parlant mais nous pouvons aussi faire le calcul de l'empreinte écologique au niveau d'un pays, d'une région et même d'une ville. Nous avons fait ce calcul pour les villes de Paris et de Besançon. Dans notre publication "Le Rapport Planète Vivante", nous avons listé les empreintes écologiques de tous les pays du monde.

L'empreinte écologique traduit notre impact, à la fois en termes d'utilisation des ressources et d'impact sur les déchets. Elle considère la surface agricole pour produire notre nourriture, mais aussi la surface de forêt dont nous allons avoir besoin pour absorber le CO₂ que nous produisons par nos activités. Elle a pour ambition de prendre en compte le plus largement possible nos diverses activités.

La capacité biologique de la planète, c'est-à-dire la surface de planète biologiquement productive (forêts, pâturages,...), est estimée à onze milliards d'hectares : c'est la surface que nous prenons pour assurer nos modes de vie. En quarante ans, la mesure de notre empreinte écologique a doublé et c'est le premier enseignement. Le deuxième enseignement est que, dans les années 80, nous avons dépassé la capacité biologique de la planète. Nous sommes, aujourd'hui, dans une situation où notre pression sur la planète est supérieure de 20 % à la capacité biologique de la planète et est en augmentation constante. Aujourd'hui, nous pouvons donc considérer, au travers de cet outil, que notre développement n'est pas durable. Cela amène un certain nombre de questionnements, des prises de conscience et de choix d'orientations politiques, notamment.

Vous pouvez trouver tout cela dans notre "Rapport Planète Vivante", sur notre site Internet ou dans un livre intitulé "Planète Attitude", paru au Seuil, qui explique l'empreinte écologique et les gestes écologiques pour la réduire.

Le deuxième intérêt de l'outil est qu'il permet de comparer les pays, les uns avec les autres. Si l'on compare les empreinte écologique selon les continents, on constate que celle d'un Américain du Nord est de dix hectares par habitant, alors que celle d'un habitant d'Afrique est d'un hectare, soit un rapport de un à dix, voire plus, entre les pays qui ont les plus forts revenus et ceux qui ont les plus faibles : ainsi, l'empreinte écologique d'un habitant des pays du Nord est six fois supérieure à celle d'un habitant du Sud.

Quoiqu'il en soit, notre empreinte écologique est supérieure à la capacité biologique mondiale puisque, si nous devons vivre tous ensemble de façon durable, il faudrait que nous ayons chacun, en moyenne, une empreinte écologique inférieure à deux hectares.

Je passe rapidement sur les différentes empreintes écologiques, mais il existe de grandes disparités entre la France où elle est de six hectares avec une capacité biologique de trois hectares par habitant, puisque nous consommons deux fois plus de ressources que celles qui sont sur notre territoire. A l'extrême, des pays comme les Etats-Unis ont une empreinte de dix, le Koweït également mais avec une capacité biologique de 0.5. On assiste donc à une surchauffe écologique au niveau mondial.

Pour conclure, il paraît intéressant de calculer le nombre de planètes si tout le monde vivait comme un Français et avait une empreinte écologique de six hectares. Alors que dans les années 60, l'empreinte écologique de l'humanité était à peu près équilibrée, aujourd'hui, pour que tout le monde vive comme un Français, il faudrait deux planètes supplémentaires. C'est cette conclusion que nous essayons de porter dans une prise de conscience de développement durable.

Comment réduire le déficit écologique entre l'empreinte écologique et la capacité de la planète ? Une première urgence serait de faire en sorte que la capacité biologique de la planète ne soit pas détruite et là, le rôle d'organisations comme la nôtre est d'au moins maintenir cette capacité. Ensuite, nous pouvons considérer que pour réduire l'empreinte écologique, trois leviers interdépendants, correspondant à trois cibles différentes peuvent être envisagés :

- Changer la législation, la fiscalité en réalisant un travail de lobbying auprès des politiques.
- Améliorer les systèmes de production en liaison avec les entreprises (*cf.* ci-après)
- Réfléchir individuellement à nos modes de vie et nos modes de consommation.

L'utilisation de l'outil empreinte écologique à Gaz de France

par Luc ROPERT (Gaz de France - GDF)

Gaz de France est une entreprise qui met en pratique ses convictions en matière de développement durable et qui les fait partager à ses parties prenantes au travers de deux types de démarches :

- Modifier le système industriel, notamment en réduisant les émissions atmosphériques, pour réaliser un entreprise éco-citoyenne.
- Partager des convictions pour amener les parties prenantes à un comportement éco-citoyen.

Dans le cadre de ce volet d'ouverture à l'extérieur, GDF s'est associé à des ONG dont le WWF dans le cadre d'un partenariat signé il y a deux ans et qui comporte trois grands axes : l'énergie, le changement climatique, et l'empreinte écologique qui fait l'objet de cette intervention.

En 2004, nous nous sommes demandés comment nous pouvions utiliser l'empreinte écologique en interne à Gaz de France. La manière dont les résultats sont présentés en termes d'hectares globaux nous a fait dire que nous avions là un très bon outil de sensibilisation pour amener nos salariés à avoir un

comportement durable, tant dans leur travail que dans la vie quotidienne. Un autre volet paraissait intéressant celui de l'éco-conception des bâtiments et du comportement des personnes à l'intérieur de celui-ci. C'est un point sur lequel, avec le WWF, nous avons commencé à travailler en interne à GDF.

Le contenu de notre opération ne visait pas simplement à amener les personnes à calculer leur empreinte écologique pour qu'il y ait une prise de conscience, mais nous voulions que les gens s'imprègnent vraiment de la démarche. Nous leur avons demandé de nous donner un avis critique sur l'outil, et de se prononcer sur des gestes quotidiens qu'ils étaient prêts à faire.

Nous avons utilisé deux types d'outils et avons d'abord commencé au niveau des sites parisiens où nous visons 3 000 salariés. Là, nous avons tous accès à Internet donc, nous avons utilisé l'outil en ligne sur le site de WWF. Ensuite, nous avons lancé l'opération à Toulouse en direction de gens de terrain et là, nous avons dû développer un petit outil interne mis en ligne sur l'Intranet. Enfin, pour que la démarche vive, nous essayons de l'accompagner en diffusant aux salariés des informations sur les gestes qu'ils peuvent avoir au quotidien, notamment au travers du guide "Planète Attitude".

Pour vous montrer l'impact réel que cet outil peut avoir, nous avons repris quelques commentaires de personnes qui se sont prêtées à l'opération. Les personnes trouvent que cet outil est très simple, facile d'utilisation, ne leur demandant pas beaucoup de temps, et vraiment pédagogique. Il a un impact intéressant et instructif, et surtout les termes de "prise de conscience" et "électrochoc" apparaissent très souvent dans les remarques de nos salariés.

Nous avons eu peu de réactions mitigées sur cet outil. En revanche, nous avons eu aussi des réactions assez inverses ou un rejet total. Ce rejet peut être pris aussi comme une prise de conscience parce que nous pensons que même une personne qui se dit réticente est marquée d'une certaine manière, et que cela a sans doute un réel impact.

Pour conclure, les enseignements montrent que certaines personnes se sont posé des questions en se disant "Mais où allons-nous ?", ont témoigné beaucoup d'inquiétude "Effectivement, nous sommes en train de détruire notre monde" puisque nous consommons actuellement plus d'une planète.

Dans la deuxième partie du questionnement sur les gestes au quotidien, les réactions ont été nombreuses et les personnes se disaient prêtes à agir pour réduire leur consommation d'eau. Les transports sont revenus très souvent ainsi que le chauffage, la climatisation. Nous sommes dans une entreprise énergétique et il paraît logique que les salariés s'interrogent sur ces points-là aussi.

Dans le même temps, cela a amené les salariés à se questionner sur leur comportement individuel, et à se positionner dans l'ensemble de la société. Trois grands types d'acteurs doivent agir : les institutionnels sur la fiscalité, les entreprises, les salariés. Les salariés voulaient agir, mais demandaient également ce que faisaient les autres. Pour vraiment accompagner la démarche, nous nous sommes engagés à mener des actions, notamment nous avons repris certaines actions proposées par des salariés pour les mettre en place à Toulouse.

Actuellement, la conclusion, en ce début de démarche, est que nous avons un très bon outil de sensibilisation de nos salariés et qu'il est indispensable d'accompagner la démarche, de ne pas laisser le citoyen seul, mais faire en sorte que l'entreprise agisse en même temps. Nous agissons de notre côté, prenons en compte ce que les salariés nous proposent et l'intégrons très souvent.

Les ressources nécessaires à l'éducation pour le développement durable au sein de l'Éducation Nationale

par Gérard BONHOURE (Inspecteur général de l'Éducation nationale)

Quelques éléments clés orientent la définition de ce que doivent être les ressources permettant d'accompagner l'EDD :

1 - **L'EDD relève du champ de "l'éducation"**, et pas de celui de la sensibilisation ou du message, pour reprendre les trois approches correspondant à trois postures très différentes que Mr Brouard, Président de l'association des maires de France a décrites hier dans sa présentation ;

2 - L'éducation au développement durable se nourrit et s'appuie fondamentalement **sur le concret** ; elle s'enracine dans les réalités, dans la prise en compte de leur complexité, pour que la réflexion du citoyen puisse dépasser les réactions subjectives et affectives et s'appuyer sur la raison. Cela implique une compréhension à la fois scientifique des données et la prise en compte de la dimension humaine, de la connaissance et de la compréhension de l'autre.

3 - Les grandes lignes de la mise en œuvre en milieu scolaire en ont été montrées dans l'atelier A avec ses vecteurs essentiels que sont :

- les ancrages disciplinaires et le croisement des disciplines;
- les écoles et les établissements en démarche de développement durable, les E3D;
- la réalisation de projets à différentes échelles en constitue un outil d'action et d'articulation.

Quelles types de ressources, pour quels besoins spécifiques l'EDD requiert-elle ? En quoi sont-ils spécifiques ? Voici cinq directions.

1 - Des besoins spécifiques par la nécessité d'adapter les questions étudiées aux réalités des territoires...

... l'EDD requiert des ressources qu'on ne peut trouver que dans les territoires.

Ces ressources sont entre les mains des acteurs de ces territoires, entre les mains des multiples partenaires potentiels :

- les services décentralisés de l'État, de la DIREN à la DDE, ... (sécurité civile)
- les agences comme l' ADEME, agences de l'eau
- les collectivités territoriales
- la société civile, les entreprises et les associations.

Si pour certaines ressources, une approche nationale auprès des grands organismes est nécessaire et efficace (comme par exemple les partenariats construits avec l'IGN ou le BRGM sur les systèmes d'information géographiques) d'autres ne peuvent être établis qu'au niveau local pertinent.

C'est en particulier fondamental dans le cadre des E3D qui doit être cohérente avec le contexte avec leur environnement proche et le contexte territorial.

2 - Des besoins spécifiques à cause du caractère « généralisé » de l'EDD...

L'EDD amène des demandes de supports en nombre, et par son ancrage disciplinaire, des demandes ciblées en relation avec les contenus des enseignements. Cet effet d'échelle impose de penser les ressources autrement qu'en terme "de présentiel", d'interventions directes de personnes - sans pour autant l'exclure – auxquelles les structures sollicitées ne pourraient pas répondre d'une façon généralisée.

Il faut donc penser à des ressources accessibles à tous, sur support papier ou internet, et pouvant être utilisées non seulement dans les projets, mais aussi pour la conception des enseignements. Un des objectifs des groupes de pilotage académique est de répondre à ce souci d'harmonisation, de répartition de la demande, de facilitation de l'identification des ressources afin faciliter la tâche des équipes : il doivent pouvoir identifier et accéder avec efficacité à la ressource la plus appropriée à leur besoin. Cela va aussi bien sûr dans le sens d'une clarification des relations pour tous les partenaires.

3 - Des besoins spécifiques par le caractère « non disciplinaire des situations » et le caractère transdisciplinaire de l'EDD

... elle requiert des ressources à partager, correspondant à des situations concrètes permettant de définir plusieurs entrées disciplinaires. Elle doivent donc pouvoir satisfaire les besoins de personnes différentes, de professeurs différents en particulier (et aussi d'élèves différents...).

Ces ressources devraient permettre :

- pour les professeurs dans leur discipline, d'identifier rapidement et explicitement les ancrages qu'ils peuvent y trouver ;
- pour les professeurs d'autres disciplines, de comprendre quelles sont les éléments, les enjeux, les raisonnements, les approches correspondant aux autres disciplines, pour leur permettre de contextualiser au mieux leurs enseignements sans pour cela se substituer à leurs collègues ;
- pour tous, de mieux comprendre les problématiques globales pour qu'ils soient mieux armés lorsqu'ils animeront des débats entre élèves sur des thèmes du développement durable.

Pour certaines, les ressources doivent donc aussi permettre d'élever le niveau de compétence des professeurs.

4 - Des besoins spécifiques en raison de la nécessité de fonder une réflexion lucide du citoyen

Les ressources doivent être fiables, et pouvoir refléter la complexité, la diversité des acteurs, de leurs intérêts, la multiplicité des enjeux et des approches. Elles doivent aussi permettre une approche critique dans laquelle les doutes et les incertitudes ne soient pas masquées. Ainsi, les ressources « scientifiques » issues de la recherche ne sont réellement utilisables que si l'on sait selon quels principes les résultats ont été obtenus, quelles sont les domaines d'incertitude, ce

que l'on peut inférer à partir de ces résultats. Il doivent permettre d'alimenter des débats et surtout ne pas apporter l'illusion de réponses définitives lorsque cela dépasse les limites de la rigueur.

L'utilisation d' « instruments de mesure » comme l'empreinte écologique nécessite d'employer les mêmes précautions. Une réflexion sur ce point est d'ailleurs en cours avec nos partenaires de WWF.

Ceci exclut les « ressources messages » avec des conclusions qui ne refléteraient que des opinions ou le résultat de choix faits par leurs auteurs. L'EDD doit rester une « éducation au choix » et certainement pas un « enseignement des choix ». Les messages moralisateurs et parfois culpabilisants ne sont pas les meilleurs supports ; ils risquent de conduire mécaniquement à « inculquer des comportements » au lieu « d'apprendre à décider » et « d'apprendre à agir ».

Conserver cette honnêteté de la présentation de ressources peut d'ailleurs prendre des formes diversifiées : dans un CDROM sur le risque inondations produit récemment par le CRDP de Montpellier, certaines séquences de type « radio-trottoir » sont résolument incluses, on y entend à côté du témoignage d'élus, d'experts...celui de « citoyens ordinaires ». Grâce à cette diversité de paroles, les élèves peuvent exercer leur esprit critique, comprendre les jeux d'acteurs et la diversité des perceptions et éviter d'adhérer sans recul à des opinions.

5 - Spécifique par l'importance de la relation éducative inscrite sur la durée, sa place dans le contexte global de l'éducation à la citoyenneté

Cette nécessité de travailler dans la durée va à l'encontre des interventions ponctuelles, non inscrites dans une cohérence. Elle va à l'encontre également des ressources « clé en main » et ceci quelle qu'en soit la forme, intervention dans les lycées ou documents proposant des démarches fermées à appliquer telles quelles.

Elle incite en particulier à réfléchir aux outils comme les mallettes « pédagogiques » dont la mise en œuvre, pour ses aspects didactiques et pédagogiques, doit rester du ressort du professeur dont c'est la responsabilité.

En effet, la relation forte qu'implique l'EDD dans l'établissement, la nécessité, d'intégrer les différentes facettes de l'enseignement, celui des disciplines à l'école comme au lycée ou au collège, la vie de l'établissement, impose une approche globale. Les équipes des établissements ont la responsabilité de construire cette cohérence, ils en ont aussi le savoir-faire et la délégation du processus éducatif n'est pas constructive.

Mais on sait que pour l'essentiel, le travail partenarial se construit déjà sur le dialogue, que les interventions sont le plus souvent clairement contractualisées, et qu'entre enseignants et partenaires, le travail se construit sur le dialogue.

Tout cela amène à réfléchir à la diversité des contenus, des supports des ressources à réfléchir selon les objectifs, les destinataires (qui ? combien ?) et à rechercher les modalités les mieux adaptées à chaque situation.

L'ouverture qu'implique l'EDD est d'une grande richesse potentielle. De plus on constate que des projets ouverts sur le territoire débouchent sur des propositions ou des travaux concrets utilisables par le territoire, ce qui ne pourra que s'amplifier au fur et à mesure de l'investissement des établissements dans une « démarche de développement durable ». On inverse alors le processus : Sans pour autant être instrumentalisée, la réflexion des élèves citoyens, leurs actions, devient pour le territoire, une ressource, et souvent une ressource d'idées ! N'est-ce pas là un véritable processus de développement durable ?

Objectifs, réflexions et réalisations des éditions Nathan au regard de l'Éducation pour un Développement durable

par Fabienne RUBERT (Éditions Nathan)

Nous ne sommes pas les seuls éditeurs à nous être positionnés sur le développement durable, mais nous avons peut-être le bénéfice de l'antériorité puisque nous avons commencé en 2002, après Johannesburg, à lancer un site Internet dont l'objectif était triple :

- Informer en continu les enseignants sur les enjeux du développement durable.

- Avoir une approche thématique partagée par tous, c'est-à-dire essayer d'identifier, par des thèmes comme l'eau, la biodiversité, des problématiques propres à un champ disciplinaire ouvert, c'est-à-dire qu'un enseignant, quelle que soit sa discipline, peut se retrouver dans ce domaine.

- Inciter à agir par des actions concrètes de terrain, en partenariat avec des associations ou des ONG, comme QUER INTERNATIONAL en Chine autour du "Journal de Mayane", ou l'UNICEF que nous aidons développer, pour les Indiens Kilombo vivant auprès du fleuve Amazone, des écoles itinérantes pour former les enseignants.

Ce qui est important est de développer la notion d'approche systémique propre au développement durable. Ceci est fait grâce à des cartes sémantiques montrant aux enseignants tous les croisements existants autour d'un thème. Ces cartes présentent le développement durable avec toutes ses entrées : ainsi, un focus sur l'eau est proposé avec toutes les connections possibles entre une approche plus environnementale, plus économique, et tous les partenaires associés.

Nous avons développé des ouvrages de référence et aujourd'hui, nous insérons dans tous les manuels, quelles que soient les disciplines, un petit logo "développement durable" qui renvoie à des exercices concrets en lien avec la problématique. Dans un manuel de mathématiques de 6^{ème} intitulé "Domino", nous avons ce petit logo de présentation du manuel qui, au travers d'exercices, est une sorte de prise en main par les enseignants et les élèves : ainsi, un exercice sur le calcul des déchets vise à faire travailler les élèves de 6^{ème} sur les pourcentages qui sont au programme, et de leur montrer comment, à partir de cet exemple concret, on peut identifier un problème lié à leur quotidien.

Tout ceci pour vous dire que notre approche prend en compte les difficultés que l'on rencontre à faire changer les gens et les structures et que l'approche

systémique qu'appelle le développement durable est toujours en liaison avec une approche disciplinaire qui organise et structure le système éducatif français.

Pour ma part, je pense que lorsqu'on est un éditeur scolaire comme NATHAN, il est utile de revenir aux supports sur lesquels nous avons une compétence avérée, les manuels scolaires, tout en réfléchissant à l'utilisation des nouvelles technologies, et à tous les supports qui, demain, pourraient interpeller les élèves et faire bénéficier les enseignants d'accès à des ressources diversifiées et fiables leur permettant de construire leur propre approche du développement durable.

Les produits multimédias proposés par le CNED

par Françoise BOISSOU

(Centre National d'Enseignement à Distance - CNED)

Le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) dépend du ministère de l'Éducation nationale. Il compte environ 300 000 inscrits, 1/3 de scolaires, 1/3 de concours de la fonction publique ou d'autres métiers, et enfin 1/3 ouvert sur le monde de l'entreprise, les collectivités territoriales et la formation continue des salariés tout au long de la vie, un aspect du CNED sans doute insuffisamment connu.

La problématique du CNED est de savoir comment faire de l'EEDD pour des jeunes ou des adultes éloignés par le canal des TICE. Comment répondre aussi à la transversalité scolaire, universitaire et des adultes? Comment répondre aux besoins de l'Éducation nationale exprimés dans les circulaires, que ce soit sur les itinéraires découverte, les travaux personnels encadrés, l'éducation civique, juridique et sociale, quand nous avons des jeunes ne pouvant se déplacer dans un établissement scolaire et qui nous ont été confiés ?

Pour essayer de résoudre ce questionnement de la transversalité, de l'isolement et de l'éloignement pour nos jeunes et nos adultes, le CNED a produit un film qui interviewe des personnalités scientifiques appartenant aux grands organismes de recherche (INRA, BRGM, METEO FRANCE, CNRS, CNES, ...), mais surtout qui met ce film en relation avec un site pédagogique intéressant (planete-environnement.cned.fr) pour les jeunes, les collectivités et les adultes. Ce site a pour vocation d'aider au développement de l'esprit critique en abordant, notamment, les questions de société selon divers points de vue.

Le CNDP et le CNES sont en train de préparer un produit "développement durable" qui traitera de l'état de la planète, à travers l'empreinte écologique, et sur le concept de développement durable.

Afin d'offrir des ressources aux collectivités territoriales, aux lycées et aux entreprises, nous aborderons une approche territoriale du développement durable, à différentes échelles : France métropolitaine, départements d'Outremer, divers pays européens et un pays du Sud.

Nous avons déjà interviewé divers interlocuteurs en Suède, et en Allemagne et nous allons interviewer des collectivités locales et territoriales engagées dans des Agendas 21. Appartenant à l'Éducation nationale, nous irons naturellement vers les lycées : des lycées HQE (Haute Qualité Environnementale), des lycées

fonctionnant en Agenda 21 ou des lycées pour lesquels la restauration scolaire a été envisagée dans le cadre du développement durable.

Enfin, nous travaillons actuellement en direction des entreprises et les collectivités territoriales sur la formation de leur personnel, certes dans une perspective de risques qui, malheureusement, est une version un peu cataclysmique de l'écologie d'autrefois, mais nous partons de l'eau, de la gestion de l'eau, pour aller vers les risques d'inondations, par exemple, et pour aller plus loin dans la prise de conscience des citoyens, par des Agendas 21.

L'usage des TICE dans le cadre de l'EEDD

par Anne MARLEIX (Strass productions)

La société STRASS PRODUCTIONS, les Éditions BELIN et l'ADEME se sont réunis pour travailler en partenariat en matière d'EEDD : coéditer une collection de six CD-ROMs et un site Internet doté d'une plate-forme de e-Learning. Ce projet, soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, est conçu par une vingtaine d'enseignants encadrés par des IA-IPR en Sciences de la Vie et de la terre, Géographie et SES, des académies de Grenoble, Dijon, Rennes, Paris et Reims. Depuis un peu plus d'un an, ce projet est en fait un véritable laboratoire de co-disciplinarité. Un comité scientifique, composé de représentants de l'Éducation nationale, de l'UNESCO, du PNUE, de l'IRD, d'Éco-emballages et de l'ADEME, le préside.

Six thématiques ont été retenues : populations, ressources, développement; les sociétés face aux risques; la santé; la biodiversité; ville durable; les mobilités. Ces six grandes thématiques sont abordées par étude de cas, tant dans les CD-ROM que dans le site Internet plate-forme de e-Learning.

Le site Internet est en partie accessible au grand public, et en partie aux établissements scolaires, avec un accès spécifique pour les enseignants, et un pour les élèves. L'ensemble de ces outils va être mis à disposition des établissements progressivement, entre septembre 2006 et mars 2007.

Je voudrais évoquer un deuxième dispositif que nous avons développé en parallèle, en partenariat avec Eau de Paris, le projet "Planète Junior". Il s'agit à la fois d'une plate-forme de e-Learning, d'un espace numérique de travail et d'un centre de ressources pédagogiques multimédias. Ce dispositif s'adresse aux écoles élémentaires et la version actuelle est centrée sur le thème de l'eau, d'autres thèmes sont en cours de développement. Une particularité forte qui réunit ces deux projets est qu'ils visent à tirer le meilleur parti des TICE.

Nous pensons que les TICE facilitent l'accès à l'information et l'interconnexion, facilitent l'approche systémique, constituent une aide intéressante pour l'articulation entre le local et le global, entre le particulier et le général. Ce sont des outils privilégiés de contextualisation. Elles favorisent également une mise en valeur de l'importance des choix, et de la responsabilité de chacun dans ses choix et mettent l'élève en position d'activité.

Sur le plan social, les TICE permettent aussi de relier des usagers isolés, de favoriser les échanges, y compris internationaux. Ces outils permettent,

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

notamment à travers des échanges entre différents pays et des échanges intergénérationnels, d'élaborer des projets conjoints avec d'autres écoles de différents pays et de faciliter l'ouverture de l'élève sur le monde, et la prise de conscience de la nécessité du développement d'une solidarité mondiale un peu plus importante, et tout à fait prioritaire.

Pour nous, ces outils TICE constituent une logique de développement et s'inscrivent dans notre ligne éditoriale, spécialisée dans le développement durable depuis 1999, avec toute une série de cédéroms et de DVD coédités avec l'UNESCO, et dont le premier a sept ans aujourd'hui.

Les outils pédagogiques de PALLONE et Associés

par Hervé PALLONE (Pallone et Associés)

Les éditions PALLONE et Associés ont à leur actif une solide expérience de l'éducation à l'environnement, notamment à travers la création des mallettes pédagogiques "Chouette Planète" et "Mouette Trieuse", le passeport "Environnement" et la constitution d'un observatoire des données locales sur Internet, chouette-planete.net, et divers autres projets en cours.

C'est le département de la Guyane qui, en 1997, nous a initialement demandé de travailler sur un outil d'éducation à l'environnement. Mais qui pouvait enseigner ce sujet à l'époque ? C'est de cet obstacle que la nécessité d'une éducation transversale s'est imposée naturellement. En effet, à quoi bon développer un outil conséquent s'il ne trouve une application que lors des quelques heures disséminées çà et là dans le programme de Sciences de la Vie et de la Terre.

Concevoir un outil permettant à chaque enseignant de s'inscrire dans une approche globale présentait, au-delà de l'aspect innovant, de nombreux intérêts. Au plan pédagogique, cela favorisait les échanges et le décloisonnement. Au plan cognitif, l'éducation à l'environnement ne peut se réduire aux seuls aspects scientifiques étudiés en SVT, Sciences physiques ou Technologie. Histoire, Géographie, Éducation civique, Arts plastiques viennent d'emblée à l'esprit, mais l'on peut également se servir du thème pour étudier la proportionnalité en Mathématiques, faire un travail d'expression écrite en Français ou acquérir du vocabulaire en langue étrangère. L'intérêt d'apprendre est renforcé par la relation entre une discipline et un sujet concret qui concerne chacun de nous au quotidien. De cette notion de transversalité et de la nécessité de proposer une démarche pédagogique et des contenus scientifiques éprouvés, est né le projet "Chouette Planète", en partenariat avec les Inspections académiques de Mayenne, Maine-et-Loire, le CRDP des Pays de la Loire, et l'ADEME.

Tout d'abord, il apparaît d'emblée indispensable de séparer les outils des contenus. En effet, les outils resteront utiles indépendamment du lieu, qu'ils soient à Lille ou Marseille, et dans la durée, aujourd'hui aussi bien que dans cinq ans. Il n'en va pas de même pour les contenus (cartes, données, chiffres, connaissances, filières). Ces données varient d'un département à un autre et évoluent sans cesse au cours du temps. Proposer, dans le cadre de travaux pluridisciplinaires, une mallette permettant de véhiculer facilement différents outils, utiliser la souplesse d'adaptation d'Internet et sa place grandissante au sein de l'enseignement, était la combinaison la plus pertinente.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Nous avons donc conçu deux outils pour le collège :

- Une mallette contenant des outils développant l'acquisition de savoir-faire (fiches pédagogiques, affiches, jeux, ateliers, livret méthodologique).
- Un site Internet ayant pour vocation d'héberger de façon interactive et évolutive les contenus et les savoirs sur le thème de l'environnement.

Les cinq thèmes étaient les suivants : les déchets; l'environnement et les conséquences sur les différents éléments (eau, air, terre) ; la transformation des ressources naturelles ; les filières de valorisation ; l'éco-citoyenneté.

L'outil "Chouette Planète" est composé d'un classeur contenant 300 fiches, chaque fiche trouvant sa place dans la progression des cinq thèmes et au sein de dix disciplines différentes, cinq affiches illustrant les cinq thèmes décrits ci-dessus, un livret de pistes méthodologiques pour l'enseignant, un jeu quizz-éco de cent questions/réponses sur l'environnement et un atelier des déchets "écoloterie" de quarante-huit cartes.

Dans la continuité de cette expérience pour les collèges, nous avons créé l'outil "Mouette Trieuse". L'expérience et l'originalité de l'approche de "Chouette Planète" ont séduit un nouveau partenaire en 2001, l'ADELPHE, société ayant pour mission d'assister les collectivités dans la mise en place de la collecte sélective des déchets ménagers. Un comité de pilotage constitué d'enseignants, de spécialistes et de représentants de deux rectorats, Nice et Dijon, et le concours de l'Inspection académique de la Sarthe, a mis au point un outil déclinant l'approche de "Chouette Planète" au niveau de l'école primaire, plus particulièrement le cycle III. Cet outil baptisé "Mouette Trieuse" reprend le découpage en cinq thèmes décrits dans "Chouette Planète", tout en développant une méthode plus ludoéducative, et en s'adaptant au public des classes de CE2, CM1, CM2. Il comprend une mallette avec cinq ateliers, un livret pour l'enseignant, l'histoire de la famille Mouette et un spécimen de cahier de l'élève, le jeu de la famille Mouette, le tri des déchets domestiques, le jeu des planètes, l'impact des pollutions sur l'environnement, les éléments eau, air et terre et le passeport "environnement".

Les deux expériences complémentaires, "Chouette Planète" pour le collège "Mouette Trieuse" pour le primaire, nous ont conduits à proposer une démarche d'éducation à l'environnement, s'inspirant des principes transdisciplinarité, pédagogie de projets, pédagogie active, démarche scientifique, dispositif complet (mallette, site Internet, livres méthodologiques, jeux), simplicité d'utilisation et optimisation des outils permettant des utilisations durables.

Ce découpage permet de parcourir l'ensemble des notions environnementales en partant des aspects les plus proches de nous, et où les enfants ont directement une action (déchets, faits de société, pollution), pour aller, en élargissant sur Internet, vers des questions planétaires (effet de serre, dérèglement climatique, politique agricole, commerce équitable), allant du plus petit au plus grand.

Les enfants doivent découvrir que l'environnement n'est qu'un compromis permanent qui doit nécessairement s'appuyer sur une parfaite connaissance du sujet. Quand le domaine est vaste et complexe, l'approche doit être structurée et

attractive. C'est en ce sens que j'ai travaillé depuis près de dix ans, afin de proposer un ensemble d'outils parfaitement adaptés aux exigences des enseignants et aux contraintes d'un projet d'envergure nationale.

Je voudrais dire un mot sur le terme "durable". L'expression "développement durable" fait recette, le mot est surmédiatisé. Une prise de conscience s'effectue, tant mieux ! Quelle en est la durabilité, la véritable efficacité, sans que l'enfant se perde ? Pour qu'une attitude citoyenne, écologique, solidaire, entre vraiment dans les pratiques, il faut sensibiliser sur le long terme, permettre aux jeunes générations d'intégrer cette notion de développement durable.

Discussion

• Quels sont les moyens mis en œuvre par les divers acteurs?

Question par Maurice FAY (IRD - Institut de Recherche pour le Développement)

Pour l'action réalisée par VEOLIA, j'aurais voulu connaître le budget mobilisé et le nombre de personnes concernées. Je poserai la même question à propos du pôle national EEDD du SCÉRÉN.

Réponse par Anne FROGER (VEOLIA Environnement)

Le budget se répartit en plusieurs volets : d'abord, le développement du matériel pédagogique qui représente un certain coût puisque nous utilisons une agence ludoéducative, donc des professionnels de l'éducation, et que nous avons également une partie relative à l'impression puisque cette année, nous avons envoyé 550 kits en France. En revanche, avec les organisations internationales ce sont de vrais partenariats d'échanges de réseaux et de compétences - donc, à ce jour, il n'y a pas d'échange financier avec l'UNESCO ni avec le Réseau des Écoles Associées, mais nous travaillons avec leurs correspondants dans les pays. En outre, il existait de nombreux documents sur le développement durable et nous ne voulions pas en refaire d'autres. C'est pour cette raison que nous avons utilisé le kit "YouthXchange" qui est très bien et publié dans de nombreuses langues. Nous n'avons pas eu à faire de dépenses supplémentaires. Nous faisons également de gros efforts pour limiter les impressions. Internet permet de faire des économies en adressant des dossiers électroniques à l'étranger, et aux élèves de consulter sur place.

Même une entreprise comme VEOLIA fait appel à des sponsors : Air France et les hôtels Accor ont participé à la venue des enfants. Je pense que les enfants ne viendront peut-être pas tous les ans à l'UNESCO, mais cette année, pour le soixantième anniversaire de l'UNESCO et durant la semaine du développement durable, nous voulions marquer le coup. Par ailleurs, DHL transportera gratuitement l'exposition dans le monde entier.

Concernant le coût du matériel pédagogique, je pense que nous devons être aux alentours de 200 000 euros, pour l'ensemble, y compris le coût pour faire venir les enfants. Concernant les mobilisations, je ne compte pas mes heures de travail ni celles de mes collègues dans 23 pays. Ils participent eux aussi et ont un petit budget local pour imprimer les documents qui ne sont fournis que sur cédérom.

Réponse par Patrick LE PROVOST (SCÉRÉN-CNDP)

Concernant le pôle de compétences interne au réseau SCÉRÉN comme celui d'Amiens, son fonctionnement demande essentiellement des moyens humains. D'un point de vue budgétaire, cela ne va pas chercher très loin, bien qu'il y ait les frais de fabrication du site Internet, la rémunération des auteurs et professeurs extérieurs qui réalisent des fiches pédagogiques ou des résumés scientifiques. Bien évidemment, les moyens humains représentent aussi de l'argent. Je précise que les personnes qui travaillent dans le réseau SCÉRÉN, CRDP et CNDP, ont un salaire couvert à 85 % environ par l'État, le reste provenant des ressources propres du réseau, c'est-à-dire des ventes des produits pédagogiques. Ainsi Dominique LEFEVRE n'est pas à plein temps sur le pôle, même si cela serait souhaitable : il est enseignant et déchargé partiellement de cours pour s'occuper du pôle. D'autres personnes s'occupent d'éducation à l'environnement et au développement durable dans le réseau SCÉRÉN. Dans chaque CRDP et au CNDP, au moins une partie de leur temps, elles mènent des actions dans le domaine éditorial ou documentaire, ou dans celui des animations pour l'EDD.

• Transversalité et ouverture sont-elles au cœur des préoccupations du travail du SCÉRÉN ?

Question par Denis MASLIAH (Pédagogie Systèmes).

Le développement durable est avant tout un esprit d'ouverture, de solidarité et de complémentarité et il est vrai que les contenus scientifiques sont vraiment utiles dans une perspective d'actions individuelles ou collectives, mais je pense qu'ils sont loin de suffire. L'important n'est pas d'accumuler des savoirs et de les enfermer dans un domaine spécifique comme la Science, mais de les ouvrir à d'autres savoirs venant de la famille, des loisirs, des cités, des médias.

L'important est de travailler sur la connexion de ces savoirs pour aider les jeunes à se construire une pensée globale et prendre un vrai recul. Le SCÉRÉN travaille-t-il sur ces questions ? Avez-vous vraiment cet esprit d'ouverture sur la notion de transversalité ? Il ne faut pas simplement la réduire à une transversalité des thèmes au sein du DD, mais une transversalité des savoirs au sein d'un même objectif. Avez-vous cet esprit d'ouverture et de solidarité ?

Réponse par Patrick LE PROVOST (SCÉRÉN-CNDP)

Il faut savoir que dans ce qui est publié sur le site du pôle de compétences d'Amiens, mais aussi sur les autres sites du SCÉRÉN, 90 % des documents sont destinés à l'actualisation des connaissances des enseignants pour préparer leur classe ou agir pendant la classe. Une grande partie est donc destinée aux enseignants car, dans le domaine du développement durable, les enseignants en poste n'ont, pour la plupart, jamais eu dans le cadre de leurs études des unités de valeurs portant sur l'EEDD.

Concernant les pratiques pédagogiques, nombre de pistes d'actions pédagogiques permettent d'effectuer les connexions que vous citez. Je ne peux qu'être d'accord sur l'esprit d'ouverture, je pense que cela se pratique au quotidien dans les classes et que l'EEDD est un des domaines qui incite les enseignants à relier les savoirs à ce qui se passe dans la vie civile et sur la planète.

• Les CPIE sont-ils ouverts à des complémentarités avec des entreprises ?

Question par Denis MASLIAH (Pédagogie Systèmes)

Je travaille beaucoup sur des complémentarités pour mettre en place des programmes communs et je voulais savoir si les CPIE étaient ouverts à ce genre d'initiatives ou bien si l'entreprise était plutôt un concurrent ?

Réponse par Charles BOULLAND (UNCPIE)

L'UNCPIE n'est pas une fédération mais une union nationale regroupant plus de 70 CPIE actuellement, 79 prochainement, et représentant à peu près 800 salariés. Chaque CPIE est ancré sur un territoire qui peut être un micro-territoire ou un territoire plus large. Certains sont spécialisés plutôt en agriculture, d'autres en patrimoine bâti, d'autres sont confrontés aux conséquences liées à la proximité d'entreprises. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait opposition.

En fonction des réalités géographiques, certains CPIE sont engagés sur des travaux avec des entreprises. Par exemple, le CPIE du Cotentin travaille par convention, depuis maintenant six ans, avec une entreprise qui s'appelle La Société Légumière du Cotentin, plus connue sous la marque Fleurette pour les salades de quatrième génération. Ce partenariat concerne l'éducation à l'environnement, à la demande du conseil d'administration de l'entreprise, et concerne le personnel de l'entreprise avec plus de 600 personnes du siège social. Est également concerné le bassin d'alimentation de cette entreprise sur tout un périmètre du département de la Manche, avec des réflexions sur la gestion de l'eau... Mais les cas sont aussi divers que les CPIE le sont.

• Optimiser l'action en intervenant au delà des horaires d'école

Remarque de Jean-Paul ROBIN (CFEEDD)

J'ai entendu la très grande diversité des propositions d'outils et de dispositifs par divers partenaires (entreprises, associations,...) et je suis troublé par le fait que le mot "enfant" n'ait été employé qu'une seule fois par les "Francas", comme si chacun s'adressait systématiquement et seulement à l'élève. Or l'enfant n'est élève que six heures sur vingt-quatre. Qui va s'occuper des dix-huit heures restantes ? N'y a-t-il pas à gagner en efficacité à répartir nos efforts sur tous les temps de vie, et pas simplement sur ce pauvre élève qui va en voir de toutes les couleurs, de la part de toutes les organisations, sur ses six heures d'activité ?

• Comment le besoin de formation des enseignants est-il pris en compte ?

Question par Christian SOUCHON (EDEN)

Je suis un peu étonné que l'atelier s'intitule "Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable" car nous n'avons entendu parler de formation qu'une seule fois. Dans un autre atelier, le mot "formation" a été timidement prononcé et pourtant, c'est un problème essentiel. Il suffit de consulter le site Educnet-EEDD de l'Éducation nationale où l'on lit constamment des questions d'enseignants engagés dans des actions et qui disent leur besoin de formation.

Nous ne sommes pourtant pas là dans un domaine vierge. A l'université Paris VII, je travaillais dans un département didactique se rapportant à différentes disciplines, les mathématiques, la physique... Un moment donné, dans le programme de Recherche "Éducation pour le Développement et l'Environnement", nous nous sommes posé la question de savoir s'il y avait une

didactique de l'éducation à l'environnement, un secteur par essence transdisciplinaire. Nous avons réfléchi sur ce point et avons essayé de trouver des outils méthodologiques généraux en matière de formation des maîtres. Nous avons produit, avec l'aide des communautés européennes, en 1995, un fascicule qui pourrait être facilement réactualisé.

Il existe au CNED, depuis 2003, un cours qui s'intitule "Éduquer à l'environnement - De la réflexion à la pratique". Évidemment, cela ne s'appelle pas "éduquer au développement durable" parce que ce n'était pas encore la mode. Je pense qu'il est étonnant, voire peut-être plus, que ce cours ne soit pas offert gratuitement aux personnels de l'Éducation nationale qui en feraient la demande, pour se former à l'éducation environnementale.

Remarque par Patrick LE PROVOST (SCÉRÉN-CNDP)

Je crois que Monsieur O'CONNOR a, dans sa démarche et dans sa présentation, abordé la question de la formation. Ceci n'est probablement pas suffisant. Un atelier qui se déroule en même temps que le nôtre porte sur la formation des adultes et je pense que nous y trouverons des éléments.

Réponse par Martin O'CONNOR (Université Versailles Saint Quentin)

Avec plus de temps, j'aurais été en mesure de vous présenter plus en détail nos efforts en termes de formations, y compris notre collaboration avec Paris VI, Paris VII, nos formations interdisciplinaires, les prolongements de nos actions avec les collèges, nos tentatives pour former les personnes tant dans le cadre scolaire que dans le cadre domestique,... en fait tous nos efforts pour faire au mieux notre travail.

• **Empreinte écologique et culpabilisation**

Remarque d'un intervenant

Je vais revenir sur l'empreinte écologique. Je suis animateur développement durable dans un lycée d'enseignement agricole à Besançon, et je l'utilise très couramment, depuis deux ans. Il s'agit effectivement d'un outil formidable, mais nous devons faire attention à un effet pervers qui est cette notion de culpabilité dont on parlait tout à l'heure et qui repose sur l'usage exagéré que nous faisons de notre planète et de ses ressources.

Il faut veiller à se donner du temps pour bien débattre de ce sujet et donner aux personnels des établissements, aux personnes travaillant en entreprise et aux élèves, les moyens de réfléchir à ce jeu qui consiste à rechercher "comment réduire cette empreinte écologique".

A l'issue de la réflexion, une solution consisterait à dire : "J'ai devant moi le résultat, il n'est pas fameux mais on s'y attendait, et si nous devons faire un cadeau à la terre, quel est mon cadeau ?". Les enseignants qui utilisent ce "jeu" doivent prendre le temps de débattre, et autant le jeu est facile à appliquer, autant le temps nécessaire pour en débattre est très important.

Réponse par Patrick LE PROVOST (SCÉRÉN-CNDP)

Concernant la notion de culpabilité et du temps nécessaire à en bien débattre - et surtout le fait de ne pas laisser les jeunes et les élèves dans un sentiment de culpabilité qui pourrait se produire si nous ne nous situons pas suffisamment dans le contexte-, quelqu'un veut-il apporter des précisions sur ce point ?

Fabienne RUBERT (Nathan)

Je voudrais juste dire que cela concerne toutes les actions de prévention. Prévenir suppose souvent interpellé, et au regard des conditions d'application de tous nos beaux projets et programmes, et du manque de temps, de disponibilité, nous revenons souvent à des resserrements, des restrictions.

L'empreinte écologique, et d'autres notions – je pourrais faire un catalogue, y compris chez NATHAN, de tous les formidables contenus que nous avons pu développer –, à mon sens, n'ont aucun intérêt si l'accompagnement ne vient pas désamorcer ces petites bombes qu'on lance en permanence, parce qu'on en revient souvent à quelques idées qui sont vite reçues et malheureusement, définitivement adoptées. Encore une fois, la posture importe.

• L'importance du partenariat avec les territoires*Remarque de Claudie BOULANGER (Parcs naturels Nord Pas-de-Calais).*

Je voulais apporter un témoignage en disant qu'il est important de ramener tout cela au territoire. Quand nous travaillons sur des territoires organisés comme les parcs, il est beaucoup plus facile, ensuite, d'intervenir par rapport à des jeux comme l'empreinte écologique au niveau institutionnel, individuel et associatif. Il est peut-être nécessaire de s'appuyer sur des territoires pour amener des propositions au niveau de ceux-ci. C'est parfois oublié et je regrette que cela ait été le cas dans l'organisation des ateliers.

Réponse par Lucien HARROUS (ADEME)

Il est extrêmement important que l'environnement de proximité soit bien pris en compte dans les activités et les projets qui sont menés. Il est vrai aussi que cela amène à favoriser les rapprochements, les concertations, les échanges avec les autorités administratives et politiques qui sont sur le terrain. Bien évidemment, il faut que chacun puisse trouver sa place. L'ensemble des acteurs est indispensable, y compris ceux qui viennent en soutien, en appui, à travers une expérimentation, une classe d'environnement, une visite d'installation ou d'entreprise. Il est extrêmement important qu'il y ait un projet fédérateur au départ qui permette des ouvertures et des approfondissements.

• Quels sont en France les acteurs de la formation à distance ?

Remarque de Robert LITZLER (AQPERE)

Dans tous les pays du monde, on présente, on forme, on crée des outils de promotion, de développement pour l'éducation relative au développement durable, mais les formateurs ont besoin d'autre chose. Il est important que ces outils soient créés, ils sont un support extraordinaire, mais il me semble que les universités ont un devoir impérieux de développer des programmes de formation à distance auxquels chacun de ces formateurs potentiels peut avoir accès, y compris en termes d'accessibilité financière, de sorte que ces programmes soient vraiment disponibles à tous.

En France, quelles sont les universités, quels sont les centres de recherche qui se mettent au travail pour former, pour donner de la formation à distance ?

Réponse par Françoise BOISSOU (CNED)

En tant que CNED, mais aussi en tant qu'ancien IPR intervenant dans les Instituts de Formation des Maîtres (IUFM) à Poitiers et Paris, je salue les questions de nos collègues québécois et je les relaye tout à fait. Le Recteur en charge du CNED rentre d'une tournée au Québec et a vu que l'enseignement à distance fait partie intégrante de tous les cursus universitaires.

Au CNED, par rapport à la formation des enseignants et à des modules de formation à distance, nous nous attelons actuellement à la tâche. Jusque là, il s'agissait de documents papier qui vont devenir des documents multimédias et donc, à distance. Effectivement, pour ce qui est de la formation des enseignants sur cette problématique polysémique et transversale, il s'agit de mettre en commun les enseignants des diverses disciplines en formation, dans les IUFM par exemple.

Quand j'étais Inspecteur Pédagogique Régional sur le terrain, nous avions des modules de formation à l'environnement interdisciplinaires, mais vous savez sans doute que le plan de formation en IUFM se réduit comme peau de chagrin et que les modules interdisciplinaires ne sont pas toujours très développés, d'où le relais des médias.

L'on a parlé des relations avec les universités et nous avons envisagé, d'ores et déjà, la nécessité d'un réel partenariat avec les universités que ce soit en

formation résidentielle ou de formation à distance par les Universités numériques thématiques.

• S'appuyer sur les connaissances des enseignants dans la constitution des programmes

Remarque de Marc BOUTET (Université de Sherbrooke)

Je suis professeur à l'université de Sherbrooke au Québec et pour, faire suite à la question de Robert LITZLER, je préciserai que je travaille quotidiennement à la formation des enseignants. Une réflexion me vient à l'esprit en entendant les différentes présentations, malgré l'intérêt très réel de plusieurs outils présentés, ce qui me gêne, c'est cette image que l'on a de l'enseignant comme étant plus ou moins déficitaire par rapport à l'éducation au développement durable.

Une question que j'aimerais soumettre à la réflexion de cet atelier est la suivante : que savent les enseignants qui peut être réinvesti dans l'éducation au développement durable ? Je crois que nous avons là un bagage de compétences et de savoirs que l'on tente de développer, tant bien que mal, dans les universités. Il n'est pas facile de former les enseignants, mais on s'y essaie, et cela doit nous interpeller.

Au-delà des outils, les enseignants deviennent des spécialistes de la médiation entre des élèves et des objets d'apprentissage, et je crois qu'il faut regarder aussi ce qu'ils savent. En dehors d'un éventuel programme de formation à distance, misons aussi sur leurs acquis !

Réponse de Gérard BONHOURE (Inspecteur général de l'Éducation nationale)

Tout à l'heure, dans mon intervention, j'ai été amené à développer les éléments spécifiques de l'EEDD, c'est-à-dire ceux qui correspondent à une demande spécifique pour cette nouvelle situation. Mais il est clair que de nombreux autres savoir-faire des enseignants sont réinvestis. Autrement, s'engager dans l'EDD ne serait pas réaliste. Ces savoir-faire existent dans les contenus disciplinaires, dans le fait qu'ils savent problématiser les situations, et en termes de pédagogie, c'est-à-dire de gestion de classe, de gestion de groupe, de travail avec les élèves. Cette base existe et sans elle, rien ne serait possible.

Conclusion

par Francis THUBÉ (IFRÉE)

Pour conclure cet atelier, je dirais qu'il nous faut identifier les manques que nous avons peut-être tous perçus. Tout d'abord, le manque de temps, car ce sont trois demi-journées qu'il nous aurait fallu pour pouvoir vraiment avancer sur cette question des outils pour l'éducation et la formation au développement durable. Il s'agit du premier colloque et nous pouvons espérer qu'il y en ait d'autres, ou d'autres moments de travail.

Un manque, parce qu'au-delà du temps, nous voyons bien que nous avons un catalogue extrêmement riche bien qu'incomplet, mais cette matinée a porté énormément, à une intervention près, sur ce qui relevait d'outils et de dispositifs dans le cadre de l'éducation formelle. C'est très important et intéressant sauf que

nous sommes passés à côté du non formel et de l'informel et je crois que là aussi, des choses sont à découvrir, à connaître.

La deuxième conclusion est l'absolue nécessité de mettre en place des dispositifs d'évaluation. Gérard BONHOURS nous a apporté de nombreuses choses sur l'évaluation dans le cadre formel. *Quid* de ce qui se passe ailleurs ? Là aussi, nous manquons d'éléments. Je ne vais pas aller plus loin mais nous devons continuer à travailler sur ces axes, de façon à aboutir à des propositions.

Atelier E

La recherche relative au développement durable et à l'éducation pour le développement durable

Sommaire

- Introduction (Luc ABBADIE, Paris VI/ CNRS)
- La recherche en éducation pour l'environnement et le développement durable (*Gérard VIDAL, ERT ACCES INRP-ENS*)
- Les liens entre recherche, écologie et développement durable (*Robert BARBAULT, Muséum d'Histoire naturelle*)
- Les observatoires de la biodiversité (*Romain JULLIARD, Muséum d'Histoire naturelle*)
- Éducation au développement durable et éducation à la complexité (*Jacques WEBER, Institut français de la Biodiversité – IFB*)
- L'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (*Luc AQUILINA, UVAM-UVEDD, Université de Rennes*)
- La recherche en éducation pour l'environnement et le développement durable (*Pierre VARCHER, Commission nationale suisse de l'UNESCO*)
- La recherche sur l'éducation au niveau du collège et du lycée (*Maryse CLARY, IUFM Aix-Marseille*)
- L'éducation au changement comportemental en Université (*Fabien GIRANDOLA, Université de Bourgogne*)
- L'UMR STEF de l'ENS de Cachan (*Jean-Marc LANGE, IUFM, Rouen*)
- La prise en compte des temporalités par les disciplines scolaires (*Christine VERGNOLLE MAINAR, IUFM Toulouse*)
- État d'avancement de la recherche en EEDD (*Olivier MEUNIER, INRP Lyon*)

Animateurs de l'atelier :

Luc ABBADIE (*Professeur, Université Paris 6/ CNRS*), Gérard VIDAL (*Directeur ERT ACCES INRP-ENS*).

Introduction

par Luc ABBADIE (*Professeur, Université Paris VI/ CNRS*)

Le développement durable est évidemment une question concrète et donc, quand nous l'abordons par le biais de la recherche, nous échappons difficilement au débat très français sur la distinction entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, distinction que nous retrouvons dans l'organisation du système de recherche et du système d'enseignement. Aujourd'hui, de nombreux masters affichent clairement des liens entre des problèmes de formations théoriques et de formations plus pratiques, notamment en direction du

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

développement durable. Cette organisation présente un certain nombre d'avantages puisqu'elle existe, mais elle présente, cependant, un inconvénient majeur : celui de générer une position intellectuelle qui ferait une distinction entre une recherche désincarnée et non-utilisable pour résoudre des problèmes de société, et une recherche plus utile qui pourrait avoir les faveurs de décideurs. Puisque nous sommes dans un débat sur la recherche, il est nécessaire de rappeler que la recherche dite fondamentale, que je préfère appeler recherche non-pilotée ou libre, joue un rôle fondamental dans cette problématique du développement durable.

Cette recherche détecte les problèmes environnementaux qui vont peser sur le développement des sociétés humaines. Elle permet d'identifier de nouvelles contraintes qu'il faut réussir à prendre en compte dans notre vision du développement, au même titre que nous prenons en compte de façon naturelle les contraintes économiques, sociales et culturelles.

Un autre point important est celui de l'innovation. Il y a deux manières de faire de l'innovation, et nous en avons besoin pour élaborer des modes de développement alternatifs.

- La première manière : faire de l'innovation à partir des connaissances existantes.

- La seconde manière : créer des champs nouveaux d'innovation. Un des rôles majeurs de la recherche est de conquérir des mondes nouveaux sur le plan de la connaissance et donc, d'ouvrir de nouvelles opportunités d'innovation. La recherche peut potentiellement apporter beaucoup. Pour reprendre une image classique souvent utilisée: ce n'est pas en cherchant à perfectionner la bougie que l'on a inventé l'ampoule électrique.

La recherche produit sans cesse des connaissances nouvelles qui remettent en cause la manière de voir le monde et qui créent de l'incertitude. Nous pouvons penser que cela procède d'un état d'esprit réactif et évolutif qui devrait être à la base du développement durable. Un des problèmes que nous rencontrons aujourd'hui, dans la mise en œuvre concrète du développement durable, est un excès de compartimentation et un manque de souplesse et d'adaptabilité des procédures et des modes d'organisation de la société actuelle.

Partant de ce type de considération, il y a encore beaucoup de progrès à faire dans le système de recherche pour mettre en œuvre ces points de vue.

Je voudrais présenter rapidement ce qui se fait actuellement au CNRS, au Centre National de la Recherche Scientifique. Ce dernier a créé, il y a quelques mois, un département qui s'appelle "Environnement et Développement durable". Nous n'avons pas mis le mot *développement durable* à côté du mot *environnement* juste pour faire joli. Il s'agit d'un positionnement extrêmement clair.

L'objectif est de mettre, de façon active, "l'excellence scientifique" au service du développement durable. Du point de vue de la communauté des chercheurs, c'est prétendre contribuer à l'élaboration des stratégies du développement durable qui sont, évidemment, multidimensionnelles. Il s'agit vraiment dans ce département de se positionner pour faire un apport concret à l'élaboration de ces stratégies du

développement durable. Concrètement, nous allons essayer de favoriser les projets, les équipes et les laboratoires qui travaillent non seulement sur des questions présentant un intérêt pour le développement durable et les questions d'environnement, mais qui mettent réellement en œuvre une démarche qui se positionne sur des questions de société. Par exemple, nous pouvons très bien dans un laboratoire travailler sur la réponse des écosystèmes aux changements climatiques. Ce thème est un thème de recherche classique. Nous pouvons aussi se poser la question de l'adaptation aux changements climatiques, et cela veut dire qu'il faut prendre en compte des dimensions plus variées que dans la question précédente.

L'objectif de ce nouveau département est d'essayer de favoriser ce type d'approches. Favoriser, cela signifie aider à l'émergence de laboratoires qui vont se positionner sur des questions de ce type. Pour cela, il faut leur donner des moyens supplémentaires en termes financiers mais aussi leur donner les moyens de trouver du personnel prêt à s'engager sur ce genre de position. Cela revient donc à travailler sur les modes de recrutement et sur les types de commissions qui recrutent les gens. Du travail a déjà été engagé car, au sein du CNRS, nous avons déjà une commission permanente focalisée sur les approches pluridisciplinaires dans l'environnement et des commissions non permanentes qui sont capables de recruter des gens sur des profils particuliers interdisciplinaires.

Le dernier objectif de ce département est d'organiser l'interface entre la recherche effectuée au CNRS et les problèmes de société. Il s'agit d'aider à l'émergence d'un organisme de recherche qui soit plus réellement tourné sur les dynamiques sociales.

Voilà en deux mots le point de vue que je pouvais vous proposer sur les liens entre la recherche dite fondamentale et le développement, et ce que nous essayons de faire concrètement dans un département du CNRS.

La recherche en éducation pour l'environnement et le développement durable

*par Gérard VIDAL (Directeur Équipe de recherche technologique ACCES,
Institut national de Recherche Pédagogique INRP-ENS)*

J'étais chargé de me pencher sur la partie qui concernait la recherche en éducation pour l'environnement et le développement durable, et je pense que je ne pourrais trouver de conclusion aussi claire et limpide que celle qui vient d'être donnée en introduction.

En effet, si du côté du CNRS, une réaction face à cette problématique de l'environnement et du développement durable a entraîné la création d'un département, je crois que pour la recherche en éducation, nous en sommes très loin. Le constat est que nous avons une foule d'actions, d'activités, de recherches, de résultats, de productions qui sont relativement séparés, sans réelle concertation et avec une absence totale de secteurs de pilotage et d'organisation. Il y a pourtant une grande richesse et une grande fertilité, et il est difficile de donner une image qui résume ce qui se passe sur la recherche en éducation pour

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

un développement durable. Pourtant, ce matin en séance plénière, nous nous sommes questionnés : y a-t-il un nouveau modèle éducatif qui prenne en compte le développement durable ? Y a-t-il des liens entre l'éducation citoyenne et l'éducation au développement durable ? Tout autant de questions qui sont traitées par plusieurs équipes et pour lesquelles nous n'avons pas vraiment la possibilité d'avoir un affichage cohérent et commun.

Cette recherche sur l'éducation à l'environnement et au développement durable est très ancienne et est née avec les préoccupations environnementales. Nous retrouvons déjà des productions et des réflexions dès les années 70. Finalement, c'est reparti au moment où le concept de développement durable a émergé. Toute l'éducation a repris à son compte ce concept et de nouveaux travaux ont émergé, de nouvelles activités sont parties. Nous sommes donc sur des travaux de recherche qui ont une certaine maturité et qui sont confrontés à des problèmes très vifs car ils concernent bien sûr le monde éducatif, mais aussi le monde associatif et les relations qu'il peut y avoir entre le monde associatif, le monde éducatif, le monde économique, car nous ne pouvons faire de développement durable qu'en prenant en compte cette dimension. Lorsque nous faisons de la recherche sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable, nous sommes vraiment confrontés à la complexité de la Société. Je crois que c'est ce degré de complexité qui fait que nous n'avons pas de lisibilité parfaite.

Je crois que les enjeux sont très larges et je pense que nous devons nous appliquer à trouver des propositions. Malheureusement, il n'en sortira qu'une de cet atelier et il faut donc que nous soyons fermes pour que nous puissions réussir à mettre en avant ce qui nous réunit pour cette décennie, et mettre en avant l'objectif fixé dans ce type d'activité de recherche sur les sciences autour du développement durable et sur l'éducation au développement durable.

Pour conclure, notre problème majeur est de mesurer notre travail et son efficacité. Ce qui nous manque est probablement de réfléchir à des indicateurs qui nous permettraient de savoir où nous allons et de réfléchir à des référentiels qui dépassent le cadre purement institutionnel, pour savoir comment qualifier des actions et des formations au développement durable. Nous sommes confrontés à des difficultés, mais il y a de la place pour faire de très belles propositions.

Les liens entre recherche, écologie et développement durable

par Robert BARBAULT (Professeur, Muséum d'Histoire naturelle)

J'ai essayé de cadrer mes réflexions par rapport à l'objectif de cette table ronde. Les liens entre recherche sur le développement durable, recherche tout court et écologie étant assez complexes, il s'agit plus de réflexions personnelles, d'interrogations sur comment faire pour se placer dans cette dynamique de l'éducation au développement durable avec la mobilisation de la recherche qui est essentielle, quel que soit le type de recherche. En tant qu'écologue, l'écologie et la biodiversité sont des domaines constamment interpellés directement ou indirectement par des préoccupations de type développement durable.

Je vais commencer par un rappel sur l'histoire de l'écologie. Si nous prenons ce sujet en tant que discipline scientifique, cela a correspondu à une réponse des

sociétés humaines à une préoccupation qui était représentée par Malthus, la croissance exponentielle des populations, la croissance arithmétique des ressources et les problèmes de la suffisance des ressources pour la poursuite du développement. Cela concernait donc déjà des préoccupations de type développement durable. Les gens qui ont porté l'écologie étaient des physiciens, des chimistes, des biologistes, des naturalistes, des géographes,... Toutes les composantes de la science étaient impliquées dans des réflexions qui visaient à voir ces relations entre les ressources naturelles, les populations humaines, et se pencher sur comment la Nature fait pour durer. L'écologie s'est constituée comme une science des interrelations entre l'ensemble des êtres vivants entre eux, mais aussi par rapport à leur environnement. Il s'agit là d'une définition un peu lâche de la Science, et cela correspond à une tentative d'approche générale des questions de développement durable. Il est intéressant de rappeler que quelqu'un comme VERNADSKY a créé le mot "biosphère", cette vision planétaire de pleine actualité quand nous nous préoccupons de développement durable. Le cadre y était déjà et l'accent était mis sur le fait que l'homme était un acteur majeur de la dynamique de la biosphère.

Quand nous comparons cette émergence de l'écologie dans ce contexte, la situation intermédiaire et la situation actuelle, qu'est devenue l'écologie entre les deux ? Dans la seconde moitié du XXème siècle, pour se positionner de façon solide, l'écologie s'est donné des règles rigoureuses pour être une science reconnue et respectée. Il s'est passé plusieurs choses qui, selon moi, ont fait reculer l'écologie par rapport au rôle qu'elle joue dans la connaissance des mécanismes qui pourraient contribuer au développement durable et à l'éducation au développement durable : caricaturalement, l'écologie a été monopolisée par les naturalistes. A force de s'intéresser exclusivement aux relations entre population animale, végétale et milieu, on a mis l'homme de côté. Ce qui est quand même une faute grave et qui n'est pas le seul fait de l'écologie. C'est le péché de notre civilisation actuelle et les problèmes que nous avons à résoudre lorsque nous parlons de développement durable, sont la conséquence de cette vision du monde avec l'homme d'un côté, et tout le reste de l'autre. L'écologie a donc un peu failli et en ayant exclu l'homme, elle s'est rendue non légitime, dans une certaine mesure, dans la réflexion ayant trait au développement durable.

A partir des années 1980, la communauté scientifique a pris conscience collectivement des décalages que j'évoquais et qu'il fallait recentrer les objectifs et les élargir pour tenir compte du fait que nous étions sur une planète dominée par l'homme. L'homme s'est répandu partout, l'homme est devenu la plus grande force évolutive sur la planète, le plus grand facteur d'évolution par ses impacts, ses activités, sa maîtrise de l'ensemble des écosystèmes directement et indirectement. Dans la même dynamique, a émergé un concept, maladroitement appelée "biologie de la conservation", qui est la mise au service d'un objectif de sauvegarde de gestion des ressources des écosystèmes.

On a continué de faire des recherches pointues sur les mécanismes d'évolution des populations, sur la régulation des populations, la prédation, les relations prédateur/proie. On a fait de la science théorique, et cela a bien fonctionné et continue de se développer, mais l'on n'est pas revenu sur le handicap qui a été l'exclusion de l'espèce humaine et de la prise en compte des problèmes de

société. L'élément majeur qui a constitué une positive rupture s'est produit lorsque ces mêmes écologues, qui s'intéressent au fonctionnement des écosystèmes, se sont dit que l'on ne pouvait plus s'intéresser exclusivement à la dynamique des écosystèmes, au recyclage de la matière, mais qu'il fallait voir comme cela s'articulait avec les préoccupations des sociétés humaines. Cela a donné le *Millennium Ecosystem assessment*.

Il s'agit d'un revirement important, d'un positionnement stratégique, politique, d'une communauté scientifique. Sur cette base-là, il a été possible à nouveau de parler de développement durable et de dire que la vision écologique du monde, cette vision d'une planète où la biosphère est l'élément essentiel dont dépend l'Homme, est le cœur des problématiques sur le développement durable. Il s'agit de l'articulation entre les activités humaines, la prolongation et la durabilité des activités humaines avec le maintien, l'évolution de cette biosphère, de l'ensemble du tissu vivant dont nous faisons partie. C'est cela toute la révolution épistémologique du développement durable.

Si nous analysons les raisons pour lesquelles nous nous posons les questions du développement durable, pourquoi le développement que nous avons adopté jusqu'ici n'est pas durable, c'est en partie lié au fait que nous avons séparé les ressources, le monde vivant, de l'espèce humaine. Maintenant, il s'agit de rejoindre les deux, mais cela a des conséquences au niveau de l'éducation. En effet, si cette vision novatrice permet d'aborder et de poser la multitude des problèmes que comporte le champ développement durable, cela passe par une révolution dans la conception des disciplines scientifiques. Le milieu scolaire est structuré comme le reste de la Société, et ce n'est pas facile de passer d'une vision du monde à une autre. La vision écologique du monde et la vision interdisciplinaire sont dans un monde d'interactions avec la dimension évolutive et la prise en compte des échelles de temps et d'espace qui sont complètement gommées dans la vie courante. Dans la vie quotidienne, nous ne vivons pas aux échelles de temps qui sont celles la biodiversité. Pour comprendre la finesse des mécanismes évolutifs qui sont importants dans notre capacité d'adaptation, le creuset que représentent l'écologie moderne, l'écologie évolutive, les sciences de l'évolution, est vraiment quelque chose d'essentiel pour accompagner la révolution que doit être l'éducation au développement durable et la réalisation du développement durable.

En tant qu'éducateur et enseignant, l'éducation et la formation sont deux choses essentielles.

Les observatoires de la biodiversité

par Romain JULLIARD (Professeur, Muséum d'Histoire naturelle)

Je suis biologiste et je fais partie d'une équipe de chercheurs qui s'intéressent à l'état de la biodiversité en tant que partie de la mesure du développement durable, en particulier la façon dont la biodiversité répond aux changements globaux, climatiques, d'usage des sols,... Pour cela, nous construisons des observatoires, c'est-à-dire des réseaux d'observateurs qui vont documenter l'état de santé de la biodiversité. Au Muséum, nous avons une longue tradition de travail avec des observateurs, en particulier le réseau naturaliste, et c'est ce que je vais vous

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

décrire à travers deux exemples sur les oiseaux et les papillons. Comment mobiliser ces réseaux d'observateurs ? Et quelles sont les implications en termes d'éducation à l'environnement et au développement durable ? Nous verrons le concept de science participative qu'il y a derrière tout cela.

Un observatoire sur la biodiversité doit répondre à trois exigences:

- Apporter la connaissance scientifique qui est la base du travail des chercheurs,
- Fournir des indicateurs qui vont être utilisés par la société civile,
- Déboucher sur une restitution sous forme de vulgarisation qui est importante pour l'animation.

Au Muséum, l'on a institué un partenariat étroit entre une équipe de recherche et un réseau d'observateurs qui est le cadre de ce que l'on appelle la science participative, ce que les Anglo-Saxons appellent la *Citizen Science*, c'est-à-dire la mobilisation des volontaires pour participer à un programme de recherche. Deux raisons motivent ces volontaires : contribuer à un projet national d'observatoire à la biodiversité et, au plan plus personnel, apprendre, connaître.

Comment cela se met-il en place concrètement ?

Le premier observatoire mis en place concerne les oiseaux communs qui mobilisent des réseaux d'observateurs naturalistes connaissant bien les oiseaux.

La première condition pour que cela fonctionne est la simplicité des protocoles car les observateurs sont souvent des volontaires. Ces protocoles doivent permettre aussi la représentativité et s'appuient sur des techniques statistiques rigoureuses, en particulier un plan d'échantillonnage de manière à obtenir des données représentatives. Actuellement, un petit millier d'observateurs maillent le territoire français et, grâce à leurs observations, permet d'acquérir un grand nombre d'observations qui contribuent à la création d'une base de données dont un des résultats est la fourniture d'indicateurs. Ainsi, depuis la création de ce réseau 1989, nous avons mis en évidence un fort déclin des oiseaux en milieu agricole, ce qui traduit le fait que l'agriculture actuelle n'est pas durable par rapport à l'indicateur biodiversité représenté par ces oiseaux communs. Cet indicateur est adopté au niveau européen et national comme mesure du développement durable en ce qui concerne la biodiversité.

Le second observatoire, mis en place cette année, concerne les papillons des jardins. Quelles sont les réflexions que l'on peut tirer de cette science participative, de cette mobilisation de volontaires pour contribuer à des programmes de recherche :

- Derrière cette mobilisation, il y a une certaine forme de militantisme car participant à des observatoires, on contribue à la connaissance qui est à la base de la conservation.

- A partir de ces observations, l'on construit des indicateurs issus d'observations de citoyens ordinaires, ce qui leur donne une meilleure recevabilité par la société.

- En voyant l'impact de leurs pratiques, par exemples celles des jardiniers sur les papillons, les participants sont amenés à changer d'eux-mêmes leurs comportements.

• **Quel apport de la recherche en écologie à l'EEDD**

Question d'un intervenant

Selon moi, nous devons considérer l'éducation comme productrice de savoirs et pas seulement transmettrice. Ma question s'adresse aux deux premiers intervenants. Dans cette perspective de production de savoirs, quelle perception les personnes des sciences écologiques ont-elles de ces sciences participatives ? Quel est le dialogue entre les deux approches, s'il y en a un ? Comment percevez-vous, l'un et l'autre, la contribution respective à la production des savoirs ?

Réponse de Robert BARBAULT (Muséum)

La présentation faite par R. Julliard répond exactement à la revendication que j'ai par rapport à l'évolution de l'écologie scientifique : il me semble y avoir un lien direct entre l'aspect de la recherche et cette approche-là et c'est ce qui est assez difficile à faire passer dans la communauté scientifique dominante. Pour moi c'est la réconciliation de l'écologie en tant que science avec la société.

Réponse de Romain JULLIARD (Muséum)

Les bases de données produites par ces réseaux d'observateurs font travailler cinq personnes actuellement à plein temps, chercheurs et thésards. Ce sont des bases de données d'une extraordinaire richesse pour la science et il y aurait une certaine ignorance ou une frilosité des chercheurs à ne pas s'engager dans cette démarche quand elle est possible.

• **Quel rôle pour la science participative**

Question de Marie-Claude ROLAND (INRA)

Je m'adresse d'abord à Romain JULLIARD. Quelque chose me gêne beaucoup. Vous nous avez présenté deux programmes, l'un sur le suivi temporel des oiseaux communs, l'autre sur l'observation des papillons de jardin. Vous arrivez à la conclusion que c'est la première expérience de science participative. J'aimerais que vous nous précisiez ce que vous entendez par science participative, notamment avec les concepts que vous utilisez, à savoir des concepts d'observation. Vous dites que les gens qui comptent les papillons dans leurs jardins sont des observateurs. Comment allez-vous vous assurer de la qualité des données ?

Une deuxième question s'adresse à Robert BARBAULT. Vous nous avez fait une présentation très académique de l'histoire de l'écologie et, en vous écoutant, je m'interroge sur la capacité de certains scientifiques à changer les approches et les démarches. Certains chercheurs continuent à protéger ce que le Wall Street Journal appelle les "petits sous-empires disciplinaires", avec toutes sortes d'expériences, d'expérimentations locales et non-reliées. Où sont les leviers de changements s'ils ne sont pas à l'intérieur du monde académique ?

Réponse de Romain JULLIARD (Muséum)

Nos observations contribuent à élaborer des bases de données qui ne sont pas une simple somme d'observations anecdotiques. Chaque observation est associée à un protocole qui crée de la richesse, et toutes ces variables que nous pourrions croiser nous permettront de comprendre pourquoi, dans un milieu donné, il y a plus ou moins d'espèces. Je pense que ces observatoires génèrent quelque chose d'unique et de scientifiquement rigoureux sur lequel nous pouvons nous appuyer.

Réponse de Robert BARBAULT (Muséum)

Changer nos comportements nous concerne tous et ceci est réalisé à des degrés divers. Dans mes activités personnelles, en tant qu'enseignant, chercheur ou conseiller, j'essaie de faire partager mes connaissances avec le plus grand nombre, soit par la parole, soit par le biais d'ouvrages, de vulgarisations, de conférences. Je constate que je parviens à faire passer ces idées et à susciter des réflexions personnelles.

Éducation au développement durable et éducation à la complexité

par Jacques WEBER (Directeur, Institut français de la Biodiversité – IFB)

L'on connaît tous la définition légale du développement durable. Je l'appelle légale car je la trouve plus légale que pertinente : un niveau de développement qui permet de satisfaire les besoins de la génération présente tout en préservant, pour les générations futures, la possibilité de satisfaire les leurs. Cette définition est perturbante pour un chercheur car elle produit un discours intergénérationnel qui gomme la solidarité intragénérationnelle. C'est un point qui me perturbe beaucoup.

Ce problème de développement durable n'est pas dans la modification de comportements durables, comme l'aurait dit Romain JULLIARD, il est dans une autre façon d'aborder les vieilles questions. Il est d'abord dans le fait de se demander quelles vont être les conséquences ailleurs de ce que je fais ici. Il est également dans le fait d'essayer d'analyser quelles vont être les conséquences demain de ce que je fais aujourd'hui. Celui qui aborde les problèmes de développement durable se place d'emblée dans une double intrication d'échelle, spatiale et temporelle.

En termes d'éducation à l'environnement, il est assez facile, de faire des tests sur des enfants pour les amener à réfléchir sur ces relations entre l'ici et l'ailleurs, le maintenant et le demain. Dès que l'on a familiarisé les enfants avec cette façon de penser qui n'est pas que dans l'instant, l'on a alors des enfants auxquels on va pouvoir beaucoup plus facilement faire comprendre la complexité, qui n'est pas la complication. De la même manière, sur la base de mon expérience personnelle, j'ai remarqué que ce que les journalistes appellent le "*grand public*" n'aime pas les choses compliquées. Néanmoins, ce grand public apprécie deux choses :

- Il a une facilité à appréhender le complexe, qui n'est pas le compliqué.
- Autant le public n'aime pas qu'on l'informe, autant il aime bien qu'on lui fournisse les moyens de construire lui-même les questions. De mon point de vue, informer n'est pas éduquer. Éduquer des personnes est leur donner les

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

moyens de se forger elles-mêmes leurs questions, de construire leur propre problématique et d'y amener des réponses.

Il s'agit de ma propre expérience issue de nombreux tests réalisés dans des lycées agricoles, dans des collèges, avec des étudiants, dans des émissions interactives de radio, dans des bibliothèques municipales, dans des conférences,... Cela ne s'est, pour l'instant, pas démenti. Autant l'information est un peu ennuyeuse, autant répondre à des questions par des questions jusqu'à ce que les personnes, en face de vous, se construisent leur propre réalité, leur permet d'avoir le sentiment réel qu'ils vous ont utilisé pour se construire leur propre vision du monde. Nous gagnons alors quelque chose de durable.

Je pense que ce que fait Romain JULLIARD avec l'observatoire c'est d'abord cela. En observant les papillons, l'on construit sa propre vision d'un monde qui change dans son coin de jardin et je peux vous livrer une anecdote qui concerne le temps et la prise de conscience du temps ainsi que la durabilité au sens temporel des choses.

Je suis dans la forêt camerounaise avec un collègue forestier qui me dit : "On m'a dit qu'ici, les gens ne s'inscrivent pas dans la durée et qu'ils n'ont pas le souci du lendemain, seulement celui du quotidien". En arrivant à une clairière, dans un coin de laquelle il y a une pépinière, je demande au paysan qui est là ce qu'il cultive et il me dit que ce sont des "moabis". Le moabi est un arbre qui est un peu le chêne de la forêt équatoriale et qui a une croissance d'un dixième de millimètre par an. Quand vous en trouvez un qui a deux mètres de diamètre, il a au moins 2 000 ans. Ce paysan, dans son champ, était en train de faire une pépinière de moabis avec une croissance ténue. Je lui demande, en français, pour que mon collègue entende bien : "Ces arbres que vous allez planter, quand allez-vous les couper ?" Il me regarde et me dit : "Mais enfin, tu sais bien comment cela pousse. Tu sais donc que ces arbres-là ne sont pas pour moi, ni pour mes enfants, ni pour mes petits-enfants, mais peut-être pour les petits-enfants de mes petits-enfants". A ce moment-là, je pouvais dire à mon collègue : "Tu as raison, ils n'ont pas le souci du lendemain, mais du surlendemain".

Voilà le type d'anecdotes qui, livrées à des jeunes, sont le point de départ d'une discussion sur les perceptions, sur les affrontements de représentations du monde. Nous pouvons, à ce moment, aller beaucoup plus loin sur ces sujets-là et passer à des choses plus académiques.

Je crois sincèrement que si nous voulons progresser en éducation de l'environnement et du développement durable, ce n'est pas en "parlant" sur le développement durable ou la durabilité des choses, mais en éduquant les jeunes à une représentation de la complexité.

Robert BARBAULT disait tout à l'heure qu'avec le *Millennium ecosystem assessment*, commence à émerger une vision écologique du monde. Par écologique, il faut entendre un monde dans lequel les humains ne sont pas à côté du système vivant, mais en font partie. La vision écologique du monde est une vision dans laquelle la fameuse séparation entre nature et culture serait renvoyée aux oubliettes de l'histoire. Oui, mais je ne crois pas que nous soyons capables, et c'est encore une position personnelle, de se construire un futur sans avoir un

passé. Nous sommes ici à l'UNESCO dans lequel il y a les mots éducation, culture. La culture est la représentation de soi dans le monde. Si nous voulons réellement pouvoir faire un basculement dans un monde du développement durable, il faut alors que nous soyons aussi capables de faire basculer notre représentation de l'histoire.

Si vous regardez une carte des conflits dans le monde, vous verrez que ces conflits sont présentés sous trois catégories : les conflits politiques, les conflits intercommunautaires, à savoir ethniques, et les conflits religieux. Quand vous regardez les conflits, les uns après les autres, sur la carte, vous vous apercevez que plus des deux tiers sont, en fait, des conflits ayant trait à la nature, c'est-à-dire à l'accès ou à l'usage des écosystèmes ou des ressources. Ces conflits s'expriment sous la forme de conflits intercommunautaires, politiques ou religieux.

Si nous voulons basculer dans un monde de développement durable, il nous faut alors construire une histoire écologique de l'humanité. Je crois que c'est un projet à la mesure d'une institution comme l'UNESCO et qu'il s'agit d'une contribution que nous pourrions légitimement attendre de l'UNESCO. Et si elle s'y lance, nous sommes prêts à l'aider.

• Comment définir le développement durable?

Commentaire de Guy TURCHANY (Professeur, MPV, Hongrie)

Je crois que vous avez très bien abordé le sujet d'une définition légale du développement durable qui ne satisfait personne. A chaque fois que quelqu'un me parle des besoins, je réponds que dans ma vie, mes besoins ont toujours évolué en fonction de mon salaire. Je ne sais pas comment nous pouvons définir un futur sur des bases comme celle-ci. Robert BARBAULT a essayé de donner sa définition, et elle me convient déjà mieux.

Nous parlons de développement durable à tort et à travers parce que c'est une mise en commun où l'accord politique est facile. Dans les pays développés, en Europe, on est facilement d'accord sur un tas de choses, mais en tant que scientifiques, nous devons avoir le courage de dire : "Ecoutez, par rapport aux possibilités de l'univers, on vit nettement au-dessus de nos moyens", ou d'aller dans n'importe quelle commune pour dire : "Plutôt que de pleurer, serrez-vous la ceinture parce qu'on en a déjà de trop".

Dernièrement, j'ai entendu un ministre en Hongrie parler de la consommation de biocarburant d'une petite ville qui dépassait la capacité de la Hongrie, quitte à ne plus avoir de quoi manger. Il y a un réel problème, et je crois qu'au niveau des scientifiques, nous devons dire une bonne fois clairement que la première définition n'est pas bonne et qu'il nous faut en chercher une autre beaucoup plus précise.

Réponse de Jacques WEBER (IFB)

Le mot développement durable est là, nous nous en servons, tout le monde y fait référence.

Entre nous, je préfère une autre expression qui s'appellerait développement viable. Cela renvoie à une thématique de la viabilité mais ce n'est pas cela que vous ferez passer à des élèves du secondaire. Le problème n'est pas trop là. Vous parliez de la Hongrie et du biocarburant et vous disiez que nous n'allons plus manger. Vous avez en tête, me semble-t-il, que si nous faisons du biocarburant, nous ne faisons plus de nourriture. C'est une idée très répandue et très embêtante. Dans les modèles de production de biocarburant, il ne s'agit pas de ne plus produire d'aliments. Ce n'est pas la partie de la plante qui servait aux aliments qui est utilisée pour le biocarburant.

Prenons l'exemple des cannes à sucre au Brésil. Les sous-produits des cannes à sucre fournissent des tourteaux pour animaux. Dans les modèles actuels de bioénergie, vous conservez toujours la part alimentaire de l'agriculture, vous avez également une part biocarburant et des sous-produits pour les animaux. Il faut faire attention, cela n'est pas en opposition. Bien évidemment, les biocarburants ne permettront pas de faire face à l'accroissement de la production, nous ne pourrions pas continuer comme nous le faisons actuellement, mais il n'est pas certain que nous vivions plus mal pour autant. Il n'est pas certain que nous soyons obligés de retourner à l'âge de pierre parce que nous vivrions mieux et moins bêtement. C'est plus une question d'intelligence qu'une question de privation.

L'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVEDD)

par Luc AQUILINA (Professeur, UVAM-UVED, Université de Rennes)

Enseignant à l'Université et chercheur impliqué dans une tentative de faire, à la fois dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, une expérience un peu nouvelle, ce que nous appelons les *universités numériques thématiques*, je souhaiterais aborder trois points :

- En quoi le domaine de l'environnement et du développement durable est un domaine ouvert au grand public ? Et quelles questions pouvons-nous nous poser dans les modèles "classiques" du monde académique, de la recherche et de l'enseignement supérieur ?

- Quel est le lien que nous pouvons faire entre cette recherche fondamentale et la société, à travers le groupement intergouvernemental sur le changement climatique.

- Qu'est exactement une université numérique thématique comme l'UVED, quelle est l'implication de la recherche dans cette université, et comment essayons-nous d'aller vers d'autres modèles d'éducation ?

Les questions relatives à l'environnement et au développement durable sont des questions de société. Nous pouvons considérer que c'est un truisme, mais, pour nous chercheurs, cela pose un certain nombre de questions. Quand je pose des questions à mes enfants, ils se dirigent immédiatement à l'opposé de l'endroit où nous avons stocké notre encyclopédie car ils "sautent" sur leur ordinateur, sur Google, et essayent d'avoir une réponse à la question. C'est clairement de ce

côté-là que nous devons nous tourner si nous voulons avoir un discours et pouvoir toucher les jeunes et les moins jeunes. Effectivement, si nous tapons sur Google le mot "environnement" ou "développement durable", nous trouvons 137 millions de sites qui vont aborder ce sujet. Si nous tapons cette fois-ci "sciences de l'environnement" ou "sciences du développement durable", nous en sommes encore à 30 millions de sites, ce qui veut dire que beaucoup de gens ont des choses à dire sur ces sciences là. A titre de comparaison, si nous faisons la même chose pour les sciences médicales, de l'ingénieur, il y a environ dix fois moins de site. Or ces sciences-là traitent également des questions de société, mais elles sont néanmoins beaucoup moins présentes dans le grand public. Pour continuer sur cette analyse, si nous tapons "gestion de l'eau" ou "planète", deux thèmes qui appartiennent de manière importante à l'environnement et au développement durable, nous obtenons alors 6 millions de sites pour l'eau et 8 millions de sites pour les planètes. A nouveau, il y a un facteur dix de différence.

Ce qui nous interpelle nous scientifiques, sur la gestion de l'eau par exemple, le premier site scientifique référencé est le CIRAD en trentième position et le CEMAGREF en quarante-cinquième. C'est la même chose pour les planètes : il faut aller au vingt-huitième site pour trouver le CNRS, après vingt sites personnels. Les observations d'une personne sur les étoiles n'ont pas nécessairement le même poids qu'un organisme comme le CNRS qui y travaille depuis un grand nombre de décennies, avec un nombre colossal d'instruments d'observation. En soixante-cinquième position seulement, apparaît l'observatoire de Bordeaux. Entre les deux, il n'y a aucun site scientifique institutionnel.

Pour aller plus loin, si nous nous posons la question de l'apparition de la vie, thème sur lequel de nombreuses équipes scientifiques travaillent, nous trouvons alors 7 millions de sites. Si nous prenons ces sites dans l'ordre, le premier nous dit que la vie est apparue à partir d'éléments minéraux par formations de l'ARN, ce qui est effectivement une des hypothèses aujourd'hui. Le deuxième site nous dit à peu près la même chose en employant des termes qui nous font un peu "tousseur" en tant que scientifiques et le troisième site, c'est un site personnel qui s'intitule *Apparition de la vie, évolution des espèces, émergence de l'homme transcendant Dieu*. Ce site clame glorieusement que cette théorie a été déposée à l'Académie des Sciences sous pli cacheté, ce qui nous dit uniquement que cela a été posté dans une enveloppe et que c'est arrivé à l'Académie des Sciences. Nous continuons ensuite avec Wikipédia, site qui dit des choses justes mais qui consacre douze pages à une des hypothèses et seulement une demi-page à chacune des deux autres qui sont pourtant, aujourd'hui, des voies de recherche extrêmement importantes et actives. Enfin, le CNRS n'arrive qu'en sixième position avec un des très beaux dossiers de Sagascience.

Tout cela pour dire que ces questions touchent le grand public. L'environnement et le développement durable sont des domaines insérés dans un tissu industriel, administratif, associatif, citoyen. C'est donc quelque chose de très riche, et il faut savoir en tirer parti. Ces questions sont au cœur de notre société, mais, en même temps, ce sont des questions dans lesquelles nous pouvons, nous aussi, nous perdre en tant que scientifiques. Comment faire pour distinguer ce que nous avons à dire ?

Ces questions touchent à des problèmes d'interface entre les disciplines. C'est clairement un défi fondamental et assez nouveau pour l'ensemble des scientifiques.

Je voudrais prendre l'exemple du groupement intergouvernemental sur le changement climatique. Ce groupement a été créé en 1988 par l'organisation météorologique mondiale (OMM) et le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), avec pour mission d'évaluer des informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique, afin de comprendre ce qui se passe en termes de changement climatique, de préciser les conséquences potentielles de ces changements et d'envisager des stratégies. Le groupement est organisé à travers une assemblée plénière constituée de personnes représentant les gouvernements, les différents ministères et l'ensemble des établissements de recherche qui travaillent sur cette question. Cette assemblée gère trois groupes :

- le premier travaille sur la partie scientifique,
- le second sur les aspects conséquence et vulnérabilité,
- le troisième sur les solutions potentielles.

Le premier groupe rassemble plusieurs centaines de spécialistes scientifiques et rédige des rapports qui permettent d'avoir une vision synthétique de l'ensemble de la communauté scientifique. Ceci est extrêmement important car la recherche est fondamentalement faite d'idées que l'on doit, au fur et à mesure, tester et remettre souvent en question. La recherche donne lieu à des débats, et très souvent, les politiques utilisent le débat scientifique pour dire qu'ils ne peuvent pas prendre de décisions parce que les scientifiques ne sont pas d'accord. Par exemple, le Président Bush a récemment remis en cause le dernier rapport de l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) et a demandé une contre-expertise qui a validé le rapport tel qu'il avait été proposé. C'est important parce qu'un consensus scientifique sert d'appui pour bâtir une politique.

Aujourd'hui, si vous retournez sur Google et que vous tapez "changement climatique", vous verrez que les conclusions du groupement intergouvernemental sont omniprésentes et qu'elles renvoient toujours à cette base scientifique. Il y a donc une présence beaucoup plus importante des connaissances scientifiques accumulées depuis une vingtaine d'années dans les médias et dans tous les moyens de communication. Je pense que c'est un exemple intéressant, même s'il est discutable sur un certain nombre de points, de lien entre science et société.

Comment s'insère l'université numérique thématique (UNT) environnement et développement durable - l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVEDD) -, dans cet environnement?

Un des constats actuels est que la recherche tend à se fédérer de manière à assurer un développement interdisciplinaire et qu'elle voit de plus en plus émerger des projets qui lient différentes disciplines. Elle s'imbrique également de manière extrêmement forte au sein de l'enseignement supérieur. En référence à ce constat, l'université numérique développe des ressources destinées à l'enseignement à distance pour fournir des connaissances aux étudiants, à la

société civile et au grand public. De ce fait, elle échappe à un certain nombre de biais académiques, à certaines contraintes universitaires liées aux structures, et a donc un certain nombre de libertés.

Dans ces UNT, nous assumons trois missions sur les six proposées au niveau national pour les universités. Nous avons d'abord une mission de produire ces ressources, avec la question de la validation scientifique de ces ressources et, par la suite, une validation pédagogique. Au sein de l'UVEDD, nous cherchons à avoir de nouveaux modèles pédagogiques parce que l'environnement et le développement durable ne s'enseignent pas de la même manière. Je suis d'accord avec l'idée qu'il vaut mieux avoir une approche par problèmes pour que les étudiants s'approprient les données et reformulent par eux-mêmes avant d'aller chercher les notions fondamentales. Généralement, dans l'enseignement, nous avons plutôt tendance à faire l'inverse. Ces universités gèrent des projets et développent leur offre.

Cette université regroupe aujourd'hui 32 adhérents, dont une majorité d'universités et cinq organismes de recherche qui apportent leur précieux concours à cette démarche qui vise à développer des contenus à vocation d'enseignement.

L'UVEDD couvre largement l'ensemble du domaine de l'environnement et du développement durable : les sciences de l'univers, les aspects écologiques de fonctionnement des systèmes, les aspects anthropiques de gestion des ressources, des risques et tous les aspects socioéconomiques. Le développement durable apparaît, d'une manière volontaire, comme transversal à l'ensemble de ces thématiques. Les différents organismes de recherche couvrent l'ensemble de ces thématiques. L'UVEDD a deux originalités importantes :

- La pluridisciplinarité, son lien avec la recherche, le besoin d'une évaluation et de standards en termes de production de connaissances et de validation de ces connaissances.

- Une logique métier, c'est-à-dire un questionnement et un rapprochement par rapport à la société civile pour essayer d'introduire dans les diplômes universitaires une composante qui ne soit pas uniquement une composante de gestion de connaissances.

Une des premières choses que nous avons voulu faire dans cette université, ce sont quatre modules d'introduction à l'environnement pour donner une vision plus globale de l'ensemble du domaine et de manière à ce que, lorsqu'on étudie le droit ou l'écologie, on se rende compte que c'est une matière imbriquée dans un domaine beaucoup plus vaste. Pour cela, nous essayons de faire un ouvrage collectif avec l'ensemble des partenaires, ce qui n'est pas simple. Cet ouvrage donnera lieu à une version à destination des enseignants du primaire et du secondaire avec une réflexion sur une pédagogie adaptée, puis une publication pour le grand public. Nous retrouvons donc ce souci de mettre l'université au cœur du monde académique mais aussi de la société civile.

En conclusion, je voudrais dire que, dans cette démarche d'université numérique environnement et développement durable, notre objectif est de faire entendre une voix avec une expertise dans le domaine, de montrer qu'à travers l'apprentissage

numérique, nous pouvons essayer de faire changer les choses pour apprendre autrement, et d'apporter notre contribution au lien entre science et société.

• **Comment est mis en pratique l'apprentissage numérique**

Question d'un intervenant

Je n'ai pas bien compris si l'apprentissage numérique était repris ensuite par des professeurs au sein de l'université, ou s'il était fait de manière autonome par les étudiants.

Réponse de Luc AQUILINA (UVEDD)

Les choses sont faites en amont par des équipes auteurs d'enseignants, de chercheurs, de professionnels, avec une pédagogie qui fait qu'ensuite, les enseignants peuvent utiliser ces ressources pour travailler de manière différente avec leurs étudiants, ou leurs apprenants. Ces derniers s'approprient alors une partie du contenu, et l'échange entre enseignants et apprenants est alors plus une manière pour l'enseignant d'agir en tant qu'expert, et non comme une personne venant transmettre un certain nombre de connaissances.

• **Quels liens entre l'UVEDD, la recherche et la pédagogie relative à l'EDD?**

Question d'un intervenant

Je voudrais simplement avoir quelques précisions sur l'UVEDD dont vous disiez que cela fonctionne depuis un an. Je serais intéressé de savoir ce que vous faites en termes de recherche, en matière d'éducation au développement durable et les formations que vous proposez sur ce même thème.

Réponse de Luc AQUILINA (UVEDD)

Dans UVEDD, il y a le mot université, mais en soi, ce n'est pas une université, puisqu'elle ne délivre pas de diplômes. C'est la réunion d'associations, de fédérations entre des établissements de recherche, d'écoles et d'universités. La recherche est menée dans les laboratoires des différents établissements. Un certain nombre de laboratoires se positionnent sur le développement durable et mènent des travaux sur les liens entre les disciplines, sur la gestion économique des changements climatiques, sur d'autres formes d'éducation.

L'université est là surtout pour faire une promotion de ces recherches et essayer de les intégrer au maximum sous une forme numérique, pour qu'elles puissent ensuite percoler le plus vite possible à l'intérieur des formations.

Question d'un intervenant

Vous dites qu'avec cette université, vous essayez de proposer un nouveau modèle de transmission de connaissances et de pédagogie. En quoi ce modèle permet de faire de l'éducation à l'environnement et au développement durable, sachant qu'il faut quand même, au-delà des connaissances, prendre en compte les valeurs, les comportements du public que vous essayez de viser ? Intégrez-vous ces paramètres-là dans vos modèles pédagogiques ? Bénéficiez-vous d'un accompagnement de personnes des sciences de l'éducation qui pourraient vous apporter un éclairage précieux là-dessus ?

Réponse de Luc AQUILINA (UVEDD)

Tout à fait. Gérard VIDAL qui participe, lui aussi, activement à l'université pourrait répondre. En essayant de mettre l'étudiant au cœur du dispositif et en prônant une méthode d'apprentissage par problèmes, je pense que c'est aussi une manière d'avoir un autre modèle qui pose les questions autrement et qui donne davantage de place à la personne humaine et à sa propre capacité à bâtir un savoir. C'est différent de la situation assez classique dans laquelle un enseignant arrive et détient le savoir, c'est lui qui définit a priori ce que l'étudiant doit faire et doit savoir.

• **L'UVEDD développe-t-elle des coopérations internationales**

Question d'un intervenant

Quels contacts avez-vous avec les universités du Sud ? Vous n'en mentionnez aucune. Je pense qu'il faut essayer d'avoir des universités françaises ou européennes, ou des centres de recherche mais aussi essayer de faire une démarche en direction des pays du Sud.

Réponse de Luc AQUILINA (UVEDD)

C'est un point qui a été au cœur de nos discussions, de notre structuration et de nos préoccupations, à savoir étendre notre réseau aux universités du sud. Nous n'existons que depuis un an et c'est un effort de structuration extrêmement important. En revanche, dans les statuts, un certain nombre de places est réservé aux universités des pays du Sud, ce qui souligne notre préoccupation.

• **L'UVEDD a-t-elle des missions spécifiques par rapport aux autres UnUniversités?**

Mamad BOUHIBA (enseignant CRE, Université de Conakry)

Ma première question concerne les missions de cette université virtuelle. J'ai l'impression qu'elles sont différentes des missions fondatrices de nos universités du sud qui sont au nombre de trois : l'enseignement, la recherche et les prestations de services. Il me semble que ce que j'ai entendu n'aboutit pas à nos trois missions fondatrices. Si ce n'est pas le cas, et étant donné que cette université virtuelle est un réseau d'universités, cela n'a-t-il pas justement un impact sur le développement et la production des ressources au niveau de ces universités d'origine ?

Vers la fin de votre exposé, vous avez parlé de publications pour le grand public. Y a-t-il des directives de publications spécialisées pour le grand public différentes des directives de publications pour les scientifiques ?

Réponse de Luc AQUILINA (UVEDD)

Pour la première question, il n'existe pas de différence par rapport aux trois missions que vous nous avez données. Ce sont les trois missions des universités, et le groupement, à l'intérieur de l'université virtuelle, a pour objectif de nourrir des choses qui se font à l'intérieur des universités, notamment dans la mission d'enseignement et dans la liaison entre les aspects recherche et les aspects enseignement. Une liaison qui peut être affirmée d'une manière plus importante.

Pour répondre à votre deuxième question, il n'y a pas de ligne spécifique pour les publications pour le grand public. Nous voudrions retravailler ce que nous avons conçu au départ pour des étudiants, de sorte que cela puisse être destiné à un autre type de public.

Commentaire de Gérard VIDAL (INRP-ENS)

Je crois que l'UVEDD est manifestement un point de discussion. Le concept des universités numériques thématiques est lui-même un concept difficile qui suscite des débats, mais il va nous falloir mettre ce sujet de côté le temps de lancer le débat sur la recherche en éducation.

La recherche en éducation pour l'environnement et le développement durable.

par Pierre VARCHER (Commission nationale suisse de l'UNESCO)

Je vous propose de vous conduire sur le champ de l'éducation, particulièrement sur celui de l'éducation formelle en école obligatoire, c'est-à-dire pour les enfants de l'école primaire et du secondaire inférieur, pour ces adolescents dont nous avons dit ce matin qu'ils étaient une des populations les plus rétives aux changements de comportements.

Si nous regardons les choses de près, les systèmes éducatifs sont de plus en plus soumis à une finalité, celle de l'employabilité, au détriment de la finalité citoyenne et de la finalité culturelle. La finalité de l'employabilité vise à former une main-d'œuvre de plus en plus compétitive, et c'est très clair dans les pays du Nord sous l'égide de l'OCDE. Cela satisfait aussi bien des attentes individuelles que des ambitions politiques et économiques, car il faut à tout prix garder la primauté que nous avons dans le domaine économique en ayant un réservoir de main-d'œuvre compétitif. Dire qu'il faut faire de l'éducation au développement durable d'une manière complètement différente risque de réserver, dans les écoles, la fin du vendredi après-midi à des petites activités sur le terrain, une fois que nous aurons fini le "sérieux".

J'interviens dans ce champ général, et préoccupé par ces évolutions du système éducatif, à l'entrée de cette décennie sur l'éducation au développement durable. D'une part, parce que je suis membre de la Commission nationale suisse de l'UNESCO dans la section éducation, et d'autre part parce que je fais partie d'une équipe de recherche en éducation (ERNES), une équipe de recherche en didactique et en épistémologie des sciences sociales. Les sciences sociales à l'école obligatoire, cela se traduit par l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de la citoyenneté, très rarement du droit et de l'économie.

L'équipe ERNES réunit des gens de la Suisse romande de deux universités, Fribourg et Genève, des instituts de formation des maîtres, du canton de Vaux, de Valet et de Genève, et l'Institut de Recherche Documentation Pédagogique à Neuchâtel. Elle s'est intéressée prioritairement à la question de la citoyenneté et au développement de l'éducation citoyenne. Est-il vrai de dire qu'il faut faire de l'histoire et de la géographie à l'école de la citoyenneté parce que cela forme des citoyens ? Si oui, avec quel contenu, avec quelle démarche didactique parce que

nous pouvons voir des hiatus assez importants entre les listes de nomenclature que nous faisons apprendre aux élèves et l'éducation citoyenne. De là, nous avons pris en charge la question de l'éducation au développement durable parce qu'il y avait la Décennie, une pression forte et parce que nous semblions être dans le même type d'enjeux, parce que nous nous inscrivons dans une perspective d'éducation citoyenne au sens large.

Je vais vous donner un certain nombre de postulats sur lesquels nous nous basons.

Le premier postulat, une chance pour l'éducation formelle, c'est que le concept de développement durable n'est pas stabilisé. De ce fait, nous ne pouvons donc pas en faire un objet de transposition didactique pur. Cela le rend néanmoins flou dans l'esprit des gens.

Le deuxième postulat est admis partout. L'éducation au développement durable vise, à terme, un changement des comportements et porte essentiellement sur l'acquisition de valeurs. Un énorme danger est derrière, c'est qu'il y a un risque d'enseigner des comportements. C'est une dérive contre laquelle nous aimerions nous élever. Il faut faire attention que ce ne soit pas une démarche behavioriste dans laquelle nous enseignons le bon comportement. Si ce n'est pas cela, cela pose toute la question du lien entre ces comportements, les valeurs qui les soutiennent et les savoirs à acquérir. Cette question-là est loin d'être résolue, et il me semble qu'il y a une nécessité d'aller poser les questions en recherche de l'éducation. C'est tout le lien entre savoirs et actions. Nous posons ce problème de la manière suivante : comment les jeunes réinvestissent-ils en situation sociale des savoirs acquis à l'école ? Nous savons qu'en situation sociale, nous sommes submergés par les émotions et, peut-être, que viennent en premier lieu les savoirs acquis en dehors de l'éducation formelle. Ce lien entre savoirs et actions mérite d'être interrogé très sérieusement parce que l'autre solution que nous avons est de mettre les élèves en action.

L'éducation au développement durable n'est pas simplement un apport d'informations et une sensibilisation, mais c'est comment faire en sorte que les savoirs que nous permettons de construire à des jeunes puissent être réinvestis par eux en situation sociale.

Le troisième postulat est qu'il n'y a pas d'éducation au développement durable sans ancrage sur des savoirs. Nous tombons alors sur le grand défi de l'interdisciplinarité, et avant cela, dans l'école, il existe le danger de confondre interdisciplinarité avec adisciplinarité. Derrière toutes les éducations "à", il y a parfois un vide de savoirs, un vide épistémologique. Il suffirait de mettre les gens en situation, en action pour que se produisent des apprentissages réinvestissables. Interdisciplinarité n'est pas égale à adisciplinarité, et s'il y a interdisciplinarité, c'est qu'il y a des ancrages assez forts sur des îlots disciplinaires.

Le quatrième postulat. Le développement durable est, avant tout, une question de société et une question politique. Dans ce cadre-là, les sciences sociales ont un rôle énorme à jouer. Or, quand nous parlons d'éducation au développement durable, ce sont souvent les sciences dures, les sciences de la nature, qui sont mises en avant. Les sciences sociales sont souvent mises de côté à l'école. On rejoint alors une espèce de mise à l'écart des sciences sociales dans le champ

éducatif formel, ce qui est extrêmement dommageable, et qui est renforcée par cette tendance forte en Europe de se soumettre au dictat PISA.

Je rappelle que PISA mène à une standardisation de l'enseignement sur quatre disciplines dites fondamentales, dans une perspective d'employabilité : langue 1, langue 2, mathématiques et raisonnement scientifique. Comment arriver dans le domaine de l'éducation formelle à faire acquérir une pensée systémique, une pensée critique et une pensée créative ? Comment arriver à faire prendre conscience et outiller les élèves afin d'affronter cela à travers les apprentissages, notamment de sciences sociales ? Pour nous, cela implique une révision des contenus qu'il ne faudrait plus organiser autour d'une accumulation d'informations, mais de les organiser véritablement autour de l'acquisition de modes de pensée qui permettent un questionnement et, petit à petit, de se construire des réponses à ces questionnements. Evidemment, ces contenus impliquent des démarches didactiques à revisiter.

Dans ce champ de prise de position, nous avons un certain nombre de questions de recherche. Pragmatiquement, nous pensons qu'il faut d'abord aller chercher la conception du développement durable chez les élèves, les jeunes et les enseignants. Si nous comptons sur le corps enseignant pour faire une éducation au développement durable, il faudrait savoir ce qu'il y a derrière. Nous pensons qu'il n'y a pas possibilité de réinvestissement des savoirs acquis s'il n'y a pas une claire conception de la discipline chez les jeunes. "Qu'est-ce que l'histoire et la géographie pour toi ? Comment cela te permet-il de penser le monde ?". Si l'enfant répond que la Géographie est une accumulation de mots qu'il a appris, il est évident qu'il n'y aura pas de réinvestissement ensuite. Nous faisons des opérations de recherche autour de cela : quelle est la conception des disciplines de sciences sociales chez les élèves ? Quel lien font-ils entre des situations dans lesquelles ils sont posés et où il y a des problèmes à résoudre, et ces savoirs qu'ils ont acquis à l'école ? Quelles sont les démarches didactiques les mieux adaptées à une construction de ces savoirs chez les jeunes ? Nous pensons qu'il faut apprendre à problématiser, jouer un enseignement organisé en apprentissage autour de situations problèmes et où le débat prend une place capitale. Nous allons essayer de travailler cela l'année prochaine en cadrant ces questions autour du thème du changement climatique et de population.

En conclusion, j'ai une proposition à faire : il faut revendiquer la nécessité d'ouvrir et de coordonner un champ de recherche en éducation en faveur du développement durable. Nous sommes quasiment dans un quasi désert. Si les États souhaitent s'engager dans une décennie d'éducation au développement durable, il faut qu'ils se donnent les moyens de savoir et d'aborder les réels problèmes qu'une éducation de ce type pose.

• **Recherche, pédagogie et développement durable**

Commentaire de Olivier MARTEL (Grand Lyon)

Je voulais rejoindre la proposition de Pierre VARCHER sur les sciences de l'éducation à l'environnement. Toute la première partie sur le rapport entre science et société est très importante. Néanmoins, le cœur de l'objet d'un colloque sur l'éducation est l'éducation. Il suffit de regarder le temps de parole

que nous lui avons consacré pour constater que c'est révélateur du désert sur ce sujet. Au niveau des recherches internationales dans les sciences de l'éducation à l'environnement, il y a différents courants classiques et récents, mais on ne les voit pas apparaître en France. Je représente la Communauté urbaine de Lyon, je travaille plus avec l'université de Montréal ou l'université de Victoria en Australie qu'avec l'université française. Où est le master en sciences de l'éducation à l'environnement ? Où sont les chercheurs qui combinent en permanence ces domaines-là ? Nous sommes très preneurs.

Commentaire de Nathalie LOURDEL (AUTREMEN).

Il se passe des choses en France. J'ai fait une thèse sur la pédagogie et le développement durable à l'école des Mines de Saint Etienne, que j'ai soutenue en mars 2005. A titre d'information pour Pierre VARCHER, j'ai travaillé sur tous les points qu'il souligne, sur la construction de l'esprit critique, sur la problématisation, les jeux de rôles. J'ai tenté de trouver des pistes de solutions à toutes ces questions que je me posais moi-même.

Ce n'est pas si facile que cela de faire de la recherche en développement durable et en sciences de l'éducation. Pourquoi ? J'ai une thèse en sciences de l'environnement tout en ayant fait les publications en sciences de l'éducation, mais je suis reconnue nulle part parce que je suis transdisciplinaire. Sur les qualifications, je n'entre ni dans l'environnement ni dans les sciences de l'éducation. Même en existant, nous n'arrivons pas à nous caser. Pour ma part, j'ai créé une structure, et je fais du conseil et de l'ingénierie pédagogique, ce qui fonctionne très bien. Par contre, intégrer le système français en recherche, ce n'est pas possible parce que je ne suis pas reconnue et qu'aucun poste ne correspond à mes compétences.

Adisciplinarité et anti-disciplinarité

Commentaire de Jean-Marc LAN (enseignant chercheur en sciences de l'éducation).

Je ne suis pas d'accord avec votre définition de l'adisciplinarité. Pour moi, l'adisciplinarité n'est pas anti-disciplinaire, mais veut simplement dire que l'EDD ne peut pas être abordée par un seul champ disciplinaire, encore moins un champ disciplinaire scolaire. Il y a donc des articulations et des dépassements disciplinaires à trouver.

La recherche sur l'éducation au niveau du collège et du lycée

Maryse CLARY (IUFM AIX-Marseille)

Kofi Annan a dit que le plus grand défi qui nous est lancé en ce siècle est de prendre une idée qui nous semble abstraite, le développement durable, et d'en faire une réalité pour l'ensemble de la population mondiale.

Une politique de développement durable implique de redéfinir l'ensemble des objectifs et la régularisation du système économique de manière solidaire. Face à cela, "pourquoi changer ?" disent les uns, "supprimons ce qui vient du passé" disent les autres. Or, il semble que le développement durable se situe dans l'entre-deux. Et c'est peut-être ce caractère réformiste qui en fait son attrait.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Depuis que ce concept a été adopté par les institutions internationales et la plupart des dirigeants politiques et économiques du monde, il y a peu de réalisations à mettre au compte du développement durable, et il y a un net contraste entre la ferveur des discours et la pauvreté des actions, ce qui pourrait contribuer à saper un peu sa crédibilité. Nous sommes en présence d'un concept flou, version pessimiste, d'un concept à construire, version optimiste. Quand nous faisons de la recherche en éducation, de la recherche pédagogique traditionnelle, nous sommes face à des savoirs scientifiques établis pour lesquels nous allons opérer, comme l'a dit Pierre VARCHER, une transposition didactique. Or là, le développement durable est une idée abstraite que nous devons transformer en une réalité, c'est un défi pour la société, et en même temps, nous devons développer une éducation à l'environnement pour un développement durable alors que ce concept n'est pas défini.

La première chose est de réfléchir aux fondements de cette éducation, c'est-à-dire aux concepts et aux valeurs sur lesquels s'appuie cette éducation.

Tout d'abord, éducation à l'environnement pour un développement durable. Le concept d'éducation est très différent du concept d'enseignement. Éducation sous-tend un certain nombre de valeurs qu'il est nécessaire de définir. Nous parlons de solidarité, d'équité. Même le terme éducation a subi toute une dérive, "conduire un enfant hors de lui-même" est devenu "nourrir, gaver".

Le concept d'environnement, même si nous en parlons depuis longtemps déjà, n'est pas forcément défini. Il renvoie à une perspective systémique qui met en évidence tout un réseau complexe d'interactions entre l'homme, la société et le milieu. Une des raisons de la difficulté à gérer les questions d'environnement tient certainement à l'ambiguïté persistante dans la définition du concept et à la divergence des philosophies sous-jacentes. Il faut rappeler que la problématique de l'environnement est apparue quand les sociétés ont ressenti leur propre développement comme une menace pour la survie de l'espèce humaine. La référence, alors, n'est plus celle des sciences déterministes, c'est-à-dire que la finalité de la science devient politique et se caractérise par une nouvelle conception des fins, des méthodes et des fonctions sociales de la connaissance. Ce qui est nouveau c'est que nous devons agir même en l'absence de preuves, étant donné l'urgence des échéances. Une nouvelle conception de la science est née, appuyée sur un principe d'incertitude. Cette émergence de l'incertitude, et le principe de précaution qui en découle, ont pour corollaire une éthique de la responsabilité, les préoccupations éthiques et humanistes se rejoignent alors dans une approche qui surmonte la séparation entre connaissances et valeurs.

Le concept de développement durable. La référence est celle du rapport BRUNDTLAND qui a été entériné par la conférence de Rio et qui a été approfondi par la déclaration de Johannesburg. Trois piliers ont été identifiés : développement économique, développement social et protection de l'environnement. Comment, dans l'éducation, envisager le développement humain et social avec tout son corollaire, à savoir le recul de la pauvreté, l'alphabétisation, l'accès aux soins de santé, l'égalité des hommes et des femmes, le développement des droits de l'homme, la diversité culturelle, l'éducation à la paix ?

Nous pourrions nous interroger de la même façon sur le développement économique. Tout le monde dit développement durable mais quel développement ? Continuer le développement actuel, la croissance économique qui engendre profits à un pôle et pauvreté à l'autre et qui accroît l'écart entre le Nord et le Sud, ou réfléchir à d'autres modes de production, de régulation, à plus d'équité ?

Or nous devons, dans le même temps, réfléchir aux implications pour l'éducation. L'EDD est une vision nouvelle de l'éducation. L'UNESCO nous le dit, "*c'est un concept dynamique qui repose sur une vision nouvelle de l'éducation capable de rendre les individus de tout âge suffisamment responsables pour pouvoir assumer par eux-mêmes l'édification d'un avenir viable et agréable*". L'objectif est donc de donner les capacités, d'améliorer l'environnement et les rapports sociaux, pour lier développement humain et social. Cette éducation doit rechercher l'équilibre entre le bien de l'homme et de l'économie d'une part, les traditions culturelles et les ressources de la planète d'autre part. Elle fait appel à des méthodes, à des approches transdisciplinaires. Nous en sommes loin, nous en sommes parfois aux interdisciplinaires, et le plus souvent aux pluridisciplinaires. Elle incite au respect des besoins de l'homme qui soient compatibles avec l'exploitation raisonnée des ressources et l'équilibre de la planète, et doit développer le sens de solidarité entre les hommes.

Est-ce que ce sont quelques disciplines qui sont touchées ou l'éducation toute entière qui est concernée ? Nous pouvons nous poser un certain nombre de questions. D'une part, le concept de développement durable, même à un premier niveau, est-il accessible à de jeunes enfants par les champs qu'il introduit, la dimension globale ? Par les recherches, nous avons déjà apporté un certain nombre d'éléments de réponses. Néanmoins, c'est un problème qui demeure, l'articulation du local au global, le champ de l'économie, le temps long, le croisement des échelles spatiales et temporelles. D'autre part, quelles sont les connaissances, compétences, valeurs, perspectives dispensées qui fournissent les moyens de traiter la complexité des problèmes du monde actuel ? Comment rendre les personnes suffisamment autonomes et leur donner la capacité de prendre des décisions ?

Nous n'éduquons pas dans nos écoles à la prise de décisions. Prendre des décisions pour résoudre des problèmes qui concernent notre avenir commun. Il ne suffira pas de renforcer l'apprentissage de quelques disciplines pour réaliser des progrès sensibles en direction du développement durable. Les efforts doivent aussi porter sur le contenu, sur les méthodes de l'éducation et son adaptation à l'environnement culturel. Pour y parvenir, il faut favoriser le développement de la réflexion critique et créatrice, la communication, la collaboration, la gestion des conflits, la résolution des problèmes, l'établissement de projets et le recours à une technologie appropriée. L'éducation de base doit aider les jeunes à s'impliquer dans la vie de leur communauté.

C'est bien beau de devenir citoyen du monde, de prendre des décisions à l'échelle de la planète, mais cela n'est pas utile si nous ne sommes pas capables d'en prendre à l'échelle de sa communauté. Il s'agit d'animer des actions de partenariat et d'aider à la constitution de réseaux.

Nous sommes un peu dans une philosophie de l'action. Cela relève-t-il de l'utopie ? Oui, dans le sens où nous nous référons à des valeurs peu usitées dans le monde politique, à savoir la prise en compte du long terme, la responsabilité, la transparence, l'évaluation des actions. Non, parce qu'un nombre croissant d'établissements scolaires s'engage dans des démarches participatives qui sont révélatrices d'une montée en puissance d'une démocratie participative. Si nous faisons une recherche en éducation, il ne faut surtout pas oublier de faire en même temps une recherche en formation. Sinon, qui va éduquer les élèves ? Pour la recherche en formation, l'approche participative fonctionne assez bien avec des enseignants, mais je crois qu'une des meilleures recherches serait de mettre en place une formation des enseignants, des éducateurs par la recherche. Le concept de développement durable, même s'il est à construire, même s'il est encore flou, réintroduit la discussion, la négociation et la réforme pour tenter de rendre durable un développement qui, pour l'heure, ne l'est pas.

• **Les curriculums et l'EDD**

Commentaire d'un intervenant

Je vois un peu ce qui se passe dans les colloques sur ce thème-là. Je suis allé à Ouagadougou, à Turin ou même au forum national à Genève. En tant que Français, j'ai été surpris à Genève parce que dans la salle, il y avait des acteurs de l'éducation à l'environnement, des acteurs de l'éducation au développement et à la solidarité internationale, et des acteurs d'éducation à la santé qui, pour ces derniers, ne sont pas présents dans la salle en France. A mon avis, cela modifie complètement les programmes. Le fait qu'il y ait ces croisements de regards entre ces différents champs-là, de fait, apporte des changements dans les contenus.

Sept cent villes européennes ont signé la charte d'Alborg de 2004 sur les villes durables. Nous avons travaillé sur des indicateurs techniques du développement durable, nous en avons trouvé environ cent cinquante au niveau des experts européens. Le problème est que tous ces indicateurs techniques du développement durable, reconnus au niveau européen, ne sont pas applicables à l'éducation. Aujourd'hui, il faut inventer des indicateurs d'éducation. Mais lesquels ? Et avec quelles valeurs ?

Commentaire Marc BOUTET (Université de Sherbrooke, Canada)

Je voudrais donner l'exemple de la réforme scolaire au Québec qui s'est fortement inspirée de la réforme de Genève, et parler de la tentative d'intégrer l'EEDD comme "objet curricula". Il est intéressant de voir le processus suivi au fil des années, et je reviens donc à cette question des limites disciplinaires, des limites que Robert BARBAULT a bien soulignées concernant l'écologie qui était une interdiscipline qui, pour devenir discipline, a dû limiter son objet.

Trois versions du nouveau curricula de l'école québécoise ont vu le jour, en 1999, 2000 et 2001, et dans les premières, nous avions une structure curriculaire avec ce que nous appelons des domaines d'expérience de vie qui intégraient tous les domaines disciplinaire, des espèces de grandes thématiques dont l'environnement et le développement durable. La résistance disciplinaire, au sein du ministère de l'Éducation, a fait en sorte que la version finale de ce

programme québécois mette en parallèle deux structures. Une structure que nous appelons des domaines généraux de formation, par exemple, environnement et consommation ou citoyenneté. Ces domaines ont des intentions curriculaires et sont placés à côté des champs disciplinaires dans lesquels nous devons développer des compétences disciplinaires. Nous n'avons pas réussi au Québec à lâcher prise au point d'avoir une approche intégrée. Vous avez parlé de la nécessité de revoir les contenus, et ce n'est pas facile avec ces barrières disciplinaires. Chez nous, c'est assez évident d'une version à l'autre, nous avons réduit le côté intégrateur des grandes thématiques comme celle de l'environnement pour les placer à côté du français, des mathématiques, etc. Il y a là, selon moi, un obstacle réel épistémologique.

Commentaire d'un intervenant

En Suisse romande, est revenue cette idée de domaines généraux distincts des domaines disciplinaires. Tout ce qui relève de la relation homme/nature, l'environnement, l'approche d'une mondialisation, la mondialisation économique, la citoyenneté, n'a plus rien à voir avec l'Histoire et la Géographie. Ce n'est pas cohérent dans le sens où nous voyons bien ce qui va retomber sur les Sciences humaines et sociales conventionnelles. Nous plaidons, dans notre équipe, pour un ré-ancrage dans les disciplines existantes, et pour revisiter ces disciplines scolaires qui doivent être mises au service d'un projet éducatif. Il faut se demander ce que la Géographie peut apporter à des jeunes que nous voulons former dans une perspective de développement durable. Nous allons retomber sur les questions de type "en quoi la Géographie permet-elle de développer une perspective systémique, critique, etc. ?" qui sont les mêmes que Nestlé utilise, mais pas dans la même finalité, pas avec la même éthique. Nous pouvons peut-être écouter Yvan CARLO sur la dimension de l'éthique dans le développement durable car c'est à ce niveau-là que cela se joue. Je pense qu'il y a là un véritable débat. Nous, nous jouons sur cet ancrage dans les disciplines existantes en revisitant en fonction de la finalité. Un enseignement de la Géographie c'est apprendre à se poser les questions sur la relation entre les hommes et leur milieu ou leur espace, les hommes entre eux à travers l'espace en apprenant à problématiser. Où cela se passe-t-il ? Pourquoi cela se passe-t-il ? Pourquoi là ? Qui a une dimension actancielle ? Quelles sont les intentions des acteurs ? Leurs actions spatiales ? A quelle échelle sommes-nous en train de te présenter le problème ? Peux-on le voir à une autre échelle ? Autant de questions pour que, petit à petit, ces mécanismes de pensée, ces outils opératoires de pensée, ces concepts au sens "Britt Mary Bart", soient intériorisés.

J'admets que nous avons une crainte de se désancrer, mais ce qui est produit à l'heure actuelle en outils pédagogiques par des éducations "à" me semble très vide. Je n'ai pas vu beaucoup d'exemples qui vont au-delà de ce que moi, j'appelle un élément déclencheur, c'est-à-dire quelque chose qui permettrait de susciter l'intérêt, de faire sortir ce que l'on sait à ce sujet, ou au mieux d'élaborer une problématique collective. Sur la reconstruction de réponses à ces problématiques, nous ne donnons pas grand-chose. Il serait bien que, dans la perspective d'outils de recherche en éducation, les deux voies soient véritablement approfondies et qu'un véritable débat se fasse.

L'éducation au changement comportemental en Université

par Fabien GIRANDOLA (Université de Bourgogne)

Je suis psychologue social, je travaille avec Robert JOULE sur la psychologie sociale de l'environnement. Voilà ce que nous faisons dans nos universités en termes de changement comportemental.

Comment amener les gens à modifier leurs comportements et à les modifier librement ? Ce qui nous semble être très important. Nous pouvons concevoir les choses de différentes façons. Est-ce que l'autorité, la persuasion ont un effet sur les comportements?

Vingt-cinq ans de littérature en psychologie sociale montrent que ce n'est pas forcément le cas, puisque certaines campagnes de prévention sont des échecs. Souvent, nous avons un problème de résistance au changement et à la persuasion. Ce décalage entre idées et actes est particulièrement net en matière de psychologie de l'environnement et de développement durable.

Notre question fondamentale est : comment favoriser le passage des idées aux actes? Nous avons une théorie, la théorie dite de l'engagement. Nous travaillons, en ce moment, sur ce que nous appelons la "communication engageante". La communication engageante se caractérise par des campagnes de formation, des campagnes de prévention auxquelles nous ajoutons un acte devant être réalisé par la cible qui fait objet de persuasion.

Le principe de la communication engageante est simple :

- conduire l'individu à poser un acte dit engageant,
- l'exposer à une argumentation persuasive qui va dans le sens de l'acte qu'il vient de poser.

L'engagement de l'individu dans un acte correspond au degré auquel il peut s'assimiler dans cet acte. Ce degré dépend de son sentiment de liberté puisque l'individu est toujours libre d'agir.

Comme dans toute campagne de prévention, il faut prendre en compte tout ce qui relève des caractéristiques du message, c'est-à-dire la source, la conception du message et le contexte. Les questions restent les mêmes : quelles sont les bonnes informations à transmettre ? Quels sont les meilleurs arguments à mettre en avant ? Quels sont les meilleurs canaux ? Quels sont les meilleurs outils ? A cela, nous rajoutons une question essentielle : quel acte préparatoire devons-nous obtenir de la part de ceux ou de celles dont je recherche le concours ?

Je vous présente très brièvement une action de recherche appliquée menée y a deux ou trois ans, dans le cadre d'un projet européen Altener, soutenu par l'ADEME. Cette action a été menée sur onze écoles primaires de la région Provence Alpes Côte d'Azur, et a concerné sept cent enfants et vingt-huit enseignants formés à la théorie de l'engagement. Les questions étaient simples. Par exemple, nous demandions aux enfants ce qu'ils observaient à l'école, de noter ce qui était bien et ce qui l'était moins en matière d'économie d'énergie. Nous leur demandions aussi d'observer ce qui se passait chez eux en matière d'économie d'énergie, et ainsi d'essayer un peu d'impliquer les parents. Nous

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

avons demandé aux enfants d'impliquer leurs parents dans la campagne de prévention.

Trois types d'engagement étaient demandés :

- aux élèves, nous demandions de s'engager à faire des efforts, comme éteindre la lumière dans leur chambre, prendre une douche plutôt qu'un bain,...
- aux familles, par exemple de prendre le bus plutôt que la voiture.
- à l'école, d'organiser une exposition à la fin de l'année scolaire, où tout le travail réalisé par l'école, les élèves et les parents était restitué.

Au final, les élèves et leurs parents se sont engagés par écrit, dans une forte proportion, à réaliser des actes précis susceptibles de se traduire par une baisse de la consommation énergétique.

Ce sont peut-être de petits actes, mais importants, particulièrement quand ils débouchent sur d'autres gestes : remplacement d'ampoules à incandescence par des ampoules de basse consommation, mise en place d'un tri sélectif, rédaction de courriers adressés au Maire par les élèves pour lui demander de faire des économies d'énergie, ...

La même expérience a été réalisée, cette fois, sur un village entier de 8 000 habitants, selon les mêmes principes avec une baisse notable de la réduction de l'énergie, ainsi qu'en résidence universitaire avec une économie approchant 30 %.

l'Unité Mixte de Recherche STEF de l'ENS de Cachan

par Jean-Marc LANGE (IUFM, Rouen)

Je suis porteur d'un projet de recherche au sein de l'UMR STEF de l'École Normale Supérieure (ENS) de Cachan qui prend comme problématiques d'essayer de déterminer, d'identifier à la fois les aides et les obstacles que l'on peut trouver chez les enseignants et dans les disciplines scolaires pour la mise en œuvre de projets éducatifs authentiques, et j'insiste sur ce mot, dans le cadre de l'éducation à l'environnement pour le développement durable.

Nous sommes une association de trois laboratoires, l'UMR STEF de l'ENS de Cachan, un laboratoire de muséologie du Muséum d'Histoires Naturelles et un laboratoire de l'ENFA, l'école normale de formation agricole de Toulouse qui porte la didactique des questions socialement vives.

Notre regard est un regard curriculaire, c'est-à-dire un regard global et non disciplinaire, et surtout un regard dynamique, à la fois vertical et horizontal, avec un parcours éducatif pour les élèves.

Nous allons essayer, sous la forme de recherches collaboratives associant des chercheurs statutaires comme moi et d'autres, des formateurs d'IUFM et des enseignants du terrain, de concevoir ensemble et tester des projets d'éducation authentiques sur le développement durable, voir les difficultés, comparer, aussi bien au niveau de l'école primaire, du collège que du lycée, dans différents endroits, sous différents projets, et voir les aides, les obstacles qui existent dans les disciplines et chez les enseignants par rapport à ces projets.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

L'ensemble de ces repérages devrait nous donner des indications pour la formation.

La prise en compte des temporalités par les disciplines scolaires

par Christine VERGNOLLE MAINAR (IUFM, Toulouse)

Plusieurs intervenants ont souligné que pour se projeter vers le futur, il fallait non seulement analyser le présent mais aussi considérer le passé et intégrer les différentes temporalités, la courte durée, la moyenne durée et la longue durée. Si on se place au niveau des disciplines scolaires du constat actuel en France, on remarque que la courte durée est relativement bien prise en charge par plusieurs disciplines, notamment par la géographie qui croise système social et système naturel, mais aussi de plus en plus par les sciences de la vie et de la terre. La longue durée est également bien prise en compte, notamment au niveau des sciences de la Vie et de la Terre. En revanche, la moyenne durée, celle qui correspond à l'anthropisation et au développement de l'interaction entre système social et système naturel, est relativement peu prise en compte, un peu par la géographie, mais pas du tout par l'Histoire qui se situe sur d'autres problématiques.

Pourtant, il existe au niveau de la recherche universitaire tout un champ en cours de développement, à la croisée de plusieurs champs disciplinaires traditionnels : l'histoire et l'archéologie, la géologie et la biologie, la géographie. Dans ce croisement, les équipes travaillent sur l'anthropisation des milieux, sur la question des rythmes, des crises, des choix de société par rapport à un certain nombre de changements.

Sans s'inscrire réellement dans une démarche de transposition didactique parce qu'il ne s'agit pas d'un savoir universitaire ancré dans une seule discipline, nous pouvons, malgré tout, envisager que ce champ-là puisse alimenter les contenus scolaires de différentes disciplines : géographie, SVT, mais aussi histoire dans la mesure où cela peut permettre, par la vision du passé, d'éclairer les questionnements contemporains.

• Les échelles temporelles

Commentaire de Maryse CLARY (IUFM)

Pour ma part, quand je parle d'articulation d'échelles spatio-temporelles, je pense à des problèmes qui se posent localement mais qui ont des répercussions sur la planète entière. Quand je parle du temps *court*, du temps *moyen* et du temps *long*, c'est vers le futur. Cela veut dire que l'histoire, la préhistoire ou l'histoire géologique donnent aux jeunes et aux enfants une dimension du temps passé, mais leur problème est de se projeter dans le futur. Et quand je parle de l'articulation des échelles temporelles, je parle des échelles temporelles dans le futur, c'est-à-dire les répercussions dans un temps court, dans un temps moyen et dans un temps long, pour l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable.

État d'avancement de la recherche en EEDD

par Olivier MEUNIER (Institut National de Recherche Pédagogique - INRP, Lyon)

J'avais participé à la coordination du colloque sur un thème très voisin il y a deux ans, sur l'éducation à l'environnement vers le développement durable. La coordination consistait à parler de la recherche en EEDD.

Pour aller vite, je vais reprendre ma conclusion, tenant compte du fait que les choses ont très peu avancé pour différentes raisons. Il n'y a pas vraiment eu de création de postes d'enseignants chercheurs en EEDD.

Comme l'a souligné une étudiante de l'école des Mines de Saint-Etienne, les diplômés, avec une approche pluridisciplinaire et sur une thématique comme le développement durable, ne trouvent pas de postes. Les carrières sont toujours profilées par rapport à des disciplines académiques et s'écarter de ces disciplines met en évidence le fait que carrière et EEDD ne vont pas du tout ensemble. Tant qu'il n'y aura pas vraiment de décisions politiques prise au sein des instituts de recherche, y compris le mien, l'Institut National de Recherche Pédagogique, pour lancer une véritable dynamique pluridisciplinaire sur l'EEDD, je pense que peu de choses seront possibles.

Concernant les pays étrangers, les choses ont bien avancé, les outils existent et sont très nombreux. Des chercheurs travaillent, depuis les années 70, sur ces questions-là, ont élaboré des problématiques, ont dépassé le débat de ce qu'est le développement durable.

Je rajouterais, par rapport à ce qui a été dit jusqu'à présent, qu'il y a un aspect culturel à prendre en compte. Ma perspective personnelle de recherche est que le développement durable fait partie de l'éducation interculturelle et que cette prise en compte de la dimension interculturelle est nécessaire pour faire avancer le débat y compris au niveau scientifique, ainsi que l'aspect pluridisciplinaire.

La conclusion officielle sur les actes du colloque d'avril 2004 à Paris était la suivante :

"Cette recherche en éducation environnementale et à l'environnement durable devrait devenir plus opérationnelle pour accompagner les changements éducationnels nécessaires, mais surtout pour donner une perspective critique aux politiques éducatives en cours afin de donner du sens, prendre du recul par rapport aux effets de mode ou aux propositions dogmatiques trop séduisantes et adapter ses résultats au territoire et aux cultures des différentes populations."

Je pense que cet aspect critique est également nécessaire dans cette approche. Pour finir, je dirais que l'aspect critique, l'aspect interculturel et l'aspect pluridisciplinaire sont autant de piliers pour une éducation au développement durable.

Toutes les données sont présentes sur le web et je vous invite à consulter un dossier conçu en 2004 sur l'EEDD, à l'adresse suivante : www.inrp.fr/vst/Dossiers/EEDD/sommaire.htm

Discussion

• Le lien entre Science et Société

Marc BOUTET (Université de Sherbrooke, Canada)

Les interventions de Jacques WEBER et de Luc AQUILINA présentent deux visions du lien entre la science et la société. L'intervention de Luc AQUILINA se base, à mon sens, sur une vision plutôt descendante de la science alors que celle de Jacques WEBER me semble faire davantage place au savoir de la complexité qui, inévitablement, doit faire place à d'autres savoirs que les seuls savoirs scientifiques. Particulièrement dans les questions de développement durable, il me paraît important d'éviter le piège de la science révélatrice qui a le mot final. La contribution des savoirs scientifiques est une contribution parmi d'autres, et non pas définitive.

Je suis professeur en sciences de l'éducation à l'université de Sherbrooke au Canada et vais citer une anecdote. Je représente la faculté d'éducation à l'observatoire sur l'environnement et le développement durable créé dans cette université. L'observatoire est un regroupement inter facultaire de tous les chercheurs intéressés aux questions d'environnement et de développement durable. Je m'attendais à ce que le premier objectif de la création de cet observatoire soit la production de savoirs interdisciplinaires complexes que nous ne sommes pas en mesure de faire dans nos facultés respectives. Mais ce n'était pas cela le premier objectif explicitement énoncé, il s'agissait d'obtenir plus de subventions grâce à des mariages. Voici donc les limites de l'université. Le thème de l'environnement et du développement durable peut très bien n'être qu'un terme porteur qui nous permet de vaquer à nos occupations habituelles.

• L'EDD : Approche multi- ou interdisciplinaire?

Commentaire d'un intervenant

Si nous admettons que les questions de développement durable renvoient nécessairement à l'interdisciplinarité, et si nous admettons que ce qu'il y a de radicalement nouveau avec l'écologie c'est qu'il s'agit d'un domaine de connaissances fondé sur l'interdisciplinarité et sur des concepts, là où la science était fondée sur des disciplines et des lois, alors c'est le mode des relations entre disciplines qui change. A l'université, nous sommes plus souvent dans une approche multidisciplinaire, avec un organigramme hiérarchique et des boîtes dans lesquelles nous mettons chaque discipline, plutôt qu'interdisciplinaire. Dans une approche interdisciplinaire, nous avons des domaines qui interagissent entre eux. Ce qui fait le programme interdisciplinaire, c'est la somme des recouvrements entre domaines disciplinaires. Le responsable de ce programme interdisciplinaire ne gère pas les disciplines, il ne gère que le domaine d'interaction maximale entre disciplines. C'est une façon complètement différente de gérer la science et les programmes de recherche. Ce n'est pas évident et beaucoup de personnes parlent d'interdisciplinarité, mais ne l'ont jamais pratiquée, n'ont jamais été dans la réalité des choses. Celles qui en parlent

n'en ont pas forcément fait. En revanche, ce n'est pas un problème pour celles qui en ont fait, et elles n'éprouvent pas le besoin d'en parler.

• **Qu'en est-il réellement des compétences?**

Question de Marie-Claude ROLAND (INRA)

Pour moi, le développement durable c'est la capacité à assurer l'avenir des jeunes générations. Je pose clairement la question : sommes nous actuellement capables d'assurer la formation à ces compétences ? C'est la question que je pose à chacun. Quand j'aborde la question des compétences, avec un dispositif qui me permet d'aller très loin dans les pratiques et les compétences parce que je fais de la recherche en éducation sur la professionnalisation par l'étude des pratiques, l'on me répond "je suis d'accord avec toi, mais je suis totalement incapable de parler de compétences dans la mesure où l'on ne m'en a jamais parlé et où personne me demande d'en parler dans le système académique. Je suis donc incapable d'assurer ce lien intergénérationnel" Que faisons-nous alors ?

Réponse de Luc AQUILINA (UVEDD)

Je vais tenter d'apporter la réponse de l'enseignant que je suis. Ce n'est absolument pas parce que j'enseigne dans le domaine de l'environnement et du développement durable que je dis, qu'à travers l'enseignement numérique, nous pouvons adopter d'autres modes de comportements, tournés notamment vers les compétences. Personnellement, j'ai commencé comme tous les enseignants dans le supérieur en ayant une méconnaissance absolue de toute notion de compétences et autres. C'est notamment grâce aux collègues canadiens et québécois qui ont une avance là-dessus que j'ai découvert l'enseignement numérique. Tout d'un coup, j'ai presque envie de dire que cela a changé ma vie d'enseignant, cela m'a amené à me remettre en question. Il y a un réel travail à faire et ce n'est pas une question de développement durable. Je pense que c'est réellement une autre manière de travailler avec les étudiants.

• **EDD/EEDD et recherche associée?**

Une intervenante

Je viens du terrain, je suis enseignante. Je voudrais souligner la difficulté que nous rencontrons depuis plusieurs années pour mettre en œuvre des projets, pour mettre en œuvre l'éducation au développement durable. Les textes sont là, et nous avons cru que c'était la possibilité d'avancer, d'innover parce que de multiples idées peuvent enrichir le terrain et la pratique des enseignants, mais en ce moment, nous manquons terriblement de moyens. Je ne voudrais pas que nous ne occultions cette question des moyens qui a été évoquée à plusieurs reprises. Je vous assure que les moyens ont été réduits considérablement dans le champ qui était le mien. En six ans, le budget a été divisé par dix. Il est bien de faire des propositions, mais également de souligner qu'il faut des moyens.

Un des angles importants que nous pourrions prioriser dans un programme de recherche c'est le lien entre recherche, pratique et intervention éducative qui est un problème de tous les domaines d'éducation. Nous avons peut-être l'avantage d'avoir un objet à construire qui ne peut pas, à mon avis, faire l'objet d'une transposition didactique comme les Mathématiques le sont. La relation entre

chercheurs et praticiens de l'enseignement me semble pouvoir être posée différemment dans le domaine. Je prioriserais ce lien-là dans un programme de recherche. Ce n'est pas nécessairement l'idée d'une recherche appliquée, mais plutôt le dialogue recherche-pratique.

Commentaire de Gérard VIDAL (INRP – ENS)

Effectivement, j'ai noté qu'à plusieurs reprises, nous avons dit qu'il n'y avait pas de définitions vraiment formelles donc pas de possibilités de transposition. Pouvons-nous proposer quelque chose dans ce sens ? Pensez-vous que le nœud le plus important est là ? Il faut trouver des solutions et "la construction d'un objet" peut être une solution permettant de contourner ce problème de transposition.

Intervention de Pierre BOHER (Météo France).

Depuis le début, nous butons sur la définition, non pas de développement durable mais de l'environnement. Robert BARBAULT parlerait de biodiversité, moi plutôt de climat et mon autre collègue de qualité de l'air. Il faut avoir une approche pragmatique. J'identifie dans ce que je vis tous les jours à Météo France des problèmes bien concrets qui se prêtent à la multidisciplinarité et qui devraient être des bases pour développer un enseignement. Par exemple : l'îlot urbain, les problèmes de santé liés à l'augmentation de la température, la gestion des crues éclair,... Dans tous ces exemples, nous avons des éléments multidisciplinaires mais concrets et qui peuvent être transposés à l'enseignement sur des bases plus accessibles que le concept général de développement durable.

• Les outils pédagogiques au Nord et au Sud

Remarque d'un intervenant

Les outils pédagogiques existent certainement au Nord, mais au Sud nous n'en avons pas. Par contre, nous ne voulons pas faire du copier/coller. Nous voulons avoir des outils sur lesquels nous allons nous inspirer pour faire nos propres outils parce que nous avons notre propre réalité. Nous problématisons nos thèmes car nous avons été formés dans des universités occidentales, mais nous n'avons pas le "comment enseigner". Nous ne ferons pas d'éducation au développement au Nord si nous ne le faisons pas au Sud. Je suis à la recherche de correspondants dans les pays partenaires. Nous ne pouvons pas nous contenter de regarder la situation chez nous, il est nécessaire que nous la voyons globalement, à différentes échelles de temps, de territoires, de conflits, peut-être d'intérêts. Nous ne pouvons pas le faire sans le Sud, et nous devons le faire avec le Sud assurément.

Réponse de Gérard VIDAL (INRP – ENS)

Cette remarque est très vraie. Nous sommes encore un peu protégés vis-à-vis de ces problèmes alors que les pays du Sud y sont vraiment confrontés. Vous nous dites que vous n'avez pas les outils adaptés à vos besoins, et c'est vrai, mais d'un autre côté, vous avez des problèmes à nous apporter, des questions à nous poser dans notre éducation. Il y a peut-être moyen de trouver une interface, et non un interstice, pour réussir à faire que nous puissions utiliser vos problèmes pour apprendre à éviter qu'ils prennent de l'ampleur et vous aider à en sortir.

• **Quelques pistes pour la recherche avancées lors de l'atelier**

- Il faudrait développer des recherches sur le développement de compétences liées au développement durable, comme la résolution de problèmes, la prise de décisions, la planification durable qui consiste à planifier en tenant compte du futur et non des différentes dimensions de l'environnement. Il y a lieu de faire de la recherche au niveau des compétences développées actuellement dans notre système éducatif et de la manière de les développer d'une meilleure façon.

- Chez les chercheurs, on essaye de développer le concept de citoyenneté scientifique qu'il serait souhaitable de revisiter complètement, à la fois individuellement et collectivement, parce qu'il fonderait de nouveaux rapports sociaux, et notamment de nouveaux rapports d'éducation.

- Il y a une récurrence de l'importance d'un dialogue entre recherche et pratique, avec toutefois une nuance. Un premier dialogue devrait avoir lieu entre les gens qui font de la recherche sur le développement durable et ceux qui font la recherche sur l'éducation au développement durable, mais aussi entre recherche et pratique éducative qui doit se nourrir d'outils et de référentiels communs.

- L'on passe successivement d'une éducation à l'environnement, pratiquée par un nombre limité d'enseignants, à l'éducation obligatoire à l'environnement pour un développement durable avant de passer à l'éducation pour un développement durable. Le problème qui se pose, et qui nécessiterait une recherche développement approfondie, est de savoir comment passer successivement de l'un à l'autre? Quelles en sont les conditions ?.

- L'on s'est interrogé sur l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, sur la coéducation, sur les dispositifs. L'on ne peut pas, avec les dispositifs d'enseignement actuels, répondre aux défis considérables qui sont les défis du développement économique, social, des questions d'écologie qui sont à nos portes et auxquels il faut que nous trouvions des réponses, en tant qu'adultes, dans notre société et par rapport à notre système éducatif.

- Nous n'avons pas la science suffisante pour se dire que nous pouvons utiliser tel ou tel outil. Depuis trente ans, nous faisons beaucoup d'outils qui gagnent en qualité et dont l'intérêt principal est l'appropriation des outils, l'utilisation et la conception. Il y a les outils et les démarches. L'outil ne vaut rien sans la démarche. C'est sur l'exploration de démarches que le partenariat est le plus fructueux entre monde de l'éducation et monde de la recherche.

- Il y a des démarches, des outils, de la recherche, et l'on devrait envisager des stratégies de formations qui mettent en cohérence la recherche, la formation, les outils, les démarches pour qu'il y ait une avancée. Sur cet aspect de la démarche, un mot intéressant a été prononcé : la problématisation. Il s'agit de baser un enseignement sur une problématisation, ce qui suppose un enseignement sur la critique, sur l'aspect créatif, sur l'approche systémique,... Problématiser permettrait aussi de résoudre en partie la question pluridisciplinaire et interdisciplinaire, en se basant sur les savoirs disciplinaires réorganisés par rapport à des problématiques.

Conclusions

par Luc ABBADIE (Professeur Université Paris VI/CNRS)

Lors de la préparation de cet atelier, nous avons demandé à une quinzaine de chercheurs français qui travaillent sur l'éducation à l'environnement au développement durable, de faire un constat sur les avancées de la recherche en France sur ces thématiques. Ces chercheurs ont listé un certain nombre de questions de recherche que nous pourrions vous faire partager. Puisque nous parlons de propositions, je voudrais quand même signaler que deux propositions qu'ils nous ont faites.

Le premier axe est un souhait fort de structurer la recherche en éducation à l'environnement et au développement durable, en mettant en réseau les chercheurs et les praticiens, et en s'appuyant sur une approche interdisciplinaire puisque ces experts appartiennent à plusieurs champs disciplinaires. Nous en avons listé quatre, il y en a sûrement plein d'autres : didactique des disciplines, sciences humaines et sociales, ingénierie de l'information, sciences de l'information et de la communication.

Le second axe proposé est de développer des dispositifs partenariaux de formation, d'accompagnement et d'analyse des pratiques éducatives en essayant, en même temps, d'identifier des compétences en EEDD, de les reconnaître et de les valoriser.

Les résultats de cette enquête se retrouvent dans les remarques qui sont émises dans cet atelier.

Atelier F

Éducation à une consommation responsable

Sommaire

- Introduction (*Gilles BERHAULT, ACIDD*)
- Le PNUE l'éducation à la consommation durable en France (*Isabella MARRAS, PNUE*)
- La consommation des ménages (*Francis RIBEYRE, Université Bordeaux 3*)
- Monoprix, la consommation et le développement durable (*Hubert HEMARD, Monoprix*)
- Économies d'énergie et énergies renouvelables (*Claire BALLY, Écopolénergie*)
- L'éducation au à la consommation durable en Afrique par ENDA Tiers Monde (*Kanitha KERNEM, ENDA Europe*)
- Le dispositif "Roule ta Boule" (*Daniel OUSTRAIN, École et nature*)
- La démarche italienne relative à la consommation durable (*Andrea INNAMORATI, Ministère de l'Environnement, Italie*)
- L'ADEME et la consommation durable (*Nadia BOEGLIN, ADEME*)
- La consommation durable et la Francophonie (*Boufeldja BENABDALLAH, IEPF/Organisation internationales de la Francophonie OIF*)
- Comment former des consommateurs responsables? (*Jean-Pierre LOISEL, INC*)
- Comment adopter une meilleure consommation énergétique? (*Dominique GANIAGE, EDF*)
- L'éducation à une consommation durable de l'eau (*Hélène VALADE, Lyonnaise des Eaux - Suez*)
- L'empreinte écologique et la consommation durable (*Dominique ROYET, WWF*)
- Promouvoir l'engagement citoyen dans une consommation durable (*Florence MOURLON, Starting Block*)
- Synthèse (*Francis RIBEYRE, EGID/Université Bordeaux 3*)

Animateurs de l'atelier :

Gilles BERHAULT (*Président, ACIDD*) ; Isabella MARRAS (*Programme Officer, PNUE*) ; François RIBEYRE (*Professeur, Institut EGID/ Bordeaux 3*)

Introduction

par Gilles BERHAULT (ACIDD)

Le thème de cet atelier est d'avancer des propositions en matière d'éducation, de formation et d'information à la consommation abordée sous l'angle du développement durable. Après les interventions d'Isabelle MARRAS et de François RIBEYRE, nous aurons plusieurs témoignages à l'issue desquels vous aurez la possibilité de réagir, poser vos questions et lancer ainsi le débat.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Le PNUE l'éducation à la consommation durable en France

par Isabella MARRAS (Programme Officer, PNUE)

Je vais vous parler de la raison pour laquelle le programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) s'est intéressé à ces sujets ainsi que des résultats d'une recherche sur l'état de l'éducation à la consommation durable en France.

Le PNUE est une agence des Nations Unies qui a pour fonction de surveiller l'état de l'environnement, et de faire des propositions politiques en relation avec cet état de l'environnement. A Paris, existe une division qui s'occupe de technologie, d'industrie et d'économie et qui travaille sur tous les problèmes environnementaux liés à la production et sur l'impact de cette production sur la planète. Dès le début et en association avec l'UNESCO, notre travail en matière d'éducation à la consommation durable a eu pour but d'inciter les jeunes générations de consommateurs, producteurs et décisionnaires pour qu'ils intègrent le concept de durabilité dans leur vie professionnelle et personnelle.

Nous avons développé, depuis 2001-2002, avec l'UNESCO, le programme *YouthXchange* qui concerne quinze pays et auquel est associé un guide imprimé en 400 000 exemplaires dans quinze langues et un site web. L'approche pédagogique du projet est probablement la raison de son succès. Notre cible sont les jeunes de 15-25 ans, les jeunes adultes qui entrent dans la vie professionnelle. L'approche du *YouthXchange* est surtout une approche par *story telling*, c'est-à-dire que nous racontons des histoires et donnons des études de cas de vies réelles qui ont bien marché et qui peuvent prouver l'existence d'une dynamique internationale qui va vers le développement durable et la consommation durable.

Pourquoi nous sommes-nous intéressés à la Décennie ? Nous pensons qu'il est important de traduire ce défi que représente le développement durable dans des actes quotidiens des citoyens et nous nous sommes donc associés à la Décennie dans notre travail. Le travail, que nous avons fait ici, en France, pour le Comité français et pour la Décennie de l'éducation pour le développement durable, est un travail très superficiel. Nous n'avons pas la prétention de décrire tout ce qui se passe en France sur l'éducation à la consommation durable.

Nous avons essayé de prendre le pouls de ce qui se passe en France dans ce domaine. Nous avons gardé, comme principale cible, la cible des 15-25 ans et considéré essentiellement l'éducation dans le cadre scolaire et universitaire, mais aussi les formations de formateurs, de professeurs, des employés dans les entreprises, la communication des collectivités locales et des entreprises vers le public et les citoyens. Qu'avons-nous découvert ? Du point de vue réglementaire en France, il y a la circulaire de juillet 2004 du ministère de l'Éducation nationale sur l'éducation au développement durable. Une autre circulaire pose la même question sur l'éducation à la consommation. C'est tout ce qu'il y a. Il n'a pas de concept sur l'éducation à la consommation durable en tant que tel. Par conséquent, l'éducation à la consommation durable est peu présente dans les manuels scolaires. Toutes les initiatives sont surtout spontanées. Il y a autant de méthodes que d'acteurs mais ce sont des initiatives qui ne sont pas normalisées et qui sont très diverses. Le remède serait de faire entrer l'éducation à la consommation durable par des domaines tels que l'eau, l'énergie, la santé, les

déchets, la nutrition, qui touchent l'éducation au développement durable mais aussi la consommation. Beaucoup d'écoles font appel à des organisations externes et il y a donc beaucoup d'ONG, d'associations, de fabricants qui prennent l'initiative de traiter les questions relatives à la consommation durable et qui sont appelées à intervenir dans les écoles. Comme autre possibilité, il y a aussi les Agenda 21, les éco-écoles, les jardins potagers faits dans les écoles primaires, les campus verts à l'université. La gestion de l'espace est aussi une occasion de parler de la consommation. Il y a aussi tout ce qui concerne le réseau international européen, le "consumers citizenship network" qui est présent ici aujourd'hui, les écoles associées de l'UNESCO qui permettent de s'ouvrir à des expériences internationales qui touchent souvent des sujets liés à la consommation. En Italie, à Milan, une recherche a été faite sur l'intérêt des consommateurs pour des styles de vie plus durable. C'est aussi une manière d'enseigner aux étudiants des universités le concept. Il y a aussi tout ce qui concerne les campagnes des autorités, les campagnes WWF, les campagnes de l'ADEME, de Nicolas HULOT, etc.

Nous avons remarqué que, dans le monde de l'éducation en général, il y a quand même l'arrivée importante de nouveaux acteurs. Il n'y a pas seulement le gouvernement et les écoles qui s'occupent de l'éducation, mais aussi toutes ces nouvelles initiatives issues des ONG, des entreprises, des collectivités locales qui amènent à se poser la question des rôles et d'un changement d'attitudes. Quels sont les acteurs et qui éduque qui ?

Je voudrais conclure avec des constats et des questions qui sont issus de notre travail, mais aussi des contributions que nous avons reçues lors de la préparation de l'atelier :

- Faut-il introduire l'éducation à la consommation durable par la porte de l'école ou faut-il la laisser passer par la fenêtre, à travers des initiatives transdisciplinaires qui s'insèrent dans un cadre scolaire prédéterminé?

- Quelle est la meilleure manière de tenir les discours et pour garantir un changement de comportements ?

- Comment allons-nous introduire le décryptage de tout ce qui est média, messages télévisés, messages publicitaires ? Cela manque un peu dans toutes les initiatives du moment. Peut-être n'avons-nous pas bien regardé ?

Il faut quand même se poser la question sur la manière de rendre les jeunes capables de décrypter les messages qu'ils reçoivent du monde externe et d'être de bons citoyens et de bons consommateurs.

- Un autre constat : le changement de mode de consommation est absolument visible. On n'achète pas seulement dans les magasins, on achète aussi à travers Internet. Il y a de nouvelles initiatives de collectivités d'acheteurs et donc, le monde de la consommation change. Est-ce que l'éducation à la consommation suit ce changement ?

Pour conclure, nous sommes ici pour voir quelles sont les actions et les initiatives et, si nécessaire, les circulaires ministérielles, pour promouvoir un changement des modes de vie.

La consommation des ménages

par Francis RIBEYRE (Professeur, Institut EGID, Université Bordeaux 3)

En tant que chercheur, il m'apparaît que la consommation n'est pas souvent traitée en tant que telle. On parle d'impact écologique, d'enseignement au développement durable, mais si nous faisons une analyse un peu actuelle des causes premières de dysfonctionnement des écosystèmes au sens large et avec des répercussions sur la santé, ce qui nous interpelle actuellement, c'est que cette consommation des ménages se traduit par des impacts majeurs par rapport à la modification de la qualité de vie, du cadre de vie. Et compte tenu des accroissements démographiques, de l'accroissement des connaissances technoscientifiques, nous pouvons nous inquiéter et nous interroger sur la durabilité de ces modèles de consommation.

- Une première idée : l'accroissement de la consommation et le lien direct entre les problèmes actuels qui sont posés par les écologues au sens large.

Quand je parle de l'écologie c'est l'écologie humaine, c'est-à-dire que l'homme est au centre, qu'il fait partie de l'écosystème. S'attaquer à la consommation en tant que cause majeure de dysfonctionnement des écosystèmes est assez difficile, en recherche en particulier, car personne ne veut toucher à la consommation d'une certaine façon. En effet, l'État n'a pas intérêt à modifier, actuellement, les processus de consommation, notamment par rapport à la TVA. Il y a beaucoup de ressources et beaucoup d'emplois derrière. Les grandes entreprises n'ont pas d'initiatives révolutionnaires, même si elles avancent et qu'il y a des progrès intéressants en matière de comportements. Ensuite, les ménages eux-mêmes n'ont pas tellement envie que les choses changent. En effet, il y a le confort, la sécurité, pour certains du moins avec, malheureusement, de gros déséquilibres par rapport à cela et des cas de figure très différents. Je dirais que c'est un peu le contexte parce que la consommation, si l'on est objectif, c'est la source première des dysfonctionnements des écosystèmes.

- Une deuxième idée. A l'échelle universitaire, il n'y a pas d'enseignement à la consommation, à l'éducation à la consommation raisonnée, raisonnable, durable.

Il existe certes des enseignements faits par certains enseignants, selon des projets pédagogiques inscrits dans le cadre d'autres formations plus larges. Il y a beaucoup de formations sur l'environnement et le développement durable dans les universités. Par rapport à cela, il faut introduire une éducation à la consommation raisonnée. Or il apparaît que rien ne soit fait d'une façon formelle.

Je voudrais revenir sur deux aspects par rapport à cela :

- Premier volet. Il y a des actions conduites sur des campus et c'est très important. Il y a des éco-campus, des campus verts, qui entraînent les étudiants à se mobiliser par eux-mêmes ou en relation avec des enseignants, des politiques universitaires pour essayer de faire en sorte, d'une part, que le campus soit un peu plus agréable du point de vue environnemental ou écologique, et d'autre part, qu'il y ait une incitation, sous forme de sensibilisation, responsabilisation, des étudiants par rapport à leur citoyenneté sur le campus et, par extension, à leur citoyenneté dans tous les moments de la vie. Par rapport à cela, il y a des projets

et des réalisations faites sur le campus universitaire en matière de sensibilisation, d'éducation au développement durable bien évidemment mais via la consommation aussi, c'est-à-dire l'utilisation de l'eau, de l'énergie, du papier, des transports. Des initiatives intéressantes se développent, et des étudiants de campus mettent en place des structures associatives par rapport à ces aspects-là.

- *Deuxième volet.* La relation enseignement - recherche est fondamentale pour chaque chercheur. Si l'on veut faire de l'éducation à la consommation raisonnée, il est nécessaire, et tout le monde en convient, de connaître les mécanismes qui entraînent une relation entre la consommation et les impacts écologiques. Par rapport à cela, il est nécessaire, pour faire de l'éducation à la consommation raisonnée et durable, d'avoir des connaissances sur les fondements des relations entre cette consommation, les impacts et, par interaction, la modification des écosystèmes, impacts sur la santé, qualité de vie, cadre de vie, développement humain au sens large. Par rapport à la recherche, il n'y a pas grand-chose de fait à ce niveau-là non plus, en France du moins.

Pour se situer par rapport ce qui se fait actuellement, et pour essayer de cerner, de délimiter et de mettre un frein à cette dégradation des milieux, il est important de connaître un maillon quasiment non-étudié, c'est le maillon des ménages. Actuellement, en matière d'écologie, on trouve beaucoup de choses sur la production, l'écoproduit, l'éco-conception, les systèmes de managements environnementaux, avec des formations, des pédagogies et l'enseignement derrière. Pour tout ce qui concerne la grande distribution, on commence à trouver un certain nombre de choses, comme des affichages, des témoignages. En revanche, en ce qui concerne la recherche sur la contribution des ménages, d'un point de vue connaissances fines en matière d'écologie, il n'y a rien. Si nous voulons agir et accompagner pédagogiquement les citoyens, c'est-à-dire les ménages, il est nécessaire de mieux comprendre quels sont leurs liens entre leurs activités de consommation, depuis l'achat du produit, son usage et le déchet, et ce qui va se passer dans leur proximité. Par exemple, tout ce qui concerne la sphère domestique est quelque chose de fondamental en matière de santé. Nous sommes beaucoup focalisés sur la pollution atmosphérique alors que les gros problèmes actuels de santé sont des problèmes de santé domestiques par rapport à tout un ensemble de molécules que nous avons autour de nous.

Par rapport à cela, faire une éducation sur la consommation c'est expliquer aux gens que certains produits, certaines molécules associées à ces produits posent problème pour leur santé. Ensuite, comprendre les relations entre ces citoyens, dans leur sphère domestique et familiale, puis la collectivité locale car c'est une émergence de citoyens bien évidemment. Là aussi, nous ne savons pas très bien comment cela se passe. Récemment, nous allons faire une enquête auprès des maires de 70 villes, et il est vrai que les maires ne savent pas comment expliquer et comment accompagner pédagogiquement leurs citoyens par rapport à ces problèmes de consommation et de comportements des concitoyens.

Tout cela pour vous dire que des champs très larges sont ouverts en matière d'enseignement et de recherche dans l'enseignement supérieur. Actuellement, nous en sommes encore aux balbutiements, mais je pense que nous aurons l'obligation d'avancer.

Monoprix, la consommation et le développement durable

par Hubert HEMARD (Monoprix)

Monoprix est une entreprise qui fait du commerce en centre ville. C'est une entreprise qui a 300 magasins en France répartis sur les grandes villes de plus de 50 000 habitants. Nous sommes 18 000 collaborateurs et nous faisons en gros un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.

Nous sommes rentrés sur le développement durable autour d'une initiative de notre Président en 1990. Cela fait donc seize ans que nous travaillons dans l'entreprise et à tous les niveaux de l'entreprise pour, tout d'abord, accompagner cette préoccupation et, ensuite, éduquer nos consommateurs. C'est une démarche qui a traversé l'entreprise à la fois au niveau de l'offre des produits, des services mais aussi au niveau de l'architecture et de l'équipement. Nous avons lancé un premier magasin de Haute Qualité Environnementale à Angers. Nous avons essayé, à chaque fois, de trouver des solutions qui permettent de limiter la dégradation atmosphérique au niveau du management et des relations avec les parties prenantes et, principalement, avec les municipalités avec lesquelles nous travaillons en adéquation pour essayer de trouver des solutions qui permettent une meilleure intégration du magasin et de la consommation en centre-ville.

Pourquoi sommes-nous entrés là-dedans ? En tant que marchand, Monoprix est un interface privilégié car nous sommes situés exactement entre le producteur que nous allons chercher et le consommateur qui vient chez nous acheter ou non les produits. Acheter ou non les produits signifie que le consommateur est à convaincre. Si un consommateur n'est pas convaincu, il achète un autre produit. Il va donc falloir lui expliquer et le séduire pour qu'il achète plutôt des produits favorables à l'environnement que des produits qui ne le sont pas. Ces produits doivent offrir un niveau de qualité équivalent à d'autres marques nationales. Ce sont des produits qui doivent être esthétiques et plaisants à regarder d'abord puis à consommer, qui doivent être efficaces, qui doivent être le plus possible dans les prix du marché. Ce sont des produits sur lesquels nous devons avoir une exigence particulière, sur lesquels nous ne devons pas faire d'effets marketing et sur lesquels il doit y avoir une réalité en termes de développement durable.

Aujourd'hui, nous avons 500 références dans la gamme Monoprix. Cela peut vous paraître beaucoup alors qu'en fait, ce n'est pas tant que cela. 500 références représentent 5 % d'une offre d'un magasin Monoprix moyen. Nous avons donc des produits de la gamme Monoprix bio, ce sont des produits d'épicerie en bio, de la gamme Monoprix vert, ce sont des produits qui ont été développés par Monoprix pour de la chimie verte et qui sont totalement dégradables. Nous avons aussi des produits issus de partenariats agricoles, c'est-à-dire que nous passons des contrats avec des producteurs agricoles pour qu'ils produisent, avec un certain nombre de règles, nos produits, notamment les salades qui sont emballées dans des contenants à base de maïs. Nous avons également des produits issus du commerce équitable, soit autour de label type *Max Havelaar* soit avec d'autres comme, par exemple, *Bioré* avec qui nous avons développé une filière coton à la fois équitable et bio, des produits textiles et, évidemment, des produits d'équilibre et nutritionnels autour de la marque *Bien-vivre*.

Je vous disais que cela passait par le fait d'informer le consommateur et le convaincre, mais cela passe aussi par des balises très claires dans le magasin. Nous l'avons fait autour d'un symbole, celui du manchot vert et du slogan: "*Agissons pour demain tous les jours*" et ceci dans un double objectif :

- Vulgariser et populariser notre démarche.

- Donner des clés de consommation aux clients pour qu'ils puissent facilement trouver ces produits-là dans le magasin. Ces produits sont "éclatés" dans le magasin dans la mesure où ils peuvent être des produits frais, des produits d'épicerie, des produits de boulangerie. Ils sont donc dans leur univers de consommation, il faut qu'on puisse alors les repérer facilement.

Nos convictions, qui reflètent celles de nos clients, est que le client est peu réceptif à un discours militant et à un discours trop pédagogique. Il préfère être amené à cette démarche à travers un mode aspirationnel, un mode de connivence et de séduction. L'idée d'accessibilité est très importante. Les consommateurs de Monoprix sont des consommateurs urbains. Ce sont des consommateurs qui ont plutôt une démarche avant-gardiste par rapport à d'autres consommateurs que nous pouvons trouver en France. En tout cas, à partir du moment où nous donnons envie à ces consommateurs, ils y vont et ils y vont plus que d'autres.

Nous faisons aussi quelques rendez-vous marquants dans l'année afin de faire émerger cette démarche autour d'opérations qui sont des opérations d'animation de nos magasins. Je vais vous en citer deux :

- Nous avons une opération *Nature* qui se déroule aux alentours de la semaine du développement durable.

- Nous avons une opération *Les beaux jours devant nous* avec toute une explication de notre démarche autour de la quinzaine du commerce équitable.

Nous faisons également des opérations de regroupement de voisins autour de la manifestation "Immeubles en fête" sur lesquelles nous faisons beaucoup de promotions. Nous participons, évidemment, aux campagnes européennes sur les promotions d'écolabels. Nous avons également tout un travail important d'accompagnement de suppression des sacs plastiques en caisse, sachant que, comme nous sommes dans une zone urbaine, les gens ne viennent pas en voiture à nos magasins, donc, il faut les habituer à prendre un cabas ou un sac pour éviter qu'ils ne consomment du sac plastique. Cette démarche-là est relativement efficace puisque nous avons supprimé 20 % de nos sacs plastique. Elle est d'autant plus efficace que les municipalités agissent et légifèrent autour de cela. Tous les quinze jours, dans notre magazine *Monop'*, nous avons des informations sur le développement durable et notre démarche.

Voilà, en quelques lignes, ce que fait Monoprix depuis quinze ans et cela monte en puissance parce que la consommation sur ce type de produits s'intensifie.

• ***Qui sont vos clients et quel est leur niveau d'information***

Question de Gilles BERHAULT (ACIDD)

Avez-vous le sentiment que les enfants qui fréquentent vos magasins sont dans une démarche d'éducation, sont suffisamment formés pour comprendre et faire

des choix ? Supposons que vos produits sont bons, et nous sommes beaucoup à le penser, qu'est-ce qui manque, aujourd'hui, pour qu'un enfant en âge de faire un choix de consommation puisse aller vers ce genre de produits ?

Réponse de Hubert HEMARD (Monoprix)

En ce qui concerne les enfants, nous pourrions faire des initiatives d'information, ce serait de montrer à l'enfant, in situ dans un magasin, ce qu'est un produit avec un écolabel et un produit sans, par exemple. Les enfants sont très sensibles à cela, c'est-à-dire qu'il y a une réceptivité. Maintenant, un enfant, dans un magasin, ne va pas aller chercher ce type de produit, il va chercher le produit qu'il voit à la télévision, et va être prescripteur à ce niveau-là, et ce ne sera pas un produit qui va répondre à notre cahier des charges en tout cas.

Monoprix n'est pas un magasin à typologie familiale, mais plutôt à typologie célibataires/couples. On a des enfants dans notre clientèle, mais moins que d'autres. C'est dû au fait que nous soyons en centre-ville et la population centre-ville est une population plutôt de célibataires ou de couples. Quand la famille devient nombreuse, elle migre en banlieue puis, en fin de vie, on revient en centre-ville. Nos clients appartiennent majoritairement à deux tranches les 18-30 ans et les 40-60 ans.

Question de Boufeldja BENABDALLAH (Organisation Internationale de la Francophonie OIF)

Monoprix est une société commerciale et responsable. Je pense que vous appliquez le principe de la responsabilité sociétale. Vous avez fait la démarche d'éduquer les consommateurs. Ma question est simple. Qui vous a éduqué dans ce sens ? Est-ce que vous avez reçu une formation interne chez Monoprix ? Est-ce que vous avez eu l'aide d'universitaires, de chercheurs ou est-ce que c'est une expérience acquise au fil du temps ?

Réponse de Hubert HEMARD (Monoprix)

Nous nous formons au travers nos relations avec les différentes personnes intéressées par le sujet. Quand nous avons commencé en 1990, nous avons fait appel à des universitaires, des chercheurs, des artisans, des personnes du monde agricole, tous ceux qui étaient intéressés par notre démarche; également, nous avons expliqué à la presse que nous étions dans cette démarche et les gens sont venus vers nous. En outre, nous travaillons ensemble et, en travaillant ensemble, nous développons des démarches, qui aboutissent ou qui n'aboutissent pas. Comme nous ne sommes pas une entreprise très importante dans le milieu de la distribution, cela nous permet d'être relativement rapides dans le développement de produits. Par exemple, les produits chimie verte, ce sont des produits que nous avons développés avec des partenaires industriels qui ont joué le jeu avec nous. La recherche qu'ils ont faite, ils vont peut-être, par la suite, la commercialiser ailleurs. Au départ, c'est un comportement d'apprentissage sur le terrain.

Ce qui est particulier chez Monoprix, c'est que le développement durable fait partie des gènes de l'entreprise. Nous avons aujourd'hui soixante acteurs-relais. Ils sont dans tous les métiers : dans la logistique, dans la vente, dans les achats,

dans la communication et ces acteurs-relais ont cette sensibilité-là, sont animés autour de la même démarche et il y a un phénomène de "capillarisation" qui s'opère dans l'entreprise. En fait, les gens qui m'ont éduqué, ce sont les gens de Monoprix.

Question d'un intervenant

J'ai bien compris par rapport aux produits que vous faites des efforts pour inciter, proposer des produits aux consommateurs. En matière d'information, vous parlez de journées qui s'adressent à vos clients. Est-ce que vous avez une idée, parce que j'ai suivi des campagnes auprès de vos grands concurrents, de l'impact par rapport à la modification comportementale d'achats de ces campagnes ?

Réponse de Hubert HEMARD (Monoprix)

Le seul retour que nous ayons c'est le niveau des ventes de ce type de produits. Les produits qui sont dans cette démarche-là, c'est-à-dire les produits de développement durable, du commerce équitable, bio, sont des produits qui ont des croissances à deux chiffres. La consommation de ces produits aujourd'hui tourne autour de 1 % des ventes globales. Nous pensons donc que cela a de l'impact.

Est-ce telle opération qui a plus d'impact que telle autre ? C'est extrêmement difficile à mesurer. Nous avons un comportement holistique en termes de communication, c'est-à-dire que nous agissons de la façon la plus large possible pour que le client soit orienté dans toute sa démarche. Cela passe par des annonces dans des quotidiens, et cela va jusqu'à un "stop rayon" à l'intérieur du magasin. En fait, c'est toute une chaîne de communication. Ces démarches ont de l'impact, mais cela reste encore embryonnaire. Je pense que cela va mettre du temps et il faut être patient par rapport à cela. Cela passe, de toute façon, par la séduction, c'est-à-dire que le client ne fera jamais d'efforts pour acheter un produit. Nous devons donc être aussi performants que n'importe quelle autre marque nationale et avoir en plus, une valeur ajoutée, une valeur éthique que n'a pas forcément une autre marque.

Économies d'énergie et énergies renouvelables

par Claire BALLY (Ecopolénergie)

Je suis coordinatrice de l'association Ecopolénergie, située dans les Bouches du Rhône, à Gardanne, près de Marseille. Cette association fait de la sensibilisation pour le plus grand public possible sur tout ce qui concerne l'économie d'énergies et nous essayons de promouvoir aussi les énergies renouvelables.

Le projet que je vais vous présenter est un projet de sensibilisation sur lequel nous travaillons depuis trois ans et portant sur les économies d'eau et d'énergies en habitat social auprès de locataires donc, auprès d'un public enfant, mais aussi et surtout auprès d'un public adulte.

Nous sommes basés en milieu semi-rural et les gens que nous recevons au sein de l'association sont plutôt des populations aisées et qui vont installer des énergies renouvelables. Dans le domaine de l'énergie, nous nous sommes rendus

compte que les publics démunis sont de plus en plus touchés, d'une part, parce que le prix de l'énergie augmentant constamment et handicape les plus démunis, et d'autre part, parce qu'une personne qui n'a pas beaucoup de moyens va acheter le réfrigérateur le moins cher sans pouvoir se soucier du fait que ce réfrigérateur va consommer quatre ou cinq fois plus qu'un réfrigérateur de catégorie A. En fait, il y a une inégalité sociale qu'on peut appeler dans le jargon la "précarité énergétique" qui se pose auprès des publics démunis. Il y avait un contexte favorable pour une action en région PACA parce que l'ADEME et la Région PACA souhaitaient inciter les associations à mener des actions et des réflexions sur la consommation durable, essayer d'expérimenter un petit peu des outils, des expériences, des méthodes pour le passage à l'acte et essayer de changer les comportements.

Avant de proposer, de monter le projet et de le mettre en place, nous avons fait un recueil d'expériences de tout ce qui a été mené, en France, auprès des publics démunis en termes de formation des travailleurs sociaux et d'information des locataires. Nous avons regardé aussi au niveau de la psychologie sociale, des méthodes innovantes de changements de comportements, de réflexions puisqu'il y a tout un courant de psychologie sociale, notamment ce qu'on appelle la "théorie de l'engagement" qui a été expérimentée par les psychologues et dont les expériences ont été beaucoup utilisées par le milieu du marketing et du commerce. Nous avons essayé de voir si nous pouvions l'utiliser en matière d'éducation à l'environnement et à la consommation responsable. Suite à ces réflexions, nous nous sommes donné plusieurs objectifs :

- Rapprocher institutions, bailleurs, acteurs locaux et population pour qu'il y ait une réflexion. Nous avons essayé à la fois de rassembler un grand nombre d'institutionnels qui travaillent sur l'eau, l'énergie et en logement social pour qu'il y ait des réflexions qui remontent au niveau des institutions sur la problématique du public démunis et la précarité énergétique.
- Favoriser l'implication des travailleurs sociaux en lien direct avec les ménages qui ont des difficultés à payer leurs factures.
- Essayer de favoriser l'émergence d'actions et d'évènements.
- Favoriser l'engagement des habitants dans les structures locales, l'idée étant d'essayer de former des relais pour que l'action soit pérenne. Nous savions que nous ne pouvions pas rester pendant dix ans dans la cité et que c'était plus intéressant pour nous de démultiplier notre action en donnant des outils et en formant les gens.

En termes de choix techniques, nous avons choisi des méthodes pédagogiques incitant au passage à l'acte et au changement de comportements, notamment la théorie de l'engagement dans le cadre de la psychologie sociale. En tant que structure d'éducation à l'environnement, nous utilisons la "pédagogie de projets" qui nous semble très pertinente pour changer les comportements ou, en tout cas, pour développer l'esprit critique, l'autonomie et la responsabilisation des populations dans leurs actes quotidiens. Cette pédagogie vise à responsabiliser et à mettre en projet les gens pour qu'eux-mêmes trouvent des solutions concrètes pour répondre à leurs problèmes, et aussi sur des questions environnementales.

Nous avons aussi développé beaucoup d'outils de communication pour essayer de faire passer nos messages. Nous avons mis en place de la formation, des actions de suivi des locataires avec un accompagnement individualisé d'un échantillon de locataires qui étaient dans des problématiques de surconsommation d'eau et d'énergie. Et puis, nous avons travaillé avec le bailleur puisque, pour nous, il était évident que nous n'allions pas mener des actions auprès des locataires dans une cité d'habitat social sans, en parallèle, essayer d'accompagner le bailleur aussi dans une réflexion sur une réduction des charges des parties communes.

Les grandes phases du projet ont été, d'abord, de choisir un site d'expérimentation, de chercher des partenaires. Nous avons également fait une enquête, un diagnostic préalable pour essayer d'étudier les pratiques et les comportements des familles sur ce site, quels étaient leurs représentations, leurs comportements sur les économies d'eau et d'énergie, essayer d'identifier tous les acteurs qui intervenaient sur le site et comment l'information passait dans une cité, quel était l'outil le plus adéquat pour toucher les personnes. Nous avons mis en place une exposition interactive dans le quartier. Et puis, nous avons sensibilisé les acteurs locaux pour qu'ils mettent en place des projets dans le quartier, via notamment la pédagogie de projets. Nous avons mis en place des formations pour les travailleurs sociaux pour qu'ils puissent intervenir auprès des locataires. A la fin, nous avons mené, évidemment, une enquête, une évaluation de l'impact de cette expérimentation.

Le site se situe à Marseille, dans les quartiers nord, dans le 15^{ème} arrondissement, qui contiennent énormément de cités et de populations démunies. Le bailleur est la LOGIREM. Sur cette cité, il y avait une régie de quartier, un centre social, et des habitants de toutes origines : Maghreb, Turquie, Asie, Europe.

Nous avons travaillé avec deux autres associations, le GERES et Loubatas, qui sont également des associations environnementales qui travaillent sur la problématique de l'énergie, pour nous accompagner dans notre réflexion et l'élaboration d'outils. Nous avons un grand nombre de partenaires institutionnels, l'ADEME, le Conseil régional, la Direction de la politique de la ville, le Conseil général, l'Agence de l'eau, EDF et la LOGIREM puisque nous voulions leur faire remonter les problématiques que nous rencontrions sur le terrain.

En termes d'actions, nous avons réalisé une exposition suite au diagnostic réalisé. Nous souhaitons qu'elle soit adaptée à des populations qui ont des difficultés parfois à parler le Français, à lire donc, et plutôt que des panneaux avec des textes explicatifs, nous avons privilégié des ateliers démonstratifs avec des choses à observer, à manipuler, à expérimenter. Nous avons reconstitué les différentes pièces d'un appartement, ce qui permet aux visiteurs de faire un transfert direct avec ce qu'elles vivent chez elles. Nous avons également traduit la plupart de nos messages dans les différentes langues parlées au sein de la cité (chinois, arabe, comorien, malgache, espagnol,...). Nous avons fait appel à des graffeurs pour faire les fresques, pour se rapprocher des jeunes.

Nous nous adressons à des populations pour lesquelles la préoccupation environnementale n'est pas la première car ils ont du mal à se nourrir, à se loger et qui sont face à des problèmes de délinquance. Nous avons donc choisi une

entrée économique et pour cela, dans chaque atelier, sont affichées les économies moyennes que nous pouvons faire si nous mettons en place tous les petits gestes proposés au sein de l'atelier.

Dans le dernier atelier, l'on peut visionner un film réalisé avec les habitants du quartier, un recueil de témoignages sur les bonnes pratiques, l'objectif étant de mobiliser la population. C'était aussi une façon de valoriser les gens, c'est-à-dire que, maintenant, quand nous montrons ce film à l'extérieur d'une cité, les réactions sont souvent : "Les gens des cités savent beaucoup de choses".

En termes d'évaluation, nous avons sensibilisé, en deux ans, 530 personnes *a minima* puisque la problématique de l'évaluation est difficile. Nous avons monté des actions qui ont, ensuite, été reproduites par des acteurs, et nous avons donc eu des difficultés à compter le nombre de personnes réellement touchées, notamment par le bouche-à-oreille entre voisins.

Les points forts, en termes d'évaluation, ce que nous pouvons retenir de ce projet, c'est le diagnostic préalable. Je vous invite vraiment à réfléchir à cela, c'est-à-dire que chaque population est différente, chaque projet est différent, il est donc très important de bien prendre le temps de savoir comment les gens vivent, pensent, se comportent, afin de pouvoir adapter des outils et les messages que l'on souhaite faire passer. Il ne faut pas chercher non plus à faire passer trop de messages, mais former des relais pour démultiplier les actions et pérenniser ce que nous faisons, de favoriser les partenariats et permettre aux acteurs de donner leurs propres idées. Nous travaillons sur l'eau et l'énergie, mais s'il y avait eu un centre social qui voulait monter une action sur les déchets ou sur les transports, nous l'accompagnions également et c'est très important de laisser les bonnes idées se répandre sans être trop cadrés dans ce qu'on cherche à faire.

Les difficultés concernaient les importants moyens humains que cela demande en termes de formation. Une exposition, il faut la faire vivre, il faut tenir des permanences, il faut pouvoir l'ouvrir. Nous avons été confrontés aussi aux familles qui ont été beaucoup dans de la consommation d'activités, c'est quelque chose que l'on va trouver sur n'importe quel projet, ce n'est pas spécifique à l'environnement. C'est difficile de demander aux gens de s'engager dans des projets, d'être relais auprès de leurs voisins et de se prendre en charge. La mobilisation des habitants est aussi quelque chose de difficile, mais nous le rencontrons dans n'importe quel projet.

Dans la continuité de ce que nous essayons de faire et pour l'éducation à la consommation, nous nous sommes dit que la télévision est présente partout. Dans les cités, la présence de la télévision est importante parce qu'il y a des gens qui ne travaillent pas et qui passent beaucoup de temps chez eux. C'est vraiment quelque chose de prégnant et je crois vraiment que l'éducation à l'image est à développer. Nous commençons à y réfléchir, et nous nous sommes rapprochés d'associations audiovisuelles. Dans le monde de l'audiovisuel et du cinéma, beaucoup de choses commencent à se faire sur l'éducation à l'image, et je pense qu'il y a des rapprochements intéressants à faire puisqu'il y a déjà des expériences qui ont été menées.

Il est très important de penser à la notion d'éthique quand on s'adresse à des populations précaires. Il ne faut pas débarquer dans une cité en disant qu'il serait bien d'éteindre la lumière, alors que la personne a du mal à se nourrir. Là, le diagnostic permet aussi de ne pas faire d'erreurs.

• **Quels furent la durée et le coût de cette action**

Question de Laurence AMISSI (Enseignante, Strasbourg)

Sur combien de temps a été menée cette action ?

Réponse de Claire BALLY (Écopolénergie)

L'action a été menée pendant deux ans. Là, nous l'avons reconduite encore sur deux années et en ce qui concerne les travailleurs sociaux, nous les avons formés pendant trois jours puis, il y a eu des réunions de suivi régulièrement.

Question de Gilles BERHAULT (ACIDD)

Quel est le montant du budget et qui finance ? Est-ce que, dans ce cadre de programme, vous avez eu des échanges et des contacts avec le monde scolaire ?

Réponse de Claire BALLY (Écopolénergie)

Le budget était de 150 000 euros environ et financé par EDF, la LOGIREM, le Conseil général, la région PACA, la Politique de la Ville et l'ADEME. Pour le monde scolaire, effectivement, nous nous sommes rapprochés des écoles du quartier qui est en Zone d'Éducation Prioritaire donc, nous avons beaucoup travaillé avec le réseau d'éducation prioritaire dans les collèges et les écoles du quartier. Et puis, nous avons formé les animateurs de centres sociaux pour qu'ils puissent essaimer dans le cadre des centres aérés, des CLSH, les actions et les outils que nous avons développés.

• **Comment avez-vous abordé le problème de la diversité culturelle ?**

Question de Boufeldja BENABDALLAH (Organisation Internationale de la Francophonie OIF)

Vous avez commencé par nous dire que la question culturelle était importante puisqu'il y avait une diversité de gens. Dans votre dernier slide, vous avez parlé de responsabilités et d'éthique, mais la culture a disparu. Quand vous avez fait vos travaux d'éducation, est-ce que vous avez eu des difficultés au niveau des groupes culturels ? C'est important dans cette démarche.

Réponse de Claire BALLY (Écopolénergie)

En effet, c'est quelque chose que nous avons essayé de prendre en compte. La question de la culture est toujours difficile car il ne faut pas stigmatiser. Plus que la gestion de l'énergie, la question de la gestion de l'eau est très intéressante parce qu'il y a des pratiques de consommation d'eau qui sont très diverses selon les pays. Nous avons essayé d'accompagner le centre social pour qu'il y ait, avec les pays du Maghreb notamment, des rapprochements, des échanges et des témoignages aussi des personnes âgées qui ont vécu des pénuries d'eau dans leur pays pour témoigner auprès des jeunes sur leur mode de vie à l'époque. L'entrée culturelle est aussi un levier pour sensibiliser les plus jeunes.

• *Cette expérience est-elle duplicable dans des pays du Sud?*

Question de Isabella MARRAS (PNUE)

Je voulais poser une question liée à la présentation que nous allons avoir tout à l'heure sur le travail fait en Afrique francophone sur l'éducation à la consommation durable par l'UNEP et de l'ONG ENDA. Vu que vous avez eu des échanges avec le Maghreb, pensez-vous qu'un projet de ce type pourrait être adapté, répliquable dans des pays du Maghreb ou dans l'Afrique francophone ?

Réponse de Claire BALLY (Écopolénergie)

Je pense que c'est tout à fait répliquable. Après l'expérience de l'exposition, je pense que c'est un outil qui doit être adapté à chaque contexte. Quand je mettais en avant le diagnostic, c'était pour cela. L'idée est d'adapter les outils au plus proche des populations et diversifier les messages. Là vous avez vu, il y a de l'information, de l'exposition, des animations. C'est aussi dans un panel d'actions qu'on arrive, à mon avis, à toucher et à mobiliser.

**L'éducation au à la consommation durable en Afrique
par ENDA Tiers Monde**

par Kanitha KERNEM (ENDA Europe)

Nous allons aborder les pays en voie de développement, et plus spécifiquement l'Afrique francophone, au travers de ce que fait l'ONG ENDA Tiers-monde en matière d'éducation à la consommation durable. Cette démarche sera illustrée avec l'exemple de l'atelier que nous avons mené à Dakar, en décembre 2005, sur la consommation durable dans les pays francophones.

ENDA Tiers-monde est une ONG créée en 1972 à Dakar et qui compte quinze équipes thématiques au Sénégal et treize entités à travers le monde. Notre objectif, depuis trente ans, est de lier la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement pour le développement durable des pays du Sud. Nous le faisons à travers nos axes thématiques d'interventions. Nous ne sommes pas forcément spécialisés, nous avons différents axes thématiques qui, à chaque fois, font apparaître des liens entre l'environnement et la lutte contre la pauvreté.

En matière d'éducation à la consommation durable, ENDA Tiers-monde a une approche intégrée du développement qui fait que, à chaque fois, nous essayons de sensibiliser nos bénéficiaires aux problèmes environnementaux, en même temps que nous nous attaquons à leurs problèmes sociaux ou économiques. Par exemple, dans les projets d'adduction d'eau potable, en phase finale du projet, nous sensibilisons les nouveaux acquiesseurs de branchements privés à la consommation responsable de l'eau et à la gestion de la facture en même temps.

Nous agissons aussi de manière spécifique à l'exemple d'ENDA plantes médicinales, basée à Dakar, dont l'objet est de valoriser l'usage des plantes médicinales pour permettre l'accès des soins à tous. Nous faisons donc de la recherche sur les plantes médicinales traditionnelles et leurs vertus, nous essayons de valoriser les savoirs locaux, notamment le savoir des anciens et des femmes, nous produisons ensuite des fiches sur les vertus des plantes.

Parallèlement, nous appuyons les producteurs de plantes médicinales au niveau de la qualité, de la commercialisation et de la gestion.

Nous avons travaillé avec le PNUE pour contribuer à une version africaine de *YouthXchange* qui a, à la base, une cible de jeunes citadins des pays développés et dont les messages n'étaient donc pas forcément adaptés aux réalités des pays d'Afrique qui n'ont pas le même accès aux biens et aux services dans cette partie-là. Nous avons donc essayé de compléter ce guide avec une petite plaquette qui intègrerait le plus possible la dimension culturelle. Nous avons adopté une démarche participative avec dix partenaires locaux de pays d'Afrique. Ce sont principalement des associations soit de lutte contre la pauvreté avec une dimension éducation, soit des associations d'environnement.

Cette démarche a consisté, d'abord, à une enquête avec nos dix partenaires locaux qui nous a permis déterminer les quatre thèmes majeurs de la consommation durable dans les pays d'Afrique francophone qui sont la consommation locale, la réduction des déchets, la préservation de l'eau et la promotion de l'engagement citoyen. Ensuite, nous avons collecté des informations et des études de cas à partir de diverses sources biographiques, mais aussi auprès de nos partenaires afin qu'ils nous donnent des études qui collent vraiment à leur réalité. Enfin, nous avons élaboré nos messages et finalisé la plaquette lors de l'atelier. Maintenant, nous avons enfin notre plaquette avec des graphismes adaptés, des messages élaborés avec tout le monde et beaucoup de dessins. Nous avons également essayé d'adopter une présentation et un format qui s'adaptent aux contraintes locales, à savoir que c'est du noir et blanc, du recto-verso et qui sera prochainement téléchargeable sur Internet, facilement imprimable et photocopiable.

Je vais revenir sur l'atelier d'échanges sur l'éducation à la consommation durable dans les pays d'Afrique francophone qui a été réalisé à Dakar en décembre 2005 et co-organisé avec deux équipes d'ENDA Tiers-monde et avec le PNUE. Vingt-quatre participants de pays francophones étaient présents, et principalement dix pays africains. Ces personnes sont issues d'associations locales, d'ONG, d'autorités locales, de réseaux d'associations, de ministères ou du milieu de l'éducation en Afrique et dans les pays francophones.

Les objectifs de l'atelier étaient :

- Promouvoir des échanges entre pays francophones du Nord et du Sud sur la consommation durable, et échanger sur les pratiques dans ce domaine. Les associations invitées étaient surtout des associations de lutte contre la pauvreté ou d'éducation à l'environnement, et le thème de la consommation durable était pour eux assez nouveau.
- Former les leaders des ONG des associations locales au *YouthXchange*.
- Travailler ensemble sur la plaquette Afrique francophone.
- Allier discours et pratiques, en organisant un atelier durable, en faisant des visites de terrain pour s'adapter aux réalités locales, en effectuant nos transports à pieds, en goûtant la nourriture locale. L'atelier s'est clôturé par un défilé de mode avec des objets de récupération faits par Ecopôle.

Cet atelier a permis d'améliorer l'implantation spécifique du *YouthXchange* grâce à une meilleure connaissance du contexte culturel et institutionnel de l'éducation à la consommation durable dans ces pays. Les situations sont assez variées, ce qui nous a permis d'avoir une plaquette un peu plus adaptée aux réalités locales et d'envisager de nouveaux moyens de faire de l'éducation à la consommation durable. Pour les participants, nous pouvons avoir une meilleure compréhension de la consommation durable, ce qui permettra une diffusion du *YouthXchange* dans les pays d'Afrique francophone, et un appel à la création d'un réseau sur la consommation durable des jeunes en Afrique francophone.

Lors de cette expérience, nous nous sommes heurtés au contexte de pauvreté. En effet, quand on parle de consommation de masse dans les pays du Nord l'on peut sensibiliser une grande partie de la population, mais en Afrique on se demande comment traiter la consommation durable alors que la majorité des gens n'a pas accès aux besoins et services essentiels : quand on s'interroge sur les besoins de base et les préoccupations essentielles, comment promouvoir des actions auxquelles manquent de solutions alternatives? L'eau et les déchets sont importants, mais la consommation locale constitue également un thème majeur, une porte d'entrée pour traiter de la consommation durable puisque l'Afrique est confrontée aux problèmes de l'insuffisance de la production locale et de la concurrence des produits importés. Dans ces conditions, il valait mieux insister sur la réduction du gaspillage et de la pollution et donner des conseils facilement applicables par tous.

Au niveau macro, les associations suggéraient de faire du *lobbying* auprès des entreprises multinationales pour qu'elles adoptent un comportement plus responsable, même dans les pays en voie de développement parce qu'ils se sentaient un peu délaissés.

En termes de compétences et de moyens, nous avons remarqué que, dans ce contexte, les moyens et les compétences étaient assez limités. Il faut donc songer à former les associations locales, les enseignants et surtout les décideurs, à les sensibiliser à la consommation durable, à développer des outils spécifiques et à essayer d'intégrer l'éducation à la consommation durable dans les cursus scolaires. En outre, il faut mettre en place un réseau d'échanges sur des pratiques sur l'éducation à la consommation durable, spécifiquement dans les pays d'Afrique francophone, mais également dans les pays francophones en général.

Enfin, au niveau de la diffusion des messages, nous avons tiré les enseignements suivants : l'accès à internet est encore très difficile, une partie importante des enfants n'est pas scolarisée et une partie des adultes n'est pas alphabétisée. Pour s'affranchir de ces barrières, l'idée est d'utiliser les différents médias et, notamment, la forte tradition orale de l'Afrique, par exemple les pièces de théâtre, les contes, diffuser les messages à la radio, à la télévision, utiliser les écoles, faire participer les élèves à l'élaboration d'outils pédagogiques et utiliser les journaux des associations locales.

Une deuxième recommandation importante est issue de ce constat : comme les associations présentes travaillent avec des publics en réelles difficultés, il faudrait faire en sorte que la consommation durable puisse sortir de l'école et s'adresser à des publics défavorisés, non scolarisés ou non-alphabétisés. Cela

pourrait se faire par l'intermédiaire de centres sociaux, dans les associations de quartiers ou les lieux d'éducation populaire.

En conclusion, il nous semble important, au niveau de l'Afrique, que nous puissions faire de l'éducation à la consommation durable pour toute la population, et pas seulement cibler les personnes qui ont accès à la consommation de masse.

Le dispositif "Roule ta Boule"

par Daniel OUSTRAIN (École et Nature)

Je suis responsable des ressources pédagogiques au sein du réseau École et Nature qui est un réseau national d'éducation à l'environnement et qui regroupe, depuis plus de vingt ans, 2 000 structures et acteurs de l'éducation à l'environnement. Ce sont des associations d'éducation à l'environnement, des collectivités, des réseaux départementaux, des réseaux régionaux, type GRAINE, - les groupes régionaux d'animations et d'initiations à la nature et à l'environnement-, tous les acteurs qui ont envie de s'impliquer dans l'éducation à l'environnement, en France ou dans les pays francophones et qui ont pour objectif d'échanger et de mutualiser leurs expériences. L'objectif du réseau est de faire progresser la qualité et le volume d'actions en éducation à l'environnement, promouvoir l'éducation à l'environnement et soutenir les activités des praticiens, c'est-à-dire de ceux qui agissent sur le terrain. Le réseau national d'éducation à l'environnement n'agit pas sur le terrain mais il aide ceux qui y sont. Au niveau des actions, c'est l'information sur l'éducation à l'environnement, la circulation des idées et la réflexion collective, c'est la conception de ressources pédagogiques comme le dispositif "Roule ta boule", la formation des acteurs de l'éducation à l'environnement et puis, bien sûr, le soutien à l'organisation des acteurs car, actuellement, il y a énormément besoin de soutenir les praticiens de l'éducation à l'environnement.

L'objectif de mon témoignage est triple :

- Apporter des éléments de réflexion sur les principes et les pratiques pédagogiques.
- Présenter le fonctionnement d'un dispositif pédagogique qui aborde la consommation et qui existe déjà depuis plus de dix ans. C'est le dispositif "Roule ta boule".
- Échanger avec vous sur les perspectives et de voir l'intérêt de développer un dispositif éducatif à la consommation qui permettrait aux éducateurs de mener des actions d'éducation à la consommation, en France ou dans des pays francophones.

Je souhaiterais revenir sur quelques principes-clés de l'éducation à l'environnement pour un développement durable. L'éducation à l'environnement met en synergie l'éducation par et pour l'environnement qui recouvre à la fois l'épanouissement de la personne, la mise en place d'une société de l'interaction et du respect mutuel, et la préservation d'une planète riche et diversifiée pour aujourd'hui ou pour l'avenir. L'éducation à l'environnement travaille

simultanément à l'acquisition de qualités individuelles comme l'éveil, le sens critique et l'autonomie, l'acquisition de connaissances des phénomènes ou des systèmes, des méthodes d'observation ou d'analyse et d'attitudes compatibles avec le concept de développement durable. Nous travaillons vraiment sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être dans un objectif de bien-être de la personne et de la société.

La consommation est abordée par les éducateurs à l'environnement soit de façon transversale, soit au travers de sous thèmes d'entrée comme l'eau, les déchets ou l'énergie. La consommation est un acte quotidien, ce qui nous intéresse particulièrement car elle présente des enjeux et des problématiques exploitables pour mettre en œuvre des actions éducatives basées sur la résolution de problèmes. En termes de pratiques pédagogiques, c'est quelque chose de très intéressant à creuser. Nous travaillons sur la résolution de ces problèmes de manière collective. En mettant en évidence les rôles et les responsabilités de chacun face aux déchets et à la consommation, l'éducation à la consommation prépare à une citoyenneté soucieuse et respectueuse de l'environnement. Pour éduquer à la consommation, nous cherchons à faire réfléchir sur les modes de consommation, pour générer des prises de conscience, sur les déchets notamment puisque c'est le thème qui va nous intéresser ici, mais aussi sur des modes de consommation en général, et générer des prises de conscience sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux de cette consommation.

L'autre objectif est de permettre de devenir un consommateur éclairé, informé et qui est conscient de ses choix de consommation puisqu'au final, la responsabilité du choix et la responsabilité d'achats revient à chacun de nous. Il est donc important que chacun se forge sa propre opinion et puisse être décideur de l'achat qu'il va faire, d'où la nécessité de vraiment travailler sur le décryptage des publicités et d'amener des activités pédagogiques qui permettent de faire ce travail. Très concrètement, nous visons à agir sur les gestes quotidiens de chacun en l'amenant à penser et à agir par soi-même. Et c'est vraiment le pilier fort de l'éducation à l'environnement.

Pour précision, nous avons appelé le dispositif pédagogique "Roule ta boule" sur les déchets et sur la consommation car nous avons pris une petite mascotte, un scarabée qui pousse sa boule. Cela nous permettait vraiment de cristalliser la réflexion sur la problématique des déchets et sur la manière de les gérer. "Roule ta boule" est un dispositif pédagogique conçu par les membres du réseau Ecole et Nature. La conception de ce dispositif a commencé en 1995, elle évolue perpétuellement et c'est un principe d'amélioration continue. Nous nous appuyons sur l'enrichissement de nouvelles pratiques et de nouvelles activités pédagogiques. Dernièrement est sorti le dernier atelier de "Roule ta boule", un atelier pour les maternelles, c'est-à-dire les enfants de trois à six ans, sur lequel nous travaillons sur des activités principalement sensorielles. Ce projet a été développé dans un partenariat assez large et en particulier avec "Eco Emballage" qui nous soutient depuis dix ans sur ce travail, à la fois pour le développement et pour l'animation de ce dispositif. Ce dispositif permet à tout animateur, enseignant, éducateur, de monter et d'animer un projet pédagogique pour des jeunes du primaire et du collège. Il s'adresse vraiment aux 3-14 ans mais les

pratiques pédagogiques employées peuvent être développées pour des publics adultes et nous le verrons sur la pratique des débats.

Aujourd'hui, ce sont environ trois millions de jeunes, en milieu scolaire majoritairement, qui ont participé à des actions éducatives et non de sensibilisation, menées par des éducateurs formés à l'utilisation de ce dispositif et aux pratiques pédagogiques. Comment est composé un dispositif pédagogique? Le dispositif "Roule ta boule" est composé de cinq modules qui comprennent des activités, des documents pédagogiques, du matériel et des matériaux qui permettent à l'enseignant ou à l'animateur de développer ses activités. Cela s'appuie sur des démarches pédagogiques basées sur la pédagogie de projets ou sur la pédagogie de l'éco-formation et sur différents types de pratiques pédagogiques. Pour vous donner un ordre d'idées, il y a plusieurs types d'ateliers :

- L'atelier des savoirs qui est le premier atelier à avoir été développé et qui permet d'aborder plus précisément la gestion des déchets, de travailler sur la matière, la valorisation, les collectes, l'impact sur les paysages. Cet atelier s'adresse plutôt aux 7-14 ans. Nous sommes vraiment sur l'acquisition de notions et de savoirs.

- L'atelier des expériences qui permet d'aborder plutôt les déchets sur une approche expérimentale par le biais d'activités plutôt scientifiques. Nous sommes donc sur une approche scientifique.

- L'atelier des débats avec des jeux de rôles où les enfants sont amenés à être positionnés dans un jeu de rôles, et prendre la place d'un élu ou du directeur du marketing de la communication chez Monoprix. Cela permet de voir ensemble comment faire pour mieux gérer la consommation, les déchets et réfléchir à nos modes de consommation.

- Les petits ateliers de "Roule ta boule" pour les maternelles et axés plutôt sur le sensoriel.

- L'atelier de la consommation sur lequel je vais revenir plus précisément.

À côté de cela, nous avons besoin de méthodes et d'activités. Il y a donc des livrets d'accompagnement développés par des éducateurs expérimentés. Ces livrets permettent d'avoir une réflexion sur la méthode à développer en fonction des participants. Nous parlons de participants plutôt que de public dans l'éducation à l'environnement parce qu'on participe à l'action d'éducation à l'environnement. Nous avons donc des livrets de méthodes, des livrets d'activités, mais aussi un livret plus technique pour mieux comprendre certains concepts et certaines notions, pour l'enseignant comme pour l'enfant. Il y a un carnet personnel, le carnet de Rudy qui est un petit personnage, qui accompagne l'enfant tout au long du projet éducatif.

Tout ce dispositif repose sur un réseau d'une quarantaine de formateurs répartis dans différentes régions de France ainsi qu'en Belgique et dans les territoires d'outre-mer. Ces formateurs se rencontrent et échangent régulièrement par des rencontres physiques ou de manière virtuelle, par Internet, grâce à des outils collaboratifs. Cet échange de pratiques est très important car il permet d'améliorer en continu nos pratiques pédagogiques.

Sur l'aspect des ateliers à la consommation, nous restons sur des pratiques pédagogiques qui sont basées sur la pédagogie de projets qui stimule la participation de l'enfant et l'implique en le mettant en situation de projets, mais nous allons plutôt nous intéresser à une pratique qui est celle du débat, et particulièrement sur des débats d'ordre philosophique.

C'est faisable avec les enfants et à faire avec les adultes. Je parle de débats-philo parce qu'ils permettent de penser par soi-même son rapport aux choses, à soi-même et aux autres. Avant de se lancer dans un débat philosophique, il faut arriver à prendre de la distance et à construire sa propre opinion. Pour amener ce type de débat, il faut apprendre à argumenter et à écouter. Pour arriver à pratiquer les débats-philo avec des groupes d'enfants âgés d'au moins 10 ans, toute une progression d'activités est proposée dans le dispositif "Roule ta boule" pour permettre de partir à la chasse aux opinions, de construire des *quasi-mondes* en creusant une des idées, par exemple "la consommation fait le bonheur". Cela permet de se repositionner par rapport à des modes de consommation.

L'atelier de la consommation permet d'aborder des sujets comme l'écobilan, l'évolution de la consommation afin d'amener l'enfant à développer son sens critique, à se positionner et à mesurer les responsabilités qu'il a en tant que consommateur, à comprendre les mécanismes de séduction auxquels il est soumis. Il nous revient, sur le plan éducatif, d'amener l'enfant à être capable de décrypter lui-même la publicité ou tous les moyens mis en œuvre pour le séduire, afin qu'il ne soit pas seulement aspiré, mais qu'il réfléchisse à cette aspiration.

Il est important que le jeune puisse, au-delà de l'acquisition de connaissances qu'il va avoir, s'impliquer dans l'action et faire participer sa communauté proche dans des actions, notamment en allant sensibiliser les autres pour qu'eux-mêmes réfléchissent à d'autres modes de consommation.

La démarche italienne relative à la consommation durable

par Andrea INNAMORATI (Ministère de l'Environnement, Italie)

Je travaille au niveau national italien pour les experts du développement durable sur la stratégie d'éducation.

Lors de la précédente Commission sur le Développement Durable, l'Italie a lancé le "groupe spécial de réflexion" pour l'éducation à la consommation durable qui fait partie du programme de Marrakech. Le programme de Marrakech est un programme lancé après le premier Meeting International sur la Consommation et la Production Durable qui eut lieu à Marrakech en 2003. Il a pour but de mettre en place la consommation et la production durable sur la base du volontariat, et plus particulièrement d'appliquer le Programme d'Exécution de Johannesburg, chapitre trois, paragraphe quinze, qui encourage les gouvernements et les organisations à développer et aider les activités qui promeuvent la consommation et la production durable.

Pour répondre à un intervenant qui me demandait ce matin pourquoi les gouvernements sont, dirons-nous "effrayés", par la consommation durable, c'est parce que le secteur de la production pourrait réagir et réagira sans doute de façon difficile. Lors de la précédente Commission sur le Développement Durable,

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

nous avons lancé ce "groupe spécial" pour l'éducation à la consommation durable qui devrait avoir pour rôle de rassembler les différentes initiatives en cours, de niveau national et régional, et de soutenir les pays développés et les économies émergentes qui souhaiteraient mettre en place la consommation durable grâce à des instruments éducatifs de niveau institutionnel et environnemental. Notre idée est donc d'essayer de faciliter la tâche de ces gouvernements. Je vais juste analyser brièvement les deux principales activités que nous pensons mettre en avant et je laisserai ensuite place aux questions.

En premier lieu, nous pensons identifier et lister ces activités qui pourraient représenter de bonnes pratiques voire les futures meilleures pratiques, ensuite, soutenir ces activités qui, selon nous et les membres du détachement spécial, peuvent être financièrement assumées et appliquées dans les différents pays.

Notre second but est d'impliquer les ministères de l'Éducation et de l'Environnement pour qu'ils prennent part aux fondations de cet immense édifice qu'est l'éducation pour la consommation et le développement durable. C'est sans doute l'une des tâches les plus difficiles car il n'est pas facile pour les gouvernements de créer à un niveau ministériel une structure appropriée pour y intégrer les pratiques que nous évoquons depuis ce matin.

Pour finir, nous essayerons en tant que "détachement spécial" d'exporter ce que nous faisons à un niveau national et pour ce faire, nous tenterons d'identifier, créer et diriger un plan d'action "Experts du Développement Durable". Ceci représente une vaste structure dans laquelle nous introduirons des activités de consommation durable à tous les niveaux, formels, non formels et informels.

L'ADEME et la consommation durable

par Nadia BOEGLIN (ADEME)

À l'ADEME, nous sommes quelque 800 personnes à agir dans tous les domaines de l'environnement, à essayer de conseiller, d'informer et de sensibiliser tous les acteurs de la Société, qu'il s'agisse des entreprises, des collectivités ou des citoyens. Pour cela, si le mot éducation n'apparaît pas dans l'ensemble de nos discours, je pense que les notions sous-jacentes y sont.

Vous connaissez probablement deux récentes campagnes de mobilisation nationales de l'ADEME, l'une sur les économies d'énergie avec "Faisons vite, ça chauffe", et l'autre sur la réduction de nos déchets avec "Réduisons nos poubelles, ça déborde". Dans le cadre de ces campagnes de mobilisation, se trouve tout un volet d'information, de sensibilisation et d'éducation avec des relais scolaires et autres.

Une de nos cibles est le citoyen à qui nous nous adressons pour parler du tri des déchets, de l'économie d'énergie. Parler au consommateur se situe dans un autre registre. Nous sommes plus novices sur cette question, et nous sommes confrontés aux difficultés évoquées par les uns et les autres lors de cet atelier.

Nous essayons de jouer en termes d'amélioration de la qualité écologique des produits et de réduction des impacts liés à la consommation à la fois sur la partie offres, en accompagnant des entreprises dans des démarches d'éco-conception, mais aussi sur la partie demande, en essayant de sensibiliser le consommateur

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

avec une première difficulté qui est que, dans l'univers de la consommation, on n'est pas forcément ouverts à des recommandations, mais plutôt à un registre du plaisir. En clair, il est plus simple de dire au citoyen de baisser la température dans son logement que de dire au consommateur qu'il vaudrait mieux acheter tel produit plutôt que tel autre. L'autre difficulté est qu'il y a trop de messages qui poussent à la consommation. Le moral des ménages est en fonction de ce qu'ils achètent et dépensent, et arriver avec un discours qui consiste à dire, non pas de consommer moins mais de consommer mieux, n'est pas forcément audible.

Nous n'allons pas sombrer dans le découragement pour autant parce que nous avons, malgré tout, un certain nombre de signes positifs. Je parlais des campagnes nationales en introduction, il y a plusieurs centaines de milliers de personnes qui se sont engagées, via Internet, à faire des gestes. Parmi eux, il y a aussi un regard sur leur consommation de produits. Il y a dix ans, on disait que les Français ne trieraient jamais leurs déchets, aujourd'hui, majoritairement ils les trient. On dit aujourd'hui qu'ils ne feront jamais attention à ce qu'ils achètent, peut-être que demain ils le feront.

Au regard des échanges précédents, je pense qu'au niveau de mon agence, il faut que nous arrivions à passer d'une logique de faire-savoir, faire-comprendre, faire-connaître à donner envie de faire. Nous ne sommes pas suffisamment sur un registre de "séduction", nous avons envie que les gens comprennent l'ensemble, le pourquoi ils vont faire, alors que si nous leur donnions déjà l'envie de faire, ce serait un premier pas vers ce type de démarche. L'autre élément qui me semble important est de sortir de cette idée qu'il y a une fatalité à ce qu'une consommation plus éco-responsable soit plus chère. Acheter des écorecharges, des produits en grand conditionnement ou boire de l'eau du robinet n'a jamais été plus cher. Il peut y avoir, sur certains produits, un coût plus élevé qu'on peut expliquer par une qualité d'usage, environnementale ou une innovation technologique, mais il ne faut absolument pas généraliser. C'est peut-être un levier d'actions, notamment par rapport à des populations qui ne sont pas complètement favorisées, de leur montrer que, par des petits gestes de choix de tel et tel type de produits, ils pourront économiser par rapport à l'achat de mono-doses, de plateaux cuisinés. Cela leur permet alors de s'inscrire dans une logique d'économies domestiques qui ne doivent pas être incompatibles.

La consommation durable et la Francophonie

par Boufeldja BENABDALLAH (IEPF/Organisation Internationale de la Francophonie)

La Francophonie concerne cinquante pays parlant français et quelques autres gouvernements participants. Cette question de développement durable ou de consommation durable a été soulevée, effectivement, au dixième sommet des chefs d'États. Ce n'est pas uniquement une idée, c'est vraiment une directive spécifique des chefs d'États et de gouvernements qui se sont réunis à Ouagadougou en 2004 et qui ont fait un repère décisif sur la question de développement durable issu du sommet de Johannesburg. Ils nous ont demandé l'élaboration d'un cadre stratégique sur une dizaine d'années dans lequel est soulevée cette question de consommation au développement durable.

Ce cadre se décline en quatre missions :

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- *Renforcer l'usage de la langue.* C'est en ayant une langue commune que nous pouvons nous comprendre et ce renforcement commun de la langue ne doit pas être compris comme un frein pour s'opposer à d'autres langues comme l'Anglais, mais comme une démarche dynamique qui permet d'ouvrir l'éventail des discussions et faciliter les échanges et les négociations.

- *Promouvoir la paix et la démocratie* dans un certain nombre de pays, en mettant l'accent sur les droits de l'homme.

- *Appuyer les démarches d'éducation et de formation* qui entrent dans le cadre de l'enseignement supérieur de la recherche.

- *Dynamiser la coopération au service du développement durable.* De la même façon qu'il a été dit que l'éducation "était dans les gênes" des ingénieurs de l'ADEME, je crois également que la question de l'éducation est dans les gênes de la Francophonie parce que le cadre stratégique de la Francophonie accorde une place de choix à cette question d'éducation, pour en faire vraiment une direction spécifique et puissante. Je passe donc les appels et les questions d'ordre structurel pour vous donner des exemples sur comment nous avons agi dans le passé et comment nous nous profilons pour l'avenir.

L'IEPF, l'institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, est situé à Québec, et s'intéresse plus particulièrement à l'efficacité énergétique et à l'utilisation des énergies renouvelables. Je vous donne des exemples typiques.

- *Former des zones énergie dans les villes :* dans les villes, au niveau des bâtiments, la consommation n'est pas très bien suivie et nous avons essayé de travailler avec Bamako, Beyrouth, et bientôt avec une ville du Niger, pour former des zones énergie qui s'occupent de cette question de consommation durable de l'énergie à l'intérieur de la ville, de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, privés, ainsi que de la formation des gestionnaires énergéticiens. Cette démarche existe en France, mais dans les pays du Sud c'est une chose qui se profile. La Côte d'Ivoire s'est positionnée, nous sommes en train d'accompagner cinq ou six entreprises éco-énergétiques pour pouvoir mieux consommer et mieux utiliser les énergies pour le développement.

- *L'énergie solaire et l'énergie de la biomasse :* de nombreux pays ont des potentialités énergétiques locales très importantes : le solaire, l'éolien, le solaire thermique et l'hydroélectricité, sans oublier l'énergie issue de la biomasse. Cette biomasse est très importante, notamment dans certains pays d'Afrique Centrale, mais son exploitation non maîtrisée peut mettre en danger à la fois la démarche et les écosystèmes. Nous formons donc des gestionnaires à la biomasse ainsi que des charbonniers. Nous n'impliquons pas uniquement les fonctionnaires de l'État à savoir gérer les massifs forestiers, les résidus forestiers des exploitations, mais aussi les charbonniers qui ne savent pas, parfois, carboniser le bois et qui utilisent de grandes quantités pour produire très peu de charbon et nous essayons donc de travailler avec eux pour augmenter les rendements. Sur la question de la biomasse agricole et animale, c'est la même chose. Il existe des résidus agricoles et animaux très intéressants pour en faire du compost et produire du biogaz pour l'éclairage de confort. Ce sont des programmes qui ont débuté il y a quelques années et qui vont continuer pour la

prochaine décennie car cela a apporté des solutions très intéressantes, pour produire du biogaz pour l'éclairage, réduire l'impact sur les sols et sur la santé des populations. En effet, quand les Peuls, qui sont des éleveurs, ramènent les troupeaux au village pour le pacage, la quantité de moustiques associée aux déchets animaux est énorme et cela se répercute sur les enfants et sur leur santé.

Le solaire thermique est intéressant car, dans certains pays, nous n'utilisons plus les énergies fossiles comme le pétrole pour chauffer, mais nous utilisons le solaire thermique. La Tunisie est un exemple, car elle a développé un programme extraordinaire pour le chauffage d'eau dans les hôtels, les résidences ainsi que les bains populaires dans les villages. Enfin, nous avons des actions-pilote sur la gestion des déchets domestiques. Nous essayons d'accompagner les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne sur cette question. Nous sommes donc en phase sur la question de production et de consommation durable des énergies et des autres produits issus des travaux des humains. Mais nous avons essayé aussi de mettre en place des réseaux qui pourraient nous accompagner ou accompagner les pays francophones à voir toujours plus loin, à faire un peu de prospective d'où la mise en place prochaine d'un groupe de réflexion sur les modes de production et de consommation durable. Ce groupe va nous aider à voir quels sont les secteurs encore très fragiles dans lesquels nous pouvons travailler et amener les populations à mieux produire, mieux consommer pour elles-mêmes et pour les générations futures.

Un point important a été mentionné, c'est celui de l'éthique, qui va de pair avec la responsabilité. Actuellement, est en cours d'élaboration une nouvelle norme, ISO 26 000, sur la responsabilité sociétale. On parle souvent de la responsabilité sociétale des entreprises, mais les entreprises ont raison de dire qu'il n'y a pas qu'elles qui doivent être responsables. Toutes les parties prenantes - l'État, la société civile, le monde associatif, la recherche,...-, doivent être responsables, d'où la dynamique qui s'est ouverte à ISO pour responsabiliser l'ensemble des parties prenantes. Nous sommes aussi partie prenante dans les discussions et je pense que si cette démarche aboutit, cela sera très positif pour toute la société.

La Francophonie est avant tout une démarche de communication et d'ouverture vers le monde francophone, mais également vers "les autres mondes" comme le monde anglophone ou lusophone. Tout à l'heure, je vous ferai des propositions qui, je l'espère, seront retenues par tout le monde.

Comment former des consommateurs responsables?

par Jean-Pierre LOISEL (60 millions de consommateurs INC)

Notre rôle est, d'abord, d'informer et de former les consommateurs à devenir des consommateurs plus responsables et, à partir du moment où nous voulons informer et former, il faut commencer le plus tôt possible.

L'éducation à la consommation et à la consommation durable ou responsable commence normalement dès la petite enfance. Pour cela, à l'INC, nous avons mis en place une "pédagothèque" où nous recensons tous les outils pédagogiques et, en particulier, de plus en plus d'outils pédagogiques qui vont dans le sens d'éduquer un peu à consommer responsable, à apprendre aux enfants à se

retrouver dans ce monde kafkaïen de la consommation. Nous sommes aussi en train de travailler pour faire entrer, en dehors de ce côté un peu plus ludique des outils pédagogiques et des jeux, l'éducation à la consommation et à la consommation responsable par l'intermédiaire des manuels scolaires. Nous mettons en place toute une infrastructure, nous allons faire des forums afin d'impliquer plus l'Éducation nationale, des chercheurs et des pédagogues pour faire rentrer toute cette éducation auprès des enfants. Il s'agit de savoir s'il faut un manuel spécifique sur l'éducation à la consommation ou s'il faut un peu mettre ces informations dans différentes matières. Le premier point consiste donc à commencer très tôt pour que, plus tard, les enfants aient bien compris le contexte, l'enjeu et pour qu'ils puissent répondre à cet enjeu.

L'éducation, c'est aussi la formation de relais, de leaders d'opinions, d'adultes qui doivent répercuter cette vision des choses. Nous travaillons avec des associations de consommateurs, et nous proposons aussi des formations vers les associations de consommateurs, mais aussi vers des institutionnels, des leaders d'opinions.

Par ailleurs, nous diffusons aussi auprès du grand public et des consommateurs en général. Quel discours tenir aux consommateurs ? Ce n'est pas simple. Nous savons que selon les expériences, nous ne devons pas tenir le même discours en fonction des populations et que, selon les produits et les services, nous ne sommes pas obligés de mettre les mêmes arguments en première ligne. Par exemple, quand nous parlons d'énergie, le premier argument qui vient est un argument économique. Si nous dépensons moins d'énergie, cela se répercute immédiatement sur un budget. C'est un argument très facile à faire passer. En revanche, comment faire pour inciter à plus consommer des produits du commerce équitable ou des produits bios ? C'est moins évident. Il faut peut-être travailler plus sur le registre de la séduction et sur le registre d'une éducation plus à long terme.

Toujours dans ce même état d'esprit, nous formons et informons par l'intermédiaire de notre magazine "60 millions de consommateurs" dans lequel nous proposons un certain nombre d'essais de produits puisque notre fonction est d'aider les consommateurs à mieux choisir. Dans l'essentiel de nos essais de produits et de nos essais comparatifs, nous avons introduit, depuis quelques années, cette dimension de développement durable, que ce soit environnemental ou éthique avec une réflexion sociétale dans la consommation de ces produits.

Il faut éduquer et former dès l'enfance, informer en permanence les consommateurs, essayer de les séduire. Il faut également les aider à se retrouver dans cette jungle et à choisir un produit plutôt qu'un autre au moyen de repères divers, de balises au travers de tout ce qui est normalisation et labellisation. L'INC participe à ce travail de mise en place de normes environnementales, de développement durable, de responsabilité sociétales des entreprises, qui vont permettre aux consommateurs confrontés à 10 000, 20 000 voire 40 000 références de s'y retrouver.

Cette succession de travaux et d'actions sont complémentaires et sont nécessaires les uns avec les autres, mais quand nous parlons aujourd'hui d'éducation à la consommation durable et responsable, il ne faut pas non plus

rêver. Le consommateur, comme cela a été dit tout à l'heure, est confronté à une multiplicité d'arbitrages et a plus d'attentes et de besoins que jamais. Il est clair que s'il doit faire des sacrifices pour aller acheter plus "conso durable", dans trois cas sur quatre ou dans neuf cas sur dix, il ne va pas le faire. Il le fera une fois de temps en temps et certains le feront plus souvent. Il faut donc l'aider.

Tout à l'heure, nous avons parlé du tri sélectif pour dire qu'aujourd'hui cela fonctionne alors qu'il y a vingt ans, on ne pensait pas que cela serait possible. Cela fonctionne car il y a eu, effectivement, de l'éducation mais on a aussi apporté les poubelles au bas des immeubles, on a fait tout un travail. Il faut que les pouvoirs publics prennent plus encore en main et en charge cette histoire de développement durable pour, peut-être, imposer quelques règlements simples pour aider le consommateur à aller plus facilement vers ce type de produits.

• **Le consommateur a-t-il les moyens de faire ses choix**

Question de Gilles BERHAULT (ACIDD)

Le consommateur vous semble-t-il éduqué ? Pensez-vous que l'école lui apporte l'éducation nécessaire pour pouvoir faire ses choix ?

Réponse de Jean-Pierre LOISEL (INC)

Aujourd'hui, manifestement, il y a de grosses lacunes car la consommation est peu prise en compte dans l'éducation. On apprend un certain nombre de valeurs et de données. Il y a des matières telles les SVT dans lesquelles on apprend un certain nombre de fondamentaux sur notre façon de vivre, sur la pollution, mais le lien n'est pas encore fait de façon systématique avec les actions du quotidien pour répondre à ces défis. Et c'est bien tout cela qu'il faut mettre en place. L'idée de manuels peut paraître institutionnelle, mais sans doute fondamentale pour intégrer cela dans la pratique-même pédagogique.

• **L'éducation à la consommation en établissement scolaire**

Commentaire de Myriam GERMAIN (enseignante, Le Havre)

Je suis directrice adjointe au lycée Jeanne d'Arc au Havre, un établissement de 2 000 élèves de 15 à 22 ans et je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. L'éducation à la consommation ne se fait certes pas systématiquement mais de plus en plus dans les référentiels, en SVT, en Histoire et Géographie, en Droit, en Économie, en ECJS qui sont des matières de réflexion à la vie sociale, à la vie morale. L'on nous demande d'aborder ces sujets de développement durable, de consommation raisonnée et raisonnable en classe et les Inspecteurs vérifient ceci est fait. Effectivement, c'est à chaque enseignant d'y apporter une action pratique ou pas. Dans notre établissement, nous avons élaboré un Agenda 21 et nous sommes donc au fait de tout ce qui est dit depuis ce matin car il revient à chaque classe de mener une action, en lien transversal avec les enjeux du développement durable. Cela ne se fait pas systématiquement mais je crois, pour appartenir à un réseau d'établissements Agendas 21, que de plus en plus d'actions à la consommation sont menées en coopération Nord-Sud. Des repas bio-équitable sont menés au sein des établissements. Des choses existent, souvent localement notamment avec mes Agendas 21 et il ne faut pas dire que l'Éducation nationale ne fait rien.

Commentaire de Laurence AMICI (enseignante, Strasbourg)

Des professeurs certifiés en biotechnologie santé environnement existent depuis très longtemps. Ils interviennent aussi bien au niveau des sections de BEP, CAP, BAC professionnel, dans les lycées et dans certains BTS et qui sont spécialisés dans ce domaine. Les enseignements en lycée ont été supprimés peu à peu, mais cela existe. C'était vraiment d'autres matières de base telles que l'éducation à la vie quotidienne. Il serait effectivement bien que cela existe dans chaque matière, mais cela existe déjà en spécialité, en enseignement professionnel.

• Disponibilité des outils pédagogiques en matière de consommation

Question d'un intervenant

Je voulais réagir par rapport au côté ludique des outils pédagogiques. Les outils pédagogiques ne sont pas que ludiques. En milieu scolaire nous utilisons des approches ludiques, mais nous utilisons aussi d'autres approches.

J'ai une question voire une proposition pour la suite puisque c'est l'objet de l'atelier. Nous avons vu qu'il existait déjà beaucoup de supports pédagogiques et d'expériences très intéressants, que ce soit en France ou dans la Francophonie, en matière d'éducation à la consommation. Il me paraît intéressant de creuser et d'approfondir, en allant au-delà d'une base de données qui répertorie les différents outils existants, mais en évaluant et en analysant la pertinence de ces outils et de les porter à connaissance des éducateurs, enseignants ou animateurs, ces différents supports pédagogiques de façon à ce que ce soit exploitable, et que l'on puisse trouver à quel endroit on peut les utiliser, et échanger sur ses expériences et pratiques.

Réponse de Jean-Pierre LOISEL (INC)

Dans notre pédagogthèque, nous avons environ 800 outils qui ne sont pas que sur le développement durable, mais globalement ce sont des outils sur la consommation. Ces outils sont évalués par une commission d'évaluation. Effectivement, nous n'avons pas les moyens de faire la promotion de tel ou tel produit, mais l'information est sur notre site Internet.

Commentaire de Boufeldja BENABDALLAH (IEPF – OIF)

Plusieurs ici ont parlé de l'existence d'outils pédagogiques, d'inventaires. Au niveau de la Francophonie, nous aurions besoin d'un atlas des outils pédagogiques. Qu'avons-nous dans cette base de données? Qui a développé les outils pédagogiques? Où sont-ils? Nous pourrions mener des actions communes avec un certain nombre d'organismes, comme le PNUE, afin de permettre à nos partenaires d'Afrique sub-saharienne d'aller chercher les outils qu'ils souhaitent et d'établir des collaborations. Certes, il y a des outils qui sont peut-être obsolètes pour vous mais qui seront intéressants et adaptables pour les pays du Sud. La Francophonie est preneuse de ces outils.

Commentaire de Victoria THORESEN (Consumer Citizenship Network CCN)

Je suis la coordinatrice du CCN, un réseau regroupant trente sept pays et cent vingt sept universités, professeurs de l'enseignement supérieur et organisations dont l'UNESCO et l'UNEP, et concernant les méthodes d'enseignement et de formation des professeurs, je souhaiterais ajouter deux choses. La première est

que notre réseau a effectué un travail d'analyse et de recensement des diverses démarches d'éducation des consommateurs en général. Nous avons également essayé de développer des directives et des outils. Un point que le CCN a bien mis en évidence est que l'une des meilleures méthodes d'enseignement est d'aider les étudiants dans la quête d'initiatives déjà existantes, et l'échange des jeunes est l'exemple parfait de la transmission de ces informations. Dans cet atelier, nous avons beaucoup parlé d'information et très peu d'éducation. L'étape suivante est un projet qui vise à aider les étudiants au travers de démarches ouvertes : expérience, identification, interview, documents et évaluation des exemples des innovations sociales dans leur communauté, car c'est en faisant cela qu'ils deviennent enthousiastes, attentifs. Ce projet, nous l'avons appelé "A la Recherche d'Alternatives Potentielles" (LOLA- looking for likely alternatives), il est traduit et disponible en ligne. L'idée est que ce groupe ne donne pas uniquement l'information sur l'éducation à la consommation durable, mais également des méthodes pour aider les étudiants à faire des expériences et trouver des exemples de consommation durable innovantes.

• **Consommation durable et formation des enseignants**

Question de Gilles BERHAULT (ACIDD)

Je voudrais poser une question à Andrea INNAMORATI. L'Italie a pris des positions assez fortes, notamment sur le bio avec une systématisation dans les cantines scolaires. Est-ce que tous les instituteurs formés aujourd'hui entendent parler de développement durable dans leur formation ?

Réponse de Andrea INNAMORATI (ministère de l'environnement, Italie)

Nous allons former les professeurs du primaire et du secondaire grâce au plan d'actions que nous mettons en place au niveau institutionnel. Un accord a été signé par les ministères de l'éducation et de l'environnement pour la formation des professeurs et des écoles dans 250 centres qui devraient ensuite essayer horizontalement, de manière à ce que ces centres créent des projets au sein des différentes écoles et leurs réseaux.

Comment adopter une meilleure consommation énergétique?

par Dominique GANIAGE (EDF)

À EDF, nous avons une expérience ancienne sur la volonté, non pas de consommer plus mais de consommer mieux, et que nous traduisons aujourd'hui par un engagement encore plus fort qui vient de notre stratégie de développement durable et des attentes de nos parties prenantes qui vont de l'État à nos clients, pour engager une vraie action à la consommation énergétique et au développement d'offres plus vertes. Dans la consommation, le produit fait forcément partie du paysage.

Nous avons un produit, l'électricité, qui a des atouts mais aussi des inconvénients. Son atout est que, dans les pays développés, l'on ne peut pas dire que ce soit un produit symbolique, mais plutôt un produit "obligé". A l'inverse, il a l'inconvénient d'être un produit totalement invisible qui n'a de réalité qu'à travers les usages, d'où une difficulté à l'éducation car il va falloir passer par les

multiples usages par lesquels il est consommé. Dans le domaine de l'électricité, cela va du chauffage à l'éclairage, à tout ce qui concerne les technologies d'information voire le transport, si nous ne regardons que la dimension du comportement strictement individuel. Nous avons donc une complexité qui nous oblige à traiter deux domaines à la fois :

- Le domaine de l'énergie pour sensibiliser à ce qu'elle est, à ses voies de consommation, à son caractère rare.

- Les usages de l'énergie, et en particulier celui de l'électricité.

Pour ce faire, nous avons des actions extrêmement diverses que nous portons en accompagnement d'autres acteurs, comme le soutien à la campagne de l'ADEME, "le Défi pour la Terre" lancée par la fondation Nicolas Hulot ou d'autres actions plus particulières menées à des niveaux territoriaux. Nous travaillons également avec l'Education nationale pour construire des modules concernant la dimension énergétique.

Nous menons des actions plus spécifiques qui vont toucher trois grandes familles de publics avec énormément d'actions qui vont de la communication à l'information, en passant par le développement d'offres :

- Les jeunes grâce à des modules qui vont toucher des populations qui ne relèvent que peu de l'enseignement, comme les jeunes de 18-25 ans.

- Nos clients, qui sont les premiers concernés.

- Les populations défavorisées pour qui l'énergie est un élément important du budget et qui, paradoxalement, ne sont pas forcément les plus éduqués à la consommation responsable.

Nous avons aussi la volonté que notre personnel comprenne et agisse. Nous avons donc mené de très fortes de sensibilisation au développement durable pour leur faire comprendre pourquoi nous nous engageons dans cette démarche. Nous avons touché en France 45 000 personnes sur 110 000. C'est un effectif considérable. Nous entretenons une action de formation en direct, physique qui dure à peu près une demi-journée que nous entretenons par d'autres actions qui s'étalent dans la durée. Maintenant, nous avons attaqué un autre volet, celui de la sensibilisation à la maîtrise de leur consommation énergétique. Nous avons lancé, au cours de la semaine du développement durable, une action assez forte sur ce terrain que nous allons prolonger dans le futur.

J'ai trois commentaires à tirer de ces actions :

- *Nous voyons une évolution des consommateurs.*

Ils ne sont plus simplement sensibles aux prix. Nous avons parlé de consommer mieux pour réduire la facture, et cette dimension touche les populations défavorisées. Mais il y a une partie qui n'est pas sensible à ce message. En revanche, nous voyons se développer une sensibilité de plus en plus forte au message environnemental, c'est-à-dire une consommation responsable pour protéger l'environnement. Si cela a, en plus, un impact économique, c'est bien. Nous voyons monter l'élément environnemental, nous voyons aussi la réceptivité des consommateurs quand nous développons des offres vertes. La réceptivité est,

d'une manière générale, plus forte que l'avaient prévu nos marketteurs. Et il est évident que, dans la population jeune, et c'est important pour le futur, cet élément est très fort. Est-ce que cela restera ? C'est une autre question.

- *Nous ressentons des difficultés* : comment faire prendre conscience au consommateur qu'il agit pour la planète ? Entre l'individu et la planète, il y a une relation quantitative qui se fait mal et que l'on a du mal à construire. L'autre difficulté est la durée. Nous agissons pour faire modifier les comportements et nous obtenons des résultats, mais en revanche, nous voyons que, dans la durée, il faut faire des piqûres de rappel et ce n'est pas simple.

- *Nous sommes confrontés à la pluralité des vecteurs et des approches des consommateurs* : il n'y a pas qu'un outil, mais un ensemble d'outils de vecteur médiatique qui vont jouer sur les sensibilités propres à chaque profil de consommateur sur les médias qui peuvent les toucher. Ce qui oblige, effectivement, une espèce de multiplicité d'outils qui peut paraître complexe à gérer avec, derrière, des messages homogènes, mais qui sont assez rébarbatifs. Nous avons vraiment un effort à faire sur quelque chose de plus séduisant.

L'éducation à une consommation durable de l'eau

par Hélène VALADE (Lyonnaise des Eaux - Suez)

Je dirige la "Direction du Développement durable" à la Lyonnaise des Eaux et je souhaiterais faire trois remarques par rapport à ce qui s'est dit dans cet atelier.

La première remarque porte sur la manière dont nous avons tous abordé la problématique en disant, peu ou prou, que nous étions dans des politiques d'offres, que ce soient les entreprises ou les acteurs institutionnels parce qu'il fallait créer l'envie et le besoin chez les consommateurs. Je pense que nous avons eu raison jusqu'à maintenant, mais que c'est en train de changer radicalement et l'ensemble des études, parues lors de la semaine du développement durable en France, montre à quel point il y a eu, en un an, une bascule de l'opinion sur l'ensemble de ces thématiques, de la part de l'ensemble des acteurs et consommateurs. Cela nous amène à réfléchir sur la manière dont nous abordons ces problèmes. Je vous donne un exemple à la Lyonnaise de Eaux. Nous nous rendons compte que, finalement, la demande en termes d'éducation et de sensibilisation au développement durable émane du bas et que nous n'avons pas intérêt à plaquer systématiquement des politiques qui viennent d'en haut. C'est pour cela que nous avons formé 100 % de nos collaborateurs, à la Lyonnaise des Eaux, ce qui représente 10 000 personnes, quel que soit leur statut, au développement durable. Cela a contribué à répondre, et c'est capital, à leurs attentes et à redonner du sens à leur travail.

La deuxième remarque est que nous avons souvent abordé l'eau comme un point d'entrée à la sensibilisation ou à l'éducation pour une consommation durable. C'est une préoccupation majoritaire à la Lyonnaise des Eaux. Nous faisons de la sensibilisation et je tiens beaucoup à ce terme de sensibilisation parce que je ne pense pas que les entreprises, en tout cas pas la nôtre, soient légitimes pour parler d'éducation. Nous préférons parler de sensibilisation, ce qui signifie qu'en termes de méthodes nous travaillons en partenariat avec l'Éducation nationale,

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

les collectivités locales, les associations, quelles soient environnementales ou de consommateurs. C'est grâce à ces associations que nous concevons des outils pédagogiques et que nous contribuons à sensibiliser les populations des territoires dans lesquels nous sommes implantés, et essentiellement les enfants qui sont de merveilleux prescripteurs d'une consommation plus durable, notamment sur l'eau.

Au-delà de ce principe pédagogique fondé sur cette idée de partenariat, se place également l'idée de responsabilisation abordée sous l'angle de l'acteur : nous sommes en train de passer d'une sensibilisation qui considérait le consommateur du statut de récepteur d'un message à celui d'acteur. Nous sommes en train de concevoir des instruments qui permettent aux consommateurs d'être acteurs, notamment des observatoires du goût de l'eau qui les informent sur la qualité de l'eau et qui leur permettent également d'agir sur cette qualité de l'eau.

Mon troisième point concerne les messages que nous voulons faire passer sur cette consommation plus durable. Ils sont au nombre de deux, et je me permets de les citer à nouveau ici parce que le sujet de l'eau est au cœur de l'ensemble de problématiques qui dépassent celles propres à la Lyonnaise des Eaux. Le premier message est que nous avons besoin de sensibiliser sur la protection de la ressource, et l'eau est un élément de respect de l'environnement, que ce soit sur un plan quantitatif et qualitatif. C'est pour cela que les programmes de sensibilisation que nous avons tournent beaucoup autour des gestes pour une consommation plus durable, comme l'économie de l'eau dans ses usages de bains, douches ou d'arrosage.

La préservation de la ressource s'effectue aussi par toutes les incitations à limiter la pollution de l'eau, notamment dans les gestes quotidiens qui ont un impact direct sur la pollution des lacs et des rivières. Le deuxième message, et j'insiste beaucoup sur celui-ci car c'est quelque chose l'on a tendance à oublier, concerne tout ce qui relève d'un autre usage de l'eau, celui de l'eau du robinet comme boisson qui, en tant que telle, est un produit de consommation durable et dont le coût et l'empreinte écologique sont mal connus, et qui est une boisson dont il y a tout à redécouvrir.

Pour finir, je voudrais vous faire une proposition. L'idée était que nous soyons force de propositions de nouvelles actions car, quelles que soient la force et l'intensité des efforts que nous pourrions faire tous, ceci n'aura pas de véritable impact si les médias ne sont pas eux-mêmes conscients de l'importance du développement durable. J'aimerais que, collectivement, nous proposons d'introduire un module d'éducation ou de sensibilisation, je ne sais pas comment dire, à la consommation durable dans les écoles de journalistes, ce qui n'existe pas pour l'instant. Je pense que c'est en commençant par là que nous avons une chance de pouvoir faire en sorte que la presse soit davantage relais de l'information sur cette thématique du développement durable.

• ***Le paradoxe produire plus/consommer mieux***

Remarques de Mathieu SEIGNEZ (Conseil national de la jeunesse)

Ma remarque est une critique. EDF comme Suez, sont deux groupes cotés en bourse. Je suis pour l'économie de marché, mais, sur ces produits-là, la logique

de marché veut que, chaque année, le chiffre d'affaires ou les bénéfices augmentent. Le produit que vous vendez est de l'eau ou de l'électricité. Cela paraît paradoxal de dire "consommer moins, consommer mieux", quand la démarche de développement durable consiste à dire "consommer moins" et que la logique des marchés serait de dire "consommer plus" alors que vous dites "consommer mieux". Votre porte de sortie est d'investir ailleurs, dans d'autres pays, où le "consommer moins, consommer mieux" ne sera mis en avant que dans dix ou quinze ans après la rentabilisation de vos investissements. Sur des produits comme l'eau ou l'électricité que nous pourrions presque appeler cela des "produits de droit commun", cela me paraît délicat de demander à la fois de moins consommer et d'être tributaire d'une logique de marché.

Le deuxième paradoxe et je vais prendre l'exemple d'un appareil, le lecteur DVD. Je n'ai pas entendu parler de l'aspect social du développement durable. Aujourd'hui, nous pouvons trouver un lecteur DVD à quarante euros. Nous imaginons dans quelles conditions sociales vivent les gens qui l'ont produit pour ce prix-là, sachant qu'il vient de loin. Là aussi, nous avons un paradoxe de société. Aujourd'hui, les gens veulent consommer avec une certaine légitimité et c'est normal, et dans le même temps, on critique, en tant que Français, le fait qu'on ait un pouvoir d'achat qui a tendance à baisser. On veut donc acheter moins cher, et cette logique a des conséquences néfastes à la fois pour les pays producteurs car on pousse ces gens-là à produire moins cher et en France car si nous produisions tous ces produits-là en France ou en Europe, cela coûterait excessivement plus cher et donc les gens n'achèteraient plus. Les emplois sont donc délocalisés, fermés et on ne pense plus à investir dans ce type de productions industrielles en France ou en Europe.

A mon avis, sur l'aspect social des choses, nous sommes quand même sur un gros paradoxe de consommation. J'ai du mal à voir une porte de sortie et je ne sais pas si certains ont des pistes dans ce sens. Je pense que, même si toutes les actions que vous avez présentées sont bien et qu'il faut continuer à les maximiser, cela reste limité au champ d'achat du consommateur.

L'empreinte écologique et la consommation durable

par Dominique ROYET (WWF France)

L'empreinte écologique est un outil qui a été très popularisé et qu'on a beaucoup utilisé en termes de sensibilisation, mais sans aller jusqu'à l'éducation. Quand on dit aux enfants, aux adolescents et aux adultes que si tout le monde consommait comme un Français, il faudrait deux planètes supplémentaires, tout de suite cela les touche et ils commencent à se poser des questions. Une fois ce stade passé, il faut être force de propositions. Pour cela, et pour proposer des solutions, nous avons édité des livres qui regroupent un ensemble de gestes écologiques au quotidien comme "Planète attitude" ou "Planète attitude junior". Un autre, à venir, va probablement faire du bruit, "Planète attitude santé" où nous traitons directement le rapport entre la santé et l'environnement. Ceci dit, nous sommes bien placés pour savoir que tous ces gestes, si nous voulons qu'ils soient appliqués et qu'ils rentrent dans les pratiques des consommateurs, doivent être répétés encore et encore. Ce n'est pas avec un budget de communication d'une

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

ONG que nous allons pouvoir en parler beaucoup, mais il est clair que si nous avons autant de budget de communication pour pousser à une consommation responsable que ce que l'on a pour pousser à la consommation, nous ne serions pas là à discuter. Tout serait déjà résolu et tout irait mieux.

Je reprends un peu les propos de Francis RIBEYRE qui disait tout à l'heure qu'une conséquence importante de la consommation est qu'elle a un impact direct sur le bouleversement des écosystèmes. Le choix du WWF n'est pas de dire qu'il faut arrêter de consommer parce qu'en fait, nous n'y croyons pas trop, mais plutôt de consommer différemment. C'est pour cette raison qu'il faut absolument répéter encore et encore les gestes. Pour atteindre cet objectif, nous allons aller là où il y a des supports de communication. Ils sont nombreux dans les entreprises et nous développons cela avec celles qui sont nos partenaires.

Par ailleurs, nous sommes présents là où il y a des lieux de consommation. Nous avons, en effet, un partenariat avec Carrefour où nous faisons, pendant la semaine de développement durable, des ateliers pour les enfants sur différentes thématiques. Nous avons un partenariat avec Champion qui édite régulièrement des livres pour expliquer aux gens pourquoi ils doivent consommer bio, comment ils doivent se comporter dans leur maison. Nous avons un partenariat avec Castorama avec qui nous voulons expliquer comment rénover différemment, comment se comporter écologiquement dans sa maison. Nous utilisons donc tous ces supports que peuvent nous apporter les entreprises pour communiquer. Quelque part, cela arrange les entreprises car elles utilisent la caution de notre image, de notre logo et ce que nous représentons, notamment en termes affectifs auprès des enfants, pour communiquer. Cela nous arrive aussi de développer des outils spécifiques pour les configurer à un contexte particulier. Je veux juste citer deux exemples.

Le premier exemple concerne les ateliers chez "Pierre et Vacances" entreprise avec laquelle nous avons un partenariat. Nous avons pensé que ce moment privilégié dans la vie d'une famille où l'enfant est en vacances avec ses parents était intéressant pour communiquer nos messages. Nous avons donc un module journalier. Dans les villages "Pierre et Vacances", les enfants vont avoir ainsi un quart d'heure d'éducation sur chaque thématique. C'est conçu de manière ludique avec des tests, des informations, et nous avons formé les responsables d'ateliers sur les messages.

Le second exemple est la campagne du "jetable au durable" où l'idée était de pousser à la suppression des sacs de caisse. Nous avons utilisé tous les supports possibles et efficaces. Nous avons commencé par les médias en faisant des tables rondes. Nous avons développé un petit passeport pour passer du jetable au durable, en proposant toujours aux gens des solutions pour arrêter de prendre des sacs de caisse et d'autres supports jetables. Ce passeport a été diffusé par tous les moyens que nous avons pu trouver. Nous avons fait des animations en sortie de caisse. Il y avait, à chaque sortie de caisse, des bénévoles de WWF qui expliquaient aux gens qui ne prenaient pas de sac que c'était très bien, et à ceux qui en prenaient que d'autres solutions étaient possibles, qu'un sac mettait 400 ans à se détruire. Nous continuons aujourd'hui à faire des formations aux caissières, parce que la caissière est un acteur très important.

Je finirais en disant que tout ce que nous faisons, et je rejoins Hubert HEMARD de Monoprix, nous le faisons avec l'idée de donner envie en essayant d'être ludiques, de donner envie et non d'être rébarbatifs, culpabilisateurs. La nature est tellement belle que de nombreuses choses peuvent être utilisées pour cela.

Promouvoir l'engagement citoyen dans une consommation durable

par Florence MOURLON (Starting block)

Starting Block est une association d'éducation active par les jeunes et vers les jeunes. Elle cherche, d'une part à promouvoir l'engagement citoyen et, d'autre part, à sensibiliser et éduquer à la citoyenneté et à la solidarité avec la conviction que les jeunes adultes ont un rôle à jouer dans la transmission de valeurs et de comportements citoyens et solidaires auprès de plus jeunes.

Toutes nos actions sont menées par des jeunes bénévoles agissant directement dans le cadre de notre association, ou par le biais de plateformes inter-associatives que nous coordonnons.

Ces bénévoles sont soit engagés dans des associations étudiantes, soit de jeunes professionnels dans la solidarité internationale ou la solidarité de proximité. Ils sont engagés à la fois sur du soutien, des microprojets au Sud ou sur des actions de terrain en France. De plus, ils mènent des actions de sensibilisation avec nous.

Cette démarche inter-associative est très importante car elle permet déjà une pluridisciplinarité. Nous allons avoir des jeunes ou des étudiants spécialisés dans les domaines de la santé, des sciences de l'éducation, des ingénieurs, des étudiants en environnement. Cela permet, au niveau des animations, d'avoir un panel assez large de thématiques traitées. D'autre part, cette démarche inter-associative est intéressante car elle permet une capitalisation, une rencontre, un échange d'expériences qui se concrétisent, notamment, lors de nos quatre week-ends de formation dont deux à l'échelle nationale et les deux autres à l'échelle francilienne.

Une représentante du PNUE était venue nous présenter le *YouthXchange* lors de nos derniers week-ends de formation. Cela va permettre aussi un relais au niveau national pour les animateurs.

En ce qui concerne nos méthodes, nous faisons de la sensibilisation et de l'éducation.

La sensibilisation va passer par des ateliers d'immersion auprès de jeunes dans les centres de loisirs ou dans les collèges, et par des repas insolents qui sont ludiques et théâtralisés pour permettre de sensibiliser les plus âgés, les lycéens et les étudiants aux questions de consommation responsable, de consommation des ressources naturelles, de l'alimentation, des énergies. Cela passe donc par la question de l'eau, au Sud comme au Nord, de la question du tri des déchets, du commerce équitable.

Au niveau de l'éducation, nous avons mené des projets un peu pilotes, cette année, dans des lycées, notamment sur les énergies renouvelables et le commerce équitable. Nous inscrivons des projets à l'année en collaboration avec les

enseignants. L'idée était de s'inscrire dans un projet global d'établissement ou de classe sur ces thématiques, de pouvoir avec différents étudiants spécialiser sur ces sujets monter des séances d'animation. Nous nous sommes appuyés sur des travaux, des outils réalisés déjà par des structures spécialisées.

Sur les énergies renouvelables, nous sommes allés au CLER, le comité de liaison des énergies renouvelables, nous avons utilisé des outils de l'ARENE Ile-de-France. Ensuite, les bénévoles ont créé eux-mêmes d'autres outils, et notamment des jeux de rôles. Puis, nous avons demandé aux lycéens de se responsabiliser et de créer, eux-mêmes, d'autres outils. Sur le thème des énergies renouvelables, ils ont créé un petit journal, des sketches, des jeux qu'ils vont pouvoir présenter dans le cadre de la "Fête de la Science" en octobre prochain. Sur le commerce équitable, d'autres lycées ont organisé une rencontre entre des producteurs du commerce équitable qui venaient dans le cadre de la quinzaine.

Ce qui nous paraissait important était de responsabiliser les bénévoles pour qu'ils puissent, à leur tour, responsabiliser d'autres plus jeunes qui, eux-mêmes, transmettront ces valeurs, ces comportements citoyens et solidaires.

DISCUSSION

• *Consommation, santé et bien-être*

Commentaire de Victoria THORESEN (Consumer Citizenship Network CCN)

Je pense qu'il est dangereux de constituer une catégorie "santé", et qu'il vaut mieux utiliser le terme "bien-être" car sinon nous perdons le concept d'interdisciplinarité. Dans presque tous les pays d'Europe, l'éducation des consommateurs et l'éducation pour le développement durable ont été classées dans l'économie domestique ou dans l'éducation à la santé et ont disparu. Il ne faut donc pas reproduire cela.

Ma recommandation est de vraiment insister sur l'approche interdisciplinaire qui a été mentionnée ici par de nombreuses personnes car sans cela, il sera difficile de poursuivre le programme. Je soutiens l'idée de méthodologie mais peut-être devrions-nous insister sur le projet en tant que méthode, mais il y a plusieurs méthodes. La méthode doit être associée à l'information et j'ai le sentiment que dans les présentations, l'accent est mis sur l'importance des besoins de l'information scientifique.

De nombreuses informations mentionnées ici sont des informations publicitaires, or l'information ne repose peut-être pas sur une base scientifique, et cette connexion est quelque chose qui pourrait être transmise avec les aspects que nous avons jusqu'ici mentionnés.

• *Formation et information à la consommation durable*

Commentaire de Claire BALLY (Écopolénergie)

Nous avez peu parlé de formation. Dans notre association, nous nous disons que le jour où nous n'aurons plus de travail, cela voudra dire que toutes les

populations auront été sensibilisées et seront devenues responsables. Former des relais pour que les choses soient transmises me paraît fondamental. C'est ressorti dans tous les échanges que nous avons eus.

Nous avons parlé de recenser des outils. Je voudrais dire que les outils sont toujours au service d'une méthode. Beaucoup d'outils sont créés, mais lorsque ce sont les gens qui créent leurs propres outils, ils sont souvent adaptés à ce qu'ils veulent. Le fait de créer un outil est une façon de comprendre ce qui se passe. Recenser des outils pour les enseignants est important mais, à mon avis, la méthode de projet et de rendre "chacun acteur" est intéressante.

Je voudrais revenir et insister sur les médias et sur cette idée que nous ne pouvons pas lutter contre l'outil-média, l'outil-télé, les publicités. L'éducation à l'image me semble primordiale pour les jeunes et les enfants afin qu'il y ait une prise de recul par rapport à l'outil.

Pour finir, nous parlons beaucoup d'éducation au développement durable. Je voudrais mettre une note militante. Pour moi, dans l'éducation à l'environnement, la notion environnement me semble plus intéressante que la notion de développement durable qui peut apporter plein de complexités, et amener à la consommation responsable, c'est quand même pousser à la consommation.

Commentaire de Isabella MARRAS (PNUE)

Mes propos rejoignent ceux de Claire BALLY. J'ai l'impression, dans l'étude que nous avons faite au PNUE et dans les interventions d'aujourd'hui, que nous avons beaucoup insisté sur le fait de développer chez les gens un sens critique vis-à-vis des attitudes et des styles de vie.

Je voudrais aussi souligner le rappel qui a été fait par Victoria THORESEN sur les liens entre l'information scientifique et l'éducation à la consommation. Je pense que c'est aussi très important et c'est ressorti dans l'étude que nous avons faite sur la France.

Commentaire de Gilles BERHAULT (ACIDD)

Je voudrais soulever aussi la notion de formation des relais, des méthodes, car il y a plus d'outils que de méthodes, la notion de sens critique. Dans l'éducation il y a une part d'acquisition de l'autonomie et s'il n'y a pas d'autonomie, il sera difficile d'amener les gens à faire des choix par eux-mêmes.

Je crois qu'il serait intéressant dans les propositions que soit citée la notion d'Agenda 21 scolaire c'est-à-dire la place de l'éducation à la consommation dans l'Agenda 21 scolaire. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas tout à fait partout. L'Agenda 21 scolaire est une approche neuve et je crois qu'il est important que cette notion soit affirmée haut et fort.

Commentaire de Daniel OUSTRAIN (Starting Block)

Francis RIBEYRE a insisté sur le fait de travailler plus en partenariat et de partager les outils. J'abonde dans ce sens. Il faut vraiment insister sur la nécessité de privilégier la mutualisation des pratiques pour développer des

supports pédagogiques et des méthodes pédagogiques qui soient innovantes et pertinentes pour faire de l'éducation à la consommation.

Il faut également s'appuyer sur une dynamique de réseau pour multiplier les actions éducatives, ainsi que le nombre d'acteurs bénévoles ou professionnels. Starting Block a fait un témoignage très intéressant sur lequel nous n'avons pas du tout rebondi. Il y a autant de bénévoles que de professionnels, et il faut mutualiser les pratiques de tous ces acteurs de l'éducation pour travailler ensemble, et faire en sorte que nous ayons une couverture au niveau des territoires et des publics qui soit la plus large possible.

• **Consommation et publicité**

Commentaire de Vincent DAVID (Consultant)

Je suis lobbyiste indépendant pour des organisations d'utilité sociale environnementale, et ancien de Max Havelaar sur les relations extérieures.

Nous avons évoqué aujourd'hui les problématiques de publicité. Il me semble qu'il faudrait sensibiliser davantage un acteur, le BVP, le bureau de vérification de la publicité. Il faudrait que dans le BVP, il y ait des associations de consommateurs, des ONG qui soient davantage présentes. Pour l'instant, elles y sont très peu. En conséquence, des messages sont faits par des agences, certains messages sont en faveur du développement durable d'une même entreprise, d'autres non, des agences font des campagnes gracieuses pour des ONG et, à côté de cela, font des campagnes pour pousser à la consommation.

Je pense qu'il y a une responsabilité des agences et des annonceurs à mettre en œuvre. Si nous nous engageons dans une politique de développement durable, les entreprises agro-alimentaires ont vraiment une responsabilité. A ce titre, si elles disent œuvrer pour le développement durable, il faut que ce soit présent dans les publicités. Si on parle de consommation responsable, je pense que la publicité est un acteur majeur, et beaucoup plus d'argent est dépensé dans le monde en publicité qu'en aide au développement. Je pense que c'est une question centrale.

Conclusions

par Francis RIBEYRE (Université Bordeaux 3)

Par rapport à cet atelier, notre mission est de proposer, en séance plénière, deux ou trois pistes de recommandations qui seront reprises ou pas par les différentes instances. Ces recommandations seront issues de cet atelier et des divers thèmes qui ont été abordés.

J'ai retenu une trentaine d'items, et il va falloir tenter de les regrouper pour dégager une priorité et une hiérarchie. Pour amorcer la discussion, j'ai regroupé quelques ensembles qui me semblent avoir une certaine cohérence.

1. La santé est au cœur du problème. Cela me paraît tout à fait évident. Toutes les actions conduites actuellement en matière de développement durable, consommation durable sont des actions centrées sur la santé, au sens de l'OMS, c'est-à-dire psychologique, sociale et physiologique.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

2. Il serait nécessaire d'officialiser ou d'affirmer que l'éducation à la consommation durable est incontournable de nos jours, et qu'elle doit être inscrite formellement dans un certain nombre de documents officiels, notamment en ce qui concerne l'éducation.
3. Il faut encourager les partenariats, à la fois avec le système scolaire mais aussi avec les entreprises, les associations, et encourager ces différentes approches qui intègrent plein de choses en tant que finalités thématiques.
4. Il faudrait aller vers un recensement des outils et d'essayer de les partager avec, bien évidemment, une validation derrière.
5. J'ai constaté un consensus par rapport à la démarche de projets. Il faut donc encourager les démarches projets ou les pédagogies par projet dans les différentes initiatives.

-----oooooOOOoooo-----

Atelier G

Éducation à la prévention des risques majeurs

Sommaire

- Introduction *par Jacques FAYE*
- Les orientations de l'UNESCO : la prévention des catastrophes (*Badaoui ROUHBAN, UNESCO*)
- L'éducation aux risques majeurs dans l'éducation nationale (*Gérard BONHOURE, Inspecteur général, Éducation nationale*)
- Les orientations du ministère de l'Intérieur concernant l'éducation à la prévention du risque (*Patrice LEFEBVRE, DDSC - ministère de l'Intérieur*)
- Le concept de coopération au sein de la réflexion du Conseil de l'Europe (*Francesc PLA, Conseil de l'Europe*)
- L'éducation à la réduction des risques au niveau international (*Roger YATES, Action Aide International*)
- Les écoliers au cœur du dispositif algérien de prévention (*Djillali BENOUAR, Faculté de Génie civil, Alger*)
- Les nouvelles technologie au service de la formation aux risques majeurs, l'exemple du Bénin (*Jacques EDJROKINTD, CED du Bénin*)
- Le point de vue, les objectifs et les actions de la direction de la prévention des pollutions et des risques du MEDD (*Jacques FAYE, DPPR - MEDD*)
- L'interdisciplinarité de l'éducation à la prévention des risques majeurs (*Annick MELLINA, IA-IPR, Éducation nationale*)
- La mise en œuvre de la prévention du risque à l'échelle d'un département (*Bernard MACCARIO, IA-DSDEN, Éducation nationale*)
- Le travail partenarial du MEDD en matière d'éducation à la prévention du risque (*Sylvette PIERRON, IFFO-RME*)
- La contribution de l'association "Prévention MAIF" à l'éducation à la prévention du risque (*Bernard BENOIST, Prévention MAIF*)
- La formation des adultes par les enfants (*Jean-Pierre MASSUÉ, Académie Européenne des Sciences et des Arts*)
- La mission particulière des assurances en matière de catastrophes naturelles (*Louis-Rémy PINAULT, Generali Assurances*)
- L'action de la Croix-Rouge française au delà de l'urgence humanitaire (*Patrice DALLEM, Croix-Rouge*)

Animateurs :

Jacques FAYE (*Chef de bureau, DPPR - Ministère de l'Écologie et du Développement durable*), Chantal DAUPHIN (*Chargée de mission, DPPR - Ministère de l'Écologie et du Développement durable*)

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Introduction

par Jacques FAYE (DPPR - MEDD)

Je suis responsable du bureau qui a en charge l'information préventive sur les risques naturels et technologiques majeurs, au ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Il m'a été demandé de préparer un atelier sur l'éducation à la prévention des risques. L'objet de ce colloque étant l'éducation pour le développement durable dans le cadre de la Décennie des Nations Unies, le choix a été fait de se limiter aux risques qui peuvent constituer un frein au développement durable. Cependant, afin d'être cohérents avec les autres risques, l'on considèrera également ce qui se fait dans d'autres domaines du risque, comme la sécurité routière ou la sécurité domestique.

Lors de cet atelier, nous aborderons successivement deux aspects : l'éducation de la jeunesse et l'information des adultes.

Les orientations de l'UNESCO : la prévention des catastrophes

par Badaoui ROUHBAN (UNESCO)

Je souhaiterais surtout mettre l'accent sur une catégorie des risques, à savoir les risques naturels. Sur les cent dernières années, la tendance en matière de survenue des catastrophes naturelles est clairement à une croissance de ces événements malheureux, et il n'y a pas de raisons de penser que cette tendance va s'inverser dans les années à venir. La question de la prévention des catastrophes naturelles ne peut donc plus être absente de l'ordre du jour des décideurs au niveau international.

Cette tendance s'amplifie en raison de plusieurs facteurs. En effet, les aléas se transforment en des désastres qui deviennent grandioses à cause d'une complexité et d'une multiplicité de facteurs. Il existe une complexité dans ces situations, due au développement de nos villes, à tout ce qui est interconnexion entre plusieurs facteurs. Il suffit qu'il y ait un événement à Kobé pour que l'Amérique du Sud en retentisse. Il suffit qu'il se passe quelque chose à Istanbul pour que l'Asie en ressente un peu les vagues. Nous sommes dans un monde où des catastrophes dans une localité donnée auront des répercussions ailleurs, et même à une distance très lointaine.

Après ce qui s'est passé le 26 décembre 2004, il ne faut plus exclure des événements inconcevables. Par exemple, rien ne peut nous dire aujourd'hui qu'il n'y aura pas de tremblement de terre qui puisse causer 500 000 morts, voire un million. Nous n'avons jamais connu le nombre exact de morts lors du séisme de Tangshan en Chine, en 1976. La fourchette varie entre 300 000 et 600 000. Un séisme pouvant causer des centaines de milliers de morts n'est plus inconcevable.

Face à cela, l'expérience montre que l'éducation devient un élément essentiel. Nous ne pouvons plus imaginer que nous allons réduire les risques des catastrophes en quelques années. Il faut construire des générations et cela va prendre des décennies, d'où l'importance de l'éducation. Le titre de ce colloque

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

qui nous réunit est l'éducation au développement durable et, bien entendu, la prévention des catastrophes doit être une partie intégrante du développement durable. Un membre du gouvernement de la Jamaïque a dit que la meilleure protection contre les catastrophes est une population informée et, si nous prenons l'exemple des Maldives où 40 % de la population fréquente les établissements scolaires, toucher les enfants veut dire que nous toucherons environ la moitié de la population.

A la conférence mondiale de Kobé de janvier 2005, un cadre d'actions avec cinq priorités a été adopté et l'éducation à la prévention des catastrophes en fait partie. L'on peut noter une coïncidence et une synergie puisque le cadre d'actions se déroulera des années 2005 à 2015, même période que pour la Décennie de l'éducation au développement durable.

Ce soir, commencera une campagne à l'éducation à la prévention des catastrophes. Elle aura lieu sur deux ans, mais elle marquera la mise en œuvre du fameux cadre de Hyogo. Cette campagne stimulera la communauté en 2006 et 2007, mais il est prévu que l'éducation à la prévention des catastrophes s'inscrive sur les dix ans à venir.

Mon collègue, Roger YATES, vous parlera de ce que nous avons entrepris depuis quelques mois. En effet, nous avons fait un état des lieux dans le monde entier, au niveau de l'éducation à la prévention des catastrophes, et nous lançons des jalons, des recommandations qui feront l'objet d'une alliance internationale qui touchera toutes les catégories de sociétés, et sur un calendrier où nous comptons saisir, tous les deux ou trois ans, une dizaine de pays dans les cinq zones géographiques.

L'éducation aux risques majeurs dans l'éducation nationale

par Gérard BONHOURE (IGEN, Éducation nationale)

Un des premières questions qui se pose est de savoir si l'éducation aux risques majeurs, pour ne pas dire la prévention des catastrophes, a été intégrée dès le départ dans l'éducation à l'environnement pour un développement durable et peut-il y avoir un développement, à quelque niveau du territoire que ce soit, qui soit durable s'il ne prend pas en compte les risques ?

Le deuxième question, plus technique et liée à l'éducation formelle, est de se demander si les problématiques du risque peuvent s'analyser avec la grille que nous proposons pour construire l'éducation pour un développement durable.

Il est évident que l'étude du risque amène à prendre en compte les trois piliers classiques du développement durable, en particulier du point de vue des enjeux, des conséquences économiques, sociales, mais également le pilier culturel, même si l'on sait que cet aspect dans le cas des risques se résume à un mot, l'oubli. La prise en compte du risque amène aussi à rechercher des solutions, dans différents champs, dans les institutions au sens le plus large du terme, y compris celles concernant la société civile. La technologie peut apporter ou proposer des solutions permettant de diminuer la vulnérabilité, et bien sûr,

l'éducation qui est, certainement, le processus central qui permet de limiter les effets de l'oubli et sur ce point, nous pouvons l'espérer sur des générations.

D'autre part, les orientations qui sont données à l'éducation pour un développement durable incitent les professeurs à systématiser leur questionnement, en prenant en compte les différentes échelles d'espace et de temps. C'est exemplaire lorsqu'on étudie un séisme puisqu'on a la certitude, à la fois dans l'espace et le temps, qu'il y aura des séismes, sans pouvoir déterminer à une autre échelle avec précision où et quand. Cette manipulation est évidente où l'on demande également de manipuler la complexité et c'est évident quand on prend en compte les trois piliers du développement durable, les enjeux et la vulnérabilité.

L'incertitude amène chacun à s'interroger sur ses choix, sur la façon d'être responsable et d'assumer ses choix, c'est-à-dire d'entrer dans le champ des valeurs. Il est évident aussi que la connaissance des événements catastrophiques et de leurs conséquences humaines, que l'on voit hélas trop fréquemment dans l'actualité, interpellent la valeur "solidarité".

La mise en œuvre, telle que préconisée dans l'Éducation nationale, s'appuie sur un certain nombre d'ancrages forts qui sont d'abord les ancrages disciplinaires et le croisement des apports disciplinaires.

De ce point de vue, les risques sont inscrits dans les textes des programmes de plusieurs disciplines, peuvent donc être pris facilement en compte, mais surtout amènent à interroger les disciplines, toujours dans cette perspective d'agir. Par exemple, lorsque l'on analyse l'aléa, d'origine naturelle ou technologique, nous interpellons les sciences de la Vie et de la Terre, la Physique, la Technologie et, bien sûr, la Géographie. Lorsque l'on travaille sur les enjeux, l'on interpelle les mêmes disciplines, peut-être pas de la même façon, mais de façon plus prioritaire les sciences humaines. Lorsque l'on attaque la vulnérabilité, l'on peut reprendre la même grille, même les SVT peuvent être interpellés lorsque l'aléa est naturel et d'origine superficielle, comme une inondation, où l'expertise du géologue intervient dans les mesures de diminution de la vulnérabilité. Bien sûr, à propos des enjeux, l'on interpelle toutes les autres disciplines, sans oublier les Lettres, la Philosophie, l'Histoire qui sont aussi notre mémoire et une interrogation sur l'Homme et ses rapports avec ces événements, qu'ils soient naturels ou technologiques, et ses engagements.

Tout cela pour agir. Par-delà ce socle de connaissances que l'on peut construire dans les disciplines, les controverses, les incertitudes, la discussion autour des notions de précaution et de prévention, incitent également au débat, c'est-à-dire une véritable réflexion citoyenne, partagée, dans laquelle le professeur n'est plus celui qui apporte les réponses, mais celui qui régule le débat, apprend à poser des questions, à réfléchir, à décider, et qui donc, éduque nos élèves au choix. Et c'est fondamental dans cette partie de l'éducation à la citoyenneté.

Cela permet aussi de développer des compétences pour agir, individuellement ou collectivement, dans la relation aux risques.

- **Avant** : Intégrer la conscience du risque, la pertinence de l'analyse qu'on peut en faire en relation avec ces notions de précaution et de prévention.

- **Pendant** : Dans nos établissements, cela peut se cristalliser autour de la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté des établissements, qui est un geste technique, pratique.

- **Après** : Peut-être peut-on s'interroger sur la façon dont on peut réfléchir à comment vivre pendant ou après une crise.

Comme pour tous les autres volets de l'EEDD, la dimension "établissement" est absolument centrale, et l'on a insisté, hier, sur l'effort que nous allons porter sur cette stratégie EDDD d'établissement ou d'école en démarche de développement durable. Il s'agit d'une démarche extrêmement globale qui s'articule autour de l'ancrage des établissements dans leur territoire. Or cette prise en compte du risque est aussi fortement ancrée dans les territoires et l'on est donc de plain-pied dans les orientations fortes données à l'EDD. Cet ancrage dans le territoire sera le point essentiel de notre conclusion demain. Je pense qu'elle rejoint aussi les vôtres.

Dans ce cadre, les projets qui peuvent être mis en œuvre sont possibles à tous les niveaux : intra-disciplinaires, interdisciplinaires entre différentes classes sur un thème donné, intra-classes dans l'établissement, projets au sein de l'établissement, mais ouverts sur les problématiques du territoire. Nous avons développé ces quatre étages et ils peuvent s'appliquer dans le cas des risques.

Globalement, la problématique du risque se situe de plain-pied dans l'éducation pour un développement durable. De plus, cette approche peut être étendue à de nombreux autres domaines. Elle peut l'être aussi d'une façon plus inattendue, avec un décalage, par exemple à propos des approches concernant le risque de santé individuel ou collectif qui, lui aussi, par sa dimension collective voire internationale présente une forte dimension développement durable.

**Les orientations du ministère de l'Intérieur
concernant l'éducation à la prévention du risque**
par Patrice LEFEBVRE (DDSC - ministère de l'Intérieur)

Cet objectif d'éducation à la prévention des risques majeurs doit nous mobiliser tous et le ministère de l'Intérieur est principalement chargé de la conduite opérationnelle de l'action de secours, et de coordonner l'intervention des services de secours. Dans ce cadre, il ne peut être indifférent à la prévention. C'est ce qu'a affirmé avec force la loi de modernisation de la sécurité du 13 août 2004 qui a refondé l'ensemble de notre organisation dans ce domaine. Cette loi avait plusieurs orientations :

- Redonner toute sa place à l'engagement responsable du citoyen.

Le souci de la loi était d'en faire un acteur de la sécurité civile susceptible de participer au traitement de la crise, en appui de l'action des pouvoirs publics, et des services de secours. Par exemple, en reconnaissant le rôle primordial des associations, ou en créant le nouvel instrument de la réserve communale de la sécurité civile.

- Renover en profondeur la planification opérationnelle face aux risques.

Pour mieux faire face à une catastrophe ou à un risque, il faut y être préparé, et cette préparation exige que certains fondamentaux soient mieux pris en compte. Le premier c'est évidemment l'analyse des risques. C'est pour cette raison que la loi inclut dans les nouveaux plans ORSEC (ORGanisation des SECours) l'analyse des risques par le ministère de l'Écologie et du Développement durable qui doit calibrer la réponse opérationnelle apportée à la catastrophe. Le deuxième c'est la doctrine de l'alerte.

Pour pouvoir porter secours aux populations, il faut que les dispositifs d'alerte soient efficaces, simples, et compréhensibles par la population. Une nouvelle doctrine de l'alerte est en cours d'élaboration. Le troisième concerne le souci que sous l'unité de commandement du Préfet, il y ait la possibilité de la mobilisation de tous.

Dans ce cadre général de rénovation de la planification, et d'intégration de l'information sur les risques et de la prévention, le ministère de l'Intérieur va accentuer ses actions ciblées en matière de prévention que je présenterai sous trois axes :

- *Les campagnes de sensibilisation.* En partenariat avec d'autres ministères, de nombreuses campagnes de sensibilisation sont faites en matière de risques domestiques, de risques de secours en montagne, de risques de monoxyde de carbone.

- *Les actions de formation et de sensibilisation vis-à-vis des futurs cadres de la Nation,* notamment via le partenariat noué avec plusieurs universités et instituts de formation, dans le cadre des nouveaux masters en prévention des risques, ou en management de crises.

- *Les démarches vers les enfants.* C'est un peu une nouveauté de la loi de modernisation de la sécurité civile que l'implication du ministère de l'Intérieur dans cette action en direction des enfants. L'article 5 de la loi insère dans le Code de l'Éducation une obligation de sensibilisation à la prévention des risques, et aux missions des services de secours, au cours de la scolarité obligatoire. Dans la mise en œuvre de cette disposition, en liaison avec le ministère de l'Éducation nationale, trois pistes d'actions ont été élaborées et seront soumises à un comité de pilotage national.

- La première dimension sera d'examiner les évolutions réglementaires à prendre en compte pour cette sensibilisation à la prévention des risques, et aux missions des services de secours.
- La deuxième piste serait d'examiner la cohérence à mettre en œuvre pour la formation aux premiers secours entre les références scientifiques et pédagogiques nationales et internationales, et les orientations et les modalités pédagogiques des programmes scolaires.
- Il faudra également superviser l'élaboration et la diffusion des outils pédagogiques nationaux sous des formes diverses, et qui paraîtront adaptés aux besoins identifiés (brochures, affiches, supports multimédias, sites internet, etc.). Evidemment, nous associerons le ministère de l'Écologie et du Développement durable à cette action.

Notre souci est que les autorités publiques chargées de la gestion de crises puissent bénéficier du soutien, de l'appui ou du réconfort d'une population qui soit préparée, informée, et formée.

Le message principal de la loi de modernisation de la sécurité civile était : "*La sécurité civile est l'affaire de tous. Tout citoyen y concourt par son comportement. Une véritable culture de la préparation aux risques doit être développée*" et je pense que cette culture de la préparation aux risques trouve tout son sens dans le milieu scolaire.

Le concept de coopération au sein de la réflexion du Conseil de l'Europe

par Francesc PLA (Conseil de l'Europe)

Je vais concentrer mon propos sur quelques efforts que le Conseil de l'Europe, à travers son accord partiel sur les risques majeurs existant depuis vingt ans, a essayé de développer dans le domaine de l'éducation aux risques. Je prendrai appui sur ces tentatives pour mettre en relief certaines questions restées en suspens, et qui pourront alimenter la table ronde, comme des challenges qu'il nous reste à lever au moment de vouloir implémenter des mesures communes au niveau international.

Parler de politique européenne, de nos jours, peut sembler trop vouloir faire référence à une harmonisation. Or il est évident que dans le domaine dont nous parlons, nous devons nous inscrire dans des systèmes éducatifs assez divers, avec dans les pays du Nord de l'Europe une part très importante d'enseignement informel, alors que dans les pays du Sud, on trouve des curriculums plus lourds laissant peu de place à la disponibilité pour introduire de nouvelles formations.

J'aimerais éviter le concept d'harmonisation de cette politique européenne, et c'est pour cette raison que je préfère parler du concept de coopération européenne, et au-delà internationale. L'enjeu est bien de coordonner au niveau international les différents efforts développés au niveau national. Je pense que la France a illustré un certain nombre d'activités, et il faut étudier la façon dont cela peut s'insérer, et s'étendre à l'ensemble des pays européens et au-delà.

Un des points qui a longtemps bloqué le développement de l'éducation aux risques au niveau de l'enseignement, était la particularité de l'Europe par rapport aux autres continents. Malgré les données de Badaoui ROUBHAN [M36] qui nous signalait que les risques étaient importants, je pense qu'une information plus détaillée nous montrerait que ces risques-là, et surtout leurs conséquences, sont essentiellement supportés par les pays en voie de développement, et que les pays européens, en particulier les pays riches, semblent assez à l'abri de ce genre de problèmes. Le travail était réalisé, mais il n'y avait pas de prise de conscience forte que cela pouvait affecter les Européens.

Je pense que les choses changent. D'abord, parce qu'en raison des changements climatiques, nous avons vu dernièrement des catastrophes de moindre importance se développer en Europe. Je citerais la vague d'inondations qui affecte les pays balkaniques depuis deux ans, et qui risque de se prolonger dans

l'avenir. Un autre facteur très important a été le tsunami. En effet, il a affecté de nombreux citoyens européens dans un endroit où ils se sont trouvés confrontés à des risques qu'ils ne connaissaient pas, parce que ces risques n'existent pas dans leur région.

Même avec la politique de développer la formation à l'éducation aux risques pour les risques locaux, nous voyons que, avec la mobilité accrue des personnes, nous avons besoin d'une formation plus générale qui couvre l'ensemble des risques, pour que les citoyens du monde soient en capacité de faire front à ces risques. Le but serait d'avoir une formation qui ne soit pas limitée à une approche ponctuelle à un certain niveau scolaire, mais à une éducation continue de la personne qui ne suivrait pas des formations uniquement pour un examen, et dont les connaissances seraient ensuite périmées. Quand nous parlons de risques majeurs, nous sommes dans un domaine très important.

Cette volonté de travailler dans une culture du risque a été plus marquée, depuis une dizaine d'années, et a été un des leitmotifs de l'accord partiel sur les risques majeurs, au sein du Conseil de l'Europe. D'ailleurs, dans les conférences ministérielles, nous avons régulièrement appelé à une prise de conscience des États pour que ce facteur soit intégré dans l'éducation formelle afin qu'une prévention soit mise en place. La prochaine session ministérielle de l'accord va, de nouveau, proposer une résolution qui insiste sur cet aspect de prise en compte par les gouvernements, et d'adoption de ces politiques d'enseignement en termes de risques majeurs.

Pourquoi insistons-nous sur tout cela ? Beaucoup de travaux ont été exposés, de nombreux outils se développent, mais cela se passe peut-être d'une façon trop ponctuelle, et dispersée. Or pour ce type de travail, il faut une coopération et une coordination pour que les efforts faits à un endroit bénéficient à l'ensemble des pays européens. C'est un peu l'optique de l'accord sur les risques majeurs que de défendre ces bonnes pratiques.

Il est nécessaire que des outils soient à la disposition de tous, ils doivent être gratuits. Le travail réalisé par le ministère de l'Environnement avec la création du site Prim.net est très intéressant au niveau francophone puisqu'il fournit de nombreuses informations et de liens très utiles. Ce travail devrait être fait au niveau international, mais malheureusement, comme nous nous adressons à de l'éducation scolaire, il faut utiliser la langue locale des pays. Or en Europe, il y a une forte disparité entre langues, et ce facteur est un frein à la diffusion de bonnes pratiques. Une des tâches de l'accord sera de contribuer à l'effort international sur cette collecte de bonnes pratiques.

De nos jours, ce travail ne peut pas se limiter au niveau européen ou national. Nous parlons maintenant d'un effort international et à ce titre, l'accord partiel participe activement au "cluster group" créé par l'ISDR (International Strategy for Disaster reduction) pour lancer cette campagne sur l'éducation aux risques, et la mener à bien à l'aide d'actions précises.

Il aurait été intéressant de se concentrer sur des cas pratiques, mais je pense qu'un travail de conscientisation des autorités reste à faire. Peut-être qu'en France, le travail est déjà bien réalisé, mais il faut continuer parce que

malheureusement, on perd très vite l'avantage de l'émotion qui a pu être suscitée par le tsunami. Il est important de rebondir sur ce phénomène très négatif pour faire comprendre que l'éducation aux risques est très importante.

L'éducation à la réduction des risques au niveau international

par Roger YATES (Action Aide International)

Je viens d'une ONG, Action Made International, basée en Afrique du Sud et qui travaille dans quarante pays, dans les spécialités de l'éducation et de la réduction de la vulnérabilité, et spécifiquement sur l'éducation pour la réduction des risques dans environ dix pays différents.

Dans la stratégie internationale pour la réduction des risques, il existe une plateforme où des organisations gouvernementales, non gouvernementales et l'université de l'ONU, peuvent se réunir pour partager leurs expériences et connaissances, leurs plans d'actions pour la réduction des risques, le troisième pilier de l'accord Hyogo. Nous avons commandé, auprès de la plateforme pour ISDR (International Strategy for Disaster reduction), un rapport sur l'état de l'éducation aux risques dispensée dans les écoles. Le rapport intitulé "Let our children teach us" ("Laissons nos enfants nous apprendre") sera publié en août 2006. Ce rapport devrait recenser les bonnes pratiques, les manquements et les contraintes du travail d'éducation pour la réduction des risques, et découvrir qui était actif, parmi les Nations, les organisations non gouvernementales au sein des Nations-Unies. Le rapport a également posé les bases et l'inspiration de ceux qui travaillent sur le sujet.

Les découvertes du rapport montrent qu'il existe un grand nombre d'actions menées dans ce domaine. En effet, environ la moitié des pays qui ont répondu à l'ISDR ont dit travailler sur l'éducation pour la réduction des risques, ce qui sous-entend que la moitié des pays ne le fait pas. Il reste donc un long chemin à parcourir. Les contraintes majeures identifiées touchent à l'accomplissement du MDGs (Millennium Development Goals), aux mauvaises conditions des écoles, au manque d'enseignants, au manque de formation des enseignants et aux conditions d'exercice difficiles des enseignants.

Le rapport met aussi en évidence la séparation générale entre l'enseignement scientifique des dangers, l'enseignement du social et les questions relatives aux comportements à adopter pour répondre à ces dangers. Et cette séparation mène à une compréhension inappropriée lorsqu'il est question des désastres. Clairement, les occasions les plus intéressantes ont lieu quand les écoles en appellent aux communautés, quand le niveau local travaille sur ce que sont les dangers et sur ce que la communauté peut faire à ce sujet. Dans le rapport, de nombreux exemples sont donnés sur des pistes de travail spécifique, au travers de jeux, de messages spécifiques, de livres, de dessins animés, et de méthodes pouvant être utilisées à tous les différents niveaux d'éducation.

Le rapport suggère un ordre du jour fondamental pour permettre aux gouvernements de faire également des progrès. Cet ordre du jour implique :

- D'abord, le développement local de programmes d'éducation sur les dangers et les risques.

- Deuxièmement, pour améliorer la sécurité physique dans les écoles, une meilleure prise en compte des questions liées aux constructions des écoles.

- Troisièmement, de promouvoir une culture de sécurité en impliquant les gens et les écoles dans l'analyse de la vulnérabilité et dans la participation à des exercices pratiques.

- Quatrièmement dans la formation de fonctionnaires, particulièrement au niveau local, sur ce qu'il faut faire en termes de risques, et inclure la notion de risques dans d'autres formes d'éducation, comme l'éducation à la santé.

Nous proposons que les pays adoptent publiquement des objectifs nationalement appropriés pour chacune de ces questions. Ces objectifs ne doivent pas être fixés au niveau international, mais être adaptés à chaque pays afin que celui-ci soit responsable face à ses citoyens sur ces questions.

Les pays peuvent alors présenter leurs engagements et se joindre à la plate-forme et à l'ISTR, afin de créer un effort conjugué, au travers de nombreux pays, pour que, durant les dix prochaines années, nous ayons un changement réel pour la sécurité des enfants et des communautés.

Les écoliers au cœur du dispositif Algérien de prévention

par Djillali BENOUAR (Faculté de Génie civil, Algérie)

L'Algérie, au cours des quarante ou cinquante dernières années, a souffert de nombreuses catastrophes. La dernière, celle de Boumerdès, est la première à se passer en zone urbaine, sur une longueur de 150 kilomètres, entre Boumerdès et Alger. Elle a causé beaucoup de dégâts.

La vision que nous avons de ce monde dépend de notre mode de vie, c'est-à-dire d'une culture fabriquée par l'homme. Je pense que l'humanité a compris que seule la formation et l'éducation peuvent changer la culture et la vision de l'homme pour la nature. Comme le dicton le dit : "On ne peut commander la nature qu'en lui obéissant".

Je vais résumer ce qui se passe à grande échelle dans le domaine de la prévention, notamment dans les écoles. Dès que nous avons commencé à parler d'éducation, la première chose qui est venue à l'esprit a été de se demander si les écoles allaient résister au prochain séisme. Pourquoi les écoles ? Que faisons-nous dans le domaine préventif ? Que planifions-nous de faire dans le futur ?

Lors du tremblement de terre de Boumerdès, plus de 103 écoles ont été complètement détruites. Mais heureusement, depuis 1954, tous les tremblements de terre majeurs se sont produits pendant les jours fériés, week-ends, ou après les heures de classe. Cela veut dire qu'aucun enfant n'a été affecté par ces catastrophes. Nous avons eu cette chance, mais ce sont des avertissements de la nature.

La première chose à faire est de revoir nos écoles parce qu'elles sont supposées être des refuges où les gens vont s'abriter. Les écoliers représentent le quart de la population algérienne, et ne je parle que des écoles primaires, moyennes et secondaires. Ils représentent un des groupes les plus vulnérables de la société

civile, ils sont ignorants et inconscients de ces problèmes, mais ils ont une grande capacité d'apprentissage. Ils apprennent vite et ce sont de très bons messagers car ils peuvent transférer facilement ce qu'ils apprennent. Par eux, nous pensons atteindre les éléments les plus lointains de notre société. Voilà, selon moi, un élément où nous devons baser cette prévention.

Toutes les opérations de prévention sont effectuées avec le ministère de l'Éducation nationale, et depuis 2004, nous menons à l'adresse de nos écoliers une première opération "Le Croissant Rouge Algérien". Il s'agit d'une campagne de sensibilisation visant à préparer la société civile. Il est expliqué aux enfants ce qu'ils doivent faire avant, pendant et après le séisme. Ils utilisent des caricatures très connues par les Algériens. Des affiches sont installées dans les écoles "Séisme, pas de panique !". Les trois phases de la prévention se présentent ainsi:

- **Avant** : Une bonne préparation au séisme permet de mieux y faire face. La campagne d'affichage "Je prépare et connais bien ma maison" leur apprend comment chasser le hasard (éléments accrochés aux murs, les vitres, les endroits judicieux pour placer les meubles, etc.), les éveille et les rend plus sensibles. Nous leur disons que le séisme n'a jamais tué personne mais c'est l'homme, par sa vulnérabilité. Aujourd'hui, les politiques, à travers le monde, commencent à oublier le mot "naturel" et à parler de "vulnérabilité". Tout ce qui passe est dû à notre ignorance ou à notre inconscience, et donc, les personnes ne s'attaquent plus aux aléas, aux phénomènes naturels parce que nous n'y pouvons rien, mais au comportement de l'homme dans cette nature.

- **Pendant** : "Je me protège des chutes". La sensibilisation touche toute la population scolaire mais pendant les exercices, nous avons rencontré des problèmes que nous ne pouvions que constater sur place : par exemple, les écoliers ne pouvaient pas se mettre à l'abri sous les tables parce qu'elles étaient trop basses. Nous leur montrons les bonnes pratiques à avoir à l'extérieur, en voiture et, tout ceci avec l'idée qu'ils transmettent le message à leurs parents et par conséquent, à la société civile toute entière.

- **Après** : Nous leur parlons des répliques, les informons qu'elles ne reviennent jamais de manière aussi forte que le choc principal. Pour que le discours soit scientifique, les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale sont en cours de préparation par une commission nationale. Il est nécessaire d'expliquer scientifiquement ce phénomène naturel que l'homme, par son comportement, transforme en ce qu'il appelle "catastrophe naturelle". Nous savons que ce mot est à bannir, et qu'il faut s'attaquer à la vulnérabilité, la faiblesse comme la pauvreté, la mauvaise éducation, la mauvaise gouvernance qui contribuent à créer les désastres que sont les séismes avec ses effets secondaires comme les inondations. Nous avons compris qu'il ne faut plus parler de gestion de catastrophes, mais de gestion de la réduction des risques de catastrophes.

Bien entendu, tout le monde ne suivra pas les instructions. Certaines personnes paniqueront, mais l'on espère qu'avec cette formation, la plupart des personnes réagiront de la meilleure façon.

Nous avons également fait une campagne sociologique en envoyant des questionnaires à toutes les populations touchées par lesquels nous leur

demandions où elles étaient pendant le séisme, comment elles ont réagi, pour tenter d'étudier le modèle algérien concernant ce tremblement de terre, le bâtir et construire toute une théorie d'éducation. En effet, tout dépend des pays, de la culture, de nombreux paramètres. Nous ne pouvons pas importer le modèle d'un autre pays, et il est nécessaire d'identifier les manquements, la vulnérabilité de la société algérienne.

Concernant les mesures d'urgence, nous expliquons que les secours n'arrivent que huit à dix heures après, et que les vrais secours sont d'abord ceux apportés par les personnes sur place. Il est nécessaire pour cela qu'elles aient un minimum de matériel prêt, comme des radios portatives par exemple. Nous commençons à introduire le secourisme dans la formation au permis de conduire.

Avant que cette éducation fasse partie intégrante des programmes de l'Éducation nationale, les élèves sont préparés à la recevoir par les personnes du "Croissant Rouge Algérien". De nombreux enfants demandent maintenant ce qu'est un séisme, les inondations et ce, grâce à cette préparation.

Dans les écoles, nous commençons par identifier les endroits les plus sûrs pour se protéger et nous réfléchissons à une standardisation du mobilier scolaire. Par ailleurs, il est nécessaire que dans les écoles, les conseils prodigués puissent être pratiques (désencombrement des angles des pièces, par exemple). Il en est de même pour l'évacuation, il est primordial de veiller à ce que les portes s'ouvrent vers l'extérieur. Je vous cite là des exemples simples, mais nous avons trouvé d'autres vulnérabilités dans les salles de classe, il est donc nécessaire de réhabiliter les locaux, en parallèle de l'éducation sur les comportements. Tous les écoliers ont un cahier où sont consignées les recommandations en arabe et, à partir de la troisième, en français sous la forme d'un cours; en outre, nous avons confectionné un dépliant d'informations commenté pour les écoliers et réalisé par les volontaires et les enseignants.

La méthodologie adoptée par le ministère de l'Éducation nationale et le "Croissant Rouge Algérien" a débuté avec 16 volontaires qui ont formé 300 enseignants et qui, eux-mêmes, ont formé 3 000 autres enseignants parvenant ainsi à atteindre 80 000 élèves. Le projet pilote a démarré à Boumerdès et Alger parce que les personnes sont encore traumatisées par le séisme récent. Avec ce projet, les autres régions vont apprendre grâce à une action continue et en profondeur. Bien entendu, il nous faut maintenant étendre cela à tout le pays, particulièrement à l'Est et à l'Ouest où un séisme pourrait se produire puisque nous sommes sur la bordure de la plaque africaine qui est toujours en collision avec la plaque eurasiennne. Nous devons donc apprendre à vivre avec ces risques de séismes qui ne sont pas nouveaux sur la côté nord de l'Afrique. Déjà à Alger, en 1365, nous avons même eu un tsunami, ce qui veut dire que le phénomène n'a pas été découvert en 2004. Toutes les écoliers ont un cahier d'école où sont consignées les recommandations en arabe et, à partir de la troisième, en français sous la forme d'un cours.

Les séismes sont également traités dans l'enseignement supérieur et nous préparons actuellement un master professionnel qui leur est dédié. Aujourd'hui, cette filière n'est pas professionnalisée, et quand arrivent les catastrophes, il est

fait appel au personnel administratif qui agit en fonction de ce qu'ils a appris sur le terrain, au risque de créer une autre catastrophe par manque de connaissances.

L'on commence à s'intéresser à la recherche et au développement dans ce nouveau domaine que sont les catastrophes. Par ailleurs, De nombreuses autres personnes doivent être sensibilisées, comme celles des sciences humaines qui comprennent très lentement qu'un problème existe dans le comportement de l'individu par rapport à sa culture, et qu'il est grand temps de modéliser cette société par rapport à ses faiblesses et sa vulnérabilité.

La protection civile prend part à la formation, en consacrant un musée à ces catastrophes. Elle a fait appel à des artistes pour construire des maquettes représentant les tremblements de terre, les inondations. Les élèves des écoles primaires visitent le musée animé par deux ou trois personnes formées sur les catastrophes. L'idée a été reprise par le ministère de la Culture qui étudie actuellement la façon de multiplier cette initiative à travers le territoire national.

Par ailleurs, lors du tremblement de terre, des enregistrements ont été effectués afin de récupérer les réactions des populations, afin de conserver cela sur des CDROM ou des bandes magnétiques afin de faire écouter et entendre la façon dont les gens ont réagi pendant ce désastre.

En décembre dernier, le ministère de l'Éducation nationale a établi une Commission nationale qui travaille actuellement sur les programmes officiels qui vont être introduits à partir de l'année prochaine dans tous les cycles scolaires. Dès septembre 2004, des histoires pour les enfants ont été introduites dans les manuels scolaires des élèves de première année pour leur parler de ce qui s'était passé à Boumerdès. C'est bien, mais il vaut mieux que ce soit suivi par un programme officiel fait par des pédagogues et des spécialistes de l'éducation sous l'égide du le ministère de l'Éducation nationale.

Nous avons deux centres de recherche qui s'occupent des tremblements de terre, le centre de géophysique et celui de génie parasismique. Ils mènent aussi des campagnes dans tout le nord de l'Algérie pour sensibiliser les professionnels, entrepreneurs, bureaux d'études, ingénieurs. Cela devient plus une culture générale qu'une science réservée uniquement à certains scientifiques.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la formation aux risques majeurs : l'exemple du Bénin

par Jacques EDJROKINTD (CED, Bénin)

Le Centre d'Éducation à Distance du Bénin est une institution de formation qui donne surtout des formations en informatique, sur l'utilisation d'Internet, et qui offre également des programmes de formation continue sur des thèmes qui concernent la décentralisation.

Nous travaillons en partenariat avec de nombreuses institutions, le CNED, les universités européennes, nord-américaines. Nous offrons également des formations certifiantes, avec pour idée de donner la double compétence aux cadres qui ne peuvent se déplacer pour suivre des formations à l'étranger. Depuis 2000, le centre a joué un rôle important dans la formation des cadres du Bénin.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Nous formons, par an, environ 1 000 personnes qui participent aux différents programmes et activités du centre.

Nous ne sommes pas une institution spécialisée dans les risques majeurs, et nous avons coopéré avec IFFO-RME pour développer des formations sur ce thème que nous pourrions offrir aux différentes catégories de populations du Bénin. Pourquoi ? Parce que les TIC constituent des outils très appropriés pour diffuser ces formations. Si j'étais resté à Cotonou, je pourrais vous présenter les mêmes choses, d'autres participants au Bénin pourraient suivre, mais aussi en Algérie, au Sénégal, au Canada ou dans d'autres pays, et nous aurions maximisé le nombre de participants pouvant suivre cette conférence, sans que ce soit limité aux personnes présentes aujourd'hui.

Quelle est l'utilité des TIC en matière de formation aux risques majeurs ?

Les centres de formation à distance ont des équipements de vidéoconférence qui permettent l'interactivité en offrant à plusieurs personnes d'écouter, d'apprendre et d'échanger en temps réel. Avec les TIC, il est également possible de faire un travail en réseau et d'échanger des informations de façon interactive. Ces échanges permettent la formation et l'éducation des personnes qui suivent les programmes.

Pourquoi est-ce que le Centre d'éducation à distance du Bénin s'intéresse-t-il à la formation aux risques majeurs ?

Le Bénin, situé en Afrique de l'Ouest, compte sept millions d'habitants n'est pas un pays connu pour ses catastrophes. Pourtant, nous sommes confrontés à l'érosion côtière. Le Bénin est à deux mètres au dessous du niveau de la mer, c'est-à-dire que la moindre goutte de pluie envahit toute la ville de Cotonou, et les populations sont dans l'eau presque en permanence. Nous avons cette caractéristique que chacun veut avoir son lopin de terre, même si c'est dans un bas-fond. On achète les bas-fonds à moindre coût, on va ériger des bâtiments ou des palissades à l'intérieur et deux mois après, on proteste en disant que le gouvernement et la municipalité ne font rien pour sortir les populations de l'eau, tracer des routes, assainir et viabiliser.

Voilà un peu les risques que nous avons, et nous savons ce que l'inondation entraîne comme maladies (paludisme, choléra, etc.).

Il y a deux semaines, plus de 85 personnes ont trouvé la mort parce qu'elles n'ont pas été éduquées aux risques que constitue l'utilisation à mains libres de l'essence. Que s'est-il passé ? Un camion-citerne a explosé, l'essence a coulé, et les populations ont pris des seaux pour la recueillir. Un incendie s'est déclaré et presque tout un village a été brûlé. Nous sommes l'un des rares pays où l'essence se vend à l'air libre dans tous les coins de rue et ce, malgré toutes les mesures prises par le gouvernement. Les vendeurs disent : "Il faut nous trouver un autre travail avant de nous interdire de faire cela". Quelle éducation pourrions-nous donner à ces populations pour éviter que ceci se reproduise ?

Voici, parmi tant d'autres, quelques sujets qui soulignent la nécessité d'avoir des programmes de formation et d'éducation aux risques majeurs.

Point de vue, objectifs et actions

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

**de la direction de la prévention des pollutions et des risques
du ministère de l'Écologie et du Développement durable**

par Jacques FAYE (DPPR/MEDD)

La première question que nous sommes en droit de nous poser est : Y a-t-il aujourd'hui plus de catastrophes qu'autrefois ? La réponse est oui, mais quelles en sont les raisons ?

Si les modifications climatiques ont un rôle important dans ce domaine, il reste que c'est l'évolution de notre Société est également en cause. Nous sommes passés d'un peu plus d'un milliard d'habitants en 1800, à près de sept milliards d'habitants en 2005, et nous produisons de plus en plus de biens. Les sociétés sont devenues des manufactures à risques. De plus, les grandes métropoles mondiales sont situées en sites sensibles comme sur des zones de faille, des façades maritimes, ou des embouchures de grands fleuves.

En France, deux communes sur trois sont concernées par les risques majeurs, sans compter les aléas non localisables comme le transport de marchandises dangereuses ou les tempêtes. A propos de tempêtes, celles de 1999 qui ont couvert le territoire métropolitain en quarante-huit heures ont causé 15 milliards d'euros de dommages, soit plus de dix fois la dernière catastrophe intervenue antérieurement, à savoir les inondations de Nîmes avec 1.5 milliard d'euros de dommages.

Si les pays pauvres ou émergents sont particulièrement attentifs, car très vulnérables, il n'en reste pas moins que les pays développés se trouvent aussi très vulnérables. Au moment où le premier cyclone de la saison 2006 menace les côtes de Floride, on constate que la ville de la Nouvelle-Orléans ne s'est toujours pas remise de celui de 2005.

Prévenir totalement le risque est une utopie. Le risque est en effet, le produit d'un aléa et d'enjeux. Il nous faut agir d'une part, sur la fréquence de l'aléa et sur son intensité, d'autre part, sur l'importance des enjeux exposés et leur vulnérabilité. A chaque situation correspond une gravité.

Notre objectif est donc de réduire au maximum la gravité d'une situation donnée afin qu'elle reste supportable par la société en cas d'évènement. Les modes sont différents selon qu'il s'agit de risques naturels ou technologiques. Il est possible d'éviter l'explosion d'un silo, mais pas un séisme. Il est possible de déplacer quelques maisons en bord d'une usine, mais impossible de demander aux Niçois de venir s'installer en Lorraine pour se mettre à l'abri des séismes.

La stratégie nationale de développement durable intègre la prévention des risques dans son programme d'actions. L'éducation à la prévention des risques majeurs fait donc partie intégrante de l'éducation pour un développement durable. Cette éducation, qu'elle soit formelle ou informelle, s'appuie sur un cadre législatif. L'article L125-2 du Code de l'Environnement, reprenant l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987 sur la sécurité civile, stipule que les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire, et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques

naturels prévisibles. La circulaire du 8 juillet 2004 de l'Éducation nationale intitulée "Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable" pose les fondements d'un plan ambitieux de généralisation de l'éducation pour un développement durable. Enfin, comme l'a rappelé Patrice LEFEBVRE, la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 indique, à travers l'article 5, dont tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours, ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours. Ceci est intégré dans le Code de l'Éducation à l'article L312-13-1.

Cette éducation est à la croisée de l'éducation à l'environnement et de l'éducation à la sécurité. Avec l'éducation à la citoyenneté, à la santé, à la sécurité sur la route, à la maison ou au travail, elle contribue à une éducation à la responsabilisation individuelle. Elle permet de comprendre les interactions existant entre l'homme et son milieu, car s'il est nécessaire de protéger l'environnement, il nous faut aussi le prendre en compte pour nous protéger. Aux images de catastrophes, au sentiment de fatalité, à la culture de la peur, nous voulons répondre par cette éducation à la prévention qui n'est autre qu'une éducation à la prévoyance. Si fumer tue, apprendre sauve.

Notre objectif doit être une éducation à la prévention des risques majeurs par tous, partout et pour tous. Elle doit se structurer, s'organiser de manière cohérente. Elle doit aussi se donner des éléments de référence et concevoir des outils d'évaluation pour être relayée par l'institution scolaire, les collectivités territoriales, la société civile. L'éducation préventive intègre tous les risques (risques routiers, accidents domestiques, risques d'incendie) et a sa place dans la formation citoyenne. C'est pourquoi elle doit être cohérente dans son approche et dans ses messages.

Le territoire est le lieu privilégié de référence de cette éducation car elle doit aborder les différentes échelles. Il s'agit de décrire l'aléa d'origine naturelle, anthropique ou technologique, et de l'analyser aux différentes échelles d'espace et de temps. L'éducation préventive permet ainsi de faire réfléchir les élèves aux conditions de développement de territoire afin d'en réduire la vulnérabilité, en fonction du développement économique et social, tout en demeurant attentifs à la protection de l'environnement.

Le colloque organisé par l'Éducation nationale en décembre 2003 a permis de pointer les connaissances que l'élève acquiert à chaque niveau de classe, en Géographie, en Sciences de la Vie et de la Terre, en correspondance avec l'Éducation civique, juridique et sociale, et dans tous les dispositifs qui croisent les disciplines. Les connaissances sont nécessaires, mais pas suffisantes. Au moment où il tombe à l'eau, un enfant doit-il savoir lire, écrire ou nager ? Or le dernier point n'est pas une obligation scolaire. C'est pourquoi le ministère de l'Écologie et du Développement durable travaille à la validation des comportements attendus et s'est fixé comme objectif de proposer "Dix gestes à dix ans" que l'on peut élargir à l'ensemble des risques.

L'école doit donner l'exemple. La tempête de 1999 a montré la très grande vulnérabilité des établissements scolaires. Depuis le 30 mai 2002, le plan

particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs destiné aux écoles, collèges, lycées et universités, a pour objectif de préparer les personnels, les élèves et étudiants, et leurs parents, à faire face à une crise. Mais il nous faut aller plus loin en édictant des règles de mise en sûreté et proposer des réponses concrètes pour l'aménagement, l'équipement et la signalétique pour, par exemple, identifier les zones de moindre risque. La France a lancé un plan "séismes" qui donne une place importante à cette approche. Il faut aussi valoriser cette démarche et permettre aux écoles de se signaler pour inciter les autres à faire de même.

Cette sûreté implique une vigilance de tous les instants. Le développement des sciences et des techniques permet de prévoir ou de surveiller les phénomènes les plus menaçants, du moins presque tous dans la mesure où il est encore impossible de prédire les séismes. Météo France et le ministère de l'Environnement, par l'intermédiaire de son service de prévention des inondations, établissent deux fois par jour des bulletins de vigilance. En liaison avec Radio France, nous travaillons à la radiodiffusion de ces données afin qu'elles soient accessibles 24h/24, grâce à des récepteurs dotés du Radio Data System, comme dans le domaine du trafic routier. La priorité sera donnée aux établissements scolaires. Doit-on apprendre seul ? L'Éducation est-elle la seule concernée ?

Depuis plus de dix ans, le ministère de l'environnement a mis en place un réseau de personnes volontaires pour porter l'éducation préventive sur les risques majeurs. Chaque équipe est coordonnée au plan académique par une personne nommée par le Recteur. Plus de 400 agents de l'Éducation nationale, mais aussi d'autres ministères comme l'Équipement, l'Intérieur ou l'Agriculture, interviennent auprès des enseignants, des chefs d'établissement, ou des directeurs de centres de loisirs qui les sollicitent. A notre demande, ils ont été rassemblés en 1998 au sein d'un institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement. D'autres structures comme la Gendarmerie nationale avec ses formateurs "relais enquêtes environnement", les secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles, les centres permanents d'initiatives pour l'environnement, des établissements publics comme Météo France, les services départementaux d'incendie et de secours, interviennent aussi dans le cadre de cette éducation préventive.

Nous voulons aussi nous adresser à tout le monde et c'est pour cela que nous voulons répondre aux personnes à besoins spécifiques. Une personne handicapée moteur ou non-voyante a une vulnérabilité supplémentaire dont il convient de tenir compte, et si possible de réduire. C'est le sens de la lutte contre la pauvreté, un des facteurs essentiels de la vulnérabilité.

Nous voyons que plusieurs acteurs interviennent, ou peuvent intervenir, pour cette éducation. C'est pourquoi les Contrats Éducatifs Locaux peuvent apporter une réponse à la mutualisation des compétences pour diffuser la culture du risque. Aujourd'hui, ils portent sur l'éducation artistique, physique et sportive, dans des zones sensibles. Les ministères de l'Intérieur, de la Santé et de l'Écologie pourraient intégrer cette démarche en y associant l'éducation à la prévention des

risques. Aujourd'hui, plus de 5 000 collectivités locales ont signé ces contrats qui constituent un cadre pertinent pour le développement des partenariats.

Pour faciliter le travail des enseignants et des éducateurs, une offre pédagogique de plus en plus grande est disponible. En 2002, en partenariat avec le Centre National de Documentation Pédagogique, la revue "Textes et documents pour la classe" a consacré un numéro à la prévention des risques majeurs qui a été suivi de dix suppléments spéciaux "Aléas et enjeux". Chaque école de France en a été destinataire.

Les nouveaux médias et Internet peuvent contribuer à l'offre d'éducation. L'usage d'Internet correspond de plus en plus à la mondialisation des compétences et des actions nécessaires à la prévention des risques. Il permet d'offrir à chacun le contenu pédagogique nécessaire à son autoprotection, sorte de cartable virtuel utile pour l'éducation à distance et/ou à la francophonie. De plus, après la télévision scolaire, la WebTV apparaît comme un support très pertinent, combinant actualités, bibliothèque, mise en réseau et libre choix des sujets, des niveaux et des horaires.

Il nous faut apprendre jeune mais aussi tout au long de notre vie. C'est l'objet des actions d'information, de formation et d'éducation informelle. Le Code de l'Environnement a intégré le droit à l'information sur les risques majeurs, chacun d'entre nous peut se rendre en mairie ou en préfecture pour connaître les risques auxquels il est potentiellement exposé. Un dossier départemental et un dossier communal permettent d'avoir une information fiable et synthétique. De plus, l'affichage des risques et des consignes est une obligation du Maire pour les communes les plus exposées. Les ministères de l'Écologie et de l'Intérieur ont simplifié les modalités pour rendre cette démarche effective.

Aujourd'hui, la société française refuse de considérer les catastrophes comme une fatalité, et devient de plus en plus exigeante à l'égard de ceux qui ont mission d'assurer notre sécurité. Nous constatons, cependant, une évolution du citoyen de ne pas s'en remettre uniquement à l'État et de participer à sa propre sauvegarde, à celle de ses proches et de ses biens, dans la mesure où il a connaissance des mesures et des comportements d'urgence appropriés. La protection civile peut devenir un domaine non réservé aux experts, au même titre que la protection de l'environnement. On agit pour l'autre, mais aussi pour soi.

A ce titre, comme pour venir en appui aux enseignants et aux éducateurs, le ministère de l'Écologie met à disposition des brochures d'information permettant à chacun d'apprendre. Comme pour l'éducation formelle, l'émergence des nouvelles technologies de communication et d'information est un atout extraordinaire car elles permettent de répondre aux exigences de transparence et de démocratie, en facilitant l'accès à l'information environnementale. A ce titre, la Direction de la prévention des pollutions et des risques a créé le site prim.net comme site portail pour l'accès à l'information préventive, qu'elle ait pour origine l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés. Actualisé en permanence, il permet d'avoir un panorama complet des sources d'information possibles, et de profiter d'une veille sur les sites dédiés.

En 2003, le législateur est allé plus loin en imposant que les actes de vente ou les contrats de location soient complétés d'un état des risques, et d'une déclaration de sinistre établie par le particulier. Cette mesure s'applique depuis le 1^{er} juin et oblige chacun à s'informer pour informer son prochain ; l'État mettant à disposition les informations en préfecture, en mairie et sur Internet.

Au-delà de l'information accessible, il est possible, dans le cadre de sa formation professionnelle ou continue, d'apprendre. La prévention des risques impose des actions qui nécessitent un savoir-faire. Dans le domaine de la sécurité, il convient d'identifier les manques vis-à-vis des risques étrangers à l'entreprise. On connaît souvent dans l'entreprise les risques professionnels ou les risques d'incendie, beaucoup moins le risque sismique ou la rupture d'une digue, y compris chez les professionnels de la sécurité. Là aussi, le ministère de l'Écologie a généré des ouvrages pour la formation des services et des professionnels afin que chacun puisse approfondir ces connaissances.

Notre objectif est donc une culture généralisée permettant une conscience collective et individuelle face aux risques. A ce titre, le rôle des médias et des associations est essentiel pour que chacun s'approprie cette stratégie pour la prévention des catastrophes, stratégie qui n'est pas uniquement française, mais internationale. Celle-ci nous rappelle que la prévention commence par l'éducation.

L'interdisciplinarité de l'éducation à la prévention des risques majeurs

par Annick MELLINA (IA-IPR, Éducation nationale)

Je suis inspectrice d'Académie, inspectrice pédagogique régionale d'Histoire et de Géographie dans l'académie de Versailles. Ma présence ici s'inscrit dans les préoccupations que j'ai quotidiennement dans les champs disciplinaires qui sont les miens, à savoir la géographie, l'histoire et l'éducation civique. Les programmes dans ces disciplines portent, depuis déjà vingt-cinq ans, un regard appuyé sur la prévention aux risques majeurs.

Il m'est très agréable de participer à un atelier avec des intervenants issus d'autres corps, d'autres champs professionnels, pour essayer de confronter l'action que l'Éducation nationale peut jouer dans un partenariat important. Il est bien évident que lorsque les professeurs abordent ces sujets qui sont inscrits dans les programmes, il est indispensable qu'ils sachent à quels partenaires ils peuvent s'adresser pour enrichir leurs recherches documentaires pour créer leurs interventions. [M37]

En réaction aux propos de Jacques FAYE, je ne sais pas s'il est nécessaire de savoir lire et écrire pour parvenir à nager au moment d'une inondation, mais je suis convaincue qu'il est indispensable qu'une éducation à la prévention des risques majeurs soit faite de manière pérenne, et non uniquement sous le coup de l'émotion lorsqu'une catastrophe survient. Nous avons cette chance en France d'avoir un système scolaire suffisamment structuré pour pouvoir organiser cette éducation.

Il est évident que l'éducation à la prévention des risques est interdisciplinaire ou transdisciplinaire dans la mesure où les connaissances, issues des diverses disciplines, et tous les dispositifs tels les itinéraires de découverte au collège, sont des structures particulièrement adaptées à la rencontre des compétences des uns et des autres.

Ces dispositifs sont relativement minoritaires, et je crois qu'il est extrêmement important que dans les programmes, soit inscrit de manière obligatoire le passage par l'étude de ces problèmes. Je prendrais les domaines de la Géographie et de l'Éducation civique et il est vrai que nous avons quelques moments privilégiés. Au collège, il s'agit de l'année de la 5^{ème}, avec le programme d'Éducation civique qui invite les professeurs à éduquer, assez tôt dans la scolarité, les enfants à cette connaissance des risques.

Avant, je voudrais faire un distinguo entre les mots "risque" et "catastrophe" que l'on emploie un peu l'un à la place de l'autre. Le risque existe, il est souvent naturel (tremblements de terre, inondations, tsunami, etc.). La catastrophe c'est lorsque le risque a été identifié, lorsque l'on peut le comptabiliser en termes de coût humain, économique, et c'est en cela que le regard du géographe est indispensable parce qu'il se préoccupe de la manière dont les hommes aménagent leur espace. Il est bien évident que si nous ne pouvons pas revenir facilement sur les erreurs du passé, nous pouvons réfléchir à ne pas en commettre de nouvelles dans l'avenir. En termes d'aménagement des territoires, cette préoccupation doit être centrale.

C'est pour cette raison qu'il est très important que dans l'éducation que nous donnons aux adolescents - futurs citoyens futurs acteurs de la Société -, nous les fassions réfléchir à la responsabilité. Ce point est essentiel : il faut que très tôt, l'enfant, l'adolescent puis l'adulte connaissent le risque et y réfléchisse.

Je voulais vous donner un deuxième exemple de moment privilégié dans la scolarité. Il s'agit de l'année de seconde où dans les six thèmes de géographie, l'un est entièrement consacré à l'étude des risques, qu'ils soient d'origine naturelle ou technologique. Dans ces approches, nous travaillons beaucoup sur les différentes échelles, c'est-à-dire se préoccuper d'abord de la petite échelle, l'échelle planétaire. Là, nous ne pouvons que constater l'inégale répartition des risques. Il est bien évident que certains pays, certaines régions du monde sont beaucoup plus vulnérables que d'autres.

Nous travaillons également à grande échelle, c'est-à-dire au niveau de l'environnement proche des élèves, celui qu'ils connaissent, peut-être insuffisamment. Et c'est certainement dans ce domaine que le partenariat peut être extrêmement important. En termes de formation, les enseignants sont compétents au plan scientifique, mais se pose toujours le problème du passage de la théorie à la pratique. J'en ai bien conscience et c'est pour cela que j'évoque le partenariat parce qu'il me semble important que les enseignants puissent trouver une oreille favorable de la part des collectivités locales et territoriales, de tous les intervenants qui peuvent les aider, leur fournir un corpus documentaire qui ne soit pas trop obsolète, et peut-être faire évoluer les problématiques que l'on se pose en termes d'approche théorique.

La mise en œuvre de la prévention du risque à l'échelle d'un département

par Bernard MACCARIO (IA-DSDEN, Éducation nationale)

En tant que directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), je suis en charge de la scolarité des élèves, de la mise en œuvre de la politique ministérielle dans l'ensemble des domaines et que je peux donc essayer de répondre à la question : comment mettre en œuvre à l'échelle d'un département l'éducation à la prévention des risques majeurs ? Je dirais que ma tâche est facilitée par le fait que le département des Alpes-Maritimes est très exposé aux risques majeurs, en particulier aux risques sismiques, puisque les trois quarts des communes de ce département sont concernés, à des degrés divers, par un risque sismique de sensibilité moyenne[M38]

[M39]En tout cas, nous savons que depuis 1870, c'est l'instituteur français qui a perdu la guerre, et depuis, l'école porte un peu le chapeau des grandes causes nationales. Je remarque, et je voudrais articuler mon propos autour de cela, que lorsque des grandes priorités nationales à finalités éducatives sont exprimées par les pouvoirs publics, les différents secteurs ministériels chargent très volontiers l'Éducation nationale de la mission de former les citoyens. Il en est de même pour la sécurité routière. Je rappelle qu'en 5^{ème} et 3^{ème} sont délivrées des attestations scolaires de sécurité routière qui sont nécessaires pour entrer dans la préparation et le passage des différents permis de conduire. Nous voyons bien que certains acquis scolaires n'ont pas seulement une signification scolaire, mais qu'ils débordent très largement. Je pourrais aussi évoquer la thématique de l'éducation à la santé, à la sexualité, ou d'autres thématiques de ce type, pour lesquelles il n'existe pas de programme spécifique. A la limite, vous pourriez nous dire aujourd'hui, pourquoi pas un module, un programme spécifiquement intitulé "Éducation à la prévention aux risques majeurs".

Le choix qui a été fait est délicat voire ambitieux, notamment pour l'Éducation nationale car il s'agit non pas de procéder à la définition de nouveaux enseignements spécifiques, mais bien de les intégrer dans ce qui existe :

- D'une part dans le cœur de notre métier, c'est-à-dire dans les programmes d'enseignement, et dès lors que nous parlons de cœur de métier et d'enseignement, il faut voir aussi se pencher sur la manière dont se déclinent ces enseignements. Il ne s'agit pas de cours magistraux mono disciplinaires, mais d'approches interdisciplinaires plus ouvertes, laissant une certaine liberté dans la définition des thèmes autour desquels peuvent se rencontrer des disciplines, et précisément sur les questions que nous venons d'évoquer.

- A côté de ce cœur de métier, je crois qu'une place est faite de manière importante à tout ce qui caractérise toutes ces éducations "à", c'est-à-dire non pas seulement l'acquisition de savoirs, mais la formation de comportements, d'attitudes parce qu'il s'agit bien de former des citoyens, d'éduquer à la responsabilité, à la solidarité.

Que puissent coexister dans une école ces deux aspects me paraît très important. Toute la difficulté est d'établir un lien entre ces deux volets, celui de la connaissance et celui des comportements et attitudes. Ce qui permet d'établir ce

lien, c'est le projet de l'école, de l'établissement qui doit être piloté par les objectifs que nous nous donnons en termes de formation des élèves. Il me paraît important que ce partenariat ne se scelle pas simplement par la rencontre et les relations, certes très positives, entre les différentes parties, mais qu'il s'effectue autour de ces objectifs. Pour moi, le projet d'établissement est un peu comme un cahier des charges dans lequel vient s'inscrire un partenariat qui contribue aux savoirs, mais aussi à la formation des comportements et des attitudes.

Dans le département où j'ai la chance d'exercer, nous trouvons de manière très nette des traductions de ce travail de partenariat. Ainsi nous avons actuellement en préparation, au sein de l'Académie de Nice, et sur la base d'une expérimentation existant depuis près d'une dizaine d'années, une convention avec le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, ainsi qu'avec le Conseil général de ce département et le ministère de l'Écologie et du Développement Durable. L'objectif est de former aux comportements et à cette culture de la sécurité et de la responsabilité personnelle. Autrement dit, il y a une part d'exigences réglementaires avec les Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS), mais notre souci est que ce document ne soit pas simplement à usage formel, mais que nous puissions en faire un objet d'éducation.

Que ce soit par les PPMS, par les entrées d'enseignement, il existe au sein des différentes activités de l'Éducation nationale, différentes entrées possibles pour viser l'ensemble des objectifs qui forment bien une éducation assez globale. Je défendrai l'idée que ces objectifs, dès lors que nous sommes dans le monde scolaire, soient pilotés par ceux qui ont la responsabilité de cette éducation, c'est-à-dire les équipes pédagogiques.

Le travail partenarial du ministère de l'Écologie et du Développement durable en matière d'éducation à la prévention du risque

par *Sylvette PIERRON (IFFO-RME)*

Je préside l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs qui regroupe des experts en matière d'éducation, de prévention et de gestion des risques, des personnes qui ont été formées ensemble, de telle manière qu'elles puissent contribuer à mettre réellement sur l'ensemble du territoire une culture partagée aux risques majeurs. Notre institut est en convention avec le ministère de l'Écologie et du Développement Durable, et nous sommes missionnés pour assurer des formations, faire de la formation continue, et contribuer à ce que, sur l'ensemble du territoire, puissent se mettre en place de l'information préventive des populations et l'éducation aux risques. Il faut savoir que ce réseau se décline en réseaux académiques et que, dans chaque Académie, une personne placée auprès du recteur, ou une personne de l'IFFO-RME assure la coordination et nous aide à animer cette structure.

Notre institut a une force importante puisque nous avons des personnes ressources sur l'ensemble du territoire français, DOM-TOM compris, et que nous pouvons aider à réfléchir sur cette culture partagée de risques majeurs, ici et ailleurs, c'est-à-dire aussi à l'étranger, à l'international. Nous contribuons à la réalisation d'outils pédagogiques pouvant être mis en place et créés à la demande

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

des établissements ou des collectivités. Nous accompagnons les établissements scolaires dans ces démarches de prévention puisque le plan particulier de mise en sûreté qui doit être mis en place dans tous les établissements scolaires nécessite souvent une aide que nos formateurs peuvent apporter.

L'IFFO-RME existe depuis 1998 et notre action s'inscrit dans la durée car les ministères successifs ont considéré que, pour que l'information préventive soit reçue de manière pertinente par la population, il était important que le citoyen soit formé, éduqué à cette question liée aux risques majeurs. C'est à partir de cette idée forte que s'est construit ce réseau de personnes ressources qui n'est pas constitué uniquement de personnes de l'Éducation nationale, mais regroupe aussi des professionnels qui viennent en complément de compétences comme des médecins de SAMU, des sapeurs-pompiers,... Notre contribution s'inscrit, dans un espace élargi, partenarial, allant bien au-delà de l'école et qui sollicite tous les partenaires, y compris les partenaires industriels et privés.

L'idée était aussi que l'école ne peut pas tout. Nous lui demandons énormément et nous avons balayé le champ des disciplines, de l'interdisciplinarité, de la démarche de projet, de la mise en place du PPMS, pour essayer d'ancrer dans ce système éducatif cette démarche d'éducation à la prévention. Mais dans ce domaine, comme dans d'autres, l'éducation et la culture du citoyen ne s'arrêtent pas aux portes de l'école et il faut solliciter l'environnement social et culturel de l'enfant, du jeune et de l'adulte, pour essayer de travailler en dehors du temps scolaire, et ceci avec l'aide des collectivités et des associations.

C'est avec cette démarche partenariale de projet, élargie au-delà de l'école, que se crée ce ferment autour de la question des risques majeurs. L'école, à travers les partenaires qu'elle sollicite, en vérifie la fiabilité et nous devons aussi faire la démonstration que des compétences, hors l'école, peuvent, en complémentarité, apporter leur contribution. Nous nous inscrivons aussi dans ces espaces comme force de propositions puisque nous pouvons initier un certain nombre d'actions comme celle avec Météo France sur le projet "Précipitations et risques". Les désordres météorologiques sont susceptibles d'engendrer des catastrophes, et peut-être pouvons-nous, à travers d'exemples comme la tempête de 1999, mais aussi les inondations, proposer des cas d'école sur lesquels les élèves pourront réfléchir. Ces élèves, n'étant pas forcément dans des zones dites à risques, sont susceptibles de se déplacer, d'avoir à déménager dans le courant de leur vie, et de se trouver dans d'autres espaces où ils seront confrontés à d'autres risques.

**L'association "Prévention MAIF"
et l'éducation à la prévention du risque**
par Bernard BENOIST (Prévention MAIF)

L'association Prévention MAIF est présente dans tous les départements français et territoires d'outremer, et se préoccupe d'accompagner les enseignants dans leur métier en leur apportant des outils gratuitement, des conseils, en développant avec eux un certain nombre de projets visant à prévenir le risque, éduquer l'enfant dans tout ce que peut comporter l'acte citoyen aujourd'hui.

J'aurai l'occasion de revenir sur ce que la mutuelle a mis en place depuis 1981, à savoir une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale, complémentaire de l'enseignement public, avec une fondation qui travaille en amont. La mutuelle travaille au quotidien sur comment prévenir l'accident pour en diminuer les risques et ainsi, amener le citoyen à plus de responsabilité.

Comment "Prévention MAIF" peut-elle contribuer à cette éducation ?

"Prévention MAIF" est une association qui mène des actions face à tous les risques : risques routiers, inondations, risques majeurs, risques de la vie courante,... Par son action, elle contribue à mettre à la disposition des enseignants des outils pédagogiques qu'elle conçoit elle-même, auxquels elle participe en partenariat, et les remet gratuitement aux enseignants pour qu'ils mènent l'enseignement qui leur est demandé par l'Éducation nationale. D'autre part, elle assiste aussi les enseignants dans la dimension de projet, à savoir que l'association n'est pas là pour faire à leur place, mais elle vient en appui, pour aider l'enseignant à accomplir sa mission. Elle s'appuie sur différentes choses.

En premier lieu, la MAIF s'est dotée d'une fondation qui conduit et finance des recherches, en particulier sur les risques majeurs. Pour exemples, de 1998 à 2003, une recherche sur la prévention dans les sites alpins exposés aux risques naturels, et de 2004 à 2006, l'analyse de la gestion des alertes et des crises lors des inondations et des tempêtes. Ensuite, l'association s'appuie sur ces résultats pour pouvoir s'en servir.

En second lieu, la mutuelle, en tant que mutuelle d'assurances, s'est souciée de cette éducation. Elle met au service des enseignants certains documents dont ceux qui visent à les prévenir lors des sorties scolaires. Nous savons que de nouveaux textes sont parus en 1999, en 2002, et la MAIF s'est préoccupée d'accompagner les enseignants sur ces réflexions. Les élèves ne restent plus dans leur village ou leur commune, ils vont à l'extérieur, et les emmener à la montagne, à la mer, ou dans toute région, ne présente pas les mêmes risques que ceux du lieu dans lequel on réside.

Dans le domaine de l'éducation, l'association a mis en place cette année, en partenariat avec la Société nationale des téléphériques français et le ministère de la Jeunesse et des Sports, une action sur le risque lié aux avalanches, particulièrement en direction des jeunes qui pratiquent le snow-board et toutes ces activités hors-pistes. Nous avons, sur le bassin des Alpes du Sud, conduit une prévention cette année, en étroite collaboration avec tous les établissements scolaires qui sont des endroits de prédilection dans lesquels il faut intervenir.

Cette action de prévention doit commencer dès la maternelle, et doit se poursuivre tout au long de la vie. Si j'interrogeais aujourd'hui bon nombre de citoyens dans la rue sur le signal national d'alerte, nous serions surpris des réponses qui pourraient nous être apportées. Il est donc nécessaire de conduire cette éducation tout au long de la vie, et de débiter dès le plus jeune âge parce que l'enfant est prescripteur de messages, il peut véhiculer des choses.

C'est pour ces raisons qu'une association, comme celle que je préside, et un assureur mutualiste se préoccupent de cela. C'est bien pour faire diminuer la vulnérabilité, en diminuer le coût et former des citoyens responsables.

**L'action de la Croix-Rouge française
au-delà de l'urgence humanitaire**

par Patrice DALLEM (Croix Rouge, France)

Je suis délégué national à l'urgence et au secourisme de la Croix-Rouge française.

La raison de ma présence aujourd'hui est que la Croix-Rouge est partout et la Croix-Rouge française fait partie de la Fédération des sociétés nationales de Croix Rouge et des Croissants-Rouges qui, aujourd'hui, regroupent 182 pays, sur 190 États dans le monde.

La Croix-Rouge est connue pour sa réactivité et son action dans la gestion de crises, en complément de ce qui est fait par les pouvoirs publics, mais ce qu'elle fait au quotidien est moins connu même si la Croix-Rouge est tout de même reconnue parce qu'elle fait partie de notre inconscient collectif et que des centaines de milliers de personnes ont été, de près ou de loin, approchées par la Croix-Rouge ou l'ont approchée.

Nous assurons l'enseignement des gestes de premiers secours au quotidien. Je rappelle quand même que 10 000 vies par an pourraient être sauvées si nous formions 20 % de la population française.

Ces programmes existent depuis plus de vingt ans, nous n'arrivons toujours pas à atteindre ce chiffre et nous plafonnons à 6 ou 7 % par an. Clairement, il y a un manque de déclic, les gens n'ont encore pas compris ce que pouvaient leur apporter les gestes qui sauvent, malgré les campagnes qui se multiplient tous les ans.

Nous avons également une action sociale continue, et nous nous inscrivons là plus dans le développement durable. La Croix-Rouge est présente en permanence auprès des déshérités (lutte contre l'illettrisme, fourniture de vêtements, de nourriture, Samu social, etc.) et cette action quotidienne nous permet de participer au développement durable.

Nous éditons, et je vous recommande un livre très bien fait de Jean-François MATTEI, sur le développement humanitaire durable, "L'urgence humanitaire, et après ?". De nombreuses questions y trouvent réponse, et ce livre montre bien les enjeux et les difficultés de s'inscrire dans ce schéma.

Enfin, depuis deux ans, nous menons un projet au niveau européen qui vise à rendre le citoyen autonome et à lui fournir des outils sous forme de kits. Nous avons fabriqué, avec des experts venant de toute l'Europe, des kits qui sont actuellement testés sur le terrain. Cette expérience est nouvelle puisque nous demandons l'avis du public. Les Amiénois ont été approchés en premier, nous allons ensuite aller à Sens, à Montpellier, et nous allons profiter de notre caravane d'été pour nous rendre sur les plages, mais également dans les quartiers difficiles des banlieues.

Nous profiterons de cette campagne en faveur de la promotion des gestes qui sauvent pour tester ces matériels auprès du public.

Discussion

• La place des enfants dans la prévention du risque

Commentaire par Jean-Pierre MASSUÉ (Académie Européenne des Sciences et des Arts)

Il est important de former les enfants dans et en dehors du cadre scolaire, et cette formation se fait par les adultes. Toutefois, nous avons développé une démarche complémentaire qui rejoint ce qui a été dit par plusieurs intervenants sur le rôle des enfants en matière de formation et d'information aux risques majeurs. Cette démarche est basée sur trois séries d'arguments.

- Notre société est de plus en plus vulnérable.
- Si les enfants sont les plus vulnérables, ils sont, malgré tout, les plus réceptifs et multiplicateurs des messages de prévention.
- L'évolution fantastique des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le Gouvernement français avait chargé la Caisse des Dépôts, dans le cadre des problèmes de la diminution de la rupture numérique, de développer le réseau des cyber-bases sur le plan national. CAP-TIC, présidée par Thierry PINAULT[M40], a été chargée de ce déploiement sur le plan national et dans les territoires d'outremer, et environ 800 cyber-bases vont être déployées. C'est sur cette constatation que nous avons proposé de lancer cette initiative d'une Web Télé Risques pour et par les enfants.

Remarque d'une intervenante

Je voudrais apporter un témoignage qui peut répondre à certaines interrogations concernant la convention, des actions dans le premier degré et dans les écoles élémentaires. Dans le Lot, nous avons appliqué les politiques de l'État, du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Sécurité Civile, avec une sensibilisation des élèves de CM1 et CM2, dans le cadre d'une convention avec le Rectorat, l'Inspection académique, la Préfecture et les associations formant aux gestes de premiers secours (Croix-Rouge, Protection civile, Union départementale des sapeurs-pompiers).

Nous avons formé des bénévoles de ces associations, avec la Préfecture, l'Éducation nationale et le réseau "Risques majeurs et éducation". Ils sont intervenus dans les écoles et nous avons fait une évaluation. Nous avons également donné un dossier aux enseignants pour leur permettre de poursuivre cette action. Nous avons constaté que 58 % des enseignants avaient donné une suite dans l'école. Les élèves ont été très pertinents dans les réponses apportées aux questions, et ces savoirs qui ont été évalués plus d'un mois après l'intervention ont montré qu'ils possédaient des savoirs de base, des savoirs notionnels, mais aussi des savoirs comportementaux dans le cas des deux aléas étudiés, météo et inondations, et des savoirs citoyens.

Réponse par Gérard BONHOURS (Inspecteur général, Éducation nationale)

Je ne voudrais pas être polémique, mais il me semble qu'il faut être prudent avec l'expression "l'enfant prescripteur". Il ne faut pas aller jusqu'à donner aux enfants la responsabilité que les adultes ne pourraient pas assumer. Il me semble qu'il faut plus le penser en termes d'approche synergique, à la fois par les adultes et les enfants, mais ne pas rendre les enfants prescripteurs.

• **Les CPIE et la prévention des risques**

Commentaire de Jean-Marc DECOMBES (CPIE - CME)

Je dirige le pôle "risques naturels" au sein d'une association labellisée CPIE des pays du Vaucluse, le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME) et, à ce titre, je représente le réseau national des CPIE dont beaucoup s'impliquent dans la prévention des risques et la sensibilisation. Le CME - CPIE des pays du Vaucluse travaille au niveau culturel, dans l'éducation à l'environnement pour un développement durable, et particulièrement sur les risques, essentiellement en Méditerranée. Nous faisons des interventions en milieu scolaire en appui aux enseignants dans le cadre de leur projet pédagogique. Nous formons des animateurs de l'éducation populaire. Nous travaillons également en direction des élus et nous créons des outils pédagogiques dont certains sont beaucoup utilisés dans le Sud comme la mallette "Rivermed", un jeu de rôles sur l'aménagement du territoire et les inondations. Nous travaillons également sur l'international en Méditerranée puisque nous avons une antenne à Marrakech, et nous développons des campus qui sont des ateliers d'études rassemblant des jeunes étudiants de toute l'Europe sur des problématiques précises.

Les collectivités locales s'appuient sur nos structures pour mettre en place des actions de développement de la culture du risque en direction de différents publics. D'autres CPIE en France travaillent dans ce sens, avec parfois des compétences variées puisque certains réalisent des études pour les services de l'État, par exemple le CPIE de Haute Auvergne qui a aidé la Préfecture à réaliser le dossier départemental des risques majeurs. D'autres travaillent sur la concertation comme le CPIE d'Arles qui a organisé quatre conférences grand public sur les crues du Rhône de 2003.

• **L'importance de la contractualisation et des conventions**

Commentaire de Jacques FAYE

Aujourd'hui, nous constatons qu'il existe une contractualisation entre les différents ministères au niveau central. La DPPR du ministère de l'Écologie travaille avec l'Éducation nationale, avec l'Union nationale des CPIE, et passe des conventions avec l'IFFO-RME. C'est bien qu'il y ait cette approche au niveau national, mais il faut également la décliner au niveau local, qu'il soit communal, intercommunal, ou départemental. Il faut voir quel est le projet pédagogique qui sera mis en place et quels sont les acteurs qui vont se retrouver autour. Cela se fait dans un certain nombre de domaines, mais pas à ma connaissance pour les domaines d'éducation à la prévention des risques, au développement durable, à la sécurité. Comment pouvons-nous les intégrer ? Faut-il envisager une nouvelle contractualisation, ou utiliser l'existante ? Il est

possible d'apporter une dimension supplémentaire aux Contrats Éducatifs Locaux, par exemple.

• **La formation et le partenariat**

Commentaire de Hélène VAREILLES (ministère de l'Intérieur)

Concernant la formation des adultes, le ministère de l'Intérieur a des campagnes d'information grand public, mais si les adultes sont la cible ce n'est pas plus particulièrement qu'un autre public. Les campagnes d'information portent, par exemple, sur le monoxyde de carbone, les incendies domestiques, la montagne en été et en hiver, et ce, en partenariat avec d'autres ministères comme celui de la Jeunesse et des Sports, ou l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) sous tutelle du ministère de la Santé.

Nous avons beaucoup parlé des risques naturels, séismes, inondations,... mais le risque technologique est encore pire. C'est moins fréquent, mais cela fait de nombreux morts et souvent dans des zones très peuplées. Lorsque l'on parle de risque, l'on revient sur les mêmes mots comme "vulnérabilité", qui revient très souvent, et "partenariat", parce que nous voyons bien dans ce secteur que rien ne se fait sans partenariat. Nous venons de signer avec l'Éducation nationale et la Santé un dernier texte. Sur le terrain, les services interministériels de défense et de protection civile, les SID-PC, sont dédiés à la gestion des crises en préfecture et sont appelés au niveau local à faire des partenariats avec les Inspections académiques, mais aussi avec les associations ici représentées.

• **Changement de comportement et prévention**

Commentaire de Michel SEGARD (MEDD - SDPRM)

Comment faire en sorte que la prévention rentre dans les mœurs et quelle action devons-nous conduire ? Très souvent, face à une catastrophe, tout le monde dit qu'il faut réglementer. Je suis tout à fait convaincu qu'il est nécessaire de prévoir des règles, mais les règles ne sont qu'un des éléments dans un dispositif de prévention. A ma connaissance, il n'existe aucun code qui exige de mettre un toit sur une maison, mais les intempéries font que, tout naturellement, nous mettons un toit sur une maison. Je crois qu'il faut que nous parvenions à des comportements de ce type, que la prise en compte des risques naturels, industriels, soit tellement intégrée qu'un certain nombre de comportements deviennent des réflexes, et que la règle ne vienne couvrir que des sujets un peu pointus, un peu difficiles pour lesquels il convient de fournir des outils techniques aux gens.

Comment être acteur de la prévention et de notre propre sécurité ? Certes, des dispositions sont à prendre au niveau des pouvoirs publics, mais il faut aussi développer des responsabilités individuelles et collectives. Nous savons tous qu'en cas de catastrophe, les habitants sont les principaux secouristes et quand les secours officiels arrivent, beaucoup de travail a déjà été fait, mais parfois il aurait pu être mieux fait si les gens avaient été mieux préparés. Le séisme des Saintes, aux Antilles, en novembre 2004, nous a montré que les enfants avaient été capables de dire à leurs parents quel était le comportement à adopter, signe que le travail éducatif avait porté ses fruits. Nous avons tous en tête aussi le joué

par cette jeune Anglaise et ce jeune Indonésien qui ont compris le sens du retrait de la mer le 26 décembre 2004. Nous avons donc en face de nous des enfants qui sont des personnes, et non seulement nous pouvons faire pour lui, mais l'enfant peut faire pour nous. Je pense que nous avons collectivement à travailler dans ce domaine au travers de l'éducation.

Nous sommes à une croisée des chemins. Nous avons à notre disposition de magnifiques outils de communication, d'éducation et de diffusion de l'information qui peuvent, à moindre coût, toucher beaucoup de gens, et nous avons là un champ de développement extrêmement important, extrêmement prometteur qui concerne aussi bien les pays à faibles ressources que les pays développés. Par ces moyens, une solidarité internationale importante est à rechercher.

De nombreuses initiatives existent comme les Contrats Éducatifs Locaux que nous pouvons multiplier en France, mais aussi développer avec d'autres pays. Nous avons toutes les techniques de l'éducation à distance, des techniques comme la radio qui méritent d'être développées dans le sens de l'alerte et de la vigilance. Nous avons aussi, afin de ne pas être chacun dans notre coin, les messages de prévention et de sécurité. Ils sont aussi valables pour les catastrophes naturelles que pour les catastrophes technologiques, que pour la sécurité routière, ainsi que pour diverses addictions.

Nous avons un travail à faire en liaison avec les différents ministères, et notamment celui de l'Éducation nationale, pour intégrer dans l'éducation un certain nombre d'éléments. Nous avons de nombreuses pistes, nous faisons beaucoup de choses en France, mais il reste beaucoup à faire. Nous sommes très partants pour des coopérations internationales, pour échanger des expériences avec tous les pays et, à ce titre, le travail mené au niveau de l'ISDR (International Strategy for Disaster Reduction) de l'UNESCO est très important, nous le soutenons et en attendons beaucoup.

• **La mission des assurances en matière de catastrophes naturelles**

Commentaire par Louis-Rémy PINAULT (Generali Assurances)

À la Direction du marché des entreprises, nous sommes très intéressés par la prévention des risques. En effet, si nous continuons à connaître des catastrophes aussi importantes, il est évident que le système de l'assurance, lui-même, peut être mis en cause à une échelle planétaire. Lors des retours d'expériences, nous apprenons à chaque fois puisque les catastrophes sont différentes, de même qu'après les périodes d'observation, mais aussi les périodes d'intervention. Des plans de crises sont certainement à mettre en place de manière à pouvoir mieux gérer ces différentes crises. Ensuite, nous avons à agir auprès des entreprises pour que, sur le plan climatique, nous ayons une contribution, par exemple dans tout ce qui est bilan carbone. Nous pouvons inciter les entreprises à mieux gérer les enjeux climatiques, les énergies, et à mieux générer le covoiturage ..., c'est-à-dire inciter les entreprises à avoir conscience de l'impact que peuvent avoir quelques décisions relativement simples.

A partir de ces réflexions, nous sommes rentrés dans une démarche qui veut intégrer le développement durable dans l'approche globale des risques

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

entreprises. Ceci permet de faire des diagnostics au sein de l'entreprise et d'imaginer ensuite, avec l'entreprise, un certain nombre de pistes d'amélioration. Lorsque nous nous déplaçons pour présenter ces outils de diagnostic, et inciter à la gestion des risques et au développement durable, nous constatons que les entreprises ont un énorme besoin d'échange d'expériences, et de prévention, en développant l'approche stratégique et le "risk management". Cette approche est une donnée clé de l'amélioration des risques dans l'entreprise.

• **Le lien école-commune dans l'information des citoyens**

Commentaire de Michel GUERIN (Maire de Berthenay)

La commune de Berthenay, située à l'intérieur du confluent de la Loire et du Cher, est protégée par des digues. Le problème des digues c'est que, par moments, elles se rompent et provoquent des inondations. Ce n'est pas très fréquent, mais c'est arrivé en 1846, en 1856, et 1866. Je crois la crue de référence est celle de 1856, il y a exactement cent cinquante ans. C'est lointain et cela s'est effacé de la mémoire des gens. Je lisais dans le journal, il y a deux jours, que déjà en 1856, ils avaient oublié ce qui s'était passé dix ans auparavant, autant dire qu'aujourd'hui les gens du village disent : "Mon père n'a jamais vu cela, mon grand-père non plus,...".

La première chose qui les a choqués a été la promulgation d'un plan de prévention des risques, et ils l'ont vécue comme une contrainte qui les empêche de construire que comme une incitation éducative.

En arrivant à la mairie, j'ai publié un document d'informations communales sur les risques majeurs (un DICRIM). J'ai distribué ce document aux 700 habitants dont peut-être une moitié l'a lu, d'où l'intérêt d'avoir une formation éducative. Au village, nous n'avons qu'une école primaire et je crains aussi que le corps enseignant ne soit pas particulièrement formé à cela, tout au moins dans nos villages.

J'étais donc très content quand des jeunes du lycée agricole, encadrés par leur corps enseignant et par une association "Prévention 2000", ont fait une enquête locale et une restitution de leur travail dans ma commune. Cela a permis d'informer les 60 ou 70 personnes présentes qui ont réagi à la présentation faite par ces jeunes. Elles ont fait des commentaires qui ont porté plus sur l'entretien du lit de la Loire et sur ce que sera la gestion en cas de crise. D'impliquer des jeunes de ce lycée agricole a certainement apporté un plus, et j'étais heureux qu'ils aient pu le faire.

Je crois que le problème essentiel que nous avons, et cela nous ramène à l'information des enfants, c'est un problème d'aménagement du territoire. Dans ma commune, je n'ai pas le droit de construire et donc, le développement de la commune est à zéro. Que faire à partir de là ? Il nous faut réfléchir à l'aménagement du territoire. C'est pour cette raison que j'étais satisfait d'avoir des jeunes du lycée agricole de Fondettes parce que ce sont eux qui feront l'aménagement du territoire dans quelques années. De la même manière, j'ai eu certains contacts avec le Département Aménagement de l'Institut polytechnique de l'université de Tours parce que ces personnes sont appelées à réfléchir à l'aménagement des territoires inondables.

Conclusions

par Gérard BONHOURE (IGEN, Éducation nationale)

Je vais me hasarder à une tentative de synthèse sur quelques axes qui me semblent être partagés. Il me semble qu'émerge l'idée de deux approches, l'une culturelle avec cette notion de culture du risque, l'autre opérationnelle du geste du risque.

L'approche culturelle est partagée entre les différents types de risques, et repose sur la conscience du risque, la compréhension de la nécessité d'une prévention, la façon d'aborder les problèmes. Un des intervenants a placé cela sous le signe de la vulnérabilité qui place bien l'homme et sa responsabilité au centre de l'analyse du risque. Cet aspect culturel est donc global et général.

Inversement, la partie opérationnelle est définie comme étant plus spécifique des différents types de risques, et spécifique des territoires. Un des intervenants a dit qu'il y avait une distinction entre la *Scientific Approach Teach Hazard* (apprendre le risque ou l'aléa) et *Teach what to do*.

Il me semble que la première proposition pourrait être de réfléchir aux moyens de construire cette approche générale culturelle du risque. Je crois que les approches opérationnelles sont très abouties, mais que le pas qui reste à franchir est celui de la complémentarité, de la construction de cette unité entre une culture générale applicable à plusieurs risques, et le geste opérationnel.

A côté de ces deux volets, ressort une notion extrêmement forte d'échelle, d'espace. Elle a été envisagée au niveau international, mais notre collègue béninois et notre collègue algérien ont très bien souligné qu'elle ne peut s'appréhender que dans une réalité nationale, adaptée en fonction d'une culture, en fonction d'un contexte. Ceci peut se décliner de façon fractale à toutes les échelles d'études. A l'intérieur d'un pays, ce sont les régions puis les communes, et, à une autre échelle, l'établissement à l'intérieur de son territoire. Il faut bien avoir conscience de ces déclinaisons et concrètement, chaque unité travaille avec un projet interne, mais doit travailler avec la conscience de son environnement, du niveau qui l'englobe immédiatement. Ceci nécessite une ouverture. C'est la seule fois où je parlerais des établissements parce que j'ai essayé de me décaler d'une approche trop centrée "Education nationale", mais la démarche d'établissement en démarche de développement durable est vraiment celle que nous entamons, avec l'idée forte d'une ouverture sur les territoires.

Une véritable synergie existe entre les partenaires et la deuxième idée serait de développer la cohérence des actions territoriales. Nous savons que cela existe déjà d'un point de vue opérationnel, mais nous devons la développer sur les deux volets, c'est-à-dire développer la cohérence sur le volet culturel, sur la façon d'appréhender le risque, autant que nous la développons d'un point de vue opérationnel par nécessité, par la loi, par l'organisation même de l'appareil de l'État. Il s'agirait de favoriser l'articulation au sein des réseaux, entre les partenaires, les services décentralisés de l'État, les collectivités territoriales et la société civile sous tous ses aspects.

Le troisième point en découle tout naturellement. Vous avez tous abordé le problème de la formation des formateurs. Je vais l'exprimer en très mauvais français, mais il me semble qu'il faudrait développer des formations "inter quelque chose" ou "inter personnes". Ce n'est pas tout de construire des réseaux d'un point de vue technique, encore faut-il que ces personnes se parlent et partagent, à la fois la culture du risque et l'opérationnalisation des gestes. Développer ces formations "inter" consisterait à développer la culture qui est le partage des regards, et développer l'action par le partage des compétences, c'est-à-dire avec des formateurs capables d'apporter de l'extérieur les éléments de leur propre expertise, mais capables aussi, en mettant les personnes en présence, de développer les synergies au plan des cultures.

Atelier H

L'éducation pour un développement durable pour et avec les jeunes dans un partenariat avec les adultes

Sommaire

- Introduction par Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER (*Chef de la section pour la Jeunesse, UNESCO*) et Antoine CHARLOT (*Comité 21*)
- Le parlement des jeunes (*Anne-Charlotte ORIOL, Parlement Européen des Jeunes*)
- Constat et propositions du Conseil National de la Jeunesse en matière de sensibilisation et d'éducation des jeunes au développement durable (*Mathieu SEIGNEZ, Conseil National de la Jeunesse*)
- Les trois défis des collectivités selon le comité 21 (*Antoine CHARLOT, Comité 21*)
- L'exemple du Conseil général des Jeunes en Eure-et-Loir (*Dominique LEBLOND, Conseiller général de l'Eure-et-Loir*)
- La mise en place d'un agenda 21 junior par le Conseil général des jeunes d'Eure-et-Loir (*Jean-Baptiste DEFRANCE, Président du Conseil général des Jeunes de l'Eure-et-Loir*)
- L'association Unis-Cité (*Olivier LENOIR, Unis-Cité*)
- L'expérience d'un volontaire d'Unis-Cité (*Christophe BOULIER, Unis-Cité*)
- L'éco-Parlement des Jeunes (*Isabelle LUNEL, Éco-emballages*)
- Le programme International "Youth Visionning for Island Living (les regards des jeunes sur la vie des îles)" (*Dulat KASYMOV, section pour la Jeunesse, UNESCO*)

Animateurs :

Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER [M41] (*UNESCO*) ; Antoine CHARLOT (*Comité 21*)

Introduction

*Par Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER (Directrice section jeunesse, UNESCO)
et Antoine CHARLOT (Comité 21)*

• Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER

Nous avons décidé de construire, aujourd'hui, un espace de discussions, d'échanges d'informations et d'apprentissage. C'est dans ce sens que nous

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

sommes ici et je voudrais brièvement définir l'approche qui caractérise, depuis six ans, la manière dont l'UNESCO travaille avec et pour les jeunes.

La section pour la jeunesse est une structure complètement horizontale. Nous sommes placés très proches du Directeur général et nous assurons la coordination de toutes les activités jeunesse dans les domaines de compétences de l'UNESCO : éducation, sciences naturelles, sciences sociales, culture et communication, dans le monde entier. Nous avons un travail énorme et difficile.

Comment faisons-nous pour nous en sortir le mieux possible ? D'abord, nous avons une approche très positive vis-à-vis des jeunes, même quand nous entendons les États membres qui se plaignent de problèmes qui entourent les jeunes. Nous travaillons avec les jeunes parce qu'ils représentent un dynamisme, une créativité, un savoir-faire, une disposition comme on n'en trouve pas assez. Nous pensons que les jeunes sont un groupe spécifique avec leurs propres besoins, leurs propres préoccupations, leurs propres attentes et c'est à cela que nous essayons de répondre. Nous essayons de toujours travailler avec les jeunes. Il n'y a aucune activité, parmi les activités jeunesse de l'UNESCO, où les jeunes ne sont pas directement impliqués. Nous travaillons donc pour et avec les jeunes, et c'est un principe sacré pour nous.

Pour mener ce programme, nous avons cinq piliers qui caractérisent nos activités:

- *Assurer la participation des jeunes.* Nous ne voulons pas qu'un adulte parle au nom des jeunes, nous voulons que les jeunes viennent ici et parlent en leur propre nom. Nous voudrions que l'UNESCO s'habitue à la manière dont s'expriment les jeunes, à leur façon de se réunir, de s'habiller. Nous faisons donc un plaidoyer auprès de nos collègues pour impliquer les jeunes dans tout ce que l'UNESCO fait, dans les conférences, les activités, les secrétariats, les délégations qui représentent les États. Nous avons un espace qui s'appelle "Les Forums de jeunes" réservé exclusivement aux jeunes qui représentent leur État, qui parlent au nom de leur État. Ils se réunissent à l'UNESCO une fois tous les deux ans, juste avant la Conférence Générale, organe de décision de l'UNESCO.

- *Programmation en partenariat.* Nous trouvons que l'UNESCO a de bonnes causes, mais elles sont transmises d'une manière très abstraite et difficile à comprendre. Nous travaillons avec les jeunes et les organisations de jeunesse pour transformer dans un langage jeune les causes de l'UNESCO. Toutes nos publications sont donc faites par les jeunes. Dans leur langage, ils disent comment l'UNESCO travaille. Ce partenariat est aussi un partenariat dans la construction de projets communs UNESCO et organisations de jeunesse.

- *Espace politique de jeunesse.* Nous pensons que même si nous avons la présence, les projets, les partenariats, sans une vraie politique de jeunesse, nous n'arriverons pas à donner de bonnes réponses aux attentes des jeunes. Nous avons un document politique de jeunesse, et nous travaillons avec les pays qui participent à l'UNESCO dans la construction de cet espace politique.

- *Espace des plaidoyers.* Le *lobbying* que nous devons toujours faire pour que les adultes ouvrent mieux leurs yeux et leurs oreilles pour accueillir les contributions des jeunes.

- *Espace d'éveil*. Nous avons commencé à former les organisations de jeunesse pour qu'elles nous aident à suivre et à évaluer les projets qui touchent la jeunesse à l'UNESCO.

Aujourd'hui, nous avons décidé de partager avec vous des bonnes pratiques. Dans chaque bonne pratique, nous allons demander aux intervenants de retenir quelques recommandations importantes qui vont entrer dans deux espaces :

- Un rapport. En effet, un ouvrage va constituer un rapport des actes de tous les ateliers.

- Une discussion, en fin de colloque, où nous allons présenter les trois recommandations les plus importantes qui vont ressortir de la discussion d'aujourd'hui, afin que nous puissions n'en retenir qu'une pour les recommandations finales. Il est donc très important que nous soyons d'accord sur les messages, les priorités que nous voudrions passer comme résumé de nos discussions.

J'espère que, à l'occasion de ces présentations, naîtront des discussions constructives. Nous, à l'UNESCO, nous avons une approche très large qui parle d'accès à l'éducation, de principes, de priorités, de comportements, de styles de vie, et je pense qu'il est important de discuter de cela.

Nous espérons que les deux débats thématiques qui organisent notre discussion vont nous donner la possibilité d'élargir notre cadre de compréhension de la question : "Pourquoi trouvons-nous que le développement durable est si important ?"

A la fin de cette réunion, nous tenterons d'identifier les recommandations-clés et construire un rapport. Je voudrais donc savoir s'il y a parmi vous quelqu'un qui voudrait se porter volontaire pour cette tâche essentielle, lourde et difficile.

• **Antoine CHARLOT (Comité 21)**

Lors de cette table ronde nous verrons également en quoi les collectivités nationales, territoriales et aussi les organisations internationales peuvent contribuer à l'implication des jeunes dans les décisions publiques et, plus largement, autour du développement durable.

Le Comité 21 est une association créée en 1995 pour favoriser l'ancrage du développement durable au sein des territoires. Les premières années de l'association ont été consacrées à la sensibilisation des acteurs du territoire tels que la collectivité territoriale et les acteurs s'y trouvant, à savoir : entreprises, associations, établissements publics et médias. Très vite, nous sommes passés à une approche plus pragmatique, plus opérationnelle et aujourd'hui, nous produisons un certain nombre de recommandations sur la gouvernance générale du développement durable et notamment la mise en place d'Agendas 21. Nous produisons également des recommandations sur les grands secteurs du développement durable comme l'énergie, les transports, l'alimentation mais aussi tous les domaines liés à la cohésion sociale ou à la solidarité internationale.

Je dirige le programme "Territoire et agendas 21", c'est-à-dire que j'accompagne les collectivités dans les démarches d'agenda 21, de développement durable.

Aujourd'hui, ce programme se croise avec le programme éducation au développement durable puisque nous essayons d'inciter les collectivités à mettre en place des politiques de développement durable à l'échelle des établissements scolaires, c'est ce qu'on appelle les agendas 21 scolaires.

Un autre objectif de ce programme vise à inciter à la création de nouvelles instances de concertation, il y a les conseils municipaux et généraux de jeunes, nous le verrons tout à l'heure avec le département de l'Eure et Loir, mais aussi des instances de concertation plus spécifiques à certains quartiers puisque nous nous apercevons très vite que, dans les collectivités, ce sont souvent les jeunes issus de quartiers en difficulté ou de l'immigration qui ne sont pas pris en compte dans les instances de concertation. Il est donc très important de veiller à cette représentativité.

Pour ce programme d'éducation au développement durable dans lequel nous amenons les jeunes à s'engager réellement et concrètement en faveur du développement durable, nous avons mis en place un groupe de travail pluri-acteurs regroupant les collectivités territoriales mais aussi des entreprises, notamment Éco-Emballages, des associations de protection de la nature, mais aussi de solidarité locale et internationale. Ce groupe de travail a pour objectif, d'une part, d'identifier les bonnes pratiques pouvant être menées par les élèves ou la communauté éducative dans son ensemble, et d'autre part, la production de recommandations intégrant l'éducation au développement durable au niveau européen, national, territorial et à une échelle infra, à savoir l'établissement scolaire et la maison. En septembre, un ouvrage consacré à l'éducation au développement durable sera publié.

En parallèle, pour ne pas rester dans la théorie, parce que c'est ce que nous pouvons parfois reprocher au Comité 21, nous avons mené un certain nombre d'expérimentations sur six établissements scolaires, de l'école jusqu'au lycée, pour mener à bien ces agendas 21 scolaires. En parallèle également, nous avons travaillé avec l'Académie de Rouen, sur vingt-sept établissements, de l'école au lycée, pour former des coordonnateurs d'établissements scolaires qui puissent réaliser un diagnostic, non pas technique mais un diagnostic partagé. Il s'agit d'un diagnostic du vécu, nous allons recueillir les attentes à la fois des élèves, des parents d'élèves, de la communauté éducative, des collectivités territoriales qui ont compétence directement sur ces établissements scolaires, la région pour les lycées, le département pour les collèges et les villes pour les écoles, mais aussi du personnel qui est sous la responsabilité des collectivités depuis la décentralisation, et des entreprises qui peuvent intervenir sur ces établissements scolaires.

L'ensemble de ces parties prenantes va émettre un certain nombre d'attentes, de recommandations qui doivent être prises en compte pour définir un plan d'actions. Ce plan d'actions va être directement mené, mis en œuvre et évalué par les élèves dans le cadre d'un programme d'éducation plus large. Je pense que c'est la clé, et le message que nous devons faire passer est que les élèves doivent être, avant tout, acteurs du développement durable. Je pense qu'ils sont tout à fait à même de faire des propositions. Ils ont une forte capacité de mobilisation et ce serait dommage de ne pas les associer à l'échelle des établissements scolaires, de

la ville ou même de la planète. Cette idée de citoyen de la ville, de l'établissement scolaire ou citoyen planétaire est très importante.

J'en profite, par rapport à ce message de multi-citoyens, pour rendre hommage à Serge ANTOINE, Président fondateur du Comité 21, qui nous a malheureusement quittés il y a quelques mois. Il a toujours été convaincu de la nécessité d'associer les jeunes aux décisions publiques. Je pense que nous devons continuer son combat et son enthousiasme en faveur du développement durable.

Deux idées à développer pour cette table ronde :

- Mieux répondre aux attentes des jeunes. C'est l'objet de la première table ronde.

- En quoi les jeunes peuvent participer aux instances de concertation, aux débats citoyens ? Nous verrons cela avec le département l'Eure-et-Loir et l'initiative d'Unis-Cité sur les volontaires.

Mieux répondre aux attentes des jeunes

par Anne-Charlotte ORIOL (Parlement Européen des Jeunes)

Je représente le Parlement Européen des Jeunes de France qui est une association loi 1901, agréée jeunesse et éducation populaire, dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes de seize à vingt-cinq ans à la dimension européenne. Pour ce faire, nous organisons des sessions internationales, nationales, régionales ainsi que de nombreux événements locaux, des expositions, des conférences, des débats dans différentes villes de France, tout cela avec l'idée de promouvoir auprès des jeunes la démocratie participative. Évoquer la démocratie participative c'est jouer la carte de la transversalité, de l'ouverture, de la sensibilisation à des sujets divers et variés. C'est aussi aborder des thèmes que je qualifierais d'inévitables, au rang desquels figure le développement durable.

Ma génération a grandi en étant sensibilisée aux enjeux environnementaux et aux enjeux du développement durable. En fait, le rapport Brundtland et Rio ne sont pas si loin, nous ne sommes pas nés il y a si longtemps et nous avons donc été sensibilisés et baignés très jeunes à ces principes, à ces idées. Les principes du développement durable nous sont familiers, mais ils sont peut-être trop abstraits. Et là, j'émet une réserve. Nous pensons que si pour bon nombre de jeunes, les principes et les contenus du développement durable sont considérés comme acquis et logiques, il est moins sûr que la pratique et la mise en œuvre de ces principes soient tout aussi logiques et naturelles. Le danger que nous voyons dans cette familiarisation avec la notion de développement durable est d'en faire une valeur, certes, mais une valeur abstraite qui pourrait éloigner les jeunes du sentiment de devoir s'impliquer au niveau personnel, au niveau citoyen et ce, au quotidien. Pour pallier ce danger, il y a l'éducation au développement durable. Nous pensons que l'un des enjeux de l'éducation au développement durable, en ce qui concerne les jeunes aujourd'hui, est le passage de cette prise de conscience à la mise en pratique de tous les principes dont nous pouvons parler lorsque nous évoquons le développement durable. Et nous tentons de les mettre

en place au niveau de notre association, de nos activités, de façon à insuffler cette dynamique et à sensibiliser les jeunes au développement durable.

Il y a, d'abord, l'éducation par l'expérience. Nous le constatons, les jeunes sont demandeurs d'une approche éducative basée sur le concret. Un exemple récent : en mai 2006, j'encadrais une commission de jeunes lors d'une session du Parlement Européen des Jeunes en Suisse. Ils devaient réfléchir sur la consommation d'énergies, le protocole de Kyoto et répondre à la question : les méthodes actuelles sont-elles inefficaces et comment trouver des solutions durables en matière de consommation énergétique ? Le premier constat fait par ces jeunes, à l'unanimité, était de dire qu'il y avait une négligence de plus en plus insupportable et répandue en ce qui concerne les habitudes de consommation d'énergies au quotidien. Et pour ces jeunes, un changement d'attitudes et d'habitudes quotidiennes, est une solution simple, peu demandeuse d'efforts individuels donc, facilement applicable, durable et efficace. Il s'agit là d'un exemple de la réflexion que j'ai pu constater dans le cadre du Parlement Européen des Jeunes. Les questions de développement durable sont assez récurrentes dans les sujets que nous proposons aux jeunes. Elles les intéressent énormément et reviennent souvent lors de nos sessions parlementaires.

Ce que nous pouvons retirer globalement de l'expérience du Parlement Européen des Jeunes est que les jeunes sont demandeurs de l'application concrète du principe "penser global, agir local" dont on entend beaucoup parler. Nous pourrions toutefois regrettamment constater et considérer qu'aujourd'hui, ce principe tient plus de la formule rhétorique que du fil conducteur qu'il entendait être à la base. Cependant, il reste riche de sens et plus pertinent que jamais aux yeux des jeunes et c'est à prendre en compte. Nous essayons de mettre en place ce principe "penser global, agir local", et nous l'avons appliqué lors du dernier grand événement que nous avons organisé en France. Il s'agissait de la "51^{ème} session internationale du Parlement Européen des Jeunes".

Quelque 300 jeunes de la grande Europe étaient réunis à Paris, en mars dernier, pour échanger et débattre. Durant cet événement de dix jours, nous avons organisé une soirée dont le but était d'élargir les horizons de cette jeunesse européenne. Nous l'avons appelé, fort peu originalement, une "soirée découverte". Les thèmes qui nous sont chers et sur lesquels nous avons discuté au préalable étaient le développement durable et l'échange culturel. Les deux étant intimement liés à l'évidence.

Cette soirée était composée de deux temps. Elle avait été accueillie par Patrice CAVELIER à Radio France. En première partie, était organisée une conférence-débat dont l'idée était de montrer aux jeunes que le développement durable est présent dans toutes les sphères de la société, qu'il s'applique à différentes échelles et sous différentes formes, que chacun peut le mettre en pratique à son niveau. Nous avons ainsi invité différents intervenants qui représentaient la variété des actions développées en matière de développement durable. Parmi eux, il y avait la Responsable du Développement Durable du groupe Accor, un représentant de la Société Alter Eco qui fait des produits de commerce équitable, un représentant d'une association qui monte des projets avec certains pays de l'Afrique de l'Ouest, des projets de développement durable notamment dans le

champ de la santé. Nous avons également diffusé le clip de présentation de la toute nouvelle chaîne thématique environnement et développement durable, Ushuaïa TV. La seconde partie de cette soirée était plus culturelle et plus détendue autour d'un buffet africain, d'une dégustation de produits du commerce équitable que nous avait offert Alter Eco et d'un spectacle de danse et de percussions africaines parce que nous avons peut-être tendance à l'oublier aussi, l'ouverture culturelle, la promotion et la préservation des richesses culturelles de l'humanité sont aussi à prendre en compte lorsque l'on aborde la thématique du développement durable et lorsque l'on entend promouvoir ce dernier.

Pour nous, cette soirée a eu deux conséquences positives.

- Les jeunes ont été intéressés, ils ont beaucoup appris, de même que nous, organisateurs. Un exemple révélateur : pour le buffet, nous nous sommes rendu compte qu'associer jetable et durable n'était pas la meilleure démarche et nous avons décidé d'acheter des produits recyclés, respectueux de l'environnement pour le buffet de la soirée, mais aussi pour pause-café. Il était fondamental d'avoir une cohérence de réflexions et d'actions et de mettre en place des réflexes concrets et tangibles. Nous sommes donc clairement dans l'éducation par l'expérience et les implications positives de celle-ci.

- La deuxième conséquence positive de cette soirée est que les organisateurs lettons de la prochaine session internationale, qui va se tenir à Riga, ont demandé les contacts avec lesquels nous avons travaillé. Ils veulent mettre l'accent sur le commerce équitable pendant leur événement. C'est très intéressant car ils veulent poursuivre la dynamique insufflée à Paris. C'est peut-être un déclic qui s'est opéré pour les activités du Parlement Européen des Jeunes. Nous pouvons aussi nous en féliciter.

Par rapport à cette expérience, je dirais que, plutôt que de donner des leçons ou des morales parfois fatalistes et culpabilisatrices aussi, nous penchons pour que soient insufflés une dynamique positive, des gestes et des réflexes simples et concrets, une réflexion et une curiosité aussi du quotidien. Il faut plutôt mettre la lumière et l'accent sur une dynamique positive.

La seconde mise en pratique de l'éducation au développement durable, selon nous, devrait s'axer autour du partenariat intergénérationnel. Les activités que j'ai précitées reposent quasiment toutes sur le partenariat entre les générations, le développement durable aussi d'ailleurs. Pour que ce partenariat entre les jeunes et les adultes puisse opérer, il faut que les adultes apportent leur recul, leur expérience aux jeunes et qu'ils misent sur une réelle interaction, une relation qui se construit dans les deux sens. C'est peut-être ce qui manque un peu aujourd'hui.

Il faut bien comprendre que les jeunes sont volontaires, volontaristes même. Ils peuvent avoir des initiatives intéressantes, mais nous pensons et nous souhaiterions que les initiatives qui partent des acteurs mêmes du développement soient plus nombreuses, et que ce ne soit pas toujours à nous d'aller faire les démarches pour aller à la rencontre de ces acteurs.

Il faut aujourd'hui compléter l'éducation au développement durable faite à l'école notamment, il faut lui apporter une nouvelle dimension. Nous n'allons

pas abandonner en si bon chemin les médias traditionnels comme l'école évidemment, mais nous pensons qu'il faut mettre en avant une approche plus concrète qui mette en avant les acteurs du développement durable, qui s'appuie de façon plus pertinente et plus forte sur la société civile organisée.

Il faut mettre en avant une approche qui donne aux jeunes une véritable place dans la construction d'une société qui se veut durable, respectueuse de son environnement et des générations futures. Cela commence peut-être par cesser de dire que "nous, les jeunes, nous sommes cette génération future". Nous sommes la génération présente et, à ce titre, nous avons un rôle à jouer, nous avons des responsabilités et nous entendons les exercer mais pour cela, nous avons besoin des adultes, de leur expérience, de leur expertise, de leurs savoirs. Les adultes ont aussi besoin des jeunes pour une transmission de valeurs dynamique, concrète, efficace et donc, durable.

**Constat et propositions du Conseil National de la Jeunesse
en matière de sensibilisation et d'éducation des jeunes
au développement durable**

par Matthieu SEIGNEZ (Conseil National de la Jeunesse)

Je suis le référant "développement durable" au Conseil National de la Jeunesse, une instance de cent quatre-vingts membres qui représentent à la fois des membres d'associations nationales, des syndicats, des partis politiques. Mon propos va s'articuler à partir d'un questionnaire que nous avons réalisé lors du mandat 2003-2004 du CNJ. J'ai traité 710 questionnaires qui viennent de toute la France à partir des Conseils Départementaux de la Jeunesse (CDJ). Ces questionnaires ont été distribués à des jeunes de 16 à 28 ans, soit l'âge des membres du CNJ.

A la question "Est-ce que vous vous sentez suffisamment informés en matière de développement durable ?", le constat est le suivant : 80 % NON, 20 % OUI. 80 % des jeunes sondés déclarent ne pas être suffisamment informés en matière de développement durable. Anne-Charlotte ORIOL disait que nous sommes une génération qui entend parler souvent de développement durable. Peut-être que nous connaissons bien les termes, mais nous avons du mal à savoir quoi mettre derrière.

À la question "Comment avez-vous été informé pour la première fois sur le développement durable et par quels moyens ?", 50% des sondés déclare avoir été informée de manière passive, par hasard. Ils ont reçu une information via un média, via une personne,... 25% déclarent avoir fait une démarche spécifique pour s'intéresser à un nom ou à une notion qu'ils ont entendu. Le dernier quart déclare ne jamais avoir entendu parler du développement du durable. C'est quand même assez conséquent.

Pour les jeunes qui ont choisi de s'informer par eux-mêmes, suite à une première approche, à la question "Avez-vous eu des difficultés pour avoir de nouvelles informations à propos du développement durable ?". Plus de la moitié répond oui,

l'autre moitié non. Cela veut dire qu'il y a quand même des efforts à faire en termes d'accessibilité de l'information.

Un point positif. Nous avons dit que le concept était assez flou pour les jeunes. Beaucoup ne se sentaient pas suffisamment informés. Cependant, à la question "Est-ce que vous souhaiteriez être davantage informés ?", les deux tiers des jeunes répondent largement OUI. Si nous enlevons la partie des jeunes qui se déclare suffisamment informée, cela veut dire que la quasi-totalité des jeunes souhaite être suffisamment informée en matière de développement durable. Nous voyons bien que cette thématique intéresse les jeunes et ils veulent en savoir davantage.

Après avoir fait ce constat sur le niveau de connaissances des jeunes en matière de développement durable, nous avons cherché à s'intéresser à savoir quelles étaient leurs sources d'informations. Vu qu'ils sont demandeurs de plus amples informations, par quel média, par quel moyen pouvions-nous les sensibiliser et les informer plus amplement ? Là, encore une fois, c'est assez équivoque :

Les deux tiers des sondés déclarent être informés essentiellement par les médias tels que la télévision, Internet et, un peu plus loin, la radio, la presse papier. Nous voyons que sur les moyens de sensibilisation et d'information des jeunes, la télévision et les autres grands médias ont un rôle primordial à jouer en ce qui concerne la sensibilisation des jeunes et des moins jeunes.

Ensuite, nous leur avons demandé : "Quand bien même vous seriez sensibilisés, quel facteurs feraient que vous changeriez de comportement ?" "Quels facteurs, selon vous, inciteraient les gens à changer de comportement en faveur du développement durable ?" Arrive en premier, l'obligation instituée par l'État ou par les collectivités à remplir des conditions par rapport au développement durable, et à ce sujet le Directeur général d'Éco-Emballages disait qu'en France, en très peu de temps, le tri des déchets s'est instauré dans les foyers de façon assez probante.

Nous voyons quand même que les jeunes, avec un certain réalisme, considèrent que le fait d'obliger les gens à agir dans ce sens permettrait d'arriver à des résultats. Ensuite, ils considèrent que la sensibilisation est quand même importante et qu'il faut lier obligation et sensibilisation. Et en troisième réponse, arrive la raison économique, c'est-à-dire que nous pouvons économiser de l'argent en faisant des économies d'eau et d'électricité ou en consommant autrement. En tout cas, un grand tiers des jeunes y est sensible.

Ensuite, nous leur avons demandé s'ils avaient déjà changé leur comportement. Sur plusieurs propositions avancées, trois postes apparaissent : les déchets, visiblement les jeunes sont dans la génération où l'on trie ses déchets depuis longtemps, les économies d'eau et les économies d'énergies. Ces trois postes sont médiatiques. Il y a des campagnes pour le tri des déchets. La Présidente de l'ADEME nous a parlé de la campagne sur l'énergie "Faisons vite ça chauffe" qui, visiblement, fonctionne auprès des jeunes. Par ailleurs, l'eau est également un vecteur porteur pour les jeunes.

Après avoir fait ces constats et avoir récupéré ces questionnaires, au Conseil Général de la Jeunesse dans la Commission développement durable, nous nous

sommes dits, maintenant que nous avons reçu tout cela, nous allons essayer de faire des propositions qui mettent en lumière ce qu'attendent les jeunes, leurs sentiments par rapport à cela et comment faire pour sensibiliser plus massivement les jeunes en France.

Nous avons donc certaines pistes de réflexions principales :

- L'exemplarité. Il paraît évident qu'il est difficile à l'État, aux collectivités, aux élus, aux politiques, de dire aux gens de consommer moins d'eau, d'acheter des véhicules propres, si, dans le même temps, la flotte des administrations roule au super et que les lumières des administrations sont allumées en permanence. Le premier point est donc l'exemplarité nécessaire de l'État et des collectivités territoriales. Par exemple, dans la construction de nouveaux bâtiments publics, il faudrait au moins intégrer les normes HQE, haute qualité environnementale, parce que c'est bien beau d'inciter les gens à mettre des panneaux solaires via des crédits d'impôts, il faut dans le même temps que l'État fasse de même en termes d'exemplarité.

- Veiller à la participation massives des citoyens dans les débats, notamment dans les choix d'énergies. Fin 2005, l'on a constaté, lors d'un débat sur le nucléaire, que visiblement très peu de gens avaient participé à ces débats publics. Le Conseil National souhaiterait que ces débats soient plus massivement médiatisés et que les gens aient bien plus conscience qu'ils peuvent participer, que ce soit à l'échelon des grands débats publics nationaux, mais c'est plus compliqué à mettre en place. Dans les quartiers et les villes, il est également possible de participer au Conseil de quartier pour donner son avis sur des choix d'aménagement, sur des choix de développement durable en général. Nous aimerions qu'il y ait une politique d'incitation dans ce sens-là.

- Il faudrait que toutes les démarches administratives soient disponibles sous forme de télé procédures via Internet. Cela fonctionne déjà pour les impôts, et cela éviterait d'utiliser du papier.

- L'accessibilité. Nous avons vu que les jeunes ne se sentaient pas assez informés. Comment faire pour rendre l'information plus accessible ? Les collectivités ne doivent pas hésiter à communiquer ce qu'elles mettent en œuvre en matière de développement durable afin de créer une sorte de bulle "développement durable" autour des citoyens qui se sentent immergés dans un monde dans lequel la notion de développement durable est présente et permanente partout. Il faut essayer de favoriser les campagnes d'information de l'ADEME du type "Faisons vite ça chauffe", et qui ont un impact réel auprès des jeunes.

- L'éducation à proprement parler. Depuis 2004 ont été instaurées, en milieu scolaire, des initiatives pédagogiques dédiées au développement durable. Il serait certainement bien aussi qu'il y ait des démarches pour former davantage les enseignants au développement durable et, pourquoi pas, d'instituer une journée du développement durable comme il y a une journée de la sécurité routière au CM2 où des personnes extérieures interviennent. Un point important que souhaite amener le Conseil National à la Jeunesse est le lien entre éducation populaire et Éducation Nationale, à savoir essayer de faire entrer la société civile

dans ce vaste univers qu'est l'Éducation Nationale pour que des intervenants bien formés puissent aller sensibiliser les élèves dans les écoles. Le troisième pôle éducatif est le monde associatif, que ce soit dans les centres aérés pour les plus jeunes, dans les associations quand les enfants grandissent et dans toutes les instances de consultation que sont notamment les conseils de jeunes, les conseils municipaux, départementaux, généraux, régionaux.

• *Quelques précisions sur l'enquête réalisée*

Question de Sylvette PIERRON (IFFO-RME)

J'aimerais connaître les conditions de l'enquête qui a été menée parce que vous nous avez dit que l'enquête avait été faite sur 710 personnes, c'est cela ? Est-ce que ces 710 personnes faisaient partie du Comité National de la Jeunesse ?

Réponse par Matthieu SEIGNEZ (CNJ)

Pour ce sondage, nous avons donc veillé à toucher des gens qui sont extérieurs au CNJ autrement l'enquête n'aurait pas été représentative. Je suis sûr que si nous faisons une enquête sur le développement durable dans cette assemblée, nous allons avoir 99 % de personnes motivées.

Les questions étaient posées sous une forme "semi-ouverte" avec des champs proposés et des précisions à donner. Dans les champs proposés, il y avait : outils pédagogiques, campagnes d'informations, formations, écoles. L'adresse de notre site est "www.conseilsdelajeunesse.org" et vous y trouverez tous les détails sur ce sondage.

Les trois défis des collectivités selon le comité 21

par Antoine CHARLOT (Comité 21)

Des choses très intéressantes ont été dites, notamment la collectivité exemplaire. Il est vrai que la collectivité ne peut pas donner de leçons et sensibiliser la population, notamment la jeunesse, si elle n'est pas exemplaire dans ses pratiques quotidiennes.

Il y a de grands défis auxquels doivent répondre les collectivités :

- Amener les jeunes vers une citoyenneté planétaire et c'est ce que j'ai essayé de développer en introduction. Anne-Charlotte ORIOL parlait du global au local, nous pouvons aussi parler du local au global. Je pense qu'il est important d'agir localement en prenant en compte les enjeux au niveau planétaire. Inversement, nous pouvons considérer un certain nombre d'enjeux au niveau local en agissant au niveau planétaire.

Ce premier défi se traduit par la collectivité, par l'accompagnement des établissements scolaires, de l'école au campus en fonction des compétences des collectivités, vers un agenda 21 scolaire qui soit directement conçu par les parties prenantes présentes au niveau de cet établissement scolaire. Sans forcément développer, nous avons quelques exemples.

- . Le département du Bas-Rhin, par exemple, accompagne l'ensemble de ses collèges dans une démarche d'agenda 21. Là, c'est le rôle de la collectivité d'impulser ces démarches dans les collèges.
- . La Région Bourgogne fait la même chose au niveau de ses lycées. Et, nous avons accompagné vingt-sept établissements au niveau de la Région Haute-Normandie.

Au niveau des campus, sur des choses plus sectorielles, nous avons, par exemple, la Métropole de Grenoble qui a accompagné l'Université Mendès France dans un plan climat pour répondre aux objectifs de Kyoto que la France a signé, et qui est de réduire de 5,2 %, d'ici 2008, nos émissions de gaz à effet de serre. Les universités, et les écoles en général, par des politiques de transport notamment, peuvent largement participer et contribuer à la démarche de développement durable.

- Réconcilier les jeunes avec la politique. Je crois qu'aujourd'hui, il y a un décalage profond entre les jeunes et la politique qui est le résultat du manque de débats ouverts aux jeunes, du manque de considération qui leur est réservée et du sempiternel discours qui s'est accru avec la crise des banlieues, où l'on associe les jeunes aux délinquants. Le rôle de l'éducation au développement durable est aussi, pour une collectivité, de simplifier, de moderniser, de rendre plus juste notre démocratie, de sortir de l'hypocrisie et de la technocratie institutionnelle et d'avoir un discours qui soit accessible aux plus jeunes pour qu'ils puissent s'investir dans la voie du développement durable. C'est également s'assurer d'une instruction civique mobilisatrice, dès le plus jeune âge, pour qu'ils puissent participer aux instances de concertation. Et là encore, le maître mot est "représentativité". Il faut vraiment veiller à ce que l'ensemble des catégories sociales et l'ensemble des ethnies soient représentés dans ces conseils de concertation. Il faut également mieux prendre en compte les considérations, les aspirations des jeunes et faciliter leur prise d'autonomie. Il faut recueillir leurs attentes et mettre en place des politiques qui soient cohérentes en fonction des attentes des jeunes, notamment en matière de logements, d'accessibilité aux transports, de diversités culturelles. Il y a quantité de choses à faire.

Nous pouvons donner quelques exemples de conseils de concertation même si le département de l'Eure et Loir en parlera juste après. Il y a, par exemple, les budgets participatifs des lycées en Poitou-Charentes où la Région a décidé d'organiser une grande concertation avec l'ensemble des élèves et des étudiants de lycées pour définir les priorités en termes d'aménagement des lycées, de nouvelles constructions. Il y a aussi, par exemple, le département du Val-de-Marne qui a associé huit cent cinquante collégiens à une Charte pour la gestion durable de l'eau. Ce sont des propositions émises par les collégiens et qui, aujourd'hui, inspirent directement les politiques départementales pour la gestion durable de l'eau.

Beaucoup est fait au niveau des collectivités territoriales, néanmoins, il faut un peu structurer ces instances, d'où le rôle du Comité 21 de produire un certain nombre de recommandations. Il faut également recueillir leurs attentes, notamment sur le logement. Il faut savoir qu'aujourd'hui, il y a deux millions d'étudiants dont 500 000 en demande de logements alors que le CROUS dispose

d'un parc de 150 000 places. On voit très bien le mal-être à ce niveau-là. Les collectivités doivent proposer un certain nombre d'aides, d'aides au logement, doivent légitimer et favoriser les services comme le Locapass, doivent développer des bourses au logement. La même chose doit être faite pour l'emploi des jeunes. Cela fait partie des priorités. Il faut savoir qu'aujourd'hui, 20 % des moins de 25 ans sont au chômage en Europe. La collectivité doit jouer son rôle pour développer des chantiers d'insertion, des préparations à l'embauche.

Pour conclure, recueil des attentes, organisation de la concertation, simplifier et rendre accessible l'information, et être exemplaire en interne.

[M42]L'exemple du Conseil général des Jeunes en Eure-et-Loir

par Dominique LEBLOND (Conseiller général du département de l'Eure-et-Loir)

L'Eure-et-Loir est un département rural et je suis le responsable du Conseil général des jeunes dans ce département. Le Conseil général a créé en 1999, un Conseil général des jeunes qui a travaillé sous des formes diverses et qui, depuis une année, a choisi de travailler sur le thème de l'Agenda 21.

Le Conseil général des jeunes est un espace d'échanges et de dialogues où la parole est laissée aux jeunes leur permettant de dépasser des attitudes passives ou étroitement consuméristes. Ils apprennent en direct comment fonctionne la démocratie et disposent, grâce au soutien du Conseil général, des élus ou des acteurs, des moyens nécessaires pour réaliser eux-mêmes des projets.

Nous avons mis ces jeunes en situation, comme les seniors. Ils travaillent dans l'hémicycle, dans nos salles de commission, ils ont un budget propre. Nous les incitons à monter leurs projets pour leur faire prendre concrètement conscience que lorsque l'on demande quelque chose, cela ne vient pas tout de suite. Ils ont donc pris l'habitude de monter leur projet, de nous présenter la facture, si j'ose dire, pour que nous puissions intégrer cela dans leur budget, de façon à bien suivre le cheminement. L'année dernière nous avons travaillé sur le handicap. Une partie des jeunes a tourné un film, un DVD sur le handicap, avec un jeune handicapé. Ils ont écrit le scénario, ont tourné le film, ont été preneurs de son, tenaient la caméra. Cela a été pour eux révélateur parce qu'il a fallu construire tout le budget.

Actuellement, en Eure et Loir, le Conseil junior a été créé en 1999 par l'assemblée départementale. Il se réunit régulièrement, au moins une fois par mois, 51 jeunes issus de cinquante et un collèges publics ou privés du département. Cela leur permet de s'intéresser à la vie publique en leur faisant découvrir le rôle et le fonctionnement des activités de la collectivité, de prendre conscience des responsabilités locales en les associant activement à la vie du département, d'exprimer leurs idées de citoyens en assemblée, de les aider à réaliser leurs projets qui leur tiennent à cœur et qui répondent aux attentes de nos jeunes concitoyens.

Le Conseil général des jeunes a souhaité s'engager pour faire évoluer des projets, davantage tournés vers les collèges, et à destination de l'ensemble des élèves

d'un établissement. Au moment du bilan de leur mandature 2004-2005, les élus juniors ont orienté leur réflexion vers des actions liées au développement durable.

Le Conseil général a donc passé commande auprès des conseillers généraux juniors pour l'élaboration d'un Agenda 21, un Agenda 21 junior, agenda local du XXI^{ème} siècle, afin de sensibiliser au développement durable tous les collégiens du département d'Eure et Loir. Parallèlement, ces conseillers ont lancé un appel à candidature aux cinquante et un collèges publics et privés du département pour les associer à leur travail mené tout au long de l'année sur le développement durable. Le Comité de sélection composé d'élus, de conseillers généraux, de représentants des services du département, de spécialistes du développement durable et d'une délégation de conseillers généraux juniors, a validé les projets de onze collèges qui souhaitaient participer à ce concours.

L'agenda 21 junior du Conseil général des jeunes d'Eure-et-Loir

par Jean-Baptiste DEFRANCE

(Président du Conseil général des jeunes de l'Eure-et-Loir)

Au cours de l'année, les conseillers généraux jeunes d'Eure-et-Loir, ont été amenés à rédiger le premier volet de notre Agenda 21 junior. L'Agenda 21 junior est un programme d'actions sous forme d'informations et de recommandations.

Cet agenda local réunit l'ensemble de nos réflexions sur des sujets nous concernant et nous tenant à cœur comme l'eau, la biodiversité, l'agriculture, l'économie, le handicap, l'accès à la santé, les énergies, la croissance urbaine, l'éducation pour tous,... Il présente aussi les actions menées par onze collèges dans le cadre du concours "Les Trophées du développement durable". Nous avons récompensé, le 7 juin dernier, les trois collèges vainqueurs désignés par une commission spéciale comprenant des conseillers généraux jeunes, des conseillers généraux seniors et des intervenants extérieurs. Il a fallu ensuite choisir parmi ces onze projets, et il a bien fallu élire trois collèges qui ont été récompensés lors de la semaine de l'Environnement. D'ailleurs, les lauréats étaient au nombre de quatre puisqu'il y a eu deux ex-aequo.

Cet appel à candidature a été lancé en septembre, au début de l'année scolaire. Les projets sont très originaux, intéressants et variés. Nous pouvons vraiment remarquer l'impact concret du développement durable au sein des collèges.

Ce projet sera reconduit l'année prochaine.

Il faut surtout souligner l'implication des collégiens dans ces projets étant donné que, dans la majorité des cas, tout le collège a vraiment été impliqué. Le collège La Loge des Bois de Senonches a remporté le premier prix pour son niveau d'implication et pour avoir répondu aux critères de sélection.

L'Agenda 21 junior a vraiment été écrit par tous les jeunes. En effet, pour le rédiger, nous avons mené une enquête sur près de 500 personnes tels que collégiens, lycéens, parents, familles, adultes, etc. Les questions abordaient le développement durable en général, les thèmes concernés par le développement durable, les comportements, les gestes au quotidien, les changements

souhaitables, les implications actuelles et à venir pour les uns et les autres, "qu'est-ce que l'agenda 21 ?".

Nous avons effectué aussi plusieurs visites sur le terrain. Chacun des thèmes y est abordé. Nous avons eu aussi l'intervention d'une trentaine d'intervenants extérieurs. La distribution de l'Agenda 21 junior a été faite, en partie, lors d'une course d'orientation "développement durable" le 7 juin 2006, et continuera auprès des collèges à la rentrée 2006/2007. Les conseillers généraux jeunes continueront à travailler sur le développement durable, et surtout sur la suite de notre Agenda 21 junior.

• L'école primaire est-elle concernée par votre projet?

Question par Anne DUBOSC (ODIT France)

Le Conseil général jeunes s'adresse à des enfants de quel âge ? Il m'a semblé comprendre, que votre opération s'adressait surtout aux préadolescents, c'est-à-dire des enfants de onze à quinze ans, des élèves de collège essentiellement. Que se passe-t-il du côté des classes primaires et des lycées ?

Réponse par Jean-Baptiste DEFRANCE (Conseiller général junior Eure-et-Loir)

Le Conseil général jeune s'adresse aux collégiens de la sixième à la troisième. Les écoles primaires ne sont pas tellement impliquées, mais dans les trophées du développement durable, un collège a pris l'initiative de travailler avec une école primaire pour l'élaboration de son projet.

• Comment le CJG interpelle le Conseil général?

Question par Béatrice VESSILLER (Vice-présidente de la Communauté urbaine de Lyon)

Je suis vice-présidente de la Communauté urbaine de Lyon et j'ai en charge, notamment, l'éducation à l'environnement. Est-ce que Conseil Général des Jeunes interpelle le Conseil Général "senior" sur la gestion des collèges, sur les bâtiments, sur la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, sur les questions de solidarité ? Comment vous emparez-vous de cela aussi pour demander à la collectivité d'être exemplaire ?

Réponse par Dominique LEBLOND (Conseiller général Eure-et-Loir)

Effectivement, nous essayons d'impliquer les jeunes. Ce n'est pas toujours facile car nous n'avons pas les mêmes centres d'intérêt qu'eux ni les mêmes réflexions. Nous mettons les jeunes dans la même situation que les conseillers généraux seniors pour construire des passerelles entre les deux conseils des seniors et des juniors.

Quand un nouveau collège se construit, nous faisons appel à des collégiens pour avoir leur avis sur telle ou telle plantation ou tel système de chauffage, pour savoir si le nombre de bancs ou de poubelles répond à leurs désirs, pour savoir si les aires de jeux leur conviennent. Ce n'est pas systématique, mais il nous est arrivé, sur un certain nombre de collèges, à avoir cette démarche.

• **Avez-vous pu évaluer la portée de votre action**

Question par une intervenante

Je voudrais savoir si vous avez une idée de la portée de votre action, si cela a changé quelque chose au niveau de l'ensemble des collègues du département dans la prise en compte de l'agenda 21 et des recommandations que vous avez faites, ou bien si c'est uniquement sur les projets que vous avez montrés.

Réponse par Dominique LEBLOND (Conseiller général Eure-et-Loir)

Nous espérons que cela va changer quelque chose.

La difficulté est toujours, pour le conseiller général junior, de pouvoir retranscrire au niveau de son collègue et de savoir si le principal ou l'adulte référent vont pouvoir l'aider. Certains collègues jouent le jeu. Sur cinquante et un collègues sollicités, onze collègues ont répondu favorablement pour les trophées. Tout dépend de l'implication des collègues dans le Conseil général junior. Globalement, nous pensons que les choses vont monter en puissance.

Question par Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER (UNESCO)

Votre action a-t-elle eu un impact sur les comportements, cela a-t-il changé quelque chose ? Est-ce une action dans laquelle vous vous sentez impliqué au niveau de l'école ? Est-ce que votre implication dans ce projet apporte des changements dans vos comportements ?

Réponse par Jean-Baptiste DEFRANCE (Conseiller général junior Eure-et-Loir)

Oui, cela change vraiment, et c'est inscrit dans la durée. Dans la définition du développement durable, nous avons le mot durable. Une fois que les collégiens sont sensibilisés, ils le sont vraiment. Ils agissent au quotidien en recyclant leurs papiers,... Ils sont vraiment impliqués dans le développement durable. Cela reste vraiment dans les esprits et c'est inscrit dans la continuité.

Réponse par Dominique LEBLOND (Conseiller général Eure-et-Loir)

C'est une tranche d'âge très sensible au développement durable et à beaucoup de choses. Ils sont sensibles aux anciens, à l'enfance, aux animaux, à l'environnement. C'est peut-être la meilleure tranche d'âge parce qu'après, quand on arrive au lycée, cela se dilue un petit peu. On passe le permis de conduire, il y a la voiture, les copines.

Je crois que le travail que nous faisons porte des fruits. Nous avons des jeunes qui reviennent voir les nouveaux, ils viennent apporter leur expérience sans qu'on les convie. Je pense qu'il en restera forcément quelque chose même si ce n'est pas toujours concret. On se dit que, quand ils vont être étudiants, nous retrouverons cette trace parce que nous avons imprimé quelque chose à un moment. Cela fait aussi partie du développement durable. Nous ne pouvons pas prétendre aujourd'hui, au travers de l'Agenda 21, régler tous les problèmes.

Nous parlions tout à l'heure de l'agriculture. Certes, les jeunes ne peuvent pas aujourd'hui vous apporter de réponses et d'assurances quant aux bonnes pratiques agricoles. Nous sommes un département rural et nous sommes généralement appelés "le Grenier de la France".

Aujourd'hui, il y a quand même, au travers des CDJA ou de la FDSEA, un autre discours avec les jeunes agriculteurs pour faire de l'agriculture raisonnée. On sent bien que quelque chose est en train de se mettre en place. Je pense que les choses ne pourront pas se faire comme cela, du jour au lendemain. Les traces que nous laissons aujourd'hui chez ces jeunes, nous les retrouverons dans une dizaine d'années, et il y aura des applications beaucoup plus concrètes.

• Quelles leçons tirer de la faible participation des collègues

Question d'un intervenant

Vous avez dit cinquante et un collègues potentiellement concernés et onze acteurs. Comment expliquez-vous ce décalage ? Quelles sont vos hypothèses quant aux conditions nécessaires à réunir pour que la communauté enseignante, avec toutes les problématiques qu'elle a aussi à prendre en charge, rentre dans ce type de dynamique que vous, instance politique départementale, initiez ? Quelles sont, selon vous, les deux ou trois hypothèses qui expliquent les freins ? Personnellement, je travaille avec des collègues et nous sentons bien qu'à chaque fois, nous sommes à 15-20% d'une communauté.

Réponse par Jean-Baptiste DEFRANCE (Conseiller général junior Eure-et-Loir)

Je vais commencer par répondre à votre première question. Pour expliquer le peu de collègues qui ont répondu à cet appel, c'est que nous avons lancé l'appel en septembre. Les collègues avaient peu de temps pour répondre à notre appel et pour créer leur projet dans leur collège. Étant donné que nous reconduisons le projet, les collègues ont le temps de réfléchir. Nous espérons un plus grand nombre d'inscriptions pour cette année scolaire 2006-2007.

Réponse par Dominique LEBLOND (Conseiller général Eure-et-Loir)

C'est, effectivement, une solution technique qui n'a pas pu se mettre en place pour que les collègues soient plus nombreux à répondre. Cela dépend aussi du taux d'implication des adultes.

Quand nous faisons nos élections, le mandat dure deux ans, elles ont lieu au mois de septembre. Les enseignants ou les Directions d'établissements ne nous voient pas toujours venir d'un bon œil. Certains sont satisfaits, d'autres se disent que cela fait une chose de plus. Tout dépend du taux d'implication du chef d'établissement et de l'adulte relais – désigné par le directeur de l'établissement sur la base du volontariat -, que nous avons dans les établissements.

Y-a-t-il eu des enrichissements réciproques jeunes-adultes ?

Question par Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER (UNESCO)

Comment vous sentez-vous vis-à-vis de ces rapports nouveaux avec le jeune ? Vous êtes quand même un élu, un adulte avec un temps restreint. Souvent, nous trouvons que c'est difficile pour les adultes d'identifier une plage horaire pour ce type de rapport.

Quelles sont les raisons de satisfaction que ce type d'expérience vous a apporté ?

Réponse par Dominique LEBLOND (Conseiller général Eure-et-Loir)

Les jeunes apprennent beaucoup de choses, et j'ai également beaucoup appris car j'essaye d'être très présent avec eux parce que c'est important pour eux aussi d'avoir le conseiller général référent. J'ai appris beaucoup de choses à leur contact, à leur écoute. Quand on est adulte, on n'a plus du tout la même vision des choses et cela m'a permis de me remettre en question sur un certain nombre de questions et même d'être interpellé par eux et parfois même bousculé dans nos habitudes.

Je pense que ce projet de jeunes a changé le comportement des élus adultes parce que sinon, cela voudrait dire que, depuis 1999, tout notre travail n'a pas servi à grand chose. Nous espérons que cela laissera une trace chez les jeunes, mais aussi chez les adultes. Les relations ont changé parce que chaque conseiller général senior a son pendant junior dans son canton et je crois que cela a permis d'instaurer des relations. Quand il y a des manifestations dans le canton, j'invite le conseiller général junior à y participer. J'ose espérer que cela laissera des traces chez nos seniors.

L'association Unis-Cité

par Olivier LENOIR et Christophe BOULIER (Unis-Cité)

Je m'occupe du développement territorial d'Unis-Cité et je vais expliquer ce qu'est Unis-Cité. Ensuite, Christophe BOULIER, qui est volontaire à Unis-Cité où il termine son service civil, témoignera de son expérience.

Unis-Cité est né, il y a dix ans, dans la tête de trois étudiantes qui sont parties de plusieurs constats. Tout d'abord, il est urgent de faire confiance aux jeunes, de leur donner un espace pour qu'ils puissent s'engager dans leur volonté de changer le monde. Il est aussi important de créer des espaces de brassage, des espaces de mixité sociale et de créer des rencontres improbables entre des jeunes de quartiers sensibles et des jeunes qui viennent de l'université, d'écoles supérieures. Il est important que les différentes convictions se rencontrent. Nous avons aussi besoin de donner un coup de main aux acteurs locaux, que ce soit dans la lutte contre la précarité, la lutte contre les discriminations, la préservation de l'environnement. Pour que tout cela s'apprenne, il est aussi important de mettre autour de la table les collectivités territoriales, les entreprises, l'État et les acteurs associatifs. La conviction de base d'Unis-Cité c'est que généraliser un service civil est un fantastique vecteur d'éducation, pour les jeunes, à la citoyenneté et au respect des différences. Trois grands principes sont développés depuis dix ans :

- Mobiliser des jeunes pendant neuf mois, à temps plein, d'une façon volontaire pour venir en aide à des associations dans les domaines sociaux de la solidarité comme la lutte contre la précarité, la lutte contre la pauvreté, les discriminations et dans le domaine de l'environnement tels que la sensibilisation ou le tri sélectif.

- Faire du collectif en proposant à des jeunes de s'engager en équipe afin de créer un espace de brassage. Nous allons vraiment chercher à être représentatifs de la diversité de notre société.

- Concevoir un service comme une étape de vie qui permet d'être un tremplin vers une vie active, à la fois comme professionnel et comme citoyen.

Unis-Cité est un programme qui a fait ses preuves sur une dizaine de territoires depuis 1994, et qui a notamment inspiré l'initiative de créer un service civil volontaire en novembre 2005. Unis-Cité est financé à la fois par les collectivités territoriales, des fonds déconcentrés de l'État et le FSE à hauteur de 75 %, et aussi par des entreprises à hauteur de 25 %.

Comment s'organise une semaine pour un volontaire ? Nous partons du principe qu'il faut agir et se poser des questions sur soi et sur la société. Pendant neuf mois, 70 % du temps des volontaires, du temps d'actions collectives, est d'aller soutenir des projets associatifs que nous allons identifier sur les territoires. Nous cherchons donc à soutenir des missions qui soient socialement utiles pour le territoire, et motivantes pour les jeunes. 30 % du temps est consacré à une sensibilisation citoyenne. Et là, nous allons faire intervenir des experts dans le monde associatif, des personnes ressources venant des collectivités territoriales ou des institutions, pour travailler sur un échange, un débat entre des jeunes, les volontaires, et des citoyens qui ont vingt, trente ou dix ans de plus qu'eux sur, par exemple, "qu'est-ce que vivre ensemble ?", "pourquoi est-ce qu'il y a des lois ?", "quels sont les droits et les devoirs des citoyens ?", "à quoi servent les institutions ?". C'est un temps d'apprentissage citoyen et de réflexion sur les projets que les volontaires mettent en place avec les associations.

Parallèlement, nous savons que c'est un tremplin vers la vie active. Il y a donc un temps, un après-midi par semaine réservé à une réflexion sur la place qu'on veut prendre dans la société, sur ce qu'on veut faire de sa vie. C'est un moment où il va y avoir un suivi assez individualisé des jeunes sur leurs compétences, leur savoir être, et pour leur donner des outils pour ceux qui vont en avoir besoin sur comment construire un CV, une lettre de motivation, comment se mettre en situation de trouver sa place. Il s'agit donc d'accompagner le jeune dans les premières étapes de sa vie professionnelle.

Aujourd'hui il y a 200 volontaires à Unis-Cité, et 1 000 en dix ans. Je pense que c'est un projet qui se développera dans les prochaines années, et je suis ravi que Christophe BOULIER soit là aujourd'hui pour dire ce que cela a changé chez lui. C'est important que les volontaires puissent témoigner de leur expérience et j'ai envie de vous faire une proposition. On parle en France d'un service civil et il est très important que ceci se fasse sur la base du volontariat parce qu'il faut que ce soit un choix volontaire. Et, on ne s'engage pas tout seul, on s'engage avec d'autres. Nous proposons un service civil collectif. Nous ne nous posons pas beaucoup de questions sur le développement durable, nous essayons de le vivre au quotidien, nous essayons de faire que l'homme soit au centre et que, par contact entre les générations et les milieux, l'on trouvera collectivement des solutions qui amèneront un mieux-vivre ensemble, à une meilleure conscience de notre environnement humain ou naturel.

La proposition que nous soutenons fortement est de généraliser un service civil, mais avec des garanties de qualité car ce qui est important c'est de garder un espace de brassage pour la mixité sociale. Il est important de travailler sur des missions qui soient utiles socialement pour les territoires, et motivantes parce qu'il faut que le jeune qui entre dans un service civil en ressorte avec une valorisation des acquis de son expérience. Il faut aussi un moment de formation citoyenne, dans un espace de débats et de rencontres, pour se poser les questions fondamentales. Il faut aussi un accompagnement professionnel, prendre confiance en soi et être plus apte ensuite à affronter la vie, et ne pas vivre sur ses acquis. Si nous voulons lancer un programme comme celui-ci qui, aujourd'hui, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, rassemble des dizaines de milliers de jeunes, il faut un accompagnement, une impulsion de l'État, et c'est important car financièrement, cela a quand même un coût de lancer un service civil, et un ancrage territorial. Les collectivités territoriales et les entreprises ont donc un vrai rôle à jouer dans la mise en place de ce service civil.

D'autre part, il est important qu'il soit incitatif, qu'il y ait une communication dans les écoles, dans tous les milieux, rural et urbain, mais aussi que les différents secteurs de l'éducation valorisent le fait de s'engager pendant une année et que, dans le monde professionnel, ce label de service civil soit aussi reconnu pour permettre aux jeunes qui ont eu cette expérience de trouver leur place.

Notre proposition concrète est de généraliser cette pratique et de se mobiliser par rapport à ce type d'initiatives parce que c'est vraiment une façon, je pense, de recréer un lien dans la société. Alors, ce n'est pas la seule solution, mais il faudrait que cela devienne incontournable dans la vie des jeunes de pouvoir donner une année pour la solidarité. Il ne faut pas que cela se fasse sur le mode de l'obligation, mais sur le mode du volontariat, de l'engagement et donc, de l'envie d'agir.

L'expérience d'un volontaire d'Unis-Cité

par Christophe BOULIER (Volontaire Unis-Cité)

Je suis très content d'être avec aujourd'hui pour nourrir ce que dit Olivier et apporter mon témoignage. Je voudrais aussi rebondir sur deux ou trois points qui ont été évoqués.

Quand je suis entré à Unis-Cité, j'étais en école de commerce, HEC, qui une école très bien à de nombreux points de vue, mais qui m'apparaissait comme une sorte de bulle un peu coupée des réalités et un peu élitiste. J'avais envie de faire l'expérience de la mixité, notamment la mixité sociale, et c'est ce qui a motivé ma venue à Unis-Cité.

Je me suis retrouvé dans une équipe de jeunes, comme moi, mais qui appartenaient à des mondes et des mentalités très divers que je n'aurais peut-être pas rencontrés dans la vie réelle. Dans mon équipe, il y avait, par exemple, une fille qui venait juste d'avoir son bac, quelqu'un qui avait un BEP mécanique, une Autrichienne qui faisait un service volontaire européen, une étudiante en psychologie. C'étaient vraiment des horizons et des origines variés.

Cette année passée à Unis-Cité m'a montré le nombre incalculable d'initiatives, d'associations qui agissent positivement dans autant de thématiques cruciales pour tout le monde, que ce soit le handicap, l'exclusion, l'environnement. Je me dis que je ne peux pas continuer ma vie sans être engagé d'une manière ou d'une autre et en lien avec la société, avec la cité, avec les générations. Par exemple, nous avons un projet qui consistait à rendre visite régulièrement à des personnes âgées. Même avec mes grands-parents, je n'ai jamais autant parlé des problèmes qu'ils ont au quotidien, de leur façon de voir les choses, leurs expériences. Cela met vraiment un lien avec ce qui se passe autour de nous. Je pense que c'est l'essentiel. La vie d'équipe n'est pas toujours très rose. Il y avait des hauts et des bas, des choses qui sont difficiles parfois, mais au moins, nous faisons cette expérience et nous nous rendons compte que vivre ensemble, c'est le travail de toute une vie, c'est quelque chose que nous avons à faire tout le temps et n'importe où.

L'expérience que j'ai faite est un peu la solution aux problèmes évoqués tout à l'heure, que ce soit le lien entre adultes et jeunes, l'étincelle collective, la différence entre être informé et sensibilisé,... Je connaissais certains problèmes tels que le tri sélectif, les sans-abri, les réfugiés, mais le fait de vivre ceci auprès de ces gens, d'être sensibilisés et d'avoir les témoignages véritables et concrets, nous ne sommes pas insensibles et cela nous fait agir automatiquement.

L'expérience de volontaire que j'ai eue, c'est quelque chose d'enrichissant et de valorisant pour ceux qui le font parce que nous sentons utiles. Nous avons l'impression d'agir pour le bien des autres. C'est quelque chose de fondamental et je pense que cela fait germer quelques graines dans la tête des jeunes volontaires qui, dans la suite de notre vie professionnelle ou humaine, vont fleurir. J'ai vingt-quatre ans et je me pose beaucoup de questions, je pense qu'il est important, à ce moment de ma vie, de connaître tout cela, d'avoir cet enrichissement et j'aimerais bien que beaucoup de jeunes comme moi aient la chance de faire ce que j'ai fait. Si c'était à refaire, je le referais.

L'Éco-Parlement des Jeunes

par Isabelle LUNEL (Éco-Emballages)

L'Éco-Parlement des jeunes est un projet d'éducation à l'environnement réalisé en partenariat avec le Réseau "École et Nature". Il est destiné à amener les jeunes participants à se concerter pour formuler aux adultes leurs propositions et attentes en matière d'environnement. Cette année, en 2006, ils sont invités à écrire collectivement sept lettres ouvertes pour l'environnement qui seront adressées à sept acteurs influents de la société tels que des journalistes, des chercheurs, des responsables d'organisations non gouvernementales, des politiques. Ce projet s'adresse à des jeunes adolescents entre quatorze et dix-sept ans. Deux fondements sont vraiment très importants et nous y tenons beaucoup.

- Premièrement, tous les participants doivent être engagés dans un projet de classe, un projet local sur l'environnement. C'est à partir de ce projet de classe, des observations très concrètes et des projets qu'ils vont faire, qu'ils vont

pouvoir aller au-delà, échanger avec d'autres classes, voir d'autres expériences et faire des propositions aux adultes.

- Deuxièmement, tous ces jeunes, quand ils émettent des propositions, les confrontent aux points de vue des adultes qu'ils vont rencontrer localement afin de se confronter à la réalité, en se disant "est-ce que ce que nous proposons tient la route ou non ?", "est-ce que cela a été déjà fait ?", "est-ce que c'est complètement irréaliste ?", "est-ce que cela vous choque ?" Et si oui, ne pas s'en effrayer car cela peut aider à faire bouger les choses.

Qui peut participer à ce projet ? Pour cette seconde édition, cent vingt classes représentant environ 3 600 jeunes répartis dans quatorze pays européens, y compris le Canada et la Turquie, participent à cette écriture collective. Ces 3 600 jeunes sont répartis dans des commissions internationales d'écriture. Pour cela, ils utilisent l'outil Internet, ils travaillent en anglais, ils ont un site Internet qui leur est spécialement dédié avec une partie où ils vont se consacrer à l'écriture du document, des forums animés par des animateurs sont également proposés. Au-delà de l'écriture de ce document, des moments d'échanges et de rencontres ont lieu avec des adultes sur le plan national, dans les quatorze pays participants, il y a des rencontres entre les jeunes qui participent et, sur le plan international, un représentant de chaque classe vient à Paris. Ils seront 140 à Paris en octobre 2006 pour remettre le fruit de leur travail à des personnalités.

Un bref aperçu sur la façon d'animer les travaux. Les jeunes sont encadrés, sur le plan européen, par 200 adultes engagés dans le projet. Nous avons une équipe de modération internationale, composée de responsables basés chez École et Nature. Dans chaque pays, un modérateur national suit les travaux des classes. Pour aider les enseignants à suivre les étapes du projet, nous proposons un guide méthodologique qui reprend des activités basées sur les principes pédagogiques de l'éducation à l'environnement et qui permet aux jeunes d'échanger entre eux de façon constructive. Il y a des forums d'échanges sur les sites qui sont également modérés par l'équipe internationale de modérateurs.

En France, vingt-six classes participent, représentant environ huit cents élèves. Chaque classe est accompagnée localement par un animateur spécialisé en éducation à l'environnement. L'on propose également, pour les enseignants engagés avec leur groupe d'élèves dans ce projet, une session de formation où ils rencontrent ces animateurs locaux afin de bâtir ensemble leur programme local.

Pour préparer nos jeunes délégués français à la rencontre internationale des cent vingt autres éco-parlementaires, nous les préparons à la prise de parole en public, c'est-à-dire mettre en valeur leur projet, savoir le présenter auprès de personnalités, qui sont parfois, intimidantes pour eux, ou auprès de journalistes.

En partant d'une première analyse de ce projet en cours de déploiement, je souhaite vous proposer quelques recommandations qui pourraient être utiles à tous les partenaires qui ont envie de faire travailler ensemble jeunes et adultes.

Tout d'abord, notre dispositif est fondé sur une solide méthode pédagogique éprouvée par l'expérience vécue par des animateurs de l'éducation à l'environnement. Qu'est-ce que cela apporte à une classe de participer à ce projet ? Dans un premier temps, l'enseignant est guidé pour mettre en pratique

une démarche pédagogique de projet. Le guide que nous lui proposons lui donne, à chaque phase du projet d'écriture, des activités qui vont solliciter très activement la participation des jeunes. Ensuite, le programme d'écriture collective est structuré de façon à ce que les jeunes construisent progressivement leurs réflexions et leurs travaux collectifs. Ils vont d'abord faire des constats puis des synthèses, formuler des propositions, les négocier pour que tous soient d'accord sur celles qui seront retenues au final. Ils vont apprendre à voter et à accepter le résultat de leurs travaux. Dans ce contexte, à titre de recommandations, quand on veut mettre en œuvre un projet qui rassemble des adultes et des jeunes, il est indispensable d'offrir un cadre éducatif incluant des méthodes pédagogiques très claires. Ensuite, il faut bien penser à faire jouer la complémentarité entre les éducateurs, l'enseignant, des animateurs, des modérateurs et jouer également la complémentarité des méthodes d'apprentissage. Nous observons, dans nos projets, que les jeunes sont vraiment très intéressés à vivre autre chose dans leur milieu scolaire, à être vraiment acteurs de leur projet.

Quels sont les autres avantages de participer à ce projet pour les élèves et pour leur enseignant ?

Ils ont un accès facilité à des professionnels qui viennent, par exemple, dans la classe partager leurs connaissances, mais aussi ils peuvent interpeller les acteurs locaux, dans le cadre d'une visite de site ou d'usine, où ils viennent avec des questions, ils ont réfléchi sur un sujet et ils sont là pour avoir des échanges constructifs. Ce qui est important aussi c'est que nous allons essayer de promouvoir les projets des jeunes participants en dehors des murs de l'école, et leur donner tous les outils pour qu'ils puissent le faire, pour qu'ils puissent le présenter, pour qu'ils sachent valoriser le travail de leur groupe. Pour cela, nous organisons des points presse dans les établissements scolaires. Très étonnamment, les journalistes locaux apprécient de venir chercher de l'information et retransmettent cette information auprès du grand public. Nous avons tendance à penser que l'environnement et le développement durable n'intéressent pas les journalistes, or localement, ces sujets les intéressent.

Une recommandation que nous pourrions faire serait de bien penser à organiser la valorisation des projets des élèves hors des murs de l'école vers le grand public en général.

Le groupe est suffisamment étoffé et important en nombre, il a une représentativité internationale assez forte, quatorze pays, ce qui favorise sa reconnaissance auprès d'institutions publiques ou politiques comme la Commission européenne. Quand vous montez des projets, pensez à ce que la représentativité du groupe soit suffisante pour avoir une reconnaissance suffisante.

Dans leurs rapports avec les adultes, et c'est un constat fait d'après les premiers éléments d'évaluation, les jeunes découvrent la complexité. Ils se rendent compte que tout n'est pas aussi simple et aussi évident qu'on le croit au premier abord. Cela remet en question un grand nombre d'idées reçues des deux côtés, que ce soit pour les adultes ou pour les jeunes. Les jeunes expérimentent une écoute attentive de la part des adultes, et ils en sont tout surpris. Ils participent

également à la prise de décisions, c'est quelque chose qui les motive et qui les intéresse beaucoup.

Parmi nos recommandations, c'est bien avoir en tête que ces jeunes vont se frotter à la réalité du monde, à l'interactivité entre les acteurs et qu'il est essentiel pour eux de se sentir écoutés et pris en compte, et il faut des cadres pour que cette écoute entre les deux acteurs soit vraiment effective.

Une chose qu'il faut avoir en tête pour les organisateurs, et qu'il ne faut absolument pas craindre et accepter en tout cas, c'est que, même si les jeunes voient que leurs idées ne sont pas toujours réalistes ou réalisables, il faut accepter d'être bousculé par ces idées, il faut accepter la créativité des jeunes, accepter ce qui dérange et ce n'est pas toujours évident. En tout cas, nous sommes persuadés que c'est de cette manière que nous allons, petit à petit, faire avancer les choses.

Je voudrais terminer en disant que, pour Éco-Emballages et pour le réseau École et Nature, nous partageons cette ambition que les méthodes pédagogiques présentes dans l'Éco-Parlement des jeunes vont outiller ces jeunes participants de compétences. Nous espérons que cela les amènera, eux-mêmes, à être initiateurs de projets au sein de leur territoire.

Le programme International "Youth Visionning for Island Living" (De jeunes regards sur la vie dans les îles).

par Dulat KASYMOV (Section pour la Jeunesse, UNESCO)

Je viens du Kirghizstan, je travaille à la Section pour la jeunesse de l'UNESCO avec Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER. Je vais vous présenter un projet, spécifique et concret, que l'UNESCO a développé, parmi d'autres, à l'international, ce qui est une vocation de notre Organisation.

Je reviendrais d'abord rapidement sur la question majeure de notre débat thématique : "Comment les jeunes peuvent-ils participer au débat citoyen, au niveau local, national et international ?". Je pense que la réponse se trouve dans l'intitulé même de notre atelier, elle réside dans un partenariat entre les jeunes et les adultes. La recommandation que je ferais d'emblée serait d'inverser l'intitulé de l'atelier en disant plutôt: "Développons le partenariat entre les jeunes et les adultes pour l'éducation au développement durable".

Je vais élaborer cette recommandation au travers de la présentation de ce projet qui s'appelle « *Youth Visionning for Island Living* » (De jeunes regards sur la vie dans les îles). La brochure sur ce projet n'est disponible à ce jour qu'en anglais, mais le site web "www.islandyouth.org" vous dirigera vers diverses activités menées actuellement dans le cadre de ce projet.

Le projet touche les jeunes des pays très vulnérables du point de vue du développement durable. Il s'agit des Petits Etats insulaires en développement (PEID). Nous avons, à l'UNESCO, un programme spécifique pour ces pays qui s'appelle "La Plate-forme pour les zones côtières et petites îles", qui se trouve dans le Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO et qui est le partenaire *in-house* de notre Section pour le projet *Youth Visionning for Island*

Living. Il faut préciser que la Section pour la jeunesse s'implique de façon transversale dans le travail de tous les secteurs de programme de l'UNESCO afin de promouvoir l'intégration encore plus large des jeunes dans les activités de l'Organisation.

Nous avons développé ce projet unique en coopération avec divers partenaires dans le but de permettre aux jeunes de différentes régions du monde - Pacifique, Caraïbes, Océan indien -, dans un premier temps, de se connaître et de parler entre eux des préoccupations et problèmes vitaux de leurs îles, et dans un deuxième temps, de mettre en œuvre des activités concrètes chez eux. Dans ce but, le Forum des jeunes des îles a été ainsi organisé par l'UNESCO, en marge de la réunion internationale sur l'Examen de l'application du Programme d'action pour le développement durable des Petits Etats insulaires en développement (PEID) qui s'est tenue en janvier 2005 à Maurice. Cette réunion internationale portait sur l'évaluation de ce programme en particulier, et sur la situation dans les PEID depuis dix ans en général. Nous avons alors estimé qu'il serait tout à fait approprié et utile que les jeunes y soient impliqués, et pour cela nous avons organisé ce Forum en trois étapes. L'étape préparatoire, en amont de cette rencontre internationale, consistait à mobiliser des jeunes, à travers nos réseaux de Commissions nationales pour l'UNESCO et d'ONG de jeunesse, des structures hors-sièges et autres partenaires dans les différentes régions, en facilitant la communication interactive via Internet et organisant des compétitions et rencontres préparatoires régionales ou locales. Une fois à l'île Maurice, les jeunes représentants de PEID ont pu, pendant une semaine, débattre des trois thèmes qu'ils ont eux-mêmes définis :

- L'amour et la vie dans les îles : la culture et la santé ;
- Mon île natale : la préservation de l'environnement ;
- L'argent dans ma poche : l'économie et les emplois.

Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi ANNAN et le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro MATSUURA, ont tenu à être présents à la session de clôture du Forum, ce qui a permis aux jeunes de leur remettre la déclaration finale, qui a été ensuite officiellement présentée aux délégués de la réunion internationale. Ainsi, le Rapport de cette dernière reflète l'engagement pris par les États à coopérer davantage avec les jeunes sur les questions liées aux thématiques du Forum.

Après le Forum, ou plutôt après cette deuxième étape qui était la réunion physique à Maurice, l'implication des jeunes s'est faite de manière concrète sur le terrain. En conformité avec la déclaration finale et grâce aux fonds spécialement prévus, ils assurent son suivi – qui en est la troisième étape - en mettant en œuvre dans leurs pays des projets concrets dans divers domaines, de l'environnement à la culture ou lutte contre le VIH/Sida. J'en voudrais citer un exemple parmi d'autres : à Tonga a vu le jour un projet qui vise à assurer, par le biais d'émissions radio, la communication la plus large possible sur les objectifs du développement durable et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (les OMD) à l'attention de la population et en particulier des jeunes.

Il est important de souligner qu'à travers le projet global « *Youth Visionning for Island Living* » les jeunes, par eux-mêmes, aient pu d'abord déceler des potentialités et besoins des projets à mettre en place au niveau local, et ce naturellement en fonction des spécificités culturelles et économiques de leur pays. Ils ont pu ensuite, durant le Forum, échanger leurs expériences et en débattre avec des jeunes venus d'autres îles. Et quand ils sont retournés dans leur pays, ils ont pu initier les projets retenus, avec l'appui des États, de leur gouvernement, et des partenaires privés qui ont pu générer des fonds de financement. C'est un exemple tangible de partenariat jeunes-jeunes et jeunes-adultes autour du développement durable, mais aussi autour de la diversité culturelle, qui débouche sur des activités réalistes qui peuvent et doivent nous inspirer à créer d'autres plateformes internationales et régionales avec et pour les jeunes.

De notre côté, la Section pour la jeunesse de l'UNESCO, assure le suivi immédiat du Forum des jeunes des PEID à l'échelle internationale. Nous coopérons avec le gouvernement de la Polynésie française dans la préparation du 1^{er} Festival des jeunes du Pacifique qui aura lieu en juillet 2006 à Tahiti et qui rassemblera près de 1000 jeunes de différentes îles et communautés insulaires de la région. De nombreux thèmes sont à l'ordre du jour dont un qui portera sur l'éducation au développement durable et sera entièrement développé par l'UNESCO. Nous y transposerons l'exemple de « *Youth Visionning for Island Living* » dans l'espoir de générer à l'avenir le même dynamisme et la même impulsion chez les jeunes dans d'autres régions du monde.

Pour conclure, je voudrais souligner encore une fois la nécessité de créer des partenariats durables, plus particulièrement entre jeunes et adultes. A un moment donné de la vie, nous sommes tous à la fois apprenti et maître-formateur. En fonction des moyens disponibles, nous sommes tous plus faibles ou plus forts. Mais nous vivons tous ensemble dans le même monde: essayons donc tous d'être partenaires pour sa sauvegarde et son développement.

Qu'il s'agisse de sensibiliser la jeunesse à la préservation du patrimoine mondial, culturel et naturel, matériel et immatériel ou de lui assurer l'accès aux médias et aux nouvelles technologies, il est important pour l'UNESCO, dont ce sont les domaines de compétences, de renforcer des partenariats existants et de développer de nouveaux. Des partenariats avec les pouvoirs publics des Etats, les Organisations internationales, le secteur privé, les ONG, particulièrement avec les ONG de jeunesse, et d'autres acteurs de la société civile.

Dans le domaine de l'éducation justement, nous, jeunes et moins jeunes, devrions coopérer davantage afin de garantir à tous l'accès à l'enseignement, à la formation technique et professionnelle et à l'apprentissage. Je dirais que l'exemple le plus pertinent et le plus significatif en la matière vient de nous être présenté par le tandem jeune-adulte du Conseil général d'Eure-et-Loir.

Je pense que nous pourrions nous en inspirer afin de créer de véritables réseaux de partenariat qui engloberaient de par le monde les localités territoriales et les autorités gouvernementales, les organisations internationales et les acteurs de la société civile, le secteur privé et chacun de nous individuellement. Les ONG de jeunesse, à nos yeux, devraient y prendre une place centrale.

Discussion

• Développer du lien entre les individus

Remarque d'une intervenante

Dans l'intitulé de l'atelier, le lien avec les adultes m'a intéressée. Pour moi, cette relation est un enjeu. Tout ce que vous avez décrit, les uns et les autres, ne peut pas avoir lieu si nous ne travaillons pas la relation qui est l'espace dans lequel cela peut avoir lieu. Je partage entièrement ce que vous venez de dire. Je n'ai pas de questions, mais moi qui suis d'une génération au-dessus, j'ai la même impression que vous. Je ne crois pas que ce soit une question de génération, mais de conscience de qui nous sommes dans le monde. J'ai l'impression que ce qui est important, et nous le voyons bien dans tout cela, c'est la chaleur humaine qui fait germer les choses, ce sont les levains de société.

Dans un colloque comme celui-ci, j'aimerais vraiment que nous puissions percevoir cette chose-là et ressortir avec des enthousiasmes en se disant "à quoi pourrais-je me lier pour faire quelque chose avec les autres ?", et pas seulement regarder des programmes.

• La complexité du positionnement des jeunes

Remarque d'une intervenante

Mon fils a été le plus jeune conseiller municipal du Val d'Oise dans une petite commune. Une crèche devait se construire. Je suis enseignante en lycée du bâtiment et nous sommes en train de rénover en HQE. Je lui avais donné des dossiers, notamment de l'ARENE Ile-de-France, il les a proposés au Conseil Municipal. Cela a généré une risée, on lui a dit "et pourquoi pas une éolienne au-dessus ?". Il n'a pas été pris au sérieux et il a fini par tout arrêter. Il n'était donc pas question de parler de développement durable même s'il y a cinq ou six ans, le mot n'était pas encore accepté comme aujourd'hui.

Actuellement, il travaille pour une entreprise dans l'informatique et quand il parle de recycler les ordinateurs, de récupérer les cartouches d'encre, on continue à lui rire au nez. La place des jeunes n'est pas du tout facile quand ils sont sensibilisés et souhaitent faire changer les choses.

• Les attentes des jeunes en matière de consommation sont-elles en adéquation avec le développement durable ?

Question par une intervenante

Nous avons, dans cet atelier, les représentants de deux instances de jeunes dont je découvre l'existence. Ces instances ne représentent toutefois que quelques centaines de jeunes sensibilisés, qui ont un discours sur le développement durable.

Qu'en est-il des jeunes de votre génération, les 18-25 ans, n'ont-ils pas envie d'avoir une voiture, d'aller vite, d'avoir un 4X4 ? Ont-ils envie d'avoir des produits de consommation de marque produits aux quatre coins du monde, ou bien issus du commerce équitable ? N'ont-ils pas envie de manger au "fast food" ?

plutôt que des légumes bios produits dans le village d'à côté parce que c'est plus jeune ? Ce n'est pas une critique, c'est un constat quand nous voulons parler des attentes des jeunes, il faut avoir aussi en tête les représentations mentales, les valeurs, les images afin de travailler là-dessus pour être à la fois jeune et " faire évoluer ces valeurs dont on est porteurs.

Réponse par Anne-Charlotte ORIOL (Parlement européen des jeunes)

Je dirais NON pour la voiture, OUI pour le commerce équitable, Je pense que la vision que vous venez de donner des jeunes reflète peut-être un manque de communication et de connaissances mutuelles. Je ne prétends pas représenter l'ensemble des jeunes, néanmoins je pense qu'une partie n'est pas aussi stéréotypée que cela.

Cela dit, pourquoi, en tant que représentante du Parlement Européen des Jeunes, ai-je été invitée ? Le développement durable n'est pas notre préoccupation première, mais nous y sommes arrivés par ricochet ce qui prouve que l'on peut aborder le développement durable par différents moyens. Pour le manque de considération dont vous parliez à l'égard des jeunes, de leurs idées et de leurs propositions, je suis complètement d'accord, c'est vraiment ce qui se passe.

Réponse par Matthieu SEIGNEZ (conseil national de la Jeunesse)

J'ai deux points par rapport à ce que vous avez dit et qui vont un peu ensemble :

- Vous avez mis en lumière le manque de formation des élus. Ce que je vais dire pour tous les gens qui ne sont pas de ma génération va être horrible, et je vais faire exprès d'être caricatural. Ils n'en sont pas encore aux normes HQE parce qu'ils ont une formation, ils ont une éducation où il n'y avait pas ces notions-là et ils font comme ils ont appris. En fait, on évolue très peu, bien qu'on veuille croire qu'on puisse faire de la valorisation d'acquis ou de la formation tout au long de la vie, ce sont des concepts intéressants, mais dans les faits, sont assez rares. Les gens qui ont un modèle en tête l'appliquent souvent tout au long de la vie, et ont beaucoup de mal à changer.

- J'aimerais tellement, dans un colloque sur le développement durable, qu'on ne soit pas que là à dire ce que chacun fait. Il faut qu'il y ait une étincelle collective et que nous pensions le développement durable essentiellement de manière positive parce que nous avons toujours tendance à dire qu'il faut arrêter de faire ceci, ou ne pas faire cela.

Il y a une grande différence entre informer et sensibiliser. On peut être informé au développement durable sans être sensibilisé. Informer c'est donner des outils, sensibiliser, c'est à la fois donner des outils, mais aussi indiquer comment s'en servir et donner l'occasion et l'envie de s'en servir. Je crois que par rapport au développement durable, l'enjeu de la sensibilisation populaire et massive c'est vraiment que les gens se sentent investis d'une sorte mission, celle de notre avenir et de l'avenir des générations futures. La sensibilisation est plus forte que l'information.

• Le volet environnemental prévaut dans ce colloque au détriment de l'homme et de la culture

Remarque d'un intervenant

Je trouve que ces trois exposés étaient bons, et portaient sur des choses que nous retrouvons par ailleurs. Cependant, j'ai trouvé que c'était très orienté environnement. Et je trouve que le développement durable reste dans le pilier environnemental alors que quand je lis l'article 1 de la déclaration de Rio, l'homme est au centre du développement. Je m'attendais à ce que nous parlions en premier lieu de lutte contre la pauvreté, contre les exclusions, contre les inégalités sociales. Je trouve que dans tout le programme des ateliers et du colloque, nous trouvons très peu d'associations de ce domaine.

Nous avons quand même une petite plaquette d'Eure-et-Loir qui est sympathique et qui aborde ces thèmes, mais nous ne voyons pas encore très bien ce que nous pouvons faire. Nous voyons très bien ce que nous pouvons faire dans l'environnement, le recyclage, l'éco-emballage, mais dans la lutte contre la pauvreté, nous ne disons pas grand-chose. Dans le domaine économique, nous avons un peu de commerce équitable, mais au regard de tous les acteurs du commerce équitable qui existent, il y en a peu dans ce colloque. En ce qui concerne le domaine culturel, c'est pire.

Je trouve que pour avoir cette étincelle, ce déclic, il faut que tous les acteurs se rencontrent. Aujourd'hui, nous avons les acteurs de l'environnement, mais il serait nécessaire que les acteurs de la lutte contre la pauvreté, les acteurs qui défendent les valeurs culturelles, les artistes soient avec nous dans un colloque comme celui-ci. Nous ne pouvons pas nous séparer de ces gens-là. Je trouve qu'il est bien que ce colloque ait lieu, mais nous avons besoin de plus de transversalité pour avoir ces déclics et pour avancer dans le développement durable. Je pense que le Comité 21 essaie de faire vivre cette transversalité, et selon moi, Antoine CHARLOT peut nous dire beaucoup de choses.

• **Des jeunes "consommateurs" mais aussi volontaires et acteurs du développement durable.**

Remarque d'e Myriam MARC GERMAIN (LPO du Havre)

Je représente le lycée Jeanne d'Arc du Havre. Je fais partie des heureux élus des vingt-sept établissements qui essaient d'établir un Agenda 21. Nous avons dans notre établissement qui est lycée professionnel et lycée technique, des jeunes très "Star Academy", très consommateurs qui ont envie de manger au Mcdonald's mais qui, en même temps, ont envie d'être sensibilisés.

Nous travaillons depuis neuf ans sur l'environnement et, depuis un an, plus particulièrement sur la solidarité Nord-Sud, sur la solidarité locale. Nous nous apercevons que, lorsque nous faisons venir des intervenants d'autres entreprises, des intervenants locaux, les jeunes sont sensibilisés, ont des idées, deviennent acteurs. Ce qui est très étonnant, c'est que ce que vous vivez au niveau national, nous le retrouvons dans nos diagnostics. Nos jeunes ont envie de parler des enjeux liés aux déchets, mais aussi de solidarité locale et internationale. Ces jeunes très consommateurs sont très sensibles à la pauvreté, à côté de chez eux et en dehors de chez eux.

C'est un travail de fond qui est long, mais qui vient petit à petit. Nous avons un renouvellement, tous les ans, d'un tiers de notre effectif, mais néanmoins les choses s'installent. Les élèves de seconde ont vu ce qu'ont fait les BTS ou les terminales, et reviennent avec des idées : " on ferait bien un repas bio-équitable une fois par mois au lieu d'une fois par trimestre" et ils vont démarcher les entreprises. Nous essayons de faire réagir des jeunes, en impulsant des choses au départ, nous travaillons avec eux, ils sont vraiment acteurs des actions menées dans notre établissement. Ils sont acteurs aussi au sein de la mairie du Havre qui lance également son Agenda 21. Ils vont aux ateliers tard le soir, alors que ce sont des jeunes filles très "Star Academy", et l'un n'empêche pas l'autre. Il faut savoir les écouter. Ils ont envie de consommer, mais ont aussi envie de faire quelque chose pour leur prochain.

Quand Matthieu SEIGNEZ dit qu'il faut sensibiliser, informer, il faut savoir que dans les référentiels, en seconde, en histoire géographie, en SVT et en économie droit, il y a une large part donnée au développement durable, au commerce équitable. Nos inspecteurs insistent sur cet aspect quand ils vont voir leurs enseignants.

Les acteurs locaux sont toujours prêts à intervenir, même des entreprises comme Total, Renault souhaitent intervenir dans les écoles. Il y a des choses à faire, il faut prendre du temps.

• **La nécessité de créer des partenariats entre associations qui pour l'instant se méconnaissent**

Remarque d'Isabelle LEPEULE (Réseau École et Nature)

Le Réseau École et Nature est un réseau d'éducation à l'environnement. Je suis très contente qu'il y ait des jeunes donc, je remercie les organisateurs de l'atelier d'avoir permis à des jeunes d'être présents parce que c'est trop rare dans des colloques, dans des séminaires et des rencontres d'adultes.

C'est sur ce sujet que je souhaitais faire un constat. Nous fonctionnons encore trop de façon sectorisée au niveau culturel, social, environnemental, mais aussi au niveau générationnel. Anne-Charlotte ORIOL a parlé de l'importance du partenariat intergénérationnel, et un constat que je fais là est qu'entre associations, on ne se connaît pas. Il y a plusieurs types d'associations de jeunes, des associations d'adultes, que ce soit de façon bénévole, professionnelle, et, à ma connaissance, on ne travaille pas suffisamment ensemble.

J'ai une demande auprès du Comité national de la Décennie, c'est de nous permettre de trouver un espace, de nous donner des moyens pour travailler plus de façon concrète, conjointe et efficace ensemble.

• **La réelle difficulté des associations à intégrer et à travailler avec les acteurs économiques**

Remarque de Matthieu SEIGNEZ (conseil national de la Jeunesse)

Je pense qu'il y a quand même une différence. Je suis allé à Montréal, en février dernier, à un forum sur le développement durable avec des gens du monde entier.

Je me suis aperçu d'une chose. Á la question "Pensez-vous que la France est en retard par rapport aux autres pays en matière de développement durable ?". Les jeunes sont très critiques, et disent oui à 80 %. Quand on leur demande de citer des pays, ils vont dire l'Allemagne, les pays scandinaves, le Canada, la Suisse. Puis, quand on leur demande s'ils ont des exemples concrets, ils ne savent pas.

Dans le questionnaire mentionné précédemment, 77 % des jeunes mettent en tête l'environnement, et un jeune sur deux ne met que l'environnement. Il y a donc un problème de transversalité. Nous avons du mal à travailler ensemble et à décroiser nos rencontres. Il faut savoir qu'il y a une quantité d'associations étudiantes en France dont beaucoup traitent de l'environnement. Quand elles se réunissent entre elles, elles ne veulent pas que des entreprises viennent parce que ce sont les "méchants capitalistes". On a beaucoup de mal à dépasser cette vision manichéenne du monde où il y a les gentils d'un côté et les méchants de l'autre, alors que le développement durable, c'est avant tout une synthèse, une vision globale des choses. On ne peut donc pas se passer d'acteurs aussi importants que le milieu économique.

Nous avons beaucoup de mal à travailler ensemble. Je ne sais plus de qui est la formule "chacun ses pauvres à soi" pour les associations notamment humanitaires ou de solidarité, mais il existe la même chose par rapport au développement durable, "chacun sa rivière à soi". Et quand il s'agit de travailler ensemble, au moindre désaccord, on arrête le cours des discussions et c'est bien dommage.

• La capacité de l'individu à s'adapter aux changements

Remarque de Pascal DESCLOS (Société VALORÉMIS)

Nous travaillons sur des thématiques comme les discriminations, les conduites à risques. Nous sommes ici presque par hasard, dans le sens où cette thématique nous intéresse car il s'agit, en fait, de rendre opérationnel un concept.

Je voudrais revenir à la notion de transmission et d'éducation. Lorsque l'on parle des discriminations dans l'entreprise, on s'aperçoit qu'être noir ou blanc, être homme ou femme, être syndicaliste ou pas, ce n'est pas tout à fait la même chose, mais la question qui est posée à chaque fois, c'est la capacité que nous avons à nous confronter. Pour nous confronter, encore faut-il que les représentations soient cadrées, soient mises dans un processus nous permettant de dépasser petit à petit les choses.

J'ai travaillé dix ans dans le syndicalisme sur les discriminations et les pratiques démocratiques dans le syndicalisme. A priori, on ne s'attendrait pas à ce que l'on parle de pratiques démocratiques comme étant une problématique. Pourtant, à l'intérieur, on s'apercevait que la valeur telle qu'elle était portée par les institutions était un cache-sexe qui, en fait, essayait d'éviter une chose très concrète : "comment concrètement puis-je, MOI, agir sur... ?".

Maintenant, je reviens à ce que vous disiez sur le développement durable, sur l'image négative du développement durable. En effet, regardez, l'on est en 2006 et l'on est en train de dire que tout ce que l'on a fait est à jeter à la poubelle.

Résultat : on veut une transmission intergénérationnelle tout en disant au plus de trente, quarante ou cinquante ans que tout ce qu'ils ont fait ne sert à rien.

Quelles capacités a-t-on donc à se confronter sur nos expériences ? Or, l'État de 2006 veut que nous soyons en capacité de parler, de discuter du développement durable parce que l'histoire a eu lieu, parce qu'un apprentissage a eu lieu.

Enfin, je ne crois surtout pas que les jeunes doivent absolument continuer à se discriminer eux-mêmes car je pense que nous sommes dans une société où la problématique c'est l'adolescence. Je pense que cette société ne sait plus ce qu'elle transmet car il y a une classe d'âges que nous allons situer entre 11 ans et 17-18 ans et qui est en pleine errance sur "Que puis-je prendre du passé pour aller où ?". Si ce "où" n'est pas accompagné par les institutions, nous allons alors avoir un problème pour nous raccorder[M43] au réel. Et je reviens à la notion de comment passer du concept au réel, à la condition que l'on dise déjà ce que, moi-même, je suis en train de faire.

Vous disiez, tout à l'heure, "nous sommes très conservateurs". Je ne crois absolument pas que le genre humain soit conservateur, je le crois profondément malléable. Je prends juste le petit exposé sympathique d'Éco-Emballages, très fier en six ou sept ans d'avoir permis que toutes les familles soient en capacité de trier. Qui aurait pensé cela début 80 ? Personne. Je crois qu'au contraire, nous sommes faits, les uns et les autres, d'une compétence à nous adapter très vite, à la condition, par contre, d'être reconnus dans nos représentations, nos préjugés, là où nous en sommes à l'instant T. Quelle est donc la place des institutions et des dispositifs éducatifs là-dedans ?

• Y a-t-il une réflexion des jeunes sur la question de l'agriculture ?

Remarque d'une intervenante

La question de l'agriculture est importante et pourtant, personne n'a abordé le sujet. Nous parlons très bien sur l'environnement, sur le recyclage des déchets, Mathieu SEIGNEZ disait qu'il était satisfait que les collectivités françaises fassent de bonnes choses. En revanche, si la France et l'Europe se vantent tellement de ce qu'elles font pour l'environnement, je tiens quand même à rappeler que la France est le premier consommateur de pesticides en Europe et le deuxième au niveau mondial après les États-Unis. Je trouve que nous ne faisons pas assez par rapport à ce sujet.

Quand on pense qu'au centre du développement durable se trouve l'Homme, l'Être humain, la chose la plus proche de nous est la nourriture. Cela touche profondément à l'agriculture. Que pensez-vous de ce sujet et que comptez-vous faire ? Vous avez peut-être déjà des démarches avec des jeunes. En discutez-vous ?

Réponse par Anne-Charlotte ORIOL (Parlement européen des jeunes)

Je vais peut-être avoir du mal à trouver là, maintenant, une solution pour penser à l'agriculture et aux réponses que les jeunes pourraient apporter. Ceci dit, effectivement, je pense qu'en France c'est négligé parce que c'est un peu stigmatisé. Nous avons une vision rétro de l'agriculture. Il ne fait pas bon être

agriculteur aujourd'hui, ce n'est pas très valorisé. Du coup, nous, en tant que jeunes, nous n'allons pas forcément nous intéresser à ces questions-là. C'est peut-être cela le problème.

Matthieu SEIGNEZ (Conseil national de la Jeunesse)

La France, par rapport à la PAC notamment, veut toujours garder ses acquis le plus longtemps possible parce que le lobby agricole en France est très fort. À mon avis, cela va être très difficile pour les jeunes, peu au fait des choses de l'agriculture, de rentrer dans un lobby vieux de décennies et de siècles même. Je crois qu'il faut que nous nous attelions à des choses plus accessibles.

Réponse d'un intervenant

Je veux bien réagir sur l'agriculture. C'est bien d'associer les jeunes, ils ne peuvent pas non plus être associés à toutes les thématiques. Je pense que les collectivités ont un pouvoir énorme pour impulser des démarches au niveau des agriculteurs, et notamment de créer des aides pour développer l'agriculture biologique. Les jeunes peuvent être associés éventuellement dans les lycées agricoles. On peut faire des formations spécifiques au développement durable dans les lycées agricoles. Je pense qu'il ne faut pas oublier cette partie de la population des jeunes. Les jeunes, dans leur ensemble, en tant que consommateurs peuvent être associés, bien sûr, et c'est ce qu'essaye de développer le Conseil général de l'Isère avec le programme "Manger bio" dans l'ensemble des collèges de l'Isère. Sinon, je ne vois pas en quoi les jeunes pourraient être directement associés à une politique d'agriculture durable.

• L'importance de la formation en tant que lien entre les jeunes et les adultes

Remarque d'Alice THOU (Etudiante, membre de l'association Oikos-Paris)

Je suis étudiante en école de commerce et membre de l'association Oikos-Paris, une association étudiante internationale pour la promotion du développement durable. Nous avons beaucoup parlé d'information, de sensibilisation, d'une génération d'enfants et d'adolescents qui, en général, sont très sensibles aux préoccupations du développement durable, environnemental et social. J'aimerais insister sur le fait que, au-delà de cette information et de cette sensibilisation, il est important qu'il y ait une vraie continuité et que l'on puisse apporter une formation à ces adolescents qui vont devenir de jeunes adultes. C'est peut-être dans cette formation que nous pouvons avoir un vrai lien entre les jeunes et les adultes. Nous pourrions alors, nous les jeunes, d'une part obtenir un retour d'expériences des adultes, mais aussi vivre avec eux des expériences communes et, d'autre part, avoir une légitimité par rapport aux adultes en ayant obtenu cette formation. Cette formation pourrait peut-être permettre aux jeunes adultes de s'ancrer dans le monde du travail, mais aussi dans le monde en général et de se poser la question "comment puis-je, en tant que futur salarié ou personne, m'inscrire, avoir une démarche sociale, environnementale ? Comment intégrer ma propre responsabilité et celle de mon entreprise au sein du développement durable ?"

• **Pourquoi ne pas étendre le service civil volontaire à d'autres générations?**

Remarque d'un intervenant

Depuis ce matin, nous entendons parler d'homogénéiser la réflexion, la pensée. Devons-nous limiter ce service civil volontaire aux jeunes ? Ne serait-il pas intéressant qu'il soit accessible à des personnes plus âgées ? Cela permettrait un retour d'expériences partagées. Avez-vous pensé à cette option ? En outre, pourriez-vous parler des spécificités du service volontaire des jeunes qui est différente du service volontaire dans d'autres tranches d'âge ?

Réponse par Olivier LENOIR

Le service civil est un dispositif qui sera mis en place par l'Agence de la Cohésion sociale au 1^{er} juillet 2006 et qui va agréer des associations pour recevoir des personnes en service civil. Prévu par la loi sur l'égalité des chances, ce service s'adressera aux 16/25 ans. Nous essayons de faire évoluer ce statut, mais il y a, d'une part, le statut de volontaire qui répond à la question d'un engagement tout au long de sa vie et, d'autre part, le statut du service civil qui répond à une charte sur la mixité sociale, un apprentissage citoyen et professionnel, et une mission d'intérêt général.

• **Comment pouvons-nous traiter les difficultés rencontrées par les jeunes dans les zones sensibles ?**

Question par Sylvette PIERRON (IFFO-RME)

Je n'arrive pas d'une autre planète, mais je vais parler d'une autre planète.

Ce sont les jeunes qui sont vraiment en perte de repères dont on a entendu parler au mois de décembre, et dont on commence à entendre parler de nouveau. C'est mon quotidien car je suis en zone sensible. Habituellement, dans beaucoup de lycées et de collèges, il y a un Conseiller Principal d'Éducation pour 600, 900, 1 200 élèves. Chez nous, il y en a trois pour 400 élèves. La majorité de nos élèves vient de milieux où de nombreux parents n'ont jamais travaillé et, pour ces jeunes, le travail ne signifie rien. Il n'y a aucune nécessité à savoir lire et écrire puisque les parents ne savent pas lire et qu'ils se débrouillent très bien. Que pouvons-nous faire pour eux face à leurs discours d'intégriste ?

Dernièrement, je me suis retrouvée face à trois élèves de religions totalement différentes adoptaient un discours fataliste, à l'image de l'attitude résignée que l'on pourrait adopter face au risque en disant : "il n'y a pas de raison de faire quoi que ce soit puisque, de toute manière, si je dois mourir, c'est déjà écrit". Que pouvons-nous faire ? Je ne sais plus quel argument donner à des jeunes qui sont de plus en plus nombreux à adopter cette attitude. Et qu'on le veuille ou non, ce n'est pas la peine de se voiler la face, il y a de plus en plus de jeunes qui sont comme cela, de cultures différentes.

Réponse par un intervenant

Dans les groupes de thérapie, chez les adolescents, de nombreux propos font référence à la religion mais ce sont, d'abord, des problèmes d'identité. Le propos autour de la religion cache le vrai problème, celui de l'identité qui, à mon avis,

renvoie d'abord à l'adulte plutôt qu'à l'enfant, à l'espace familial et à l'espace de la communauté éducative.

Je reviens aux raisons de cette confrontation, c'est-à-dire la distinction entre savoir et penser. Dans les groupes thérapeutiques, on s'aperçoit que moins les enfants ont de mots, plus ils vont avoir une tendance à un comportement agressif, mais plus ils ont conscience qu'ils sont agressifs, plus ils ont conscience qu'ils sont dans la marge. Et la marge devient une identité. Ils ne sont pas exclus dans le sens où nous les voyons, c'est-à-dire hors du monde, mais ils se considèrent comme hors du monde, c'est-à-dire comme revendiquant à être dans ce monde particulier.

Pour revenir à ce que vous disiez, je suis très intéressé par la démarche présentée par Éco-Emballages, notamment parce que l'on est dans un exercice dans lequel il s'agit de formaliser les choses. Je pense qu'il nous faut être capable d'accompagner l'écoute et la formalisation de cette écoute, dans le cadre de partenariats notamment. Quand vous, Éco-Emballages, dites que vous avez sept lettres ouvertes, vous êtes à la fois juge et partie, me semble-t-il, de ce que je connais du secteur. Pourrions-nous avoir la liste de ces sept destinataires ? Est-ce que l'un de ces destinataires est également Éco-Emballage ?

Réponse par Isabelle LUNEL

Dans l'éco-Parlement des jeunes, nous avons des classes de lycées professionnels qui participent et nous avons eu la surprise de rencontrer des jeunes filles qui ne sont pas du tout sûres d'elle, qui ont très peur de participer à un projet comme celui-là, de venir à une rencontre nationale où elles vont rencontrer des personnes qu'elles n'ont pas l'habitude de voir. Certaines ne sont même jamais sorties de chez elle et n'ont jamais pris le train. Nous avons eu beaucoup de mal dans ces classes à avoir un porte-parole. Nous sommes allés les voir et essayer de comprendre ce qui se passait, pourquoi elles étaient tellement intimidées et bloquées. En faisant cela, en les rencontrant et en les rassurant, elles sont venues. Et là, elles se sont découvertes des capacités incroyables. Par exemple, elles ont été interviewées par des journalistes de la télévision, elles ont été très à l'aise pour parler de leur projet.

Les méthodes pédagogiques que nous leur proposons, dans ce cas et dans ce projet, les amènent à découvrir autre chose, les amènent à découvrir des capacités qu'elles ne soupçonnaient pas avoir. Il faudrait peut-être aller plus à fond dans cette méthode. Il n'y a qu'en appliquant d'autres façons d'être, d'autres façons d'agir avec ces personnes que cela peut leur permettre d'évoluer.

En ce qui concerne la question des sept lettres ouvertes, elles ne s'adressent pas du tout à Éco-Emballages. Elles s'adressent à sept grands acteurs de la société tels que l'ensemble des journalistes, l'ensemble des chercheurs. Si Éco-Emballages est représenté, c'est parce qu'il y a une lettre qui s'adresse à l'ensemble des industriels qui produisent, à l'ensemble des producteurs. Mais elles ne s'adressent pas à nous et donc, nous ne sommes pas juge et partie. Par contre, quand nous allons inviter des personnalités qui vont incarner ces grands types d'acteurs, nous le faisons en fonction du contenu des lettres ouvertes, pour

voir celles qui sont les plus appropriées à s'engager sur les contenus que veulent leur faire passer les jeunes.

• Le travail réalisé par l'UNESCO sur les Etats Insulaires peut-il être porté par une association ?

Question par une intervenante

Concernant le travail réalisé par l'UNESCO sur les Etats Insulaires, je souhaitais demander si vous pensez qu'il faut passer par des structures étatiques ou est-ce qu'une demande peut être faite par une association de jeunes de ces pays ?

Ce travail a regroupé des îles d'endroits très différents. Comment avez-vous fait pour fixer ces thèmes qui semblent, des thèmes communs à tous ces pays ?

Dans la mesure où ce sont des pays jeunes, ce sont des cultures en devenir qui viennent d'être créées, vous avez dit que le travail de l'UNESCO était, avant tout, un travail de préservation du patrimoine culturel. Est-ce que, dans ce travail, vous avez fait quelque chose de l'ordre de l'aide à ces cultures pour justement les établir ?

Réponse par Dulat KASYMOV (UNESCO)

Environ une centaine de jeunes représentants de trente-sept pays sont venus au Forum. Ces pays sont tous des îles, connues de tous telles Madagascar, les Bahamas, Cuba... mais aussi des moins connues comme Vanuatu et Tokelau. Ces derniers sont des petits pays dont nous n'entendons presque jamais parler. Il est tout à fait logique que les jeunes de ces pays se sentent généralement un peu abandonnés par tous. Ils étaient ainsi enthousiastes à l'idée de participer à ce Forum pour s'exprimer à travers des projets qu'ils allaient concevoir et réaliser. C'est précisément à ce moment-là qu'un véritable partenariat a pu se créer entre l'UNESCO, les communautés locales et les jeunes avec pour but de réussir ces projets et de les pérenniser.

Pour répondre à votre question sur la définition des thèmes du Forum des jeunes des PEID à Maurice, nombre de forums régionaux ont eu lieu préalablement, de même qu'il y a eu des concours et des forums de discussion sur Internet. Toutes ces manifestations ont été facilitées par les structures nationales et les communautés et commissions régionales, avec le soutien de l'UNESCO, à partir du Siège et via ses bureaux dans les régions. Durant ce processus interrégional d'échange et de débats interactifs, les jeunes ont développé d'eux-mêmes un certain nombre de thèmes du Forum dont trois – que j'ai cité précédemment – ont été retenus. Par exemple, les jeunes de Cuba ont débattu avec les jeunes Mauriciens à travers des forums de discussions du site Web spécifiquement créé par nous. C'est de cette façon qu'ils ont pu définir les thèmes entre eux.

Concernant les « cultures », je vais vous donner l'exemple concret d'un des sept projets accomplis à ce jour dans le cadre du suivi du Forum des jeunes de Maurice « *Youth Visionning for Island Living* ». C'est le projet des jeunes de la Dominique qui visait la promotion de la langue locale, le créole, dans les écoles et les communautés. Cela a très bien fonctionné : on a réussi à obtenir le support des autorités locales, et l'impact a été considérable. L'UNESCO avec d'autres

partenaires a concouru à sa réalisation. Nous avons d'autres exemples, parmi les projets très engagés qui se déroulent en ce moment, sur la préservation de l'environnement, plus précisément des îles dont les zones côtières sont ravagées ou inondées par les vagues. Il est grand temps de comprendre qu'aucune stratégie d'action pour le développement, quelle qu'elle soit, ne peut être durable sans l'implication réelle et réaliste des jeunes. Si actuellement ces petits pays résistent encore peu ou prou à ce genre de problèmes, demain, sans que les jeunes y soient sensibilisés et sans leur participation effective aux projets matériels, des îles et archipels entiers, comme les Maldives, disparaîtront purement et simplement.

Réponse par Olivier LENOIR (Unis-Cité)

Pour répondre à la question, ce qui est sûr c'est que nous ne pouvons pas ne rien faire. Dans certaines équipes d'Unis-Cité, il y a des jeunes qui viennent de quartiers sensibles. Ce qui fonctionne, c'est lorsque nous les prenons de façon individuelle et qu'ils sont motivés. À partir du moment où il y a une motivation, que nous pouvons les prendre de façon individuelle, qu'ils entrent dans une équipe, qu'ils changent de référent, qu'ils créent une rupture et qu'ils vivent pendant une année des projets dans lesquels ils vont s'épanouir parce qu'ils vont réussir à apporter des solutions collectivement, cela fonctionne.

Je vais vous donner un exemple simple. Nous travaillons dans les quartiers sur le fait de repérer les personnes âgées isolées. Qui est compétent ? Le jeune qui vit dans le quartier parce qu'il sait comment il est organisé, il sait où il faut aller pour rencontrer ces personnes. Et là, toute l'équipe va pouvoir repérer ces personnes et les mettre, ensuite, en lien avec des bénévoles tels que "Les Petits Frères des Pauvres" qui n'osent plus venir dans ces quartiers. Et là, nous recréons un lien social. Nous avons alors un projet qui va réussir dans lequel le jeune du quartier est valorisé et trouve sa place. Malheureusement cela ne fonctionne pas à tous les coups et nous avons des échecs.

• L'UNESCO peut-il appuyer nos messages auprès des médias ?

Question d'un intervenant

J'ai une remarque sur l'incompatibilité entre la notion de développement durable et de compétition. La compétition laisse toujours à la fin un vainqueur et un perdant, voire beaucoup de perdants. Le message est essentiellement véhiculé par les médias, vous venez de le rappeler. C'est un message de compétition, ne serait-ce qu'entre eux. Je n'ai pas les chiffres en tête, mais il me semble que le ratio entre l'argent dépensé pour l'école dans le monde et celui dépensé pour la publicité commerciale est un rapport de 1 à 200. Il faut donc voir aussi contre quoi nous luttons.

Est-il possible qu'au sein de l'UNESCO, à l'issue de ce colloque, il y ait des actions claires et précises qui soient engagées sur des vecteurs omniprésents et omnipuissants pour faire passer ce message? Nous voyons, bien sûr, des messages de l'ADEME à la télévision, nous en entendons à la radio. Ce sont des choses intéressantes qui restent en surface et qui ont un impact limité par rapport au reste. Il faut aussi savoir quel est "l'ennemi" si nous voulons le représenter.

Des personnes ont-elles des propositions à faire dans ce sens ? Pour ma part, j'estime que cela passe par l'émancipation de chacun, c'est-à-dire l'éveil de l'esprit critique. Donc, nous revenons aux outils de base de l'être éduqué. Je suis ouvert à toute proposition, parce que j'ai des enfants, et je dois bien avouer avoir du mal parfois à tenir un discours cohérent avec la réalité qui est autour.

Réponse par Maria-Helena HENRIQUES-MUELLER

Nous travaillons dans tous les domaines. L'UNESCO essaie de ne pas confronter directement les médias, mais de s'appropriier des espaces qu'ils nous offrent. Systématiquement, nous commençons à rentrer dans les tournois sportifs pour démontrer aux jeunes que la compétition les écarte de choses beaucoup plus importantes. Le sport est donc l'un de ces domaines. Nous avons la même démarche car il faut se demander quels sont les contenus à partager les journalistes qui vont, à leur manière, façonner les idées et les comportements des gens. Un colloque comme celui-là est important, car il va fixer des points d'ancrage de la Décennie au développement durable au travers des recommandations qui traiteront aussi des jeunes et des médias.

Synthèse

par Marie BOUVET (Comité 21)

A travers les présentations et les débats, nous pouvons relever quelques pistes d'actions et réflexions plus globales :

- L'importance de mettre en place des partenariats, entre différentes structures, entre associations, collectivités, entreprises, ONG, afin de favoriser les échanges entre types de structures, et également entre associations gérées par des adultes et des jeunes.
- L'importance de se remettre en question, que nous soyons jeunes ou adultes, sur la manière de percevoir le développement durable et de percevoir le projet de sa structure afin de mieux travailler en partenariat.
- Favoriser l'engagement des jeunes sur des projets citoyens, développer le lien jeunes - adultes dans la société, et également le lien dans les différents milieux sociaux, à travers l'exemple du volontariat ou des projets associatifs.
- Mobiliser des acteurs culturels dans le développement durable, pour favoriser la diversité qui mériterait d'être davantage mise en valeur au niveau des projets de développement durable et du colloque UNESCO en général.
- Adopter un état d'esprit qui ne soit pas "contre" mais "pour". Avoir une vision positive et mettre l'accent sur les actions qui se font "pour", et pas seulement sur les difficultés que l'on peut rencontrer en menant un projet de développement durable, et pour sensibiliser la population.
- Éviter la stigmatisation entre adultes et jeunes. Aller au-delà des clichés, des idées reçues qui catégorisent les jeunes d'un côté, les adultes de l'autre, et voir comment travailler ensemble.

- Au-delà des actions menées dans le cadre scolaire, essayer de communiquer sur ses actions auprès de la population pour les mettre davantage en valeur vers le grand public, les institutionnels.

- Insister sur un travail de terrain fondamental pour favoriser l'écoute, la rencontre et la prise de conscience des jeunes comme des adultes, et aller au-delà de la théorie.

Atelier I

Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable

Sommaire

- Introduction (*Michel RICARD, Comité Décennie DEDD*)
- L'approche régionale en matière de sensibilisation à l'environnement et au Développement durable (*Anne REVEYRAND, Région Rhône Alpes*)
- "Terre en tête", une biennale de l'environnement pour un développement Durable (*Josiane BERNARD, Conseil général de Seine Saint-Denis*)
- L'ASTS et son action en partenariat avec une collectivité territoriale (*Véronique GALLAIS, ASTS*)
- La sensibilisation de la population grâce aux démarches d'Agenda 21 (*Serge GROUARD, Ville d'Orléans*)
- Le cadre de référence proposé par le MEDD pour les démarches territoriales (*Liliane DUPORT, MEDD*)
- Une politique volontariste : Le dispositif de la région PACA (*Annick DELHAYE, Région PACA*)
- La politique de la Communauté Urbaine de Lyon (*Béatrice VESSILLER, Grand Lyon*)
- L'approche transgénérationnelle de l'agglomération d'Amiens (*Johanna BOUGON, Ville d'Amiens*)
- L'analyse du Comité 21 (*Antoine CHARLOT, Comité 21*)
- Comment mettre en pratique une politique climatique sur un territoire (*Jean-Stéphane DEVISSE, WWF*)
- Les clefs de la réussite pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation pour le développement Durable sur un territoire (*Sylvie LAFORGUE, GIP Grand Lac*)
- Des outils, liens entre les connaissances locales et scientifiques, au service de différents publics (*Jean-Marc DOUGUET, Université Versailles Saint Quentin UVSQ*)

- Les objectifs de recherche sur le développement durable des territoires de l'association FONTATERRA (*Fleur POVILLON, Association Fontaterra*)

Animateurs

Anne REVEYRAND (*Conseil régional Rhône-Alpes*) ; Michel RICARD (*Président du Comité DEDD*).

Introduction

par Michel RICARD, Président du Comité DEDD

Cet atelier s'inscrit dans une continuité de démarche qui va se dérouler sur l'ensemble de la journée, c'est-à-dire que ce matin, nous allons parler des initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable, et cet après-midi, nous raisonnerons dans l'autre sens, c'est-à-dire les relations des acteurs au territoire et éducation au développement durable. Dans un premier temps, nous avons la démarche des territoires vers les acteurs, et ensuite, nous parlerons de la manière dont les acteurs, les entreprises, la société civile agissent en liaison avec ces territoires.

Ce matin, nous allons parler des collectivités, c'est-à-dire les régions, les conseils généraux et les villes. Nous verrons en détail comment ces diverses actions fonctionnent parallèlement, comment elles se complètent, est-ce que la synergie paraît bonne, l'information paraît bonne sachant que nous parlons, bien entendu, d'éducation, d'information et de formation au développement durable, et que nous ne parlons pas de développement durable proprement dit.[M44]

L'approche régionale en matière de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

par Anne REVEYRAND (Conseil régional Rhône-Alpes)

Aujourd'hui, les questions de territoires sont très importantes dans l'éducation à l'environnement et au développement durable. Il a été dit, dans d'autres ateliers, que les démarches d'éducation, de formation et d'information s'adressaient à des publics très divers et qu'il fallait toucher l'ensemble de ces publics selon des modalités appropriées. L'on a aussi précisé, dans certains de ces ateliers, qu'il s'agissait d'espaces variés d'interventions. Je crois qu'il faut que nous ayons tous en tête le fait que nous nous situons tout autant dans l'espace professionnel que dans l'espace familial ou de loisirs, ou encore dans l'espace scolaire ou universitaire. Le fait d'être dans des espaces différents est important pour l'appropriation de ce concept, de même que la proximité dans les activités peut certainement faciliter cette appropriation.

La réussite que nous pouvons souhaiter à cette intégration de la notion du développement durable est le fait qu'il soit intégré dans des comportements individuels et qu'il amène à un comportement en termes de responsabilité. En effet, il sera en prise directe sur les décisions prises pour l'individu dans des instances auxquelles il participe mais auxquelles il n'est pas toujours présent directement, notamment dans des instances où il est représenté. Assumer

individuellement et collectivement la question de développement durable est très important dans notre débat.

Actuellement, la délégation de la citoyenneté aux politiques est très forte dans notre société. Nous assistons à une sorte de déresponsabilisation de l'individu à travers cette délégation. C'est une délégation à tous les niveaux, aux collectivités, à l'État, même si l'engagement associatif existe encore aujourd'hui. C'est une articulation importante dont il est important de jouer pour l'intégration de ce concept de développement durable. Par ailleurs, l'ensemble de la société civile est concerné puisque les instances de décisions ne sont pas seulement de niveau politique : ce sont aussi des décisions dans la vie citoyenne et économique d'aujourd'hui. L'association entre consommateurs, syndicats, syndicats professionnels, instances de démocratie participative comme les conseils de quartiers, est très importante pour cette intégration du développement durable.

Aujourd'hui, les régions, les départements, les pays et les agglomérations sont dans des politiques d'aménagement et font de plus en plus appel, pour réaliser ces politiques d'aménagement, à des concepts de développement durable. Nous voyons bien aujourd'hui que les territoires sont parties prenantes, mais aussi décisionnaires dans le passage et la fluidité de ce concept de développement durable. Ces projets s'expriment, bien souvent, à travers des Agendas 21, mais pas seulement, de la même manière que certaines démarches dites d'Agendas 21 mais n'en sont pas vraiment. En Rhône-Alpes, nous sommes en train de mettre en place une démarche d'éco-responsabilité dans les établissements scolaires, mais nous n'avons pas choisi d'appeler cela des Agendas 21 de lycées.

Toutes ces démarches prennent appui sur un patrimoine naturel, culturel, très riche dans les territoires concernés et prennent en compte toutes les spécificités locales. C'est cet appui qui fera aboutir les choses car, encore une fois, il faut faire en sorte que le citoyen et l'environnement local se rejoignent, au sens de territoire de proximité. C'est une condition *sine qua non* de l'appropriation du concept de développement durable par l'individu. Très longtemps, on a dit que le développement durable était un concept vague et flou, aujourd'hui, je pense que nous sommes dans une démarche qui bouge un peu sur ces questions-là et nous sommes beaucoup plus proches d'un résultat positif dans la mesure où nous arrivons à une proximité où les territoires se sont emparés de cette notion-là.

Il ne faut pas, pour autant, oublier les relations entre les territoires. Ce qui fait la richesse des démarches ce sont les échanges et la mise en relation d'actions territoriales, comme les relations entre territoires de parcs naturels régionaux et territoires hors parcs. Nous voyons des classes de villes dans les parcs avec des enfants des territoires des villes-portes et ceux des parcs eux-mêmes. C'est une richesse, mais ces échanges d'expériences se font également à travers d'autres modes d'échanges : clubs, réseaux de villes durables, d'agglomérations durables. La notion de territoire est importante parce que, justement, il y a une possibilité d'échanges entre les territoires.

Quand je parle de territoire, je n'oublie pas non plus la relation qui peut se faire sur un autre terrain, à savoir le niveau international. Encore une fois, je pense que nous avons beaucoup à gagner à échanger ou faire en sorte que les acteurs du développement durable, les jeunes sensibilisés à ces questions, soient en relation

avec des acteurs étrangers. L'appropriation est alors différente selon les cultures. Les problèmes et les questions peuvent être différents car ils sont liés à un milieu économique, géographique. De même, le traitement des questions posées peut être très différent d'un pays à un autre, bien souvent pour des raisons culturelles. Je pense que c'est très riche pour les jeunes, mais aussi pour les adultes.

La nécessité de raisonner en matière de territoire fait bien référence à l'enrichissement qui résulte de la rencontre d'initiatives locales. En ce qui concerne la Région Rhône-Alpes, cela fait plus de quinze ans que nous travaillons sur les questions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement au travers des contrats et des établissements éco-responsables. Nous apportons un fort soutien à des organismes associatifs, certains très connus nationalement comme la FRAPNA, notamment au travers d'emplois que nous finançons au sein de ces structures. La base de travail pour ces organismes est d'avoir un personnel compétent susceptible d'intervenir auprès de différents publics. Ensuite, nous soutenons ces associations dans l'élaboration d'outils pédagogiques dont certains ont essaimé, des supports remarquables créés par la FRAPNA avec la Région et d'autres partenaires, notamment le ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Ces outils sont "La rivière m'a dit", "La forêt m'a dit" et le dernier "Nature sans frontières". Nous avons d'autres associations dans la région qui travaillent sur le développement durable, et nous apportons notre soutien à toute une série d'outils pédagogiques.

Nous apportons aussi notre soutien à des établissements scolaires, à plusieurs centaines d'écoles, de collèges et de lycées. Nous apportons notre soutien à des actions structurantes comme les rencontres régionales du GRAINE avec le GRAINE Rhône-Alpes. Aujourd'hui, nous passons à la vitesse supérieure au travers d'un espace régional de concertation, constitué entre les différents partenaires de l'EEDD, que nous restructurons de manière à ce qu'il obtienne des résultats plus intéressants à l'avenir. Par ailleurs, nous avons été choisis pour l'implantation d'un Comité régional de la Décennie UNESCO dont la réunion d'installation se tiendra le 5 juillet 2006 à Lyon. Nous sommes ravis de pouvoir accueillir et organiser cette action pilote en région Rhône-Alpes qui, sans doute, viendra renforcer les actions déjà menées sur le territoire par différents partenaires et de travailler au plan territorial, à travers ces actions, à une plus grande citoyenneté des habitants de Rhône-Alpes.

• ***De l'échelon régional à l'échelon communal, comment décliner les actions ?***

Question par Emmanuel HEYRMAN (Parcs naturels régionaux)

Je trouve la phase que vous êtes en train de présenter en termes d'état des lieux est très intéressante, mais je me pose la question de savoir en quoi va servir cette matinée et comment nous allons aboutir, derrière, à un programme d'actions, à des critères de suivi, à des éléments qui permettraient à l'ensemble des partenaires ici d'avoir une stratégie commune. Nous avons bien compris que c'était en termes de territoire que se posait la question aujourd'hui et justement, en termes de territoire et de collectivité, nous parlions tout à l'heure de la cohérence, du prolongement des actions même si la Région a des compétences en termes de parcs naturels ou de pays, comment vont se découler les actions menées sur l'ensemble des territoires pour arriver jusqu'à l'échelon communal,

même si les communes peuvent s'approprier la démarche ? Comment cette journée va-t-elle se traduire en termes d'actions ?

Réponse par Anne REVEYRAND (Conseil régional Rhône-Alpes)

L'intérêt de cette matinée me semble être dans la diversité des témoignages, et pas forcément dans une structuration d'adduction systématiquement homogène. Que des enseignements soient tirés pour permettre à chacun de travailler et d'avoir des outils pouvant être partagés, pourquoi pas, mais l'objectif n'est pas forcément de repartir d'ici avec une ligne d'actions qui soit celle de tous.

Réponse par Michel RICARD (Comité français de la DEDD)

Il y a une double démarche : une démarche générale et une démarche spécifique. La question qui se posait, dès le départ, était de savoir où nous en étions dans les initiatives territoriales en matière d'éducation au développement durable. Les interventions faites ce matin, qu'elles se situent au niveau régional, départemental ou communal, ont permis de voir les avancées, mais également les questions qui se posent. La démarche consiste à s'appuyer sur ces avancées, noter les interrogations, et élargir la démarche à partir des enseignements tirés de ces diverses avancées. Nous sommes dans une dynamique différente selon les approches concernées, en milieu scolaire et extrascolaire.

Au-delà de ce constat, il s'agit de voir comment aller plus loin en posant un certain nombre de recommandations. Nous sommes actuellement dans le cas d'un puzzle dont on aurait pris que quelques pièces et dont on ne verrait pas bien, pour l'instant, quelle serait l'image définitive.

Il s'agit, à partir de là, de faire un certain nombre de recommandations qui seront le vrai départ de la phase 2 de la Décennie. Il ne faut pas comprendre la phase 2 de la Décennie comme quelque chose de figé puisque, par définition, les pays concernés ne sont pas au même développement socioéconomique et environnemental. Par conséquent, il y a une démarche globale, une démarche plus spécifique liée au local, au national, au régional au sens de la région Europe, mais certaines composantes de l'Europe, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest, ne sont pas dans des développements similaires. Il s'agit donc ici de noter les nombreux éléments constructifs qui ont été apportés sur lesquels nous allons nous reposer, mais aussi des questionnements, même vis-à-vis du ministère de l'Écologie et du Développement durable. Nous voyons bien qu'il y a quelques hiatus dans le fonctionnement.

Nous allons compléter cette démarche cet après-midi par la vision des partenaires extérieurs par rapport à cette démarche que je qualifierais de centripète. Ce matin, nous partons des collectivités pour aller vers les divers acteurs, cet après-midi, nous serons dans la démarche inverse.

Le propos n'est pas de donner des recettes, mais simplement, à partir des éléments en notre possession, d'identifier la meilleure démarche. Vous avez pu noter, selon les intervenants, des approches très spécifiques qui n'ignoraient pas, pour autant, une vision globale. Il y a l'approche par l'individu comme il peut y avoir l'approche par la collectivité. Nous sommes à la fois dans une démarche

descendante (top down) et ascendante (bottom up), l'essentiel étant que les deux démarches se complètent.

"Terre en tête", une biennale de l'environnement pour un développement Durable

par Josiane BERNARD (Vice Présidente, Conseil général de Seine Saint-Denis)

Depuis 2004, l'UNESCO, le Comité français puis le Comité international, nous accorde son haut patronage. Ces relations fructueuses nous permettent, au-delà de "Terre en tête", de prendre de la hauteur dans la construction de nos politiques. C'est dans ce même esprit que nous travaillons une convention de partenariat sur l'emploi avec le programme des Nations Unies pour l'environnement.

La Seine Saint-Denis est un département populaire qui connaît de profondes inégalités sociales fortement marquées par l'industrialisation. Dans le même temps, c'est une terre d'innovation et de résistance. Dès lors, nous sommes particulièrement sensibles aux problématiques écologiques, mais sans jamais les couper des enjeux de développement social et économique. J'ai la conviction, et nous avons la conviction au sein de notre département, que c'est l'implication de nos concitoyens qui permet de relever ces défis, à condition qu'ils aient les outils nécessaires. Les institutions publiques, depuis les organisations internationales jusqu'aux collectivités locales, doivent favoriser l'expression de cette citoyenneté élargie. L'émergence de droits nouveaux, grâce à un effort d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, par une information de qualité, par la création d'espaces de co-construction, fait partie des réponses aux défis écologiques.

C'est avec cette ambition que nous construisons "Terre en tête" avec de nombreux partenaires. C'est un outil utile à l'évolution des mentalités qui s'inscrit dans des dynamiques permettant de faire évoluer les clivages, un outil participatif mis à la disposition de toutes celles et ceux qui souhaitent intervenir dans le débat sur notre environnement.

La co-construction est centrale dans la démarche de "Terre en tête". De nombreuses associations, entreprises, institutions publiques y organisent des remises de prix, leurs journées professionnelles, des débats, des signatures de chartes. Cette co-construction se traduit également dans l'organisation de forums. Par exemple, les questionnements sur le lien entre notre santé et la qualité de notre environnement sont très présents chez nos concitoyens.

En Seine-Saint-Denis, et c'est un élément que je porte à votre réflexion, le taux de cancer est plus important qu'ailleurs et c'est la raison pour laquelle l'un des huit grands forums environnement et santé, "Attention danger", sera consacré à cette problématique.

Préalablement au forum, nous mettons à la disposition de nos concitoyens des dossiers sur les grands enjeux écologiques leur permettant d'intervenir plus aisément dans les débats. En parallèle, des associations organisent des ateliers-débats sur les problématiques des déchets industriels toxiques, notamment l'amiante, cause de nombreux cancers professionnels. D'autres traitent des

conséquences sur notre santé des molécules chimiques en lien avec la législation européenne sur les produits chimiques "REACH". Ces forums, dans l'esprit de "Terre en tête", ont pour ambition de proposer une approche transversale. Cette transversalité se traduit aussi par la grande diversité des personnes présentes.

En 2004, pour la troisième édition, plus de 45 000 personnes, scolaires, professionnels, élus, responsables associatifs, scientifiques, citoyens ont échangé pendant 4 jours. Ces échanges entre personnes ayant rarement l'occasion de se côtoyer permettent de mesurer, au-delà de "Terre en tête", l'utilité de ces moments où peuvent se croiser les analyses. Pour les associations, c'est une étape dans leur mobilisation. Les éditions précédentes ont montré que cela pouvait être un formidable catalyseur d'énergies, donner un écho à des revendications dispersées. Pour les entreprises, c'est évidemment l'occasion de présenter leur bilan de développement durable, mais aussi de s'enrichir des remarques leur permettant de prendre conscience de leur impact social et environnemental.

Le choix d'organisation des partenaires sur la manifestation renforce également la transversalité. Lors des précédentes éditions, le public a plébiscité un regroupement par thématique, plus qu'en fonction du statut des partenaires. Mélanger associations, institutions, entreprises permet à nos concitoyens de prendre de la hauteur sur les arguments de chacun, d'assister à des échanges riches et fructueux. A quel autre moment, à quel autre endroit pouvons-nous dialoguer à la fois avec l'entreprise EDF, la CGT [M45] Mines Énergie et GREENPEACE. Nous avons donc volontairement choisi des thématiques parlantes pour le grand public comme l'eau, source de vie enjeu de survie, l'air, l'énergie, la terre et la vie, aménager la ville autrement et les déchets.

Au-delà de ces quatre jours de débats, l'ensemble de nos partenaires exprime le besoin d'un lieu d'échanges et de croisements permanents. Pour pérenniser cette dynamique, nous avons le projet d'une maison de la citoyenneté et de la ville écologique, lieu vivant d'une démarche quotidienne d'éducation à l'environnement. Cette idée est née de précédentes éditions de "Terre en tête", mais aussi du partage d'expériences avec nos partenaires comme l'UNESCO, par exemple.

L'ASTS et son action en partenariat avec une collectivité territoriale

par Véronique GALLAIS (ASTS)

Je fais partie de l'association Science Technologie Société ASTS, qui existe depuis 1981, avec pour objectif de sensibiliser aux enjeux de science et société, de créer des lieux de rencontres entre science et citoyens, et de promouvoir une conception globale de la culture qui inclut, à part entière, la dimension scientifique et technique. Nous avons comme moyens d'actions la conception et la diffusion d'outils pédagogiques, des expositions, des ateliers d'animations. Nous organisons toutes sortes de rencontres, des débats, des colloques d'assez grande ampleur, et en multi partenariat.

ASTS organise ou co-organise de grandes manifestations comme la biennale de l'environnement, le forum "La Science et nous" avec le Conseil général du Val

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

de Marne ou encore participe à la manifestation "Savante banlieue" avec la communauté d'agglomération de plusieurs communes. Nous travaillons essentiellement avec des collectivités territoriales, des comités d'entreprises, en réseau avec des centres de recherche et un réseau de scientifiques qui s'est nourri au fil du temps.

Depuis 2001, l'ASTS a le plaisir d'être associée à l'organisation de la biennale de l'environnement en étant, notamment, force de propositions sur les contenus. Nous assurons le contact et la coordination de la présence de certaines organisations et de certaines associations. Nous avons été notamment à l'initiative de la présence de l'UNESCO, du PNUE, du CNRS, de l'IRD, de l'INSERM et d'autres organisations. Nous organisons également les grands forums ainsi que l'accueil des publics, l'accompagnement pédagogique d'un certain nombre de classes et nous réalisons des dossiers thématiques en lien avec les forums et un dossier pédagogique pour les enseignants.

Je crois que l'originalité de "Terre en tête" est la pluralité et la transversalité dans les contenus et dans la forme, de par la présence de toutes sortes d'acteurs de la société du territoire, les entreprises, les institutions, les collectivités territoriales, les centres de recherche, les associations, le public ainsi que les jeunes. Ce sont aussi des espaces d'expression et des formes de mise en débat, de sensibilisation aux enjeux théoriques et pratiques du développement durable, mais aussi une présentation plurielle des actions menées par les différents acteurs présents ou en projet. Ces espaces permettent à chaque visiteur, à chaque participant, de se positionner par rapport aux enjeux et aux possibilités d'actions.

Concernant plus particulièrement les forums, l'accueil des publics et l'accompagnement pédagogique, il faut savoir qu'il y a une cinquantaine d'espaces de débats sur la biennale de l'environnement. L'ASTS organise les huit grands forums qui sont des points forts de la manifestation et qui portent sur des thématiques générales, avec des interventions plurielles de différents acteurs du territoire et de la société. Ces huit grands forums ont pour objectif de mettre en avant les droits, les responsabilités, les leviers d'actions pour chacun. Ils font une large place à la participation des publics. Les débats durent deux heures, les intervenants ont donc largement le temps de présenter leurs actions, leurs réflexions et le public peut intervenir.

Les thèmes de cette année sont divers :

- L'alimentation, les modes de vie et leurs impacts sur la santé.
- Les ressources vitales : l'eau, l'air, la terre, l'énergie.
- Le temps, le climat.
- Les transports et le développement durable et, notamment, la place de l'avion.
- Service public et mondialisation : paradoxe ou opportunité ?
- Guerre et paix : quels effets sur l'environnement ?

Nous organiserons également un débat sur le commerce et l'économie solidaires.

Nous aurons des intervenants de l'UNESCO, de l'OMS, de la CGT, de GreenPeace, de la Commission européenne, l'union des industries chimiques,

l'INSERM, la confédération paysanne, de nombreux scientifiques, la présidente de l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le Comité 21, des entreprises, d'autres associations, la mission d'information parlementaire sur l'effet de serre et la mission interministérielle à l'effet de serre, sans oublier l'agence européenne de l'environnement car nous veillons à donner une dimension européenne au débat.

Pour ce qui est de l'accueil des publics. Tous les publics sont les bienvenus et nous proposons des visites guidées pour les grands publics, mais en particulier pour les scolaires. En 2004, nous avons accueilli 160 classes, 300 groupes de jeunes du département. Ces visites sont organisées à partir des propositions des organisateurs et des partenaires. Ce sont, par exemple pour l'année 2004, 150 animations qui ont été proposées et qui donnent plus de 1 500 créneaux d'animations quand nous les multiplions par les horaires possibles. Ces parcours sont structurés en quinze parcours pédagogiques et chaque groupe visite, généralement, quatre stands différents ou quatre animations différentes. Les classes sont donc divisées en deux quand elles comportent plus de quinze personnes. Un animateur est consacré à chaque groupe pour accompagner, gérer les flux et assurer le lien entre les différentes animations et mettre en perspective les différentes interventions. Ce sont, à l'occasion de la biennale, cent animateurs scientifiques que nous faisons intervenir.

Nous allons préparer un dossier pédagogique pour les enseignants de façon qu'ils puissent inscrire cette visite dans une démarche davantage sur le long terme. En partenariat avec une autre association qui travaille avec le département, "Fondation 93", des visites sont organisées à destination des collèges, une journée découverte du développement durable, avec une demi-journée consacrée à la visite d'un site départemental et une demi-journée à la visite de la biennale.

En ce qui concerne l'accompagnement pédagogique, sur cette année scolaire, nous avons entamé un accompagnement pour quelques classes, pour une participation active des jeunes pendant la manifestation, soit sur l'ensemble de l'année scolaire, soit par un contact avant et après la biennale. Nous avons toujours pour objectif de capitaliser et d'inscrire dans un processus plus long.

Pour terminer, nous organiserons aussi un débat sur l'éducation au développement durable.

La sensibilisation de la population grâce aux démarches d'Agenda 21

Par Serge GROUARD (Député Maire, Ville d'Orléans)

En séance plénière, j'ai évoqué le rôle du Maire en matière d'éducation au développement durable et à l'occasion de la thématique complémentaire qu'il m'est proposé de traiter, je résumerais ce rôle de la manière suivante : Comment, au travers d'une démarche d'Agenda 21, pouvons-nous sensibiliser notre population ?

Je voudrais simplement rappeler quelques éléments factuels. Pourquoi, dans le cas de la ville d'Orléans, avons-nous procédé de la manière que je vais décrire ? Ensuite, je ferai quelques commentaires et retours d'expériences. Je vais cibler

mon propos sur l'Agenda 21 d'Orléans, sans aucune prétention parce que d'autres villes ont produit avant nous d'autres Agendas 21 et font des choses tout à fait intéressantes, mais c'est au travers de cet exemple que je voudrais en tirer la "substantifique moelle".

L'Agenda 21 de la ville d'Orléans est né au début de cette année 2006, au terme d'un processus d'environ deux années. Il y a deux ans, la ville d'Orléans était alors dotée d'une charte pour l'environnement, mais n'avait pas investi véritablement la démarche de développement durable et d'Agenda 21. Nous avons donc procédé, du point de vue de la méthode, par cercles concentriques, et je vais m'en expliquer.

• *Première phase : sensibiliser et convaincre à l'intérieur même de la Mairie*

En effet, si nous ne sommes pas motivés pour produire et s'engager dans une démarche de développement durable, nous n'aurons aucune chance de convaincre, de séduire nos concitoyens. Dans ce premier temps de la manœuvre, nous avons créé une Direction du développement durable, nous nous sommes appuyés sur un cabinet de conseils extérieur, et nous avons engagé une première démarche interne de sensibilisation des personnels de la ville d'Orléans et des élus. Il faut bien donner les deux aspects car, au départ, ils ne vont pas nécessairement de soi. Cela s'est traduit par un certain nombre de réunions en interne, par une réflexion autour de la thématique du développement durable (qu'est-ce que le développement durable ?), par des sondages (pourquoi le faisons-nous ? pourquoi avons-nous envie que vous le fassiez ? pourquoi êtes-vous importants dans cette démarche ?).

Cette première phase ne va pas de soi parce qu'elle bute sur du concret, sur du quotidien. Pour résumer de manière un peu triviale, les gens ont déjà des choses à faire au quotidien, alors leur demander de faire des choses en plus.... C'est donc perçu comme quelque chose qui vient s'ajouter à un travail au quotidien qui est déjà conséquent. C'est donc perturbant.

Nous avons, par exemple, nommé, dans chaque Direction de la ville, dans chaque service, un correspondant du développement durable. Vous imaginez, bien sûr, la perturbation puisque nous ne sommes plus dans le vertical et le hiérarchique, nous sommes dans le transversal et cela, bien entendu, perturbe les hiérarchies.

• *Deuxième phase : nous avons engagé la logique d'Agenda 21, la réalisation de ce document. Le problème qui se pose : Qu'allons-nous faire ? Avec qui ? Comment ?*

Nous voulons faire un Agenda 21, mais qu'est-ce qu'un Agenda 21 exactement ? Qu'est-ce que c'est par rapport à une charte pour l'environnement ? Quand on dit que c'est un document structurant duquel doit découler l'ensemble des actions qui, ensuite, vont être reconduites, on introduit alors aussi un élément de perturbation dans le fonctionnement classique.

Avec qui ? Si nous ne sommes pas avec tout le monde, nous ne sommes pas dans une démarche d'Agenda 21. Comment allons-nous toucher tout le monde ? Pour une ville comme Orléans, ce sont 120 000 personnes. Comment, dans la masse

d'informations dont chacun dispose au quotidien, allons-nous faire passer le message ?

• *Dernière phase : le processus de réalisation.*

Nous avons, d'abord, fait des réunions publiques dans la ville sur cette thématique de développement durable. Avec le cabinet conseil qui nous a aidés, nous avons sollicité les gens pour leur dire que s'ils avaient envie de participer, il fallait qu'ils viennent. Nous venons, en fait, repérer les gens qui ont envie de s'impliquer. Pour ne pas avoir que les experts de la matière, il faut toucher le citoyen que l'on ne touche habituellement jamais sinon cela ne sert à rien. Comment faire pour le capter ?

Nous avons, pour cela, fait un certain nombre de réunions par quartiers que nous avons touchés imparfaitement, mais ce qui était intéressant c'est que nous avons touché des gens que nous ne touchons jamais. Il n'y avait pas seulement les élus, les associations, les gens impliqués dans la vie locale.

En même temps, nous sommes allés faire une démarche un peu plus intrusive. Par exemple, nous avons une association, dans le domaine de l'accueil des personnes démunies, qui fait un travail remarquable et qui s'appelle "Le Relais Orléanais". Nous sommes donc allés voir les SDF pour leur demander si certains souhaitaient participer, et certains sont venus participer. C'était intéressant, dans cette réunion de populations disparates, d'avoir le Directeur général des services, l'architecte, le SDF,... Cela a donné une ambiance différente des réunions publiques classiques.

A partir de là, nous avons constitué un forum 21 classique, ouvert à ceux qui voulaient y participer. A l'intérieur du forum 21 plénier, nous avons décliné des ateliers thématiques qui se sont réunis à de nombreuses reprises. C'est d'ailleurs, parfois, un peu lourd pour les participants parce que cela prend du temps. Cela a plutôt bien marché.

Et là, nous avons voulu faire un processus qui, au départ, surtout en interne de la ville, n'a pas été parfaitement compris. Nous avons voulu faire un processus "tourbillonnaire" de réalisation de l'Agenda 21, c'est-à-dire que nous mettons les concitoyens, les élus de la ville, les techniciens de la ville ensemble. Tout ce monde-là a pour but de réaliser le document avec un jeu de discussions, de questions-réponses,... Cela phosphore, c'est du *brainstorming*, et tout cela se fait en même temps. Pour être clair, le processus de réalisation d'un document comme celui-là, ou de n'importe quel document en général, est un processus linéaire. Nous pouvons, dans une démarche participative, demander l'avis des gens. Nous prenons l'avis, nous faisons, dans les meilleurs des cas, un joli compte-rendu. Une fois que ce processus est terminé, nous amenons l'expertise des techniciens et la légitimité des élus qui vont relire le document et le censurer, dans le sens de le valider ou non. Nous n'avons pas voulu faire cela : il n'y a pas eu de validation a posteriori de ce document. Il a été fait à l'intérieur du forum 21 avec tout le monde.

Un certain nombre d'élus et des Directeurs de la ville m'ont demandé, quand le contenu du document a été réalisé, combien de temps ils avaient pour le relire. Je leur ai dit qu'ils n'avaient pas de temps car il était déjà relu. Ils m'ont dit qu'ils

ne pouvaient pas valider cela de cette manière, qu'il y avait sûrement des bêtises à l'intérieur. Je leur ai dit qu'il fallait alors participer, il fallait venir dans le forum 21.

Dans la démarche intellectuelle, c'est quelque chose qui, pour moi, me semble être logique et évident et qui n'a pas été totalement perçu. Nous devons, Directeurs, techniciens, ... avoir la validation par l'expertise que nous détenons et que le citoyen n'a pas. Quant à nous, les élus, à quoi servons-nous ? Notre responsabilité est également de relire et de valider ou pas.

Ce qui m'a valu quelques explications avec les uns et les autres et qui a, néanmoins, amené la sortie de ce document. Dans celui-ci, il y a des disparités avec des propositions très fortes, très conséquentes, et parfois du détail. Dans cette démarche l'on a eu la participation de personnes d'horizons très différents et pour les citoyens qui ont fait valoir un point de vue, et si ce point de vue était recevable par les techniciens comme par les élus, il était important que les points de vue de ces citoyens se retrouvent dans ce document. Ceci est très intéressant à l'exemple de l'intervention des gens du "Relais Orléanais", sur l'atelier social, qui a été écoutée dans un silence total.

Une fois que ce document a été publié, qu'en faisons-nous ? Nous en sommes contents. Qu'en faisons nous ? Comme tous les documents que nous publions, cherchons-nous l'armoire qui convient, si possible avec un cadenas ou une combinaison qui ne permet pas l'accès à tous, le rangeons-nous et décidons-nous de faire un document suivant ? Et donc de produire un document sans enclencher une mécanique concrète !

J'ai donc précisé que, maintenant que ce document était fait, il allait falloir le mettre en œuvre en le déclinant dans les services. Chaque service a pris une feuille de route avec les thématiques qui lui sont propres et avec un "rendre compte" régulier. Nous avons à l'intérieur de la ville un comité de pilotage qui se réunit pour faire le point de l'avancée sur la mise en œuvre.

Et puis, il y a le forum 21. Nous ne pouvons pas dire "merci d'avoir participé pendant deux ans, et peut-être que nous nous reverrons un prochain jour". Évidemment, ceci est totalement démotivant. Nous continuons donc à faire vivre le forum 21 et le transformer en un outil de vérification de ce que nous faisons. J'ai demandé aux élus et aux services de venir rendre compte de la mise en œuvre de l'Agenda 21 devant le forum 21. Cela aussi est un peu perturbant. Nous n'avons pas l'habitude de fonctionner comme cela. Nous ne rendons jamais compte de ce que nous faisons, en tout cas, pas sous cette forme-là, c'est-à-dire détaillée, précise, concrète. Le jeu que j'ai demandé de jouer est de dire à la fois ce que nous avons réussi à faire et ce que nous n'avons pas réussi à faire. C'est un peu déstabilisant et peut-être un peu dangereux politiquement. Si nous n'arrivons pas à mettre en œuvre certaines mesures, partons de l'idée que nous pouvons l'expliquer, peut-être savoir pourquoi et peut-être en discuter.

Je voudrais faire quelques commentaires très rapides sur trois points. La première question dans la sensibilisation, dans le message qui est passé, qui est une thématique proche mais qui n'est pas exactement la thématique "éducation" au sens strict, est : Comment faire en sorte que notre information, que la

sensibilisation qui est un des objectifs d'un Agenda 21 comme celui-là, soit considérée par celui qui la reçoit comme une information essentielle et qui ne soit pas dans la masse des informations reçues chaque jour par tout un chacun ? Sinon, tous les jours, le journal de 20H nous tue, nous ne pouvons pas rivaliser. Et comme nous sommes dans des séquences qui font que chaque jour, nous changeons d'informations, le message devient secondaire.

Comment essayer ? Je n'ai pas de solutions miracles, mais j'ai quelques éléments :

- *Il faut que nous fassions le maximum pour être crédibles dans la démarche.* Cela passe par un certain nombre d'ingrédients. L'élu doit s'y impliquer totalement, que ce soit le Maire à l'échelle d'une ville, le Président de la Région, le Président du Conseil général, l'échelon national. Il faut donc voir un certain nombre de choses concrètes se réaliser. Il faut que les gens qui participent, et ceux qui ne participent pas, se disent qu'ils ont été écoutés, qu'ils se retrouvent dans ce qui a été dit même s'ils ne s'y retrouvent pas complètement. C'est l'alchimie de la crédibilité. Elle demande une très forte implication et demande que la thématique soit considérée comme LE message porté. Il ne faut pas qu'il y ait cinquante messages, sinon nous ne sommes plus audibles et crédibles. Cela se décline totalement, et en d'autres termes, et c'est bien la logique du développement durable, il faut que ce soit une logique qui chapote l'ensemble. Si c'est une logique parmi d'autres, je crois que cela ne peut pas marcher.

- *Il faut être permanent et répétitif.* Cette répétition peut se faire au travers de manifestations, nous avons eu récemment nos journées du développement durable, en plein cœur de ville. Si nous ne faisons que cela, selon moi, nous nous faisons plaisir, mais cela ne sert à rien. Mais si nous faisons cela, et que c'est suivi d'autre chose, cela fait partie du décor. Cela devient une habitude et on l'attend presque.

Dans cette logique-là, il y a un relais qui est essentiel, c'est le relais médiatique. Parfois, nous avons une certaine réticence par rapport à cela car le fait de contacter les médias, cela fait bien. Je dis "tant mieux". Il faut savoir ce qu'on veut. Si cela fait bien et que c'est à l'ordre du jour, cela veut dire que c'est audible. Si c'est audible, j'en profite. C'est déjà cela de gagné. C'est déjà tellement compliqué et je peux vous dire qu'en termes politiques, je ne pense pas que cela soit porteur. Par conséquent, si nous sommes convaincus, il faut y aller. Il faut qu'il y ait ce relais régulier. Il faut que ce soit cadencé et que tous les mois, quelque chose sorte. Nous essayons de faire en sorte que tous les mois, il y ait quelque chose qui sorte.

- *Comment toucher la masse de nos concitoyens ?* Orléans contient 120 000 habitants et 300 000 en agglomération. Nous avons diffusé ce document à tout le monde. Il a été diffusé avec notre journal local. Sur 120 000, il doit y avoir 90 000 ou 100 000 personnes qui l'ont eu. Nous avons ouvert à nouveau le forum 21. J'essaie de nourrir la mécanique pour qu'elle devienne une sorte de dynamique, qu'elle se régénère en permanence.

Nous créons un certain nombre de mécanismes. Nous avons créé, à l'intérieur de la ville, ce que nous appelons "le mardi des services". C'est transversal et réunit les agents de la ville qui travaillent sur un même quartier, quelle que soit leur fonction. Nous avons constaté que certains travaillent pour la ville depuis vingt ans et qu'ils ne se connaissent pas entre eux. Nous les réunissons donc et, sur une partie de la session, nous évoquons le développement durable dans une logique de forum 21 interne. S'ils veulent, par la suite, participer au forum 21 global, ils sont les bienvenus.

C'est toute une alchimie qui demande une très forte implication. S'il n'y a pas cela, la démarche est vouée à l'échec. S'il y a cela, je ne suis pas sûr que ce soit la clé de la réussite mais peu importe.

• ***L'Agenda 21 d'Orléans, un outil pédagogique de qualité***

Remarque de Francis MINIER (sécurité académique d'Orléans Tours)

Je me permets de dire que ce document est un très bon document pédagogique. Tout d'abord sur la forme. Pendant longtemps, nous avons eu des documents volontairement austères avec un papier recyclé qui s'affichait comme tel, avec des couleurs ternes. Je crois que l'éducation à l'environnement pour un développement durable n'est pas obligatoirement quelque chose d'austère, cela pourrait même être joyeux. Je trouve que ce document va bien dans ce sens. C'est un document que nous avons envie de lire et cela me semble essentiel.

Ensuite, en ce qui concerne l'Éducation nationale, il est important pour nous d'amener un questionnement des élèves. En lisant les titres des différents chapitres de ce document, nous avons déjà le questionnement. Sommes nous bien dans une action de développement durable ou non ? Cela peut déjà amener à un débat.

Nous avons besoin de démarrer par des cas concrets, par du local pour ensuite aller une démarche plus large qui dépasse le territoire. Pour les élèves, ce n'est pas toujours très facile de se placer au niveau de la planète sans dire des choses très banales qui n'ont pas beaucoup de sens. A l'inverse, si nous commençons par du quotidien, nous allons plus facilement leur faire toucher le développement durable. Comment faire pour passer d'un niveau local à un niveau plus global sans être dans une simplification outrancière ? Nous devons peut-être encore réfléchir là-dessus.

Un point qui n'apparaît pas. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné, on va dire que faire cela est suffisamment intéressant et les inconvénients suffisamment faibles pour qu'on décide de le faire ? Dans un projet, il faut montrer qu'il y a du positif, du négatif et travailler sur une stratégie de gagnant-gagnant, c'est-à-dire faire en sorte que le projet retenu n'entraîne pas des inconvénients trop importants sur une catégorie de la population. Ceci n'apparaît pas, mais c'est peut-être difficile pour une mairie de communiquer dans ce sens puisque là, ce sont des choix politiques qui sont assumés à travers un choix plutôt qu'un autre.

Il faut réussir à sensibiliser les élèves sur ce point qui, d'après moi, est très difficile, à savoir que le temps du développement durable n'est pas le temps

d'une mandature. Les travaux dans le domaine du développement durable ne sont pas toujours des actions porteuses en termes d'images à court terme et c'est, sans doute, une difficulté notoire pour nous tous.

• Comment les élus ont-ils été préparé à la concertation et à ses conséquences dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21 de la ville d'Orléans ?[M46]

Question par Catherine STREHLER PERRIN (Commission suisse pour l'UNESCO et Responsable de la Décennie)

J'ai une question de détails à l'attention de Serge GROUARD et une question plus générale de la décennie par rapport aux initiatives territoriales. J'ai été intéressée dans la première phase, lorsque vous avez parlé d'une sensibilisation des élus à la définition du développement durable. Etes-vous allé dans le détail de savoir précisément, par exemple dans une intervention d'un SDF, jusqu'où vous êtes prêt à entrer en matière sur le droit au logement, le droit aux acquis sociaux ? Jusqu'à quel point avez-vous préparé vos élus au débat public qui, ensuite, a eu lieu ? Si j'ai bien compris, la population a pris part à un processus et à une démarche participative qui a amené à une codécision, du moins à une participation aux décisions. Cela peut amener à une divergence entre ce que les élus et ce que la population souhaitent faire. Ensuite, dans les thématiques, avez-vous un peu cadré la population pour éviter de vous trouver devant des situations de conflits ou de divergences ?

De manière plus générale, par rapport à la Décennie, nous avons vu toute une série d'actions qui existent, ce sont des initiatives qui relèvent souvent d'une thématique plus environnementale, sociale, qui ne sont pas toujours complètement transdisciplinaires et qui ne sont pas au cœur ou dans l'écusson du développement durable. Vous avez aussi, Liliane DUPORT, abordé cette question de la réflexion de travailler sur ce développement durable par thématique. L'UNESCO avait fait, dans un document cadre, la proposition de réfléchir sur une thématique par année pour essayer de mettre en cohérence, d'échanger des pratiques ou des réflexions faites au niveau des régions ou des pays, de manière à pouvoir tirer un bilan après la Décennie. Comment communiquer sur la Décennie ? Comment expliquer aux gens que, ce qui était fait, était peut-être déjà du développement durable ou ne l'était pas tout à fait ? Qu'allons-nous faire de différent pour parler réellement de développement durable ? Le pauvre citoyen est noyé dans une série de manifestations que l'on rattache, maintenant, systématiquement sous le chapeau du développement durable, alors que ce n'est pas toujours le cas.

Pour l'UNESCO, il y a une réflexion sur les finalités, les valeurs que nous voulons donner au niveau de l'éducation. Le message n'est pas évident. Pour la Suisse, nous avons aussi ces initiatives en matière de santé, en matière d'environnement. Nous voulons bien essayer de faire quelque chose qui va au-delà de cela, et qui ne serait plus simplement de regrouper toutes ces initiatives sous un chapeau "développement durable".

Comment réfléchit le Comité national par rapport à cette Décennie ? Il y a quand même un bilan à tirer au bout des dix ans.

Réponse par Serge GROUARD (Maire d'Orléans)

La préparation des élus est sûrement insuffisante, en étant un peu moi-même dans la logique "Il y a une majorité, le Maire s'est engagé, et la majorité suit". Je vous parle là très librement. J'ai cette chance de ne pas avoir de débats politiques au sein de la majorité. C'est peut-être aussi parce que les élus, sur Orléans, ne sont pas très politiques. Nous sommes sur de la logique d'actions. Bien sûr, je leur ai présenté un certain nombre de choses, et nous en avons discuté. J'ai certainement un peu sous-estimé un phénomène d'inertie au départ, je ne sais pas comment le qualifier. À un moment, je leur ai dit que j'avais décidé, en tant que Maire, de suivre cette démarche et que je leur demandais donc d'y participer et de considérer cette démarche comme une priorité dans leurs fonctions respectives. Notre équipe d'élus s'entend bien. Je n'ai pas de problèmes de formations politiques. Les élus ont donc participé avec plus ou moins de conviction. C'est à ce niveau que je n'ai peut-être pas assez anticipé ce point-là pour les convaincre totalement.

En ce qui concerne le problème de divergences éventuelles entre les élus et la population. Les ateliers portaient sur des thématiques et travaillaient sur des logiques d'actions. Il a pu y avoir divergence, à l'intérieur des ateliers, avant que le forum fasse la synthèse de tout cela, sur des propositions. Il y a eu des débats sur des propositions. Il n'y a pas eu de clivage, en tout cas je ne l'ai pas ressenti comme cela, entre les élus d'un côté, et la population de l'autre. Il y a eu des clivages en permanence. Je donne un exemple. Nous avons une ligne de tramway à Orléans, nous allons en faire une deuxième. Une personne nous a dit qu'il fallait transformer toutes les lignes de bus majeures en ligne de tramway. Cela fait alors six lignes de tramway, et il est évident que nous ne pouvons pas, quels que soient nos choix, financer six lignes de tramway. J'ai donc dit à cette personne que je n'engagerai pas la ville sur ce point-là.

Vous avez parlé, ensuite, de thématiques plus larges portant non plus sur des actions, mais sur des choix différents. Quand vous parlez du droit au logement, cette question précise n'est pas venue sous cette forme-là. Il est clair que si c'était arrivé sous cette forme-là "est-ce que la ville d'Orléans s'engage sur un droit au logement ou non ?", cela m'aurait embarrassé. Je vous le dis très franchement. Je n'aurais pas cautionné parce que je ne sais pas le faire. Ce sont de vrais choix d'orientation politique forte. La question ne s'est pas posée.

Le forum 21 et les ateliers se sont passés dans une logique participative. Les gens sont venus pour participer et faire progresser les choses. Il ne faut pas non plus être totalement naïfs, nous avons parfois des situations qui ne relèvent pas de cette démarche positive, où l'on va vouloir instrumentaliser. C'est tout le problème de la logique participative, de la démocratie locale, de proximité, parce que vous pouvez avoir des entités, des personnes venant, dans cette démarche-là, non pas dans la logique de la faire progresser mais dans la logique de l'instrumentaliser au profit d'autre chose. Cela n'a pas été le cas. Cette logique-là est pernicieuse, et je vous le dis comme je le pense, car elle renvoie à une autre logique qui devient très politique et très politicienne. Cette logique n'a alors plus pour objectif de traiter au fond d'une thématique ou d'un sujet important, mais de vous placer dans une posture difficile, de fragiliser

l'acteur que vous êtes et non de faire progresser le collectif. C'est en cela que c'est pernicieux. Il faut admettre le risque. En d'autres termes, il y a parfois des logiques rares qui existent, notamment de structures associatives qui viennent en revendiquant une sorte de légitimité que, d'ailleurs démocratiquement, elles n'ont pas parce qu'elles ne sont pas élues au suffrage universel et qui, fort de cette légitimité que je qualifierais de "médiatique", cherchent à vous contraindre, non pas sur un problème de fond. Ce sont des choses parfaitement connues, c'est de l'instrumentalisation voire de la manipulation. Et c'est là où la participation du citoyen vient contrebalancer cela.

C'est pour tout cela qu'il faut qu'il y ait le contact direct avec le citoyen. Il faut que les personnes qui ne s'impliquent nulle part pour diverses raisons viennent s'impliquer. C'est une autre forme qui cadenas ce que je viens de dire, et la démarche participative doit être ouverte à tous.

• La démarche d'Agenda 21 de la ville d'Orléans va t'elle s'étendre à l'agglomération ?

Question par Béatrice VESSILLER (Communauté urbaine de Lyon)

J'ai une question pour Serge GROUARD. Vous êtes le Maire de la ville d'Orléans et aussi le Président de l'agglomération. Vous nous avez parlé de votre démarche "ville" qui est très intéressante, et je suis impressionnée par la mobilisation de la population que vous nous avez décrite.

En même temps, il y a un certain nombre de sujets qui concernent l'agglomération. Vous vous êtes cantonné à la ville d'Orléans, est-ce que cela va être étendu à l'agglomération ? Pouvez-vous nous préciser le suivi ? Concrètement, comment rendez-vous compte à ces milliers de personnes qui se sont mobilisées ?

Réponse par Serge GROUARD (Maire d'Orléans)

Tout d'abord, je ne veux pas donner l'impression, qui serait fausse, que toute la population s'est mobilisée. Une des difficultés que nous avons est de toucher les personnes que l'on ne touche jamais. En ce moment, nous avons des réunions publiques dans nos différents quartiers, et c'est la première fois que des gens me posent des questions sur le développement durable.

Il y a quelques jours, quelqu'un m'a dit : "Ce que vous allez faire-là, ce n'est pas du développement durable ?" A Orléans, il y a beaucoup de petites venelles, des toutes petites rues, qui nous posent un certain nombre de problèmes d'entretien. Avec les riverains, nous avons eu des réunions sur ces questions de venelles, certains veulent fermer certaines venelles, d'autres ne veulent pas. Nous essayons donc de mettre tout le monde d'accord, ce qui est un échec couru d'avance. En tout cas, nous essayons de trouver les meilleures solutions. Une venelle va être privatisée. Et un des riverains m'a donc dit que ce n'était pas très durable de fermer une venelle. Sur le quartier en question, il y a deux cents venelles. Une va être fermée, nous ne sommes donc pas dans le drame absolu.

Sur l'agglomération d'Orléans, je ne suis pas le Président de l'agglomération. C'est un de mes adjoints qui préside l'agglomération orléanaise. La ville

d'Orléans a impulsé cette logique car elle a une compétence générale, l'agglomération a une compétence d'attributions.

Dans notre agenda 21, nous avons indiqué qu'un certain nombre de propositions ne relèvent pas, pour leur mise en œuvre, de la ville d'Orléans directement. Elles peuvent relever de l'agglomération, par exemple pour la gestion des déchets ou les transports. Là, nous renvoyons à l'agglomération, et les élus de la ville d'Orléans ont pour charge d'intégrer cela dans les politiques de l'agglomération. Maintenant, l'agglomération va lancer son agenda 21 qui va dériver de celui de la ville, et venir dans celui de la ville sur les compétences propres de l'agglomération pour développer les points relevant de la compétence propre de l'agglomération. J'essaie de solliciter mes collègues de l'agglomération pour qu'ils s'engagent sur un Agenda 21.

Comment rendons-nous compte à toutes les personnes qui se sont impliquées ? En interne, au travers du comité de pilotage, du comité de suivi. Au près des agences, il y a les "mardis des services" qui permettent de solliciter les gens, ils proposent un certain nombre de choses, nous intégrons, prenons en compte et favorisons cette dynamique. Par rapport à l'extérieur, c'est la réunion plénière du forum 21 dans laquelle il y a environ 150 personnes. Le problème est de ne pas trop augmenter le forum plénier car réunir 150 ou 200 personnes devient difficile en termes de gestion de la réunion. Puis, il y a les ateliers thématiques qui se réunissent à nouveau, avec un certain nombre de groupes sur des thématiques précises. Nous étions dans une phase de latence au moment où l'agenda est sorti, c'est-à-dire du début de l'année jusqu'au mois de mai, car nous ne pouvons pas tout faire en même temps.

Maintenant, nous avons à nouveau réuni les ateliers thématiques et le forum plénier va se réunir dans quelques jours. Il va se réunir régulièrement et nous allons lui rendre compte. Nous voudrions que ce forum 21 soit une sorte de noyau dur et qu'il rayonne. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Nous réfléchissons justement à la façon de continuer à toucher le maximum de la population. Et là, nous avons plusieurs relais, le tissu associatif, les mairies de proximité, des conseils consultatifs de quartiers. Nous allons nous appuyer sur ces conseils consultatifs de quartiers pour descendre au niveau de chacun des quartiers.

Le cadre de référence proposé par le ministère de l'Écologie et du Développement durable pour les démarches territoriales

par Liliane DUPORT (Ministère de l'Écologie et du Développement durable)

Je suis chargée d'un bureau qui s'appelle "Territoire et éco-responsabilité", à la délégation au développement durable du ministère de l'Écologie et du Développement Durable et je voulais revenir un instant sur la définition du développement durable. Elle n'est pas forcément partagée de la même façon par tout le monde. Il y a différentes définitions et la plus connue c'est l'intersection de trois sphères avec, au milieu, un petit écusson qui est le durable. En fait, l'ensemble des intersections de sphères qui sont vivables, équitables, n'est pas durable. Nous essayons de faire en sorte que cet écusson englobe l'ensemble du

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

développement des territoires et du développement, et que le développement durable soit vraiment une approche intégrée de l'ensemble des actions menées en termes sociaux, économiques et environnementaux. De ce fait, nous avons voulu tirer parti de tout ce travail fait depuis 1997 avec les chartes d'environnement puis, sur le développement durable. Cela fait donc dix ans que nous avons entamé ce travail collectif.

Nous avons voulu conclure ce travail collectif en proposant un cadre de référence pour les démarches territoriales de développement durable. Nous avons fini par l'appeler comme cela pour englober les démarches d'initiatives locales comme les Agendas 21, mais aussi toutes les démarches obéissant à une procédure réglementaire ou à un objectif autre et qui se réfèrent au développement durable, et qui sont des projets de territoires.

Nous avons une nouvelle définition du développement durable : quelles sont les finalités des projets de développement durable ? Quelles sont les finalités des actions que l'on va mettre en œuvre dans ces projets ? Nous avons retenu cinq grandes finalités :

- La lutte contre le changement climatique.
- L'anticipation de ces changements climatiques et la protection de l'atmosphère.
- La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources.
- L'épanouissement de tous les êtres humains.
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations.

Tout cela doit induire un développement suivant des modes de production et de consommation, l'un n'allant pas sans l'autre, plus responsables.

Nous avons proposé, et cela a été largement débattu dans différentes instances, de donner cinq finalités pour les actions conduites en termes de développement durable. Ces actions ne répondront pas forcément à l'ensemble des finalités, mais elles ne doivent pas être en contradiction avec l'une de ces finalités. Chacun des piliers dans sa sphère environnementale, économique, sociale, doit contribuer à ces finalités si nous voulons faire du développement durable.

Il y a cinq éléments déterminants dans les démarches à conduire :

- La participation des acteurs et des habitants.
- La transversalité de l'approche qui oblige à la cohérence.
- L'organisation du pilotage du projet et l'engagement du Maire. L'organisation à l'intérieur de la structure porteuse, mais en relation avec les autres acteurs qui peuvent influencer sur d'autres territoires.
- L'évaluation partagée. Le document de Serge GROUARD répond à ce critère.

- Une stratégie d'amélioration continue. Nous procédons par étape, en fixant des objectifs quantitatifs ou qualitatifs qui doivent être visibles dès le départ des démarches.

Voilà ce que nous proposons comme cadre de référence pour l'action en matière de projet territorial de développement durable. Nous présentons un document qui argumente l'ensemble de ces propositions car les cinq finalités ont déjà été adoptées au niveau international, national et européen. Tout cela est sur notre site et fera l'objet d'une prochaine validation interministérielle.

Nous avons appliqué ces cinq finalités et de ces cinq éléments déterminants de démarche à un certain nombre de domaines qui sont des domaines d'actions des territoires ou des collectivités qui les gèrent.

Nous avons regroupé ces domaines d'actions en treize grands domaines :

- La solidarité et la coopération décentralisée
- La santé
- La sécurité, avec la prévention des risques naturels ou technologiques, et la prévention des incivilités. Le fait de regrouper cela sous la sécurité fait "grincer un peu les dents", mais la façon de prendre les questions est un peu de même nature, même si l'objet est différent.
- L'accès à la connaissance : la culture, le sport, les loisirs
- Le développement économique avec une part spéciale au tourisme et à l'agriculture qui sont vraiment inscrits dans le territoire
- L'emploi
- L'urbanisme, l'habitat, le logement
- Le déplacement, les transports, les infrastructures
- La conservation de la biodiversité
- La préservation des ressources naturelles
- L'énergie
- La gestion responsable
- Les services collectifs

Treize domaines dans lesquels nous nous sommes essayés de décliner nos finalités pour proposer des grandes orientations, et des pistes pour l'action.

J'avais l'intention de montrer ce que cela donnait pour un domaine que nous avons appelé "accès à la connaissance". De ce domaine, nous avons retenu quatre grandes orientations. Ce domaine d'actions à la connaissance est fondamental en matière de développement durable parce qu'il participe de la finalité "épanouissement" de tous les êtres humains, qu'il est nécessaire à la démocratie, à l'innovation, à l'adaptation aux changements climatiques comme économiques, qu'il permet des évolutions. C'est un facteur de développement intrinsèque. Nous avons donc fait émerger quatre grandes orientations :

- Connaître toutes les composantes des territoires et les liens entre ces territoires.

- Permettre à tous d'accéder à la connaissance et à une information diversifiée. Je pense que les expériences présentées tout à l'heure y participent grandement.
- Faciliter l'accès à une éducation et formation de qualité adaptées aux différents publics.
- Développer, avec d'autres territoires, des échanges de savoir-faire.

Chacune de ces grandes orientations a été déclinée en pistes pour action, et illustrées d'un exemple réel, concret et mis en œuvre avec une collectivité. Nous essayons de mettre en place des relais pour diffuser et faire en sorte que chacun s'approprie ces finalités et ce cadre de référence. Avec nos moyens institutionnels, nous essayons de mettre en place des relais régionaux, de faire une enquête auprès des consultants des bureaux d'étude pour voir comment ils prennent ce cadre de référence, et comment ils pensent que cela peut leur servir dans leur travail. Nous allons lancer, début juillet 2006 [M47], un appel à reconnaissance des projets territoriaux de développement durable dont les Agendas 21, sur la base de ce cadre de reconnaissance. Cet appel à reconnaissance est un test pour tester l'organisation et pour dire à quel niveau ce projet répond aux finalités ou n'y répond pas. Nous allons tester ce projet avec d'autres collectivités qui ont déjà travaillé avec nous. L'idée de cet appel à reconnaissance est d'encourager, d'accompagner les collectivités volontaires, et répondre à un engagement que nous avons pris au sein de la stratégie nationale de développement durable de faciliter l'émergence de 500 Agendas 21 locaux. Nous en espérons beaucoup plus que cela.

• Y a-t-il des documents de sensibilisation pour les élus aux démarches d'Agenda 21 ?

Question par Sébastien MINOT (RÉCIT Réseau des Écoles des Citoyens)

Je voulais savoir s'il y avait des documents qui permettaient de mobiliser et de sensibiliser les élus sur ce qu'est un agenda 21 local, sur combien il en existe en France. Avec qui a été définie la trame que vous nous avez présentée ? Comment a-t-elle été définie ?

Réponse par Liliane DUPORT (MEDD)

Ce travail est sur le site du ministère. Il y a une plaquette traduite en anglais et en espagnol. Ces plaquettes résument tout ce qui a été dit sur les finalités, les éléments déterminants de la démarche et l'application aux domaines. Depuis 1997, nous avons fait un certain nombre d'appels à projets qui ont fait remonter des expériences des collectivités. Nous avons essayé de capitaliser dans des ateliers. Depuis deux ans, nous avons présenté et fait évoluer ce travail à l'occasion de rencontres, ou au sein de notre comité de pilotage national, et en l'expérimentant l'année dernière grâce à quelques comités régionaux qui se sont mis en place et qui l'ont testé avec des collectivités.

• **Agenda 21 et formation des élus**

Francis THUBÉ (IFRÉE)

Je voudrais juste faire une remarque et une petite alerte. On parlait de la question de la formation des élus et des agents des collectivités, mais je crois qu'une réflexion est également à mener sur le fonctionnement même des collectivités, je pense notamment aux achats éco-responsables. Une autre remarque serait de ne pas focaliser uniquement sur les Agendas 21 parce qu'il existe aussi les plans d'aménagement au développement durable, les Plans Locaux d'Urbanisme. Toute une kyrielle d'outils est à la disposition de l'élu sur les logiques de développement durable.

Une politique volontariste : le dispositif de la région PACA

par Annick DELHAYE (Vice Présidente, Région PACA)

Je suis vice-présidente à la région PACA (Provence, Alpes, Côte d'Azur), en charge de l'écologie, de l'environnement et du développement durable, j'ai l'EEDD dans ma délégation, et vais vous présenter ce que nous faisons. Comme vous le savez, le cadre de vie et la préservation de l'environnement sont deux préoccupations principales après l'emploi dans notre Région. Il est donc essentiel d'informer et de sensibiliser, à tout âge, aux enjeux de l'environnement présents et futurs. Pour cela, il faut faire connaître, c'est-à-dire faire connaître les enjeux planétaires, mais aussi les enjeux plus terre-à-terre. Il faut porter à connaissance les savoirs, et particulièrement les savoirs scientifiques. Ce n'est pas suffisant de faire connaître, il faut aussi faire comprendre. Une fois que l'on a la connaissance, il faut comprendre les enjeux aux différents niveaux et responsabiliser chacun dans les pratiques individuelles et collectives.

Pour quelle finalité ? Notre finalité est de passer des mots à l'acte, et de changer les comportements. En effet, l'impact de nos actions n'est pas à la hauteur des enjeux et des espérances. Nos actions ne conduisent pas, malheureusement, aux changements d'habitudes. Nous avons des habitudes, et il est très difficile de faire passer le changement.

Dans le cadre de notre politique de l'EEDD, l'éducation à l'environnement pour ou vers un développement durable, nous soutenons cent cinquante associations. Ces associations font des actions et des initiatives en matière d'EEDD sur notre territoire qui est composé de six départements. C'est donc une politique volontariste, c'est un choix affirmé de ma délégation.

Cette politique volontariste se décline en quatre axes : susciter des pratiques innovantes et reproductibles ; structurer le paysage régional de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable ; être exemplaires ; accompagner les initiatives locales.

1. *Susciter des pratiques innovantes et reproductibles.*

Pour cela, nous avons lancé, depuis 2002, des appels à projets comme les conflits d'usages, le changement de comportements et la consommation durable. Cette année, en 2006, c'est "recherche, actions et éco-citoyenneté", c'est-à-dire que

nous avons demandé, dans cet appel à projets, la collaboration avec les chercheurs en sciences sociales et humaines de la faculté d'Aix qui développent des théories en sociologie, psychologie ou psychologie sociale et qui donnent des perspectives pour passer à l'action. Le but de cet appel à projets vise à mettre en place des méthodes reproductibles pour obtenir des résultats concrets et durables. En 2007, nous avons le projet de pérenniser l'opération "Marchons vers l'école" qui est une opération internationale et dans laquelle nous sommes très impliqués depuis trois ou quatre ans.

2. *Structurer le paysage régional de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.*

Des associations, les collectivités et particulièrement les Conseils généraux, les services de l'État, c'est-à-dire la DIREN, l'Agence de l'eau, l'ADEME, la Direction Régionale et Départementale, les Directions départementales de la Jeunesse et des Sports, ont initié une dynamique de concertation pérenne que nous avons appelé "la forme régionale de concertation" que dirige le GRAINE. Je n'oublie pas l'Éducation Nationale qui fait partie de cette plateforme régionale de concertation grâce à laquelle nous sommes en train de co-construire et mettre en œuvre un document d'objectifs partagés pluriannuels qui établissent les enjeux et les priorités de notre Région dans l'EEDD. Nous structurons aussi les réseaux de professionnels comme une association qui s'appelle "Envirobat" et qui regroupe tous les professionnels du bâtiment. Nous avons aussi de la concertation sur l'énergie, et ce sont des réseaux de professionnels qui se réunissent pour développer un certain nombre de politiques.

3. *Être exemplaires.*

La Région s'engage pour le développement durable dans toutes ses politiques, via un Agenda 21. Quand je parle de toutes nos politiques, il y a les schémas régionaux de développement touristique, économique et l'aménagement du territoire dont l'axe central est le développement durable. Notre finalité de l'Agenda 21 est l'éco-conditionnalité des aides.

4. *Accompagner les initiatives locales.*

Nous avons conventionné sur trois ans avec quinze associations qui sont des têtes de réseaux sur nos six départements. Nous avons aussi un programme pédagogique avec les contrats rivières et, bien sûr, avec nos quatre parcs naturels régionaux.

Quels sont les atouts de cette politique volontariste pour la Région ? Un des atouts est cette mise en réseau des différents acteurs de terrain grâce à la plateforme. Nous avons aussi un effet d'entraînement auprès des autres collectivités, c'est-à-dire les Conseils généraux, les EPCI, les agglomérations,... afin de nous aider à toucher les 4.600.000 habitants de notre région que la Région seule ne peut pas tous former aux changements de comportements. Le fait que nous soyons très engagés dans l'EEDD a permis de faire venir les Conseils généraux sur cette thématique pour qu'ils préparent des programmes.

L'EEDD va de pair avec la mise en pratique d'actions concrètes sur le territoire comme, par exemple, la multiplication des chaudières à bois. Nous en avons une

trentaine sur notre région, le développement des ENR, des énergies renouvelables. Nous souhaitons devenir la première région française, d'ici 2010, pour le solaire photovoltaïque. Nous développons, bien sûr, la qualité environnementale, et non la HQE, sur tous nos bâtiments.

Nous nous sommes interrogés ensuite sur nos pratiques en interne, c'est-à-dire sur ce que nous faisons en région qui relève du développement durable. Nous nous sommes alors aperçus que nous avons des pratiques de développement durable plus importantes que ce que nous pensions au départ. Nous faisons, par exemple, des cantines bio dans les lycées, nous avons installé des bios composteurs dans différents lycées pour les reliefs des repas. Depuis plusieurs années, nous développons le transport des TER. Nous avons acheté des scooters électriques qui sont à la disposition des salariés mais aussi des élus de la Région, des paniers paysans, nous recyclons le papier, etc.

Nos enjeux régionaux reposent sur deux notions de base : l'enjeu de temps et l'enjeu d'argent. C'est un choix affirmé de notre politique, et nous devons nous poser la question de la pérennité et de l'efficacité de nos actions en EEDD avec l'objectif final idéal de ne plus faire d'EEDD parce que tout le monde aura intégré l'EEDD. Nous soutenons donc des missions identifiées qui sont d'intérêt général ou d'utilité sociale par rapport à des valeurs ou à un idéal. Ces valeurs et cet idéal sont-ils partagés ? Nous n'avons pas vraiment les réponses, peut-être cet atelier en apportera-t-il ?

En ce qui concerne les acteurs. Lorsque nous soutenons des actions, nous soutenons de l'emploi, des savoir-faire. Jusqu'où et comment allons-nous faire pour soutenir et pérenniser ces emplois qui ne sont pas économiquement rentables ? Faut-il continuer en raison de leur utilité sociétale ? Doit-on développer des formes de pérennité économique de ces actions d'EEDD ? Comment ? Partenariat public - privé ? Tout privé ? Tout public ? C'est une des questions majeures car nous sommes saisis par les associations sur ce problème de la pérennité des emplois puisqu'il n'y a plus d'emplois-jeunes. Nous n'avons pas de solution toute faite, en avez-vous ?

Quelle efficacité ? C'est la question clé. En tant qu'élue, je dois me poser cette question et à laquelle je dois répondre à la fin de mon mandat. Est-ce que les fonds publics que j'ai dépensés pour l'EEDD, environ 2 millions d'Euros pour la Région, ont été efficaces ? Je dois donc faire l'évaluation de ces actions. Nous avons, en partenariat avec les chercheurs en sciences sociales, un appel à projets pour évaluer les actions sur un long terme pour un changement de comportements. Ce n'est pas simple du tout, et c'est pour cela que nous avons initié, depuis trois ou quatre ans, un partenariat avec les chercheurs en sciences sociales. Nous avons un colloque sur l'éco-citoyenneté les 8 et le 9 novembre 2006 sur cette thématique, c'est-à-dire passer le changement de comportement des mots aux actes, ensuite, les 6 et 7 décembre 2006[M48], se tiendront les assises régionales de l'EEDD.

Quelle est la bonne échelle ? Éduquer à l'EEDD c'est éduquer à un territoire de vie, c'est permettre à tous de comprendre quels sont les enjeux du développement durable, de toutes ses composantes, de donner des clés pour comprendre les interactions,... C'est surtout éviter le prêt-à-penser et le prêt-à-

agir qui sont dénués de tout sens et qui sont souvent "rhabillés" par le politiquement correct, les jugements de valeur du type "je l'ai vu à la télévision donc c'est vrai", ou les effets de modes qui passent. Former des éco-citoyens responsables est vraiment le contraire de tout cela, c'est penser et agir en comprenant le pourquoi de ce que je pense et le pourquoi de ce que je fais.

Quelles sont les responsabilités des décideurs et des individus ? Je ne parle pas des associations. Je pense que chacun, à son niveau d'intervention, doit prendre ses responsabilités. L'État, - et je parle de la DIREN, de l'ADEME, de la DDJS, de la DRIRE, de l'Éducation Nationale -, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens doivent aussi prendre leurs responsabilités. Nous ne pouvons pas demander aux associations d'intervenir partout et tout le temps, et les rémunérer pour pallier les déficiences des uns et des autres.

En conclusion, on dit que la culture est ce qui reste quand on a tout oublié. Peut-on dire que le développement durable c'est ce qui reste après notre mandat d'élu ? C'est ce que j'espère. C'est aussi et surtout ce que nous devons construire ensemble pendant notre mandat car il est urgent d'agir maintenant, c'est-à-dire aujourd'hui, parce que demain, honnêtement pour les générations futures, c'est trop tard. Il faut agir ici, c'est-à-dire partout, tous, chacun et quotidiennement.

La politique de la Communauté Urbaine de Lyon

par Béatrice VESSILLER (Grand Lyon)

J'ai en charge à la Communauté Urbaine de Lyon l'éducation à l'environnement, entre autres thématiques. Par ailleurs, je suis élue de la commune de Villeurbanne.

Au Grand Lyon, nous avons élaboré un Agenda 21 que nous avons approuvé en mai 2005, et qui faisait suite à deux chartes d'écologie urbaine élaborées sous les mandats précédents. Cet Agenda 21 a fait l'objet d'une forte mobilisation interne de la Communauté Urbaine qui comprend 4 000 personnes, avec, certes, des bataillons sur les questions de propreté et de nettoyage des rues, mais c'est quand même une technocratie. Le fait d'avoir réussi à mettre en mouvement cette grande maison pour faire réfléchir les gens autrement et infléchir les pratiques professionnelles, ce n'était pas gagné d'avance. Cela a été basé sur le volontariat, sur le fait que, dans un premier temps, une trentaine de correspondants au développement durable se sont portés volontaires, puis cela a pris de l'ampleur dans la maison.

Au niveau de la participation de la société civile, nous nous sommes beaucoup appuyés sur le conseil de développement puisque nous avons, dans l'agglomération, un conseil de développement constitué d'habitants et d'associations qui s'est impliqué dans l'élaboration de l'Agenda 21. Il n'y a, cependant, pas eu les réunions publiques que vous avez évoquées à Orléans. Nous n'avons procédé tout à fait de la même manière. Cet Agenda 21 définit une stratégie et un certain nombre d'actions avec cinq grandes orientations [M49]:

- La cohésion sociale.
- Le développement économique responsable.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- La lutte contre l'effet de serre.
- La qualité du cadre de vie.
- La mobilisation interne de la maison Communauté Urbaine.
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'agglomération.

L'Agenda 21 s'appuie sur les principes de concertation pour sa mise en œuvre avec le Conseil de développement, sur une charte de la participation élaborée et mise en œuvre dans un certain nombre de projets, il insiste sur la nécessité de communiquer, sur la formation interne des élus et des techniciens et sur la nécessité d'une politique d'éducation. C'est cette politique d'éducation au développement durable que je vais aborder plus précisément au travers d'un document qui s'appelle "plan d'éducation au développement durable, développer l'éco-citoyenneté dans la mise en œuvre des politiques publiques".

Pourquoi faire un plan, au-delà du fait que nous avons écrit que nous en ferions un? Tout d'abord, nous sommes dans une dynamique internationale et nationale sur ce développement durable. Ensuite, parce qu'en tant que grande collectivité de l'agglomération, nous nous sentons, d'une part, une responsabilité sociétale de participer à la formation de nos concitoyens, d'autre part, parce qu'il y a un intérêt direct au regard de nos compétences.

En ce qui concerne la responsabilité sociétale, nous avons un rôle à jouer dans le fait de porter certaines valeurs de partage équitable des ressources, de préservation de la nature, de connaissance de notre territoire, de solidarité, de responsabilité, de citoyenneté, d'inscription dans une temporalité passée et future. Au regard de nos compétences, on se dit qu'on a beau avoir des politiques très volontaristes sur les déplacements ou le tri sélectif, si nous ne réussissons pas à mobiliser nos concitoyens, nous ne parviendrons pas à infléchir durablement les pratiques et à avoir une autre approche collective de la gestion de la cité.

Ce plan nous permet donc de faire en sorte que les services urbains, qui n'étaient pas très mobilisés jusqu'alors sur ces questions-là, intègrent cette dimension. Cela nous paraît important. Les services urbains doivent être convaincus que c'est important de travailler pour un public bénéficiaire qui a aussi besoin de comprendre les enjeux et la façon dont nous mettons en œuvre notre politique.

Par ailleurs, nous travaillons avec des associations partenaires. Nous avons besoin de réaffirmer nos objectifs, de recadrer nos modalités d'intervention avec les associations qui sont, pour beaucoup aujourd'hui, des conventions, et que nous voulons faire évoluer vers des appels à projets. Puis, nous nous disons que nous pouvons ouvrir notre démarche d'éducation à d'autres partenaires, par exemple des entreprises, à condition de bien se mettre d'accord sur les objectifs d'éducation que nous aurons ensemble. Il ne s'agit pas de simplement se défausser sur des entreprises qui, pour faire bien, veulent faire de l'éducation, mais il est bien de définir ensemble nos objectifs d'éducation.

Tout cela représente 600 000 euros par an et nous allons pérenniser ce montant. L'implication directe des services n'est pas comprise dans ce budget. C'est le budget affecté aux conventions avec les associations.

Pour donner une approche un peu théorique de ce qui nous paraît être de l'EEDD, nous avons essayé de définir plusieurs niveaux, de la sensibilisation à l'action par la pratique :

- Un niveau d'information et de communication qui est l'approche du donner à sentir, à éveiller l'approche un peu sensible.
- L'approche de la raison et la diffusion de connaissances.
- Le sens. Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Il faut donc travailler sur les représentations sociales et culturelles.
- La pédagogie active, la pratique, des savoir-faire.

Nous avons un nombre important de lieux, de sentiers nature très axés sur la découverte d'un certain nombre d'espaces dans l'agglomération, notamment dans l'Ouest lyonnais, mais aussi des équipements tels que la "Maison Rhodanienne" de l'environnement, les circuits pédagogiques dans le centre de tri d'une des communes au nord et l'équivalent, bientôt, dans une station d'épuration au sud, et un certain nombre d'autres équipements en projet. Il y a donc une diversité des lieux sur lesquels nous avons des actions d'éducation à l'environnement.

La Communauté urbaine a la compétence voirie donc elle gère les plantations d'alignement sur la voirie. Nous organisons avec le service de la voirie et l'unité arbres, des plantations d'arbres avec des élèves, et nous avons constaté que nous avons, avec ce type d'implication et ce type d'actions, un meilleur respect de nos plantations d'alignement, une meilleure appropriation de l'espace public et des arbres sur la voirie.

Le circuit pédagogique du tri accueille à la fois des enfants ou des groupes d'adultes sur rendez-vous.

Nous avons un outil important à Lyon, compte tenu de notre territoire traversé par deux fleuves, le Rhône et la Saône, "Les Péniches Val du Rhône" avec lesquelles nous travaillons beaucoup puisque nous y envoyons des classes durant le temps scolaire, des groupes des centres de loisirs pendant les vacances scolaires, et aussi des groupes d'adultes. C'est un outil pédagogique très vivant, on vit quelques jours sur la péniche et différentes associations y interviennent.

Un autre exemple d'une politique dont nous sommes assez contents dans l'agglomération, c'est la question des déplacements domiciles-écoles et la dynamique que nous avons réussie à créer autour des pédibus puisque nous nous étions fixé l'objectif d'inviter une quinzaine de groupes scolaires par an à mettre en place des plans domiciles-écoles et des pédibus. En deux ou trois ans, nous sommes déjà à plus de cinquante écoles qui ont des lignes quotidiennes de pédibus. Cela nous paraît être très intéressant parce que c'est du concret.

Je vais expliquer ce qu'est pédibus. Nous sommes partis du constat que sur les petits déplacements que sont les trajets domiciles-écoles en ville, nous sommes quand même dans des distances assez compatibles avec la marche à pied, même si, dans des communes de deuxième couronne c'est un peu moins vrai, et pourtant, les chiffres montrent que les parents accompagnent de plus en plus leurs enfants en voiture pour aller travailler ensuite. De ce fait, c'est le désordre

devant les écoles, de la pollution, de la congestion. Ce n'est vraiment pas très pédagogique de laisser penser à nos enfants que, pour faire 500 mètres à pied, on a besoin de la voiture. De plus, ce n'est pas bon pour leur santé, les médecins scolaires nous disent que ce qui compte pour les enfants et pour lutter contre l'obésité n'est pas de faire une heure de football par semaine, mais c'est l'activité physique quotidienne.

Partant de ce constat, et sachant que d'autres pays avaient essayé de faire redécouvrir aux parents l'accompagnement à l'école à pied, nous avons poussé cette politique, dans le cadre d'abord d'un projet européen, puis nous l'avons expérimenté sur quelques groupes scolaires et maintenant, nous souhaitons le généraliser. Pédibus est le fait que des parents s'organisent collectivement pour accompagner, à tour de rôle, des groupes d'enfants chaque jour. Cela fonctionne comme un autobus, avec un itinéraire, des arrêts, des points de rendez-vous, mais tout se passe à pied. Cela crée du lien social entre les parents et il y a un vrai enjeu de lien social en plus de l'enjeu environnemental. Pour les enseignants intelligents qui s'emparent du sujet, c'est un fil très intéressant pour parler pendant la classe de la pollution, des déplacements, de faire la géographie du quartier puisqu'on leur met à disposition la photo aérienne du quartier, de faire des mathématiques en comptant combien viennent à pied, en voiture. C'est vraiment une entrée intéressante pour avoir une approche globale.

A Lyon, nous avons mis en place VELO'V, connu maintenant au plan national et international. Cela fonctionne très bien, mais certains de nos concitoyens ayant perdu l'habitude de faire du vélo en ville, nous développons aussi l'éducation au vélo et les apprentissages de sécurité pour redonner l'envie de faire du vélo.

Sur l'éducation à l'environnement sonore, nous avons, effectivement, besoin de faire comprendre à nos jeunes que le bruit est mauvais pour la santé, et que chacun peut contribuer à réduire ou non l'environnement pour ses voisins. Nous travaillons donc avec l'observatoire sonore du Grand Lyon.

Le jardin est un lieu d'apprentissage de l'éco-citoyenneté assez complet. Nous soutenons donc des associations qui développent de la formation aux jardins pédagogiques ainsi que l'éducation à la nature avec des associations plus naturalistes, sur les milieux faune flore, etc. Nous sommes dans une agglomération où la seule entrée naturaliste ne suffit pas. Au-delà des thématiques évoquées, le fait de vivre dans un cadre bâti, de comprendre l'histoire de notre territoire et de la ville, de considérer l'ensemble des quartiers de manière positive et non stigmatisée, cela fait aussi partie de notre approche de l'éducation à l'environnement. Nous avons aussi un partenariat avec une association sur ce terrain-là.

En fonction des communes, nous ne touchons pas le même pourcentage d'écoles élémentaires dans l'ensemble du Grand Lyon et un de nos objectifs est le rééquilibrage. Les communes de l'Ouest sont dans un cadre naturel plutôt privilégié par rapport aux plaines de l'Est et aux communes de banlieue à l'Est. A Lyon, nous avons vraiment une ségrégation socio-spatiale très marquée. Nous avons, jusqu'à présent, eu plus d'interventions, en proportion, dans des communes où les enfants vivent déjà dans un environnement privilégié, et cela ne va pas du tout. Nous voulons rééquilibrer, et notre objectif est d'avoir des

actions plus nombreuses dans les quartiers en politique de la ville, mais aussi d'avoir des actions en faveur de publics handicapés et de diversifier les publics au-delà de l'école pour toucher les jeunes en dehors du milieu scolaire, mais aussi des adultes lors d'évènements, de conférences-débats, de s'appuyer sur les conseils de quartiers qui sont aussi des lieux-relais très intéressants.

Pour conclure, nos attentes et nos souhaits, à partir d'une telle instance, sont d'avoir un appui pour l'évaluation. Cette question de l'évaluation a déjà été évoquée, et c'est une question sur laquelle nous allons approfondir notre réflexion puisque nous avons besoin d'analyser et d'évaluer ce que nous faisons en matière d'éducation. Si nous pouvions nous appuyer sur un outil national, cela nous paraîtrait intéressant. Notre objectif serait de doubler les crédits alloués à toutes ces actions, mais ce n'est pas gagné. Vous savez, comme moi, que l'argent public est rare. Je ne suis pas sûre qu'on y arrive mais ce pourrait être un objectif intéressant. Au niveau du réseau d'acteurs, nous avons également besoin d'être dans un réseau d'acteurs au niveau européen.

Nous voulons contribuer à l'éco-citoyenneté et à l'éco-responsabilité planétaire, je reprends une formule du pédagogue Philippe MEIRIEU[M50]. Être allongé dans l'herbe avec ses copains et regarder les étoiles symbolise bien cette inscription dans l'espace-temps, et en plus, j'espère qu'on y prend plaisir.

L'approche transgénérationnelle[M51] de l'agglomération d'Amiens

par Johanna BOUGON (Ville d'Amiens)

Je suis conseillère municipale à la ville d'Amiens et vice-présidente d'Amiens Métropole. Notre démarche est différente de celle d'Orléans où le maire n'est pas le président de l'agglomération qui est beaucoup plus peuplée car Amiens la différence d'habitants est minime : la ville centre compte 135 000 habitants et l'agglomération 177 000.

Lorsque Gilles de Robien était maire d'Amiens, il a souhaité que le maximum de compétences soit inclus dans les compétences de la métropole. C'est comme cela qu'au début du dernier mandat, j'ai été nommée vice-présidente en charge de l'environnement et que nous avons tout de suite commencé la réflexion sur l'Agenda 21 local qui est, chez nous, métropolitain. Nous avons validé, en quelque sorte, en 2004, cet Agenda 21. Il y a peut-être des différences intéressantes à souligner dans notre démarche.

Sans assistance extérieure, nous avons fait une réflexion de base et abordé le problème avec toute la concertation nécessaire, et nous avons abouti à un Agenda 21 local tourné autour des thématiques adaptées à nos spécificités :

- Mettre en valeur des espaces naturels de notre territoire pour préserver la biodiversité.
- Prendre en compte l'ensemble des composantes de notre environnement.
- Économiser nos ressources en eau et en énergie, et réduire les déchets.
- Maîtriser pour une meilleure connaissance les situations à risque vis-à-vis de l'environnement et de la population.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

- Développer un progrès social et solidaire sur nos communes.

Il faut savoir que, depuis 2004, les thématiques ont déjà évolué.

Tout cela a débouché sur un certain nombre d'actions et c'est, évidemment, la sensibilisation qui se retrouve dans chaque action comme un aspect primordial de cette affaire. Nous avons déjà beaucoup parlé de l'éducation des plus jeunes, et à Amiens Métropole nous intervenons auprès des scolaires en partenariat avec toutes les associations qui existent chez nous.

Par rapport aux interventions précédentes, je pense que la réflexion que j'ai envie d'apporter par mon témoignage, c'est l'éducation des moins jeunes. Vous avez souligné tout à l'heure qu'il y a urgence, et nous sommes tous d'accord sinon nous ne serions pas là aujourd'hui. Les jeunes à qui nous devons faire intégrer l'éducation au niveau du système scolaire sont importants. Cependant, les plus âgés le sont aussi. La mise en place d'un Agenda 21 local est une première démarche de la formation des adultes en quelque sorte, et notamment au niveau des fonctionnaires. La transversalité est obligatoire dans ce domaine-là. Nous avons monté chez nous un club 21 composé d'un référent de chaque service. Ce travail a obligé, tout de suite, les personnes concernées à se former, à faire une éducation sur le développement durable, à prendre en compte l'expression de l'agenda 21. Au niveau local, je pense que nous avons la plus grande responsabilité de l'action puisque le "penser globalement, agir globalement" devient une réalité absolue, surtout dans une zone comme la France où 85 % de la population habite en ville.

Notre responsabilité collective doit trouver un écho dans une responsabilité individuelle auprès de nos concitoyens. C'est à ce niveau-là que tourne notre réflexion autour de l'agenda 21 local chez nous parce qu'en effet, il est difficile de toucher l'ensemble de la population lorsque nous parlons des moins jeunes. Ce n'est pas facile de les faire venir volontairement à l'ensemble des réunions que nous pouvons organiser autour de ces thèmes-là. Nous avons donc trouvé des solutions et des astuces pour parler de développement durable, Agenda 21 local, à travers des réunions avec des thèmes précis tels le tri sélectif, et à travers toutes les actions menées chaque année, à savoir des manifestations, la semaine du développement durable, la semaine de la mobilité. Nous participons activement et à travers ces occasions, nous essayons d'approcher au maximum la population pour la faire participer à notre démarche.

Durant la semaine du développement durable, notamment, nous organisons, depuis trois ans maintenant, un forum avec des thèmes précis. Je crois que ce qui devient primordial aujourd'hui est de pouvoir proposer des actions à nos concitoyens qui ont une évaluation directe, car les discours que nous avons l'occasion de tenir pendant ces moments-là, sur les situations dramatiques, le réchauffement du climat, peuvent susciter des réactions qui peuvent être soit "je ne suis rien là-dedans, mon action est nulle et n'aura aucune influence sur ces phénomènes globaux", soit "je prends le taureau par les cornes et j'agis demain". Pour cela, il faut donner des indications très pragmatiques.

Lors de notre dernier forum qui avait comme thème "pollution de l'air et santé" qui concerne chacun de nous, j'avais compté qu'un kilomètre motorisé échangé

contre un kilomètre à pied ou à vélo, une fois par semaine seulement, permettait d'économiser tous ensemble à Amiens Métropole 5 600 tonnes de CO₂. Cette proposition avait un sens pour les gens présents. Il est vrai que, depuis longtemps, nous faisons beaucoup dans la mobilité alternative.

Nous nous rapprochons naturellement des plus jeunes en leur réapprenant à aller à l'école à vélo, mais aussi des étudiants. Ce sont des adultes, ils ne passent plus par l'école et n'ont pas automatiquement accès à l'éducation sur le développement durable. Nous leur faisons donc des propositions concrètes pour faire cette éducation. Effectivement, notre action peut être aussi volontariste que toutes les actions décrites tout à l'heure, mais s'il n'y a pas l'adhésion de la population, et vous le savez tous ici, c'est totalement vain.

Pour contribuer à cette éducation, au sens le plus large, nous utilisons également les médias. Nous avons un magazine à Amiens Métropole qui, chaque trimestre, propose quatre pages sur le développement durable. Nous insistons, à chaque fois, sur la responsabilité collective à travers l'exemplarité de ce que nous essayons de mettre en place tous les jours, et sur ce que chacun peut faire au niveau individuel, dans sa famille, dans son foyer, dans son travail.

Les évaluations sont difficiles à réaliser, mais nous constatons des avancées : par rapport aux fonctionnaires qui étaient le premier public ciblé, nous sommes passés en deux ans d'une trentaine de vélos municipaux à cent quatre-vingt. De cette façon, nous pouvons donc mesurer la prise de conscience que ces fonctionnaires ont effectuée pour se rendre compte que tous ces petits déplacements effectués au quotidien pouvaient parfaitement être faits à vélo plutôt qu'en véhicule motorisé, même si chez nous le parc est "propre" parce qu'il est électrique voire au GPL. Aujourd'hui, une grande majorité de ces déplacements s'effectue en vélo. C'est une bonne chose parce que de voir tous ces vélos municipaux rouler incite les autres à sortir leur vélo. Nous menons des actions autour de cela, nous organisons une foire du vélo lors de la fête du vélo pour que les gens puissent échanger leur vélo ancien et nous les faisons marquer pour les retrouver lorsqu'ils ont été volés.

Pour conclure, je dirais que l'enjeu est colossal et qu'il faut prendre en compte toutes les générations dans ce domaine parce qu'il y a une solidarité entre toutes les couches de la population, mais aussi entre toutes les générations. Je pense que la fameuse expression empruntée des Indiens, "on ne possède pas le temps, on l'emprunte aux générations futures" doit nous accompagner dans cette promotion de l'éducation, de la formation et de la pédagogie. L'éducation est le partage du savoir, mais je pense qu'il faut aujourd'hui aller un peu plus loin étant donné que l'urgence est aujourd'hui et non demain.

L'analyse du Comité 21

par Antoine CHARLOT (Comité 21)

Le Comité 21 est une association créée en 1995 pour favoriser l'ancrage du développement durable au sein des territoires français. Les premières années ont été essentiellement consacrées à la sensibilisation des acteurs, la collectivité locale, les entreprises, les associations, puis nous sommes passés à une approche

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

plus pragmatique avec la production d'un certain nombre de recommandations sur la gouvernance générale du développement durable, et notamment la mise en place d'Agendas 21. En fin 2006, nous allons monter un groupe de travail sur la communication, l'information et la sensibilisation sur le développement durable spécifique pour les collectivités locales et d'autre part, les recommandations sur les grands secteurs du développement durable, notamment l'énergie, les transports, l'alimentation ou d'autres domaines liés à la cohésion sociale ou à la solidarité internationale. Tout cela se traduit par un certain nombre d'ouvrages destinés à la fois aux collectivités locales, aux entreprises, aux collectivités nationales mais aussi, de plus en plus, au niveau européen dans le dessein d'amender toutes les stratégies thématiques en termes d'environnement.

Par rapport à la thématique de cet atelier, le développement durable appelle à des mutations urgentes qui sont à assumer collectivement et individuellement. Les collectivités ont à gérer de nombreux enjeux : la crise énergétique, les changements climatiques, la précarité croissante des jeunes, l'exclusion, le manque de logements, la raréfaction des ressources.

La complexité de ces enjeux, les données à prendre en compte et le manque de cohérence entre tous les outils de planification qui doivent être mis en place par les collectivités locales, et nous savons bien que les collectivités locales doivent gérer à la fois les plans locaux d'urbanisme, les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'habitat, les PLIE, les PDU, ..., et la nécessaire transversalité imposée par le développement durable, nécessitent de nouvelles compétences pour les collectivités, au sein de la collectivité, mais aussi chez les citoyens qui vont participer directement à la démarche d'Agenda 21 ou à la démarche de développement durable lancé par la collectivité.

L'on s'aperçoit, en observant des agendas 21 sur le territoire français, que la plupart de ces agendas 21 font référence à l'étape indispensable de l'apprentissage des élus et des équipes territoriales. Il s'agit de comprendre la complexité de ces enjeux, d'adopter de nouveaux critères d'évaluation de l'efficacité, de décloisonner les questionnements mais aussi les réponses, et de partager les diagnostics, les plans d'actions et les résultats. Tout ceci est une nouvelle culture territoriale. Pour se faire, de nombreuses collectivités ont donc formé et sensibilisé leurs élus, mais aussi leurs équipes territoriales.

Nous pouvons citer l'exemple d'Echirolles en Rhône-Alpes, qui a organisé près de six mois une formation à ses agents territoriaux pour traduire l'évolution des métiers de la collectivité au regard du développement durable, de façon à ce que chacune des équipes et chacun des élus puissent s'approprier le concept de développement durable et transférer, ensuite, cette méthode au sein du territoire. Nous avons aussi l'exemple d'Orléans avec les correspondants du développement durable pour disséminer cette culture de développement durable au sein des équipes, et également le cas d'Amiens Métropole avec le club 21.

D'autres collectivités ont également lancé des appels à projets au sein d'équipes territoriales pour qu'elles proposent des actions contribuant à l'appropriation du développement durable. L'appropriation ne peut se faire qu'avec la pratique, des exemples concrets qui puissent être mis en œuvre au sein de la collectivité territoriale, d'où la nécessaire sensibilisation et le nécessaire Agenda 21 au sein

des équipes territoriales avant de le transférer au territoire. Agenda 21 et exemplarité de la collectivité nous paraissent importants au Comité 21. En ce qui concerne le citoyen, la collectivité doit jouer son rôle et lui donner la clé de compréhension des enjeux et de l'organisation de la collectivité, de ses compétences pour qu'il puisse être à même d'apporter sa propre expertise au sein des forums 21, en s'appuyant sur les associations locales, nationales et sur les instances de concertation.

Les comités de quartiers sont des instances mobilisables pour sensibiliser ces citoyens. Nous avons de nombreux retours d'expériences que vous pouvez retrouver sur le site "agenda21france" que nous gérons au Comité 21. Il y a l'exemple de Lille avec des campagnes annuelles thématiques sur l'eau, l'énergie, la nature en ville, avec des appels à projets auprès de la population pour qu'elle puisse s'exprimer et monter des projets avec des enveloppes financières, mais aussi un accompagnement technique par les élus et les équipes territoriales. C'est le cas également de la communauté de communes de l'Autunois qui a rédigé un ouvrage, récompensé au *Ruban du développement durable* l'année dernière, un guide très pédagogique qui invite les citoyens à s'engager réellement en faveur du développement durable. Ce guide est dans un langage accessible et rigoureux, les deux maîtres mots du développement durable également.

Le Comité 21 essaie de contribuer à la mise en place d'Agendas 21 au niveau des établissements scolaires. Il nous paraît important d'amener les jeunes à réfléchir par eux-mêmes aux conséquences durables de leurs faits et gestes, et à être acteurs du développement durable au sein de leur établissement. Il s'agit de réaliser, avant tout, un diagnostic. Nous ne sommes pas sur du diagnostic technique comme dans une collectivité, mais plutôt sur un diagnostic et un recueil des attentes par rapport à un Agenda 21 d'établissement. Il s'agit aussi d'élaborer un plan d'actions qui soit mis en œuvre et évalué directement par les élèves dans un cadre pédagogique. Cela nous paraît également très important.

Les collectivités ont également le pouvoir de renforcer les compétences du tissu économique du territoire? C'est un aspect que nous n'avons pas encore abordé. Le tissu économique joue un rôle important en matière de développement durable à la fois pour l'attractivité du territoire et pour la compétitivité qui concourent à maintenir l'emploi sur le territoire, donc les personnes et les jeunes. Les entreprises sont prêtes aujourd'hui à s'engager dans le développement durable. La collectivité doit les sensibiliser, définir un certain nombre de critères d'éco-conditionnalité pour l'implantation de ces entreprises sur le territoire.

J'ai quelques exemples qui me viennent à l'esprit :

- La communauté urbaine de Dunkerque qui anime un groupe d'acheteurs responsables pour aider les collectivités territoriales à introduire des critères sociaux et environnementaux comme le permet le nouveau Code des marchés publics, mais qui accompagne également les fournisseurs, les entreprises dans la modernisation de l'offre pour qu'elles puissent proposer des outils à disposition des collectivités territoriales.

- Le parc naturel régional des Boucles de la Seine accompagne 3 000 entreprises de son territoire dans la mise en œuvre d'un système de management environnemental, ISO 14 000.

Pour conclure, la collectivité doit jouer son rôle de proximité des citoyens d'une ville, de sensibilisation de ces citoyens et ensuite, aux autres échelles, et notamment régionales, elle doit accompagner les acteurs socioéconomiques dans des démarches de développement durable, en proposant des outils de sensibilisation, des outils d'information et de formation à ces différents acteurs.

Comment mettre en pratique une politique climatique sur un territoire

par Jean-Stéphane DEVISSE (WWF)

Je coordonne la campagne "changement climatique" du WWF France. Depuis les accords de Kyoto, nous nous sommes toujours un peu posé la question à savoir comment s'y prendre pour développer, sur un territoire donné, une politique climatique, un plan climat, pas tellement du point de vue technique parce que nous la connaissons, mais elle n'est pas mise en pratique.

Nous avons un enjeu considérable qui est la question du climat, nous avons des solutions à portée de main et, comme par hasard, nous n'arrivons pas à les mettre en œuvre. C'est donc sur cela que nous avons travaillé, en se disant que nous n'allions pas chercher à rentrer dans la définition de ce qu'est le développement durable au sein d'un territoire, mais nous avons commencé par nous fixer un objectif simple et mesurable.

L'objectif était de démontrer qu'en trois ans seulement, nous pouvions parvenir à réduire de 5,2% les émissions de gaz à effet de serre d'un territoire de 5,2 % (en référence à Kyoto où les pays industrialisés s'étaient engagés à baisser les émissions de 5, 2 % en dix - douze ans).

Nous nous sommes ensuite demandé : de quoi est fait le territoire ?

- d'habitants, égoïstes ou altruistes, dont un des moteurs principaux est la qualité de vie.

- des élus locaux et territoriaux qui peuvent être animés d'un autre moteur, le moteur "j'ai envie d'être réélu" ou "j'ai envie de bien gérer mon territoire".

- les entreprises avec leur moteur qui est de faire des profits, mais qui, en même temps, ont besoin des autres acteurs pour vivre.

- les services de l'État, les établissements publics. Leur moteur principal est peut-être de faire carrière ou de participer à l'élaboration d'un territoire viable.

À Chalon-sur-saône, nous nous sommes focalisés sur le centre ville. Nous nous sommes dit qu'il fallait essayer de trouver des solutions, et de les mettre au débat collectif, de les mettre en œuvre de sorte que cela marche à l'ensemble de ces cibles. C'est la raison pour laquelle nous avons monté "Privilèges", un programme d'initiatives des villes de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme est basé sur l'échange d'informations, d'initiatives et

d'expériences dans les trois grandes cibles que sont les collectivités, les entreprises et les particuliers. Nous nous sommes dit aussi que le problème avec les enjeux climatiques est que l'on peut montrer l'ampleur des catastrophes à venir sur la question climatique, c'est un peu le marketing de l'angoisse, mais lorsque l'on agite trop fort les menaces, on a intérêt d'avoir des solutions relativement proportionnelles. Il y a donc un vrai fossé à franchir pour tenter d'injecter de bonnes pratiques à ce niveau-là.

Sur la fameuse hiérarchie des interrogations, nous commençons d'abord à nous poser la question : pourquoi une politique locale ? Une fois que nous avons répondu et que nous avons partagé les questions du pourquoi, nous passons à la question : Comment allons-nous faire ? Qui la met en œuvre ? Qui la paie ?

Avec le programme "Privilèges", nous nous sommes adressés à la fois aux particuliers, à la collectivité et aux industriels. Nous avons utilisé les outils conventionnels appliqués à l'échelle d'un territoire sur trois ans seulement, certes, mais avec une collectivité de 52 000 habitants. Ceci veut dire que toutes les actions mises en œuvre sur le territoire de Chalon-sur-Saône peuvent être faites dans n'importe quelle ville plus importante et n'importe quelle commune plus petite. Comme cela, nous travaillons sur du transposable d'un bout à l'autre.

Nous avons eu des partenaires et je les remercie. Parallèlement au programme que nous avons mis en œuvre, les élus se sont dit qu'ils avaient pris un engagement de réduire de 5,2 % les émissions de gaz à effet de serre en trois ans. Pour l'atteindre, il fallait un plan municipal de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, en faisant en sorte que chaque service y adhère et vise les trois cibles : particuliers, entreprises et collectivités. Cette hiérarchisation tombe très bien parce qu'au sein du territoire, celui qui travaille dans une entreprise privée est aussi souvent un parent d'élève, celui qui travaille dans une municipalité va faire ses courses dans des établissements parfois privés. Finalement, grâce à un programme qui couvre ces trois cibles, l'on sensibilise, à plusieurs reprises, les mêmes personnes sous des angles différents. Cela permet de densifier les actions et de les inscrire dans les pratiques au quotidien.

Dans le cadre du plan municipal de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous avons appliqué les méthodologies d'organisations reconnues, comme Energie-Cités, autour de quatre grands métiers principaux d'un territoire en prise avec l'action énergie climat :

- "J'aménage mon territoire et donc, du profil d'aménagement que je prendrai se dégagera un profil d'usage de l'énergie".
- "Je produis de l'énergie, j'en distribue et donc, tant qu'à faire, je vais y mettre du renouvelable, de la cogénération, ...".
- "Je consomme de l'énergie, je vais mettre en place une politique qui me permettra de modérer ces consommations".
- "J'ai le droit d'inciter mes concitoyens, y compris grâce à des primes, à des fêtes comme la fête du vélo, des primes à installations solaires, ...".

Grâce à cela, nous resserrons le filet des actions autour de chaque citoyen qui peut être également un conseiller municipal, un employé. Grâce à ce plan

d'actions, chaque personne a été sensibilisée pendant trois ans à plusieurs reprises, au cours de différentes fonctions, avec un certain nombre de vecteurs, des affichettes ou encore sur les fonds d'écran des employés municipaux comme "Après le travail, j'éteins l'ordinateur" ou encore "c'est vendredi, le week-end arrive, j'applique à la maison ce que j'ai appris au travail". Ceci a des résultats puisque, en une semaine, l'on a noté une baisse de 7 % des consommations d'électricité à l'intérieur de tous les établissements de la collectivité.

Un volet pédagogique important vis-à-vis des scolaires a été la mise en place d'une mallette pédagogique. Le but n'était pas de sensibiliser uniquement les scolaires, mais aussi de former des formateurs qui vont essaimer un peu partout.

L'éducation à l'environnement a également consisté à d'essayer de convaincre les entreprises à améliorer leurs pratiques, et du moment qu'elles en comprennent l'intérêt, elles finissent par le faire. Souvent, l'intérêt est économique, certes, et c'est parfait. Autant utiliser ce levier-là comme accélérateur de pratiques, mais c'est de l'éducation à l'environnement parce qu'au passage, il faut rappeler quelques fondamentaux. L'environnement n'est pas que les petites fleurs et les petits oiseaux même si nous les respectons, c'est aussi l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons.

Nous nous étions engagés sur une baisse de 5,2 % au niveau de la collectivité et des entreprises volontaires or, en trois ans, nous avons noté une baisse de 20 % d'émission de gaz à effet de serre. Avec des mesures simples qui pourraient être généralisées à l'ensemble des communes.

En conclusion, quand une ville de 52 000 habitants se retrouve, en 2005, à illustrer le développement durable à l'exposition universelle du Japon, c'est génial car cela veut dire une forte sensibilisation via les médias. Tout le monde est très content, très fier et a envie de continuer, et de faire encore mieux. En faisant de l'exemplaire, du transposable, cela s'étend petit à petit d'abord à Chalon-sur-Saône puisque, au bout de trois ans, nous sommes passés au niveau de l'agglomération, avec trente-huit communes, et à l'échelle du pays du chalonais avec cent soixante-neuf communes.

En employant des mots qui pourraient choquer, nous pourrions dire que l'éducation à l'environnement, c'est rentable. Nous avons agi sur un levier de rentabilité et de performance économique puisque, pour économiser une tonne de gaz carbonique, il a bien fallu modérer les consommations d'énergie donc, réduire les factures d'énergie. Concrètement, en 2005, par rapport à l'année 2002, nous avons émis, à Chalon-sur-Saône, 10 000 tonnes de CO₂ en moins, ce qui représente 555 000 euros.

Cette démarche, qui touche le technique et le changement de comportements, qui montre que c'est possible, et qu'on peut le mettre en œuvre sans trop de difficultés. Cela est rentable, et le retour sur investissement se fait, non seulement du point de vue technique et climatique, mais également du point de vue de l'image et de la satisfaction des actions bien remplies.

Les clefs de la réussite pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation pour le développement durable sur un territoire

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

par Sylvie LAFORGUE (GIP Grand Lac)

Je vais commencer par évoquer ce qui me paraît être les clés de réussite de la mise en œuvre d'un projet d'éducation au développement durable sur un territoire, sur quinze ans, 2000 à 2015

- Une des clés de réussite est, évidemment, le contexte local qui est une dynamique liée à une politique volontariste de l'environnement ou au développement durable. C'est une dynamique forte, politiquement exprimée et qui, pour avoir des résultats, doit être relativement ancienne et ce, pour une éducation au développement durable ancrée dans les territoires.

- Le deuxième élément serait la mise en place d'une méthodologie largement coordonnée et partenariale. Les partenaires peuvent appartenir aux collectivités, au monde de l'éducation ou encore aux associations, aux entreprises.

- La troisième clé de réussite est la mise en place, avec des partenariats financiers si possible, d'outils adaptés et diversifiés à tous les thèmes du développement durable, et en lien avec les thèmes du projet de territoire.

Nous allons revenir sur les différents points que j'ai évoqués. Pour ce qui intéresse le territoire de la Savoie, c'est une politique liée à l'environnement, une politique volontariste ancienne qui date de 1986, à l'initiative du Département et qui, dès le début, a considéré que la sensibilisation à l'information sur les thématiques de l'environnement était incontournable. Ensuite, est né en 1997, le projet Grand Lac qui est un projet dans le prolongement de la mise en place par le Département des Jeux Olympiques et de l'aménagement de la Maurienne, et qui a pour but le développement durable d'un vaste territoire avec, évidemment, la thématique de l'eau qui est primordiale puisque la quantité totale du Lac du Bourget correspond à 3,5 milliards de mètres cube, correspondant à la consommation annuelle française d'eau potable.

Ce projet, qui comporte trois défis, a sept thématiques de référence dans toutes les actions mises en œuvre en éducation au développement durable : eau, milieu naturel, patrimoine et culture, paysage, tourisme, développement économique, et le défi humain qui est la pierre angulaire du projet

L'éducation à l'environnement a deux principales finalités :

- Animer un vaste réseau de partenaires dont les relations, tissées dès les années 90 antérieurement au projet Grand Lac, ont été largement renforcées par ce projet. Le Groupement d'Intérêt Public qui porte cette démarche, aujourd'hui, est un levier sur ce territoire. Dynamiser l'éducation au développement durable en milieu scolaire et en dehors de celui-ci, sur le bassin versant du lac du Bourget, c'est poursuivre la politique engagée précédemment.

- Veiller à une diversification des publics, notamment le grand public, les entreprises et travailler en partenariat avec les associations.

Il y a deux démarches dans la méthodologie, à la fois l'animation d'un réseau de partenaires et la mise en œuvre d'actions opérationnelles tournées vers le territoire.

Ce projet Grand Lac, au travers des diagnostics ou des études préalables au projet, génère beaucoup de connaissances. Vulgariser la connaissance, ce n'est pas produire simplement des lettres d'information à destination des élus ou du grand public, c'est aussi faire en sorte que cette connaissance puisse être utilisée de manière pédagogique. Nous pouvons prendre l'exemple d'un numéro fait en partenariat avec la revue "Images Doc" des éditions Bayard Presse et l'Ecole Nationale des Arts Appliqués de l'Image à Chambéry. Si nous avions fait cette revue en propre avec le GIP, nous aurions fait un projet éditorial en interne. L'objectif était d'animer ce travail avec le monde de l'éducation et, en particulier, avec vingt écoles et établissements subventionnés dans le cadre du projet Grand Lac. Tout le contenu éditorial est le fruit des travaux pédagogiques réalisés en classe. Au bout du compte, nous avons l'habitude de dire que nous avons 1 500 petits co-rédacteurs qui ont eu des petites formations sur l'image, sur la mise en place des expériences et la traduction journalistique de ce travail, ou sur la réalisation d'une bande dessinée.

Suite à cela, il y a eu un retour d'expériences, et nous avons travaillé avec les enfants, mais plus encore avec les conseillers pédagogiques et avec les enseignants, afin de créer un lien et partager une culture commune. C'était une expérience fort enrichissante.

La question de la sensibilisation aux bonnes pratiques est, par exemple, l'usage des produits phytosanitaires. Des expériences ont été menées en direction du grand public ou des techniciens de la fonction publique. L'organisme animateur de notre Contrat de bassin versant, le CISALB, a mené une campagne d'information au travers de plaquettes, d'affiches pour le grand public, pour éviter l'usage excessif des phytosanitaires dans le jardin, ainsi qu'une formation en lien avec le CNFPT, pour les agents techniques, pour l'utilisation des phytosanitaires sur les espaces publics ou privés des zones d'aménagement.

Nous pouvons aussi parler de la mise en place de filières adaptées qui est, d'un certain point de vue, une initiative assez remarquable car elle commence à produire des effets importants. Elle a été réalisée en direction des industriels de l'artisanat pour mettre en place des aménagements de façon à éviter la pollution des réseaux d'eau quant aux produits dangereux pour l'eau et à ce jour, une quarantaine d'entreprises ont été équipées dans ce domaine.

Ensuite, il y a tout ce qui concerne, toujours pour le traitement des déchets dangereux pour l'eau, la mise en place d'opérations de déstockage, notamment pour les produits de peinture. 325 tonnes, en deux ans, ont été éliminées et 122 entreprises impliquées dans ce dispositif.

Nous pouvons citer une expérience dédiée au grand public et aux scolaires et qui concerne la salle de bains. C'est une exposition itinérante qui a pour vocation de circuler sur les soixante et une communes du bassin versant du Lac du Bourget qui est le territoire de projet, et qui permet d'appréhender toute la pédagogie autour du thème de l'eau et des milieux naturels.

Dans l'exposition, il y a une baignoire qui représente la morphologie du lac, et qui montre quels sont les cinq affluents du lac et l'exutoire qui est le Canal de Savière par des pressions sur robinets et des lumières qui s'allument. C'est

quelque chose de très ludique et pédagogique. C'est démontable, il y a des bornes interactives dans un petit WC pour tout ce qui concerne l'assainissement. Cette exposition circule cinq ans sur les soixante et une communes pour le grand public, mais aussi pour les scolaires.

Nous sommes présents, depuis plusieurs années, sur la semaine du développement durable ainsi que pour les nettoyages de rivières. Cette année, le grand témoin sur un rallye Vélo Nature a été Nicolas VANIER, en direction du grand public et des scolaires. Nous avons édités également plusieurs publications, sur les gestes éco-citoyens et tout ce qui concerne la vie du projet Grand Lac.

Des outils, liens entre les connaissances locales et scientifiques, au service de différents publics

par Jean-Marc DOUGUET (Université Versailles Saint-Quentin, UVSQ)

Je suis enseignant-chercheur à l'université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ) dans les Yvelines, et je travaille pour un centre de recherche sur l'économie et l'éthique pour l'environnement et le développement. Je propose de vous présenter des outils interactifs sur la sensibilisation et l'information à partir de problèmes liés à l'agriculture, à la biodiversité, aux gaz à effet de serre, à la gestion côtière. L'idée de ces outils est de créer une passerelle entre différentes connaissances, connaissances locales et connaissances scientifiques. Toute notre démarche va être de rendre accessible cette connaissance pour des publics différents. Nous l'avons fait dans le cadre d'écoles, des agences locales de maîtrise de l'énergie, auprès des entreprises, des collectivités locales, du grand public à travers, par exemple, "Terre en tête". Le travail que nous avons mis en évidence est issu de la recherche. Nous avons fait des outils utilisables non seulement pour un grand public, mais aussi utilisables sur le terrain.

Sur le terrain, nous travaillons avec des acteurs, nous essayons de comprendre l'écosystème sur lequel nous travaillons, les systèmes de valeurs associées à la préservation de cet écosystème. Nous essayons d'évaluer, au plan socio-économique, les options pour traiter de ce problème. Nous essayons de rassembler toutes ces connaissances à travers des outils multimédias accessibles gratuitement en ligne pour que les acteurs participent à la construction du problème, des enjeux et délibèrent autour des options pour le futur.

Je vais vous présenter le logiciel "Viviane". Ce logiciel a été réalisé dans le cadre d'un projet européen. Il traite des problématiques d'agriculture dans le but de voir quels sont les outils qui peuvent être mobilisés.

Avec "Viviane", "VIsite Virtuelle A Notre Environnement", nous pouvons jouer en tant que différents acteurs, agriculteurs, scientifiques, collectivités locales, habitants de la commune, etc. et nous disposons d'un ensemble de fonctionnalités diverses :

- *Le baromètre personnel.*

L'agriculteur peut évaluer l'impact de l'utilisation de pesticides et d'engrais. Nous avons travaillé dans une école avec des agriculteurs pour qu'ils expliquent aux enfants, en utilisant ce baromètre, leurs pratiques liées à l'utilisation d'engrais et de pesticides. Le résultat, présenté sous forme graphique, peut être

dans le rouge, soulignant alors une forte pression sur l'environnement, ou dans le vert si la pression est faible. L'intérêt est d'initier un dialogue avec les enfants ou entre agriculteurs pour voir ce qu'il est possible de faire, d'où vient le problème et si des changements sont possibles ou pas pour améliorer cette situation.

- *Le générateur de scénarios.*

Nous sommes au niveau territorial en essayant de définir un projet de territoire. Suivant le scénario choisi, nous avons une représentation de ce futur en 3D. En même temps, nous avons développé des outils de modélisation pour simuler le coût et la baisse de pression sur l'environnement. Aujourd'hui, au niveau européen, on utilise cet outil pour évaluer les options pour mettre en place la directive cadre, ou pour avoir une eau de qualité d'ici 2015.

- *La matrice de délibération.*

Cet outil permet à différents acteurs de présenter leurs jugements sur l'intérêt d'un des cinq scénarios, par rapport aux enjeux de terrain. L'idée est d'amener chaque acteur à présenter son jugement, mais aussi de délibérer pour savoir quel type de scénario sera le plus intéressant pour le futur, et à échanger leurs avis.

Ce sont des outils faits pour un grand public, nous pouvons accéder à un ensemble d'informations complémentaires en termes de liens vers d'autres sites Internet, mais aussi vers des formations que nous avons faites et qui sont accessibles sur Internet. Je voulais surtout vous montrer l'aspect "outils" parce que nous avons beaucoup parlé d'outils de sensibilisation, là, c'est une sensibilisation au niveau individuel, ou sur des questions plus larges au niveau de la commune ou d'une région, avec un outil de délibération.

Les objectifs de recherche sur le développement durable des territoires de l'association FONDATERRA

par Fleur POVILLON (Association Fondaterra)

Fondaterra est une association de loi 1901, qui a pour objectif mener des recherches sur la thématique du développement durable des territoires. Elle existe depuis deux ans. Elle a été créée à l'initiative de l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et fonctionne en réseau d'acteurs qui font partie du monde public et privé, des industriels des territoires, etc.

Différents axes sont développés :

- Médiation des connaissances en société.

- Formations spécifiques.

- Projets de recherche-action transversaux qui impliquent un très grand nombre d'acteurs. Par exemple, un premier projet sur la réduction des émissions de CO₂ au niveau des campus universitaires a été lancé sur deux campus et se généralise à l'ensemble des campus d'Ile-de-France. Le second projet sur lequel je suis plus particulièrement impliquée est celui d'écologie industrielle et territoriale, avec des expérimentations au niveau de la Région d'Ile-de-France.

L'écologie industrielle fonctionne selon le même schéma que les écosystèmes naturels, avec des flux entrants et sortants, des consommations d'énergies, de matières premières, une production de déchets et que, dans les milieux naturels, tout cela fonctionne très bien puisque nous avons très peu d'entrants, très peu de sortants et tout se transforme à l'intérieur, ce qui n'est pas le cas de nos écosystèmes industriels classiques où nous avons beaucoup de matières premières qui entrent, beaucoup qui sortent et au milieu, cela se transforme très mal.

L'objectif de l'écologie industrielle est de maximiser l'éco-efficience, de faire en sorte que les boucles se bouclent à l'intérieur même des écosystèmes, pour réduire notre impact sur le prélèvement des ressources naturelles, de l'énergie fossile et nos déchets.

C'est une démarche qui fonctionne obligatoirement avec l'ensemble des territoires, les élus et les industriels. Ces derniers sont des acteurs majeurs du territoire parce qu'ils apportent de l'argent, des emplois mais ils ont aussi un énorme impact sur l'environnement. Toute démarche de développement durable doit nécessairement impliquer ces acteurs qui sont eux-mêmes des citoyens. La formation de ces industriels et de leurs salariés est également la formation à la sensibilisation, ensuite, dans les foyers. Cela se propage très bien.

L'écologie industrielle repose sur des principes de mutualisation de services à l'échelle d'un territoire, par exemple, une collecte mutualisée des déchets sur une zone industrielle. Cela peut être aussi des symbioses, un peu plus spectaculaires, mais que nous voyons moins souvent. On constate qu'un industriel produit un déchet. Ce déchet part en décharge alors qu'un industriel voisin importe cette même matière, ce "déchet", qui vient également de plusieurs centaines de kilomètres. Il s'agit donc de mettre en rapport ces deux acteurs, quasiment voisins, pour que le déchet d'une entreprise soit réutilisé par l'entreprise voisine, en tant que matière première : on ne parle plus de déchet, on parle de co-produit temporaire. Cela arrange beaucoup de monde. Au plan économique, c'est beaucoup plus intéressant et, au plan des transports, on réduit largement la pollution sur les routes. Derrière cet ensemble de mesures, il y a également des impacts environnementaux évidents et sociaux puisque, à l'échelle d'une zone d'activités, il y a des opportunités de créations de nouvelles activités. Il y a donc des possibilités d'avoir des emplois d'insertion à faible niveau de qualification qui sont une problématique assez importante en Région Ile-de-France puisque nous avons des endroits où il y a une population avec un fort taux de chômage et, parallèlement, des difficultés à recruter, donc un décalage entre la population et les offres d'emplois.

L'écologie industrielle et territoriale repose sur beaucoup de bons sens, sur un bon diagnostic du territoire, nécessite de comprendre les enjeux du territoire réellement, les emplois aujourd'hui. Il s'agit de faire en sorte que les formations proposées sur ce même territoire soient en accord avec les entreprises et le devenir de ces entreprises. Comment vont évoluer les activités ? C'est de cela que vont dépendre aussi les formations qui permettront de trouver des débouchés aux jeunes du coin, pour faire en sorte d'avoir un territoire un peu plus cohérent.

Les avantages sont à la fois pour le territoire puisque avec cet ensemble de démarches, l'on a un gain sur l'image, l'attractivité du territoire, mais aussi pour les propriétaires fonciers et les entreprises qui accèdent à de nouveaux services, à des réductions de coût; pour la population, ce sont des enjeux d'amélioration des services comme pour les transports en commun.

Le projet Fondaterra doit s'achever fin 2006. Il fonctionne parallèlement avec une démarche de capitalisation sur les pratiques déjà menées sur des territoires exemplaires. En même temps, l'on applique ces démarches à trois territoires pilotes en Ile-de-France qui ont des enjeux socioéconomiques très forts : Sarcelles, Villiers Lebel, Aulnay-sous-Bois et Mantes-la-Jolie, et des objectifs à atteindre qui ont une importance pour le territoire.

L'ensemble de ces projets est porté par les élus locaux, communauté d'agglomération ou établissement public d'aménagement. Chacun des sites pilotes fonctionne différemment, mais est toujours fortement porté par le territoire, c'est une obligation si nous voulons que la démarche soit pérennisée puisque notre projet se termine fin 2006 avec des objectifs de trois actions concrètes par territoire. Le projet doit, ensuite, être porté par le territoire. Nous faisons donc en sorte, aujourd'hui, de mettre tous les acteurs ensemble autour de la table, ce qui n'est pas toujours évident, de rapprocher l'ensemble des industriels, d'échanger entre industriels, de réunir toutes ces personnes pour que, par la suite, la démarche vive d'elle-même.

SYNTHÈSE

par Michel RICARD (Comité de la Décennie)

Le rôle des élus. Des exposés et des présentations ont été faits par les Régions, les Conseils généraux, les villes et les associations avec un point commun c'est que dès qu'on parle de territoires, on va parler d'élus. Quel doit être le rôle de l' élu à ce niveau-là ? L'on peut retenir que la démarche de l' élu devait comporter plusieurs volets. Tout d'abord, l' élu lui-même doit faire preuve d'exemplarité, en sensibilisant les différents partenaires et acteurs au sein de cette collectivité. Il parait, en effet, difficile de vouloir amener une population à mettre en œuvre le développement durable si l' élu, lui-même, n'est pas persuasif, et s'il ne veille pas à ce que ses collaborateurs soient, eux-mêmes, convaincus de la démarche. S'il y a un contre-discours de la part des acteurs situés en aval de celui qui donne la direction, qui impulse la démarche, l'on aura des contre-signaux et donc une mobilisation moindre.

Les Agendas 21. Comment mettre en place les Agendas 21 ? Cette critique a été récurrente car il n'y a pas suffisamment d'informations, de cadrage pour mettre en place ces Agendas 21. Les élus ont parlé de la nécessité d'organiser des réunions publiques mêlant les acteurs, d'avoir des démarches ciblées pour certains problèmes, et de mettre en place des forums de type forums 21 afin que le document relatif à l'Agenda 21 soit élaboré par l'ensemble des intéressés, et non pas réalisé dans l'abstraction et ensuite imposé au plus grand nombre. Certains ont rajouté que cet Agenda 21 devait être, sous sa forme, attractif et

positif : ils ont pris pour exemple l'Agenda 21 d'Orléans, en rajoutant que ce document pouvait même être utilisé comme un parfait outil pédagogique pour les jeunes et les moins jeunes.

Le passage de l'information. Un élément qui est également ressorti des présentations et des débats est la difficulté que rencontrent les décideurs à faire passer une information qui ne porte pas des messages contradictoires, mais qui ne soit pas non plus répétitive et monotone avec, pour conséquence, une perte d'attractivité. De la même façon, comment permettre à l'utilisateur de cette information de s'y retrouver au milieu de la masse d'informations qu'il reçoit tous les jours ? Il est nécessaire de s'inscrire dans la continuité, mais également dans la nécessité de faire des propositions qui ravivent le dynamisme des administrés.

Atelier J

Relation des acteurs aux territoires et éducation au développement durable

Sommaire

- Introduction (*Jean-Marie GERBEAUX, SNCF*)
- Contribution de la Lyonnaise des Eaux à l'éducation pour le Développement durable au sein du territoire (*Hélène VALADE, Lyonnaise des Eaux*)
- L'utilisation d'outil comme le PLU (*Alain BOULOGNE, Espace Mont Blanc*)
- Exemples d'actions de la Caisse d'Epargne (*Pierre DUTRIEU, Caisses d'Épargne - CNCE*)
- La mise en place d'une méthodologie pour introduire le Développement durable au sein de la SNCF (*Jean-Marie GERBEAUX, Directeur développement durable, SNCF*)
- De la sensibilisation à l'action sur les territoires (*Dominique GANIAGE, EDF*)
- De la sensibilisation à l'évaluation, la démarche de DEXIA (*Eric FLAMAND, Dexia*)
- Les actions et le point de vue d'un constructeur automobile (*Jean GREBERT, Renault*)
- Le tri, un outil au service de l'éducation pour le développement durable (*Johann LECONTE, Éco-Emballages*)
- Le Plan de Déplacement Entreprise de France Telecom à Bordeaux (*Jean-Marc GANCILLE, France Telecom*)
- Le programme Eco-écoles (*Thierry LEREVEREND, Éco-Écoles*)
- La poste, un outil de sensibilisation (*Delphine LOPEZ, La Poste*)
- L'attitude et les actions du groupe TOTAL (*Jacques LEGRAND, Total*)
- Les relations des acteurs au territoire dans la mise en place de projets d'éducation à l'environnement, l'exemple du programme "Ricochet" (*Daniel OUSTRAIN, École et Nature*)
- Les actions d'Air France (*Jean-Baptiste RIGAUDIAS, Air France*).

Animateurs :

Jean-Marie GERBEAUX (*Directeur développement durable, SNCF*) ; Hélène VALADE (*Directrice développement durable, Lyonnaise des Eaux - Suez*) ; Dominique GANIAGE (*Déléguée Développement durable, EDF*) ; Teddy FOLLENFANT (*Journaliste, RCF*).

Introduction

par Jean-Marie GERBEAUX

Depuis quelques années, nous travaillons sur le développement durable et arrivons quand même à avoir un bon contenu sur le développement durable. Des progrès sont encore à accomplir, il faut passer de la parole à l'acte, mais nous

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

sommes dans un domaine, aujourd'hui, reconnu qui se professionnalise. Il faut vraiment que nous soyons tous des acteurs de ce mouvement.

Quand on parle de développement durable sur un territoire, de synergie entre les parties prenantes, que ce soient les collectivités, les associations, les entreprises, les élus, quand on travaille entre nous sur un territoire, il faut avoir une approche rigoureuse. Nous ne ferons avancer le développement durable que si nous respectons bien la mise en place d'indicateurs, le suivi, si nous partageons des méthodes de travail, si nous évaluons bien la pertinence en termes de développement durable des projets que nous avons, des actions que nous mettons en place. C'est de cette façon que nous ferons bonne œuvre pour le développement durable, et surtout pour cela ne reste pas des vœux pieux.

Nous ici pouvons vraiment faire bouger les choses. Si l'État est en train de préciser le cadre, de mettre en place les lois, les grandes visions, une politique nationale, je crois que le développement durable bougera surtout par les acteurs sur le terrain. Je reste persuadé que ce sont les collectivités, les entreprises, les associations, qui feront avancer les choses, dans le cadre défini par l'État.

Lors de l'atelier, il faut insister sur le thème "Relations des acteurs aux territoires et éducation au développement durable", c'est-à-dire que pour les intervenants, il est hors de question d'un catalogue successif des bonnes intentions de leurs entreprises car il faut rapporter constamment le débat au thème de l'éducation, de l'information et de la communication. Ces actions peuvent être tout aussi bien des missions d'éducation vis-à-vis des écoles que de votre public en interne, des maires, des collectivités locales, ou encore des touristes qui viennent vous voir dans des stations de sport d'hiver.

**Contribution de la Lyonnaise des Eaux
à l'éducation pour le développement durable au sein du territoire**
par Hélène VALADE (Lyonnaise des Eaux – Suez)

La Lyonnaise des Eaux est une entreprise de délégation de services publics de l'eau et de l'assainissement, et qui travaille sous le contrôle des collectivités locales. Le lien avec le territoire est évident, et pour cela, nous sommes organisés autour de 31 centres régionaux. Nous avons donc un ancrage territorial pour répondre aux attentes exprimées par les Maires et d'autres entités territoriales.

Le fond de notre métier est l'eau, sa distribution, son assainissement, sa production. Ce domaine dépasse celui de l'entreprise lui-même et c'est pourquoi nous nous engageons en publiant une charte, pour œuvrer, contribuer à une gestion durable de l'eau. La ressource, en tant que telle, est sous tension, tant au plan quantitatif, la problématique de la sécheresse, que qualitatif au regard de la pollution qui existe encore et dans des proportions importantes en France.

Par rapport à cette thématique, la sensibilisation et l'information sont des choses absolument essentielles et cela, autant auprès de publics internes à notre entreprise, que de publics externes. C'est une nécessité en interne parce qu'il s'agissait de passer d'une culture de l'ingénieur à une culture de la responsabilité sociétale donc, la sensibilisation au développement durable est devenu un enjeu interne du changement, de la capacité pour notre entreprise à s'adapter au

changement. C'est pour cette raison que nous avons lancé un programme de sensibilisation interne de l'ensemble de nos salariés, quel que soit leur statut. Cela correspondait fort à une attente des salariés eux-mêmes et donc, cela n'a pas été plaqué du haut de l'entreprise vers le bas. Il y avait également nécessité de cette sensibilisation au développement durable en externe, aussi bien avec des acteurs tels les collectivités locales, les territoires, qu'avec ceux qui y habitent et le reste des parties prenantes.

J'insiste sur un élément qui me paraît capital. Parler du développement durable pour une entreprise n'est peut-être pas la même chose que pour d'autres acteurs, notamment institutionnels, et je suis beaucoup plus à l'aise quand on parle de sensibilisation parce que nous ne sommes pas un acteur légitime pour parler d'éducation. De tout cela, découlent des principes importants à mettre en œuvre dans cette sensibilisation. C'est d'abord le partenariat. En effet, nous ne sommes jamais seuls à faire de la sensibilisation au développement durable à l'égard de nos parties prenantes, mais nous travaillons, en permanence, en partenariat avec les collectivités locales elles-mêmes, avec l'Éducation nationale, avec les associations environnementales ou les associations de consommateurs.

Nous sommes un peu tous en train d'inventer le développement durable, au jour le jour, et il n'existe pas véritablement de mode d'emploi pour le mettre en œuvre et sensibiliser les gens et donc, un autre principe me semble important. Il s'agit de concevoir des programmes éducatifs et de sensibilisation extrêmement pragmatiques, c'est-à-dire qui se situent sur le lieu où les choses se passent. Il ne s'agit pas d'avoir une sensibilisation ex cathedra, mais de la replacer, à chaque fois, dans son contexte.

Un autre principe me semble capital est celui de la responsabilisation. Une sensibilisation s'adresse à des habitants, éventuellement à d'autres acteurs, autrement dit à des gens qui ne sont pas seulement récepteurs d'un savoir ou d'une sensibilisation, mais qui ont envie d'être acteurs du concept que l'on traite, c'est-à-dire le développement durable.

Pour rendre les choses concrètes, je donnerai quelques exemples de ce que l'on peut faire au sein des territoires. Ce sont d'abord les classes d'eau montées avec les Maires, avec les départements responsables de la scolarité à l'intérieur des collectivités locales, les établissements scolaires et des associations qui viennent animer, au sein des classes, des séances de sensibilisation aux cycles de l'eau, qui mettent en avant la nécessité de la protection de la ressource, la nécessité de faire attention à nos gestes quotidiens. Au sein des classes d'eau, et accompagnant ce type d'enseignement, nous emmenons les enfants sur nos sites de production d'eau potable, de stations d'épuration, ou même sur des rivières ou des lacs, pour rendre visible et faire toucher aux enfants la réalité de ce que peut être la pollution de l'eau, et de ce que peut être la prévention de cette pollution. Ce sont des actions menées en partenariat et qui s'adressent à des enfants, c'est-à-dire à des êtres terriblement prescripteurs. Ils sont très attentifs à la protection de l'environnement, même si après, quand ils sont adolescents, ils oublient un peu ce qu'ils ont appris en étant plus jeunes, ce sont tout de même des gestes qui reviennent, une fois qu'ils ont vingt-cinq ou trente ans.

Le deuxième exemple est ce qui relève des observatoires du goût. Là, des panels de consommateurs reçoivent ce module de sensibilisation à la protection de l'eau, mais, en plus, deviennent acteurs, c'est-à-dire qu'ils sont des goûteurs de l'eau du robinet, et qu'ils participent eux-mêmes à l'amélioration de ce produit "boisson eau du robinet", en nous alertant sur des chloration qui seraient trop importantes.

Le troisième exemple porte sur l'ensemble de la sensibilisation que l'on peut faire à l'égard d'autres parties prenantes, notamment les agriculteurs. Là aussi, nous œuvrons en partenariat avec des associations, pour contribuer à faire que les agriculteurs soient sensibilisés à l'impact de leurs cultures, et surtout des produits qu'ils utilisent, sur la qualité de la ressource. C'est de cette façon que nous réussissons à signer un certain nombre de conventions avec les agriculteurs pour contribuer à une agriculture davantage raisonnée sur les champs captant, les champs sous lesquels il y a des réserves d'eau dans lesquelles nous puisons pour produire de l'eau potable.

Je voudrais tirer quelques conclusions de ces exemples, et vous proposer une idée. Au regard de l'expérience que nous avons de ce type d'actions, s'impose maintenant la nécessité du passage de la sensibilisation et de l'information à l'action. L'attente qu'exprime l'ensemble de nos interlocuteurs et de nos parties prenantes est véritablement d'être responsables et donc acteurs de l'ensemble de ces programmes de sensibilisation. Le second point est de se doter de moyens que nous n'avons pas encore, même si nous sommes aux prémices de trouver un certain nombre de solutions, à savoir se donner les moyens de mesurer l'impact de la sensibilisation sur les comportements. C'est absolument capital et renforce, d'ailleurs, cette idée de sensibilisation que de se doter d'outils de mesure pour savoir en quoi une information, une sensibilisation, une éducation peut avoir un impact sur des comportements allant dans le sens d'une consommation plus durable.

Au regard de l'ensemble de ces expériences, j'ai une proposition à soumettre qui concerne directement les territoires, et notamment les collectivités locales. Ce serait de créer des schémas directeurs de la sensibilisation et de l'éducation au développement durable pour la collectivité locale. De la même façon qu'il existe des schémas directeurs pour d'autres sujets, il me semblerait important, dans cette nécessité pour le territoire d'avoir une vision transversale du développement durable, que de créer de tels schémas directeurs qui permettraient le partenariat avec tous les acteurs du territoire.

L'outil PLU au service du Développement durable sur un territoire

par Alain BOULOGNE (Maire de Gets, Espace Mont Blanc)

Je suis Maire des Gets (Haute-Savoie) qui est intégré à un espace qui s'appelle l'Espace Mont Blanc, 130 000 habitants. C'est le massif du Mont Blanc, un territoire d'exception - montagnes glaciaires, toit de l'Europe, berceau de l'alpinisme -, à cheval sur trois pays, l'Italie, la Suisse et la France. Une trentaine de communes a essayé d'établir un schéma de développement durable, pour faire en sorte que cette carte postale soit protégée le plus longtemps possible.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Si je regarde l'exemple de ma commune, ce village fait un peu figure de précurseur puisque depuis le début du mandat, nous avons essayé de préserver l'environnement et de mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans une politique de développement durable. Je passe rapidement sur le schéma de développement durable puisque tous les interlocuteurs, aujourd'hui, ont bien en tête ce schéma, à la fois en direction des citoyens, des entreprises, des collectivités et, pour ce qui nous concerne, à cheval sur la frontière suisse et italienne.

Nous avons une chance inouïe d'être dans un paysage de montagnes qui fait rêver, et je vous propose de passer de l'autre côté du rêve pour entrer dans la réalité. Le village des Gets est situé à 1 200 mètres d'altitude, 1 300 habitants. Mais très vite un constat en 2001, 1 300 habitants et une station d'épuration capable de traiter 7 500 habitants alors que nous avons déjà, à l'époque, 16 500 lits construits. La vraie question qui s'est posée était de savoir comment nous allions passer à l'éco-citoyenneté. Il fallait absolument avoir un schéma qui dépasse largement les mandats des élus et c'est ce que nous avons fait avec un plan à dix ans, en douze points, qui permet de transcender le mandat municipal et d'essayer de regarder plus loin. Nous avons la chance, à l'époque, d'être arrivé sur un premier plan qui avait permis un premier socle. Le projet "Village" tel qu'il a été établi de 2003 à 2013 contient les grands principes du développement durable.

Les vrais sujets de préoccupation sont la révision du plan local d'urbanisme (PLU), la maîtrise du développement immobilier, la gestion des ressources en eau, la gestion de la mobilité au cœur et aux abords du village.

La révision du PLU a demandé trois ans et demi. Cela a été très difficile, en raison notamment d'un décalage entre la capacité à traiter nos eaux usées et le nombre de lits déjà construits. Le plus grave a été lorsque nous avons fait le compte des promesses de droit à bâtir qui circulaient sur l'ensemble du village qui s'élevaient à 60 000. Je veux bien croire que je suis une exception, mais je suis persuadé qu'en montagne, en France, c'est le cas général. Personne n'ose le dire. Quand on commence à vouloir faire du développement durable, il faut commencer par le haut, et pas uniquement par une journée de ramassage des papiers. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant.

Le PLU est un outil extraordinaire. Nous avons dans la boîte à outils législatifs française tout ce qu'il faut à partir du moment où nous l'appliquons. En l'occurrence, dans ce qui nous est demandé à travers la révision d'un plan local d'urbanisme, il y a des annexes sanitaires et nous nous sommes ainsi aperçus que nous n'avions pas assez d'eau pour alimenter ce qui était déjà construit. Malheureusement, à l'échelle du département de la Haute-Savoie, vingt-cinq ou vingt-six stations sont dans ce cas-là. Je suis extrêmement inquiet et quand je vois cela à l'échelle du département de la Haute-Savoie et qu'en même temps, en 2005, 14 000 permis de construire ont été délivrés, je me dis que quelqu'un ne fait pas son travail. Je pense qu'au niveau de l'administration, tout le monde travaille dans son coin, et qu'aucune synthèse n'est faite alors que nous subissons une pression immobilière jamais connue. Il faut une vraie réaction de la part de nos institutions de tutelle et du Préfet pour dire que s'il n'y a pas d'eau, il n'y a

plus de permis. Aujourd'hui, on continue de délivrer des permis comme si cela allait durer éternellement. Sur ce département et sur les départements voisins de montagne, il existe une confusion terrible entre vivre du tourisme et vivre de l'immobilier. Il est donc nécessaire de replacer le clocher au milieu du village, et oser faire un plan d'urbanisme cohérent qui prenne en compte l'ensemble de nos réserves naturelles et nos capacités de développement.

Nous venons de signer le PLU, sans aucune aide de l'État. Imaginez ce que veut dire de passer de 60 000 lits de promesses de droit à bâtir à 2 000 lits. C'est l'exercice auquel nous avons dû nous résoudre seuls. Nous sommes 1 300 habitants, 15 membres au Conseil municipal, et j'ai trois architectes. Ceux qui ne sont pas architectes sont artisans du bâtiment. Là, il a fallu être vraiment persuasif, mais l'exemplarité du village est une chose fondamentale et, selon moi, on ne peut pas faire de l'éducation si on n'a pas balayé d'abord devant sa porte. Aujourd'hui, nous entrons dans cette deuxième phase. Après la mobilisation de l'ensemble des cadres du village, la population locale commence à prendre conscience que ce que nous avons osé faire va dans le bon sens et, si on regarde le futur, ce que nous allons laisser à nos enfants.

Concernant la gestion des ressources en eau, nous avons un très grave problème. En Haute-Savoie, dans tout ce que l'on appelle le "château d'eau du monde", ce serait étonnant de dire que nous ne pouvons pas manquer d'eau or, c'est vrai, nous manquons d'eau à certaines périodes de l'année, dans les périodes d'étiage qui, évidemment, se confondent avec les périodes de plus grande fréquentation. Une vraie équation est à résoudre, et ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Un autre grand sujet de préoccupation est le fait qu'aujourd'hui, il y a des voitures absolument partout. Là aussi, on casse le rêve de notre village. Nous qui vivons à 100 % du tourisme savons que les vacanciers viennent en vacances à la montagne pour oublier la ville, or il y a des voitures garées absolument partout. Nous avons donc un vrai problème de cohérence là aussi. Toutefois, parvenir à sortir les voitures d'un village n'est pas facile. Il est possible de mettre en place des systèmes de navette, mais comment inciter les gens à ne pas venir en voiture en vacances ? Là, nous rencontrons un problème départemental, d'autorité organisatrice des transports, impossible à solutionner.

Ce sera ma deuxième préconisation. En effet, je pense qu'aujourd'hui, au niveau du ministère des Transports, il y a une ignorance complète de ce qu'est la campagne en France. Il existe des Plans de Déplacement Urbain (PDU) qui sont bien pour être mis en place en ville, mais la campagne est complètement ignorée. Il se trouve que nous sommes dans une vallée qui vit du tourisme, et cela veut dire dix-huit semaines en hiver avec un flux de 50 000 personnes dans un sens, 50 000 personnes dans l'autre, chaque samedi. Nous ne parvenons pas, depuis trois ans, à mettre en place un système cohérent de transports en commun qui soit cadencé parce que sinon, tant que les transports en commun ne sont pas attractifs, on continue à utiliser sa voiture particulière. Tout le monde est satisfait, nos bus partent à l'heure, ils arrivent à l'heure,... mais ils sont vides ! Je me dis que quelque chose a manqué dans la chaîne de raisonnement et donc qu'il faut repartir du client pour revenir au client. Au niveau du ministère des Transports, nous ne sommes pas entendus. Nous avons vraiment besoin de modifications des

règlements de transport en France pour faire en sorte que nos transports en commun soient beaucoup plus attractifs qu'ils ne le sont.

Concernant la protection du patrimoine, nous avons une gestion attentive des espaces naturels, avec un projet d'aménagement du village, en cours de réalisation pour cet été, qui fait que les voitures sont maintenant extrêmement culpabilisées. Nous rendons la priorité aux piétons qui se retrouvent dans une zone de chalandise. C'est quand même un acte fort.

La protection du patrimoine concerne aussi la protection de forêts qui occupent deux tiers de la commune. C'est la création d'un "Festival du bois dans tous ses états". C'est la limitation des impacts sur l'environnement de l'activité VTT. La commune des Gets a organisé les championnats du monde de VTT de descente, en 2004 et, aujourd'hui, nous avons presque un phénomène d'envahissement des vélos. C'est intéressant, mais c'est à nous de réfléchir sur ce succès, en osant fermer certaines zones naturelles à la fréquentation touristique. Nous avons un golf 18 trous, il est devenu bio l'année dernière. Nous essayons de ne plus mettre du tout d'engrais, même si, en étant à 1 500 mètres d'altitude, il reverdit un peu plus lentement que si nous étions dans la plaine. Enfin, nous venons d'adhérer à une association européenne, dans le cadre d'un programme appelé "Les Perles des Alpes", qui s'engage à la fois à la protection de l'environnement et à faire en sorte de favoriser tous les modes de transport doux et alternatifs.

Exemples d'actions de la Caisse d'Épargne

par Pierre DUTRIEU (Directeur Développement durable, Caisses d'Épargne - CNCE)

Le modèle stratégique du Groupe Caisses d'Épargne est d'être une banque universelle de proximité au service des hommes, des territoires et des entreprises. Nous avons donc effectivement la notion de territoires. Nous l'intégrons complètement dans nos gènes d'autant plus que nous sommes un réseau de Caisses d'Épargne régionales qui couvre l'ensemble du territoire national.

Je me contenterais de livrer trois exemples à votre réflexion. Le premier est sur les transports des collaborateurs, un deuxième sur les actions de solidarité envers un certain nombre d'acteurs du territoire, et le troisième sur le partenariat que nous menons et enrichissons avec le WWF.

Concernant le transport des collaborateurs, en tant qu'établissement financier, lorsque nous faisons des bilans carbone, ce que nous commençons à organiser avec les Caisses d'Épargne, nous nous apercevons bien vite que ce sont les transports des collaborateurs qui est le premier poste de consommation de carbone. Nous sommes donc en train de finaliser un outil de calcul, très pédagogique, qui permettra à l'ensemble des collaborateurs, dans un premier temps sur un plan incitatif, dans un deuxième peut-être un peu plus coercitif, de calculer leur bilan carbone : par exemple, Paris-Bordeaux en train c'est 20 kilos de CO₂, en voiture 300, en avion 600. La réduction de la consommation de carbone est déjà, pour nous, un premier point d'action au niveau des territoires que nous allons progressivement appliquer à l'ensemble des Caisses d'Épargne.

Le deuxième exemple est tout ce que nous pouvons imaginer en termes d'actions de solidarité vis-à-vis des acteurs du territoire, sachant que la Caisse d'Épargne,

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

par définition, est un Groupe engagé, et qu'elle a une mission d'intérêt général vis-à-vis de l'ensemble de ces acteurs. Une première réalisation est la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dans le Languedoc-Roussillon, qui s'appelle "Réplique". Nous l'avons créée avec l'AIRDIE, une association d'insertion par l'emploi, qui a la particularité de travailler avec deux réseaux de micros crédits en France, l'ADI et France Active. Nous avons donc créé cette SCIC qui associe les parties prenantes au niveau des territoires, et en particulier les collectivités locales et qui permet d'animer l'économie sociale et solidaire au niveau du Languedoc-Roussillon. Cette SCIC permet de faire des études d'implantation pour les gens qui créent leur entreprise, donne des méthodologies d'essai pour permettre de multiplier les exemples réussis, peut organiser des services communs comme le traitement des déchets.

La deuxième réalisation est complètement différente. Il s'agit de l'aide apportée par la Caisse d'Épargne Ile-de-France Nord au Musée National de la Renaissance à Écouen et des associations de jeunes pour faire des animations dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Cela permet de faire connaître les œuvres du patrimoine à des jeunes qui ont peu souvent l'occasion de sortir de chez eux, avec des systèmes d'animation spécifiques pour leur donner un peu plus de passion vers le patrimoine. Cela donne aussi la possibilité aux enfants de faire découvrir à leurs parents, ensuite, les trésors du patrimoine. Le fait de faire sauter un certain nombre de barrières culturelles et rendre les jeunes un peu plus fiers du patrimoine national et particulièrement intéressant.

Le troisième point porte sur notre partenariat avec le WWF. Nous sommes partenaires d'un concours qui s'adresse aux classes pour faire une affiche sur le problème de l'eau tel que les enfants le voient. Nous distribuons des carnets pédagogiques pour aider et donner des astuces aux jeunes, pour les sensibiliser à ce problème de l'eau. 300 classes ont concouru, 9 000 enfants. Trente écoles ont été gagnantes, et cela nous permet aussi d'avoir des remises de Prix en région, et de régionaliser fortement cette opération. L'opération a été parrainée par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Écologie et du Développement durable, et Gilles de ROBIEN, en personne, a remis les premiers prix nationaux.

Nous avons voulu appliquer la même chose en interne, et nous avons organisé un concours pour le personnel. Nous avons proposé aux enfants du personnel de faire le concours d'affiche, et nous avons eu un certain succès. Un site Intranet était dédié à cette action et il a connu un grand succès. Cette opération a permis de sensibiliser les enfants au problème de l'eau, mais aussi aux parents de s'y intéresser. Ce projet a un côté pédagogique que nous pouvons retenir.

Toutes ces actions nous ramènent à certain nombre d'actes citoyens au quotidien, mais nous avons peu de projection sur l'avenir et c'est sur ce point également que devraient porter nos réflexions.

**La mise en place d'une méthodologie
pour introduire le développement durable au sein de la SNCF**
par Jean-Marie GERBEAUX (Directeur Développement durable, SNCF)

Dans mon avant-propos, je vous parlais de l'importance d'évaluer les choses, et de mesurer les pertinences en termes de développement durable. Je vais vous raconter mon expérience personnelle à la SNCF, et je pense que ce que nous avons fait en interne pourrait, très bien, être appliqué en externe, et notamment au niveau des territoires.

Quand la SNCF a mis en place une Direction du développement durable, il y a un peu moins de quatre ans, nous avons réalisé très vite que nous étions dans un monde d'ingénieurs, dans une entreprise qui était très pilotée par la technique et par la production. Nous nous sommes dit que si nous commençons à parler de développement durable dans ce monde-là, ce ne sera pas suffisant, cela restera toujours quelque chose en plus. Nous nous sommes donc demandé comment entrer dans la gestion quotidienne des choses, et dans la gestion de l'entreprise.

Pour cela, nous avons choisi de nous intéresser aux investissements parce que tous les dossiers d'investissement qui sont regardés au niveau de la Direction de la SNCF traitent de tous les sujets, impliquent de nombreuses parties prenantes à l'intérieur de l'entreprise. Nous avons décidé d'aller voir ce qui se passe dans le Comité des investissements de la SNCF, un endroit où passent tous les gros dossiers d'investissement de plus de 2,5 millions d'euros, c'est-à-dire des achats de locomotives, des rénovations de gares, de gros travaux, des projets assez lourds, et de mettre au point une méthode qui va nous permettre de regarder tous ces dossiers, et de les étudier à travers des critères de développement durable.

Il s'agissait bien de mettre au point une méthodologie et faire de la pédagogie, faire entrer vite le développement durable dans les décisions et comportements. Depuis mars 2004, nous avons étudié cent vingt dossiers en nous posant la question de savoir s'ils ont un impact ou non en matière d'environnement, si tous les aspects environnementaux, les énergies renouvelables, HQE, les problèmes de bruit ont bien été regardés. Nous avons un questionnaire sur l'impact social à l'intérieur de l'entreprise, conditions de travail, hygiène, sécurité, ergonomie, ou sur l'impact sociétal à l'extérieur, les riverains, les clients, les parties prenantes, les associations, les élus. Nous avons également un questionnaire sur la finance, l'économie. Le projet est-t-il rentable? durable? N'implique-t-il pas des frais de maintenance plus élevés?

Nous avons travaillé avec des professeurs d'une université* pour mettre au point cette méthode, pendant environ un an. Nous l'avons testée, et maintenant, elle fonctionne bien. Nous l'appliquons à tous les dossiers qui passent au Comité des investissements, avant d'aller en Direction générale. Nous avons constaté qu'au bout de six mois, tous les dossiers soumis, tous les mois, au Comité des investissements, arrivaient avec une analyse de développement durable. Cela veut dire que nous avons réussi à faire de la pédagogie, et à faire que les équipes avant-projet ne se posent pas ce type de questions une fois que le projet est ficelé, mais bien avant.

C'est beaucoup de sensibilisation interne, de formations, nous avons mis au point un guide méthodologique, des grilles d'analyse et nous avons formé les équipes projets pour qu'elles sachent s'en servir. Une fois que le projet est analysé, nous faisons des propositions de corrections, d'amendements, de modifications des projets.

Nous appliquons cette méthode aujourd'hui aux principaux fournisseurs : nous avons pris nos cent premiers fournisseurs, nous leur avons passé les grilles, nous leur avons expliqué la façon dont nous allons regarder leurs offres, et maintenant nos équipes d'achat, qui ont été formées, analysent toutes les offres qui nous sont faites selon ces critères de développement durable. Il s'agit de partager avec ceux qui vont faire les offres ou construire les projets, pour leur permettre de jouer avec nous sur le développement durable. De la même façon, pour mon métier, à savoir les transports, il faut vraiment que nous ayons une méthode pour que lorsque nous allons voir une autorité organisatrice, lorsque nous allons lui dire que nous allons mettre en place pour ses citoyens, ses électeurs, une chaîne de services de transport, il faut que nous soyons capables de prouver, avec des arguments solides, la pertinence de notre offre en matière d'environnement, sociale, sociétale ou économique. Il faut que les relations que nous allons avoir sur le territoire avec les différentes parties prenantes aient un contrat argumenté et une vérification possible du suivi sur une base partagée.

• Avez-vous des démarches spécifiques vers les usagers?

Question de Teddy FOLLENFANT (journaliste)

Votre travail en interne semble assez poussé au niveau de la sensibilisation du personnel, dans une culture d'ingénieurs, de techniciens. Je m'interroge sur le type d'information du consommateur qui prend son TGV ou son TER. Vous nous avez démontré avoir des indicateurs extrêmement fiables, mais lorsque j'achète mon billet à la SNCF ou je lis le magazine "TGV", je voudrais avoir des informations sur ce que vous faites ou sur ce que font les autres.

Réponse de Jean-Marie GERBEAUX SNCF)

Nous commençons à le faire sur notre site "snCF-voyages.com" à partir duquel, aujourd'hui, nous vendons plus de 30 % de nos billets. Depuis deux mois, à partir de la page d'accueil, il est possible de connaître l'impact du TGV, par exemple, en termes de CO2.

Dans nos indicateurs, nous avons choisi "pourcentage des clients ayant accès à une réduction", et nous sommes à 77 %, en moyenne, de clients en 2005 qui ont voyagé avec un tarif réduit.

De la sensibilisation à l'action sur les territoires

par Dominique GANIAGE (EDF)

Aujourd'hui, sur les factures d'EDF, vous retrouvez le mix énergétique et l'impact environnemental associé sur notre site Internet. En première page du site, vous trouvez le contenu en CO2 mensuel de notre kilowattheure. Par ailleurs, nous avons développé un outil de criblage de nos opérations, et nous sommes quand même parvenus à faire une batterie de critères relativement standards pour toutes nos opérations, nous les déclinons ensuite par métier.

Parce que nous avons une stratégie de développement durable, nous menons de nombreuses actions de sensibilisation, formation voire éducation au développement durable, en interne et en externe.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Si nous regardons un peu plus la dimension territoriale, nous sommes un acteur pleinement imbriqué au territoire parce que nous avons des outils industriels qui sont structurants, lourds, que ce soit l'hydraulique, le nucléaire ou le thermique, voire les réseaux électriques qui émaillent l'ensemble du territoire. Nos clients sont également liés à des territoires, et nous sommes aussi concessionnaires de collectivités concédantes qui sont les collectivités territoriales.

Que faisons-nous de ce point de vue-là ?

Nous essayons de sensibiliser au développement durable pour faire comprendre nos enjeux. Dès lors que l'on a adopté une stratégie de développement durable, il faut qu'elle puisse se mettre en synergie avec celle des acteurs territoriaux et donc, s'ils ne sont pas impliqués dans le développement durable, nous aurons plus de difficultés à se comprendre.

Un autre volet est celui de se mettre en action, et donc sensibiliser pour agir dans le sens du développement durable, et pas simplement pour comprendre ce que c'est. Là, nous allons plutôt voir des thèmes plus proches de nos métiers et des problèmes de consommation liés à nos métiers.

Ceci donne, en permanence, un glissement entre ces deux modes de sensibilisation, pour la compréhension et pour l'action, qui évolue dans le temps. Plus nous avançons et plus le développement durable est pris en compte par l'ensemble des acteurs, et plus nous glissons vers la sensibilisation à l'action, et à des actions qui vont aller de plus en plus fin au fil du temps.

Si nous regardons cela sous le prisme des territoires, nous avons eu une action dans les premiers temps de notre implication qui consistait à participer, à nous associer à des actions menées, par exemple, par le Comité 21 ou d'autres acteurs, sur la sensibilisation des acteurs territoriaux au développement durable. Nous avons donc fait des publications, organisé des actions de sensibilisation de diverses natures, travaillé avec les organes consulaires. Maintenant, nous sommes dans une deuxième phase qui consiste à essayer de construire avec eux, et de participer avec eux à leurs propres actions de sensibilisation des populations, que ce soit le grand public, et de ce point de vue nous sommes partenaires du "Défi pour la Terre" de la Fondation Nicolas Hulot qui a, en particulier, des déclinaisons territoriales avec les collectivités ou avec les écoles. Nous déclinons également des modules plus spécifiquement autour du développement durable et de ces enjeux énergétiques. A l'occasion de la Semaine du Développement Durable, nous avons lancé de nombreuses opérations de terrain complètement locales, avec une multiplicité d'acteurs, pour porter cette sensibilisation et expliquer qu'il est important d'être sensible à cet enjeu, et que l'on pouvait en être acteur. Pour aller un peu plus loin, nous développons aussi des partenariats pour la sensibilisation par l'action et par l'émulation. Par exemple, nous sommes partenaires des Éco-Maires qui lancent annuellement des Éco-trophées, une occasion de montrer ce que l'on fait et de diffuser des bonnes pratiques qui sont autant d'outils de sensibilisation.

Nous avons un travail particulier sur la dimension énergétique vers les jeunes, en partenariat avec l'Éducation nationale, en développant des outils pédagogiques qui vont vers les milieux enseignants et vers les milieux jeunes.

Si nous regardons la deuxième dimension, celle de l'éducation et de la sensibilisation pour essayer d'agir, et ce que nous faisons avec les acteurs territoriaux, nous nous tournons plus, à ce moment, vers nos métiers ou les impacts de nos métiers. On trouve, bien sûr, les économies d'énergie, la maîtrise des consommations énergétiques, une dimension de sécurité électrique parce que la vie des gens c'est très important, et la biodiversité, un thème montant. Nous sommes utilisateurs de services écologiques, et nous sommes impacteurs de la biodiversité, donc nous sommes très directement concernés par cela.

Quelques illustrations. Nous avons mené des actions très directes de sensibilisation en direction du personnel territorial qui ont consisté, par exemple, à aller pendant une semaine, un mois, porter un message quotidien sur la table de personnels municipaux, et de mesurer avant et après pour voir ce qui s'est passé. Cela donne des résultats intéressants, notamment en matière de consommation énergétique. Dans les écoles, nous développons des actions d'information à la maîtrise des consommations énergétiques. Nous avons tout un programme, notamment dans les écoles des quartiers défavorisés, et nous avons un programme qui allie, vers le primaire, la sécurité électrique et la dimension économie d'énergie. Un autre aspect en direction des populations défavorisées où nous menons, avec les acteurs territoriaux, des opérations très ciblées sur la maîtrise des consommations, et nous avons tout un programme d'actions qui impliquent les habitants, les gardiens d'immeubles, notamment des HLM, pour favoriser la compréhension de ces enjeux, et la prise en compte de la maîtrise de ces consommations dans les comportements quotidiens.

Aujourd'hui, nous essayons de construire des outils de sensibilisation destinés à éclairer la décision par la compréhension des impacts de ce que nous faisons, ou des projets que nous menons. Ce sont des bilans CO₂ que nous développons pour les territoires, des outils qui sont dérivés de cette analyse pour essayer de cribler les projets auxquels nous pourrions être associés d'un point de vue territorial, ou d'analyser les impacts de projets sur la dimension environnementale ou sociale. Les thèmes : développement durable, enjeux énergétiques, enjeux territoriaux. Des outils multiples, des partenariats, et une nécessité d'adapter, en permanence, les outils, à la fois dans le temps, en fonction des publics, en fonction des enjeux, pour être au plus près des réalités de terrain.

Si j'avais une suggestion, c'est qu'autant, nous voyons les grands médias nationaux s'emparer du sujet du développement durable, autant qu'au niveau des médias plus locaux, cette dimension reste certainement à cultiver.

• Vous adressez-vous à toutes les classes d'âge?

Question de Teddy FOLLENFANT (journaliste)

Je pourrais poser la question à la SNCF, à EDF, à La Poste, etc., mais quand on parle d'éducation et d'information, on parle du transfert vers les jeunes générations, les enfants. Qui mieux que les grands-parents peuvent faire passer des messages ? Mobilisez-vous ces gens-là avec des thèmes à faire passer à leurs petits-enfants ? Il y a là un puits de mobilisation fantastique.

Dominique GANIAGE (EDF)

Nous avons mené un programme dans les écoles, "Information Solidarité Jeunes", et nous l'avons fait porter, pour partie, par des retraités.

De la sensibilisation à l'évaluation, la démarche de DEXIA

par Eric FLAMAND (Directeur Développement durable, DEXIA)

En introduction, j'aimerais présenter trois réflexions que nous devons avoir, en permanence, en tête pour bien définir le sujet. Nous sommes membres du Comité de la Décennie, nous avons un débat à l'introduction de ces travaux. Nous parlons d'éducation au développement durable, mais il est nécessaire de définir l'éducation et le développement durable.

Quand il s'agit d'aborder les territoires, et les collectivités locales en particulier, nous sommes confrontés en permanence à un dilemme. Le concept est très fécond, très stimulant, il apporte du sens à l'action des élus locaux, il est facteur de long terme, de durée, mais il a aussi des facteurs rebutants. C'est un peu comme à l'école, on aime bien apprendre certaines choses, mais des aspects sont moins agréables comme de devoir mesurer les résultats de sa politique de développement durable où, là encore, il y a des marges de progrès. Nous le mesurons dans l'évaluation que nous faisons des programmes d'Agendas 21 locaux. Dans tout ce qui est évaluation, les élus n'aiment pas trop non plus que l'on parle de classement. Il faut y aller avec beaucoup de précaution et, de plus en plus, nous voyons émerger ce type d'approche afin de pouvoir faire la différence entre les catégories de collectivités locales. On ne peut pas avoir le même discours, avoir la même approche, selon les compétences, les catégories de collectivités et aussi selon les spécificités de chaque territoire.

Par ailleurs, il y a un fossé fondamental entre citoyens et élus. Nous avons réalisé un sondage, en novembre 2005, qui montre que les Français ont une idée très imprécise du développement durable pour 56 %, alors que les élus locaux disent, pour 18 %, avoir une idée peu précise. Apparemment, ils sont largement informés de ce qu'est le concept du développement durable. Nous avons bien, là aussi, à gérer un dilemme. Quand on conduit une action, il faut donc savoir vis-à-vis de qui on la conduit, par quels vecteurs, en y impliquant ou pas les élus locaux, vis-à-vis ou pas des citoyens.

Nous avons posé la question aux élus de ce qu'ils estimaient être les principales difficultés de mise en œuvre du développement durable. Pour 57 %, la principale difficulté consiste à mobiliser les moyens financiers nécessaires. La deuxième est intéressante, 43 % des élus estiment ne pas savoir comment traduire le développement durable par des mesures concrètes. C'est aussi là un enseignement important, et nous arrivons aussi à la difficulté d'incarner le développement durable. Qu'est-ce que le développement durable si on le laisse en permanence non défini ?

Nous nous rendons bien compte qu'il y a une multiplicité de publics, une multiplicité de supports et d'actions possibles. Nous avons d'abord le volet sensibilisation et là, nous avons tout une série de guides, sur la HQE, sur le changement climatique, sur la mobilité durable, nous avons une maison d'édition,

DEXIA Edition, qui fait paraître tout une série d'ouvrages, plus ou moins spécialisés, sur l'environnement, la conservation des zones du littoral, etc. Nous sommes là dans la sensibilisation, et il sera nécessaire de veiller, dans la restitution des débats, au bon usage des vocabulaires.

Ensuite, nous avons l'information. Nous avons des réunions plus ciblées avec des élus locaux, une série de débats où là nous entrons plus dans le sujet. Nous pouvons nous permettre d'aborder des sujets plus pointus, davantage axés sur la gestion quotidienne.

Nous avons une troisième série d'initiatives où là nous sommes dans le registre de l'encouragement des bonnes pratiques. Nous avons une manifestation qui s'intitule "Les rubans du développement durable" que nous avons créée depuis trois ans, avec l'Association des Maires de France, la MGEF et le Comité 21. Là, nous sommes bien dans l'idée de motiver, de s'auto motiver mutuellement entre collectivités locales, sur ce que sont les meilleures pratiques de mise en œuvre du développement durable local, avec des exemples, des fiches techniques.

Dans la quatrième étape, je viens à la définition de la durabilité. Nous voyons bien en parlant avec nos clients élus locaux qu'il est nécessaire de définir la durabilité. Le développement durable ne veut rien dire, sauf si on lui donne un contenu environnemental ou social, mais l'élu local a besoin de trouver un questionnement concret. S'il demande la façon dont on peut l'aider à assurer durablement le financement d'un équipement, tout en respectant l'impératif qu'il s'est fixé de ne pas dépasser un certain objectif du prix de l'eau, ensemble nous allons réfléchir sur des montages à long terme, nous allons nous inscrire sur la durée, nous allons réfléchir sur la gestion de son patrimoine, trouver les adéquations entre l'amortissement technique et financier. Là, nous allons vraiment essayer d'incarner ce qu'est la durabilité à long terme dans le financement de ses équipements, réfléchir à la notion de coût global. Un élu ne doit pas seulement voir ce que peut représenter le coût d'un investissement, il doit aussi se projeter dans le temps, et voir aussi quels seront les gains au niveau de l'exploitation de son équipement. Ce sont des questionnements plus techniques à partir desquels nous pourrions plus concrètement nourrir une discussion avec les élus sur ce que peut être le développement durable.

La cinquième étape traite plus de recherche et de développement. Nous sommes là sur l'évaluation, et nous avons besoin d'un référentiel. Tous les acteurs que nous sommes, administrations, entreprises, ministères, associations d'élus, tournent en permanence autour de cette question. Comment allons-nous arriver petit à petit, et dans le consensus, à imaginer, à créer les bases d'un référentiel uniforme qui puisse servir de comparaison entre les élus locaux ? Nous sommes là sur l'expérimentation car il n'y pas encore consensus. Nous avons donc un partenariat avec une agence de notation, nous avons financé à l'échelle européenne une grande enquête visant à benchmarker cinquante grandes villes sur un certain nombre d'indicateurs environnementaux. Nous menons plusieurs initiatives qui cherchent à explorer ce champ, et aussi à être des vecteurs majeurs de ce que l'on peut appeler l'appropriation du développement durable par les élus locaux.

Je n'ai pas de proposition, mais à travers les réflexions liminaires et les enseignements que nous avons pu tirer de ces cinq exemples, je crois qu'un certain nombre pourra être utile au débat.

Les actions et le point de vue d'un constructeur automobile

par Jean GREBERT (RENAULT)

Quel rapport à la société et à l'éducation dans le monde d'un fabricant automobile?

Le système automobile est un ensemble composé de la production, des consommateurs, et de la société. RENAULT est une grosse entreprise, 120 000 personnes dans le monde, installée avec des bases très fortes en Roumanie, en Corée et en Amérique du Sud. Du point de vue du rapport à la société, en ce qui concerne les usines, une des premières évidences qui est historique c'est que la plupart des usines ont été localisées dans des bassins d'emploi à problème, généralement d'anciens bassins miniers en reconversion, et très naturellement, à l'époque où RENAULT était la régie nationale, elle a été priée de contribuer à résoudre les problèmes d'emploi dans ces bassins.

RENAULT ce sont environ quarante-cinq usines dans le monde et donc, une prise en charge très forte et de plus en plus importante des thèmes du développement durable, du rapport à l'environnement, avec un écolabel de dépollution de ses usines, avec un monitoring, presque au jour le jour, des différentes actions qui sont menées, un plan environnement pour chaque usine, avec des objectifs sur des traitements de rejets, traitement des eaux, tri sélectif, etc.

Le rapport à la société et à l'éducation que nous pourrions avoir vis-à-vis du consommateur c'est simplement lui expliquer quelle est la consommation, en termes de carburant, des véhicules, mais aussi, très lisiblement, la production de CO₂ par kilomètre. Nous sommes là davantage sur des chantiers technologiques qui sont la technologie des moteurs en pleine évolution.

Concernant l'éducation, un industriel est essentiellement confronté au marché, beaucoup plus qu'aux collectivités locales, avec le souci d'anticiper les contraintes, les normes, et il faut souligner que RENAULT et les constructeurs automobiles, ont comme marché, en grande partie, des flottes. 45 % de la production de RENAULT sont vendus à des flottes et pour cela, nous avons des managers Grands Comptes qui sont des commerciaux, qui ont pour interlocuteurs des gens qui s'occupent de la gestion des flottes des grandes entreprises et qui achètent, en grand nombre, des véhicules.

Rien ne ressemble plus à une voiture qu'une autre voiture, et c'est en plus un secteur qui évolue très vite. Nous essayons donc de mettre en avant des éléments distinctifs, notamment par rapport aux critères environnementaux, sur les véhicules que nous produisons, en donnant une formation à nos managers vente sur ces thèmes environnementaux, pour qu'ils puissent les restituer aux clients finaux, en leur montrant qu'une voiture s'utilise sous une certaine configuration qui peut être optimale par rapport aux préoccupations environnementales. Par exemple, "Cap Ecomobilis" est une manière de sensibiliser nos clients au fait

qu'il n'y a pas que les voitures, mais aussi une vision multimodale de la voiture, avec notamment les moyens de transport publics. Nous offrons également des formations à la conduite économe pour prendre en compte davantage ce sujet.

Sur l'éducation scolaire, la sécurité est un thème majeur pour un constructeur automobile, avec différentes actions. Par exemple, des campagnes de sensibilisation pour sensibiliser les enfants à une meilleure sécurité, dans différentes écoles. Il faut savoir qu'en France, quatre enfants sur dix sont accompagnés à l'école en voiture, un des taux les plus importants en Europe, et également en forte croissance par rapport à des pays comme la Suisse où l'on sensibilise davantage les enfants à aller à l'école à pied ou à vélo. En France, il y a des choses à faire et nous les faisons.

Un autre sujet important concerne les pays en voie de développement. Nous avons un million de morts par an sur les routes des pays en voie de développement, majoritairement des piétons, et donc, là, nous menons également un certain nombre de programmes d'actions dans les écoles, pour apprendre aux enfants à traverser, à se méfier des voitures.

Pour finir, je rappellerais que nous avons participé au projet "Mobility 2030", dans le cadre du *World Business Council for Sustainable Development* qui a rassemblé les industriels automobiles américains, allemands, européens, japonais, pétroliers et équipementiers. Nous avons réfléchi pendant deux ans, à ce que pourrait être une mobilité durable à l'horizon 2030. En termes concrets, les retombées sont relatives, néanmoins cela a des vertus pédagogiques très fortes puisque c'est la première fois que des industriels purs et durs se réunissaient pour parler du thème de la mobilité, au sens large du terme. Il y a eu, effectivement, des chantiers portant sur les technologies, mais également sur des thèmes sociaux, environnementaux, sur l'équité, la sécurité. Cela a permis d'intégrer dans les gènes des constructeurs cette préoccupation au développement durable.

L'idée essentielle qui me vient est celle de la pédagogie, notamment sur la manière de conduire liée à la consommation. On pourrait indiquer qu'une conduite nerveuse consomme tant de litres au cent kilomètres, et risque de tuer trois ou quatre personnes. Je crois qu'il y a des aspects très culturels, très forts. On voit bien qu'on ne conduit pas de la même manière en Italie, en Espagne, en France ou en Allemagne, et je crois qu'il faut pouvoir anticiper ces effets pervers, ces biais par rapport à des préoccupations de développement durable. Il y a aussi le fait de conduire dans des grandes villes, ou dans des espaces ruraux, qui doit amener à avoir une conduite très différente.

La question que l'on pourrait se poser serait de savoir si c'est dans les prérogatives d'un constructeur de faire ce genre de choses. Je crois que des partenariats sont à créer pour arriver à ces objectifs.

Le tri, un outil au service de l'Éducation pour le Développement durable

par Johann LECONTE (Éco-Emballages)

Éco-Emballages est la société du point vert. Nous avons été créés par des entreprises qui commercialisent des biens de grande consommation, avec

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

l'objectif d'aider les collectivités locales à mettre en place le tri et le recyclage des emballages, pour atteindre un objectif de 75 % de valorisation en 2002. Aujourd'hui, nous sommes à six emballages recyclés sur dix.

Nous avons une organisation qui se répartit sur le territoire en huit régions, et nous travaillons avec les collectivités locales qui ont la compétence pour la gestion et le traitement des déchets ménagers. Elles sont plus de 1 480 à être partenaires d'Éco-Emballages pour le tri et le recyclage des emballages. C'est pratiquement 90 % du territoire.

Il est important de voir que nous sommes sur un projet de société. En 1992, à titre d'exemple, nous recyclions 1 200 tonnes de plastiques par an, et l'année dernière, nous avons recyclé 200 000 tonnes. Entre les deux, il s'est passé treize ans pendant lesquels nous avons inventé le tri, ensembles, collectivités locales et entreprises.

Cela a nécessité un changement culturel profond, et c'est là que nous faisons la relation avec la pédagogie, la sensibilisation, la formation, l'éducation à l'environnement. Nous avons été amenés très vite, dès les premiers partenariats établis avec les collectivités locales, à enclencher des programmes de communication, au sens large, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'abord d'information, de formation, et rapidement, nous avons incité nos partenaires à travailler avec d'autres partenaires pour développer des partenariats tous azimuts. En effet, ce changement de culture par rapport au geste de tri devait être fait sur toutes les tranches d'âge en même temps.

Nous avons été amenés à travailler très rapidement, à la fois au plan national avec des organisations, notamment avec le Réseau Ecole et Nature sur le programme de la malle "Roule ta boule" sur lequel plus de deux millions d'enfants ont déjà travaillé. Il s'agit d'un outil pédagogique utilisé dans différentes conditions, que ce soit à l'école ou dans des animations périscolaires, pour sensibiliser les enfants à la gestion des déchets, à notre impact sur notre environnement, et à ce que nous pouvons faire à titre individuel pour le limiter.

Nous avons eu deux catégories d'actions, celles visant toutes les tranches d'âge, et celles liées au milieu scolaire. A ce titre, nous sommes partenaires des collectivités locales, et nous finançons ces programmes à hauteur de 50 % des dépenses avec un plafonnement. Ces actions sont menées soit par du personnel des collectivités locales, soit dans le cadre de partenariats développés, par exemple, avec des associations d'éducation à l'environnement.

En termes de conseils, pour ceux qui souhaiteraient apporter leur pierre à l'édifice, il faut savoir que les collectivités qui ont cette compétence d'action sur le terrain par rapport à la gestion des déchets établissent, tous les ans, des plans de communication qu'elles nous soumettent. Et c'est dans ce cadre que des actions peuvent être développées, et nous recommandons aux collectivités mais aussi aux associations, d'avoir des rapprochements pour que sur le terrain, puissent être menées des actions d'éducation à l'environnement, avec un volet "tri des emballages" puisque c'est une des portes d'entrée à l'éducation à l'environnement. Nous avons d'ailleurs fait un sondage qui a montré que lorsque l'habitant était en situation de trier ses emballages, son comportement changeait

par rapport à ses autres gestes, à sa consommation d'électricité ou d'eau, par exemple. Le tri des emballages est donc un des moyens que les associations, notamment les associations d'éducation à l'environnement, peuvent utiliser dans le cadre de ces partenariats où il existe donc, à la fois des outils, des moyens, une ressource financière et donc, une capacité d'action.

Aujourd'hui, la démonstration a été faite que ce geste a été acquis. 200 000 tonnes de bouteilles plastique recyclées treize ans après avoir démarré les premiers ramassages de bouteilles, cela montre que la France a opéré ce changement culturel. Ce n'était pas gagné, et je me souviens des premières réactions, d'avoir entendu des élus me dire qu'il avait fallu les convaincre pour mettre en place le tri, et finalement, ils demandaient pourquoi nous avions attendu si longtemps. Finalement, partout en France le tri s'est généralisé, ce qui prouve bien que les citoyens sont responsables et exercent leur capacité individuelle à agir pour l'environnement.

Nous sommes également sur des programmes nationaux puisque nous avons deux programmes actuellement avec Éco-École, et un en développement sur l'Eco Parlement des jeunes. Nous avons déjà eu une première opération en 2004, et nous aurons donc une deuxième opération Eco Parlement des jeunes sur laquelle il est prévu une partie importante en matière de sensibilisation.

Le Plan de Déplacement Entreprise (PDE) de France Telecom à Bordeaux

par Jean-Marc GANCILLE (Groupe France Telecom Orange)

France Telecom a mené une initiative sur l'agglomération de Bordeaux qui nous paraît relativement exemplaire du dialogue mené avec nos partenaires externes, mais aussi en interne et qui, en ce sens, a pu provoquer un effet d'entraînement très positif. Je ne pense pas non plus que les entreprises soient légitimes pour parler d'éducation, mais au moins de sensibilisation sur des thématiques qui touchent toute la société et, en l'occurrence, le problème de la congestion urbaine dans un milieu où la collectivité a fait de gros efforts pour travailler un PDU qui met en valeur les services collectifs au détriment de la voiture. C'était une problématique très forte à Bordeaux que de faire en sorte que les embouteillages soient considérablement réduits, et que, du coup, les émissions de CO2 soient, elles aussi, réduites par un plan d'actions volontariste.

Pour Bordeaux, on pense au vin, et aussi un peu, maintenant, à son tramway qui fonctionne très bien, qui est un vrai succès. Cette politique tramway a eu pour conséquence de décourager tous les automobilistes de prendre leur voiture au quotidien, par une augmentation des tarifs des places de parking en agglomération, et donc, une problématique pour des entreprises comme la nôtre du renchérissement du coût des parkings pour les salariés, une problématique économique. Je crois qu'à chaque fois qu'une entreprise se préoccupe du développement durable, elle a toujours derrière un moteur qui est l'argent, son intérêt propre, les économies qu'elle va pouvoir faire. Nous avons donc là une occasion, à la fois de travailler sur cette notion de limitation des impacts des

déplacements de nos salariés sur l'agglomération, et à la fois de trouver des solutions pour limiter les coûts des places de parking que nous devons payer à nos salariés. Cela permettrait de faire coïncider deux objectifs majeurs.

Parallèlement à cela, France Telecom est une entreprise qui se réorganise en permanence et qui avait pour politique immobilière de regrouper ses salariés sur l'agglomération de Bordeaux sur trois principaux pôles, avec également de grosses problématiques de déplacements de personnels. Pour certains, cela supposait de travailler à plusieurs dizaines de kilomètres de chez eux ou du précédent site sur lequel ils étaient. Il y avait donc également des problématiques individuelles très fortes à résoudre pour faire en sorte que ces personnes puissent trouver des solutions alternatives pour venir travailler, et si possible alternatives à la voiture. Nous avons réfléchi à tout cela, et nous avons des expériences très réussies dans le Groupe, notamment à Lyon, Bordeaux a souhaité suivre le mouvement, et a commencé à initier une démarche portée par son équipe de décideurs. Volonté au plus haut niveau, dialogue constructif avec les organisations syndicales qui souhaitaient, elles aussi, agir pour améliorer les conditions de travail des salariés, et puis aiguillonner la Direction sur les problématiques de développement durable et de contribution à réduire notre empreinte écologique.

Partant de ce constat, nous avons fait un diagnostic avec l'ADEME et la Région a également travaillé avec nous pour évaluer les différents bassins de vie des salariés, l'impact que cela pouvait avoir s'ils prenaient tous leur voiture, quels étaient les autres modes de transport alternatifs, comment faire en sorte de développer la pratique du vélo. Nous avons défini plusieurs pistes d'actions qui, aujourd'hui, fonctionnent très bien et sont relativement simples : il s'agit d'inciter à l'usage des transports en commun par une vraie politique de sensibilisation. Chaque salarié qui voudrait solliciter une place de parking dans l'agglomération doit, au préalable, passer une série de tests sur l'Intranet où il voit l'impact que cela pourra avoir sur l'environnement. Avant même d'accéder au formulaire, il réfléchit à la conséquence que cela peut avoir. Derrière, il y a une politique volontariste de l'entreprise pour abonder les cartes de transport en commun, en se groupant avec plusieurs employeurs pour arriver à une masse critique permettant d'avoir des réductions.

Nous avons également développé fortement la politique en faveur du vélo en mettant en place des installations sur les trois pôles pour qu'il y ait un garage sécurisé, des casiers à disposition des personnes. Nous allons signer une convention avec la ville de Bordeaux pour que la ville mette gratuitement des vélos à disposition des salariés qui souhaiteraient abandonner leur véhicule. Nous avons des campagnes de sensibilisation sur la conduite en ville, nous fournissons des kits de sécurité pour ceux qui viennent travailler à vélo. Nous avons donc tout un discours en partenariat avec les associations, VéloCité à Bordeaux, ou la "Maison du vélo".

Nous avons mis en place un site Intranet de covoiturage qui permet à certains de s'organiser au mieux. Nous avons également un pool de véhicules pour les salariés qui souhaitent, pour des motifs professionnels, aller à Pau, à Mont-de-Marsan, à Dax, à Agen ou ailleurs, et pour qu'ils puissent y aller à plusieurs.

Nous avons aussi la chance d'être dans une entreprise qui travaille avec des technologies assez avancées en situation de mobilité, ce qui favorise le télétravail et nous avons donc une grande politique au niveau régional pour favoriser le travail à distance et limiter les déplacements.

Avec tout cela, nous avons réussi à faire basculer, en plus de ceux qui venaient déjà en transport en commun, en vélo, en rollers, 10 % de salariés vers les transports alternatifs à la voiture. C'est quand même un beau succès sur 3 000 employés qui travaillent sur les trois sites.

En guise de proposition, je dirais que lorsque l'on essaye de tendre vers l'exemplarité, on a vraiment un effet d'entraînement très intéressant sur les salariés. En voyant des collègues qui pratiquent différemment, certains se posent des questions. En ayant des outils qui permettent de réfléchir, de mesurer son impact ou son empreinte environnementale, on prend conscience des conséquences de ses pratiques sur l'environnement. Ceci a aussi un effet très positif sur les médias qui vont démultiplier le message. On a beaucoup de mal à faire passer des messages commerciaux vers les médias parce qu'ils sont très réticents à nous faire de la publicité gratuitement, et ils ont raison. En revanche, dès qu'on parle de développement durable, ils sont présents.

Ce PDE a eu un effet d'entraînement vers d'autres entreprises comme Thalès. Des clubs d'entreprises de PME de Pessac et Mérignac sont venus voir comment nous avons procédé, et fait en sorte de s'associer à nos initiatives. Les collectivités voient cela aussi comme un argument supplémentaire d'entraîner dans notre sillage d'autres entreprises qui ont également beaucoup d'employés sur l'agglomération.

• Une connexion est-elle faite entre PDE et plans de déplacements domiciles-écoles ?

Question par Olivier MARTEL (Grand Lyon) :

Ma question concerne les plans de déplacement des entreprises. Avez-vous fait la connexion entre les plans de déplacement entreprises et les plans de déplacement domiciles-écoles ? Sur l'agglomération lyonnaise, cinquante-quatre écoles ont des lignes quotidiennes de pédibus. Nous pensons qu'il y a une interface parce que dans les pays du Grand Lyon, par exemple, il y a PDU, PDE et plans de déplacement domiciles-écoles, je pense qu'il y a une marge de progression considérable à avoir sur ces points.

Réponse par Jean-Marc GANCILLE (France Telecom)

Nous avons pris en compte cette question qui est très importante. Pour l'instant, nous n'avons pas de pistes concrètes, nous n'avons pas encore avancé sur ce point, mais le problème a été identifié également sur Bordeaux.

Le programme éco-écoles

par Thierry LERÉVÉREND (Fondation pour l'Éducation à l'Environnement)

La Fondation pour l'éducation à l'environnement réalise des programmes d'éducation à l'environnement et c'est par une approche environnementale que nous abordons le développement durable. Nous ne disons pas que nous faisons de l'éducation au développement durable, mais de l'éducation à l'environnement parce que c'est certainement, de tous les piliers le plus fragile, le plus pragmatique aussi pour faire une entrée dans le développement durable. C'est le choix que nous suivons depuis vingt ans, même si, au-delà des mots, nous progressons tous dans la même direction.

Éco-écoles est un programme que nous développons parmi plusieurs autres, et qui est parti du constat que le développement durable ce sont de nombreuses ruptures entre des intérêts individuels qui sont souvent divergents par rapport aux intérêts collectifs, entre des intérêts de court terme divergents par rapport aux intérêts de long terme, que le social, l'économique, l'environnemental ont divorcé depuis un bon moment, et que nous devons essayer de les réconcilier.

Une autre grande rupture est celle de notre lien au territoire. Le café consommé a un impact, positif ou négatif, au Costa Rica et les diamants achetés peuvent avoir un impact sur la guerre civile en Angola. Le thon rouge peut contribuer gravement à la disparition des ressources marines. La table en teck peut contribuer à la disparition de la forêt primaire et des espèces protégées. C'est donc à partir de toutes ces ruptures, et notamment celle de territoire, qui fait que l'homme n'est plus forcément en lien, ni avec son environnement local, ni avec la compréhension de ces impacts au niveau global, que nous voulons agir. Éco-écoles est résolument un projet qui essaye de retisser ces liens de territoire.

Comment faisons-nous ? Nous œuvrons à réunir les acteurs de territoire qui ne travaillent pas suffisamment ensemble, et à travers l'école, nous réunissons tous les acteurs et partenaires de l'école, et nous essayons de leur donner un projet, ensemble, autour de la table. Les partenaires de l'école sont les élus, le Maire pour l'école primaire, le Conseil général pour le collège, la direction de l'école, les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, les fournisseurs de l'école, les personnels techniques.

De façon très pragmatique, nous voulons vraiment inscrire le développement durable dans l'action. Nous leur proposons donc de travailler, année après année, sur un thème qu'il choisisse en fonction de leurs priorités, l'eau, l'énergie, les déchets, l'alimentation, et de faire un diagnostic sur le fonctionnement de leur bâtiment par rapport à ces points-là. C'est seulement quand on sait la situation de son bâtiment qu'on peut faire des propositions. A partir de là, nous leur demandons de proposer un plan d'actions où l'on change concrètement des choses positivement sur le bâtiment, sans forcément faire appel à des batteries de consultants et des travaux très lourds pour faire une démarche HQE. Il ne s'agit pas d'une démarche de management environnemental, mais vraiment une démarche éducative qui fédère les gens en les encourageant à faire des choix par eux-mêmes, à se responsabiliser et à s'engager pour, ensuite, être les relais du changement. Même des choses plutôt modestes font vraiment partie de la démarche d'éducation à l'environnement. Il y a tout un cycle sur le programme qui vise à construire un comité de suivi, faire un diagnostic, un plan d'actions, réaliser ces actions, les évaluer, communiquer auprès de toute la communauté de

l'école pour élargir la sphère d'influence et les effets positifs, et faire des liens en permanence avec les programmes scolaires et donc, rentrer dans une démarche disciplinaire qui est si chère à l'Éducation nationale. Quand on a fini un cycle d'une année, on recommence et là, on élargit son champ de pensée, on travaille sur l'eau, puis sur l'énergie, puis sur les déchets, puis sur les transports. C'est une dynamique permanente qui met en mouvement tous les acteurs.

Pour commencer, la condition est d'avoir une équipe enseignante motivée. Nous n'exigeons pas, dès le début, d'avoir les élus, mais cela devient une condition nécessaire pour rester une éco-école à terme. Cela peut commencer modestement, mais cela réussit vraiment à motiver tous les acteurs et partenaires de l'école.

Il s'agit d'une action pragmatique et qui, vraiment, encourage à se poser des questions, d'abord très simples, sur sa classe, son école, sa ville, son pays, et le monde et ainsi, élargir le champ de pensée, et nos différents liens à ces différents territoires, depuis un territoire très local jusqu'à un territoire beaucoup plus global.

Quelques propositions issues de l'expérience que nous avons depuis vingt ans sur comment on peut faire de l'éducation.

- Développer une culture du débat et de la concertation, et donner la parole aux gens pour que les propositions de ce qu'il faut faire, ne pas faire, de ce qui est bien ou mal, ne viennent pas d'en haut parce que cela ne fonctionnera jamais. Il faut qu'ils soient partie prenante de la décision et de la concertation. C'est vraiment la gouvernance et une clé. Cela permet de mettre les gens en situation de comprendre et d'agir, cela les responsabilise.

- J'ai bien apprécié, dans une des présentations, une phrase qui disait : "Il faut passer de l'égo-citoyenneté à l'éco-citoyenneté". Effectivement, il est vraiment important, si nous voulons changer le monde, de se changer soi-même. C'est vraiment une invitation à se dire que nous sommes, tous, prescripteurs de choses que les autres doivent faire, mais il faut que nous veillions, nous aussi, à l'appliquer et à le faire. C'est seulement si nous nous changeons nous-mêmes que nous allons vraiment être en mesure de changer le monde.

Je terminerai en disant que nous ne faisons pas que prêcher le partenariat, mais nous le pratiquons. Nous avons justement dans ce projet le partenariat avec une entreprise qui nous accompagne depuis très longtemps, Éco-Emballages, avec des associations comme le Réseau Ecole et Nature, la Fondation "ensemble". Nous pratiquons le partenariat, nous nous découvrons, et nous nous apprécions, et cela fait vraiment partie du développement durable.

• ***Quels sont les dispositifs mis en place par les départements?***

Question par Sylvie LAFORGUE (GIP Le Grand Lac en Savoie)

Ma question s'adresse à Thierry LEREVEREND pour qu'il partage un peu son expérience sur le dispositif éco-écoles. Au-delà de la démarche que vous menez au niveau national et européen, un certain nombre de départements, dans le cadre de la généralisation à l'éducation à l'environnement et au développement durable, mettent en place des dispositifs de cette nature. En dehors de

l'accompagnement méthodologique et technique que vous offrez aux établissements, quels sont les dispositifs administratifs et financiers mis en place par les Conseils généraux pour les collèges ?

Je désirais savoir comment les Départements peuvent inciter les établissements à mettre en œuvre des démarches éco-écoles s'ils n'offrent pas un dispositif complémentaire ou supplémentaire à ceux s'engageant dans une démarche.

Réponse par Thierry LEREVEREND (FEE)

J'ignore les dispositifs financiers mis en place pour les collèges. En France, nous sommes dans une expérience pilote parce que cela ne fait qu'un an que nous avons développé la démarche. Les indications que je peux donner sur le volet financier, c'est que pour développer un projet éco-école, nous ne sommes pas sur une démarche HQE où il s'agit de mettre des panneaux solaires, et de développer des démarches très lourdes en termes d'investissements. Par expérience, dans plein d'autres pays, Éco-écoles est vraiment une prime où l'essence des projets est la créativité, la dynamique. On peut vraiment faire des changements importants sans forcément des financements très élevés.

Concernant les accompagnements, il en existe deux types. Un accompagnement méthodologique, avec animations et des structures locales avec des compétences et qui sont des partenaires complémentaires à l'Éducation nationale. Le deuxième est effectivement une contribution financière directe pour des améliorations sur des bâtiments qui viennent des mairies, des conseils généraux, des conseils régionaux.

La Poste, un vecteur de sensibilisation

par Delphine LOPEZ (La Poste)

Tout d'abord, je voudrais vous rappeler que "La Poste" c'est 300 000 postiers, un million de personnes concernées si l'on raisonne en termes de foyer familial. Les bureaux de poste reçoivent énormément de public ce qui implique un contact permanent avec les citoyens. La Poste est donc à la fois un acteur et un vecteur de sensibilisation du développement durable. Nous ne faisons pas vraiment d'éducation à l'environnement, ce n'est pas notre rôle, mais plutôt de sensibilisation pour tous et sur l'ensemble du territoire français.

Nous avons entrepris plusieurs types d'actions, adaptées aux différentes "cibles". Pour commencer par les écoles primaires et les collèges, dans chacun des départements français, nous avons ce que nous appelons la mallette pédagogique, et des facteurs volontaires circulent dans les différentes écoles et collèges pour sensibiliser les enfants.

Le but majeur n'est pas de sensibiliser au développement durable, mais de présenter La Poste, les différents métiers, mais nous avons rajouté, depuis quelques années, un volet "développement durable" qui montre les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux au travers des actions que nous menons à La Poste.

Au plan plus large des citoyens et de nos clients, 90 à 95 % des gens fréquentent le bureau de poste chaque année, donc nous pouvons voir le bureau de poste comme un lieu d'information et de sensibilisation. Nous avons mis en place quelques opérations pilotes, nous essayons de regarder ce qui est le plus pertinent vis-à-vis du public, et nous voulons sensibiliser l'opinion publique au commerce équitable. Nous leur proposons des nouveaux services comme certains types de collectes, les piles, un partenariat ponctuel avec Phone Back pour la récupération des téléphones portables. Nous pensons que le bureau de poste peut être un lieu où la population française peut continuer à faire ses gestes citoyens qu'elle commence bien à faire à la maison, c'est-à-dire le tri. A l'occasion d'événements particuliers comme la quinzaine du commerce équitable, la semaine du développement durable, nous avons des campagnes d'affichage pour dire aux gens ce qu'est le développement durable, ce que fait La Poste et ce qu'ils peuvent faire aussi en tant que citoyens.

Nous avons des produits qui sont très fortement véhiculés, les timbres par exemple, et donc, nous avons quelques actions sur nos produits parce que nous pensons qu'ils peuvent être vecteurs de messages forts vis-à-vis du développement durable. Si on regarde le chéquier de La Banque Postale, on a des illustrations d'Arthus-Bertrand qui sensibilisent le public à la beauté du monde et à sa préservation. L'année dernière, nous avons édité le timbre sur la charte de l'environnement pour montrer aux citoyens qu'ils avaient des droits mais aussi des devoirs envers leur environnement. Le timbre de la Marianne a été relooké l'année dernière également, et si vous regardez bien cette nouvelle Marianne, vous verrez qu'elle fait de très fortes allusions aux éléments de nature.

Nous avons un grand projet qui est de lancer avant la fin de l'année les premiers produits d'une gamme que nous appelons "de qualité environnementale" et donc, nous essayons de développer les écoproduits, de montrer que nous pouvons consommer de façon tout à fait responsable.

Par rapport aux collectivités locales, nous sommes présents sur l'ensemble des territoires, et nous nous apercevons que les directeurs de la Poste sont au contact permanent avec les élus, ils se parlent très régulièrement, mais ils ont du mal à se parler sur les sujets de développement durable. Notre rôle est de donner tous les éléments à nos managers, à ceux qui sont en contact avec les élus locaux, pour voir les actions que nous pouvons mener ensemble, pour assurer cette promotion du développement durable, et pour agir mieux dans nos activités quotidiennes.

Quelques exemples très ponctuels que nous essayons de pérenniser sont les PDE. Nous avons, aujourd'hui, une dizaine de PDE en cours, un a été finalisé à Nantes et a servi de bonne base de réflexion pour l'étendre à l'ensemble des territoires. Cela a fait des émules parce que cela a entraîné d'autres entreprises à nous rejoindre dans cette démarche de PDE sur la ville de Nantes, et à offrir un nouveau service tant aux salariés qu'à la société.

Nous avons aussi de nouvelles formes de développement de notre business, avec le développement des ELU (espaces de livraison urbaine). Il s'agit là d'une concertation avec les élus locaux pour essayer de diminuer notre usage des véhicules thermiques au niveau des centres villes qui sont vraiment très congestionnés. Nous essayons de voir, avec eux, comment nous pouvons investir

de nouveaux lieux en centre urbain pour, ensuite, pouvoir faire des distributions à pied ou avec des chariots électriques, comme on peut le voir à la place de la Concorde à Paris, et surtout sur le 8^{ème} arrondissement de Paris pour Chronopost.

Concernant le dialogue avec les élus locaux, nous avons édité un "guide du développement durable pour les managers" qui décrit bien le développement durable et ses différents volets. Bien souvent, le développement durable est associé à l'environnement, mais il y a aussi le social, le sociétal qui ont un rôle fort à jouer. Nous sommes intégrés dans un territoire et c'est notre rôle de l'aider à aller bien économiquement car, si nous n'aidons pas le développement économique notre propre activité sera elle-même en déclin. Les intérêts sont donc liés.

Je terminerais par notre partenariat avec les PME. Nous travaillons avec énormément de PME, notamment en sous-traitance de transport, et ce sont des entreprises qui n'ont pas forcément toute cette sensibilité, cette ouverture d'esprit vers les questions de respect de l'environnement. Nous travaillons donc à un programme de sensibilisation de travailler en partenariat pour des programmes d'éco-conduites, pour les informer sur les carburants alternatifs, ou tout simplement sur les normes euros, les nouvelles législations, et les préparer à aborder ces thématiques environnementales, et à ce que nous allions tous dans le même sens.

Ma proposition concerne la strasse managériale. Nous avons une volonté des dirigeants qui est très forte, des postiers aussi parce qu'ils sont très investis dans leur vie personnelle. L'idée est d'arriver à les former, à leur donner les moyens à ce que l'ensemble des 300 000 postiers puissent agir au travail pour le développement durable, comme ils le font dans leur vie privée.

• **Bureaux de poste et développement durable**

Question de Teddy FOLLENFANT (Journaliste)

Je vous cite un livre issu d'un colloque organisé à Cerisy en juin 2006 avec Jean-Paul BAILLY, "Le développement durable, c'est en fin du bonheur !", dans lequel sont abordés tous les problèmes de territoire et de développement durable et notamment, cette question posée à La Poste : "Que faire lorsque, dans les zones rurales, les petites communes, on ferme le bureau de Poste ?"

Le bureau de Poste est un peu comme le café ou la boulangerie, les gens se parlent, se rencontrent. Il y a un véritable problème dans les zones rurales qui deviennent des déserts

Delphine LOPEZ (La Poste)

Nous essayons de maintenir le plus possible les bureaux de Poste en milieu rural. Deux propositions vont dans ce sens.

La première est que les personnes qui habitent en milieu rural viennent à la Banque Postale, cela justifiera que le bureau de Poste reste présent dans le territoire.

La deuxième proposition concerne le facteur. Effectivement, des bureaux de Poste ferment. Je suis tout à fait sensible au drame que cela peut représenter par rapport au milieu rural, mais une grande passerelle se fait entre le métier que nous appelons le métier du réseau grand public, et le métier du courrier puisque souvent, le facteur est mis à contribution pour tous les services de la Poste. Il va ainsi prendre les recommandés, mais aussi se charger des dépôts de chèques, il sert de relais.

L'attitude et les actions du groupe TOTAL

par Jacques LEGRAND (TOTAL)

Au sein du Groupe TOTAL, je suis responsable de la formation sur différents thèmes que sont la santé, l'hygiène industrielle, la sécurité, l'environnement, le développement durable, l'éthique et la responsabilité sociétale. Formation à l'interne, bien sûr, au travers de tous les réseaux que nous pouvons avoir, conventions, séminaires, formations, déclinaisons dans les lignes hiérarchiques, mais également actions vis-à-vis de l'extérieur.

Le territoire d'action de TOTAL est vaste avec 140 pays et je vais commencer avec des exemples venant de l'étranger : 2 500 initiatives, plus de 90 millions d'euros essentiellement dépensés dans des pays non OCDE, six domaines d'actions, la formation, le développement des compétences, l'éducation, parmi d'autres. Je reviendrai ensuite à des exemples plus locaux.

Notre stratégie repose sur des principes d'actions, mais aussi sur des résultats puisque nous sommes jugés non pas en termes d'obligation d'actions mais d'obligation de résultats :

- *Encourager la pérennité* sans développer la dépendance et travailler en partenariat.

- *Éviter des systèmes de type "charity"*, mais plutôt impliquer les gens dans leur propre développement.

Leur apprendre à pêcher plutôt que de leur distribuer du poisson, et ne pas se substituer aux autorités dont ce sont les compétences légitimes. Un exemple, en Indonésie, nous avons entrepris des actions de micro-crédit, sans pour autant nous placer sur le territoire des banquiers, en mettant à la disposition des populations voisines de nos sites des sommes modestes qui leur permettent de développer elles-mêmes des activités.

Sur 2005, 117 projets ont été soutenus en Indonésie, 900 bénéficiaires par an, 5800 depuis le début de l'action. Ces budgets sont généralement gérés par des femmes parce qu'elles sont plus rapides à rembourser que les hommes.

- *Développer l'ingénierie sociétale et le développement.* Avant d'envisager quelque action que ce soit, il faut comprendre l'environnement sociétal où l'on se trouve. Ce n'est pas à nous d'avoir des idées, mais nous devons écouter les besoins des populations locales où nous sommes établis. Les impliquer et vraiment les orienter vers un développement participatif. Ceci

permet de les éduquer eux-mêmes à toute une série d'aspects de leur développement local.

- *Réaliser une cartographie sociale autour de nos sites*, quelle qu'en soit l'importance, que ce soit une raffinerie, un dépôt, une station-service afin de mieux connaître l'ensemble de ceux qui subissent les conséquences, positives ou négatives, de nos activités, les inviter autour de la table, et même les faire interviewer par des sociétés neutres et extérieures pour leur demander les problèmes qu'elles rencontrent avec TOTAL.

Les interviews concernent les institutionnels, les médias, mais vont jusqu'aux riverains, avec des interviews individuels.

Les acteurs ont des attentes, et nous essayons, pour chacun d'eux, de préciser ce que peuvent être ces attentes. Par exemple, s'il s'avère qu'il y a des problèmes de nuisances, nous essayons d'y remédier, ou lorsque qu'il y a des réductions d'emploi, nous cherchons à créer de nouvelles activités industrielles dans ces mêmes régions pour garantir l'engagement sociétal que nous avons vis-à-vis de ces populations.

Au Nigeria, nous sommes attentifs à ne pas travailler seuls, mais avec des instances qui ont des compétences spécifiques sur les sujets abordés comme les ONG qui jouent le rôle d'observateur extérieur, indépendant et peut-être plus sensible que nous ne le sommes nous-mêmes. Comme l'ONG Pro-Natura que nous essayons d'associer systématiquement. Ainsi, sont renforcées les relations entre TOTAL Exploration Nigeria, et les communautés voisines du site d'exploitation.

- *Aider les populations à construire leur propre plan de développement.*

Cette démarche prend en compte les besoins des populations concernées et non les nôtres ou de ceux que nous pourrions imaginer être ceux de ces populations, avec des résultats qui sont de différentes natures. Certaines sociétés pétrolières, parmi lesquelles TOTAL, ont réalisé des actions dans certains pays africains pour aider à construire un dispensaire, une école,...

L'on constate aujourd'hui, que tous ces projets ont échoué et ont été abandonnés. C'était une forme de "charité", et c'est à éviter. Dans d'autres situations, nous avons apporté de l'argent et cela n'a rien donné.

La première modestie à avoir est de reconnaître que les autochtones connaissent leurs problèmes et qu'ils sont en première position pour exprimer leurs besoins et qu'il faut les aider en compagnonnage, à en discuter ensemble, à prioriser les actions parce que leurs besoins sont énormes (écoles, dispensaires, adduction d'eau, égouts,...), les aider à décider, à savoir gérer un projet, à planifier, ... Ce sont autant de démarches que nous mettons en place où nous les poussons à développer une compétence, et nous les aidons à la développer au travers de fonds de développement.

- *Développer le partenariat.*

Historiquement, TOTAL était au centre des débats, avec toute une série de parties prenantes qui venaient vers TOTAL en réclamant de l'argent, des

investissements, des attitudes, des précautions. Aujourd'hui, nous nous mettons à côté des autres partenaires, au sein d'un groupe de discussion pour partager et amener à dialoguer ensemble.

Je voudrais terminer en abordant la problématique des retraités qui pourraient constituer d'intéressants relais d'opinion. TOTAL offre une structure qui s'appelle "TOTAL Professeurs Associés", qui regroupe plus de cent cinquante seniors actifs, pré ou retraités du Groupe, et qui sont disponibles pour former dans tous les domaines de compétences du Groupe, parmi lesquelles le développement durable.

**Les relations des acteurs au territoire
dans la mise en œuvre de projet d'éducation à l'environnement.
L'exemple du programme "Ricochet"**
par Daniel OUSTRAIN (Réseau École et Nature)

Le Réseau École et Nature est une association qui existe depuis plus de vingt ans. C'est un réseau national d'éducation à l'environnement qui regroupe plus de 2000 membres, des réseaux départementaux ou des réseaux régionaux type GRAINE, il regroupe aussi des membres de collectivités, des enseignants, tous les acteurs qui s'intéressent à l'éducation à l'environnement, et qui souhaitent mutualiser leurs pratiques pour développer des projets collectivement. Ce réseau mène différentes actions, comme l'information sur l'éducation à l'environnement ou la production de ressources pédagogiques. Mon témoignage vise à illustrer le fait qu'un projet d'éducation à l'environnement, quel qu'il soit - développer un dispositif éducatif au plan international comme mener un projet au sein d'un petit village -, doit reposer sur les relations des acteurs au territoire.

Pour les projets à venir d'éducation au développement durable, il faut faire en sorte de s'appuyer sur les mêmes principes de relations des acteurs au territoire, et de s'appuyer sur le maître mot "partenariat". On l'entend avec les entreprises, on le voit avec les associations.

Qu'entend-on par relations des acteurs au territoire lorsque l'on mène un projet d'éducation à l'environnement ? D'abord, c'est un projet qui se construit en partenariat, c'est un projet ancré dans un territoire, et non hors sol, cela se passe vraiment au contact du terrain. En éducation à l'environnement vers ou pour un développement durable, il faut privilégier le contact du terrain et la relation à la population locale, avec les acteurs locaux.

Nous travaillons aussi sur la résolution des problématiques locales, mais qui ouvrent vers une réflexion sur quelque chose de plus global. Pour illustrer cela, je vous propose de découvrir une démarche préconisée dans un des programmes pédagogiques que le Réseau Ecole et Nature a développé, le programme pédagogique "Ricochet", développé en 1997 en partenariat notamment avec la Lyonnaise des Eaux. Il fait suite au programme pédagogique "Roule ta boule" qui, lui, portait sur la gestion des déchets et la consommation, et qui s'est développé sur un partenariat initié en 1995 avec Éco-Emballages, et qui se poursuit encore. Cela a commencé par la création d'un outil, et la construction de ce partenariat a permis de continuer à travailler ensemble, et de développer de

nouveaux projets. Actuellement, Éco-Emballages développe ses travaux, notamment le projet d'Éco-Parlement des jeunes en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature. Travaillons en partenariat pour développer des projets pédagogiques et éducatifs pertinents qui sont en relation sur le territoire.

Le programme pédagogique "Ricochet" vise à une rencontre à l'eau. Il s'agit de cette rencontre de l'environnement, ce contact émotionnel que nous amenons par une pédagogie que nous appelons la pédagogie de l'éco-formation. Cette relation à l'environnement, sur le plan d'une alternance entre une relation objective et une relation subjective, doit être travaillée, au-delà de la pédagogie de projets qui, elle, permettait de se mettre en situation.

Pour voir la démarche très concrètement, imaginez que vous soyez un éducateur ou un enseignant, et que vous souhaitiez travailler sur la gestion de l'eau dans votre village, peut-être parce qu'un ruisseau passe à proximité du village, peut-être parce que vous avez entendu parler de la consultation sur la directive cadre européenne sur l'eau et que vous souhaitiez y participer. Un facteur déclenchant va vous donner envie de travailler sur cette problématique territoriale qu'est la gestion de l'eau. Pour cela, le programme "Ricochet" passe par plusieurs phases qui permettent l'alternance entre la pédagogie de projets et la pédagogie de l'éco-formation, et qui va s'ancrer vraiment sur cette réalité locale. Dans le livret "Alterner pour apprendre, entre pédagogie de projets et pédagogie de l'éco-formation", nous vous proposons sept phases qui vous permettent, au fur et à mesure, d'aller à la rencontre du territoire et de travailler à cette relation au territoire.

La première phase permet, avec un groupe d'enfants, d'exprimer vos propres représentations initiales, de travailler pour susciter le questionnement et voir le terrain sur lequel vous allez travailler, quelles sont les représentations des enfants, comment ils vivent leur territoire. Ce qui vient généralement, en premier lieu, ce sont des choses qui touchent au local, les choses que l'on voit tous les jours.

Ensuite, nous entrons dans une phase d'immersion que nous appelons "s'éveiller". On va sortir sur le terrain, on va aller toucher l'eau, voir le ruisseau, mettre les pieds dedans, on va rencontrer des gens. Nous n'allons pas tout révéler parce qu'il faut susciter l'intérêt, le questionnement.

A partir de là, les autres phases vont s'enclencher. On va commencer à définir ensemble un projet pour réfléchir collectivement sur comment faire pour mieux gérer l'eau, et là, on va se répartir les tâches. Certaines personnes vont travailler sur le barrage en amont du village, sur comment on fait pour produire de l'électricité, d'autres vont travailler sur les usages de l'eau, d'autres sur les problématiques de pollution, d'autres sur une rencontre plus sensible de cette eau.

Une fois que le projet et le plan d'actions sont bien élaborés, on va mettre en œuvre le projet, et cela va passer par des phases de rencontres de la population locale, du technicien de la station d'épuration, du Maire, ou d'aller voir l'association syndicale agréée qui est chargée de la gestion de l'eau. On va visiter le barrage, on va aller dans le territoire pour voir ce qui s'y passe.

A partir de là, on va avoir acquis des connaissances, des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, et l'on va passer sur une autre phase "Agir et participer". Agir

parce que là, vraiment, on va s'engager, et l'on passe vraiment sur une action d'éducation à la citoyenneté, on va s'engager dans notre commune ou notre village et on va faire une action très concrète. Cela peut passer par un nettoyage de rivière ou la création d'un sentier de découverte du terrain. Là, il y a de la relation avec le territoire.

Passée cette phase, on va transmettre et socialiser ce projet, c'est-à-dire que ce que l'on a appris, on va l'apprendre à d'autres. On va sensibiliser d'autres personnes, mobiliser la population, la famille, les gens du village, pour les inciter à s'exprimer. Il s'agit là d'un projet d'éducation à l'environnement.

On finira par une phase d'évaluation pour savoir concrètement l'impact qu'aura eu la démarche sur notre territoire, les relations développées avec les acteurs, et l'on s'aperçoit qu'on va pouvoir faire émerger de nouveaux projets, de nouvelles actions, sur notre territoire ou sur un territoire plus large.

Les actions d'Air France

par Jean-Baptiste RIGAUDIAS (Directeur Développement durable, Air France)

S'agissant d'éducation au développement durable et de relations avec le territoire, nous avons dû passer par une première étape qui commençait par une éducation, en interne, de nos cadres et de nos dirigeants.

Nous avons donc commencé très classiquement par un certain nombre de séminaires, essentiellement fondés sur les thèmes environnementaux. Cette démarche a pu, petit à petit, s'ouvrir à d'autres éléments de métiers, et nous avons maintenant étendu cette animation, et dans l'ensemble de nos conventions d'entreprises, nous avons maintenant une présence "développement durable". Très concrètement, nous avons un parcours développement durable qui permet de concrétiser pour les participants. Dans ces conventions, il y a souvent des centaines de cadres supérieurs donc, c'est quelque chose qui a, indiscutablement, un impact très concret. Cela permet que l'ensemble de l'entreprise devienne de plus en plus capable d'exprimer le développement durable auprès de tous ses interlocuteurs. Il faut que l'entreprise puisse parler aux membres du territoire, en particulier les élus, les collectivités locales, avec pour nous une difficulté supplémentaire qui est que notre territoire est la planète entière. Nous avons donc différentes formes d'actions selon que l'on s'adresse au voisinage immédiat d'un aéroport, ou à l'ensemble des puissances économiques des différents pays.

Ceci nous a amenés aussi à agir et être présents dans un certain nombre de manifestations publiques, toujours dans des salons du transport en général, mais également d'utiliser les semaines du développement durable nationales pour un certain nombre de campagnes, toujours en interne. En touchant un public de plus en plus large, nous avons maintenant une culture suffisante en interne pour avoir même lancé un économiseur d'écran sur le développement durable. Ce n'est pas simplement une vue, mais tout un film d'animation qui décrit concrètement les bonnes pratiques, et surtout qui les valorise. Cela permet de toucher un grand nombre de gens par une technique relativement économe en termes de volume d'informations à manier.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Nous profitons également des procédures métiers pour éduquer l'ensemble des citoyens d'une cible particulière. Pour exemple, lors des jours de pic de pollution, nous avons des procédures, y compris pour utiliser les avions. Cela détermine une procédure très rigoureuse, mais nous profitons de cet événement pour alerter l'ensemble des personnels de la compagnie, de façon à ce qu'ils puissent adapter leur comportement à la situation particulière dans leur propre démarche citoyenne.

Nous avons également une formation spécifique aux personnels navigants commerciaux, ceux que vous rencontrez à bord de nos avions et nous leur faisons un module particulier de développement durable. Son contenu va être utilisé dans les essais professionnels qui déterminent leurs actes de carrière dans la mesure où cette matière fait partie des connaissances qu'ils doivent maîtriser.

S'agissant de l'externe, puisqu'une fois que nous avons des gens capables d'exprimer le point de vue de la compagnie, c'est en externe qu'ensuite cette éducation peut prendre place.

Nous avons d'abord nos actions auprès des aéroports, essentiellement de ceux où nous sommes majoritaires avec plus de 50 % du trafic. En fait, les aéroports français. Cette fois, nous profitons de toutes les possibilités d'échanger les informations et débats avec les collectivités locales, avec les associations. Nous faisons un certain nombre d'exposés, en particulier dans les médias locaux, principalement sur les thèmes de l'environnement, mais également sur la situation de l'emploi sur ces territoires, ou sur la valeur ajoutée de notre industrie locale, nationale, globale. Il nous faut, là encore, faire comprendre que la valeur ajoutée de notre industrie ne se limite pas seulement à l'économie de la région de l'aéroport, mais que les liens que nous tissons avec l'ensemble du monde profitent à l'économie nationale ou à une autre économie nationale. En effet, nous essayons de créer de la valeur dans tous les pays du monde. Indiscutablement, les exportations ou les accords commerciaux pouvant être noués grâce à la mobilité font partie de notre action dans l'ensemble de la planète.

Je ne manquerais pas de citer comme un domaine d'éducation au grand public, et également aux administrations, notre rapport annuel sur nos activités de développement durable annuel. Certes, il s'agit d'un rapport que toutes les entreprises font, mais le nôtre a été distingué plusieurs fois pour ses caractéristiques pédagogiques qui visent à expliciter un certain nombre de caractéristiques de notre industrie. Ainsi, nous développons un nouveau site Internet qui va avoir comme vocation essentielle les éléments pédagogiques concernant notre industrie.

Nous nous adressons également directement au grand public, par exemple au travers d'expositions photographiques comme celle que nous avons réalisée à la station du Luxembourg sur les thèmes du développement durable. Nous avons décliné cette exposition en utilisant des affiches et des cartes postales que nous diffusons dans tous les sites Air France du monde. Cela leur permet de positionner leur communication vis-à-vis de leur territoire.

Enfin, nous nous adressons directement à nos passagers, nous le faisons sur le thème du développement durable, y compris dans le courrier clientèle. Mais nous avons aussi un autre vecteur un peu particulier qui est celui de la vidéo à bord. Les passagers des vols intercontinentaux sont disponibles pendant un certain nombre d'heures. Il n'est pas question pour nous de faire un prosélytisme quelconque vis-à-vis de clients captifs. En revanche, nous avons déjà, pendant deux mois, en 2005, projeté une vidéo sur le développement durable. Depuis plusieurs années, nous projetons également une vidéo pour lutter contre le tourisme sexuel et l'exploitation des enfants. Et depuis quelques jours, et pour quelques mois, nous projetons une vidéo sous l'égide du ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour protéger la biodiversité.

Je citerais également nos actions de mécénat, mais je ne les place pas dans le même champ d'activités, vis-à-vis essentiellement de l'acquisition de l'autonomie dans les pays en voie de développement, avec de nombreuses actions de micro-crédits et également d'éducation pour lutter contre l'exclusion des jeunes. Cela se fait principalement en Amérique du Sud, Afrique et Asie, toujours sur des actions locales aidées par la compagnie.

Discussion

• L'utilisation du développement durable par certaines entreprises

Remarque de François PLAZI (Enseignant)

J'ai été chargé de mission auprès de l'Inspecteur d'académie de l'Isère sur l'éducation à l'environnement et je pense, quand on parle d'éducation à l'environnement, qu'il est intéressant d'avoir à la fois un discours "Entreprise" et un discours "Éducation nationale". Autant, j'entends bien le discours de la SNCF qui expose comment elle réfléchit aux conséquences de tel ou tel choix et prend les décisions appropriées, autant le discours d'EDF me laisse perplexe. J'ai l'impression que ses actions décrites ne visent qu'à développer une image, en sponsorisant, en faisant du social.

Je n'ai pas une position anti-entreprises parce que, justement, quand l'entreprise s'intéresse à ses propres impacts, je m'en félicite. Mais quand l'entreprise ne parle pas de ses propres impacts, et utilise le développement durable uniquement comme image, cela interpelle l'éducateur que je suis.

Réponse par Dominique GANIAGE (EDF)

Aujourd'hui, j'ai présenté des actions de sensibilisation en rapport avec les territoires, et je n'ai pas parlé de ce que nous faisons en interne, et encore moins de la manière dont nous mettons en œuvre le développement durable au sein d'EDF. Nous faisons un certain nombre de choses axées sur l'accès à l'énergie, la réduction des impacts environnementaux, le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie. Puisque nous parlions des territoires, je me suis focalisée sur des choses qui peuvent sembler un peu plus externes. Sur le travail avec le milieu enseignant et les écoles, nous sommes très attentifs à le

faire toujours avec l'accord et en dialogue avec l'Éducation nationale, et les rectorats.

• ***Existe-t-il une ambiguïté dans le partenariat entreprise-école***

Remarque par Myriam GERMAIN (Directrice adjointe de lycée)

Je suis Directrice adjointe d'un lycée de 2 000 élèves au Havre et, pendant de nombreuses années, j'ai pensé que c'était notre prérogative d'enseignants de parler d'éducation à l'environnement. Toutes ces campagnes de publicité, d'éducation à l'environnement que menaient différentes entreprises m'agaçaient un peu. Or j'ai changé d'avis en travaillant en partenariat avec des entreprises comme RENAULT, TOTAL et EDF, mais j'avoue que c'est parfois ambigu. Quand nous allons faire des visites d'entreprises et que nous avons des gens de la communication qui nous parlent de ce que RENAULT fait en matière de développement durable, qui nous parlent de conduite économe, nous sommes complètement adhérents, et nous nous disons que le message ne nous appartient pas seulement, et que nous sommes tous là pour faire de la co-formation. Chez TOTAL, il n'est pas toujours facile de savoir où s'arrêtent l'éducation, la sensibilisation et la démarche marketing. En revanche, nous avons de très bonnes relations avec EDF, et j'avoue qu'EDF s'est vraiment mise à la disposition des établissements scolaires pour faire venir des gens, et ne pas parler simplement d'EDF, mais vraiment de gestes éco-citoyens, de maîtrise de l'énergie. Petit à petit, en travaillant sur un Agenda 21 scolaire, j'apprends à travailler avec les entreprises, mais effectivement, il y a toujours un peu d'ambiguïté. Mais même si elles se font de la publicité, si nous partons tous dans un même sens, pourquoi pas ?

• **La fracture Nord-Sud**

Remarque par Mustapha BRAKEZ (ONG marocaine)

Par rapport à une réflexion faite par le représentant de RENAULT, je voulais dire qu'aujourd'hui, il y a une fracture entre le Nord et le Sud, non seulement en termes économiques et de développement, mais en termes d'éducation à l'environnement. Les problématiques étudiées dans les pays développés en Europe, les outils mis en place, ne veulent plus rien dire pour les gens du Sud parce que nous considérons que ce sont des problématiques de gens nantis. Il y a quelque chose à poser pour l'hémisphère Sud en termes d'éducation à l'environnement. Tous les concepts, les outils, les problématiques sont à revoir.

Réponse par Hélène VALADE

Je pense que vous avez raison de soulever ce problème. Tous les liens avec des entreprises comme les nôtres et les collectivités locales vont aussi dans le sens de l'examen de solutions pour mettre au point des programmes de sensibilisation, ou en tout cas de savoir-faire sur des techniques de l'eau, de manière à les présenter dans l'ensemble des autres pays. Les lois comme la loi Oudans vont vraiment dans le sens de développements de ce type de formules, cela relève presque du lobbying, c'est-à-dire qu'il faudrait presque faire une action commune pour favoriser ce genre d'expérimentation.

• N'y a-t-il pas un rôle d'éducation et de comportement des entreprises pour éviter cette course effrénée à la consommation de biens ?

Question par Thierry LEREVEREND

Je suis satisfait de voir un parterre d'entreprises, et je suis conscient que pas mal de celles qui sont là sont des sociétés de services. Mais je me demande s'il n'y a pas un champ vraiment important qui peut concerner l'entreprise et sur lequel vous pourriez vraiment être acteurs, y compris auprès de vos collègues, c'est sur cette course effrénée à la consommation de biens. Les grands problèmes de la planète sont aussi la limitation des ressources. Tout ce que l'on achète est obsolète au bout d'un ou deux ans, et cette course à ces biens qui se démultiplient, qui se consomment, que l'on jette et rachète, cette recherche de marketing qui fait que la mode vise à remplacer le plus vite possible les produits, n'y a-t-il pas une place pour que l'entreprise puisse vivre dignement de son métier, qu'elle puisse promouvoir une activité économique qui emploie des gens et fasse vivre socialement la société, en restant dans des limites raisonnables ? N'y a-t-il pas un rôle d'éducation et de comportement des entreprises pour éviter cette course effrénée à la débauche ?

Réponse par Jean GREBERT (Renault)

Il faut savoir qu'en France, le parc moyen automobile a onze ans. L'automobile n'est donc pas forcément quelque chose que l'on prend et que l'on jette de suite. Une réponse est aussi que, maintenant, les véhicules sont recyclables à 95 %, cela ne va donc pas totalement dans la poubelle. C'est largement réutilisé. Mais cela pose d'autres problèmes effectivement, notamment énergétiques.

• Comment les entreprises sollicitent-elles les acteurs pour s'inscrire dans des partenariats ?

Question par Caroline LEININGER (Université Lyon 2)

Je voudrais revenir sur le partenariat que nous avons un peu abordé. Nous savons qu'un certain nombre d'acteurs, notamment dans le milieu associatif et la sphère scolaire, sont assez peu réceptifs à ce que peuvent apporter les entreprises en matière d'éducation au développement durable. Je voudrais savoir comment les acteurs du monde de l'entreprise abordent et définissent les cadres dans lesquels ils interviennent lors de partenariats avec, notamment, des associations ou d'autres acteurs autres que les collectivités qui sont, peut-être, un peu plus ouvertes à ce type de partenariat.

Réponse par Jean-Marie GERBEAUX (SNCF)

Dans le cadre de notre partenariat avec l'ADEME, nous sommes allés dans des écoles de la Région parisienne, il y a deux ans, avec ce que nous appelons nos "ateliers SNCF du développement durable". Il s'agit d'une opération que nous menons, de temps en temps, dans des grandes gares où nous nous installons pendant deux jours, et nous expliquons ce qu'est le développement durable, ce que veut dire pour une entreprise de s'engager dans une politique de développement durable, et ce que veut dire le développement durable pour la SNCF à l'endroit où nous sommes. Nous demandons aux parties prenantes ce qu'elles attendent de nous, des débats, des dialogues.

Nous avons essayé de porter cela dans des écoles, nous avons pris l'ADEME avec nous, pour parler des transports, pour essayer d'expliquer, de façon claire, l'inter modalité, les choix intelligents à faire en matière de transports. Cela a toujours très bien fonctionné, avec, à chaque fois, beaucoup de soutien des enseignants.

Par ailleurs, dans nos campagnes de prévention, nous allons beaucoup dans des quartiers défavorisés pour parler de la civilité à propos du train et des transports (ne pas frapper le contrôleur, ne pas tirer le signal d'alarme sans raison, payer son billet). Nous avons un bon accueil de la part des enseignants parce qu'en faisant cela, nous faisons un cours de civilité.

Le plus difficile c'est d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des rectorats, mais une fois que nous sommes en contact avec les professeurs, cela fonctionne très bien.

Réponse par Pierre DUTRIEU (Caisses d'Épargne)

Sans vouloir faire de provocation, je pense qu'il y a un vrai problème en France. C'est peut-être le pays du monde où l'entreprise est la plus mal perçue. Quelque part, l'éducation a certainement un rôle à jouer là également. En tant qu'entreprises, nous sommes très modestes. Je citais l'exemple de notre partenariat avec WWF parce que nous souhaitons utiliser l'objectivité, la notoriété d'associations de ce type, pour faire passer un certain nombre de messages, et avoir un certain nombre de collaborations. Passer en direct est assez difficile.

Réponse par Hélène VALADE (Lyonnaise des eaux)

Nous, entreprises, ne sommes pas légitimes en tant qu'acteurs de l'éducation. En revanche, à partir du moment où l'on créait les conditions d'un vrai partenariat, les relations avec le milieu scolaire, avec l'Éducation nationale se passent remarquablement. La meilleure façon que nous ayons trouvée a été de créer une association qui s'appelle la "SENEM", et qui a pour fonction de s'occuper de la sensibilisation à la protection de l'environnement. Elle a employé des emplois jeunes et monté des partenariats avec d'autres associations telles la FNE. Ce type de montage permet d'asseoir la légitimité d'un contenu pédagogique aux yeux de l'Éducation nationale, et des professeurs.

Réponse par Eric FLAMAND (DEXIA)

Il est nécessaire de distinguer formation initiale et formation continue. DEXIA a un partenariat avec l'Institut National d'Éducation Territoriale (INET) et nous avons des demandes de la part des futurs cadres territoriaux qui souhaitent, de plus en plus, des formations sur le développement durable.

Je voudrais quand même souligner qu'en tant qu'entreprises, nous sommes souvent invités dans des carrefours, des rencontres avec des grandes écoles où nous sommes régulièrement questionnés sur les possibilités d'intégrer les entreprises sur des postes développement durable. Que ce soit à travers le micro-crédit, pour aider les pays en voie de développement, ou pour faire des choses sur les fonds de placement durables, il y a un engouement extraordinaire de la part des jeunes.

• **Le rôle des entreprises dans la mise en place d'un véritable dialogue avec les acteurs locaux.**

Remarque d'un intervenant

Mon intervention est en dehors de ce qui vient d'être dit, mais il me semble que le panel d'entreprises présentes est quand même représentatif d'un certain type d'entreprise. Je travaille dans la région Alpes - Côte d'Azur où 90 % des entreprises ont moins de dix salariés. Je crois qu'il y a un sérieux effort à faire, et même en termes de philosophie de méthodologie, pour que les associations, les entreprises et les institutionnels parviennent à un vrai dialogue. Je pense qu'il y va de la responsabilité de grosses structures comme la SNCF, d'aider à la constitution de ces dialogues régionaux.

• **Faiblesse de l'engagement du groupe TOTAL en matière de développement durable et d'éducation pour le développement durable.**

Remarque de Sébastien MINOT, Association RÉCIT (Réseau d'écoles des citoyens)

J'ai été très étonné de la présentation faite par la personne de chez TOTAL à propos des aides d'actions au développement, mais je pense que dans l'éducation au commerce équitable, on doit aussi apprendre à prendre du recul sur la réalité des choses. J'ai vu que le montant des actions que vous proposiez était de l'ordre de 100 000 euros, je me pose la question de savoir ce que cela représente pour un Groupe comme TOTAL par rapport à son chiffre d'affaires. Si j'étais un dirigeant de TOTAL et si je devais réfléchir sur le développement durable, j'essaierais de voir comment je peux transporter mon pétrole dans des bateaux sécurisés, de réfléchir comment je peux investir une partie des bénéfices dans des modes de production d'énergie plus respectueux des ressources, moins polluants, de voir comment je peux, dans mes usines, dégager moins de gaz polluant pour l'atmosphère. Autant de mesures à l'échelle des moyens d'un groupe comme TOTAL.

Je pense qu'en matière d'éducation en commerce équitable, vous avez des moyens énormes qui pourraient aider les associations qui sont en manque cruel de ressources, notamment avec la fin des emplois jeunes, le désengagement de l'État. Ces réponses accompagnées d'une réflexion sur l'impact des activités de TOTAL et sur les besoins des générations futures, seraient des réponses qui me sembleraient entrer dans une démarche de développement durable.

Commentaire par Teddy FOLLENFANT (Journaliste)

En tant que journaliste, je dirai que votre question est justifiée car, effectivement, l'argent donné aux projets décrits par TOTAL me paraît très minime par rapport à ce que gagne cette multinationale, à l'exemple de ce qui se passe avec la plupart des groupes pétroliers. Je suis d'accord avec vous, mais je pense qu'il ne faut pas déborder de notre débat et rester sur les questions d'éducation, de formation et d'information en relation avec le développement durable.

Réponse par Jacques LEGRAND (TOTAL)

Je vais être factuel. 143 milliards de chiffre d'affaires et 90 millions investis dans l'activité sociétale. A l'échelle du bénéfice du Groupe et de son chiffre d'affaires, ce n'est peut-être pas beaucoup, je vous en laisse juge. En ce qui nous concerne, notre compétence est celle d'être un énergéticien et un chimiste. Ce sont nos métiers, vis-à-vis d'un ensemble de parties prenantes que nous considérons comme étant concernées par nos activités. Cela va du voisin de notre station-service que nous évitons de réveiller à cinq heures du matin, en déchargeant les bouteilles de gaz, à la réduction des odeurs et les risques. En revanche, je dois vous dire que nous ne sommes pas une société de philanthropie. Nous avons autour de nous un ensemble de parties prenantes qui réclament de notre part la production de valeurs. C'est vis-à-vis d'elles que nous veillons à essayer de dégager cette valeur que chacun entend légitimement.

Remarque de Sébastien MINOT

Je suis d'accord sur le fait que vous n'êtes pas une entreprise de philanthropie, mais ce que vous nous avez présenté le laissait croire. Je réagis surtout parce que je sens un décalage entre la présentation que vous nous avez faite et des actions qui me paraîtraient plus concrètes sur une réflexion d'ensemble sur votre activité, et aussi en termes d'éducation car vous avez des moyens qui manquent cruellement à des acteurs qui font l'éducation au développement durable.

Réponse par Jacques LEGRAND (TOTAL)

Il s'agit peut-être plus d'un problème de communication, mais lorsque nous lançons un carburant qui, sur certains véhicules donnent 3% d'économie de carburant, et sur d'autres, peut aller jusqu'à 17 %, cela veut dire que nous vendons 17 % de carburant en moins. Lorsque nous avons amélioré les caractéristiques techniques et mécaniques des pare-chocs des voitures en polypropylène pour réduire le poids de 42 kg à 21 kg, nous vendons 21 kg de moins. Nous faisons ce genre d'effort en continu.

Synthèse

par Dominique GANIAGE (EDF)

Dans cet atelier étaient réunis divers acteurs de l'éducation, de la formation et de l'information pour un développement durable. Ces divers acteurs, du monde associatif, des entreprises, des collectivités et de l'État, ont parlé d'une voix assez homogène d'éducation, de formation et de sensibilisation au développement durable, avec une volonté globalement partagée d'agir ensemble dans un même but, avec une même finalité.

Un premier constat est que le développement durable doit fonctionner un peu puisque l'on constate une réceptivité à tous les niveaux de la Société et la multiplication des démarches concrètes. Il faut poursuivre dans cette voie, et dans celle du partenariat pour l'éducation au développement durable, de l'information et la sensibilisation. Ce sont deux corollaires et donc, nous avons deux

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

propositions concrètes. La première est que cela doit évidemment se faire dans un cadre déontologique et l'on pourrait envisager la création d'une charte de déontologie. La deuxième est qu'il est nécessaire que cela passe par le développement d'une culture du partenariat et d'une culture du débat et donc, nous encourageons l'idée d'éco-Parlement et de formations à cette culture du débat.

Le troisième constat est que l'éducation au développement durable se trouve dans une dynamique forte. Elle passe, en amont, par une volonté politique des acteurs territoriaux en particulier, et nous voyons qu'elle se fait, aujourd'hui, par des étapes successives qui ont été de la sensibilisation générale à la sensibilisation à l'action et par l'action, pour passer, selon un intervenant, "de l'égo-citoyen à l'éco-citoyen".

La dernière étape qui reste encore à améliorer est celle de l'évaluation. Une évaluation à double niveau, celle des démarches d'éducation au développement durable, mais aussi celle des projets, y compris des projets territoriaux de développement durable, par des outils de criblage qui sont, eux-mêmes, des outils de pédagogie à la mise en œuvre du développement durable. Ces outils ont pour but de regarder un projet non pas simplement sous l'angle de sa rentabilité économique, mais de regarder quelles sont ses dimensions environnementales, sociales, sociétales, la façon dont il est construit. Il s'agit de prendre les différentes composantes du développement durable et de regarder comment le projet se comporte par rapport à cela, et comment l'améliorer sous ces différents aspects.

Nous en tirons deux conclusions et deux propositions concrètes. Pourquoi ne pas imaginer des schémas directeurs à l'échelle territoriale, d'éducation au développement durable ? Notre proposition phare est de développer des outils d'évaluation et de criblage des projets concernant le développement durable.

Atelier K

Les Médias dans l'Éducation pour le Développement durable

Sommaire

- Introduction (Jacqueline DENIS-LEMPEREUR, Comité français de la Décennie)
- L'Environnement et le Développement durable dans les médias (Nicole d'ALMEIDA, Professeure, CELSA/Paris Sorbonne)
- Les missions de l'ACIDD (*Gilles BERHAULT, ACIDD*)
- Quelle perception des médias par les consommateurs (*Elisabeth PASTORE REISS, Ethicity*)
- Le rôle de la presse Jeunesse (*Françoise RECAMIER, Groupe Bayard*)
- Radio France et le développement durable (*Emmanuel MOREAU, Radio France*)
- France Télévisions et le développement durable (*Geneviève GUICHENEY, France Télévisions*)
- France 5 TV et l'éducation pour le développement durable (*Carole FAY-KELLER, France 5*)
- Le rôle des réalisateurs à travers les documentaires (*Gilliane LE GALLIC, ETC*)
- Quelles sont les attentes du public vis-à-vis des médias (*Véronique GALLAIS, ASTS*)
- Que fait l'école en matière d'apprentissage des médias? (*Patrick BERTHELOT, CLEMI*)
- L'impact des médias et le rôle des journalistes (*Rémy RIEFFEL, Professeur, Institut français de presse, Paris II*)
- L'impact des médias et le rôle des journalistes (*Anne BAUER, Les Echos – AJE*)
- De l'environnement au développement durable... 30 ans d'histoire (*Dominique MARTIN-FERRARI, Gaïa*)
- Comment enseigner l'unicité du monde? (*Danielle NOCHER, Valeurs vertes*)
- Quelle déontologie envers le développement durable? (*Charles-Henri DUBAIL, Environnement Magazine*)
- La nécessité d'une révolution des médias (*Sylvie TOUBOUL, Journaliste*)
- Quel type d'éducation pour les journalistes? (*Jean-Claude LESCURE Ecole de journalisme, Sciences-Po*)
- La formation continue des journalistes à France 3 (*Didier DESORMEAUX, France 3*)
- La démarche "développement durable" au sein d'un magazine (*Monica FOSSATI, EKWO*)
- Comment inciter les journalistes à parler du développement durable (*Christian de BOISREDON, Reporters d'Espoirs*)

Animateurs de l'atelier :

Nicole d'ALMEIDA (*Professeure, CELSA, Paris Sorbonne*); Gilles BERHAULT (*ACIDD*); Jacqueline DENIS-LEMPEREUR (*Comité français de la Décennie*); Rémy RIEFFEL (*Professeur, Institut français de presse, Paris II*).

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Introduction

Jacqueline DENIS-LEMPEREUR (Comité français de la Décennie)

Cet atelier est consacré rôle des médias dans l'éducation pour le développement durable. Il a pour but de permettre, à partir de présentations et des échanges en résultant, d'avancer des propositions en matière d'éducation pour le développement durable, le terme *éducation* étant envisagé au sens le plus large en application des recommandations de l'UNESCO : éducation, formation et information pour tous, et pas seulement pour les scolaires, et tout au long de la vie.

Or, quels acteurs, mieux que les médias, peuvent toucher toutes les catégories de notre société ? Parmi les autres acteurs qui interviennent au cours du colloque se trouvent des associations, des entreprises, des collectivités territoriales, l'école, certains intervenant à des moments précis de notre vie, mais les médias touchent tout le monde, tout le temps. Les médias ont un rôle d'autant plus important que leur action est démultipliée par leur diffusion et qu'ils disposent d'une force d'impact par l'image, qu'il s'agisse de photos ou d'images filmées, ou encore par le son.

Cet atelier sur les médias sera découpé en deux tables rondes.

La première va dresser une sorte de bilan critique, au sens constructif. Qu'est-ce qui fonctionne bien ? Parle-t-on suffisamment du développement durable dans les médias ? Comment aborde-t-on ce thème ? Pourquoi ne l'aborde-t-on pas ? Quels sont les freins ?

Dans la deuxième table ronde, nous verrons quelle est la responsabilité des médias, et surtout la responsabilité des journalistes. Jusqu'où va leur responsabilité et, surtout, comment les impliquer davantage ? Comment mieux les sensibiliser ? Nous traiterons également dans cette partie de la formation des journalistes.

Je vous rappelle que la règle du jeu de cet atelier est d'aboutir à des propositions, à des recommandations. Nous en aurons un certain nombre, nous les listerons et essaierons de n'en retenir qu'une seule que nous jugerons prioritaire. Ce qui ne veut pas dire que nous écarterons totalement les autres par la suite, mais dans un premier temps il convient de mettre en avant un axe préférentiel.

Avant de donner la parole à Gilles BERHAULT qui va animer ce premier atelier, la professeure Nicole d'Almeida va dresser un panorama de la place de l'environnement et du développement durable dans le paysage médiatique.

L'environnement et le développement durable dans les médias

par Nicole d'ALMEIDA (Professeure, CELSA-Paris Sorbonne)

Je suis spécialisée dans les problématiques de communication environnementale et il m'échoit la mission, quasiment impossible en si peu de temps, de dresser auprès de vous un panorama du traitement de la question environnementale et de développement durable dans les médias.

En ouverture, je ferais remarquer que dans le paysage médiatique, et dans les productions de messages que nous livrent les médias l'on a constaté que, progressivement, la question scientifique cède la place à la question environnementale et que la notion de développement durable est quasiment occultée, remplacée par celle d'environnement. Un privilège très clair est accordé à la question environnementale par rapport aux autres composantes du développement durable, que ce soient la socio-économie et la culture.

Le premier point concerne la manière dont est faite, par les médias, l'approche de l'environnement et du développement durable.

La question environnementale, dans le système médiatique, est caractérisée par un traitement extrêmement discontinu de la question. Une discontinuité de l'information qui est évoquée et traitée lors de catastrophes retentissantes, lors de quelques sommets mondiaux, mais fondamentalement, une discontinuité qui est tout à fait particulière.

S'articule sur cette discontinuité un traitement de la problématique environnementale qui privilégie le visuel, le spectaculaire, au détriment de l'explicatif, comme si les journalistes pensaient que l'opinion ne peut intervenir et réagir que sous l'effet de la peur. On a donc un traitement médiatique de la question environnementale qui mobilise un registre discursif qui oscille entre l'interpellation et la dramatisation, entre l'accusation et l'émotion.

Par ailleurs, la question environnementale, limitative par rapport à la question du développement durable, est traitée, dans les médias, en référence à quelques personnalités. Il y a comme une personnalisation de la question environnementale qui subsiste encore aujourd'hui. Ce travail d'assimilation, d'identification de problématiques environnementales se fait en rapport à quelques personnalités positives ou négatives. Jadis le Commandant COUSTEAU, de nos jours Nicolas HULOT et quelques autres, sont des personnalités positives qui, d'une certaine façon, apparaissent comme les sentinelles de la question environnementale, la bonne conscience écologique. Les figures négatives sont la figure du coupable, du bouc émissaire, du responsable qui renvoient à un certain nombre d'acteurs désignés comme coupables, et exposés à la vindicte du public (un certain nombre d'entreprises ou de personnalités politiques jugées insuffisamment réactives, etc.).

Pour conclure ce premier point, un alarmisme généralisé dans un paysage médiatique hanté par le scoop, dans une société hantée par la peur, et cette discontinuité du traitement de l'information sur l'environnement marquent ou révèlent une absence totale de pédagogie.

Le deuxième point : de l'environnement au développement durable, en termes de traitement médiatique. Quelles difficultés, quels problèmes ?

Premièrement, le concept de développement durable est un concept extrêmement difficile à relayer, à expliquer, à poser, à camper, ce qui explique peut-être sa moindre mobilisation par les journalistes qui sont, peut-être, moins formés, moins informés sur ce point. Un travail du côté de la formation initiale, mais aussi de la formation continue des journalistes, dans la plus grande clarification de ce concept, est certainement nécessaire.

Ce concept de développement durable est un concept ouvert, plastique, soumis à de multiples interprétations des publics. Il y a donc un flou délibéré qui rend possible un jeu d'interprétation et d'appropriation des acteurs qui à la fois est fondateur et pose problème. Ce concept n'est pas stabilisé ce qui explique qu'il soit difficile, sur le plan médiatique, de le relayer et de l'aborder.

Par ailleurs, ce concept engage une pensée de la complexité, de l'interdépendance et mobilise un certain nombre de valeurs, d'où cette difficulté intrinsèque supplémentaire qui s'ajoute au flou résolument attaché à sa définition ou à sa proposition initiale par le rapport BRUNDTLAND.

La dernière caractéristique de la difficulté à communiquer, ou à intervenir sur ce concept, réside dans le fait qu'on a là un concept qui se déverse vers nous en cascade, du niveau international jusqu'au niveau local, par appropriations successives de ce terme et de ce qu'il contient. Ces diverses démarches sont portées par des acteurs, plus ou moins convaincus et qu'une des problématiques est effectivement de faire adhérer des populations, notamment des populations jeunes, à travers une problématique de la formation, mais aussi de faire adhérer le public de journalistes qui ne l'est pas totalement. Historiquement, le dernier public qui vient d'adhérer à cette démarche de développement durable, de façon intéressante, est celui des entreprises et des organisations économiques.

Le dernier point : les grandes lignes du traitement médiatique du développement durable. Par quels types de médias ?

Les médias shows, de type télévision, presse, magazines, mettent en scène, de façon assez spectaculaire la question du développement durable, via un certain nombre de biais, d'entrées. L'entrée de la catastrophe fonctionne bien, mais on voit aussi que l'entrée météo est en train de se dessiner avec une rubrique météo extraordinairement populaire et une audience très importante.

Par contre, des médias de proximité, comme la presse quotidienne régionale, qui ont en France une crédibilité, une audience, une présence auprès des populations locales, ne relayent pas et ne font pas intervenir ce type de problématique. Il y a très certainement à faire sur ce point. La presse spécialisée existe, se développe, avec un petit problème parce qu'on a là une presse qui concerne ceux qui sont déjà concernés. Bien sûr, il est extrêmement important qu'elle existe.

Le dernier média abondant, surabondant, extrêmement productif, en matière d'informations sur l'environnement et sur le développement durable est Internet qui diffuse une multiplicité de messages. Nous avons là un média qui prend au sérieux la question du développement durable, mais il est regrettable qu'il soit le seul à le faire aussi fortement.

Pour conclure, je dirais que le développement durable est dans une situation intéressante, mais un peu inconfortable et déséquilibrée, entre une problématique de communication et une problématique de débat public. Le développement durable est un objet de discussion engageant un certain nombre de procédures consultatives, de figures de démocratie participative. Il est bien inscrit, bien relayé dans des formes et des dispositifs de débat public, mais beaucoup moins relayé sur la scène médiatique et dans l'appareil médiatique.

Les missions d'ACIDD

par Gilles BERHAULT (ACIDD)

Les missions de l'Association Communication et Information pour le Développement Durable (ACIDD) s'articulent en trois grandes parties :

- La formation de l'ensemble des acteurs de la société, plus particulièrement la formation à la communication dans le domaine de l'environnement et du développement durable de personnes non formées à la communication.

- La création de lieux de rencontres. Nous avons créé, avec le Comité 21, l'université d'été de la communication pour le développement durable, et plus récemment, le Forum économique international TIC 21, sur la dimension des technologies de l'information.

- Des actions de lobbying portant sur le développement durable.

La société de l'information, les médias s'approprient le développement durable comme valeur sociale dynamique d'un siècle en démarrage. Les médias traditionnels, mais aussi plus actuels comme Internet (blogs, podcasts, sites webs...) donnent une nouvelle expression aux individus, regroupés ou non en tribus qui revendiquent par la même de nouvelles démocraties, de nouvelles relations sociales.

Quels rôles jouent les médias ? Et surtout quels rôles pourraient-ils jouer, et avec quels acteurs ? Quels sont les meilleurs supports ? Qui doit les initier ? Peut-on parler de convergence entre les médias et l'éducation ?

Quelle perception des médias par les consommateurs

par Elisabeth PASTORE REISS (Ethicity)

Ethicity fait chaque année une enquête relative à un certain nombre de questions sur les déclaratifs par rapport au développement durable, les engagements que sont prêts à prendre les gens, et nous confrontons tout cela à leurs comportements d'achats, ce qui nous permet de voir ceux qui sont réellement impliqués et changent leurs comportements dans la durée.

Quant on essaye de savoir si les Français connaissent l'expression "développement durable" l'on s'aperçoit que cette connaissance progresse : 66,7 % en 2005, 77,3 % en 2006, ce qui représente huit millions de personnes supplémentaires qui ont entendu parler de développement durable. En termes d'éducation, ceci prouve qu'une information a été faite et qu'elle est assez spectaculaire, même si parfois on associe souvent le développement durable à l'environnement.

Autre élément intéressant, c'est que la bonne compréhension des trois piliers du développement durable fait son chemin. En trois ans, on voit une bonne appropriation du concept, donc de l'espoir pour l'avenir. En outre, les gens perçoivent de mieux en mieux la complexité, comme les liens entre santé et environnement, entre sécurité et environnement,...

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Quel est le mode de consommation des médias en France et qu'est-ce qui intéresse les Français ? La télévision est importante, mais de nouveaux médias apparaissent et sont de meilleurs relais avec une couverture régulière de ce sujet développement durable.

On ne parle pas beaucoup de la presse gratuite, mais METRO et 20 MINUTES diffusent déjà à 1 700 000 exemplaires et ont un contenu développement durable assez fréquent et de bonne qualité, très synthétique. Je pense que la presse gratuite peut être un levier très important. L'autre levier est effectivement Internet où l'on voit, par exemple, que "Défis pour la terre" de Nicolas HULOT a réussi à mobiliser plus de 500 000 Français à ce jour. C'est donc vraiment un média de mobilisation.

Nous croisons ce que les gens disent avec ce qu'ils font. Quand on liste ce qu'ils regardent à la télévision, ce sont des émissions telles que "Envoyé Spécial", "Thalassa", "Capital", ou encore les débats ou les chaînes thématiques, mais globalement ils apparaissent très méfiants. En effet, ce qui caractérise les personnes les plus concernées par le développement durable c'est leur extrême méfiance vis-à-vis du contenu des médias, et le décodage qu'elles font de l'information : notamment la recherche du spectaculaire et l'absence de pédagogie commencent à les choquer. Comme les gens ne font pas confiance à ce qu'on leur dit, ou qu'ils y voient une vérité tronquée, ils multiplient les sources d'information afin de se forger leur propre opinion. Les arguments sont, du coup, plus fouillés, plus affûtés, basés sur une logique de curiosité. Ils cherchent eux-mêmes leur information, sont leurs propres agents d'information et fonctionnent en réseau. Pour eux, un média c'est d'abord du "business" dont le choix du produit qu'elle délivre dépend avant tout d'intérêts commerciaux.

Ils ne font pas confiance, non plus, aux pouvoirs publics. Pour 86 % des personnes interrogées, les politiques et les collectivités ne prennent pas assez en compte les enjeux environnementaux.

Un autre point important, en forte augmentation par rapport à 2005, c'est que 96,3 % des gens se disent concernés par l'état de la planète. Il s'agit là d'une préoccupation personnelle, même si pour 63 % d'entre eux, la mondialisation n'est pas une possibilité de progrès. L'état de la planète les concerne plus sous l'angle social et environnemental.

En revanche, la mondialisation qui est associée souvent dans l'esprit à l'inégalité grandissante, à la pauvreté, à l'économie mondiale, à l'absence de pouvoir de décision, aux délocalisations des entreprises, est perçue par la plupart des gens comme un danger. Quand ils se sentent concernés par l'état de la planète, le phénomène le plus inquiétant est la pénurie d'eau, la pollution, le réchauffement climatique. Cette réaction reflète souvent les craintes, voire les peurs, véhiculées par la télévision.

Un autre sentiment apparaît très clairement par rapport aux enjeux du développement durable : c'est le sentiment de précarité. 75,9 % des personnes interrogées ont le sentiment que tout peut basculer, dans leur vie, du jour au lendemain. C'est encore plus important chez les jeunes et c'est très inquiétant car cela veut dire qu'il y a une instabilité extrêmement forte.

Ceux qui sont plus impliqués dans le développement durable croient, un peu plus, au civisme et privilégient les entreprises à missions publiques telles France 2, France 3, France Inter, France Info.

Qu'est-ce qui intéresse les consommateurs? Étant très curieux par nature, ils sont surconsommateurs de loisirs culturels, de voyages, de découvertes et regardent toujours l'autre version des choses. Ils sont en effet dans le système et en dehors du système en permanence, et d'abord intéressés par ce qui les touche personnellement ou s'il y a une résonance avec leur situation, comme c'est le cas pour la santé pour les familles, l'éducation, la proximité pour les habitants des villes moyennes, les risques engendrés par les pollutions, la situation des femmes dans le monde.

Une grande demande d'information et de pédagogie les réunit. Ils souhaitent mieux comprendre la complexité et désirent donc qu'on leur donne les éléments pour mieux gérer ces nouveaux paradigmes. On voit une très forte attente par rapport à des clés de lecture de la complexité.

Si je fais juste un focus sur les jeunes, c'est extrêmement varié en fonction des métiers, des niveaux d'éducation et des villes où ils vivent. Ils sont peut-être un peu plus distanciés, même impliqués. Les émissions qu'ils regardent le plus sont "Les Guignols de l'Info", des émissions toujours un peu en rupture, mais ils sont aussi un lectorat important des gratuits et des utilisateurs d'Internet. L'important pour eux est le "peer to peer", et la forme et le fond sont très liés. Ils croient davantage aux blogs, aux forums plutôt qu'à l'autorité morale extérieure qu'ils ont tendance à distancier.

Après ces éléments de contexte, ce que l'on peut lire derrière tout cela, en termes d'attente, c'est d'abord du contenu, mais sous une forme attractive, assimilable, et des rendez-vous. On note aussi une attente pour tout ce qui rend les choses plus concrètes. Ils sont dans la preuve, dans l'expérience, beaucoup plus que dans le discours. Tout ce qui donne envie d'expérimenter une autre façon de faire les choses paraît une clé pour faire passer les messages.

Tout le monde attend des engagements mesurés dans le temps par des chiffres et des indicateurs de progrès, c'est-à-dire qu'on ne croit plus au discours et qu'on veut des preuves, des actes et donc, des engagements dans la durée.

On a aussi besoin de labels pour donner plus de lisibilité aux produits et aux services développement durable, et créer une cohérence et une transversalité entre des sujets apparemment éloignés. On a un besoin de repères, de savoir ce qu'il y a derrière le repère, on a besoin d'être guidés, et de se dire que derrière ce produit, il y a une vraie histoire, un vrai engagement, un vrai sens.

Les gens souhaitent profondément qu'on fasse appel à leur intelligence et à leur sens critique Ils souhaitent de la sincérité avant tout, des parcours humains, des belles histoires et aventures, qu'on les fasse rêver et qu'on leur explique pourquoi agir, tout en créant l'élan pour les pousser à agir en même temps.

Pour finir, ils souhaitent qu'on leur montre qu'ils ne sont pas les seuls et que tous ensemble, État, collectivités, entreprises, associations, agissent dans le même sens qu'eux, et notamment dans le traitement de l'actualité et de l'information.

C'est une posture qui est attendue plutôt qu'une solution. Cela dit, pourquoi ne pas recréer des émissions ou des rendez-vous réguliers, de type "La Marche du siècle", des titres prometteurs d'avenir et d'espoir partagé ? Il faut rendre le développement durable désirable et là, je pense que les médias ont un pouvoir absolument déterminant dans la façon de le faire.

Le rôle de la presse Jeunesse

par Françoise RECAMIER (Groupe Bayard)

Nous mesurons l'attrait pour la Nature dans nos magazines, surtout à travers le courrier des lecteurs, et notamment dans "Images Doc" un magazine destiné aux 8-12 ans. Nous avons pu le mesurer plus spécialement dans le cadre d'opérations de sensibilisation, comme au moment de Rio avec "La voix des enfants", une campagne internationale au cours de laquelle nous avons reçu, au magazine, plus de 5 000 messages.

Je vais vous en lire quelques-uns qui montrent que ce sentiment de la nature allait au-delà et amenait à un sentiment du monde qui était déjà très présent.

"J'aimerais qu'on partage les richesses entre les pays, que les gens ne meurent plus de faim, que chacun ait un travail, de l'argent et mange à sa faim, que les pauvres aient une maison, que l'argent ne soit pas plus important que les hommes."

"J'aimerais qu'on fasse une loi très dure pour ne pas abîmer la nature, qu'on surveille plus les déchets des usines qui polluent notre air, nos mers et nos rivières. J'aimerais qu'on ne fabrique plus d'industries à côté d'une rivière, si c'est pour polluer ensuite et faire mourir des tas de poissons. J'aimerais que pour tous les objets, il y ait un recyclage infini, que dans tous les villages, il y ait des bennes pour recycler le papier, le verre, le plastique. La Terre n'est pas une poubelle, elle n'avale pas les détritiques. Que deviendra notre planète si elle n'a plus ni poumon, ni peau pour respirer ? J'aimerais que tous les animaux en voie de disparition soient protégés. J'aimerais que la forêt ne devienne pas une poubelle car la planète, c'est ma maison."

Ces quelques exemples soulignent l'importance de l'existence d'un sentiment d'appartenance, ou de l'émergence d'une vis-à-vis de la nature.

Tous ces messages s'adressaient aux dirigeants de la Terre et après Rio, nous avons lancé une opération concrète de "projets verts" avec la Ligue de l'Enseignement. La prise en compte de l'environnement s'inscrit dans la durée et cette opération, lancée il y a quatorze ans bientôt, continue aujourd'hui.

Chaque année, le magazine prime des projets proposés par des classes, en France comme à l'étranger. Ces projets sont souvent transversaux et intergénérationnels, comme ceux de ces enfants qui ont travaillé avec des anciens, avec des grands pères. Ce magazine est aussi lu à l'étranger et il est intéressant de voir qu'il y a aussi cette ouverture. Ainsi, des enfants de Hong-Kong ont réalisé des projets de villes vertes, en réalisant des sondages dans leur ville pour voir comment parvenir à construire une "ville verte", une ville qui utiliserait les énergies douces, solaire et éolienne.

Tout cela rappelle qu'il est important de ne pas s'en tenir aux mots, mais d'agir : on entend beaucoup de choses que l'on oublie, on voit beaucoup de choses que l'on ne retient pas, mais ce que l'on fait permet de comprendre les choses, de les intégrer et de le garder en mémoire.

Une autre expérience que nous avons réalisée à l'occasion de Planet'ÈRE2 qui avait eu lieu, à l'UNESCO, en 2003, était de demander aux enfants, au travers de différents magazines, Images Doc, Okapi et Planète Jeunes, un magazine touchant les enfants en Afrique, ce qui leur donnait envie de protéger l'environnement et pourquoi. De nombreux jeunes, en France, s'exprimaient par rapport à des émissions de télévision qui leur avaient donné envie de réagir, sur le rôle des professeurs en classe, sur le rôle des associations qui viennent au-devant eux.

Les mots des enfants sont souvent particulièrement intéressants parce qu'ils ressentent la complexité des choses et ce qu'est le développement durable, comme ce témoignage d'un petit garçon de neuf ans qui dit :

"J'ai envie d'agir pour protéger notre planète parce que je n'aime pas les plages pleines d'algues vertes, et surtout entendre les gens qui arrivent et qui disent : on va ailleurs. Un jour, il n'y aura plus d'ailleurs." Ou encore, le témoignage d'un enfant du Burkina Faso qui fait référence à des problèmes de santé : "Un de mes oncles était malade. Les vieilles femmes décident d'aller chez le guérisseur qui leur dit de lui laisser le malade. Un peu plus tard, il fait bouillir des plantes et des écorces d'arbres qu'il était allé chercher dans la forêt, il donne la tisane au malade et donne la recette aux vieilles femmes qui l'accompagnaient. Trois mois après mon oncle était guéri grâce aux plantes et aux écorces d'arbres. Depuis ce jour, j'ai eu envie de prendre soin de l'environnement."

Les enfants ont également, ce sentiment de la globalité de ce qui les entoure, et de cette Terre qui est leur maison :

"L'exploitation des forêts est très utile pour un pays comme le Cameroun. En effet, elle lui rapporte beaucoup d'argent quand ils vendent le bois. Elle lui permet aussi de donner du travail à un nombre important de personnes, mais il ne faut pas beaucoup abattre les arbres car nous manquons de pluie. Les arbres disparaissent pendant la sécheresse, et nous manquons de quoi manger. Enfin, quand les forêts sont bien entretenues, l'on ne coupe pas tous les arbres, mais seulement les plus abîmés, cela permet aux autres de grandir à leur tour."

Au niveau des plus grands, au travers du magazine Okapi, nous avons travaillé avec l'ADEME sur un hors série dans lequel nous avons voulu présenter les choses sous un angle plutôt positif, avec pour les adolescents, des témoins connus qui vivent de belles aventures, Jean-Louis ETIENNE, Nicolas HULOT, Nicolas VANIER. À chaque fois, nous avons essayé de faire un point sur les problèmes du climat ou des déchets, mais également de faire émerger des propositions d'actions au fil de tous ces dossiers. Nous essayons d'informer, de sensibiliser, mais aussi de permettre de passer aux actes.

A l'adolescence, la préoccupation environnementale est un peu plus lointaine, et il faut vraiment faire œuvre de grande créativité pour se rapprocher du code de communication et des centres d'intérêts de ces jeunes. Ainsi, nous avons fait un dossier sur l'énergie et pour mettre en scène la problématique de l'énergie, nous avons créé un jeu de rôles d'une famille dans laquelle on voit, à travers plusieurs profils différents, comment le comportement par rapport à la problématique de l'énergie permet de comprendre différentes façons d'agir pour avancer.

Je crois qu'il faut une grande volonté de la part des émetteurs et des rédactions en chef pour faire passer ces différents sujets et cette démarche n'a pas pour seul motif les retombées financières, mais vraiment un souci profond que nous avons.

S'il y a une recommandation à faire, je pense que ce serait de réunir au mieux les forces de tous ceux qui agissent dans le même sens pour ne pas recréer, sans arrêt, des nouveaux outils, mais permettre de faire des outils plus forts, moins textuels, plus graphiques, plus proches du public cible.

Radio France et le développement durable

par Emmanuel MOREAU (Radio France)

Je représente Radio France où, en son temps, j'avais créé un programme qui s'appelait "Radio France Urgence" et qui avait pour vocation de valoriser toutes les actions autour de la précarité. Ce média s'adressait aux personnes en grande précarité.

Aujourd'hui, je m'occupe de la ligne éditoriale de France Bleu sur les questions de solidarité et environnementales, et je suis chroniqueur à France Inter et France Info.

L'économie, l'environnement, le social sont des thèmes traités très régulièrement sur nos antennes, dans les bulletins d'information. Ces composantes font l'objet d'émissions spécifiques avec des magazines qui leur sont dédiés. Ainsi, les 13 millions d'auditeurs quotidiens de Radio France s'imprègnent de cette matière en permanence. A France Inter, grâce à l'impulsion de Gilles SCHNEIDER et de Frédéric SCHLESINGER, les auditeurs ont rendez-vous, plus particulièrement le samedi, autour de ces thèmes.

Par exemple, l'émission "CO₂ mon amour" de Denis CHEISSOUX permet de découvrir, à travers des témoignages, des tables rondes, des problématiques tournant autour de la pénurie de l'eau, de la déforestation, ou bien du réchauffement de la planète. Cette émission est à dominante environnementale, mais avec ses invités en plateau, la question des enjeux du développement durable est largement abordée.

Une autre émission de France Inter, "Transeuropéennes", porte un regard sur le quotidien et l'avenir du demi-milliard d'Européens que nous sommes. Cette émission est faite en partenariat avec Courrier International. Chaque semaine, un thème différent est décliné. Cela peut être les systèmes de santé en Europe, la lutte contre l'exclusion, le micro-crédit, et cela permet d'aborder les politiques des différents États membres. Cette approche très humaniste donne un coup de projecteur sur des pratiques mettant en perspective des politiques différentes,

permettant de sortir de la vision purement franco-française de la question. A cet égard, il est toujours intéressant d'avoir les représentants des pays scandinaves qui nous apportent leur regard.

Dans le courant de l'été 2006, cette émission va aller plus loin puisqu'elle sera consacrée à l'action de l'Union européenne dans le monde, ce sera l'occasion de découvrir les programmes spécifiques mis en place en dehors de l'Europe. Je participe à cette émission, et je reviens de Moscou où le Bureau de la Délégation européenne a développé un programme de lutte contre le trafic humain. Je suis allé à Rabat où 45 % de la population est analphabète et où un programme pour l'alphabétisation est mis en place. A Washington, on s'est aperçu que le gros problème est, entre autres, l'immigration.

D'autres émissions existent, comme celle de Daniel MERMET "Là-bas si j'y suis" qui aborde ces thèmes, mais de façon plus ponctuelle.

A France Info, ce sont des chroniques courtes, et ces thèmes sont abordés par des transversales. Ainsi, on retrouve "Planète Mer", "Planète Environnement", et la dimension humaine n'est pas oubliée avec "Planète citoyenne" qui remet, chaque année, un Prix décerné par les auditeurs pour la cause qui les a le plus touchés.

France Culture a ouvert longtemps son micro à Hubert REEVES. Cette chaîne permet l'analyse et l'approfondissement de questions maîtresses, comme le développement durable, entre autres, à travers ses aspects philosophiques et scientifiques. De ce fait, cet aspect est abordé de façon transversale dans les sujets économiques, mais aussi dans l'émission géopolitique de France Culture, dans l'émission "Vivre en ville", ou encore dans l'émission qui a trait particulièrement à l'architecture. Il existe aussi le magazine "Terre à terre".

David KESSLER, le patron de France Culture, a ces préoccupations en tête, et souhaiterait, à la rentrée, voir ce thème du développement durable plus directement abordé dans le magazine de 19 heures 30 à 20 heures 30 où habituellement, se mêlent économie, politique et science.

Enfin, France Bleu, le réseau de proximité avec ses 41 stations locales, encourage les initiatives locales et associatives. Grâce à son implantation très locale, chaque station relaye ainsi des initiatives qui seraient passées inaperçues au niveau national, mais qui créent des solidarités de proximité. Il existe une émission de solidarité nationale qui s'appelle "Ils font la France".

Au-delà de ces contenus purement rédactionnels, Radio France développe aussi des actions liées aux risques.

En effet, depuis quatre ans, en partenariat avec le ministère en charge de l'exclusion, des messages en cas de grand froid sont diffusés sur nos antennes, afin de permettre aux personnes sans domicile fixe de se mettre à l'abri. Ces messages peuvent être diffusés nationalement à la télévision, après les bulletins météo, ou localement, selon les prévisions de Météo France, grâce aux stations locales. L'hiver dernier, l'alerte a été lancée quatre fois. Il en va de même pour le plan canicule. Depuis, nous allons plus loin. Des accords avec la protection civile ont été passés, des procédures sont en place en cas de catastrophes, qu'elles soient naturelles ou autres.

Ainsi, au-delà de ces procédures spécifiques, il apparaît que l'éducation au développement durable est un thème présent sur nos antennes, à la fois dans sa dimension citoyenne, mais aussi politique, afin que cet enjeu ne se réduise pas à une simple, mais indispensable question autour du tri des objets ménagers. L'éducation au développement durable se présente sur nos chaînes en habit d'Arlequin, de nombreuses émissions en traitent en fonction de ses différentes composantes sans en faire une matière spécifique. Elle se retrouve dans bon nombre d'émissions sans dire son nom. On n'est pas dans le catastrophisme et pour une fois, on ne parle pas du bruit de l'arbre qui tombe, mais plutôt de celui de la forêt qui pousse.

France Télévisions et le développement durable

par Geneviève GUICHENEY (France Télévisions)

Aujourd'hui, France Télévisions s'intéresse au développement durable, et l'on a pu constater, pendant la semaine du développement durable, un très net progrès. Pour ne prendre que l'exemple de France 2, onze sujets ont été diffusés en une semaine, et j'espère que les journalistes y ont pris goût parce qu'il y a une espèce de réticence à parler du développement durable, et surtout l'impression d'en parler sous la contrainte.

J'essaye de plaider la cause du développement durable au sens où cette cause me paraît tout à fait enthousiasmante, indispensable parce que l'humanité disparaîtra si nous ne faisons rien. On est du côté de la vie, de l'imagination, de la recherche de solutions pour sauver cette malheureuse planète qui est menacée par ses propres habitants.

Toutes les actions en direction des enfants me paraissent très intéressantes. Il est vrai que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain, toutefois, les adultes d'aujourd'hui sont les prédateurs d'aujourd'hui. On a quand même une difficulté de savoir quelle planète on va livrer aux enfants. Au passage, n'oublions pas le quatrième pilier du développement durable, le pilier culturel, particulièrement important pour les médias et pour les êtres humains car l'être humain n'est rien sans sa culture, sans ses racines. Il s'agit, bien entendu, de la culture au sens le plus large du terme.

Ce qui est souhaité de la part des médias doit être demandé à tous les acteurs. Que font les politiques qui ont en charge le gouvernement de la cité ? L'incarnation doit être celle de tous les responsables qui ont, à un moment ou un autre, un rôle à jouer.

France 5 et l'éducation pour le développement durable

par Carole FAY-KELLER (France 5)

Je travaille avec Cécile CAUCHY aux actions éducatives de France 5, un département assez récent où le mot "éducation" fait partie du cahier des charges. J'ai travaillé dans d'autres télévisions, mais je me trouve très bien dans l'esprit du service public, et particulièrement dans la "niche" France 5.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

L'on a brossé un tableau extrêmement noir des médias. Je voudrais quand même apporter une petite pierre d'espoir dans ce paysage et dire que de notre côté, on essaye de parler environnement, mais aussi développement durable et éducation au développement durable, sous différents aspects dans la chaîne, et ceci sans discontinuité puisque les séries documentaires s'enchaînent les unes les autres. Cet été, pendant trois mois, nous allons avoir une émission intitulée "Les citoyens du futur". Il s'agit d'un défi lancé à cinq citoyens qui doivent réhabiliter un immeuble en ruine, ils ont un budget très serré de 10 000 euros, et ils doivent faire cette réhabilitation dans le respect de l'écologie et du recyclage.

D'autre part, j'ai de la chance d'avoir au bureau des poubelles recyclables. Le matin, je peux prendre un café issu du commerce équitable. Depuis deux ans, au sein de France 5, tout le personnel est vraiment sensibilisé au développement durable, et des propositions sont faites sur l'Intranet ou dans nos journaux internes.

Je voulais vous parler de quelques émissions de la chaîne qui vont dans ce sens et de notre travail plus spécifique touchant aux actions éducatives. Notre média est l'Internet et je pense que c'est un très bon média qui permet de faire du sur-mesure et d'apporter les outils nécessaires aux enseignants, aux parents d'élèves et aux élèves.

Concernant l'antenne, quelques séries récentes, ou à venir, abordent la complexité de l'éducation au développement durable. Ainsi, une série diffusée cet hiver, et qui le sera de nouveau à la rentrée, s'appelle "Jangal enquête". Elle permet d'aborder l'état du monde, de la planète, de voir les effets pervers de la protection de l'environnement et donc, de ne pas être naïf devant ces questions.

Nous avons eu également une série en trois volets s'intitulant "Juste planète" et qui parlait du commerce équitable et par rebond, du développement durable. A travers cette série, on a pu voir des exemples précis, se projeter dans des cas précis de paysans qui souscrivaient à cette charte de commerce équitable et recevaient, en retour, des primes qui permettaient de participer à la vie locale, de construire des écoles, des infirmeries.

Une autre série de 10 fois 26mn faite avec le CNDP, notre partenaire pédagogique, s'appelle "Rivages". Il s'agit là d'un exemple plus concret sur le sol français qui permet de voir que les rivages sont des systèmes fragiles et qu'il faut avoir une vraie conscience du littoral.

Concernant Internet, il y a, bien sûr, le site Internet de France 5, mais il y a eu également un site pour "Juste Planète", un autre pour "Les citoyens du futur".

En ce qui nous concerne, nous avons deux sites pédagogiques. L'un s'adresse à un public relativement large et s'appelle "France 5 éducation" : il touche les enseignants, les élèves et les parents d'élèves, et permet de mettre à la disposition beaucoup de contenus pédagogiques, éducatifs et ludiques parce que, selon les âges et les profils, on ne s'adresse pas de la même façon aux téléspectateurs ou aux internautes.

Nous avons, d'autre part, monté des sites spécifiques et nous venons d'en mettre un en ligne à l'occasion de la diffusion des "Citoyens du futur" et de la semaine

du développement durable. Il s'appelle "le développement durable" et on y trouve notamment des conseils de pédagogues. Un responsable de formation à l'IUFM de Paris suggère des pistes pour enseigner efficacement le développement durable en classe, de manière transversale. L'éducation au développement durable a été recommandée dans la pédagogie à partir de 2004 donc, nous sommes dans ce prolongement-là.

Un autre site, "le site.tv", s'adresse plus spécialement aux enseignants et aux élèves avec de nombreuses vidéos formatées pour être facilement utilisées en cours.

Le rôle des réalisateurs à travers les documentaires

par Gilliane LE GALLIC (ETC)

Pour discuter de la place du "documentaire" dans les démarches éducatives, j'ai vérifié dans le dictionnaire ce que voulait dire ce terme : un documentaire est un film destiné à un enseignement, par opposition au film qui ne cherche qu'à distraire. Je ne rajouterai rien à cette définition du documentaire, sinon pour dire qu'il y a des films de fiction qui s'emparent des thèmes de documentaires. Il s'agit d'une démarche éducative différente dans la mesure où ce n'est pas une démarche didactique.

En ce qui me concerne, les films que je produis et réalise sont toujours empreints soit d'émotion, soit de musique, soit d'humour. Je pense que ces vecteurs permettent de faire passer tous les messages.

Je pense avoir eu une démarche beaucoup plus éducative consciemment avant de faire des documentaires, quand j'étais journaliste et surtout, quand j'ai produit des séries et des magazines. Quand j'ai initié "Le jour de la Terre", en 1990, il m'a semblé évident que si nous, les médias, n'étions pas conscients des problèmes qui se posaient, cela voulait dire que peu de gens l'étaient. A partir de ce moment-là, je me suis dit que tout ce que j'allais faire dorénavant serait empreint d'environnement, on ne parlait pas de développement durable à cette période. Pour être honnête, aux qualificatifs qui changent, je préfère l'action qui dure. Pendant dix ans, mes productions ont été empreintes d'environnement et cela me semblait évident qu'il fallait le faire.

Aujourd'hui, je fais plus de documentaires qu'auparavant, mais je n'ai pas l'impression, quoique l'on en dise, d'être une militante tout simplement parce que je défends des idées. Il me semble que je représente davantage les journalistes documentaristes qui ont un sens de leur mission, qui savent que leurs mots, leurs images ont une portée sur une audience.

Ce qui est important dans l'éducation, quelle que soit la forme qu'elle prend, c'est l'exemple. Tout le monde dit "il faut faire ceci ou cela", mais j'ai l'impression que plus les gens le disent et moins ils le font eux-mêmes. Les gens ne sont pas idiots, comme nous, ils savent ce qu'il faut faire, mais l'on ne met pas suffisamment de moyens à disposition. C'est bien de sensibiliser les gens, de les éduquer, c'est ce que nous avons fait en 1990 et à cette époque, 70 % des gens se disaient prêts à agir, mais il n'y avait pas les moyens et il a fallu dix ans pour que l'on ait un tri sélectif à Paris. A quoi cela sert-il d'éduquer et de sensibiliser

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

les gens si derrière, il ne se passe rien? Il faut éduquer nos politiques en même temps qu'on éduque le public. Sinon, c'est un coup d'épée dans l'eau.

Parmi mes recommandations, figure celle de faire en sorte qu'il y ait adéquation entre ce que l'on dit au public et ce que font nos gouvernants, nos institutions, nos services publics. Par ailleurs, il faudrait que nous parvenions à faire que les engagements pris au niveau politique soient respectés. De plus, on dit qu'on ne parle pas suffisamment de développement durable, j'ai l'impression que, de temps en temps, on en parle trop, mais de manière un peu chaotique. Peut-être que dans les cas d'urgence, il faudrait qu'on se penche sur un vrai plan média.

Aux Etats-Unis, depuis quinze ans, deux associations, "EMMA" et "ECO", sont chargées de vérifier que les messages inscrits dans les scénarii, dans les scripts, sont respectueux de l'environnement. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas faire la même chose, parce que les gens regardent, certes, la télévision mais ils regardent aussi les films.

Quelles sont les attentes du public vis-à-vis des médias

par Véronique GALLAIS (ASTS)

L'ASTS, créée en 1981 est une association qui intervient, principalement, avec des collectivités territoriales et des comités d'entreprises sur les enjeux sciences et société qui sont au cœur du développement durable. Au moyen d'outils pédagogiques, d'organisation de rencontres, de co-organisation de manifestations comme la Biennale de l'environnement avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis, nous nous adressons à tous les publics, enfants et adultes.

Je vais vous parler d'une étude qui a été réalisée en 2004 et vous communiquer, d'abord, quelques éléments qui me paraissent clés. Dans le développement durable, je pense qu'il n'y a pas de consensus, mais des démarches qui renvoient à des logiques d'acteurs qui s'articulent par rapport aux trois piliers avec la culture et la démocratie, à des intérêts divergents, à des cultures différentes, et aussi à des idéologies différentes... C'est aussi considérer que les inégalités et la précarité ne sont pas uniquement au Sud, mais qu'elles sont croissantes aussi au Nord.

On constate un glissement, un flou de plus en plus grand entre information, communication, éducation. Est-ce que l'éducation au développement durable est l'éducation à la consommation responsable ? On constate de plus en plus de discours parlant d'une approche comportementale, réduisant la démarche aux éco-gestes et au commerce équitable.

Le rôle des acteurs est important. Qui est qui ? Qui fait quoi ? Quels sont les droits, les responsabilités, les leviers d'actions de chacun ? Pour que chacun puisse se situer, il est important de bien comprendre le rôle des autres. Quelle légitimité par rapport à des discours d'éducation au développement durable ?

La difficulté de l'éducation au développement durable, de l'information et de la communication est d'exposer les débats et de mettre en débat. Cela s'ajoute à la complexité dans un contexte où on est beaucoup dans le "prêt à penser".

Cette étude menée en 2004, à l'issue d'une réflexion préparatoire la Décennie avec l'UNESCO, a été réalisée par une stagiaire de l'Institut de psychologie environnementale, sur la base de l'analyse de soixante entretiens exploratoires. La synthèse de l'étude figure sur notre site Internet "www.ast.s.asso.fr".

Les attentes des acteurs et des citoyens vis-à-vis des autres acteurs de la société sont une grande demande de transparence, d'exemplarité, de cohérence. Vis-à-vis de l'État, c'est la création d'un contexte favorable, de mesures effectives, cohérentes, jusqu'à des contraintes fortes. En direction des collectivités locales, il s'agit de la prise en compte réelle de l'avis des citoyens quand on leur demande. Envers les associations, c'est qu'elles communiquent sur les conséquences des actions menées. On voit aussi que les injonctions contradictoires, les controverses suscitent un certain détachement.

Il faut souligner l'importance de l'émetteur du message. Cela renvoie au rôle des acteurs, à la légitimité. Il y a une grande méfiance vis-à-vis du politique voire des associations lorsqu'elles sont trop militantes. Cela pose problème parce que l'appropriation des questions politiques est essentielle par rapport aux enjeux du développement durable.

Ancrer les recommandations dans le concret paraît essentiel, avec des explications, des démonstrations, des illustrations, une schématisation. C'est important par rapport au manque de temps des gens, aux sujets qui leur paraissent éloignés, au poids des habitudes, des doutes. De nombreux autres facteurs constituent des freins à la prise de conscience et à l'action.

Ressort la nécessité d'exposer des contenus, le sens, les liens, les transversalités, bien plus que le vocabulaire. Le terme "développement durable" soit de plus en plus connu, mais on voit bien, dans l'étude, que les contenus sont plus appropriés que les termes. Il est peut-être plus intéressant de travailler sur ces contenus et leur transmission. Ressort le besoin de mesurer les effets, négatifs ou positifs, et de suivre la progression des actions. Cela nous renvoie vers les indicateurs, on a besoin de savoir pourquoi il faut agir et si on le fait, individuellement ou collectivement, de savoir quelles sont les conséquences des actions.

J'en terminerais par quelques indications par rapport aux médias puisque les personnes avaient été également questionnées sur ce point. Souvent critiqués, ils n'en restent pas moins les premiers grands vecteurs d'information pour le grand public. On met en avant la "non information" de certains médias. D'autres personnes formulent des demandes quant aux modalités de l'information, elles appellent notamment à ce que l'information gagne plus largement les supports grand public au-delà des réseaux spécialisés. Le public attend des informations sur ce que chacun peut faire dans sa vie quotidienne, plutôt que des informations catastrophistes qui génèrent de l'angoisse, sachant que les catastrophes sont un bon vecteur, une bonne accroche pour avoir une action pédagogique.

Pour certains professionnels, les catastrophes sont jugées comme les seuls événements pouvant déboucher sur une prise de conscience. Certains estiment que seul le matraquage pourra inverser la tendance et contrebalancer les messages de la société de consommation. Les médias sont donc appelés à communiquer de manière plus pertinente.

Comment expliquer la place du développement durable dans la presse ?

par Catherine MAYO (Journalistes Écrivains pour la Nature et l'Écologie)

Force est de constater que le développement durable occupe une place réduite dans la presse, hormis lors de la semaine du développement durable. Je vais essayer d'identifier les blocages qui me semblent importants parce que c'est à partir de ces blocages que l'on peut essayer de réagir. De même que l'environnement a mis longtemps à s'imposer dans les médias, nous pouvons imaginer que c'est la même chose pour le développement durable. Mais il y a surtout une difficulté à cerner le concept qui est resté longtemps un "gros mot", tant pour les journalistes que pour le public. Les gens identifient plus facilement les problèmes de pollution, de réchauffement climatique. Les journalistes vont parler plus volontiers de l'avenir de la planète que de développement durable.

Une des problématiques importantes est le cloisonnement des rubriques, avec la rubrique économique, sociale, environnementale,... D'ailleurs, pour les journalistes spécialisés en environnement, il y avait une certaine réticence à parler de développement durable, sachant que pour beaucoup, au départ, le terme "développement" raisonnait comme plus de consommation, plus de pesticides, plus de routes. Les journalistes ont eu du mal à s'approprier ce concept. Par ailleurs, au regard du cloisonnement des rubriques, les journalistes en politique, par exemple, ne vont pas entrer en résonance avec ces problématiques et du coup, cela joue aussi sur les questions posées aux politiques. Les citoyens sont attentifs aux problèmes de santé et d'environnement, mais malheureusement quand les journalistes de santé parlent du plan cancer, par exemple, toute la problématique environnementale est évacuée. Ce cloisonnement est vraiment un blocage qui fait aborder les problèmes que par le petit bout de la lorgnette, et empêche d'avoir cette approche globale nécessaire si l'on veut parler de développement durable.

L'association que je représente, Les Journalistes Ecrivains pour la Nature et l'Écologie, a fait plusieurs enquêtes sur la place de l'environnement dans les médias, et il en est ressorti que les gens étaient sensibles à la pollution de l'eau, de l'air, au recyclage des déchets, au réchauffement climatique. A travers ces résultats, on peut penser que les citoyens ont vraiment besoin et envie que cela change, ils ont besoin d'informations de proximité. Ceci est confirmé par la présence de l'environnement dans la presse quotidienne régionale. Est-ce que les citoyens adultes ont pour autant conscience que ce qui se passe près de chez eux à une influence sur le reste de la planète ? Je suis plus dubitative. En tout cas, j'ai fait des interventions auprès d'enfants travaillant sur ces thématiques, et il me semble qu'ils n'ont pas l'esprit formaté comme les adultes, et c'est sans doute une bonne nouvelle. Prenons l'exemple du Parlement des enfants, une initiative qui a lieu chaque année, avec les députés. Parmi les lois proposées l'an dernier par les enfants, une concernait l'abandon des sacs plastique, une autre disait qu'en cas de consommation d'eau, un impôt serait nécessaire pour permettre aux pays en voie de développement d'avoir accès à l'eau.

Je terminerais en disant qu'il faut continuer à essayer d'ouvrir le débat et que pour les journalistes, cela doit passer par des échanges inter-rubriques.

Que fait l'école en matière d'apprentissage des médias?

par Patrick BERTHELOT (CLEMI)

J'interviens pour parler de ce que fait l'école en termes d'éducation aux médias. L'on peut déjà faire une première constatation qui est qu'à chaque fois qu'un problème se pose à la Société, la question généralement posée est : que fait l'école ?

Ce que fait l'école est tout à fait déterminé par la commande de la société à l'école. De ce point de vue, concernant l'éducation au développement durable, on peut faire des parallèles importants avec la problématique de l'éducation aux médias et de ce que l'on demande à l'école pour ce thème.

Il est nécessaire de s'interroger sur ce que l'on entend par éducation, sachant qu'il est des acceptions tout à fait différentes selon les interlocuteurs. Ce que l'on peut demander à l'école en termes d'éducation est de former un esprit, on peut vouloir former des compétences, et pour ces deux aspects, et particulièrement pour le deuxième qui est plus positif et plus en phase avec l'idée de futurs adultes actifs dans un monde démocratique, il y a, d'abord, une dimension à comprendre, une compétence à intervenir et à faire. C'est ce que je mets derrière le terme d'éducation aux médias et au développement durable.

Pour cette question d'éducation au développement durable, s'agissant pour nous de mettre en place une éducation aux médias, on verra qu'il y a, sans doute, des connections à faire parce que souvent, les agents de l'école ont l'impression que l'on demande tout à l'école. On verra qu'il existe une hiérarchie de ce que l'on demande à l'école et en particulier, sur ces vingt dernières années, la portée de l'accomplissement individuel de l'individu prend le pas sur les aspirations à l'accomplissement collectif. Cet inversement de la hiérarchie fait que la commande à l'école donne une place plus importante aux enseignements disciplinaires, aux enseignements qui sont l'objet d'évaluation et d'exercice de sélection, qu'à l'éducation. Les compétences pour intégrer le monde de l'entreprise, au sens organisation professionnelle en général, sont beaucoup plus travaillées que celles qui concernent la citoyenneté. Quand on parle d'éducation aux médias ou au développement durable, il y a nécessité d'engager de la tactique au sein de l'école pour que cette éducation ne soit pas travaillée quand il n'y a plus rien d'autre à faire.

L'éducation aux médias renvoie à la production de journaux, aux méthodes de pédagogie active de l'entre-deux-guerres mis en place par FRESNAY où l'on a cherché à ouvrir l'école sur le monde, pour mettre en relation des contenus avec des problématiques en dehors de l'école et ce, afin que les élèves soient motivés, comprennent et produisent. Ceci a toujours été considéré comme étant peu académique. Par la suite, il a fallu attendre 1983 pour que l'on reconnaisse la possibilité aux médias d'entrer dans l'école. A l'époque, c'était la presse. On a accepté le principe de faire entrer la presse dans l'école alors qu'auparavant, on considérait que la presse française était une presse d'opinion et que faire entrer des opinions à l'école était dangereux.

A partir de 1983, on a considéré qu'au contraire, il fallait faire entrer les médias, d'abord parce qu'il faut bien préparer les élèves à être dehors et à être confrontés

à toutes sortes d'opinions. Le principe de l'école et de l'éducation comporte bien une part de protection dont on construit le dispositif pour, petit à petit, créer de l'autonomie et de la responsabilité. On voit bien que la problématique de l'éducation aux médias, notamment avec Internet, ses dangers et cette façon de parer à cela avec de l'électronique, est contraire à l'éducation. Il faut pouvoir mettre un élève devant un site négationniste, devant un site pornographique, devant un site sectaire, mais ceci, bien sûr, dans une progression éducative qui fait qu'au début, on s'interdit absolument de les amener là pour que, par la suite, devenus adultes, ils puissent y arriver et ne pas être embrigadés ni choqués.

Le CLEMI, créé en 1983, est chargé, non pas de faire de l'éducation aux médias, mais de faire en sorte que tous les enseignants puissent utiliser les médias pour enseigner et, sous certaines conditions, développer de l'éducation aux médias. Il faut que ce soit continu, que ce ne soit pas marginal et pas exceptionnel. On a commencé par de l'exceptionnel en mettant en place une semaine de la presse et vous savez bien que lorsque l'on traite par des journées, des semaines, on y prête peu de cas. Ce type d'initiative est intéressante à condition que l'on passe à un deuxième stade visant à intégrer cette initiative dans une démarche plus globale et s'inscrivant dans la durée. Pour éviter que l'éducation aux médias ne reste un exercice particulier, il faut qu'il soit intégré à un ensemble. Par exemple, dans le cadre de l'enseignement du Français ou d'une autre langue, ceci peut très bien être réalisé en constituant un dossier de presse sur un thème donné, pour argumenter et présenter quelque chose.

C'est dans cet esprit que l'on veut travailler pour que cela ne devienne plus seulement une mobilisation marginale et exceptionnelle de quelques-uns, mais l'affaire de tous à tout moment, parce que c'est au centre de la mission de l'école. Nous avons beaucoup de travail pour convaincre les agents et l'institution, mais il faut savoir que tous, autant que nous sommes, en dehors de l'école, nous avons la même injonction paradoxale de l'école. En effet, on voudrait bien que cela soit fait, mais on voudrait bien que notre enfant soit intégré et ait des diplômes. Parfois, c'est un peu antinomique.

L'impact des médias et le rôle des journalistes

par Rémy RIEFFEL (Professeur, Institut français de la presse, Paris II)

Quelles sont exactement les contraintes de travail des journalistes. Comment peut-on améliorer leur sensibilité au développement durable ? Quel est le poids des médias dans cette sensibilisation auprès du public ? Quelles sont les initiatives ou les propositions que l'on peut faire dans ce domaine ? Ce sont autant de points sur lesquels je souhaiterais mettre l'accent.

Le premier point est de partir de l'idée que nous avons tous dans notre pratique quotidienne une connaissance relativement approfondie des médias, de la presse, des journaux, d'Internet et nous avons tous un avis sur leur impact et leur influence. Le discours dominant aujourd'hui sur ce sujet consiste à dire que les médias ont un pouvoir fort sur les individus et par conséquent, le sentiment général est de dire que les journalistes ont un rôle crucial, non seulement dans la transmission de l'information, mais dans la manière dont nous percevons les

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

événements et dont nous les interprétons. Depuis quelques années, le discours à l'égard des médias et des journalistes est particulièrement critique, on dénonce la pensée conforme, on considère que les médias ne répondent pas véritablement à leurs objectifs, qu'ils jouent sur le spectaculaire, l'émotionnel. Ces choses ne me paraissent pas inexacts, mais un peu simplistes. Mon propos consistera simplement à montrer qu'il y a un décalage entre ce discours de sens commun sur le pouvoir des médias, et la réalité effective, dans la mesure où nous avons accumulé un certain nombre de connaissances qui relativisent un peu le pouvoir des médias et des journalistes.

Quand on parle de l'impact des médias, il faut préciser le sens de ces deux termes. La notion de média me paraît extrêmement floue. Si je voulais être provocateur, je dirais que les médias n'existent pas parce qu'on ne peut pas mettre sur le même plan la presse écrite, la radio, la télévision, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il y a une diversité des supports avec des logiques d'information, des politiques éditoriales extrêmement différentes. Par conséquent, on ne peut pas assimiler le pouvoir des médias en englobant l'ensemble de ces supports.

Les supports sont différents, mais il y a aussi des médias généralistes et des médias spécialisés. Il est indéniable que les médias spécialisés n'ont pas la même approche de la question du développement durable que les médias généralistes. Il y a également des publics différents auxquels on s'adresse. En fonction de la niche, comme disent les spécialistes en marketing, on ne traite pas l'information de la même manière, on ne la met pas en forme de la même façon. Enfin, il y a des journalistes qui ne constituent pas un groupe homogène, notamment en France, et qui, au contraire, représentent un milieu professionnel extrêmement diversifié que le grand public connaît mal. Il faut donc être prudent lorsqu'on parle des médias et essayer de traiter au cas par cas.

La notion d'impact, de pouvoir ou d'influence des médias pose également une série de problèmes. Je ne sais pas ce qu'est le pouvoir ou l'impact des médias parce qu'il existe différents niveaux d'influence.

Parle-t-on du pouvoir des médias sur la Société en général ? Auquel cas, il n'y a pas de réponse, le sujet est indécidable. Il est impossible de comprendre très exactement quel est le pouvoir des médias sur la société et de le différencier du pouvoir de la famille, de l'école, du milieu professionnel. Tout s'enchevêtre et par conséquent, les discours généraux ne collent pas à la réalité.

Parle-t-on du pouvoir des médias sur certains groupes sociaux ? A-t-on des connaissances sur l'impact des médias sur les jeunes ? Sur les femmes ? Sur les électeurs et électrices ? Oui, si on cible un groupe social particulier, on peut commencer à apporter des éléments de réponse.

Parle-t-on de l'impact des médias sur nos comportements ? Sur nos jugements ? Sur nos valeurs ? Sur nos croyances ? Nous sommes là au cœur du sujet. Qu'en est-il en matière de développement durable ? Les médias transforment-ils nos jugements ? Jouent-ils sur nos perceptions des phénomènes ? Orientent-ils nos évaluations ? Sur ce point précis, des réponses peuvent être apportées.

Après avoir tenté de délimiter ces questions, j'entre dans le vif du sujet. Que peut-on dire sur le rôle et le travail des journalistes, notamment en France ? On ne peut rien en dire si on ne contextualise pas les conditions de travail qui sont les leurs aujourd'hui, c'est-à-dire si on ne met pas en relation leur appartenance à certains médias, au contexte économique, social, culturel, politique de ces dernières années. A ce sujet, je voudrais faire trois observations rapides. La première c'est que la crédibilité des journalistes qui, en France, est sujette à caution, la crédibilité de l'information dépend, d'abord, de la révolution technologique dont nous sommes les témoins et les acteurs. Les journalistes ne travaillent plus de la même manière qu'il y a dix ou quinze ans, tout simplement parce qu'il y a eu le développement des télévisions par câble, par satellite, du numérique et plus récemment, des téléphones mobiles et d'internet qui bouleversent le rapport à l'information. Les journalistes ne sont plus les seuls professionnels aujourd'hui à livrer de l'information, mais sont concurrencés par des amateurs. Le public peut intervenir, et le fait de plus en plus. Ils ne travaillent plus au même rythme, ils sont dans une logique de l'instantané, de la vitesse et par conséquent, une logique de la concurrence à outrance, en raison de la mondialisation des flux de l'information.

On assiste également à une transformation économique. L'actualité récente montre que nous sommes au cœur du sujet. Vous suivez, comme moi, les affaires concernant la question du statut de Libération, et vous voyez que le fondateur, Serge JULY, est mis sur la sellette parce que l'actionnaire souhaite renouveler sa participation avec une nouvelle équipe. Les contraintes de concentration économique, de rachat des journaux par de grands actionnaires gestionnaires qui raisonnent dans une logique de marketing, de management, obligent les journalistes à entrer dans un moule, plus ou moins formaté. Cette concurrence économique se double d'une concurrence d'audience et c'est la raison pour laquelle les chaînes de télévision, mais aussi les radios et journaux, cherchent à séduire l'audience pour attirer le maximum d'annonceurs. Cette logique de la concurrence, de la séduction explique, en partie, la raison pour laquelle on traite l'information sur la modalité du scoop, du spectaculaire et de l'émotion. C'est notamment le cas dans le domaine du développement durable.

Il existe aussi une transformation professionnelle. Le milieu des journalistes de 2006 n'a plus rien à voir, en France, avec celui de 1990. Le niveau de formation des journalistes a considérablement augmenté, cette profession s'est féminisée, s'est rajeunie, mais c'est aussi une profession qui s'est précarisée. Il y a de plus en plus, en France, de jeunes journalistes, mais aussi des journalistes expérimentés, qui travaillent à la pige, qui sont dans des contrats précaires et donc, dépendants du bon vouloir de leur hiérarchie, de leur rédacteur en chef, et leur capacité d'initiatives ou de propositions n'est plus aussi grande qu'auparavant.

Quand on réfléchit au rôle des journalistes, il faut avoir à l'esprit ce contexte global.

Qu'en est-il de l'impact des médias ? Que sait-on sur l'influence des médias sur nos comportements, nos attitudes, nos croyances ? Contrairement à ce que l'on entend, les médias ne nous imposent rien. Il n'y a pas de dictature des médias.

Cela ne signifie pas que les médias, audiovisuels en particulier, exercent, de temps à autre, une influence forte sur les individus, mais ce n'est pas une imposition de croyance, de jugement, mais ce sont des techniques de séduction.

Les médias définissent, de plus en plus, le calendrier ou l'agenda dont on parle, c'est-à-dire que ce sont eux qui, par la hiérarchie de l'information, orientent l'attention du public sur certains thèmes. Nous aurons à nous questionner sur ce rôle et cette influence, notamment en matière de questionnement à propos du développement durable.

Les médias jouent sur nos représentations et notre perception du phénomène. Il faut savoir que de nombreuses enquêtes et études montrent qu'à travers l'angle d'attaque d'un sujet, l'interprétation que nous en donnons, nous lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs, diffère.

Quand un journaliste parle du chômage, il a deux manières de procéder. Soit il fait une enquête générale macroéconomique en parlant des chiffres, des données économiques de l'évolution du chômage en France et dans ce cas, le téléspectateur aura tendance à imputer la responsabilité du chômage au gouvernement, aux pouvoirs publics. Soit il fait un reportage personnalisé sur un chômeur et dans ce cas, le téléspectateur aura tendance à imputer la responsabilité au chômeur en question. Il n'y a pas une volonté explicite du journaliste d'orienter la perception du téléspectateur, mais le choix de l'angle journalistique a un effet sur la perception, la représentation et le jugement.

Indéniablement, les médias et les journalistes ont un rôle important dans la sélection des invités, des experts auxquels il donne la parole et des personnalités que l'on voit sur tous les médias et qui semblent être les porte-parole autorisés d'un problème donné. On citait le cas de Nicolas HULOT pour le développement durable, vous en avez là une illustration parfaite. Loin de moi de dire que Nicolas HULOT n'a pas de compétences, mais il y a d'autres experts dans ce domaine que l'on voit peu ou pas souvent.

J'essayais, par cette présentation, de vous montrer que l'impact des médias est un phénomène beaucoup plus complexe, plus multidimensionnel qu'on le dit généralement. Il dépend fortement de la conjoncture du moment, de la situation économique, politique et culturelle du pays dans lequel on se trouve, et les généralisations à ce sujet me paraissent toujours un peu simplistes, ou hâtives.

Une discussion sur l'impact des médias et le rôle des journalistes devrait d'abord aborder la question des pratiques professionnelles des journalistes. Comment fabrique-t-on l'information quotidiennement ? Quelles sont les marges de manœuvre dont disposent les journalistes quand ils doivent parler de développement durable ? Comment peuvent-ils négocier ce sujet ou ces thèmes avec leur hiérarchie, avec leurs confrères ? Quelle est leur responsabilité en la matière ? Quelle est leur perception du problème lié au développement durable ? Qu'est-ce, pour eux, une information juste et pertinente dans le développement durable ? Que peut-on faire pour améliorer le système ?

Au-delà de ces questions qui portent essentiellement sur le rôle et les modalités d'action des journalistes, il paraît également essentiel de ce poser la question de leur formation.

L'impact des médias et le rôle des journalistes (suite)

par Anne BAUER (*Journaliste aux Échos,
Association des Journalistes de l'Environnement*)

Le développement durable n'est pas une question qui se résume en trois mots. Je le fais avec certains rédacteurs en chef quand ils ne comprennent pas. Je leur tends un gobelet plastique rempli d'eau, et je leur dis : "Bois ce verre d'eau ! Cela t'a pris exactement soixante secondes pour boire ton eau. Selon toi, quelle est la durée de vie du gobelet en plastique ?". C'est la seule méthode que j'ai trouvée pour créer un petit choc dans l'esprit de la rédaction en chef.

Nous sommes en face de questions complexes, et il n'y a pas de journalistes spécialisés en développement durable. Chaque journaliste, dans son secteur, suit cette question. Sommes-nous très sollicités ? Un journaliste est à la fois sollicité par des conférences de presse qu'organisent tous les pouvoirs institutionnels, par une actualité qui lui arrive par les grandes agences de presse et qu'il ne peut pas anticiper, et il a sa propre intuition, sa propre envie sur des sujets qu'il estime être "dans l'air du temps", être des problématiques qui montent et qu'il essaye de défendre auprès de la rédaction en chef.

Ce sont des questions complexes, il n'y a pas de réponses simples. Nous sommes dans un monde dominé par le court terme et l'on voit surgir des affrontements entre le court terme et le long terme qui n'existaient pas auparavant. Je suis bien placée aux Échos parce que c'est dominé par la logique de la Bourse et que finalement, plus les groupes sont grands, plus ils sont monopolistiques et plus ils sont dépendants du court terme. *A contrario*, cette espèce de sentiment de court terme commence à gêner tout le monde donc, je pense qu'il y a un terrain qui est prêt à entendre d'autres discours. Je le constate dans le milieu économique.

Jusque dans les années 70, c'était la croissance. Après c'était la crise et tout le monde s'est rétracté. Maintenant, on est toujours dans la crise, mais on prend conscience quand même que cela court un peu à la faillite. Il y a donc un espace pour les journalistes pour plaider sur des articles plus globaux. Avant, quand on parlait de développement durable, cela ne suscitait aucune réaction, l'on n'était pas pris au sérieux. Maintenant, cela suscite un intérêt et un "je ne comprends pas très bien". Le sentiment que l'environnement est en danger et que la planète est surexploitée est quand même un sentiment majoritaire qui n'a plus besoin d'être prouvé.

Nous sommes face à toutes sortes de questions sur le développement technologique et scientifique, les OGM, le clonage, les nouvelles technologies, les nanotechnologies. Le débat scientifique est entré dans les rédactions.

D'un autre côté, l'inégalité croissante entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches est une source d'angoisse, de désaccords et d'interrogations. Tout ce qui concerne la mondialisation avance. La société civile fait beaucoup de chemin, avec notamment les ONG qui font un lobbying de plus en plus efficace.

Enfin, pour la première fois, le développement durable est au cœur de l'économie, notamment avec crise de l'énergie et le réchauffement climatique. Le prochain G8 est consacré à la sécurité énergétique, le prix du pétrole a doublé,

les prix des matières s'envolent. Pour la première fois, cette contradiction entre le court terme et le long terme est entrée dans la vie et dans l'horizon des décideurs économiques.

La rapidité est un facteur crucial. Internet donne une information immédiate, la presse était moins immédiate que la radio, mais aujourd'hui il n'y a plus de hiérarchie et tout doit être immédiat. Il y a également une question financière et une question d'audience. Le développement durable ne fait pas vendre beaucoup d'exemplaires de journaux. Il n'y a pas de secret, plus un journal est riche, plus il peut avoir de journalistes, plus il peut payer de reportages, plus il peut parler de questions complexes.

De l'environnement au développement durable... 30 ans d'histoire

par Dominique MARTIN-FERRARI (Gaïa)

L'histoire de la presse environnementale, devenue récemment la presse du développement durable, est très jeune. C'est dans les années 70 qu'apparaissent les premiers journalistes de l'environnement. On vient les chercher parce que, subitement, il y a des événements comme les premières pluies acides, la couche d'ozone, les premières marées noires, les premiers appauvrissements de la biodiversité qui interpellent, qui correspondent à des événements internationaux, mondiaux. Subitement, on s'aperçoit que dans les rédactions, il n'y a pas de passion pour cela, ni de gens spécialisés pour cela, ni de gens prêts à expliquer des phénomènes complexes. C'est pour cela qu'on va chercher des gens qui semblent avoir des compétences, ce sont des journalistes déjà en poste qui vont accepter de devenir des journalistes spécialisés. A ce moment-là, on a eu des grands noms de journalistes comme Claude-Marie VADROT, Marc AMBROISE-RENDU, Jacqueline DENIS-LEMPEREUR. C'étaient des pionniers et ils ouvraient des voies. Ensuite, peu à peu, les choses se sont installées, et le statut du journaliste environnement a commencé à devenir plus professionnalisé, plus reconnu. Il a eu sa rubrique et est arrivé, doucement, à faire rentrer l'Écologie dans la politique : à partir de ce moment-là, la démarche a pris une toute autre valeur dans les médias. Subitement, le journaliste prend plus, pour de force parce qu'effectivement, la société lui demande un peu plus. Les choses s'installent doucement, on voit Rio, les trois conventions, on entre dans l'économie, dans le complexe. Ces journalistes empiètent sur les rubriques économiques et sociales tout en se préoccupant de négociation internationale, du droit du vivant, de mise en Bourse, et une concurrence naît dans les rédactions. On voit s'affirmer des gens qui ont à la fois maîtrisé la complexité de ces notions, la durabilité de ces notions et qui peuvent, peu à peu, parce que ce sont d'excellents journalistes s'imposer de manière transversale, et devenir des journalistes de référence. Ils vont devenir des gens que l'on écoute parce qu'ils ont su jouer d'un équilibre supplémentaire entre ce que le politique impose, ce que la société civile désire, et ce que les militants, les ONG sont capables de porter de manière pugnace.

Les contraintes existent de plus en plus. Aujourd'hui, tous les journalistes, spécialisés ou non, ont repris à leur compte le développement durable et sont en train de le banaliser. Pourquoi ? Parce que du côté de la société civile, il n'y a

plus d'utopie, il n'y a plus de demandes, il n'y a plus de désir. On a ainsi une sorte d'uniformisation et de standardisation du secteur. On poursuit sa rubrique correctement, comme on doit la faire, en étant le plus objectif et le plus sérieux possible, mais il n'y a plus l'éveil. Le rôle du journaliste est d'informer, et informer veut dire lever un coin du voile, chercher quelque chose, investiguer. Ce n'est pas seulement reprendre la dépêche AFP que l'on sort du "desk" pour simplement écrire une petite brève qu'on va trouver dans METRO ou dans 20 MINUTES.

Des journalistes ont voulu échapper à cette morosité, et certains ont maintenu leur cap de l'innovation. Ce sont des journaux comme *Valeurs Vertes* ou *Environnement Magazine* qui tiennent leur rôle. D'autres journalistes, comme moi, se sont dit qu'en sortant un peu du système pour aller semer ce défi ou ce désir ailleurs, ils arriveront peut-être à le faire.

Quand j'ai commencé à travailler sur l'émission GAÏA à France 5, à la demande de Jean-Marie CAVADA, on nous disait qu'il était impossible de faire du développement durable à la télévision. Les questions étaient : Comment voulez-vous montrer des images de pollution ? Comment voulez-vous montrer des images de CO₂ ? Jean-Marie CAVADA disait qu'il voulait des choses belles, et qu'on se sente si persuadés par ces choses belles qu'on ait envie de les défendre, et nous avons relevé ce défi. Nous sommes arrivés aujourd'hui à une nouvelle étape où à nouveau les choses basculent. Le pouvoir économique a repris le dessus, et nous entrons dans une ère de guerre et de batailles.

Aujourd'hui, quand une école de journalisme sort un journaliste formé, les écoles de communication sortent huit communicants. L'argent est du côté de la communication, de l'économie, des grands Groupes. De plus en plus, des gens viennent me voir en disant être experts, consultants et souhaitent me vendre leurs services pour 1 500 euros par jour. Cette somme correspond au salaire mi-temps d'un de mes journalistes. Nous allons, de plus en plus, au sein des rédactions, être mangés par des gens qui ne sont pas là pour questionner, rechercher où est la vérité, mais pour nous déverser un message, pour nous donner la vérité et ils ont les moyens de le faire.

Selon moi, la vraie menace qui pèse sur le métier est que la télévision a besoin de beaucoup d'argent, et du fait du coût très élevé de la production audiovisuelle, elle est plus menacée que n'importe quel autre média. Heureusement, Internet, les satellites, les nouveaux réseaux de communication ouvrent une brèche qui redonne de l'espoir et de l'optimisme, et permettra peut-être d'aller à l'encontre de cette contrainte économique pour inventer et poursuivre cette quête.

Je pense aussi que nous sommes à une période en déficit d'utopie, une période de constats. Nous travaillons sur des rapports qui nous alignent des chiffres que nous connaissons depuis vingt ans et donc, les rédacteurs en chef, en face de nous, ont l'impression d'entendre toujours le même discours. En fait, peu de choses avancent, c'est long.

Parfois, les politiques ne nous aident pas en reprenant des propos qu'ils répètent inchangés depuis plusieurs années. Comment alors faire passer au public un message crédible qui parle de la nécessité de changer les comportements?

Comment enseigner l'unicité du monde?

par Danielle NOCHER (*Valeurs Vertes*)

Je partage l'analyse de Dominique MARTIN-FERRARI et j'adore l'utopie. Toutefois, en écoutant la première partie, je me suis demandé si le développement durable n'était pas une opinion.

Lorsque j'ai lancé ce journal Valeurs Vertes, en 1992, il s'appelait déjà le journal de l'économie et de l'environnement. Je ne voudrais pas qu'on oublie l'homme par qui tout a commencé à Stockholm en 1972. Je parle toujours de ce Français, René DUBOS, parce qu'il a inventé le développement durable et avec quel talent! Il a été l'homme qui a préparé la conférence de Stockholm, et cette phrase que nous reprenons toujours sans dire qu'elle lui appartenait était : "*Penser global, agir local*". Il avait accessoirement inventé avant FLEMING les antibiotiques.

Les vingt-et-un principes de Rio sont directement inspirés du rapport de Barbara WARD et de René DUBOS à Stockholm. Il ne faut pas oublier que le développement durable, au départ, est une vision internationale. C'est pour cela que dans ce lieu où nous parlons d'éducation et de développement durable, nous ne pouvons pas oublier cette dimension essentielle et qui est l'utopie que nous allons tous réaliser. Même si je ne verrai pas cette utopie, je pense que les jeunes gens qui sont dans cette salle la verront se réaliser. Autrement, ne vous faites pas d'illusion, le monde a de quoi se détruire.

Quand nous avons lancé Valeurs Vertes, il s'agissait d'une frêle esquisse d'idée de développement durable, et nous avons vu que tous les vents contraires ne pouvaient pas s'opposer à la marche de l'idée parce qu'elle est plus forte que moi, plus forte que vous, plus forte que nous. Elle avançait courageusement et je me suis aperçue qu'elle arrivait à convaincre les gens les plus réticents, les industriels les plus fermés. Je pense que le temps est sûrement venu d'apprendre ce que nous devons savoir et c'est le bon moment.

C'est le moment où la survie de l'Homme est en jeu. Vous savez, comme moi, qu'il se passe beaucoup de choses dans le monde. On a dit qu'il faudrait trouver une idée à mettre au cœur des projets de l'éducation du développement durable. Selon moi, les jeunes générations doivent apprendre une chose essentielle : l'unicité du monde. En même temps, il faut apprendre la responsabilité universelle. En effet, nous n'avons pas seulement une responsabilité vis-à-vis des générations futures, mais une responsabilité totale pour la planète, pour nous tous. Nous sommes responsables chacun les uns des autres.

Comment avancer puisque les dangers s'accroissent ? Cette responsabilité collective universelle est urgente à prendre en compte et à enseigner. Nous sommes responsables des choses que nous entreprenons en matière de sciences, de progrès, et surtout de vie économique. Les civilisations passées ignoraient ce qui se passait aux quatre coins du monde, alors qu'aujourd'hui nous le savons, nous avons un langage commun. Les gens des télévisions ont un langage bien plus fort que les langages que nous avions avant, ils ont le langage de l'image, du net, et bientôt des sous-titres. Peut-être aboutirons-nous à un langage universel. L'information va très vite et c'est pour cela que nous devons être responsables.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Nous voyons bien que les peuples dont on a épuisé les ressources, ou qui se sont épuisés dans les guerres, disparaissent ou se jettent à l'assaut des forteresses de prospérité qu'ils imaginent. Personne ne peut oublier les images des immigrants aux Canaries qui se noient en arrivant dans un rêve de prospérité qu'ils n'atteindront jamais. C'est cela qui est au cœur du développement durable, et non la fleurette ou le mégot qu'on va ramasser et qui est malheureusement la vision qui sous-tend ces efforts depuis quatorze ans.

Que peut faire un journal dans un cas comme cela ? Par moment, je me suis demandé ce que je pouvais faire, et pourquoi je m'étais lancée dans cette entreprise. Et toujours, à ce moment, il y a eu un signe, quelque chose ou quelqu'un est venu, souvent dans le domaine de l'éducation des jeunes. Par exemple, un professeur de sciences naturelles dans un petit collège d'une cité difficile, du côté de Marseille, m'a dit un jour : *"J'ai réussi à intéresser mes élèves, j'ai réussi à enlever ce climat de violence qu'il y avait parce que je leur ai expliqué ce qu'était le tri des déchets. Je les ai conduits dans un centre de tri, ils ont vu des personnes qui y travaillaient et qu'ils connaissaient. Ces personnes qui vivaient dans leur cité ont été valorisées à leurs yeux"*.

Une autre fois, en faisant un article sur la Région PACA, j'ai eu au téléphone une femme qui était professeur et qui m'a dit : *"Si vous saviez comme le développement durable m'a permis de faire passer des messages de citoyenneté et d'espoir dans ma classe"*. Vous voyez que rien n'est perdu, que l'avenir est à vous et que le monde est à nous.

Qu'attendons-nous du développement durable ? Un nouveau mode de vie, à travers des tentatives timides de circulations douces, de voitures propres, d'énergies renouvelables, de permis négociables ? Nous sommes entrés dans l'économie Carbone, des permis d'émission, des certificats blancs. Les choses avancent très vite, même chez de grands industriels. Je citerais le patron de TOTAL qui, il y a deux jours, a reconnu que le réchauffement climatique n'était pas une vision d'écologistes nébuleux. Selon moi, ce sont d'importantes avancées, et l'utopie, pour le coup, paraît plus réelle.

Le protocole de Kyoto devrait être traité dans les écoles, non pas dans sa complexité, mais dans son état d'esprit. En effet, 155 pays ont décidé de faire quelque chose ensemble et selon moi, cette date est historique et le restera. Le développement durable est une utopie, je vous l'accorde, mais elle va entrer dans l'histoire et passera par des petits médias comme le mien, par des grands médias. Je m'aperçois que, de plus en plus, il s'agit d'un langage commun et universel.

Quelle déontologie envers le développement durable ?

par Charles-Henri DUBAIL (Environnement Magazine)

Je voudrais revenir sur les propos de Rémy RIEFFEL qui mettait en avant cette course vers l'immédiateté et vers la précarité des médias et des journalistes, et vous expliquer les conséquences, notamment en termes de responsabilité.

Il a été dit, en introduction, qu'il y avait aujourd'hui dans les médias différentes façons de travailler. L'évolution technologique pousse les médias à se

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

transformer, l'économie des médias basée sur une concurrence d'audience, une concurrence inter-médias également, pousse les médias à accélérer leur transformation, à prendre plus de risques, ce qui a pour conséquence de "précariser" l'information et d'utiliser de plus en plus de journalistes rémunérés à la pige. Ceux-ci courent après le cachet, ce qui se faisait un siècle auparavant et revient aujourd'hui. On peut le déplorer, ne serait-ce que parce que l'information peut en souffrir.

Cette course à l'information immédiate a notamment pour conséquence d'accroître la mise en cause de la responsabilité des médias, des journalistes. On se dit : "Mais comment les médias ne parlent pas plus d'un sujet aussi important que le développement durable ? Ils en portent une certaine responsabilité ». Mais le pire c'est quand ils en parlent mal.

Je vais sortir, un instant, du thème du développement durable pour aller sur un débat qui s'est déclanché à la suite de l'erreur judiciaire d'Outreau. La Commission parlementaire dans son rapport a mis en cause les médias et la façon dont ils avaient traité cette question. Ce rapport dit qu'il faut que les médias aient plus de retenue et qu'ils recourent leurs sources ; il parle de respect de la personne, de respect de l'humain, de droit de réponse élargi. C'est une mise en cause de ce que l'on appelle la déontologie des médias. Si une déontologie existe, peut-elle inclure la question du développement durable et du traitement du développement durable dans chaque thème traité ?

En matière de déontologie des médias il existe une charte des droits et devoirs des journalistes écrite en 1918 et révisée en 1939, mais ce n'est que du déclaratif. En Europe, certaines chartes journalistiques, je pense à l'Allemagne, sont plus contraignantes. D'une façon générale, il faut savoir qu'en France, la loi de 1881 sur la presse permet à tout citoyen de réagir s'il est mis en cause par les médias dans le cadre du droit de réponse par exemple ou pour attaquer des fausses nouvelles. Ceci est en train d'être utilisé de plus en plus pour des questions d'environnement et de développement durable. Cette loi me paraît suffisante et depuis le temps a prouvé son efficacité en matière de tenue de l'information. Pour ma part, je suis totalement opposé à une charte contraignante, je pense qu'il faut rester dans le déclaratif, je pense que le travail des médias est un travail déjà très complexe qu'il ne faut pas alourdir.

Monsieur RIEFFEL a fait allusion à la différence qu'il y a entre média grand public et média spécialisé. Une notion dont nous n'avons pas beaucoup parlé est celle de la chronologie des médias, ou la succession, c'est-à-dire l'apparition d'un phénomène d'enchaînement. On voit, par exemple, l'importance dans tout ce processus de chronologie du *Journal du Dimanche* : un article publié le dimanche en Une a de grandes chances de se retrouver traité le lundi par les autres médias, audiovisuel d'abord puis presse écrite.

Ce phénomène d'entraînement est une faiblesse du point de vue de la diversité de l'information, mais ça peut être aussi une force pour faire passer les questions de développement durable car la chaîne existe également entre médias spécialisés et grand public.

Je travaille sur les questions d'environnement et de développement durable depuis 1986. Sur *Environnement Magazine*, nous avons fait une enquête, en 1991, sur le scandale du Marais Poitevin qui a perdu son titre de PNR après coup, nous avons fait une enquête sur la mine de Salsigne, en 1994, pour dénoncer ce scandale qui n'a pas fini de faire du bruit, nous avons été les premiers à traiter "Les pesticides dans l'air" en 1997,... tous ces sujets ont été repris par d'autres médias. A l'époque nous étions peu nombreux à savoir traiter ces sujets, maintenant, heureusement, il y a de plus en plus de médias qui véhiculent ce type d'information sur l'environnement et le développement durable car ils ont intégré les compétences pour le faire.

Le média spécialisé utilise des journalistes spécialisés. Les termes "journaliste" et "spécialisé" veulent dire que les journalistes doivent avoir une double formation. Les journalistes d'*Environnement Magazine* ont une formation journalistique et scientifique. On commence à voir apparaître, et je pense que cela aura une incidence forte sur le traitement des questions de développement durable, des formations de journalistes spécialisés qui ont une double compétence pour recouper les sources et surtout qui ne mélangent pas le militant et le professionnel. Il est nécessaire de garder une objectivité, des méthodes journalistiques existent. Ce qui les fragilise aujourd'hui c'est la précarité économique de tout ce secteur, ce n'est pas une demande d'information plus large. En fait la planète média se morcelle. Il faut garder en tête que le terme "médias" ne s'est jamais autant écrit avec un "s".

La nécessité d'une révolution des médias

par Sylvie TOUBOUL (Journaliste)

Je suis journaliste pigiste ou free-lance, et je travaille pour un site Internet qui s'appelle "novethic.fr" qui parle de développement durable, et qui s'intéresse, plus particulièrement, à la responsabilité sociale des entreprises, c'est-à-dire à la manière dont les entreprises se saisissent de ces questions et répondent de leur responsabilité quant aux impacts de leurs activités sur l'environnement, sur les hommes, sur le progrès social et humain.

Je vais vous parler de mon parcours personnel puisque c'est l'interrogation qui m'habite depuis quelques années. J'écrivais un ouvrage qui s'appelait "Vous avez dit entreprise responsable ?" et pendant cinq mois, avec un confrère du Nouvel Observateur, la question était de définir la responsabilité, et de voir comment on pouvait évaluer la responsabilité sociale d'une entreprise. Pour moi, c'était très troublant d'écrire ce livre. Cela m'a plongée dans une réflexion personnelle qui était : Quelle est ma propre responsabilité ? Quelle est la responsabilité de mon entreprise ? Pourquoi ne parle-t-on pas beaucoup de la responsabilité des médias qui, eux-mêmes, se saisissent de ces questions, critiquent, interrogent, analysent ?

Un jour, sur Internet, passe une information disant que d'autres journalistes se posent la même question, et qu'ils proposent de fonder une association qui s'appelle l'alliance internationale des journalistes. Comme son nom l'indique, elle est représentée dans divers pays. La question était : comment faisons-nous

notre métier aujourd'hui ? Comment pouvons-nous agir, en fonction des contraintes qui viennent d'être énoncées ? Comment arrêter la schizophrénie citoyen-journaliste ? Comment répondre à toutes ces questions ? Dans un monde où les enjeux cruciaux d'aujourd'hui sont ceux d'une justice, d'un progrès humain, d'enjeux environnementaux essentiels et vitaux, comment pouvons-nous faire notre métier au plus juste, de la manière la plus équitable possible ? Cette association est constituée depuis 2004, elle regroupe peu de journalistes puisque nous sommes dix. Une liste d'une centaine de personnes reçoit nos informations. C'est une journaliste de France 3 qui est à l'origine de cette idée, cette structure de réflexion s'adosse à la Fondation pour le progrès de l'homme, de nombreux journalistes ont été contactés et pourtant, il y a eu peu de réponses.

Les réflexions que nous menons portent sur plusieurs chantiers. Nous venons d'en faire un sur les médiateurs dans les médias. D'autres sont en cours, l'un sur le rapport communication-information, l'autre sur les conseils de presse. Pour ma part, je m'occupe d'un chantier qui est celui de la responsabilité sociale des médias. La loi NRE dit que les grandes entreprises cotées doivent fournir un rapport portant sur le social et l'environnement et ma question est de savoir pourquoi les médias ne répondraient pas à cette demande. Je ne pense pas que l'on puisse changer les représentations si l'on ne commence pas par soi-même. J'ai une conviction sur transformation personnelle, transformation sociale. S'il pouvait y avoir une transformation personnelle des médias, une interrogation, parce qu'après tout, ils sont constitués de citoyens.

Tout à l'heure, nous avons parlé de la difficulté du cloisonnement des rubriques, mais personnellement, je ne peux pas cloisonner ma pensée et quand je travaille sur le développement durable, il est vrai que je suis spécialisée donc, j'ai un prisme, mais je préfère dire que je suis sensibilisée et non spécialisée. Mon prisme est donc devenu mon modèle de pensée que j'essaie d'appliquer dans ma vie personnelle, qui m'interroge énormément chaque jour.

Puisque nous parlons d'éducation aujourd'hui, je traite essentiellement du sujet de la formation pour Novethic et à chaque fois, les professeurs sont face à un mur : comment fait-on pour dépasser le cloisonnement de l'apprentissage des matières ? Si l'on veut enseigner le développement durable, il s'agit d'un décroisement, une transversalité. Pour reprendre l'exemple de l'Airbus, effectivement, il faut parler du cours de la Bourse, mais il me semble qu'il faut parler du fait qu'aujourd'hui, l'aviation est le premier responsable de pollution et qu'elle est exclue du protocole de Kyoto. Je pense qu'il ne faut pas cloisonner sa pensée et aborder ces sujets, comme cela a été dit, en conférence de rédaction.

Pour revenir sur l'Alliance, des chantiers sont en cours, nous essayons de recenser les bonnes pratiques des entreprises et il se trouve qu'aujourd'hui, des exemples sont intéressants. Un rapport d'audit environnemental et social fait par le Guardian est en ligne, et les questions que se pose le Guardian vont très loin. Pour ma part, je suis en train de l'étudier, mais les questions posées sont vraiment le fond et la forme. Elles remettent peut-être en cause le métier de journaliste, la façon dont on le voit aujourd'hui. La définition du métier de journaliste est de rechercher la vérité et d'informer les gens sur cette vérité. Je

crois qu'il faut revenir à cette définition, et savoir comment on le fait, comment on peut regarder en face les lecteurs, les auditeurs et téléspectateurs.

Jean-Luc MARTIN LAGARDETTE fait partie de l'alliance et travaille dans l'environnement. Il se sent isolé parce qu'il défend ses idées depuis très longtemps, il a commis un ouvrage sur la responsabilité de l'information qui s'intitule "Vrai comme l'info, méthode pour une presse citoyenne". Il propose une méthode qui s'appelle la "méthode véritable" qui est d'appliquer la méthode de qualité que l'on connaît dans l'entreprise à l'information et de faire une grille de lecture pour voir si l'information est de qualité.

Un ouvrage de Jean-Claude BERNARD s'appelle "Les Mars" (Méthodes d'Assurer la Responsabilité Sociale). Il traite des conseils de presse, des médiateurs.

Je terminerais sur une jolie phrase que j'ai découverte cette semaine qui définissait le mot "révolution" comme l'évolution des rêves. Je dirais que je veux bien une révolution des médias.

Quel type d'éducation pour les journalistes?

par Jean-Claude LESCURE (École de journalisme de Sciences-Po)

Je vais commencer par vous dire ce que je ne souhaite pas comme formation pour les étudiants dont j'ai la responsabilité.

J'ai un petit garçon de sept ans qui est rentré après la formation faite par l'école sur le développement durable. Et depuis ce jour, une seule chanson revient en boucle : "A mort la ville, vive la nature !". L'éducation au développement durable sous cette forme dans l'esprit d'un enfant de sept ans me pose vraiment problème et interpelle l'universitaire que je suis, qui monte des maquettes pédagogiques et réfléchit avec nombre d'autres sur la façon dont on peut créer des enseignements avec du développement durable, pour sensibiliser ses étudiants.

Il est important d'avoir en tête le fait qu'enseigner du développement durable pose des difficultés en termes de paradigme puisqu'on est au carrefour de multiples secteurs scientifiques clairement définis. L'aspect de complexité est difficile et fait appel à un certain nombre d'intervenants. Cela étant dit, à qui s'adresse-t-on ? A des étudiants qui ont entre vingt et vingt-cinq ans, pour la plupart, issus des sciences sociales en formation initiale. En d'autres termes, ce sont des étudiants qui n'ont pas de formation scientifique initiale, et cela n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes.

Par ailleurs, le tiers de mes effectifs sont des étudiants étrangers. Ce n'est pas évident de faire un cours sur le développement durable, avec le prisme français, à des étudiants chinois ou indiens pour qui le développement durable n'est pas une priorité essentielle. Leurs points de vue nationaux et leur sensibilité sont importants et rentrent en ligne de compte.

Une fois ces éléments de paradigme et de public posés, que fait-on à l'intérieur de l'école ? Le principe de base est d'avoir des cours de type académique

fonctionnant sous forme d'échanges, d'une trentaine d'étudiants, reliés derrière à un cours portant sur le même thème, mais qui est un cours de journalisme en atelier professionnel, avec une dizaine d'étudiants qui vont travailler en développement durable appliqué pour faire des sujets télé, en presse écrite ou en radio. Cela permet de mobiliser un certain nombre d'intervenants qui viennent de différents horizons. Cela pose, bien évidemment, la question de l'expert. Je fais venir des experts issus tantôt de l'INRA, tantôt d'AREVA, qui vont aborder un certain nombre de thèmes. En même temps, je vais faire intervenir des experts issus d'une autre sphère et qui vont permettre aux étudiants d'avoir accès à des informations différentes.

Tous ces éléments ne prennent réellement de sens que lorsque les étudiants les exploitent ensuite, d'un point de vue journalistique, avec des journalistes spécialisés de ce type de questions.

A quoi les étudiants doivent-ils être sensibilisés ? Bien évidemment, à une approche économique voire à des approches économiques. C'est au cœur du dispositif que d'avoir un certain nombre d'intervenants capables de parler des certificats carbone, de la monétarisation de la pollution, des risques,... Mais cela ne suffit pas, cela soulève aussi l'importance d'aller visiter des entreprises travaillant dans les champs de l'environnement et du développement durable afin que les étudiants soient en situation de voir comment fonctionne ce type de sociétés.

Cet investissement pédagogique est lourd et vraiment compliqué car cela signifie de nouer des partenariats, des relations avec un certain nombre d'entreprises. Je suis convaincu que si nous ne passons pas par l'entreprise, nous ne trouverons pas de papier à faire en dehors du papier "catastrophe", du papier "découverte".

Les écoles de commerce ont des banques de données sur telle ou telle entreprise, elles sont généralement montées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Ces banques de données permettent aux étudiants de faire des études de cas et de s'entraîner. En revanche, il n'y a pas d'études de cas sur le domaine du développement durable, il n'y a pas de banques de cas dans lesquelles on ait de véritables dossiers, et où on ait des approches économiques, des approches de communication sur ce domaine. Là, on aurait du matériel qui pourrait être exploité si ce genre de choses pouvait voir le jour.

La formation continue des journalistes à France 3

par Didier DESORMEAUX (France 3 TV)

Je suis rédacteur en chef et responsable de la formation des journalistes en interne. Je vais parler de l'héritage et des dynamiques qui se mettent en route et qui vont amener un vent d'optimisme à propos de la culture des journalistes et de leur envie de comprendre le développement durable.

Je pense que nous ne pouvons pas nous passer de ce débat pour dire à quel point il peut être décevant de voir les journalistes être si peu le relais de valeurs fortes et positives comme le développement durable. Je crois que cela vient de la posture journalistique, en France en général, et à la télévision en particulier. Il est

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

vrai que le journaliste aime se "frotter" au pouvoir et que, très longtemps dans les rédactions, on préférait aller à la préfecture plutôt que de visiter des incinérateurs. Dès l'instant où on allait s'intéresser à l'avenir des frayères d'Alose ou à des chantiers de centrales nucléaires, on était les "écolos de service", mal catalogués parce que dans les rédactions, il existe des niches comme la culture ou le sport, mais "écolo" n'était pas très bien vu. Ce mot était très fort, encore récemment, dans son espèce d'ambiguïté, surtout chez les journalistes. Tout cela est l'héritage qui persiste encore aujourd'hui au travers d'un certain encadrement, mais qui est en train de changer.

A France 3, en dix ans, nous sommes passés d'une rédaction de 700 à 1 400 journalistes. Je suis donc responsable de la formation de 1 400 journalistes, ce n'est pas facile, mais je suis quand même très enthousiaste puisqu'un certain nombre de mesures ont été mises en place.

Une démarche courageuse a conduit, il y a trois ans, à des passages obligés en formation continue qui sont associés à l'évolution de carrière des journalistes. Il ne s'agit plus de feuilleter un catalogue de formations, mais cela fait partie d'une démarche tout à fait cohérente et stratégique qui concerne la totalité des journalistes. Personne ne peut y échapper dès l'instant où l'on est intégré à France 3 et jusqu'au niveau grand reporter et encadrement. Il s'agit de revenir sur les fondamentaux du journalisme, et de faire réfléchir les journalistes sur leur responsabilité. Une des meilleures techniques est le visionnage critique. Nous avons énormément développé, notamment avec Hervé BRUSINI et la Direction de la formation, un travail de fond depuis quelques années. Cela veut dire qu'à chaque fois qu'un journaliste évolue, il suit une à trois semaines de formation continue traitant des sources d'information et la vulgarisation.

Selon moi, les sources d'information sont capitales et il s'agit du problème essentiel. Nous avons un grand souci, en France, avec les sources d'information que connaissent beaucoup moins les pays anglo-saxons, c'est-à-dire que nous ne savons pas gérer les sources d'information, nous ne savons pas où les trouver. Dès que nous nous approchons des sources d'information, nous y sommes liés et nous retrouvons là la problématique de la communication. Nous travaillons avec des personnes très sérieuses sur les techniques de recoupement de l'information, et notamment sur comment valider les informations d'Internet, comment avoir une information à valeur ajoutée qui intéresse le téléspectateur.

La deuxième partie obligatoire est de travailler sur la vulgarisation. Le journaliste doit être un vecteur avec une dimension pédagogique. Nous avons passé quelques partenariats avec l'INRA, avec l'Institut informatique d'une université, mais il arrive que parmi les personnes que nous sollicitons certaines aient des propos trop "savants", voire incompréhensibles. En effet, même après une semaine, personnellement, je n'ai toujours pas bien compris la teneur des propos que me tient le spécialiste des OGM. Il faut alors imaginer ce qui peut se passer quand ce type d'information arrive sous cette forme inaccessible à la plupart des publics! Nous essayons donc d'éviter cela, et nous travaillons sur ces questions avec des scientifiques qui se laissent prendre au jeu. Nous les faisons venir, nous réfléchissons ensemble, pendant quelques jours, pour faire des émissions-écoles et nous arrivons, ainsi, à avancer.

Nous sommes la seule chaîne à avoir un centre de formation interne de cette dimension, à savoir plus de 10 000 jours stagiaires.

Nous obligeons également les journalistes à suivre des unités de valeurs, une sorte d'université continue où nous avons mis en place des stages. Nous mettons l'accent sur le développement durable puisque nous avons des stages complets sur ces questions.

Ces initiatives portent leurs fruits, d'autant que nous sommes particulièrement concernés puisque nous sommes totalement dans la logique de la déclinaison de l'information. Généralement, une catastrophe ou un problème se passe au niveau local, mais comme nous avons soixante rédactions à France 3, dont environ trente rédactions locales, très vite il y a une répercussion de cette information qui passe à travers le réseau.

La démarche "développement durable" au sein d'un magazine

par Monica FOSSATI (EKWO)

Quand on parle de développement durable, il y a une grande nuance entre se faire valoir, éduquer, prêcher des théories et l'action. La critique est facile, mais il est nécessaire d'adopter une certaine cohérence dans l'approche de l'information, qui sache refléter ses propres valeurs et tous les sujets que l'on défend. C'est ce que nous faisons avec le magazine EKWO.

Dans le cadre de notre charte de communication responsable, tous les articles sont relus par les personnes citées et/ou par des spécialistes lorsqu'il s'agit de dossiers scientifiques. Ces interlocuteurs sont souvent étonnés car d'habitude, les journalistes ne font pas relire leur article, même si cela leur est demandé. Nous préférons vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs d'interprétation ni de restitution, afin de livrer une information fiable sur ce sujet important.

Notre charte est restrictive sur les annonces publicitaires, c'est-à-dire que nous ne prendrons pas, par exemple, une annonce d'une entreprise qui fait du *greenwashing*. Il faut vraiment que l'entreprise, même si elle n'est pas tout à fait propre, développe de véritables moyens et soit sincèrement sur le chemin du développement durable, que le produit ou le service vanté soit relativement "durable", et que le message ne soit pas trompeur ni abusif.

Naturellement, le papier d'EKWO est recyclé et les encres végétales, et nous gérons notre distribution auprès des kiosques. Néanmoins, sachez que parmi tous les exemplaires en kiosques, une bonne moitié part au pilon. En effet, la Commission paritaire oblige, parmi différents critères de son agrément, de détruire les invendus, afin d'obtenir un ratio de 50 % de magazines vendus au prix facial. Quand des titres en tirent dix fois plus pour être visibles en surfaces de ventes, une grande partie est ainsi détruite pour équilibrer et revenir aux 50 %, voire davantage quand le contenu éditorial n'est pas pérenne. Nous nous sommes dit que nous n'allions pas produire seulement pour être visibles en kiosque, pour ensuite les détruire. Aussi, nous les récupérons et les donnons à des fins d'éducation.

Il faut savoir que lorsqu'un magazine est édité par une société, il a le droit de disposer jusqu'à 50 % de la surface en publicité, et 30 % lorsqu'il est édité par une association. Ceci veut dire qu'un média, aujourd'hui, vend avant tout un contact "au 1000" à des annonceurs puisqu'il peut aller jusqu'à 50 % de sa surface en publicité. Dans l'absolu, certains ne vendent pas de l'information, mais de la publicité...

En termes de propositions, il y a une véritable urgence à éduquer au développement durable, transversalement et de toutes parts. Il faudrait donc lui accorder une place minimale par média, et former les journalistes, les attachés de presse et les rédacteurs en chef. Je dynamiserais aussi les associations existantes comme AJE et JNE.

Par ailleurs, les médias devraient faire davantage appel à des journalistes spécialisés pour traiter ces sujets. On pourrait, par exemple, créer une base de données et un réseau actif de scientifiques, sociologues, philosophes pour fournir les bases de ce savoir, et pourquoi pas, mettre en place quelques règles d'expression correcte sur le développement durable, effectuer une veille sur les communiqués de presse, les articles et les messages publicitaires afin d'éviter les abus nuisibles. Je ne suis pas pour le "rubriquage" du développement durable, qui doit s'infiltrer de partout et à tout moment.

La publicité a un véritable impact. C'est redondant, répétitif, fort, puissant et imprime les esprits. Il est donc nécessaire que nous parvenions à établir un dialogue avec les agences. Pourquoi ne pas monter un réseau de sages ? Pourquoi pas un label ? UDA, BVP, ACIDD, ACTE, PNUE, tous ceux qui travaillent sur cette thématique, pourraient s'y réunir. La notion à intégrer, une fois de plus, est la cohérence, qu'il faut apprendre aux agences. Quand un annonceur gagne une grande campagne de publicité, pourquoi ne pas envisager qu'il reverse un certain pourcentage à une association, à l'ADEME, à quelqu'un qui transmettra un message juste et certain ?

Pour finir, la notion essentielle est celle de "communication responsable", qui est à la communication ce que le développement durable est au développement, c'est-à-dire reconnaître ce principe qui englobe toute la profession, des attachés de presse aux journalistes, en passant par les chefs de publicité, pour faire comprendre vraiment tous les impacts de leurs messages et arriver à les sensibiliser pour qu'un citoyen s'éveille et prenne conscience de ce pouvoir.

Aujourd'hui, j'en suis désolée, mais nous n'avons plus le temps de réfléchir mollement, de théoriser. Il faut avancer de façon concrète, car l'urgence est là.

Comment inciter les journalistes à parler du développement durable

par Christian de BOISREDON (Reporters d'espairs)

Je pense qu'il faut donner envie aux journalistes de parler de ce sujet. Je vais vous donner une anecdote.

Il y a environ 20 ans, j'ai rencontré un coopérant qui était au Chili et qui constatait que dans les bidonvilles, il y avait énormément de micro entrepreneurs

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

qui n'avaient pas accès au crédit. C'était à une époque où ni vous ni moi n'avions entendu alors parler du micro-crédit. Il se demandait comment aider ces gens pour entreprendre et faire vivre correctement leurs familles. Il est tombé sur un article de journal qui parlait de Mohamad YUNUS qui avait inventé la première banque des pauvres. A l'époque personne ne le connaissait. Il s'est dit que si cela fonctionnait là-bas, cela ne fonctionnerait-il pas ici. Il est allé voir Mohamad YUNUS pour se former auprès de lui, il a récupéré la méthode pour la mettre en œuvre au Chili. En cinq ou six ans, 30.000 emplois ont été créés grâce à cette banque.

Finalement, tout le discours de Reporters d'espairs est de dire que celui qui a créé ces 30.000 emplois c'est le journaliste qui a écrit l'article. Quand on dit cela aux journalistes, cela leur fait du bien parce qu'en général ils reçoivent des critiques de la part de leur entourage, de l'opinion publique, des personnes qu'on interviewe. Finalement, je ne l'avais jamais réalisé, mais je pourrais terminer ma vie en me disant que j'ai peut-être permis la création de 30 000 emplois.

Le rôle des journalistes est de dénoncer, et ils le font très bien. En dénonçant, on provoque les gens, on les fait réagir, mais si on les laisse les bras ballants devant le problème sans leur montrer qu'il existe des solutions, certains agiront parce qu'ils ont des idées, mais d'autres se diront qu'il n'y a rien à faire. L'idée est de trouver un équilibre entre le traitement et la dénonciation des problèmes, et le traitement des initiatives, des solutions qui y répondent, en essayant de trouver tous les leviers qui font que les gens vont avoir envie d'emboîter le pas sur cette idée. Si un article est trop technique, sans portrait, sans émotion, les gens n'auront pas envie d'agir.

Reporters d'espairs a décidé de créer un Prix pour les journalistes qu'on a remis, d'ailleurs, la première année, ici à l'UNESCO. Plus de 1 000 personnalités, 350 journalistes, étaient présents. L'idée est de dire qu'un journaliste qui a réussi à trouver un sujet novateur par rapport à un problème, qui a réussi à le traiter de façon intéressante, qui a réussi à convaincre sa rédaction, a un vrai mérite et nous avons envie de le valoriser.

Tous les journalistes que nous avons récompensés depuis le début, nous ont dit que cela leur avait fait énormément de bien d'être valorisés, que cela leur avait donné du poids dans la rédaction. Petit à petit, cela contribue à changer les mentalités. Le chef info de TF1 nous dit : *"Le problème dans notre rédaction c'est que les rédacteurs en chef sont, en général, d'anciens journalistes de guerre. Ils ont toujours été là où cela va mal, ils ont donc peut-être une vision tronquée de la réalité"*.

Tout notre travail est de réfléchir avec les journalistes pour voir comment on peut inverser les valeurs, et mettre au même niveau un journaliste de guerre et un journaliste porteur de solutions. Les journalistes de guerre ont, en général, énormément de talents et pourraient les mettre au service de ces sujets.

Pour conclure, nous avons créé ce Prix pour valoriser un magazine qui une sorte de courrier international de l'information porteuse de solutions. Nous ne produisons rien, nous valorisons ce que les autres ont fait avec, par exemple, un DVD de quarante-huit reportages de journaux télévisés, autant d'idées, de sujets

et d'initiatives vraiment intéressantes et où les journalistes ont réussi à donner envie.

Notre ambition est de créer une sorte d'agence d'information au service des journalistes pour leur proposer des idées de sujet, des contacts, des initiatives.

Discussion

• La formation des journalistes

Muriel LABROUSSE (ARENE)

Je suis assez d'accord sur l'évolution des journalistes présentée par Dominique MARTIN, mais j'ai l'impression qu'il serait nécessaire que tous les journalistes reçoivent une formation au développement durable parce qu'avant, on traitait seulement de l'environnement et on trouvait des journalistes spécialisés. Pour prendre un exemple, à l'agence, si nous sortons une étude sur le potentiel dans le domaine des énergies renouvelables, cela touche à la fois la construction, les transports, donc, à qui dois-je transmettre cette étude ? C'est pourquoi je pense que tous les journalistes devraient avoir une formation de sorte qu'ils aient un spectre développement durable parce que c'est très transversal. Par ailleurs, j'en ai un peu assez de la communication sur les petits gestes au quotidien, quand existent des enjeux très importants de vulgarisation scientifique. J'ai l'impression que les journalistes n'ont plus les moyens de faire des articles d'investigation et qu'il y a pas ce nécessaire travail de vulgarisation scientifique sur les grands enjeux comme les OGM, les nanotechnologies, etc.

Arnaud ROLLAND-PIEGUE (Consultant DD/RSE)

Aujourd'hui, des formations à la responsabilité des entreprises et au développement durable ont été mises en place et commencent à faire leurs preuves. Je pense qu'il faut piocher dans ce vivier pour chercher des formateurs pour former les journalistes au développement durable parce qu'il semblerait y avoir un manque de formateurs.

Une intervenante

Au niveau de la formation, je crois que penser le développement durable c'est aussi avoir une lecture critique des modèles économiques qui nous sont présentés. Je crois que du côté de la formation des journalistes, il serait intéressant de les initier et de leur dire que nous sommes dans un monde qui fonctionne selon telle école de pensée. A ce propos, je vous invite à écouter tous les lundis soirs sur France Culture une émission de très haute tenue, animée par Jacques GENEREUX, et qui parle de développement durable de façon intelligente sur une économie alternative. Toutes les plus grandes personnalités du monde de la pensée ou des entreprises n'hésitent pas à y intervenir.

Nous sommes tous ici sensibles au fait d'essayer de faire évoluer les pensées en matière de développement durable, et je m'interroge sur l'effet de l'augmentation du prix du carbone, du prix du pétrole. Selon moi, il faut profiter de cette brèche qui touche le porte-monnaie. J'ai souvenir qu'au moment où le

baril de pétrole a franchi les 60 dollars, les nouvelles du 20 heures, présentaient régulièrement un sujet traitant de la façon d'économiser ses consommations de fuel, d'électricité, ... Je pense que là, nous sommes vraiment dans l'information et dans le développement durable.

Un média a avant tout un rôle d'information, mais comme le développement durable est aussi la société de la participation, ces médias cessent alors d'être uniquement des informateurs et deviennent des acteurs.

Un intervenant

J'appartiens au laboratoire Sciences-Médias-Société à l'École Normale Supérieure de Lyon qui travaille sur les représentations croisées entre les journalistes, les enseignants et les chercheurs. Je souhaiterais vous faire deux propositions qui émergent de nos enquêtes de représentation. Elles concernent les enseignants, mais nous pouvons les appliquer aux journalistes : il ressort de ces enquêtes qu'il serait nécessaire d'axer leur formation, ou de mettre en place des modules qui s'intéressent au traitement de ce que l'on appelle dans notre jargon des questions vives socio-scientifiques, c'est-à-dire des questions scientifiques qui ont des implications sociales, qui sont controversées, interdisciplinaires, dans lesquelles il y a des territoires d'ignorance, derrière lesquelles il y a des conflits d'intérêt, des acteurs différents. Lorsque nous arrivons à dresser la complexité de ces questions socio-scientifiques, il y a certainement des traitements particuliers.

La deuxième chose n'est pas nouvelle et se fait déjà grâce à l'association des journalistes scientifiques de la presse d'information qui propose aux journalistes d'aller passer une semaine dans un laboratoire, le but étant d'aller vers une éducation au fonctionnement des sciences et donc, d'avoir une approche des sciences qui permet, certainement, de mieux traiter ce genre de sujet.

Anne BAUER (Les Échos)

La première mission des associations de journalistes est, effectivement, la formation de leurs membres et, à ce titre, à l'association des journalistes de l'environnement, nous organisons régulièrement des séances de formation, avec l'INRA, l'ADEME, ... Nous ne faisons pas d'immersion parce que le temps du journaliste est compté, mais nous organisons des demi-journées ou des journées où nous décortiquons un sujet avec les meilleurs chercheurs que nous puissions trouver.

Une intervenante

Toujours dans l'idée de la formation des journalistes, dans la construction du regard, des points de vue et l'analyse de l'actualité, il serait bien d'élaborer une grille de questionnements. Si l'on prend l'exemple caricatural d'un verre de lait, combien de kilomètres a-t-il parcouru pour arriver jusqu'à moi ? A-t-il été fait par une Holstein ou par une vache qui produit moins, mais qui préserve la biodiversité ? La personne qui la traite a-t-elle un salaire lui permettant de vivre dignement ? Que deviennent les déchets de ma bouteille de lait ? Ce type d'indicateurs de questionnement permettrait aux journalistes d'avoir une lecture

développement durable, où il ne serait pas ballotté entre ses propres incertitudes et questions. Ce serait un prototype proposé à la lecture critique du journaliste.

• **Quel est le véritable rôle des journalistes et quel est leur pouvoir?**

Dominique MARTIN-FERRARI (GAÏA)

Lorsque l'on dresse la liste des menaces qui pèsent aujourd'hui sur le métier de journaliste, on ne peut pas parler d'un pouvoir du journaliste. Il est nécessaire d'oublier l'image que l'on a des journalistes de "prime time", pour avoir une image réelle des journalistes qui peuvent se faire licencier du jour au lendemain, en ayant donné dix ans de leur temps dans une rédaction. Le pouvoir des journalistes n'existe pas, ce sont des gens taillables et corvéables comme dans n'importe quel métier.

Par ailleurs, être journaliste est un métier. Nous sommes dans la société, nous faisons notre travail dans la société. Quand vous parlez des spécialistes, croyez-vous que travailler sur les OGM puis, sur les émissions de carbone puis, comprendre comment fonctionnent les pesticides récurrents ne demandent pas déjà aux journalistes une adaptation permanente ? Je pense que vous avez besoin de rentrer dans un journal pour comprendre comment cela fonctionne.

Une intervenante journaliste

Pour répondre à cela, il se trouve que, certes, nous journalistes, appartenons à la société, mais je ne suis pas d'accord avec votre point de vue. Très honnêtement, il m'arrive de parler des entreprises, alors que je n'ai jamais travaillé dans une entreprise, et que j'en ai une véritable méfiance. Je mène un combat permanent pour combattre cette aversion, pour la comprendre et je ne souhaite qu'une chose, aller au-devant de l'entreprise, mais pas guidée par une responsable de la communication. Je crois que nous, journalistes, sommes des médiateurs. En revanche, je vous rejoins sur le fait, que nous ne pouvons pas être spécialistes de tout. Mais l'immersion dans la société et la rencontre avec les citoyens sont essentielles.

Anne BAUER (Les Echos)

Je voudrais rappeler que le journaliste donne de l'information. Il recueille l'information auprès d'un petit nombre, la met en forme, et la diffuse auprès d'un grand nombre. Selon moi, nous ne sommes pas des éducateurs, des psychologues, des consultants, nous ne sommes pas là pour changer les entreprises, mais pour donner de l'information.

Arnaud ROLLAND-PIEGUE (Consultant DD/RSE)

Concernant la relation entre journalistes et pouvoir. Ils ne se posent pas souvent cette question de leur relation au pouvoir, et je pense que la réponse est individuelle, c'est-à-dire que le journaliste, au lieu de penser à sa carrière et de la faire évoluer dans un seul métier, devrait peut-être faire un tour, de temps en temps, dans la société, rentrer dans d'autres organisations que celles des médias pour ensuite, y revenir. Je pense que c'est une réflexion sur la formation tout au long de la vie, sur la façon dont on construit sa carrière, comment on se forme. Se former veut dire faire diverses expériences et ne pas rester dans un seul

prisme. Je pense, par ailleurs, qu'il y a une dictature du spécialiste d'une manière générale, pas seulement dans les médias mais dans l'ensemble des organisations. Il faut peut-être trouver la réponse dans l'organisation parce que les médias sont des organisations comme les autres. Pour que les spécialistes aient un autre regard, je pense qu'il est nécessaire de les faire tourner. Je ne crois pas qu'un spécialiste de l'économie ne puisse pas devenir un jour spécialiste d'autre chose, il faut qu'il fasse cet effort pour avoir une pensée complexe et un regard ouvert.

Claire BALLY (Association Écopolénergie)

En tant que représentante d'une association, je pense que les médias ont un pouvoir extrêmement important et un rôle d'information sur le développement durable et l'environnement. Le pouvoir de l'image me semble, dans nos sociétés, quelque chose d'énorme et je pense qu'effectivement, il serait nécessaire de faire quelque chose en termes d'éducation à l'image. Certaines émissions reprennent l'information, la décortiquent pour qu'on arrive à l'analyser. Je pense qu'un gros travail de pédagogie et de décryptage de l'information et de l'image est à faire, afin qu'il y ait une réelle prise de recul, et qu'un esprit critique soit développé auprès de tous les citoyens. Nous avons souvent du mal à être en lien avec les médias et à communiquer sur ce que nous faisons. J'ai l'impression que les médias sont souvent à l'affût de chiffres. Pour ma part, je travaille dans le domaine de l'énergie et l'on me demande combien de rejets de CO₂ ont été évités par mon action. Ce n'est pas évident de pouvoir évaluer cela précisément dans la mesure où on est sur de l'espace privatif et que l'on a rarement les moyens d'aller vérifier, à l'intérieur des appartements, si les gens ont bien modifié leurs comportements.

• Comment initier les changements?

Commentaire de Xavier de BEYSER (président d'IDEAM – Integral Development Asset Management)

"Développement durable" est un terme économique issu des débats du Club de Rome et ceci n'est pas neutre. Nous sommes là à nous demander ce qu'il faut faire pour qu'il y ait du développement durable, et ce qui nous intéresse aujourd'hui est ce qu'il faut faire pour que cela change. C'est donc un problème d'attitudes, il faut changer les attitudes des uns et des autres. Pour comprendre l'élément important de ce changement d'attitudes, il est important de voir qu'on est entré dans un monde complexe, où il faut comprendre les désordres plutôt que de les contrer pour mettre de l'ordre, ce qui coûte beaucoup d'argent et est totalement inefficace : "comprenez donc le désordre et si vous comprenez le désordre, un petit changement d'attitudes peut sauver le monde".

Je m'adresse maintenant aux médias pour dire qu'en fait, si on regarde l'actualité, tout le monde parle de développement durable, mais personne ne sait vraiment ce que c'est. Je vous donne un exemple dans le domaine de la culture. De nombreux films sont sortis, ont eu d'énormes succès et parlent tous, d'une certaine façon, de développement durable : dans "Bagdad Café", "Le Cercle des poètes disparus", "Amélie Poulain", "Les Choristes", "Babette", à un moment donné, une personne très secondaire dans le film change d'attitude et change le monde. Tout le monde

est capable de changer d'attitude et de créer des effets de chaîne qui contribuent à des changements importants.

De grâce, les médias, lancez-vous là-dedans ! Essayez de provoquer des effets de chaîne à partir d'une réalité, d'une incarnation ! Il suffit de faire des jeux, des concours, des reportages. Le monde nous parle de développement durable, mais on ne le dit pas. Si vous avez une vision Top Down, ce qui est le cas classique, tout le monde finit par s'ennuyer. Partons plutôt de la manière dont les gens agissent et travaillons à partir du bas vers le haut, à l'exemple des personnages de fiction que je vais lancer sur une plateforme, en Hollande, pour vendre des produits durables. Ces petits bonshommes mettent en application ce que je viens de dire et vont se lancer face au désordre du monde, pour tenter de faire comprendre comment il faut faire.

Anne DUBOSC (ancien reporter, chercheur)

Je voudrais faire une remarque et avoir votre sentiment à ce propos. J'ai le sentiment que dans les pays développés, et beaucoup en France, la difficulté des médias est de pouvoir gérer notre schizophrénie, c'est-à-dire que de prime abord, avoir un comportement de développement durable c'est avoir une consommation raisonnée, avoir un regard critique sur ses propres actes de consommation et ses actions au quotidien. Dans le même temps, nous sommes dans un environnement, dans un milieu qui clame comme valeur ultime la consommation à tous crins. La valeur étendard des enfants est de savoir s'ils ont le plus beau cartable. Il serait intéressant, du côté des médias, de se glisser dans cette faille un peu schizophrénique, et d'essayer de jouer avec cela. Est-il possible d'être "consommacteur" ? Soit on consomme, soit on se débrouille pour avoir une empreinte écologique moindre sur l'environnement.

Geneviève GUICHENEY (France Télévisions)

Je ne voudrais pas qu'il y ait de confusion. Je ne considère pas que les médias n'ont pas de responsabilité. Ils ont une place dans ce dispositif que l'on pourrait imaginer et où le développement durable aurait la place qui est la sienne, c'est-à-dire celle d'un projet politique, d'un modèle de développement pour la planète entière, et les médias ont là un rôle à jouer. Les médias n'échappent pas à leur époque. Or l'époque est aveugle, bizarre, contradictoire et effectivement, nous sommes financés par la publicité, mais lutter contre un certain nombre de comportements veut dire s'attaquer à ses propres financiers. Nous allons vivre une grande période compliquée. Je milite pour un retour à la complexité parce que j'en ai assez des simplifications. On ne s'en sortira pas par les simplifications, et on va vivre une période complexe de conflits d'intérêts, d'ouvertures d'espaces où il va falloir discuter, arbitrer et chacun devra faire un pas.

• Les médias et la publicité

Gilles BERHAULT, (ACIDD)

A 18 ans, l'on a déjà vu, en moyenne, 180 000 spots publicitaires dans sa vie et effectivement, ce n'est pas neutre. Le BVP a travaillé un peu sur ces sujets. C'est la seule initiative de ce genre de la part d'un organisme général. Peut-être

pourrions-nous parvenir à faire ce que font certains pays comme la Suède, qui le pratique sur toutes ses chaînes publiques, ou l'Australie, à savoir interdire toute publicité encadrant les programmes pour enfants à la télévision.

Elisabeth PASTORE REISS (Ethicity)

Je me sens un peu concernée parce que je suis proche d'un groupe d'achat d'espaces qui représentent 40 % du chiffre d'affaires de TF1 en achat d'espaces télévisuels. L'Union des annonceurs qui regroupe les 150 premiers annonceurs français a un atelier développement durable et est avec le BVP, qui est un système d'autorégulation de la profession, en train de mettre en place un certain nombre d'outils pour faire de la publicité de façon respectueuse par rapport aux principes du développement durable.

Le dernier chantier du BVP portait sur la diversité dans la publicité. Tout un travail est fait par la profession, à la fois par les annonceurs et les organismes des agences de publicité, sur la prise en compte d'un certain nombre de choses, souvent parce qu'il y a eu des excès. D'autre part, dans les groupes d'achat d'espaces, à chaque fois qu'il y a des campagnes, on peut trouver un thème un peu limite en termes de manipulation. Pour ma part, je suis souvent sollicitée pour donner mon avis sur telle initiative d'un annonceur, sachant que souvent, dans des secteurs comme le tabac, l'alcool, les agences essaient toujours d'être limites. Cela dit, les moyens pour aborder le développement durable ne sont pas du tout les mêmes parce que même si nous travaillons sur le contenu et le contenant pour essayer de fixer des règles, les compétences qui sont derrière un spot publicitaire sont difficilement imaginables par rapport aux moyens mis pour faire une émission d'une durée d'une heure. Il faut être conscient que les moyens ne sont absolument pas les mêmes.

Une conscience des annonceurs existe, mais cette démarche est en progrès et la société civile avec les associations de consommateurs, les ONG ont aussi le pouvoir d'interpeller. Il faut savoir qu'aujourd'hui, on a un basculement, c'est-à-dire que les gens disent vouloir consommer moins de produits superflus, et cela interpelle les entreprises et force à mettre du sens, du contenu et aussi de la forme. Ainsi, la forme de la communication publicitaire est sérieusement revisitée en ce moment.

Yves LEERS (direction de la communication de l'ADEME)

Nous avons beaucoup de relations avec les agences de communication et de publicité et je ne vais pas m'inscrire en faux sur ce que vous venez de dire, en particulier sur la réflexion menée à l'intérieur de l'Union des annonceurs. En revanche, la réflexion globale du milieu de la publicité sur le développement durable est d'une très grande timidité. Récemment, le ministre de l'Économie a essayé de faire comprendre aux industriels qu'il fallait mettre une étiquette disant que l'énergie était rare et qu'il fallait la consommer avec modération, un peu comme pour le tabac et l'alcool. Cette recommandation ne s'appliquera sans doute qu'au travers d'un texte réglementaire. Le BVP reconnaît qu'il est très rarement saisi sur les questions liées au développement durable, 15 fois par an contre 1 500 fois pour les produits cosmétiques.

Une intervenante

Pour rebondir sur la publicité, au-delà du BVP qui est une instance d'autorégulation, des structures existent comme le CSA qui a un pouvoir de contrôle sur les messages publicitaires. Il ne l'exerce peut-être pas suffisamment, mais il est possible de renforcer ses pouvoirs en la matière.

Une intervenante

J'interviens en tant que productrice. Nous avons jusqu'en 2014, dans le cadre de la Décennie, pour faire évoluer les mentalités donc, essayons de bousculer dès le premier jour. Je ne vois pas la raison de dépenser de tels budgets pour la publicité et j'espère que les citoyens réussiront à faire comprendre aux publicitaires qu'un acte citoyen consiste à faire de la publicité tout en donnant de l'information. Je ne suis pas du tout anti-publicité, mais peut-être peuvent-ils partager un budget publicitaire pour faire à la fois de l'information et de la publicité. D'ailleurs, on voit de plus en plus, aujourd'hui, arriver des petites publicités à moindre coût, d'une certaine efficacité et qui prouve que l'on n'est pas obligé de gaspiller autant d'argent dans la publicité.

Philippe MANE (Étudiant en Sciences de l'éducation)

Dans quelle mesure est-il possible d'appliquer les idées de développement durable, et notamment d'éthique à la publicité ? Pourrait-on créer un indice d'éthique de la publicité qui permettrait de mettre un peu plus en cohérence ? J'ai conscience que je m'adresse surtout à des personnes responsables d'émissions, mais les publicités sont quand même omniprésentes.

Un intervenant

Un député spécialiste des questions médiatiques à l'Assemblée nationale a dit que si l'on augmentait la redevance de cinq euros par foyer, France Télévisions pourrait se passer de la publicité. Je ne sais pas si la somme est exacte, mais je pense qu'en France, la redevance est la moins chère d'Europe et qu'il ne faut pas s'étonner d'une telle pression sur les médias, notamment de la part des annonceurs.

Un intervenant

Ma proposition est de consacrer un pourcentage des recettes des publicités que l'on pourrait appeler énergivores, c'est-à-dire incitatrice à la consommation voire à la surconsommation d'énergie, à des actions de sensibilisation au développement durable et à la lutte contre le changement climatique.

• Quelques pistes et réflexions?*Commentaire de M. MATHIEU*

Je me pose la question sur la responsabilité qui, à chaque fois, renvoie médias et consommateurs dos-à-dos. Nous avons parlé de la presse spécialisée et des chaînes thématiques, mais les gens qui vont sur Internet chercher des informations, qui regardent des chaînes thématiques ou achètent la presse spécialisée, sont déjà sensibilisés. Les autres sont beaucoup plus passifs, et pas du tout acteurs face aux médias. Il a été dit que les médias, et notamment la télévision, sont régis par des règles de marché, des logiques commerciales, mais

je crois qu'un gros travail est à faire pour toucher tous ces gens passifs sur la forme du support.

Une personne a dit, tout à l'heure, que l'on faisait du développement durable sans le savoir, peut-être faut-il mettre du développement durable dans les médias sans forcément dire "développement durable" parce qu'aujourd'hui, le traitement des notions environnementales touche le grand public quand il s'agit de scandales, mais presque jamais sur des choses positives ou sur des choses traitant du quotidien des gens. La forme du support est très importante pour toucher les gens, et j'encourage les médias à faire du développement durable sans pour autant le dire.

Une intervenante

J'ai une proposition d'ordre culturel. Il n'y a qu'en France qu'on parle de journaliste militant. Dans les pays anglo-saxons, en Allemagne, cela n'existe pas. Je suis philosophe, je connais l'objectivité, la vérité et je sais qu'elles ne sont uniques et donc, je propose aux Français de réfléchir un peu à ce problème de journaliste militant ou "écolo". Ces personnes font leur travail comme les autres il faut les considérer comme des journalistes.

Une intervenante

J'ai également une proposition : l'organisation d'Etats Généraux de la presse. Ils permettraient une véritable rencontre et confrontation entre citoyens et journalistes. Une proposition est en cours, elle a été lancée par ATTAC et par d'autres observatoires des médias très critiques. L'idée serait de faire des États Généraux, mais avec de vraies propositions à la fin. Je pense que ce serait une forme d'humilité de la presse que de s'ouvrir un peu, d'entendre la critique constructive, de s'imprégner des grands enjeux de la société, et de les répercuter.

Une intervenante

Le fond et la forme sont vraiment très importants, surtout dans cette thématique qui a du mal à percer. Sur Internet, quand nous nous adressons aux élèves, nous faisons très attention, bien sûr, au contenu, mais également à la forme. Je pense qu'il faut avoir des formats différents d'information. Sur des formats courts, nous pouvons faire des choses intéressantes, mais des 52 ou des 90 minutes permettent d'aller au fond d'un problème et le traiter vraiment.

Jacqueline DENIS-LEMPEREUR (Comité français de la Décennie)

Sur les chaînes publiques de télévision, des temps d'antenne sont offerts, par exemple pour l'information des consommateurs ou pour la sécurité routière. Ne pourrait-on pas demander aux chaînes des services publics de réserver un certain temps d'antenne aux sujets de développement durable ? Ce devrait être à des heures de grande écoute, des programmes courts. Cela n'empêcherait d'ailleurs pas de prévoir d'autres programmes plus longs à côté.

Un intervenant

Je tenais à signaler que, dans le cadre d'un programme franco-suisse, sponsorisé par l'Europe et quantité de partenaires dont l'ADEME, nous avons prévu de faire des clips vidéos très courts sur France 3 Région Rhône-Alpes et cela devrait se

faire dans le courant de l'année voire en 2007. Cela concerne le développement durable dans une approche énergétique.

Synthèse

par Yves LEERS (ADEME)

Je commencerais par une citation faite par Françoise RECAMIER, du Groupe BAYARD, et qui citait un enfant : « *Un jour, il n'y aura plus d'ailleurs* ». Comment sommes-nous capables de traduire cette réflexion troublante ? Comment les médias peuvent-ils se sentir concernés par ce cri d'alarme ? Et en gros, que font-ils ?

Nous nous sommes d'abord posé les questions du concept. Unaniment, les nombreux intervenants dans cet atelier, très riche en débats, sont tombés d'accord pour reconnaître qu'il n'était pas facile pour les médias de communiquer sur ce difficile concept du développement durable que Nicole d'ALMEIDA, du CELSA, définit comme « *ouvert, plastique, en cascade, et qui engage une pensée de la complexité et de l'interdépendance* ». Cette définition est déjà complexe et cela, même si, comme le dit Elisabeth PASTORE REISS, d'ETHICITY, « *la compréhension s'améliore et la complexité est mieux perçue. La complexité ne doit pas faire peur* ». Geneviève GUICHENEY, de France TÉLÉVISIONS, a même plaidé pour « *un retour à la complexité* ». « *On a tort, a dit un intervenant dans la salle, de penser qu'on peut faire face au désordre, alors qu'il faut le comprendre* ». Ce même intervenant a invité les journalistes à provoquer des effets de chaînes, et à sortir de la vision top down, autrement dit, tirée vers le bas.

Les relais sont multiples. Il y a ceux que nous connaissons et il y a Internet. Pour Rémy RIEFFEL, de l'Institut français de presse, « *les médias n'existent pas* ». Il a dit cela sous forme de boutade, mais il voulait dire qu'ils étaient multiples et variés, d'autant qu'Internet a bouleversé la donne, et que tout le monde est convaincu que ce n'est pas fini. La concurrence est désormais universelle et tout le monde peut, à son tour, communiquer sur tous les sujets.

Le traitement de l'information n'est pas non plus univoque, il diffère d'un titre à l'autre, d'un média à l'autre. La confiance dans les journalistes et les médias n'est plus ce qu'elle était. Les plus informés sont les plus critiques et ils vont dénicher ailleurs la bonne ou la mauvaise information. Des pans entiers d'informations, des pans entiers liés au développement durable, nous échappent encore. Qui peut dire combien de Chinois meurent, tous les ans, dans les mines de charbon ou combien il y a de morts de l'amiante, tous les ans ?

Pour l'avenir, Internet va jouer un rôle de plus en plus déterminant. Les autres médias vont continuer à exister, mais en tenant compte et en intégrant cette dimension. Je pense que dans cette dimension Internet, le développement durable et l'éducation au développement durable ont toute leur place.

Les journées organisées par le Comité 21 et l'association ACIDD, les TIC 21 (Technologies de l'Information et Développement Durable), pour la deuxième

fois cette année, à Valenciennes, ont mis en évidence toutes les passerelles et toutes les démultiplications possibles entre ces deux mondes, à savoir les technologies de l'information et le développement durable. Jusqu'à présent, ce n'était pas évident pour tout le monde.

A l'ADEME, nous l'avons vu aussi avec le « Défi pour la terre », une opération dans laquelle il y a, aujourd'hui, plus de 500 000 engagés. Sans Internet, nous n'aurions pas atteint ce chiffre. C'est relayé, depuis quelque temps, par le site de la SNCF et cela a créé une nouvelle explosion. Tous ces relais sont absolument indispensables.

Que faut-il faire avec le développement durable, à partir du moment où nous savons que c'est complexe, difficile ? L'idée est qu'il faut faire passer le message de façon plus désirable. Comme l'a dit Elisabeth PASTORE REISS, « *on peut faire mieux et il faut rendre le développement durable désirable* ». Ce n'est pas si évident que cela, mais il faut faire passer le message que la situation n'est plus tout à fait la même. Aujourd'hui, les sujets sur le développement durable dans les médias sont plutôt bien traités, même en dehors des situations de catastrophe.

On a vu, à l'occasion de la dernière semaine du développement durable en France, que les nombreux suppléments des journaux étaient très complets sur le sujet. Cela montre bien que les temps ont changé, il n'y avait plus cette espèce d'ironie, de dérision, qu'on sentait auparavant.

Que peut-on faire pour rendre le développement durable plus désirable ? Peut-être parler de développement durable sans le dire. En soignant le fond, la forme, en rendant les contenus plus attractifs, en relatant des expériences, en décrivant des indicateurs de progrès, des preuves, des repères, des labels, des actes. Tout autant de choses qui montrent que les choses évoluent et qu'il y a du concret.

Il faut montrer, avec des outils, que le développement durable existe. Ces outils doivent être forts, bien compris, intelligents, prioritairement développés en direction des enfants qui sont les responsables de demain, mais aussi des adultes qui sont peut-être les coupables d'aujourd'hui.

Véronique GALLAIS, de l'ASTS, a répété "qu'il fallait sortir du prêt-à-penser, sortir du discours convenu".

Du côté des journalistes, dans tout cela, il y a les spécialistes qui viennent, pour la plupart, de l'environnement. On ne les considère plus dans les rédactions comme les « écolos de service », et on les prend au sérieux depuis une vingtaine d'années. Je situerais cela depuis Tchernobyl en 1986, et dans une autre dimension, depuis Kyoto en 1997.

S'approprier les thèmes du développement durable n'est ni facile ni simple, surtout dans les titres qui n'en voient guère l'intérêt. Je citerais cette phrase d'Anne BAUER qui est aux Échos et qui préside l'association des journalistes de l'environnement, et qui a coutume d'expliquer à son rédacteur en chef, en prenant un gobelet d'eau : « *Tu vois ce gobelet d'eau, tu l'as bu en quelques secondes. En combien de temps va disparaître le gobelet en plastique ?* ». Il

paraît que cela fonctionne assez bien. La pédagogie est à tous les niveaux, et il en faut aussi à l'intérieur des médias.

De nombreuses solutions ont été mises en avant, en particulier la volonté de sortir du cloisonnement un sujet aussi transversal que le développement durable, de l'intégrer dans toutes les rubriques, - cette idée pourrait être reprise, à l'instar de ce qui pourrait se faire dans un gouvernement avec un grand ministère d'État du Développement Durable -, en arrêtant de regarder par le petit bout de la lorgnette, en responsabilisant les responsables.

Plusieurs expériences positives ont été citées dans les chaînes de télévision françaises, France 5 et Radio France en particulier. Dans les journaux, on peut considérer qu'elles sont plus rares ou plus ponctuelles, mais elles existent bel et bien.

Concernant les journalistes, ce qui est réclamé le plus souvent, ce sont des formations spécifiques parce que le développement durable n'est pas une science, qu'il est multi-thèmes, que cela va du droit à l'économie, cela passe par la Bourse, la sociologie, les sciences dures, la santé, etc. On parle de formation initiale, d'intégration dans les écoles de journalisme, mais aussi de formation continue parce que les thèmes changent, et en particulier au rythme des crises.

Il faut aussi que les organismes qui communiquent avec les journalistes évoluent et changent leurs méthodes de travail vis-à-vis d'eux. Je pense à des organismes comme l'ADEME, mais aussi aux ministères qui, à l'exemple de celui de l'Écologie et du Développement durable qui l'a intégré, pourraient adopter cette démarche. A l'ADEME, a été mise au point, il y a trois ans, une vraie stratégie opérationnelle en direction des médias qui a été lourde à gérer, avec un suivi régulier, une mise à disposition en direction des journalistes, et qui a entraîné de nombreuses retombées. Nous sommes à plus de 10 000 retombées par an et nous avons de très nombreuses sollicitations, ce qui prouve que cela fonctionne dans les deux sens.

La qualité est aussi au rendez-vous. Pour répondre à la demande, nous sommes en train de construire un centre de ressources qui sera à la disposition de tout le monde, pas seulement des médias, et accessible depuis le site Internet.

La publicité dans les médias a été également au cœur de notre débat. C'est un sujet en soi, et une table ronde aurait pu être organisée uniquement sur ce sujet. Nous avons cité ce qui se passait, pour ce domaine, dans la publicité et chez les annonceurs, ou au BVP (Bureau de Vérification de la Publicité) qui a mis au point une charte du développement durable. Elle n'est, malheureusement, pas beaucoup mise en pratique. L'on s'est demandé si des publicités étaient plus respectueuses des principes du développement durable et si l'on pouvait intégrer ces mêmes principes dans les entreprises de communication liées aux entreprises de télévision, ou dans les entreprises de presse. Il faut savoir que 20 secondes sur TF1 au 20 Heures, ce sont 40 000 euros. Avec une telle somme, on peut faire beaucoup de choses ...

Pouvons-nous peser sur les choix des publicités ? Pouvons-nous utiliser ce formidable vecteur pour faire évoluer les mentalités et les comportements ? Ces questions ont été largement posées.

Plusieurs organismes, dont le nôtre, essaient de le faire sur le climat, les économies d'énergie, les déchets, mais par rapport à la puissance publicitaire actuelle, c'est David et Goliath. Je vais vous citer un autre exemple. Ces dernières semaines, il y a eu des campagnes de publicité énormes sur les nouveaux numéros téléphoniques d'information, ceux qui remplacent le 12, et il a été dépensé entre 50 et 60 millions d'euros, pendant quelques semaines.

Une proposition concernant la publicité est celle de créer un organisme indépendant qui élaborerait une sorte d'indice éthique de la publicité, une sorte de BVP qui ne serait pas géré par la profession, et qui ne se limiterait pas à de l'autorégulation. Il a été également question de renforcer le rôle du CSA, ou encore de prélever un pourcentage des publicités liées à la consommation d'énergie pour financer des actions de sensibilisation. Qu'il s'agisse de la publicité ou de la presse, le rôle de l'argent a été mis en exergue à de nombreuses reprises.

Dominique MARTIN-FERRARI nous dit « *les politiques nous plombent, ils ont toujours le même discours mais aucun engagement* ». Il faut donc sensibiliser les journalistes et les médias, mais aussi davantage les politiques aux enjeux du développement durable. On a convenu qu'il fallait éduquer les politiques, et pas seulement le public, et trouver les moyens de faire respecter leurs engagements.

Atelier L

**Renforcement de la solidarité
et de la coopération bilatérale et multilatérale,
au travers de l'éducation pour le développement durable**

Sommaire

- Introduction (*Raymond-François LE BRIS, WWF, et Marianne Von FRENCKELL, Agence Universitaire de la Francophonie - AUF*)
- La Décennie des Nations Unies en Allemagne (*Anne BUSCH, Université de Liineburg, Allemagne*)
- Les actions "Environnement et développement durable" de l'IRD (*Maurice FAY, IRD Institut de Recherche pour le Développement*)
- Les actions du réseau "Environnement et développement durable" de l'Agence Universitaire de la Francophonie en Haïti (*Paul VERMANDE, AUF*)
- Les actions de coopération de France Telecom (*Anne PAWLOFF, France Telecom*)
- France Telecom et la coopération avec la Jordanie (*Alain MAESTRACCI, France Telecom*)
- L'université Versailles-Saint Quentin et la coopération (*Denis REQUIER-DESJARDINS, Université Versailles Saint Quentin UVSQ*)
- Les actions de Pro Natura dans le delta du Niger (*Guy REINAUD, Pro Natura*)
- Éducasol et l'éducation au développement et à la solidarité internationale (*Laurence RIGOLLET, Éducasol*)
- Les actions du "Consumer Citizenship Network" (*Victoria THORESEN, Consumer Citizenship Network*)
- Discussion et synthèse

Animateurs :

Raymond-François LE BRIS (Conseiller du Directeur général, WWF) ; Michel RICARD (Comité français de la Décennie) ; Marianne Von FRENCKELL (Professeure, Agence universitaire de la Francophonie).

Introduction

*par Raymond-François LE BRIS (WWF)
et Marianne Von FRENCKEL (Agence Universitaire de la Francophonie - AUF)*

Raymond-François LE BRIS (WWF)

Cet atelier est destiné à recueillir divers témoignages qui ont vocation à alimenter nos réflexions relatives à la solidarité et à la coopération bi- et multilatérale dans le domaine de l'éducation pour le développement durable et à partir desquelles il sera possible de faire un certain nombre de propositions pour renforcer cette coopération et ouvrir de nouvelles pistes.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Les modalités de cette coopération sont multiples, elles vont des simples outils pédagogiques jusqu'aux démarches de coopération les plus larges, toujours dans une approche transversale et s'inscrivant dans la continuité et la durée. Il s'agit d'avoir une approche ouverte, en veillant à ne pas transférer des schémas préexistants. De la même façon que le développement durable est une démarche transversale, la coopération dans le champ de l'éducation au développement durable ne doit pas être figée, mais s'inscrire dans la durée et déboucher sur des applications concrètes. Il est nécessaire d'avoir toujours à la clé une démarche d'évaluation. Il est fondamental que tout programme de coopération puisse être régulièrement évalué, au travers d'indicateurs existants ou en préparation, à l'exemple de ceux qui sont élaborés dans le cadre de la Commission Économique Européenne des Nations Unies relative à la Décennie.

Je suis administrateur du WWF et conseiller du Directeur général, et je tenais à vous informer d'une initiative que le WWF a lancée, il y a deux ans, et qui s'appelle "Économies au Nord, efficaces au Sud". Elle se développe dans le cadre de la Francophonie, et vise à mobiliser, dans les quatre pays francophones du Nord les plus riches, le Canada, la Belgique, la Suisse et la France, des moyens techniques et financiers pour aider des pays du Sud à avoir accès à l'eau. Ceci non pas dans le cadre de très grands projets, mais de microprojets définis, expertisés et évalués qui sont et seront mis en œuvre par le WWF d'Afrique occidentale. Cette opération a commencé et y participent plusieurs collectivités territoriales et le ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Cinq projets sont déjà identifiés, principalement dans le bassin du Niger. Le parrain de cette action est le comédien français Pascal LEGITIMUS. Pour toute information complémentaire : www.wwf.fr

Par ailleurs, j'ai remis, il y a un an, au Premier ministre un rapport fait à sa demande sur l'organisation et le fonctionnement des services de la France dans le monde. Ce rapport est publié à la Documentation française, il a été le résultat d'un travail partagé avec quelques hauts fonctionnaires qui m'entouraient, et surtout de nombreuses auditions. Nous avons fait plusieurs constats, notamment sur la présence de la France dans l'aide au développement. Nous sommes le pays le plus contributeur du G8, mais nous sommes loin derrière les pays de l'Europe du Nord, et nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir. A l'occasion de cette mission, j'ai pu me rendre compte de ce qu'est la Francophonie. Ce n'est pas, et loin s'en faut, seulement le partage d'une langue, mais c'est l'adhésion à des valeurs partagées de démocratie, des droits de l'homme, de respect de la personne humaine et donc, de dignité.

Selon moi, l'engagement au service de l'aide au développement de la coopération bilatérale et multilatérale, au travers de l'éducation pour le développement durable, doit prendre la mesure de cette adhésion à des valeurs qui est notre lot commun, à nous qui avons le Français en partage et une même conception de l'Homme.

Marianne Von FRENCKEL (AUF)

Je suis rapporteure de cet atelier et serai porteuse de vos propositions. Je suis enseignante chercheur à l'université de Liège, en écologie appliquée et éducation

relative à l'environnement. J'ai la responsabilité d'un groupe de recherche en éducation et formation en environnement.

D'autre part, je suis coordonnatrice du dernier-né des réseaux de chercheurs de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui s'intitule "Environnement et Développement Durable" et qui a, parmi ses objectifs, la création de réseaux forts et efficaces de partenariats entre le Nord et le Sud, dans le champ de la recherche en environnement, perspective environnement durable. Un des objectifs est de réfléchir à ce qu'implique cette perspective en termes de pratiques de recherche, de construction de partenariats, de dispositifs de recherche mis en place.

Je m'arrêteraïis là, mais je pense que nous construirons, ensemble, au fur et à mesure de vos présentations et de vos interventions.

La Décennie des Nations Unies en Allemagne

par Anne BUSCH (Universität Lüneburg, Allemagne)

Je travaille à l'université de Lüneburg, en Allemagne, à l'Institut pour la communication de développement durable et je vais vous présenter la mise en œuvre de la Décennie pour l'éducation au développement durable en Allemagne.

En septembre 2005, nous avons créé la chaire UNESCO de l'enseignement supérieur pour le développement durable "Higher Education for Sustainable Development", et le titulaire est membre du Comité national allemand pour la Décennie avec qui nous avons un grand nombre de coopérations.

Actuellement, en coopération avec différents partenaires internationaux, nous réalisons une étude sur les méthodes innovantes utilisées dans le cadre universitaire, dans le sens de l'EDD. Nous pensons que pour une mise en œuvre réussie de la Décennie, la tâche pour les années à venir sera justement l'échange international d'une bonne pratique, pour apprendre l'un de l'autre, et l'un avec l'autre, et pour remplir de vie la conception de l'EDD.

Pour en revenir à la Décennie, selon nos expériences, une étroite collaboration entre la politique et les citoyens est l'aspect central pour la réussite de la Décennie. Cela signifie une abondante activité de lobby au niveau politique et l'encouragement d'une bonne pratique au niveau de projets concrets. Effectivement, la Décennie a commencé d'une manière très prometteuse en Allemagne, des centaines d'initiatives coopèrent sur le plan international afin d'avancer la Décennie et d'intégrer l'EDD dans les maternelles, les écoles, les universités,...

La mise en œuvre de la Décennie en Allemagne est réalisée sous le patronage du président fédéral allemand. Dès le début, la Décennie a été une initiative communautaire politique et civile et la structure de l'organisation établie par la Commission allemande pour l'UNESCO présente ce caractère principal. Sur la base de la résolution parlementaire se rapportant à la Décennie, le gouvernement fédéral a demandé à la Commission allemande de réunir les acteurs importants et de coordonner la mise en œuvre. Avec le Ministère Fédéral pour l'Éducation et

la Recherche qui a la responsabilité de la Décennie, on a créé un secrétariat allemand pour la Décennie avec trois salariés à plein-temps.

Le Comité national réunit des représentants les plus importants de domaines différents et pour élargir cette base et inclure les organisations les plus importantes. Ce Comité national a invité une centaine d'initiatives pour participer à "la Table Ronde de la Décennie". Elle sert à conseiller le Comité national et à développer des stratégies de mise en œuvre. Elle se réunit une fois par an et entre ces réunions, différents ateliers se réunissent quatre ou cinq fois par an pour assurer la continuité. Le Comité national allemand a développé deux activités centrales pour la mise en œuvre de la Décennie.

La première activité est le plan d'action. Il a été présenté au public lors du lancement officiel de la Décennie, le 13 janvier 2005 sous forme d'une conférence de trois jours, transmise par la télévision.

Il offre des directives stratégiques qui indiquent comment réorienter la formation vers le projet du développement durable de longue portée. En détail, il désigne quatre objectifs stratégiques :

- Développement et enchaînement des activités ainsi que la vaste propagation de bonnes pratiques
- Interconnexion des acteurs de l'Éducation pour le développement durable
- Amélioration de la perception publique de l'EDD
- Renforcement des coopérations internationales

Ce plan d'action est un instrument politique clef, car il comporte des points de référence pour tous les acteurs. Il est complété par un catalogue de mesures spécifiques, qui opérationnalise ces objectifs en spécifiant les organisations et les acteurs qui participent, ainsi que leur contribution à la Décennie. En plus, ces participants ont défini en détail leurs prochaines démarches ainsi que des indicateurs pour évaluer leur succès. Ainsi, il devient possible de mesurer et de rendre visible le progrès vers l'EDD. Jusqu'à maintenant, nous avons enregistré soixante-deux mesures dans le catalogue.

Le deuxième instrument concret pour réaliser la Décennie est la reconnaissance des projets officiels de la Décennie. Toutes les initiatives innovatrices, actives dans le domaine de l'EDD, ont le droit de déposer leur candidature au Comité national pour recevoir le label. En cas d'acceptation, elles ont le droit d'utiliser le logo pendant deux ans.

Après cette période, ces projets sont réévalués pour prolonger le droit d'utiliser le logo si elles peuvent prouver qu'elles ont progressé et ont encore amélioré leur projet dans le sens de l'EDD. Le but de cette mesure est d'apprécier et de valider les éducateurs et les acteurs qui sont actifs à l'EDD, mais aussi d'augmenter l'importance de l'EDD aux yeux du public. Jusqu'à présent, environ 250 projets ont été reconnus comme contribution officielle de la Décennie.

Pour conclure, je pense que pour la Décennie soit un succès, il est nécessaire de s'orienter vers les compétences dans le cadre d'une tâche communautaire internationale.

Les actions "environnement et développement durable" de l'IRD

par Maurice FAYIRD (Institut de Recherche pour le Développement)

Je travaille à l'Institut de Recherche pour le Développement où je m'occupe d'actions avec et pour les jeunes, dans le cadre de projets scientifiques qui tournent, pour la majorité, autour de l'environnement avec, pour quelques-uns, des perspectives de développement. Je vous parle aujourd'hui aussi en fonction de mes expériences précédentes et notamment dix ans de conception de documents en éducation scientifique au CNDP et surtout, dix années de coopération en Afrique, notamment en participant à des opérations de télévision scolaire au Niger et en Côte d'Ivoire.

L'IRD travaille en partenariat avec vingt-cinq pays, y compris sur des opérations en France et dans les DOM-TOM, et en partenariat également avec de nombreuses institutions et universités de recherche. Cet institut (anciennement ORSTOM) a maintenant soixante ans et travaille, depuis sa création, de manière pluridisciplinaire et les thématiques sont les relations entre l'Homme, les sociétés et le développement. Parmi les huit cents chercheurs composant l'IRD, on peut trouver des anthropologues, des économistes, des spécialistes du climat, des sols, des ressources marines ou terrestres.

La direction de l'IRD attache une importance très particulière à l'information et à la communication scientifiques, et plusieurs organes et secteurs travaillent sur cette tâche. Personnellement, je m'occupe de culture ou d'information scientifique dans le cadre de la délégation à l'information et à la communication scientifiques.

Je vais vous présenter quelques réalisations et je vous proposerai des doutes ou des questions que je mettrai en partage avec vous sous la forme de trois propositions ou convictions qui me paraissent plus importantes.

Les Clubs Jeunes. Il s'agit d'offrir la possibilité à un groupe de quinze à vingt jeunes, essentiellement des lycéens, de travailler avec un chercheur sur un thème défini en commun, pendant un an à deux ans. Un problème est posé et nous nous donnons les moyens de parvenir à le documenter, d'aller sur le terrain, de structurer les informations que nous avons pu réunir autour de ce sujet, et de les présenter lors de Fêtes des Sciences, de manifestations organisées spécialement, de colloques, de congrès, de manière à partager ce travail issu du groupe avec d'autres. Depuis 1999, une cinquantaine de Clubs Jeunes ont pu fonctionner, je vous en présente quelques-uns :

- A Kuito, des jeunes travaillent sur deux papillons ravageurs de la pomme de terre. Ils viennent pondre leurs œufs dans les tiges ou dans les pommes de terre et lorsque les larves éclosent, le stock de pommes de terre est détérioré très rapidement. Cela veut dire que nous avons des élevages au lycée, que nous venons corroborer les résultats faits, par ailleurs, dans les laboratoires de l'université équatorienne travaillant en relation avec l'IRD. Les jeunes vont sur le terrain, interviewent les producteurs de pommes de terre et les commerçants sur les marchés, les informent et éventuellement, leur proposent des solutions.

- A Bornéo, le Club a pris une forme un peu spéciale car le travail s'est déroulé durant un stage qui a rassemblé des techniciens locaux de l'aquaculture avec des chercheurs de l'IRD autour d'un dispositif qui permet de maintenir une bonne qualité d'eau, ce qui est important pour réussir une bonne reproduction des poissons. Dans ces pays d'Asie, l'aquaculture familiale est une importante source de protéines et parvenir à avoir une bonne reproduction des poissons est essentiel. Je passe sur toute la réflexion biologique qu'il peut y avoir autour de tout cela. Lorsque ce procédé est construit avec des matériaux locaux, il peut être proposé dans les fermes locales.

Le projet Sida a pour volonté de faire communiquer des jeunes d'Afrique et de France autour de cette maladie. C'est un sujet extrêmement difficile en matière de culture scientifique parce que les implications affectives, sociales et individuelles sont très fortes. Il n'empêche que, notamment par l'intermédiaire d'un certain nombre de visioconférences, on peut noter de la part des jeunes un très fort intérêt à communiquer avec d'autres, à connaître d'autres, ainsi qu'un intérêt dans la mise en question de leurs propres savoirs, de leurs propres représentations, de leurs propres compréhensions du phénomène. J'insiste sur l'importance de parler avec d'autres personnes parce qu'il me semble que c'est un des éléments essentiels d'une éducation au développement que nous voudrions réaliser.

Le projet PCST (Programme de Coopération Scientifique et Technique) s'adresse aux pays les plus pauvres, en Afrique et à Madagascar. Il est financé par le ministère des Affaires Etrangères et est organisé par l'IRD. Après trois appels, trente projets dans un premier temps, cinquante et soixante-dix à l'étude actuellement, nous avons pu constater que les gens dans les pays ne se connaissent pas. Par ce projet, des associations, militant pour l'environnement ou le développement, se sont découvertes et commencent à fonctionner en réseau, comme au Maroc et au Cameroun.

Biodiversité est un projet qui consiste à confronter l'objectif "100 cas d'études de la biodiversité" en France et dans d'autres pays, avec l'idée de dire qu'à partir du moment où on entre sur une question de biodiversité, on sera peut-être en mesure de distinguer les questions environnementales, et peut-être celles qui relèvent du développement. Là encore, distinguer ces différents niveaux, ces différentes échelles, me semble être une chose prioritaire dans l'éducation au développement.

Les jeunes sont associés à des conférences professionnelles. C'est important car les jeunes sont prêts à s'engager dans des actions dans la mesure où ils sentent qu'ils sont utiles, reconnus. Leur comportement change vraiment à partir du moment où ils savent que ce qu'ils sont en train d'apprendre peut aider les autres. C'est un levier formidable de la pédagogie pour le développement.

Je vous propose quelques commentaires.

Comment apprend-on le développement ? On se pose la question de comment éduquer, comment former, mais comment apprend-on le développement ? Dans quels dispositifs et dans quelles conditions peut-on arriver à s'appropriier les

concepts, les référents qui permettent ensuite de dire que si nous participons à une éducation, ou du moins à une réflexion sur le développement ? Je ne saurais pas répondre à cela, mais ce dont je suis certain c'est qu'il faut que nous précisions de quoi nous parlons.

A quelle échelle sommes-nous lorsque nous parlons de développement ? S'agit-il de nos pieds, de notre paillason ? S'agit-il de territoires plus vastes ? Nous ne pouvons pas, de toute façon, rester à l'intérieur de notre hexagone français. Nous sommes obligés de travailler avec nos amis Africains, de l'Amérique latine, de l'Asie. Sinon, nous ne ferons pas une éducation au développement. En tout cas, personnellement, je ne le pense pas. Lorsque les premiers cas de grippe aviaire sont apparus en Afrique, avec des conditions favorables à une expansion, peut-être même à un passage de l'H5N1 chez l'homme, je me suis dit comment nous ne pouvons pas travailler sur ce sujet d'extrême importance si je dis que je m'intéresse à l'éducation pour le développement.

Par ailleurs, on dit "développement durable", moi je dis que l'arbre ne doit pas cacher la forêt, que pour l'instant, sur la planète, les développements sont plutôt difficiles. Après, que faire de cela ?

On parle souvent de trois piliers conceptuels pour approcher le développement, si nous n'incluons pas la culture, si nous n'acceptons pas de discuter avec les autres, comment perçoivent-ils les problèmes d'environnement et les problèmes de développement ? Certainement pas comme nous ! Il faut donc que nous fassions cet effort pour ne pas passer à côté d'une opportunité historique. Ma question est demain, que pouvons-nous faire ensemble ?

• **Comment sont sélectionnés les accompagnants des Clubs jeunes ?**

Question d'une intervenante

Dans le cadre de l'échange d'expériences, j'ai des précisions à demander à l'intervenant de l'IRD. Dans le cadre des Clubs Jeunes, quelles sont les personnes qui accompagnent les jeunes dans toute cette démarche ? Comment sont-elles sélectionnées ? Quelles sont leurs compétences, leurs parcours ? Cette question me concerne très directement dans un projet concernant la délocalisation de formations DUT ou Licence Pro, au Bénin. Un institut créé par un universitaire de Tours forme en qualité, hygiène, sécurité, environnement des cadres de haut niveau sur le Bénin. Un colloque a été monté à Cotonou, en février 2005, et l'idée est d'avoir une tête de pont universitaire de formations, au niveau technicien, pour que tous les relais dans ces formations puissent être réalisés. Comment trouver les ressources humaines sur place ? Comment financer ces formateurs ?

Réponse de Maurice FAY (IRD)

Les chercheurs sont soit des chercheurs de l'IRD en poste sur place soit des chercheurs associés au réseau de recherche de l'IRD. Ils peuvent être de nationalité française ou de tout autre pays du réseau IRD ou du réseau associé avec l'IRD. Ce peut être un chercheur de l'institut Pasteur, par exemple. C'est en fonction des besoins et des sujets choisis. Dans tous les cas, ces chercheurs accompagnent les groupes de jeunes dans leurs travaux.

Les actions du réseau "Environnement et développement durable" de l' Agence Universitaire de la Francophonie en Haïti

par Paul VERMANDE (Agence Universitaire de la Francophonie, AUF)

Avant de vous présenter une formation que nous sommes en train de faire en Haïti, je voudrais vous dire un mot sur le réseau de chercheurs de l'AUF "Environnement et Développement Durable". Je pense qu'il est indispensable de vous présenter ce réseau et dans les recommandations, nous pourrions dire qu'il est possible de participer au réseau et à ses actions.

- Le cadre stratégique du réseau :

les Chefs d'États francophones, lors du dernier sommet francophone à Ouagadougou, ont défini une stratégie décennale avec un essor des économies dans la solidarité pour les dix prochaines années. La coopération doit donc se faire au service du développement durable et de la solidarité, avec tous les thèmes importants pour le développement durable : la paix, la démocratie, les droits de l'homme, la bonne gouvernance, un accès multiplié aux technologies de l'information et de la communication, favoriser la micro-finance. Même s'il s'agit d'un cadre général, on est quand même dans le développement durable. Dans le volet "mobiliser la solidarité francophone pour le développement durable", tous ces thèmes ont été développés.

- La création du réseau :

s'est faite le 25 mars 2005, à Marrakech. Une trentaine de scientifiques étaient venus de différents pays francophones.

- Les objectifs du réseau :

réaliser des projets avec une démarche systémique et non avec des choses très ponctuelles, avoir une recherche interdisciplinaire, réunir les capacités de l'ensemble des acteurs, mettre en synergie avec d'autres réseaux de chercheurs, favoriser la diffusion des résultats plutôt que de les garder dans des revues scientifiques, favoriser la formation, le lien avec les activités de recherche.

- Les différents champs d'actions :

Santé, agriculture, énergie, biodiversité.

- Les outils :

Les SIG, les TIC, l'économie du droit, de l'environnement.

- Les nationalités du réseau :

Algérie, Belgique, Canada, France, Mali, Maroc.

Le premier appel d'offres a suscité quatre-vingt propositions d'actions en recherche et en réseau, mais pour des questions financières nous n'avons pu en retenir que douze. Dix sont en attente de financement et l'ADEME est prête à financer quatre thèmes qui l'intéressent particulièrement.

Nos journées scientifiques auront lieu à Mostaganem, en novembre 2006. Nous avons soixante-dix propositions de communications et nous en avons retenu trente sur cinq thèmes : "Dispositifs et outils pour la recherche interdisciplinaire", "Faire de la recherche en partenariat", "Quelle est la place des acteurs non scientifiques et l'intégration des savoirs locaux dans nos recherches?",

"L'appropriation des résultats par les utilisateurs", "Le développement des capacités de chercheurs, et autres acteurs, à l'intégration dans une perspective de développement durable dans les pratiques".

Des réseaux de chercheurs de l'AUF travaillant sur des thématiques verticales (télédétection, entrepreneuriat, démographie, érosion des sols,...) coopèrent avec nous sur les problèmes d'environnement et de développement durable.

Pour plus d'informations, nous avons un site Internet "www.edd.auf.org".

Nous allons, maintenant, partir à Haïti pour parler d'une action que nous avons menée avec Haïti, un pays avec lequel la France a trois siècles d'histoire commune.

À Haïti, le PNB est de 350 dollars par personne, en moyenne, mais 95 % de la richesse est tenue par 5 % de la population. De nombreuses personnes ont un revenu inférieur à 1 dollar par personne et par jour. L'analphabétisme est supérieur à 50 % et, depuis trois ans, en raison de l'instabilité politique et de l'insécurité et de deux embargos en 1991 et 2000, plus de 30 000 cadres ont quitté l'île pour se réfugier à l'étranger, pour la plupart au Canada.

L'environnement est extrêmement dégradé et il n'y a pratiquement plus aucun arbre. Or Christophe Colomb avait dit : "Cette île est une île merveilleuse parce qu'il y a de la végétation". Pourquoi est-ce énormément déboisé ? Parce qu'il y a notamment la fabrication du charbon de bois qui est la seule façon pour les gens de récupérer un peu d'argent rapidement.

Haïti connaît également un gros problème d'eau, et les enfants passent une bonne partie de la journée à aller chercher de l'eau.

L'université de Quisqueya est un établissement privé à but non lucratif. Elle accueille 1 500 étudiants, ils étaient 2 500 il y a deux ans mais beaucoup sont partis au Canada et en République Dominicaine. Nous travaillons avec la Faculté des Sciences de Génie et d'Architecture. Les enseignants travaillent souvent en vacation donc, ils font peu de recherche. Cependant, un des enseignants est venu faire, à l'INSA de Lyon une thèse excellente qui portait sur l'évaluation des risques sanitaires liés aux effluents hospitaliers. Pour l'anecdote, un professeur belge était dans le jury et quand il a vu les résultats, il s'est demandé comment cela se passait en Belgique pour les effluents hospitaliers. On pourrait se poser la même question en France.

Durant sa thèse, cet enseignant d'Haïti a fait deux choses. Il a organisé un colloque sur la "Gestion intégrée de l'eau" en Haïti avec l'AUF, l'ACDI (Agence canadienne de développement international), l'OMS et l'UNESCO et il a monté un Master en "Éco-toxicologie, environnement et gestion de l'Eau". Ils en sont à la deuxième promotion.

Malgré des conditions extrêmement difficiles, cela fonctionne bien. Au niveau des compétences, ce sont des enseignants du supérieur pouvant être français ou haïtiens. Quand nous avons une compétence sur place, c'est un enseignant-chercheur haïtien qui fait cours; dans le cas contraire, il est nécessaire de faire venir des personnes du Canada, de Belgique, de France ou de l'université des Antilles et de la Guyane. Nous ne faisons pas de sélection et nous travaillons

avec des personnes volontaires. Toutefois, certains professeurs étrangers ont dû annuler leur mission d'enseignement parce que le ministère des Affaires Etrangères de leur pays leur interdit de se rendre à Haïti. Pourtant, pour ceux qui s'y sont rendus cela s'est plutôt bien passé, avec quelques précautions.

Je voudrais insister sur le "Congress of Sanitary and Environmental Engineering" qui s'est tenu à Porto Rico en 2004 et où Haïti, grâce à ce Master, a été le pays présentant le plus de communications. L'AUF a décidé d'en faire une filière francophone jusqu'en 2012.

La coopération s'est beaucoup élargie entre Haïti et un certain nombre de partenaires : l'université des Antilles, de la Guyane, des Québécois, des Camerounais et des Marocains. Pour construire ce partenariat, nous avons d'abord déterminé des acteurs locaux qui voulaient vraiment faire quelque chose. Ensuite, il a fallu obtenir un certain nombre de financements. Malgré les nombreuses difficultés, nous avons une coopération volontariste des partenaires étrangers et une motivation forte des étudiants. Quand j'ai parlé de commerce équitable à mes étudiants, aucun n'avait eu accès à l'information sur ce sujet, essentiellement parce que l'accès à Internet est très difficile.

Sur la base de cette expérience, mes recommandations seraient que, tenant compte des compétences au Sud et des efforts de quelques collègues solidaires au Nord, il y a nécessité de travailler sur des projets mobilisateurs et de trouver leur financement.

Le développement du Nord ne sera pas durable si le Sud ne se développe pas, et ne parvient à une maîtrise des outils scientifiques, notamment en agronomie et en technologie.

Les actions de coopération de France Telecom

par Anne PAWLOFF (France Telecom)

Je suis la responsable du développement international de la Fondation d'entreprise France Telecom qui s'est engagé dans le mécénat en 1987. Cette fondation est devenue internationale en 2005 et je suis chargée du développement et de la coordination des actions locales menées par nos filiales.

Nous sommes engagés, depuis plusieurs d'années, dans plusieurs domaines de mécénat dont la santé autour des handicaps de communication et notamment l'aide aux personnes autistes, aux personnes déficientes visuelles et auditives, dans le domaine de l'éducation pour la lutte contre l'illettrisme et l'éducation des filles dans les pays en voie de développement, dans le domaine de la culture où nous soutenons tous les talents pouvant émerger dans le domaine de la musique vocale.

Je ferais un point sur l'éducation des filles parce que chacun sait qu'aujourd'hui, sur les 120 millions d'enfants dans le monde privés du droit à l'éducation, plus de 60 % sont des filles. Or tout le monde sait aussi qu'aucun développement durable ne pourra se faire dans des pays en situation de pauvreté sans que les filles soient éduquées. Quand on éduque une fille, pour reprendre les propos de Kofi Annan, on éduque une famille. Quand on éduque une famille, on éduque

toute une communauté. Et ainsi, on peut aider à faire progresser le développement de toute une nation et on donne aux filles la place qu'elles méritent dans leur situation personnelle et dans le développement de leur pays.

Je vais vous donner un exemple très concret d'opérations que nous menons en partenariat avec nos filiales implantées en Afrique, au Sénégal, au Mali, à Madagascar, en Côte d'Ivoire, et vous présenter un partenariat que nous avons avec l'UNICEF au Sénégal.

Au Sénégal, au Mali autres pays en développement, les filles sont des ressources pour leurs parents. Quand je suis allée au Mali pour monter le partenariat que nous avons l'UNICEF, j'ai rencontré sur le terrain des ingénieurs, des experts en hydraulique et des responsables locaux de l'éducation qui m'ont tous dit que les filles étaient les "canalisations des villages" car elles sont chargées des corvées d'eau. Pour rapporter la ration quotidienne de leurs familles et des animaux, elles parcourent des dizaines de kilomètres par jour. Elles n'ont pas le temps d'aller à l'école.

Le projet que nous menons au Sénégal avec l'UNICEF et notre filiale locale, SONATEL, va bénéficier à 5 800 élèves dont 2 300 filles de 20 écoles élémentaires qui ont été choisies en Casamance, dans la région de Kolda qui compte 120 000 habitants. Pour la première année, nous avons choisi dix écoles, et dix autres le seront en deuxième année.

Ce projet est global et se déroule avec toute la communauté. C'est un projet qui, tout d'abord, apporte l'eau potable aux villages où sont situées ces écoles. L'apport de l'eau dans le village permet de créer un certain nombre de services tels des postes de santé.

Toute la formation est dispensée, non seulement aux enseignants et enseignantes, aux élèves eux-mêmes, mais aussi aux familles et à l'ensemble de la communauté. Nous tentons de sensibiliser la communauté et les familles sur la nécessité d'envoyer les filles à l'école pour qu'elles puissent avoir accès à de nouveaux curriculums développés par l'UNICEF et les pouvoirs publics locaux sur ce que l'on appelle les compétences de vie, c'est-à-dire toute l'attitude vis-à-vis de l'hygiène, de la prévention, de l'alimentation, de la nutrition et aussi de la civilité et de la citoyenneté.

Dans chacune des écoles, nous avons contribué à la construction de blocs sanitaires séparés de ceux des garçons car c'est la condition sine qua none pour que les filles puissent aller à l'école dans les pays musulmans. Par ailleurs, cela contribue à la fidélisation des enseignants qui, lorsqu'ils sont nommés dans des villages complètement à l'écart de tout, ont en tête de pouvoir être nommés dans des villages mieux équipés pour qu'ils puissent avoir le statut social qu'ils désirent.

Il est intéressant d'avoir conjugué l'expérience d'une entreprise de télécommunications qui, forcément, a des infrastructures implantées dans un pays, avec ce projet mené par une grande organisation internationale. En effet, SONATEL, notre filiale au Sénégal, utilise pour l'implantation de ses infrastructures téléphoniques, de l'électrification par le moyen de panneaux solaires.

Sur les dix écoles choisies en Casamance, cinq ont été désignées sites pilotes pour que des panneaux solaires soient implantés. Non seulement, ces villages bénéficient de l'eau potable, mais aussi de l'électrification et cela veut dire une amélioration considérable des conditions de vie des populations. Cela donne aussi la possibilité de faire un poste de santé, d'avoir les conditions sanitaires nécessaires pour installer une cantine, d'améliorer les conditions d'études et d'apporter les nouvelles technologies. A partir du moment où les panneaux solaires sont installés, SONATEL peut apporter des ordinateurs et peut donner accès aux enseignants, aux élèves et à leurs familles, aux nouvelles technologies dont ils sont totalement privés.

Nous avons engagé le même projet au Mali, dans le cercle de Bankas, au Nord de Mopti, en direction de vingt écoles. Les travaux sont en cours pour permettre à ces écoles d'ouvrir dans de meilleures conditions à la rentrée prochaine.

A Madagascar, nous menons un programme avec l'UNICEF qui s'appelle le programme "Grande Sœur". Là, une aide d'élèves plus âgés déjà scolarisés est apportée pour que les enfants qui entrent à l'école ne la quittent pas trop tôt.

En Côte d'Ivoire, nous concluons actuellement un gros chantier UNICEF dans le Nord, la région la plus ravagée par les conflits et où toutes les écoles sont à réhabiliter.

En conclusion, je pense que toutes les entreprises qui ont une prise de position importante, sincère et convaincue dans la responsabilité sociale d'entreprise, peuvent et doivent, de façon très avantageuse, à travers leur mécénat, collaborer avec les pouvoirs publics locaux et les organisations internationales pour aider au développement des populations, de l'éducation et, par leur exemple même, aider à l'éducation au développement durable.

• ***L'action de France Telecom va-t-elle au delà de la simple coopération ?***

Question de Géraldine VILLENI (Direction développement durable, La Poste).

Le Groupe La Poste travaille actuellement sur un partenariat avec un consortium sur Madagascar, en soutien au programme "Education pour tous". Nous sommes convaincus qu'un développement sera difficilement possible au Nord si celui du Sud ne s'installe pas, ensuite, de façon pérenne. Est-ce que ce partenariat de France Telecom permet de sensibiliser vos collaborateurs en les impliquant directement, notamment au travers de missions de transfert de compétences ? Au-delà de cela, vous permet-il également de sensibiliser le grand public ?

Réponse de Anne PAWLOFF (France Telecom)

Je commencerais par la sensibilisation du grand public. Nous n'avons pas l'habitude à France Telecom de faire une grande communication sur nos actions de mécénat, mais nous allons peut-être commencer à le faire. Depuis le début de notre mécénat, la sensibilisation de nos salariés est capitale et est au centre du dispositif, d'abord au niveau de l'information, puis au niveau de l'implication personnelle des personnes sous trois modalités. Nous avons un système de bénévolat de salariés, notamment pour les familles qui ont un enfant autiste à

qui des salariés donnent de leur temps libre pour les soutenir. Par ailleurs, nous avons lancé, en 2005, deux nouvelles façons d'impliquer les salariés. La première est un système de parrainage de projets : la Fondation étudie des projets proposés par des salariés de l'entreprise qui sont eux-mêmes impliqués dans des associations agissant sur le terrain. Ensuite, nous venons de lancer un projet de bénévolat international avec des salariés des pays du Nord qui vont aider des projets de solidarité co-conduits par la Fondation et nos filiales, dans les pays du Sud. Inversement, certains de nos collègues salariés de nos filiales des pays du Sud vont venir aussi faire du bénévolat sur des opérations que nous menons en France ou dans d'autres pays, et seront accueillis par les bénévoles français. Tout cela porte plusieurs valeurs, d'abord une valeur de brassage des équipes à l'intérieur de l'entreprise, et cela permet de faire du bénévolat utile. Cela se fait sur le temps libre du salarié, il s'agit pour lui de congés solidaires. La Fondation paye le voyage, l'hébergement, la prophylaxie, les assurances mais il s'agit de recruter des compétences bien particulières, pour des besoins bien particuliers qui sont émis par les associations locales.

France Telecom et la coopération avec la Jordanie

par Alain MAESTRACCI (France Telecom)

Je suis responsable chez France Telecom du développement externe dans le domaine de la formation, ce qui ne se traduit pas par une responsabilité du chiffre d'affaires mais plutôt une responsabilité d'actions sur des terrains novateurs, un partenariat avec le ministère de l'Éducation jordanien pour le développement de ressources en ligne, ainsi que pour l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires de la langue arabe.

Il s'agit d'une coopération bilatérale avec différents partenaires. Nous sommes dans le contexte d'un partenariat public-privé, lancé dans le cadre du forum économique mondial en 2003 et pour France Telecom en 2004. Cette collaboration représente un agrément qui se déroule sur deux ans et demi et 500 mois/homme de travail pour le développement de ressources en ligne de la langue arabe. C'est un développement qui s'adresse d'abord au corps enseignant. Cela correspond d'abord à l'idée de e-teaching, c'est-à-dire d'aider, de proposer à l'enseignant des moyens pédagogiques complémentaires de ce qui existe en mode traditionnel. Petit à petit, nous allons voir que ces moyens vont évoluer vers l'élève. Nous allons, à ce moment-là, évoluer vers le e-learning. C'est en quelque sorte un grand parcours du e-teaching vers le e-learning qui va couvrir, pour les douze cursus de l'école primaire et secondaire, à peu près la moitié des leçons d'enseignement de la langue arabe.

Pourquoi vous parler de tout cela? Nous sommes dans le cadre d'une coopération bilatérale, d'un investissement de l'entreprise vers le secteur public, avec un intérêt en termes d'innovation et de développement, et un développement local. Nous cherchons à créer un dispositif qui va durer et rejoindre les critères du développement durable sur une décennie voire plus.

Le cadre de ce partenariat réunit l'ensemble des acteurs sur un seul plateau-projet. Le ministère de l'Éducation fournit la structure éditoriale avec SWT, les

groupes auteurs, et TSC, les comités d'approbation. Au centre, nous avons France Telecom et Jordan Telecom qui est une filiale de France Telecom en Jordanie. L'ENIC Telecom Lille apporte un design global et la filiale innovation de Jordan Telecom, un partenaire local en Jordanie, va apporter l'intégration et les développements techniques.

Ce type de projet est possible car il réunit localement l'ensemble des acteurs sur un même plateau-projet. Dans ce type de montage, l'entreprise est responsable, pilote l'ensemble de l'opération, finance l'ensemble des acteurs présents. C'est un projet qui se déroule sur deux ans et demi et qui, après une étude préliminaire, inclut une première phase de développement local.

Dans cette première phase de neuf mois, nous allons nous centrer sur quelques cursus et en profiter pour créer la force de développement local pour rétablir les process de travail avec le corps enseignant. Finalement, nous allons installer le projet. Pendant cette période de neuf mois, nous allons faire du sur-encadrement et du transfert de compétences.

Nous allons ensuite avoir une période de lot 2, de lot 3, de onze mois puis de quatre mois, qui sont des phases de développement beaucoup plus intensives. Il y a un lot 3 qui est séparé du lot 2 parce que, dans le lot 3, nous allons aborder les classes proches du baccalauréat, et c'est aussi l'ouverture vers l'enseignement supérieur. C'est un contexte de développement différent qui, lui aussi, comporte des ouvertures. Nous ne le traiterons pas de la même manière que les autres.

Au commencement de ce projet novateur, personne ne savait dire quels sont les critères de développement, de mise en place d'un dispositif durable, quels sont les critères de la continuité. Quand nous avons commencé, nous nous sommes dit qu'il fallait un concept-produit adapté au e-teaching, qu'il fallait que l'introduction des technologies se fasse dans le respect de la valeur ajoutée pédagogique et, dès le départ, définir le dispositif d'évaluation du dispositif. Je passe rapidement sur un process mis au point dans les phases préliminaires, en discutant avec nos partenaires jordaniens. Nous nous sommes repris, à plusieurs fois, pour parvenir à cadrer un process éditorial et technique, sophistiqué, complet qui intègre des phases d'apport des contenus et d'approbation. Dès le départ, nous avons un concept produit qui va être orienté e-teaching, c'est-à-dire un outil au service de l'enseignant. Nous allons alors chercher à donner un équipement minimum. Il ne s'agit pas "d'inonder" les écoles d'équipements, de technologies, mais l'idée d'un équipement minimum pouvant être utilisé par le plus grand nombre. La recherche de la valeur ajoutée signifie que nous allons être raisonnables dans l'utilisation des technologies. La recherche de modèles pouvant être réutilisés va nous permettre de pouvoir, plus tard, répliquer et poursuivre les choses.

Cela nous a fait découvrir, en quelque sorte, le cycle vertueux pour ce type de projet et quelque chose qui se rapproche du développement durable, par une introduction raisonnable des nouvelles technologies appropriées aux métiers de la communauté avec laquelle nous voulons travailler. Même si nous disons que l'utilisation des technologies est limitée, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas rechercher l'excellence technique. Il faut, sur ce cadre qui paraît limité au départ, travailler avec la plus grande exigence professionnelle. C'est pour cela que nous

allons essayer de créer des modèles. Ces modèles vont être un effort particulier de conception et vont nous guider pour chacune des leçons d'un cursus. Cela va nous permettre, deux ans après, d'aller plus loin.

Nous allons, par la suite, implémenter à travers la communauté enseignante et stabiliser une première version du dispositif qui ne sera pas parfaite mais qui sera utilisable par le plus grand nombre.

Nous arrivons dans la phase de projet actuel à la dernière phase de développement. Au mois d'août, il y aura environ 1 000 leçons scénarisées et médiatisées qui auront été utilisées en classes pilotes.

Le vrai défi maintenant est d'utiliser tout ce beau matériel, fait en cohérence avec les livres, élaboré avec des auteurs, des professeurs, des comités d'approbation et de le mettre en œuvre à travers le pays. Le défi est donc de former la communauté enseignante. Pour se faire, nous n'allons pas aller trop loin, mais nous arrêter à cette première version. Les professeurs se sont pris au jeu de ce projet, et il a été difficile de les freiner. Dans ce cas-là, il était indispensable de freiner tout le monde et dire que nous sortons cette première version, mais qu'il faut passer à un niveau global de système qui permette l'extension géographique et qui intègre, petit à petit, quand il finira par tourner sur une large échelle, les nouvelles évolutions. Le rôle de l'entreprise est important parce que, dans ces laboratoires, l'entreprise prépare les capacités didactiques et pédagogiques nouvelles. C'est un cercle vertueux d'investissement initial qui nous fait faire du développement local et créer de la compétence locale qui, elle-même, prendra le relais. Aujourd'hui, nous en sommes à une phase de déploiement qui débutera en septembre 2006 et qui entraînera sur un, deux ou trois ans, l'ensemble du corps enseignant.

L'Université Versailles-Saint Quentin et la coopération

par Denis REQUIER-DESJARDINS (UVSQ)

Je dirige une unité mixte de recherche (UMR) qui s'appelle le C3ED, centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement, et qui résulte d'une coopération entre d'une part l'université de Versailles St-Quentin et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Je vais essayer de présenter comment une institution comme la nôtre est impliquée dans des actions qui ont une dimension d'éducation à l'environnement dans un contexte de coopération internationale.

Pour cela, il faut préciser que le C3ED travaille essentiellement sur les thématiques du développement durable, sur les différentes dimensions du développement durable, aux différentes échelles géographiques. Dans notre démarche, nous insistons beaucoup sur les différentes interfaces, celles entre les dimensions du développement durable, celles entre les différents niveaux d'appréhension en termes d'échelles géographiques mais aussi celles entre les différents acteurs du développement durable, les différentes parties prenantes. Je crois que c'est ce qui nous caractérise. Il faut aussi préciser que le laboratoire compte une centaine de personnes, ce qui est énorme. Sur ces cent personnes, la moitié est des doctorants. Comme nous sommes une UMR, nous intervenons à la

fois au niveau de la recherche, de la formation à la recherche et de la formation. Au sein de l'Université, nous appuyons un certain nombre de formations et notamment des formations de type master.

A partir de là, quels types d'actions, ayant un impact pour l'éducation à l'environnement dans un cadre de coopération internationale, pouvons-nous développer ? Il y a des choses que nous faisons à l'université mais aussi un certain nombre d'actions que nous menons dans le Sud et avec nos partenaires du Sud dans le cadre de relations étroites. Ces relations se traduisent notamment par le fait que des chercheurs IRD sont affectés à ces unités, en direction de Madagascar, de la Tunisie, de l'Afrique de l'Ouest à partir du Sénégal, et de plus en plus en direction de pays d'Amérique latine.

A partir de notre implantation à l'UVSQ, je vois trois éléments importants. Dans le domaine de la formation à la recherche, nous avons une quarantaine de doctorants originaires des pays du Sud et issus, pour la plupart, des unités avec qui nous avons un partenariat important : il y a notamment de nombreux doctorants tunisiens, malgaches. Il y a une espèce de circulation permanente, entre le Nord et le Sud, des doctorants et des chercheurs qui les encadrent. Ceci crée une communauté de recherche sur les questions de développement durable Nord-Sud extrêmement intégrée.

Le C3ED a fait un effort particulier, notamment à travers l'une de ses équipes qui s'appelle IACA, pour constituer des ressources pédagogiques et scientifiques disponibles en ligne pour des partenaires du Sud, partenaires qui participent à sa gestion. Lors de la construction de ce site, nous avons tenu compte de ce que l'on appelle la fracture numérique qui fait que, dans certains pays, il est parfois difficile de récupérer de l'information sur Internet.

L'on a beaucoup travaillé sur la question de la gouvernance participative et, à travers ces travaux de recherche menés sur ce sujet, nous avons mis au point des outils multimédia d'aide à la délibération et à la décision. Ces outils peuvent être appropriés par un certain nombre d'acteurs du Sud et pas uniquement les chercheurs. Certains de nos logiciels ont été, par exemple, traduits en malgache et utilisés sur des acteurs de terrain dans des processus de gouvernance participative.

Dans le domaine de la formation initiale puisque nous avons participé à la création de plusieurs de masters dans certaines institutions partenaires : par exemple, la création d'un master d'économie du tourisme, avec une dimension environnement, à Sousse, en Tunisie. Nous montons actuellement un master sur la gestion des zones littorales en collaboration avec l'université Cheikh Anta Diop à Dakar. Un master tourisme et environnement existe déjà chez nous et nous l'avons restructuré avec nos partenaires argentins pour que ce master soit développé à l'université de Salta en Argentine. Ces actions ont donc une dimension de formation des acteurs professionnels de l'environnement et du développement durable dans nombre de pays partenaires.

Concernant la formation continue, nous avons collaboré avec l'institut de l'énergie et de l'environnement pour la francophonie (IEPF) à Québec. Il y a trois ans, nous avons organisé à Madagascar, un atelier sur la gestion de la

biodiversité dans des pays de l'Océan indien rassemblant des cadres spécialisés dans la gestion des aires naturelles protégées des pays de la sous-région, avec une importante composante d'échange d'expériences et de formation. Dans la foulée, nous avons participé à la création du réseau MOGED (maîtrise des outils pour la gestion de l'environnement et du développement) par l'IEPF? Ce réseau couvre l'Océan indien et les pays d'Afrique sub-saharienne. Nous avons toute une série d'actions, dans un cadre francophone, en collaboration avec l'IEPF, sur la formation continue en matière d'environnement et de développement, en direction des cadres de pays francophones d'Afrique et de l'Océan indien.

Les résultats de nos recherches peuvent contribuer à informer, au Nord comme au Sud, sur les problématiques environnementales touchant particulièrement les pays du Sud. En liaison avec le ministère des Affaires Étrangères et l'Agence française pour le développement, nos recherches ont débouché sur des instruments pédagogiques, comme la plaquette publiée dans le cadre du comité scientifique français de lutte contre la désertification ainsi que sur une exposition sur la désertification qui aura lieu à Montpellier dans le cadre de l'année 2006 des déserts et de la désertification.

Un autre aspect qui a un lien avec l'éducation à l'environnement, est le développement d'un certain nombre de recherches sur la question de la qualification des produits notamment agro-alimentaires, mais aussi des prestations touristiques en fonction d'un certain nombre de caractéristiques de durabilité, soit la labellisation bio, soit les produits équitables. Les questions de qualification sont importantes car, derrière ce sujet, se pose la question de la construction sociale de la qualité par le consommateur, ce qui renvoie à la capacité des consommateurs à intégrer des caractéristiques de durabilité dans leurs pratiques de consommation.

Voici un certain nombre d'informations sur ce que peut faire un laboratoire de recherche dans le domaine de l'éducation à l'environnement, même si ce n'est pas une de ses fonctions prioritaires ou reconnues.

Dans toutes les démarches que nous avons pu avoir à ce niveau-là, la dimension de partenariat est toujours apparue comme extrêmement importante. On ne fait rien si on ne développe pas des partenariats, d'abord entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud, et au-delà entre les chercheurs et les acteurs de la société civile ou les décideurs. Ceci pourrait constituer la base d'une recommandation.

• Les pays du Nord n'ont-ils pas apprendre des pays du Sud?

Question d'une intervenante

Je suis professeur de sciences économiques et sociales dans l'Académie de Strasbourg et je fais partie d'un groupe de recherche-formation au niveau du rectorat sur l'enseignement à distance (EAD) et sur la solidarité internationale. Le premier à avoir parlé de partenariat dans cet atelier est Denis REQUIER-DESJARDINS de l'UVSQ. Pour moi, la coopération suppose que nous soyons au moins deux et que les échanges soient réciproques. Dans quelle mesure est-ce que nous, pays du Nord, n'avons-nous pas des choses à apprendre des pays du Sud ?

Réponse de Denis REQUIER-DESJARDINS

Effectivement, le partenariat suppose un apprentissage mutuel. Pour nous, il est particulièrement important de développer des formes de partenariat les plus équilibrées possibles pour maximiser cette possibilité d'échanges.

Les actions de Pro Natura dans le delta du Niger

par Guy REINAUD (Pro Natura)

Pro Natura est une association brésilienne d'origine, qui a commencé il y a une vingtaine d'années au Brésil et qui est spécialisée, depuis son origine, dans le développement rural participatif. Cette association s'est internationalisée à l'occasion de la conférence de Rio et depuis 1992, le siège international est à Paris nous travaillons dans trente-cinq autres pays.

Nous avons commencé, il y a une dizaine d'années, dans le delta du Niger, une zone difficile, où nous voulions réaliser un projet modèle pour montrer que, dans des situations particulièrement difficiles avec des moyens très limités, nous pouvions faire du vrai développement sur des communautés relativement importantes. Nous avons choisi une communauté qui s'appelle les Akassas au cœur du delta du Niger. Ce projet, qui touche 40 000 personnes depuis le départ, a gagné le prix du meilleur projet sociétal au dernier Congrès Mondial du Pétrole à l'automne dernier.

Nous avons débuté avec des approches très simples d'ONG de terrain qui consistent à mobiliser les populations autour d'un projet. En l'occurrence il s'agissait de populations très pauvres et très démoralisées car soumises à un gouvernement que je ne saurais qualifier.

Que faisons-nous ? Nous faisons des choses très simples. Pendant neuf mois à un an, nous vivons avec les gens. Au début, nous mobilisons les femmes et les jeunes. Avec l'entraînement fait par les femmes et les jeunes, nous mobilisons les hommes et nous leur apprenons à décider de leur avenir et à voir quels sont leurs problèmes. Comme ils sont aussi intelligents que nous, même s'ils ne sont pas éduqués, ils trouvent la solution. Nous les faisons travailler en groupe. Je simplifie mais vous trouverez tout sur un site Internet spécialisé qui s'appelle "pronatura-nigeria.org".

Notre processus consiste faire émerger, de façon démocratique un plan de développement sur cinq ans. En parallèle de cela, nous mettons en place un système de gouvernance démocratique pour, à la fois, générer le plan et le réaliser. Nous contribuons à la création d'une fondation liée à la communauté des Akassas, pour les 40 000 personnes, officiellement enregistrée à Abuja. Cette fondation devient une agence de développement pour la zone. Les responsables de cette fondation ne sont pas les gens de chez nous, mais les élites que nous faisons émerger au travers du processus démocratique de génération du plan de développement. Ce plan de développement, comme nous faisons du développement rural, concerne la santé et de l'éducation, mais avant tout l'économie, la valorisation des ressources naturelles, la pêche, l'agriculture, l'agroforesterie, l'artisanat,...

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Je pense que nous avons bien réussi cela, mais le plus intéressant c'est la suite. Quatre ans après le démarrage d'Akassas, nous avons démarré deux autres projets sur 100 000 personnes dans deux autres États du Nigeria. Et là, nous avons réalisé que, pour passer de un projet à trois projets, nous avons besoin de mettre en place des structures de formation. Nous avons trouvé quelques moyens, auprès de la coopération française qui a apporté les premiers financements, pour créer ce qui est devenu l'institut de développement durable du delta du Niger; ensuite, sont arrivés des crédits venus des compagnies pétrolières qui opèrent dans le coin.

Cet institut, qui est situé à Port Harcourt, et a pour rôle de former aux processus participatifs de développement et à la création des fondations au travers de cours très généraux sur la gestion des projets, la gestion des conflits,... Ensuite, nous avons imaginé d'utiliser la communauté d'Akassas pour faire ce que nous avons appelé "l'université vivante". Nous avons pris les nouvelles élites que nous avons fait émerger dans les autres communautés, et nous les avons envoyées vivre pendant plusieurs semaines et plusieurs mois dans la communauté des Akassas. Ce sont les gens de cette communauté qui, en leur racontant leur vie, leur histoire, leur mobilisation, leur plan de développement, leur ont transmis le savoir-faire de sorte que lorsqu'ils rentrent chez eux, ils fassent la même chose. Nous sommes passés de 40 000 à 140 000 personnes, et aujourd'hui, nous sommes à plus de 500 000 personnes. Nous avons convaincu, à la fois le gouvernement central du Nigeria, la banque mondiale, toutes les compagnies pétrolières, de créer un fond pour étendre ce processus-là à toutes les communautés dans les onze États producteurs de pétrole du sud du Nigeria. Dans ces onze États, il y a 26 millions de personnes. C'est ambitieux, mais je pense que, grâce à ce système extrêmement simple de multiplication, de transmission de la connaissance par les communautés et entre les communautés, c'est possible et cela ne coûte pas cher. Cela coûte moins de dix dollars par an et par personne et ceci uniquement pendant cinq ans. Au bout de cinq ans, nous nous retirons. Sur la deuxième vague de projets qui entre dans la cinquième année, nous allons nous retirer à la fin de l'année et le processus de développement continuera tout seul.

Notre action fait tache d'huile envers les autres pays de la zone. Nous formons d'abord des responsables qui gèrent les fondations que nous avons contribué à créer, puis des ONG locales, des responsables gouvernementaux, même s'ils ne sont pas très efficaces, à l'échelon local, régional et national. Nous formons aussi, au sein des compagnies pétrolières, les personnes qui assurent l'interface avec les communautés de façon à ce qu'elles apprennent un peu ce qu'est le développement participatif et qu'elles aient un dialogue constructif. Les seules zones du delta du Niger aujourd'hui où les responsables des compagnies pétrolières peuvent aller sans un gilet pare-balles et une garde prétorienne sont les zones dans lesquelles nous avons nos projets et où il y a 500 000 personnes, mais c'est au milieu de 26 millions de personnes.

La leçon que nous pouvons en tirer c'est que, s'il n'y a pas de gouvernance et un minimum de démocratie locale, il n'y a pas de développement rural sérieux. Si les femmes sont mobilisées, oubliez le développement. Il faut être humble. Pour mener ces projets, nous avons trois expatriés et encore, ce sont des expatriés qui habitent depuis vingt ans au Nigeria, ce sont des Anglais. Nous employons 150

personnes dans ce processus-là et tous les autres sont des Nigériens et des gens qui ont appris sur le terrain et qui sont extrêmement créatifs et brillants.

Je terminerai en citant deux exemples particulièrement démonstratifs : deux exemples qui me semblent être de bons exemples :

- L'agriculture de conservation, qui est l'agriculture de l'avenir liée au semi-direct a été inventée en Angleterre, et a été transférée au Brésil. Les Brésiliens s'en sont emparés et l'ont développée mieux que n'importe qui. A l'heure actuelle, les Anglais et les Américains importent le "know-how" et les machines du Brésil pour faire de l'agriculture de conservation.

- Tous les ingénieurs des pays développés se sont trompés sur un problème technologique. Comment récupérer des déchets agricoles inutilisés ou de la biomasse inutilisée dans les pays du Sud pour la carboniser et en faire un substitut au bois et au charbon de bois ? Quinze polytechniciens dans les centres de recherches français se sont trompés. Qui a réussi ? Un ingénieur algérien de Pro Natura qui a mis au point un processus de carbonisation en continue avec des machines fabriquées en Afrique du sud.

Nous n'avons pas apporté l'agriculture intelligente dans les pays du Sud. Ils la connaissaient mille ans auparavant, et nous l'avons détruite avec nos agronomes de la Beauce et de la Brie. Nous sommes obligés de la retrouver et d'aider les gens à la retrouver avec l'agroforesterie.

Éducasol et l'éducation au développement et à la solidarité internationale

par Laurence RIGOLLET (Éducasol)

En ce qui me concerne, c'est plus qu'un témoignage, c'est une interpellation à partir de la plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale représente Éducasol. Cette plate-forme regroupe une trentaine d'associations de solidarité internationale qui travaille beaucoup sur les questions d'éducation au développement. Je suis là pour interpellier les acteurs du développement durable afin qu'ils n'oublient pas le volet solidarité internationale du développement durable.

La solidarité internationale n'apparaît pas comme un pilier du développement durable tel que nous le connaissons aujourd'hui, mais elle doit être absolument comprise dans les piliers définis. J'ai été rassurée en entendant la représentante du Conseil de l'Europe qui fait place dans le développement durable, avant toute chose, la défense des droits de l'homme et la paix. Elle a signalé également qu'elle veillerait à ce que des liens étroits soient tissés entre éducation au développement durable et éducation à la citoyenneté mondiale et aux droits de l'homme.

Éducasol rassemble une trentaine d'associations de solidarité internationale travaillant sur les rapports Nord-Sud, la compréhension des déséquilibres mondiaux et la question de la place de l'éducation au développement et à la solidarité internationale par rapport à l'éducation à l'environnement pour un

développement durable. Les membres de cette plate-forme se reconnaissent dans le développement durable à partir du moment où il ne prend pas seulement en compte le volet environnement. Or cette notion de développement durable apparaît souvent dans l'esprit du grand public, mais trop rarement liée à la protection de l'environnement et à la nature. Récemment, il y avait dans la presse un dossier qui traitait du développement durable, mais qui axait son propos sur les questions d'environnement : la propreté en Suisse, les directives européennes sur l'eau, la lutte contre la pollution en Bretagne,... Je trouve cela très bien, mais le seul exemple dans lequel la solidarité Nord-Sud apparaissait comme une dimension du développement durable concernait le commerce équitable.

Au sein de cette plate-forme, nous trouvons que ne s'attacher qu'à l'aspect environnemental – même s'il est vraiment important -, reste réducteur et ne prend pas suffisamment en compte les autres piliers du développement durable : la viabilité économique, le progrès social, l'impulsion de la France vers la diversité culturelle puisque nous nous acheminons vers cela.

Les sociétés du Sud évoluent dans des processus défavorables au bien-être des populations. Les atteintes à l'environnement et leurs conséquences économiques, sociales et culturelles contribuent à aggraver les situations de pauvreté et de précarité des populations les plus démunies dans l'ensemble des pays de la planète. Tout cela doit être pris en considération dans la démarche de développement durable. Une des réponses à ce "mal développement" consiste à favoriser, en concertation entre les acteurs, une éducation au développement durable en mettant, en évidence les interdépendances Nord-Sud pour se mobiliser en faveur d'une solidarité internationale absolument nécessaire.

Un exemple démonstratif de la nécessité d'une réelle concertation : deux textes publiés, à trois semaines d'écart, dans le bulletin officiel de l'Éducation nationale. Le premier de juillet 2004 sur l'éducation à l'environnement et au développement durable, le second sur l'éducation au développement à la solidarité internationale qui vise à faire comprendre les grands déséquilibres, ont été réalisés et rédigés sans concertation. Or nous avons tout intérêt à tisser des ponts et des liens entre les associations de solidarité internationale et les associations d'éducation à l'environnement. Ce n'est pas nouveau, des associations et des structures se sont réunies à la conférence de Rio en 1992 ou au sein du collectif Jobourg en 2002. Cependant, nous n'avons pas poussé plus loin, et je parle aussi pour nous, structures et associations de solidarité internationale. Les bulletins officiels ont été rédigés de manière séparée.

En conclusion, ces deux éducations sont complémentaires. Aucun de leur volet spécifique ne doit être abandonné. Les enseignants et les animateurs socioculturels ont bien compris cette astuce et les enjeux puisqu'ils s'en emparent aussi bien au niveau du développement par l'entrée environnement que par l'entrée solidarité internationale, pour mener à bien leurs actions dans le cadre des projets d'écoles ou des parcours civiques. Ils ont donc très bien compris les choses. Il reste un pont à construire entre acteurs d'éducation au développement à la solidarité internationale et acteurs d'éducation à l'environnement.

Les actions du "Consumer Citizenship Network"

par Victoria THORESEN (CCW)

Je représente le Consumer Citizenship Network qui est un réseau interdisciplinaire international financé par la Commission Européenne, le Gouvernement Norvégien, l'UNESCO, l'UNEP et Consumers International. C'est le seul réseau sur le développement durable financé par la Commission Européenne.

Cent vingt sept institutions font partie de ce réseau : universités, instituts de recherche et organisations civiles dans trente sept pays. Je vous parle ici des pays européens, mais nous sommes également présents en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie. Les pays sont variés, le réseau l'est aussi. Nous avons des ingénieurs, des enseignants et des chercheurs en biologie, en sociologie et dans bien d'autres domaines.

Il est difficile de rassembler toutes les différentes données qui ressortent de nos multiples actions, mais la première suggestion que nous voudrions vous soumettre dans le cadre de cet atelier est la suivante : l'éducation pour le développement durable doit être interdisciplinaire, même si ce n'est pas facile, si cela demande de la préparation.

Nous avons travaillé sur plusieurs domaines. Le premier concernait l'éthique, la morale. Nous avons des groupes de travail qui ont effectué des recherches, ils ont préparé le matériel pour enseigner, ont suivi des cours, et préparent actuellement des masters et des doctorats sur ces divers domaines. Comment les citoyens font-ils face à ce problème de prospérité ? C'est différent selon les pays en raison des antécédents sociaux, historiques et des différentes façons de voir la vie. Nous ne nous occupons pas uniquement des droits des consommateurs, mais également de leurs responsabilités et de leurs devoirs.

Nous avons pris part à l'organisation internationale de normalisation (International Standard Organisation). Nous avons travaillé sur la manière dont l'apprentissage de la consommation durable peut aider les européens à contribuer aux objectifs du Millénaire et plus particulièrement à la réduction de la pauvreté. Cela ne signifie pas forcément que nous devons faire ceci ou bien cela, mais il nous faut mettre ces objectifs au cœur de notre enseignement. Nous travaillons aussi pour une plus grande participation et au rôle de chacun dans la société. Nous recherchons les réponses en permanence car nul ne peut prévoir ce que demain nous apportera alors que les choses changent en permanence.

Nous devons enseigner comment poser les bonnes questions ou comment trouver de nouvelles solutions, et comment les évaluer. Ceci constitue notre deuxième suggestion pour cet atelier : l'éducation sur le développement durable doit se focaliser sur "comment poser des questions", "comment identifier les solutions alternatives" et "comment les évaluer". Il ne s'agit pas d'apporter des réponses, mais d'apprendre à poser les bonnes questions pour obtenir les bonnes réponses. La structure du réseau est compliquée. Nous avons un site Internet avec des liens qui pourraient vous intéresser. Nous avons beaucoup travaillé sur le développement de méthodes d'enseignement pouvant être utilisées dans différents contextes. Nous avons de nombreuses publications, avons organisé

plusieurs conférences, une il y a un ou deux ans sur utiliser, choisir et créer le futur, et une récemment sur la prise de responsabilité et, en ce moment même, sur comment inciter au changement. Mais nous avons plus particulièrement travaillé sur l'éducation dans le sens où nous avons besoin de rassembler les éducateurs sur l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et à la consommation. Ces trois points représentent les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Nous avons créé des directives pour une meilleure éducation dans les universités et pour les professeurs des collèges. Nous avons des suggestions venant du monde entier. Sur notre site Internet vous trouverez une méthode d'enseignement sur le développement durable que je vous engage à consulter. Cela concerne les étudiants qui identifient les innovations et les pratiques sociales, (comment les gens consomment durablement), les documentent, font des interviews, vont à la rencontre des gens et établissent les contacts primordiaux, prennent des photos et font des expositions, évaluent tout ceci et en tirent les leçons. Ce n'est pas apprendre en lisant un livre ni en regardant des photos, c'est apprendre en parlant avec les gens, trouver pourquoi il agissent de telle manière? Quels en sont les bénéfices ? Et ensuite utiliser ces découvertes en Asie, en Afrique et dans divers pays d'Europe. C'est un moyen unique de le faire, nous avons des cours et des programmes que le Conseil Européen encourage car ce dernier les voit comme une part de citoyenneté.

Je voudrais juste définir nos suggestions pour l'atelier. Dans le souci d'apprendre sur le développement durable, les contacts entre les éducateurs et les chercheurs via Internet ne sont pas suffisants, il est nécessaire de se rencontrer. Mais comme pour cette conférence, cela coûte de l'argent. Nous avons bien progressé grâce au réseau mais c'est insuffisant, nous avons besoin de nous rencontrer pour mieux nous comprendre.

Discussion

• Quelle définition de la coopération en matière de solidarité et de développement durable? :

Commentaire de Raymond-François LE BRIS (WWF)

Je suis très frappé de voir que plusieurs mots ont été utilisés dans les interventions que nous venons d'entendre : partenariat, échanges d'expériences, ainsi qu'une affirmation de bon sens qu'il est nécessaire de rappeler : "Il n'y aura pas de développement durable au Nord s'il n'y a pas de développement au Sud".

Le WWF mène un projet dans les pays francophones du Sud pour les aider à s'équiper en eau potable, en incitant les populations du Nord à être plus économes dans leur consommation, et à être plus solidaires au Sud. Un chiffre m'a frappé, le bassin du Niger représente, à ce jour, 120 millions de personnes dans les neuf pays que le fleuve parcourt. En 2020, dans ce même bassin, il y aura 200 millions de personnes. Nous ne pouvons pas imaginer pouvoir

continuer à surconsommer de biens essentiels tout en niant aux pays du Sud l'accès à ces biens essentiels.

Question de Marie-Claude ROLAND (INRA)

Je travaille à l'Institut national de la recherche agronomique. Je ne suis pas agronome, mais linguiste, et je travaille dans cet institut parce que c'est un organisme pluridisciplinaire qui m'offre un champ d'investigation et d'observation extraordinaire. Je suis chercheur et formateur.

Mes interventions peuvent être déstabilisantes, mais elles sont issues d'une très vaste expérience puisque je travaille avec 1 600 chercheurs, dans plusieurs pays dont le Canada, le Danemark, les pays de l'Est, et j'évalue des projets et des formations en Afrique.

Trop souvent nous parlons de développement durable pour renouveler des problématiques anciennes, sans apporter forcément des solutions à des problèmes également anciens.

Le problème des concepts doit nous interpeller comme ce fut le cas en 2004, lors d'un colloque en Suède qui s'appelait "Learning to change". Nous avons environ 90 pays dans des ateliers où on ne passait pas son temps à regarder des diaporamas, mais où on s'écoutait les uns les autres. Au bout de deux jours, malgré nos précautions, les personnes d'Amérique du Sud ont dit : "On en a vraiment assez. Depuis deux jours, on ne vous entend parler qu'avec vos concepts du Nord".

L'IRD mène des actions intéressantes en direction des jeunes. Vous nous avez dit comment ils étaient formés, mais quelles compétences souhaitez-vous leur donner ? Évaluez-vous les compétences qu'ils acquièrent ? Comment ? Avec quels critères ? Comment s'assurer que les compétences qu'ils acquièrent sont des compétences utiles qui pourront être transférables dans leur pays ?

Il s'agit là de la question que l'Europe pose à un système d'enseignement qui ne réagit pas. Actuellement, aucune école doctorale n'est en mesure de mettre en pratique le programme de Bologne. Que va-t-on faire en Afrique à expliquer aux Africains des choses qu'on ne fait même pas chez nous ?

Réponse de Maurice FAY (IRD)

Lorsque j'organise une visioconférence avec des jeunes de la banlieue Est parisienne et des jeunes de Dakar sur le thème du Sida, que veulent les jeunes de la banlieue parisienne ? Ils veulent apprendre des choses sur la façon de se protéger du Sida aux jeunes de Dakar. Comment ressortent-ils de la visioconférence ? Ils s'aperçoivent que les jeunes de Dakar en savent beaucoup plus qu'eux sur la maladie et sur les méthodes de prévention, et qu'ils sont confrontés au problème du Sida d'une manière tout à fait différente de la leur. Ils demandent alors une deuxième visioconférence et quand ils reviennent six mois plus tard, je peux vous dire qu'ils ont travaillé sur le Sida parce qu'ils se sont rendus compte que les jeunes du Sud leur ont donné une bonne leçon.

Nous travaillons pour le développement et nous avons un certain nombre de chercheurs qui travaillent sur la biologie, sur les problèmes épidémiologiques du

Sida. Mais nous avons aussi des anthropologues, des sociologues, des économistes qui travaillent aussi sur les conséquences du Sida par rapport au développement.

Je n'aborde pas les problèmes de cette façon, je ne me demande pas ce que je vais apporter aux jeunes. Je dis que nous avons des chercheurs qui travaillent dans les pays du Sud et des jeunes sont en demande. Je dis que nous choisissons ensemble un sujet de travail qui peut être lié à la biodiversité, au Sida, à l'amélioration des plantes pour le reboisement au Sénégal, etc. et quand nous travaillons, nous essayons de définir sur quels concepts, sur quelles méthodes, sur quelles démarches nous le faisons.

Deux choses me paraissent importantes. D'une part, nous mettons en place un projet, nous le conduisons, nous nous donnons les moyens de le conduire, nous nous donnons des rendez-vous, et nous avons un résultat que nous communiquons à d'autres. D'autre part, nous faisons cette démarche ensemble, nous n'avons pas de préalable.

Le schéma classique de mise en place d'objectifs fonctionne très bien. L'industrie automobile sait mettre en place des démarches d'évaluation parce qu'elle sait ce qu'elle veut produire et donc, elle peut évaluer à chacune des étapes ce qu'elle fait. Lorsque nous travaillons sur le développement, comment puis-je prédéfinir les objectifs au départ alors que je ne les connais même pas ? Comment se posent les questions d'évaluation lorsque l'on travaille pour le développement ? En tout cas, je ne sais pas le faire de façon technocratique.

Réponse de Paul VERMANDE (AUF)

Dans la mise en place à Haïti du Master "Écologie, environnement et gestion de l'eau", nous n'avons jamais imposé un programme quelconque. C'est toujours à la demande des autorités haïtiennes, de l'université ou du doyen que nous avons mis en place tel ou tel cours, telle ou telle recherche. Tous les sujets de recherche ont été déterminés par les Haïtiens. Un des sujets a été les indices biotiques pour les rivières haïtiennes. Vous savez que nous détectons les indices biotiques avec des organismes qui sont présents dans nos rivières, mais nous ne pouvons pas prendre les mêmes organismes pour faire ces indices biotiques dans une rivière tropicale, sous un climat très chaud. Par ailleurs, ils ont des problèmes de pollution et il n'y a pas une seule station d'épuration dans tout Haïti donc, ils font des absorptions de polluants d'usines de peinture notamment, en utilisant des bayas, à savoir de la canne à sucre broyée. Ils font donc une recherche sur l'absorption des bayas sur ces polluants pour savoir s'ils peuvent s'en servir pour dépolluer certaines rivières.

Ce ne sont que deux exemples pour dire que toutes les initiatives et les demandes viennent de nos partenaires haïtiens.

Commentaire d'un intervenant

Dans d'autres ateliers, on a beaucoup insisté sur la difficulté de l'approche de la complexité, une chose qu'on ne sait pas très bien faire.

Lorsqu'on parle de coopération, une autre dimension est introduite, celle de l'échelle. Ce n'est pas du tout la même chose d'approcher des questions de

développement lorsque nous sommes sur des territoires locaux, sur des durées courtes, et lorsqu'il faut s'affronter à des problèmes internationaux, globaux sur des durées très longues.

Quelqu'un a très justement fait remarquer que deux milliards de personnes mangeaient mal. C'est aussi une question des objectifs du millénaire. Les questions d'éducation à ce développement sont d'une toute autre mesure et ont une toute autre dimension qu'un certain nombre de questions de développement que nous avons entendues dans ces ateliers. Comment faisons-nous ? Je n'ai pas de réponses, mais il faut s'y attaquer. Ce ne sont probablement pas des solutions qui relèvent de la seule éducation, il n'empêche qu'il nous faut se les poser, tant du point de vue du Nord que du Sud.

Quelles avancées à la suite des actions de coopération des pays du Nord vers ceux du Sud?

Question de Denis BONHORE (Fédération française des Clubs UNESCO).

Lors de cet atelier, un intervenant a évoqué l'essor des économies dans la solidarité, et c'est l'une des conditions d'un véritable développement durable.

En 1949, lorsque le Président TRUMAN a évoqué l'aide nécessaire aux pays sous-développés, il estimait que la moitié de la planète était dans la pauvreté. En 2006, et depuis que le développement solidaire a pris le relais de la colonisation, la moitié de la planète est toujours dans la pauvreté. On pourrait penser que, depuis soixante ans, on change le pansement pour les pays pauvres. Il faut maintenant penser le changement dans la gestion planétaire de la croissance économique.

Par rapport au thème de l'atelier, une question de fond pourrait être posée. Quelle solidarité et quelle coopération pour éduquer, pour organiser une nécessaire et indispensable croissance différenciée, seules conditions de réussite d'un développement durable international ?

La croissance économique ne peut pas continuer dans l'état actuel de son fonctionnement planétaire.

Commentaire de Raymond-François LE BRIS (WWF)

Je voudrais faire une remarque démographique. Lorsque le Président TRUMAN a tenu ce propos, nous étions 2,5 milliards, nous sommes aujourd'hui 6,5 milliards. Cette question traite du développement démographique et des ressources limitées de la planète.

Nous avons popularisé, au sein de notre ONG, un élément de mesure dont nous espérons qu'il sera utile pour les pays du Nord à des comportements plus responsables. Il s'agit de l'empreinte écologique. Que prélevons-nous sur la ressource limitée du monde ? Que rejetons-nous ? Si toutes les personnes du monde vivaient comme les Français, il faudrait deux planètes supplémentaires. Il est nécessaire que nous ayons un comportement écologique plus responsable. Le ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Gilles de ROBIEN, a décidé de faire de l'empreinte écologique le thème de "l'appel des enfants pour l'environnement" en 2006/2007.

Commentaire d'un intervenant

Je pense qu'une des raisons pour lesquelles les pays du Sud ont des difficultés à se développer c'est qu'une grande partie de leurs élites émigrent ensuite ou restent dans les pays du Nord.

J'ai été Directeur de l'École d'ingénieurs du Cameroun. Nous avons formé 2 000 ingénieurs, il en reste 1 800 sur le terrain. Sur les 2 000 ou 3 000 ingénieurs camerounais formés en France, 90 % sont restés en France ou dans les pays occidentaux. Je pense qu'il est très important de parvenir à former sur place des ingénieurs, des agronomes ou des scientifiques, des personnes qui travailleront au développement économique de ces pays. Nous sommes dans la mondialisation donc, inévitablement, il y aura des échanges, mais une fois que ces personnes seront formées, il faut qu'elles puissent trouver un travail suffisamment rémunérateur et intéressant sur place. Il est nécessaire également qu'il y ait des investissements suffisamment importants de la part des pays développés pour que ces jeunes restent sur place. Cet élément est très important pour un développement solidaire.

Commentaires d'un intervenant

Il faut insister le plus possible sur l'éducation dans le pays d'origine. Donner des bourses aux ressortissants des pays du Sud revient très souvent à enlever un certain nombre de compétences à ces pays du Sud, quand on sait que plus de la moitié reste dans les pays du Nord.

Il est donc nécessaire de faire un effort important pour la mise en place d'institutions de formation de haut niveau, mais aussi au niveau des ONG et d'autres partenaires. Il est important que les gens puissent être formés localement parce qu'ils auront beaucoup plus de chances d'intervenir et de rester dans leur pays. Une fois ces formations acquises, il est primordial que ces personnes aient la possibilité de les mettre en application, et pour cela, il faut que des investissements soient réalisés parallèlement. Les entreprises sont alors tout à fait sollicitées.

Pour rebondir sur cette nécessité que les personnes formées puissent continuer à faire bénéficier localement de leurs acquis de formations, il me semble que le pré-requis sur la solidarité internationale et sur l'éducation au développement durable c'est qu'il y ait une transparence sur les enjeux géopolitiques et économiques. Je pense que nous pouvons difficilement parler de solidarité internationale sans avoir ce pré-requis.

• Qu'en est-il de la réalité des partenariats Nord-Sud*Commentaire de Hady GUEYE (Enseignant, Sénégal)*

J'ai beaucoup apprécié les témoignages de cet atelier et je m'intéresse particulièrement à l'expérience de France Telecom en Jordanie. C'est exactement le même principe de ce qui se passe chez nous avec la Fondation SONATEL et France Telecom. Je suis un peu étonné de la grande permissivité des autorités jordaniennes pour un opérateur qui vient, de la sorte, sur le terrain. A croire que l'on vous a tout livré, qu'on expérimente, qu'on développe essentiellement, mais je ne vois pas d'interface. Dans toutes les expériences

présentées, je ne vois pas d'interface avec d'autres acteurs de terrain, d'autres acteurs locaux. Il y a des ONG sur le terrain qui évoluent dans la même direction et dans le même sens, mais je ne vois pas vraiment une mise en cohérence dans ce qui se fait. Or ce qui est important n'est pas ce que nous faisons aujourd'hui, ce ne sont pas les produits que l'on peut quantifier, mais ce que nous mesurerons dans la durée. Nous constatons qu'il y a une multiplicité d'acteurs de terrain, mais je n'ai pas bien perçu, dans toutes les communications, les interfaces existant sur place avec les gouvernements, les pouvoirs publics, les autres ONG pour assurer la continuité et la durabilité.

Juste avant de venir à Paris, j'ai participé au Sénégal à une rencontre de la société civile qui est en train d'avaliser le partenariat venant du Nord. Ces approches-là sont des approches de type "concession", à l'exemple de ce que l'on fait pour la prospection pétrolière. Une approche "concession" pour faire une formation pour développer un partenariat, pour renforcer les ressources humaines nous posent énormément de problèmes. C'est vrai qu'il y a de plus en plus d'entreprises qui s'assument sur le plan de la responsabilité sociale, ce qui n'est pas une mauvaise chose. Cependant, nous sommes en train de voir quelle place redéfinir pour l'entreprise et cela pose problème.

Paradoxalement, France Telecom, via Sonatel Sénégal, assume ses responsabilités en tant qu'entreprise sociale, mais, en même temps, est impliqué dans les stratégies de croissance accélérée promulguée par la banque mondiale FMI, responsable de l'aggravation de la pauvreté dans nos pays. Il est question de stratégie de croissance accélérée et ces entreprises ramassent beaucoup d'argent. Ce sont les seules, de par le monde, qui ne sont jamais déficitaires.

Je pense qu'il faut être beaucoup plus mesuré par rapport aux produits qui sont annoncés. L'action de Pro Natura sur la delta du Niger m'a donné l'impression que nous épluchions un carnet de route d'explorateurs. Cette présentation des choses me pose problème. Je connais les expériences d'ONG internationales qui interviennent dans le Nord du Nigeria, en pays musulmans, où nous avons beaucoup de freins pour installer la qualité dans l'éducation, pour installer des compétences de vie qui développent la préservation de l'environnement. J'ai senti un peu trop de linéarité dans votre manière d'exposer, un peu trop d'optimisme à mon avis, et un peu moins de considération pour les communautés qui ont des savoir-faire. Et quand on développe un partenariat ou quand on donne des formations, on a intérêt à s'articuler avec les savoir-faire expérimentiels du milieu pour avoir une bonne négociation et une bonne médiation pour continuer. Sinon, vous croirez avoir impacté le terrain, mais vous ne l'aurez pas impacté, vous croirez agir avec de bons produits, vous ne l'aurez pas fait et cela provoquera un clash. Je voudrais m'en tenir là, en m'excusant si mes propos ont été assez durs.

Réponse de Guy REINAUD (Pro Natura)

Je voudrais dire un mot au sujet de Pro Natura. Je ne sais pas si vous avez bien compris mais nous nous présentons comme des catalyseurs de développement. Tout ce que j'ai décrit est réalisé par des Nigériens, et non par nous. Nous arrivons et aidons les gens à prendre leurs responsabilités et à s'organiser et puis, nous partons. L'initiative ou l'expérience du Nigeria se réplique dans de

nombreuses parties du monde. Nous sommes en train de démarrer un institut parallèle au Gabon pour l'Afrique francophone. Ce n'est pas à Dakar, mais à Libreville. Nous démarrons aussi un institut pour les pays lusophones basé à Rio avec des satellites sur l'Angola et le Mozambique et un institut pour les hispanophones d'Amérique latine, au Guatemala, à Antigua. Les Chinois nous ont demandé mais nous n'avons pas encore fait l'étude de faisabilité de faire un institut pour une zone qui ressemble un peu au Nigeria, c'est-à-dire une zone très pauvre et isolée dans l'ouest de la Chine.

Commentaire d'un intervenant

Je dirais la même chose que vous, mais je crois que notre ami a raison aussi. Notre message sur le fait que nous travaillons avec des partenaires locaux n'est pas bien passé. Cela veut dire que nous avons tort de ne pas faire ces présentations avec des partenaires locaux. Je crois que ce serait la meilleure façon de montrer que ces partenaires locaux interviennent.

S'agissant de la Fondation France Telecom, elle chapote l'aide à la mise en œuvre des fondations de Sonatel, de Côte d'Ivoire Telecom, de Mali Telecom. Ce sont des fondations d'entreprises et non des ONG, elles apportent un financement et travaillent avec des acteurs locaux.

Ce que j'explique dans le cadre du *Jordan Education Initiativ* n'est pas du tout le même type de partenariat, mais un partenariat qui se fait avec le ministère de l'Éducation jordanien. Aujourd'hui, il n'y a pas d'ONG dans ce partenariat, mais avec le ministère de l'Éducation jordanien donc, avec des enseignants jordaniens, des superviseurs jordaniens et une société de développement locale, même si elle est reliée au groupe France Telecom. Il y a bien la prise en compte de la dimension locale.

Commentaire de Lise TREGLOZE (Fédération des Artisans du Monde).

Artisans du Monde travaille depuis plus de trente ans à la promotion d'un commerce équitable, notamment avec une dimension d'éducation au commerce équitable et à la consommation responsable. Artisans du Monde conçoit et diffuse un certain nombre d'outils pédagogiques. Récemment, nous avons fait une publication d'un manuel pédagogique à la consommation responsable et au commerce équitable. Ce manuel a été coréalisé avec la fédération Artisans du Monde et une association brésilienne, Kairos, qui agit pour l'éducation à la consommation responsable. C'est un bel exemple de coopération bilatérale pour la réalisation d'un outil pédagogique en version brésilienne et française, diffusé dans les deux pays.

Je suis toutefois un peu perplexe en attendant beaucoup parler d'environnement. En tant qu'acteurs d'éducation au commerce équitable, nous nous positionnons sur d'autres piliers du développement durable, en rajoutant même la politique et le culturel et, à ce propos, je rebondis également sur l'interpellation de Laurence RIGOLLET sur le fait qu'il faut vraiment inclure les notions de développement et de solidarité internationale.

Je pense qu'il est important de travailler ensemble parce que cela n'aurait aucun sens d'aller parler d'environnement à des paysans qui n'arrivent pas à vivre de leur travail ou à des jeunes de banlieues non-insérés dans leur société.

L'intervention de France Telecom en Jordanie est du mécénat d'entreprise, mais je me questionne cependant sur la nature de ses messages publicitaires en France. Où est l'éducation au développement durable alors que France Telecom, à l'exemple de nombreux autres, pousse à la surconsommation. Où sont fabriqués les matériels que vous vendez ? Dans quelles conditions ?

Tout à l'heure, nous disions que pour qu'il y ait un véritable développement durable au Nord, il faut que le Sud se développe. Je rajouterais qu'il faut que le Nord laisse la place au Sud de se développer et que nous remettions en cause le régime de la richesse et de la croissance de nos sociétés.

• **Peut-on protéger les savoirs et les savoir-faire**

Question de Marie-Claude ROLAND (INRA)

Je souhaiterais poser une autre question ou amener un autre enjeu qui pourrait figurer dans les propositions. Il s'agit d'une question sur laquelle j'ai interpellé la Commission européenne récemment et qui a trait au problème de la propriété intellectuelle.

Je ne prétends pas être une spécialiste, mais je lis beaucoup, je m'informe énormément, j'écoute, et ce qui m'apparaît être un des enjeux majeurs du développement durable est la réduction des positions d'asymétrie. Nous parlons tous de la même chose, mais il faut apprendre autrement, c'est-à-dire apprendre ensemble et accepter d'être tous des apprenants. C'est ce que dit Pro Natura.

Avec mon équipe de trente chercheurs, nous avons développé un dispositif qui permet le dialogue interdisciplinaire entre doctorants et encadrants où nous avons, effectivement, transformé les encadrants en apprenants, au même titre que leurs doctorants afin de réduire les positions d'asymétrie. Cela me semble être un enjeu majeur. En prenant cet enjeu-là et en m'intéressant au monde de la recherche, je me pose la question de la propriété intellectuelle. Et, comme nous parlons encore de Francophonie, je vais souligner une grande différence entre le monde anglo-saxon et le monde francophone, français entre autres, sur cette question dans la recherche. La plupart des universités anglo-saxonnes ou anglaises ont instauré des droits et des clauses de propriété intellectuelle entre les encadrants et les doctorants, pour éviter ce qui est en train de miner la recherche internationale, c'est-à-dire le vol, la fraude,...

Je déplace maintenant le problème entre les gens du Nord et les gens du Sud et je me demande si la convention de Rio dit quelque chose pour éviter le pillage des ressources intellectuelles. Elle dit des choses pour éviter le pillage des ressources biologiques, mais je n'ai rien vu sur les questions de propriété intellectuelle, et c'est pour cela que j'ai interpellé la Commission européenne. Je crois que le problème entre encadrants et doctorants dans les pays du Nord se joue de la même façon entre le Nord et le Sud où il y a un pillage des ressources, notamment au travers des recherches faites sur les savoirs locaux. Sur les thématiques de recherche actuelles, on peut constater une explosion de la

recherche sur les savoirs locaux. On pourrait se poser cette question et je pense que les gens des pays du Sud sont très préoccupés par cela.

Réponse et commentaire d'un intervenant

Je vous répondrais par un point fondamental. Un savoir local n'est pas brevetable. Ce n'est pas une propriété intellectuelle défendable dans un système de brevets. A partir du moment où une connaissance est connue par plus d'une personne que l'inventeur, et éventuellement un petit groupe très clos qui travaille avec lui sur cette invention, il y a communication et, à ce moment-là, il n'y a plus de brevet possible.

À partir du moment où un professeur évoque une idée brevetable devant une classe de trois élèves, c'est fini. Même si l'individu dépose un brevet, il est contestable. Il suffit de prouver qu'il l'a déjà dit devant trois personnes. Les savoirs locaux, par définition, sont partagés par des locaux qui se transmettent de génération en génération. C'est une sorte de propriété intellectuelle, mais ce n'est pas brevetable dans un système de brevets tel que nous le connaissons. Je ne dis pas qu'il ne faut pas la protéger, mais je dis que ce n'est pas brevetable.

Les chercheurs des pays du Sud ont des réticences à publier, mais je pense que ceci est lié au fait ces chercheurs ont du mal à avoir accès aux supports de publication qui ne leur donnent pas suffisamment de place dans les instances qui sont appelées à sélectionner les papiers. J'analyse plutôt le problème de cette manière.

• L'éducation suffit-elle à sensibiliser à la solidarité et au développement durable?

Question d'un intervenant

Je veux soulever un problème qui a été abordé dans différentes interventions, à savoir le problème de l'éducation et de la formation des jeunes à la solidarité internationale et aux actions de coopération. Comment cela peut-il se faire, de façon concrète, en dehors d'un apprentissage dans les universités, les écoles ? Nous avons dit qu'il fallait essayer de passer à l'acte et de faire des choses concrètes.

Avant, pour les jeunes, cela passait très souvent par le service national. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes faisaient leur service national dans des pays divers et variés. Deuxièmement, cela passait par les ONG et diverses associations. Or le service national a été supprimé.

Je suis impliqué dans un certain nombre d'associations et, nous l'avons souligné en séance plénière, les associations voient leur budget se réduire de façon très importante et sont de moins en moins aidées. Nous pouvons certes présenter des projets au niveau européen, mais c'est très lourd pour des associations qui ont une ou deux personnes en permanence d'arriver à gérer ces projets. Souvent, l'argent arrive douze voire dix-huit après avoir réalisé les choses.

Actuellement, je crois qu'il y a un réel problème pour former concrètement et faire participer des jeunes à des actions de solidarité et des actions internationales. C'est possible, mais je suis obligé de constater que c'est de plus

en plus difficile. Nous sommes en France dans un colloque à l'éducation au développement durable et à la solidarité, et je pense que dans les recommandations, il serait bien d'attirer l'attention sur ce point. Je n'ai pas de solutions pour l'instant, c'est simplement une analyse et un constat.

Commentaire d'un membre de Planet'ÈRE

Je me rends compte, lors de ce colloque, que les mêmes inégalités et les mêmes décalages continuent. Pourquoi ? Lorsque nous voyons l'état d'avancement de l'éducation à l'environnement pour le développement durable par rapport au collectif français et ce qui se fait dans notre pays, il y a quand même un grand fossé. Si nous ne faisons pas attention, l'éducation au développement durable qui devrait être un élément intégrateur, risque de devenir pire que les décalages et les inégalités économiques. Ces dernières ont entraîné un phénomène d'actualité qui est l'immigration.

Si on a des bons gestes au Nord, on assainit l'environnement du Nord, mais ceci n'est pas vrai dans les pays du Sud. Si nous continuons à avoir des actions à double vitesse, nous ne pourrons jamais progresser. La proposition que je fais est d'avoir des jumelages systématiques entre le Nord et le Sud afin d'instituer des synergies qui permettent aux deux pôles d'être en phase. Aujourd'hui, quand nous parlons de développement durable, nous parlons du social, de l'économie et de l'environnement. L'inégalité est actuellement économique et bientôt écologique, avec un problème crucial, celui de l'émigration des populations vers le Nord; demain, ce sera l'immigration de la pollution au Sud.

C'est la raison pour laquelle je souhaite vraiment, par rapport à ce colloque et au thème de cet atelier, à savoir la solidarité et le commerce équitable, qu'il se dégage une éducation à l'environnement équitable. Pour cela, j'encourage fortement les responsables de ce colloque à mettre l'accent sur une éducation au développement durable fédératrice pour que nous comprenions que nous appartenons tous au même "village".

Commentaire d'un intervenant

Nous avons beaucoup parlé d'éducation et de solidarité, et il me paraît difficile de parler de solidarité si nous ne nous connaissons pas. J'ai observé la plupart des participants, et nombreux sont les enseignants, les instituteurs et les personnes de terrain.

Nous avons un programme au niveau des parcs nationaux du Gabon où nous mettons en contact les élèves des parcs du Sud et du Nord. N'est-ce pas une proposition claire et réelle pour encourager ces enseignants et leurs élèves à comprendre et à connaître aussi les problèmes des autres élèves ?

Ici, nous nous rencontrons, nous échangeons. Il me semble que les jeunes peuvent apprendre aussi à se connaître, en échangeant des courriers par exemple. Cette proposition peut paraître banale, mais ils apprendraient à mieux se connaître, à se comprendre, et à comprendre les problèmes des uns et des autres. Il s'agit d'une proposition concrète de terrain, d'échanges entre écoles et élèves du Sud et du Nord.

Conclusions

*par Marianne Von FRENCKEL
(Agence Universitaire de la Francophonie - AUF)*

Beaucoup d'interventions et de questions ont tourné autour du mot partenariat, mais avec des ambiguïtés car l'on ne précise pas suffisamment ce que l'on met derrière ce mot : partenariat entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud, entre chercheurs et autres parties prenantes, entre acteurs d'éducation à l'environnement pour le développement durable, mais aussi l'éducation à la citoyenneté et au développement, ...

Nous nous intéressons à toute une série de questions autour des partenariats avec, selon moi, la question fondamentale de la construction de ces partenariats, mais nous sommes tous d'accord pour dire qu'il n'y aura pas de développement durable sans développement dans les pays du Sud.

Nous avons mis en évidence le besoin d'identifier des ressources, les capacités et les compétences locales, de travailler dans une logique de co-construction et d'échanges. Il s'agit de se questionner ensemble, de faire des propositions ensemble et d'évaluer ensemble. Je pense que le partenariat porte sur l'ensemble du processus.

Posons-nous la question, nous qui travaillons dans un certain nombre de partenariats, de savoir qui évalue et quelle parole donne-t-on aux différents acteurs des partenariats dans les processus d'évaluation.

Comment traduire tout cela en propositions ? Quelles sont les conditions pour construire ces partenariats ? Quand on parle de développement durable, il y a aussi toute la viabilité des projets développés en partenariat, tout le problème de prise en compte des compétences et des capacités existantes, mais aussi les enjeux, et l'importance de stabiliser les capacités développées localement.

Nous formons, dans nos universités des pays du Nord, un certain nombre d'étudiants. Pour les formations financées par la coopération belge au développement, les étudiants ne sont pas formés, en Belgique, tant qu'on n'a pas développé dans les pays du Sud les capacités locales pour les former, et ceci me semble important. Donc, nous en formons. Puis, il y a eu un appel à candidatures financé par la coopération belge au développement qui mettait à disposition des différentes organisations internationales un certain nombre d'experts. Vu le profil demandé, nous avons diffusé cela près de nos anciens étudiants diplômés et repartis au pays en leur disant qu'ils avaient tout à fait le profil. Et quand ils ont rentré leur candidature, la réponse a été "condition pour être recruté : être belge ou appartenir à la communauté européenne".

Ainsi, nous formons des gens qui retournent dans leur pays, qui ont de l'expertise de terrain, et lorsqu'on demande des experts pour des organisations internationales, il faut être belge ou européen. Je pense que cela se passe de commentaires.

Nous sommes en plein dans le questionnement des modes de partenariat et de l'efficacité au Nord. Que fait-on des efforts faits tant au Nord qu'au Sud ? Ces étudiants qui viennent se former un an sont engagés professionnellement et laissent tout derrière eux, avec la volonté de retourner. On ne leur reconnaît pas l'expertise acquise.

Certains ont-ils des idées de formulations de propositions et de recommandations ? Je pense que nous en avons une belle série, mais que nous devons faire des choix.

Propositions des ateliers

A l'issue des travaux de chacun des douze ateliers, les participants ont participé à l'élaboration d'un document final qui reprenait les grandes lignes des débats et qui retenait une ou plusieurs propositions destinées à la rédaction des recommandations finales.

Atelier A

L'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre scolaire

présenté par Dominique LEFEBVRE (CRDP d'Amiens)

L'atelier a dressé un bilan des avancées de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) dans l'enseignement primaire et secondaire, de prendre acte des progrès de cette intégration dans les contenus disciplinaires et de la nécessité d'une approche co-disciplinaire en s'appuyant sur les documents d'accompagnement publiés sur le site ÉduSCOL qui montre les points d'ancrage de l'EEDD dans les différentes disciplines. Cet atelier a permis de constater également la réalité de cette intégration dans certaines Académies, avec des comités de pilotage actifs, et ceci afin de mettre en cohérence l'EEDD avec les ressources de différents partenaires dans les académies.

Quatre idées force ont été dégagées visant, d'une part à consolider et à étendre les travaux déjà réalisés et, d'autre part, à engager les écoles et les établissements dans une démarche de développement durable volontaire et ancrée dans les territoires.

1. Élargir l'éventail des disciplines engagées.

Pour l'instant, on constate que seules l'Histoire-Géographie et les SVT sont particulièrement impliquées dans l'EEDD. Or ce ne sont pas les seules disciplines concernées par cette thématique. Physique-Chimie, sciences économiques, économie et gestion, EPS, disciplines littéraires et artistiques, sont aussi intéressées et le renforcement de leur participation reste un objectif.

2. Accroître la formation.

Cette démarche vise plus particulièrement les corps intermédiaires, les corps d'Inspection, les personnels de direction, les gestionnaires, y compris dans le cadre de formations inter-catégorielles. Assez souvent, des formations existent mais ne rassemblent pas les différents acteurs et il est donc souhaitable de mettre en place des formations inter-catégorielles.

3. Élargir les problématiques.

Il y a un glissement de l'EEDD vers l'EDD (Éducation pour un Développement Durable) et donc, il est nécessaire d'élargir ces problématiques. L'atelier a quand même voulu noter que le fait que le mot "environnement" disparaissait du sigle ne signifiait pas que nous mettions de côté les questions environnementales.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Elles gardent toute leur place, mais avec un recentrage et la nécessité de les aborder de façon systémique, intégrées dans la perspective EDD.

4. *Inscrire l'EDD dans le territoire de l'élève.*

Il s'agit là de la principale recommandation de l'atelier car elle intègre, d'une certaine façon, toutes les propositions précédentes. L'établissement ou l'école, qui constitue le territoire de l'élève, est le cadre dans lequel doivent être mis, de manière cohérente, les différents niveaux de mise en œuvre de l'EDD : dans les classes, par des approches co-disciplinaires, également dans les projets de tout niveau à travers les dispositifs transversaux, mais aussi dans les projets d'établissement. Ceci permet d'envisager, à moyen ou long terme, des établissements "développement durable". L'établissement au sens large, écoles, collèges et lycées, vit et se développe en interaction avec son territoire. Cette ouverture vers l'extérieur, les relations avec les acteurs des territoires, permettent de construire de façon concrète, réaliste cette composante de l'éducation à la citoyenneté que constitue l'Éducation pour un Développement Durable.

Atelier B

L'enseignement agricole : éducation au développement durable dans un établissement au cœur du vivant et de ses territoires

présenté par Françoise LAVARDE (DGER/ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

L'atelier sur l'éducation au développement durable dans l'enseignement agricole a été structuré en deux parties qui avaient pour objet de rappeler la démarche suivie et les avancées réalisées au cours des dix dernières années.

Il est important de rappeler que la majorité des établissements d'enseignement agricole possède une exploitation agricole. La réflexion sur l'agriculture durable a commencé en 1995 dans l'enseignement agricole et aujourd'hui, suite aux évolutions de ces dix dernières années, toutes ces exploitations sont en démarche agriculture durable. Un rôle important des établissements d'enseignement agricole est leur insertion dans le territoire au travers de laquelle se nouent des relations de partenariat avec de nombreuses structures.

Les exemples présentés lors de l'atelier ont montré comment ce partenariat pouvait permettre de renforcer l'éducation au développement durable, et surtout de fournir des projets concrets sur lesquels faire travailler les élèves. L'enseignement agricole est basé sur une pédagogie de projet et le travail sur le développement durable s'est beaucoup appuyé sur des projets de terrain.

Depuis 2003, vingt-quatre établissements d'enseignement agricole sont engagés dans une démarche « développement durable dans et par l'établissement », expérimentation destinée à voir comment mettre en place le développement durable. Cette expérimentation se traduit de diverses façons : petits projets individuels; actions au quotidien, entrée générale par le projet d'établissement ou par la mise en place d'un Agenda 21, actions d'éducation... Ces approches sont diverses, mais concourent toutes au même but : inscrire le développement durable dans l'établissement scolaire. Il ressort de cette expérimentation que l'approche de terrain, l'approche par projets, mais également la pluridisciplinarité, sont des facteurs essentiels de réussite.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

La question a été posée de savoir si un enseignement spécifique intitulé "développement durable" était nécessaire ou si l'on devait privilégier une démarche pédagogique qui résultait de la confrontation des différents enseignements : cette deuxième hypothèse a prévalu en constatant que les référentiels de formation de l'enseignement agricole comportaient de nombreuses références au développement durable. À partir de ce constat, il est apparu qu'il allait falloir créer dans les établissements un « référent développement durable », une personne qui bénéficierait d'une décharge horaire afin de pouvoir coordonner ces actions interdisciplinaires, élaborer tous les partenariats que doit entretenir l'établissement avec tous les partenaires du territoire qui font le développement durable, notamment les associations de protection de l'environnement. .

Associer très tôt les élèves à cette démarche est apparu un autre élément essentiel. A ce titre, les participants à l'atelier ont jugé l'expérience des éco-délégués, présents dans un certain nombre d'établissements, particulièrement intéressante. A l'exemple des délégués de classe, les éco-délégués sont le relais entre l'équipe de direction et les élèves pour tout ce qui a trait à la démarche développement durable. La proposition d'un lien entre le référent développement durable et les éco-délégués a été formulée.

Tous les témoignages de cet atelier soulignent la nécessité d'une grande implication de l'équipe de direction, de l'équipe pédagogique voire de l'équipe responsable de l'exploitation. Or, en raison de la forte mobilité des personnels, des changements peuvent intervenir et il convient de veiller à ce qu'ils ne remettent pas en cause le projet. Il y a donc une nécessité de traduire dans un document, le plus approprié étant le projet d'établissement, cette notion du développement durable, de façon à s'assurer de la pérennité des projets au sein des établissements.

En conclusion trois recommandations se dégagent de cet atelier :

- *généraliser la fonction d'éco-délégué* pour impliquer les apprenants dans la démarche développement durable de l'établissement
- *créer la fonction de "référent développement durable"* au sein de l'établissement, en lui accordant une décharge horaire s'il s'agit d'un enseignant ;
- *formaliser la démarche développement durable* dans le projet d'établissement.

Atelier C

L'éducation au développement durable dans la formation professionnelle

par Jean-Pierre LEBRUN (CNFPT)

L'atelier a été organisé en deux temps, le premier a porté sur la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable (SNDD) en matière de formation professionnelle, le second sur les pratiques pédagogiques à la lumière des attentes et des besoins des différents publics.

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Malgré un grand nombre d'actions figurant dans la SNDD, celle-ci apparaît plutôt pauvre en matière de formation professionnelle au développement durable et qu'il reste un long chemin à parcourir. Une des priorités porte sur la difficulté de traduire en formations les approches locales, mais dans une pensée globale. Autre constat, les formations à l'environnement et au développement durable ne ciblent pas en priorité des emplois, mais plutôt l'acquisition de la citoyenneté.

Les interventions et les débats ont porté, d'abord, sur l'ancrage territorial, la mixité des publics et la démarche participative. Divers outils pédagogiques ont été décrits, mais de nombreuses interventions ont évoqué le manque d'anticipation de la Société en termes de management des ressources humaines concernant les métiers du développement durable.

Trois propositions ont été retenues :

- *La gestion des ressources.* Les Régions ont compétence en matière de formation professionnelle, elles développent des actions pédagogiques souvent pertinentes, mettent en place des politiques territoriales, souvent exemplaires, en faveur du développement durable, sans que ces actions soient connues au niveau national. Fondations, associations, établissements publics, collectivités territoriales produisent des outils pédagogiques pertinents, mais de nombreux acteurs peinent à se les procurer. Comment repérer ces ressources ? Il manque un lieu d'inventaire et de référencement de ces outils et des personnes ressources.

- *Introduire le développement durable dans les référentiels des métiers.* Les avis des participants à l'atelier convergent sur le fait qu'il n'existe pas sur le terrain, au niveau des métiers traditionnels, la compétence nécessaire à la mise en œuvre de démarches simples de développement durable. Il faut faire évoluer les référentiels métiers et enrichir en conséquence les cursus de formation.

- *Créer des référents "développement durable" dans les établissements d'enseignement.* Ce dernier point concerne le développement durable et les établissements d'enseignement. Plusieurs représentants d'IUFM ont déploré le manque de ressources et d'information sur les pratiques des autres établissements. Il est proposé la création de référents "éducation pour un développement durable" dans les établissements scolaires. Enseignants volontaires ayant une décharge horaire, ils seraient chargés de la sensibilisation et de l'information de leurs collègues, de l'animation des étapes de la construction de l'Agenda 21 de l'établissement, et seraient force de propositions pour une démarche éco-responsable de leur administration.

Atelier D

Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable

par Patrick LEPROVOST (chargé de mission, CNDP/SCÉRÉN)

Les participants à l'atelier étaient issus de trois grandes catégories : les institutionnels, le monde associatif et les entreprises, y compris les éditeurs. Tous ont souligné l'importance de la problématique des outils et des dispositifs pédagogiques et les nombreux exposés et témoignages ont permis de dresser un panorama de l'existant et de mettre en évidence la grande variété et le

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

dynamisme des entreprises avec une prédominance des démarches d'éducation sur la formation.

Les actions décrites visaient en général le public des jeunes, et particulièrement les jeunes dans le cadre scolaire ou parascolaire, centres de loisirs, classes d'éco-citoyenneté. Hormis l'expérience de sensibilisation des employés d'une grande entreprise à la notion d'empreinte écologique, et la mise en place d'une formation universitaire, tous les autres exposés et témoignages portaient sur les jeunes.

Au niveau des outils, certains sont directement accessibles aux jeunes sans médiateur, par exemple un livret porteur de messages simples. D'autres sont destinés aux enseignants ou aux animateurs afin de les aider à construire une démarche, y compris pour les aider à mettre en place un partenariat. On peut observer une gradation dans les objectifs visés par ces outils qui vont de l'information jusqu'à la formation.

Concernant les dispositifs, la palette va de l'organisation de l'EDD au plan national jusqu'à l'échelle locale, sans omettre les opérations à caractère international. Il est apparu que les dispositifs doivent prioritairement favoriser l'accès aux ressources et permettre l'accompagnement des enseignants qui souhaitent monter des projets.

L'atelier a souligné l'intersection des champs d'intervention des différents acteurs. D'une manière générale, que ce soit en proposant des dispositifs ou des outils, les acteurs extérieurs au monde de l'Éducation nationale cherchent souvent à toucher le public scolaire. De son côté, le système scolaire a ses propres exigences. L'objectif n'y est pas de sensibiliser ni, *a fortiori*, de faire partager un engagement, mais d'éduquer. Les besoins y sont donc spécifiques et nécessitent des ressources en quantité, généralisation de l'EDD oblige, et des ressources adaptées aux réalités des territoires.

Précisément, l'ancrage territorial apparaît comme une clé importante de la collaboration du monde associatif et du monde des entreprises avec le système éducatif, via la contractualisation, cet ancrage pouvant se traduire par de nouveaux accords de partenariat et de coopération impliquant tous les décideurs et tous les acteurs concernés.

Trois propositions ont été retenues :

- *Améliorer la complémentarité système éducatif-partenaires extérieurs.* S'il fallait ne retenir qu'une proposition, ce serait celle-là car elle est destinée à améliorer la complémentarité des démarches et ceci, à toutes les échelles (territoriale, nationale et internationale), en particulier dans les pays francophones, en déterminant les critères d'ancrage territorial et en favorisant la construction en commun de projets intégrés dans des dispositifs, qu'ils soient ponctuels ou pérennes.

- *Mettre en place des dispositifs de recensement d'évaluation et de capitalisation des actions.* Au sein de l'Éducation nationale, l'on commence à mettre des indicateurs en place, mais il serait souhaitable que cette démarche se généralise.

- *Renforcer les actions relatives à l'éducation non formelle.* La troisième proposition vient du constat que nous avons abordé les questions d'éducation formelle et qu'il faudrait travailler davantage sur les champs non formels, c'est-à-dire ceux s'adressant à tous les publics comme la sensibilisation du grand public par des campagnes d'information, l'éducation tout au long de la vie, l'éducation des citoyens à un monde plus solidaire,...

Atelier E

**La recherche relative au développement durable
et à l'éducation pour le développement durable**

*présenté par Gérard VIDAL (ERT ACCES INRP-ENS)
et Luc AQUILINA (UVAM/UVEDD)*

La première question qui se pose est de savoir quels sont les axes à privilégier. Il semblerait qu'il y ait une dispersion et un manque de cohérence apparents entre les différents domaines et points de recherche, mais plusieurs points abordés soulignent, au niveau de la recherche en éducation, la volonté d'ouvrir un axe de recherche concerté. L'on a parlé de complexité et de la difficulté que l'on rencontre à traiter cette complexité inhérente à l'éducation au développement durable.

Au-delà la recommandation pour mettre en œuvre telle ou telle démarche, je crois qu'il y a une urgente nécessité à ce que les chercheurs se prennent en main et avancent pragmatiquement dans les diverses directions qui ont été envisagées lors de cet atelier, que ce soit en termes d'outils pédagogiques ou de dispositifs. Toutefois, il se dégage de l'atelier la demande pressante pour que soient attribués les moyens nécessaires aux actions de ce type.

Quelques points saillants ressortent plus particulièrement de nos travaux :

- le risque, qu'il y ait derrière cette notion d'éducation à l'environnement durable, la mise en œuvre d'une démarche réservée aux vendredis après-midi, le risque de se cacher derrière des mots et de réinventer aussi des choses qui existent mais qui ne portent pas les mêmes noms.

- le souhait d'une certaine forme de rupture, de l'utilisation de nouveaux modèles, notamment dans l'enseignement, d'avoir une nouvelle approche de l'enseignement, de modifier nos modèles à différents niveaux, depuis la famille, depuis l'école jusqu'aux niveaux les plus élevés de l'enseignement.

- des pistes à approfondir sur la notion de participation, sur les démarches d'apprentissage de la construction, sur l'apprentissage d'une vision et d'une construction critique des choses et sur la notion importante de problématisation.

Une recommandation générale serait de dire que l'éducation au développement durable ne peut pas être une démarche mise à part, que nous ne ferions qu'à un moment donné dans l'éducation, mais qu'elle doit s'intégrer, à différents niveaux, à toutes les disciplines.

Cette éducation doit rentrer au niveau des établissements d'enseignement et de recherche parce qu'il faut, à un moment donné, que nous puissions évaluer ces efforts-là, évaluer des gens qui travaillent à l'interdisciplinaire, et découvrir de

quelle manière nous allons faire ce que nous ne savons pas nécessairement faire actuellement. Cette démarche doit également rentrer dans nos dispositifs, dans nos modèles d'éducation et dans nos travaux de recherche entre disciplines, entre les chercheurs qui travaillent sur les connaissances et sur les méthodes éducatives.

Retenons un mot final parce qu'il n'est pas théorique et que nous pouvons le conjuguer chacun d'entre nous. Il s'agit de l'ouverture sur l'environnement et sur son milieu. C'est quelque chose qui peut être tout à fait pratique et que chacun peut mener à son niveau.

Atelier F

Éducation à une consommation responsable

*par Francis RIBEYRE (Institut EGID, Université Bordeaux 3)
et Isabella MARRAS (PNUE)*

Les propositions que nous présentons correspondent au contenu des documents que nous avons reçu lors de la préparation de ce colloque et aux propositions faites dans le cadre de l'atelier.

En quoi l'éducation à la consommation présente un enjeu très important par rapport à l'environnement, mais aussi par rapport à l'éducation au développement durable.

Un des aspects premiers est l'importance de l'impact du cycle de vie des produits sur l'environnement et par voie de conséquence, sur la santé des êtres humains et sur les sociétés. L'impact de la consommation est irréfutable, incontestable et à toutes les échelles spatiales et temporelles.

La deuxième idée est que l'éducation à la consommation de tous les acteurs est une contribution déterminante sur les possibilités d'infléchir les tendances actuelles, afin de réduire les risques sociologiques. En effet, les consommateurs, mais aussi tous les autres acteurs tels les producteurs, les distributeurs, les décideurs, les gestionnaires, peuvent avoir une contribution très importante à l'égard de l'inflexion des comportements des modes de vie, pour faire en sorte que l'impact des activités de consommation soit un peu moins fort par rapport au milieu et aux êtres humains.

La troisième idée est la nécessité d'inscrire l'éducation à la consommation responsable dans les démarches d'éducation au développement durable, pour donner une légitimité aux actions conduites, et de susciter de nouvelles initiatives en matière d'éducation à une consommation responsable : les enjeux liés à la consommation sont forts et cela doit être retenu et reconnu en tant que tel.

Pour accroître l'efficacité des actions actuelles et futures, il est nécessaire de mettre en place des structures fédératives et des relais régionaux pour accompagner et soutenir les démarches ancrées sur les territoires. Les missions qui pourraient être confiées à ces structures seraient l'élaboration de partenariats, de méthodes pédagogiques, et le recensement des supports déjà existants pour valider, faire le point et avancer dans ce domaine, avec évidemment un essai de

validation de ces outils et de ces méthodes pour donner du crédit à ces démarches et de l'efficacité.

L'atelier a également émis le souhait de dynamiser des échanges, de mutualiser les expériences, au niveau francophone, et notamment de rappeler que des actions ont déjà été initiées en ce sens, notamment grâce au travail de l'OIF et de nombreuses associations, de manière à développer des actions synergiques avec les nombreux pays qui ont le Français en partage.

Nous avons donc deux propositions majeures qui ressortent de cet atelier :

- *Insérer dans les programmes scolaires et les Agendas 21 scolaires l'apprentissage de la consommation responsable*, en développant en particulier le sens critique des élèves vis-à-vis de la consommation et vis-à-vis des messages véhiculés par les médias.

- *Fédérer tous les acteurs concernés*, enseignants, chercheurs, entreprises, collectivités, société civile, pour élaborer des méthodes adaptées aux cultures et territoires des populations ciblées.

Les propositions retenues conduisent à deux remarques : d'une part, il semble difficile de faire un choix entre ces deux propositions car elles sont étroitement liées et, d'autre part, au-delà des jeunes il est une cible plus large qui recouvre l'ensemble de la population, à l'instar de la démarche de ce colloque et de la Décennie dans lequel il s'inscrit. La recommandation doit donc, au-delà du public jeune, viser l'ensemble de la population. Il est donc souhaitable de regrouper ces deux propositions en une seule.

Atelier G

Éducation à la prévention des risques majeurs

présenté par Jacques FAYE (DPPR-MEDD)

Il ressort des présentations et des échanges que l'éducation à la prévention des risques est à la croisée d'une éducation à la sécurité, qui inclut la sécurité routière, la sécurité domestique, la sécurité incendie, et d'une éducation pour le développement durable. Depuis plus de dix ans, des actions pédagogiques sont engagées au sein des établissements. Elle a actuellement sa place dans les programmes scolaires, notamment dans les classes de cinquième et quatrième de collège et dans les classes de seconde des lycées. Elle est transdisciplinaire et peut s'appuyer sur des dispositifs comme les travaux personnels encadrés, les itinéraires de découverte. Il a été souligné sa contribution à une éducation à la citoyenneté et à la responsabilité. Elle se compose d'une dimension culturelle par l'apport de connaissances, et d'une dimension opérationnelle par l'apprentissage des comportements qui permettent une autoprotection de l'individu. Elle est aussi une éducation en lien avec le territoire, à toutes ses échelles, de la cour de l'école communale jusqu'à la planète.

Il a été également souligné que l'école doit être en cohérence avec son enseignement et qu'elle doit donc être un abri sûr en cas d'événements : le projet pédagogique doit donc s'insérer dans le projet d'établissement qui doit mettre en place un plan particulier de mise en sûreté qui intéresse l'ensemble de la

communauté scolaire. On rejoint par là la notion d'établissement en démarche de développement durable (E3D) présenté dans l'atelier A.

L'éducation à la prévention des risques nécessite une formation des formateurs, mais aussi une intervention de compétences externes, que ce soient les associations d'éducation à l'environnement, les établissements publics, les assureurs ou tout autre acteur pouvant contribuer à cette éducation. Elle permet et oblige un croisement des réseaux et des acteurs et favorise une éducation non formelle.

Ces partenariats peuvent être organisés et discutés par le biais des Contrats Educatifs Locaux qui, à ce jour, portent sur les actions culturelles et sportives. Les ministères de l'Écologie, de l'Intérieur voire de la Santé pourraient être parties prenantes de ces contrats portés, aujourd'hui, par les collectivités territoriales. A ce jour, il existe environ 5 000 Contrats Educatifs Locaux.

L'éducation à la prévention des risques, qu'elle soit formelle ou informelle, doit aussi s'appuyer sur les nouvelles technologies. Internet permet une mutualisation des outils et des pratiques et un meilleur échange au plan francophone, européen et international, pour construire ensemble des meilleures pratiques et outils pédagogiques.

En résumé, rappelons quatre points qui ont été évoqués et qui peuvent conduire à une proposition.

- l'éducation à la prévention des risques doit être une éducation généralisée qui conjugue connaissances et comportements et qui soit en cohérence avec les autres éducations, à la santé, à la sécurité ou à l'environnement.
- l'éducation doit être progressive dans le cadre de l'éducation formelle et informelle et ne doit pas laisser de côté la formation professionnelle.
- cette éducation doit être généralisée partout et pour tous, validée, et faire appel aux nouveaux outils multimédias.

Atelier H

L'éducation au développement durable pour et avec les jeunes dans un partenariat avec les adultes

présenté par Marie BOUVET (Comité 21)

Cet atelier a montré que les jeunes avaient de nombreuses attentes et, qu'au niveau de ces attentes, il y avait d'abord la demande d'une démarche éducation à travers l'action et basée sur l'expérience. De nombreux jeunes sont familiarisés avec la notion de développement durable, mais celle-ci reste souvent abstraite et ils ont du mal à réinvestir les connaissances sur le terrain. Pour résumer cette première attente, on peut dire que les jeunes sont vraiment demandeurs d'un travail sur le terrain, à travers des rencontres d'acteurs qui peuvent leur donner l'envie de s'engager.

La deuxième attente identifiée est la prise en compte des décisions que peuvent prendre les jeunes dans la définition des politiques publiques. Pour encourager la

participation des citoyens dans la définition des politiques publiques et dans la participation au débat, les jeunes ont soulevé le fait que les collectivités et l'État devaient être exemplaires et que c'était pour eux une des conditions pour qu'ils participent au débat.

La dernière attente serait de bénéficier davantage d'actions de sensibilisation au développement durable, que ce soit par l'intermédiaire de l'État, de l'ADEME, des associations ou des collectivités.

Ce qui est également ressorti de cet atelier, à travers les exemples de participation des jeunes au débat citoyen, c'est que cela leur permet de s'intéresser à la vie publique et, à travers cet engagement, de mieux comprendre ce qu'implique et représente le développement durable.

Enfin, ce qui s'est dégagé c'est la motivation des jeunes qui sont intervenus et qui s'engagent sur de tels projets, mais aussi celle des adultes qui interviennent, qui cadrent ou qui sont référents sur ces mêmes projets.

A la suite de ces constats, nous avons émis quatre recommandations.

- *encourager la participation des jeunes au débat public et recueillir leurs attentes.* Pour cela, il est primordial que l'État et les collectivités territoriales incitent les jeunes à participer, montrent que les propositions des jeunes sont prises en compte dans le débat et que, d'autre part, les jeunes prennent conscience que leurs interventions peuvent véritablement avoir un impact sur leur territoire.

- *multiplier les actions concrètes de sensibilisation des jeunes au développement durable.* Pour les collectivités, cela peut se traduire par l'intégration de l'axe éducation et information au développement durable dans l'Agenda 21 territorial. Il faut également inciter les établissements scolaires à mettre en place un Agenda 21 scolaire.

- *développer une approche de l'éducation par l'expérience* afin de passer de la prise de conscience des enjeux du développement durable à la mise en pratique, notamment à travers le monde associatif qui permet aux jeunes de bénéficier d'une expérience de terrain.

Une recommandation a été émise d'instituer un service civil, sur la base du volontariat, pour les jeunes de 16 à 25 ans. Ceci leur permettrait d'être les acteurs d'un projet concret et citoyen en participant à la construction de leur territoire durable. La mise en place d'un tel service nécessiterait un engagement de l'État au niveau des financements, et une implication des collectivités et des entreprises afin de diffuser cette initiative sur les territoires. Cela implique aussi que cette action soit reconnue à grande échelle, notamment à travers le monde professionnel pour valoriser l'action des jeunes.

- *mettre en place des espaces d'échanges*, tout d'abord au niveau intergénérationnel puisqu'il a été noté, lors de l'atelier, que souvent, les associations d'adultes et de jeunes ne travaillent pas ensemble. L'objectif serait donc d'établir un réseau ou des espaces d'échanges qui permettent à des associations de se rencontrer, et de travailler davantage sur des projets communs, et également des espaces d'échanges transversaux au niveau des différents

acteurs, c'est-à-dire vraiment améliorer les partenariats entre les collectivités, les entreprises, les associations, les ONG.

Pour finir, Il faut insister sur le fait que lors de cet atelier, l'importance du bénéfice apporté par un partenariat entre jeunes et adultes a vraiment émergé. Au-delà d'une différence jeunes-adultes, s'investir vraiment sur un projet commun est important, et davantage d'écoute entre jeunes et adultes semble nécessaire, ce qui permettrait de construire des projets durables et plus inscrits sur le territoire.

Atelier I

Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable

par Anne REVEYRAND, Conseil régional Rhône-Alpes)

En tant que responsable de l'éducation au développement durable et à l'environnement au Conseil régional Rhône-Alpes, je vais m'attacher à quelques autres points forts de cet atelier.

Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable c'est, d'abord, généraliser les Agendas 21 afin de faire adopter par les individus une démarche ancrée sur le territoire au plan local comme au plan régional. En effet, le développement durable ne peut se concevoir sans la proximité au plan spatial, mais aussi au plan de l'implication du citoyen. Il y a eu aussi l'idée d'éviter la délégation de citoyenneté.

Ensuite, il a été question de former les élus au développement durable et les inciter à mettre en place des Agendas 21. Des objectifs sont peut-être à se fixer à l'horizon 2010 pour que 50 % des collectivités locales mettent en place des Agendas 21. Une démarche de développement durable doit être portée par une volonté politique forte.

La dimension temporelle est apparue dans ce débat puisque la vision d'un élu est, bien souvent, celle d'un mandat. L'ensemble des participants ont évoqué l'idée d'une vision à plus long terme qui dépasserait cette notion de mandat.

Ensuite, les participants ont évoqué un aspect important qui est d'étudier les mentalités et les comportements, afin de les faire évoluer. Connaître les mécanismes qui sont moteurs de changement de mentalités et de comportements, avec le souci permanent de l'implication de tous les acteurs. Les élus présents ont évoqué le fait d'impliquer largement les citoyens, y compris les personnes sans domicile fixe qui ont participé à certains débats au même titre que des chefs d'entreprises ou des responsables associatifs. Il paraît nécessaire d'avoir ce souci de changement de comportements et donc, de passer de la parole à l'acte. Effectivement, une étude est à mener, et un travail est en cours sur Provence-Alpes-Côte d'Azur dans ce domaine.

Par ailleurs, une autre question a été évoquée, celle de l'exemplarité de la collectivité elle-même, en termes de fonctionnement interne de la collectivité, tant du personnel que des élus, et en termes de politiques de la collectivité qui

mettent en œuvre cette implication, par exemple par l'éco-conditionnalité des aides de la collectivité.

Un autre point important est apparu qui était de veiller à l'action partenariale favorable à la diffusion, plus par la mise en œuvre que par le produit obtenu, c'est-à-dire que l'élaboration de l'action est souvent prédominante dans la motivation, l'implication et l'éducation au développement durable. L'élaboration de l'Agenda 21 est plus importante que le livret que l'on va éditer et qui sera diffusé. De la même façon, certains autres outils de sensibilisation au développement durable faits en direction d'un public jeune ont été importants par leur élaboration parce qu'ils ont associé différents types de partenaires, et parce qu'ils les ont impliqués.

Un dernier point a été évoqué, l'échange entre territoires. Tous ces exemples sont importants, mais l'important réside aussi dans l'échange entre territoires de ces méthodes, de ces mises en œuvre. Ces échanges seront certainement très enrichissants pour des pratiques nouvelles.

Deux recommandations sont apparues. D'une part, l'idée d'une évaluation continue et partagée des démarches, notamment des Agendas 21 des collectivités, en référence à un certain nombre d'éléments clé qui seront à établir. Par ailleurs, l'idée de réaliser un guide de mise en œuvre d'Agendas 21, non pas un guide de l'action type, mais un guide qui reprendrait les actions exemplaires menées sur les territoires et qui pourrait aider les collectivités à travailler réellement sur l'éducation au développement durable.

Développer la formation et la sensibilisation des élus afin qu'ils mettent en place des démarches concrètes de développement durable, notamment au travers de la généralisation des agendas 21 territoriaux. La généralisation des agendas 21 paraît être une bonne approche de la prise en compte du développement durable dans les territoires.

Cette généralisation doit être facilitée par des actions de formation et de sensibilisation des élus, par un suivi de et une évaluation de la mise en œuvre de ces agendas 21 ainsi que par un suivi de l'évolution de la perception du développement durable par les citoyens.

Atelier J

Relations des acteurs aux territoires et éducation au développement durable

présenté par Dominique GANIAGE (EDF)

Au cours de cet atelier, nous avons fait trois constats plutôt positifs.

Le premier constat est que le développement durable doit fonctionner un peu puisque l'on constate une réceptivité beaucoup plus forte dans le public que ne le pensent les décideurs, y compris dans la mise en œuvre. Nous pouvons donc "oser" le développement durable.

Le deuxième constat reposait sur la présence, lors de l'atelier, d'acteurs de l'éducation, d'acteurs du monde associatif et d'entreprises qui parlaient d'une voix assez homogène d'éducation, de formation et de sensibilisation au

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

développement durable, avec une volonté globalement partagée de "faire ensemble".

Il a donc été préconisé de poursuivre dans cette voie, et dans celle du partenariat pour l'éducation au développement durable, ainsi que pour l'information et la sensibilisation qui en sont les deux corollaires.

Pour réaliser cela, nous sommes amenés à faire divers constats et propositions concrètes.

- La première est que ces actions d'éducation, de formation et d'information se fassent dans un cadre déontologique avec, par exemple, la création d'une charte de déontologie.

- La deuxième est qu'il est nécessaire que cela passe par le développement d'une culture du partenariat et d'une culture du débat et donc, nous encourageons l'idée d'éco-Parlement et de formations visant à développer cette culture du débat.

- Le troisième constat est que l'éducation au développement durable se trouve dans une dynamique forte. Cette situation passe, en amont, par une volonté politique des acteurs – et des acteurs territoriaux en particulier –, et l'on constate que cette éducation se fait, aujourd'hui, par des étapes successives qui vont de la sensibilisation générale à la sensibilisation à l'action et par l'action, pour permettre le passage, selon un intervenant, "de l'égo-citoyen à l'éco-citoyen".

- La dernière étape qui reste encore à améliorer est celle qui concerne l'évaluation des démarches mises en oeuvre.

La question de l'évaluation est revenue à maintes reprises dans les exposés et dans les débats et cette nécessité s'applique également aux diverses démarches mises en oeuvre par les médias.

Une évaluation à deux niveaux, celle des démarches d'éducation pour un développement durable, mais aussi celle des projets, y compris des projets territoriaux de développement durable, par des outils de criblage qui sont, eux-mêmes, des outils de pédagogie à la mise en oeuvre du développement durable. Nous en tirons deux conclusions et deux propositions concrètes.

Pourquoi ne pas imaginer des schémas directeurs à l'échelle territoriale, d'éducation au développement durable ?

Notre proposition phare est de développer des outils d'évaluation et de criblage des projets concernant le développement durable, c'est-à-dire qui permettent de regarder un projet non pas simplement sous l'angle de sa rentabilité économique, mais de regarder quelles sont ses dimensions environnementales, sociales, sociétales, et la façon dont il est construit.

Il s'agit de prendre les différentes composantes du développement durable et de regarder comment le projet se comporte par rapport à cela, et comment l'améliorer sous ces différents aspects.

*Atelier K***Les médias dans l'éducation pour le développement durable***par Jacqueline DENIS-LEMPEREUR (Comité français de la Décennie)*

La première proposition s'inspire d'une action qui existe déjà mais qui peut servir d'exemple : le Prix Reporters d'Espoirs. "A travers ce Prix, explique Christian de BOISREDON, cofondateur de Reporters d'Espoirs, nous voulons donner envie aux journalistes de parler du développement durable, de sortir du "tout va mal", et pas seulement en France mais partout dans le monde.

Une autre proposition, qui va dans le même sens et qui vise à encourager les initiatives parmi les journalistes et les réalisateurs, consisterait à créer un concours de reportages ou de documentaires spécifiques sur le développement durable. Une incitation forte pour la réalisation d'émissions de télévision traitant du développement durable qui seraient destinées à être diffusées en prime time, aux heures de grande écoute, a également été évoquée.

En allant plus loin, il a été proposé, au nom de l'intérêt public, d'envisager de réserver un temps d'antenne réservé au développement durable pour la diffusion d'un spot sur les chaînes de télévision publiques, à des heures de grande écoute, comme cela existe déjà pour la consommation ou la sécurité routière.

Il a également été proposé une augmentation de cinq euros de la redevance audiovisuelle, pour permettre d'avoir moins de publicité et davantage de sujets sur le développement durable, même si cette proposition est apparue un peu moins réaliste.

Il a été proposé également d'aborder le développement durable à l'école à travers les médias, ce que fait notamment le CLEMI, et de créer une éducation aux médias obligatoire à l'école, ce qui permettrait de développer l'esprit critique des enfants et de leur apprendre à déchiffrer les médias.

Ensuite, l'on a parlé d'introduire la responsabilité sociale des entreprises dans les médias. L'exemple du quotidien anglais *The Guardian* est éloquent à ce sujet.

Il a également été suggéré d'inclure le développement durable dans les chartes éthiques des journalistes ainsi que dans les chartes, lorsqu'elles existent, des agences de communication.

La création de réseaux actifs constituant des lieux de concertation et de réflexion, qui associeraient médias, chercheurs, sociologues, enseignants, pouvoirs publics et le public lui-même est apparue comme une piste intéressante. Une telle initiative pourrait, d'ailleurs, être menée par les organisations professionnelles.

Enfin, nous avons proposé d'organiser des sessions de formation et d'information pour les journalistes, sessions qui porteraient sur le développement durable. L'Association des Journalistes de l'Environnement et l'Association des Journalistes Scientifiques ont d'ailleurs pu témoigner de l'intérêt de ce type de démarches.

Dans un premier temps, peut-être pourrions-nous retenir les trois propositions ci-après classées par ordre de priorité :

- Mettre en place de modules de formation initiale et continue pour les journalistes et plus largement pour les professionnels des médias.
- Réserver un temps d'antenne obligatoire à la radio et à la télévision afin de mieux sensibiliser le grand public, à des heures de grande écoute.
- Créer un système indépendant de vigilance de la publicité.

Atelier L

**Renforcement de la solidarité et de la coopération bilatérale
et multilatérale au travers de l'éducation
pour le développement durable**

par Marianne Von FRENCKELL (AUF)

L'atelier a abordé certaines thématiques, également traitées dans d'autres ateliers, sous l'angle plus spécifique de la coopération internationale bi- et multilatérale. Des thématiques telles que démarches, outils, formations, recherches, éco-consommation ont été présentées. Est apparu de façon plus présente ce souci de la sensibilisation et de l'éducation des publics du Nord par rapport aux enjeux de développement des pays du Sud, dans une perspective de développement durable.

Paradoxalement, toutes les communications ont été faites par des intervenants des pays du Nord. Pourquoi ? Je pense que les propositions de communications que nous avons reçues des participants des pays du Sud n'étaient pas ciblées sur cette perspective de coopération. Elles relataient des expériences, mais ne questionnaient pas les modes de coopération, les modes de partenariat. Toutefois, les participants du Sud ont fait entendre leurs points de vue durant les débats.

Les présentations et les échanges ont clairement mis en évidence les enjeux de développement des pays du Sud, dans une perspective de développement durable à l'échelle planétaire, ainsi que la place de l'éducation pour le développement durable dans les différents processus de développement. Les différentes actions présentées étaient multiformes, résultaient de l'action conjointe de multiples opérateurs - ONG, chercheurs du Nord et du Sud, praticiens..., avec, à chaque fois, la mise en évidence de la nécessité des démarches partenariales entre ces différents acteurs. Ces synergies entre les différentes démarches d'éducation sont apparues clairement à travers toute une série d'interventions qui dépassaient largement la question de savoir si on entrait dans les problématiques par l'éducation à l'environnement, par l'éducation à la santé, ou par l'éducation à la consommation puisque l'on était dans une logique de développement et d'éducation globale.

Il est ressorti clairement des présentations ce besoin d'échanges internationaux afin de cibler les compétences à développer dans une perspective d'éducation, sachant qu'il est, sans doute, plus pertinent d'utiliser le pluriel quand on parle d'environnements et de développements, dans la mesure où les représentations et les conceptions sont diverses et culturellement connotées.

Plusieurs interventions et débats ont porté sur les conditions de mise en place de ce que l'on pourrait considérer comme de véritables partenariats, dans lesquels les acteurs apprennent les uns des autres, se mettent dans une logique de

communauté d'apprentissage à travers l'intervention. Des partenariats de façon à être capable, ensemble, de poser les questions, de proposer des solutions, d'évaluer. Le terme "évaluer" est ici, comme dans d'autres ateliers, revenu en force. Une des remarques souvent faite portait sur l'absence ou la faiblesse des dispositifs d'évaluation permettant d'évaluer l'efficacité des démarches mises en place dans une perspective d'éducation pour le développement durable, et faisant un lien fort entre ce besoin et les possibilités de capitaliser les expériences acquises.

Un autre point important qui doit être rappelé systématiquement quand on parle de coopération bi- ou multilatérale, est le besoin de renforcer les capacités locales du Sud et de lier interventions, formation des acteurs, et éducation, qu'elle soit formelle, informelle ou non-formelle, à tous les niveaux, et en insistant clairement sur les besoins de formation en situation, donc localement. Formation et éducation doivent aller de pair, avec des perspectives de valorisation des capacités locales. On rejoint là la dimension temporelle car il y a le temps long des démarches éducatives et des processus éducatifs à mettre en balance avec, hélas souvent, le temps court des projets de développement.

Enfin, une des préoccupations portait sur la nécessité de prendre en compte la diversité culturelle et, ceci, de manière explicite afin d'appréhender une dimension éthique dans la coopération, et de valoriser l'ensemble des apports, qu'ils viennent du Sud ou du Nord.

J'ai essayé de faire une synthèse des nombreux souhaits et demandes, et je pense que l'ensemble des demandes peut se résumer dans une recommandation. Il s'agit de privilégier, à travers les projets de coopération, les stratégies qui intègrent le développement des capacités locales par la formation et l'éducation pour le développement durable dans les pays, et en relation avec les contextes locaux, dans une perspective de co-construction de savoirs et de compétences. Les interventions et les projets doivent prendre en compte la valorisation ultérieure des acteurs locaux formés.

Recommandations finales

Lors de ce colloque se sont tenus 12 ateliers qui ont traité de thématiques se rapportant à l'éducation, à la formation et à l'information au développement durable. Chacun de ces ateliers a fait plusieurs propositions parmi lesquelles ont été retenues douze recommandations spécifiques, soit une par atelier.

Ces douze propositions serviront à introduire une réflexion stratégique et, notamment, à élaborer le plan national d'action de la France en matière d'éducation, de formation et d'information pour un développement durable.

➤ **Atelier A :**

Éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre scolaire

Proposition :

Inscrire l'éducation au développement durable dans le territoire de l'élève et de l'établissement

L'établissement scolaire constitue le territoire de l'élève et c'est le cadre dans lequel doivent s'inscrire, de manière cohérente, les différents niveaux de mise en oeuvre de l'éducation pour le développement durable. Ceci doit être réalisé dans les classes par des approches co-disciplinaires, mais également dans les divers projets de tous niveaux au travers de dispositifs transversaux ainsi que par l'intermédiaire du projet de l'établissement qui, à moyen ou à long terme, doit devenir un établissement "développement durable". L'établissement vit et se développe en interaction avec son propre environnement territorial et cette ouverture de l'établissement vers l'extérieur, au travers de ses relations avec les acteurs territoriaux, doit permettre de construire de façon concrète et réaliste cette composante de l'éducation à la citoyenneté que constitue l'éducation pour le développement durable.

➤ **Atelier B :**

Enseignement agricole : éducation au développement durable dans un établissement au cœur du vivant et des territoires.

Proposition :

Réaliser un continuum éducatif "élève - enseignant -établissement - territoire" afin de mieux inscrire l'établissement au coeur du vivant et des territoires.

Généraliser les démarches de projets d'établissements fondés sur le développement durable en s'appuyant sur une personne référente pour le développement durable qui ferait le lien entre les élèves, par l'intermédiaire des éco-délégués de classe, les enseignants et autres personnels de l'établissement, le chef d'établissement et les partenaires territoriaux de l'établissement (agriculteurs, élus...).

➤ **Atelier C :**

L'éducation au développement durable dans la formation professionnelle.

Proposition :

Adapter les métiers aux besoins de notre Société en matière de développement durable et former les praticiens actuels et futurs à ces nouvelles compétences.

Amener l'État, les collectivités territoriales et les entreprises à modifier les référents des métiers actuels afin de mettre en place des programmes de formation initiale et continue adaptées aux enjeux du développement durable et mettre à disposition des outils pédagogiques adaptés à ces nouveaux métiers et à ces nouvelles compétences.

➤ **Atelier D :**

Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable

Proposition :

Améliorer la complémentarité des outils et des dispositifs pédagogique dans le cadre d'une démarche partenariale aux échelles territoriales, nationales et internationales.

Le renforcement du partenariat entre système éducatif et partenaires extérieurs territoriaux, nationaux et internationaux vise à améliorer l'efficacité des divers acteurs en définissant mieux leur complémentarité au travers d'une meilleure connaissance des ancrages territoriaux et en favorisant la co-construction de projets intégrés dans des dispositifs pédagogiques ponctuels ou pérennes.

➤ **Atelier E :**

La recherche relative au développement durable et à l'éducation pour le développement durable.

Proposition :

Enrichir le lien entre la recherche et les pratiques pédagogiques dans le domaine du développement durable.

La recherche, qu'elle se rapporte au développement durable ou à l'éducation et à la formation au développement durable, doit être consolidée et enrichie. Ceci doit être réalisé : d'abord par la mise en place de dispositifs partenariaux entre les divers acteurs institutionnels que sont les chercheurs, praticiens et professionnels, quelques soient leurs domaines d'intervention; ensuite, par le développement d'une recherche spécifique relative au développement durable en favorisant la mise en oeuvre d'approches pragmatiques interdisciplinaires afin d'aborder le plus efficacement possible les connaissances et les dispositifs d'éducation et de formation traitant de la complexité des concepts liés au développement durable.

➤ **Atelier F :**

Éducation à une consommation responsable

Proposition :

Renforcer l'éducation et l'information à la consommation en milieu scolaire et extra scolaire afin de développer le sens critique des consommateurs

Réaliser une double démarche : d'une part, insérer dans les agendas 21 scolaires l'apprentissage à la consommation responsable en développant le sens

critique des élèves vis-à-vis de la consommation et des messages publicitaires véhiculés par les médias et, d'autre part, fédérer les acteurs concernés (enseignants, ONG, associations, instituts de recherche) pour élaborer des méthodes d'éducation et d'information adaptées aux cultures et aux territoires des populations ciblées.

➤ **Atelier G :**

Éducation à la prévention des risques majeurs

Proposition :

Organiser les partenariats pour mobiliser les acteurs autour de l'éducation aux risques majeurs

La gestion et l'évaluation des risques est étroitement liée à l'aménagement du territoire et aux mesures de prévention mises en oeuvre au plan régional, national et international. Une meilleure éducation à la prévention des risques doit passer par l'organisation de partenariats afin de mobiliser les moyens financiers et humains. Au plan scolaire ceci peut passer par les contrats éducatifs locaux.

➤ **Atelier H :**

L'éducation au développement durable pour et avec les jeunes dans un partenariat avec les adultes

Proposition :

Mieux intégrer les jeunes dans les territoires en les incitant à participer au débat public et en s'engageant dans des démarches de terrain en partenariat avec les adultes

Il faut développer des actions en direction des jeunes et, notamment, encourager la participation des jeunes au débat public et recueillir leurs attentes; multiplier les actions concrètes de sensibilisation des jeunes au développement durable. Il faut également développer une approche de l'éducation au développement durable par l'expérience afin de passer de la prise de conscience des enjeux du développement durable à la mise en pratique, notamment en liaison avec le monde associatif en partenariat avec les adultes; envisager un service civil volontaire pour les jeunes de 16 à 25 ans.

➤ **Atelier I :**

Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable; pédagogie locale et exemples de bonnes pratiques.

Proposition :

Développer la formation et la sensibilisation des élus afin qu'ils mettent en place des démarches concrètes de développement durable, notamment au travers de la généralisation des agendas 21 territoriaux

La généralisation des agendas 21 représente une bonne approche de la prise en compte du développement durable dans les territoires. Cette généralisation doit être facilitée par des actions de formation et de sensibilisation des élus, par un suivi de et une évaluation de la mise en oeuvre de ces agendas 21 ainsi que par un suivi de l'évolution de la perception des citoyens du développement durable.

➤ **Atelier J :**

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

Relations des acteurs aux Territoires et éducation au développement durable.

Proposition :

Imaginer des schémas directeurs d'éducation au développement durable à l'échelle territoriale et développer des outils d'évaluation et de criblage des projets touchant au développement durable.

Les acteurs territoriaux parlent d'éducation, de formation et d'information pour le développement durable avec une volonté assez globalement partagée de "faire ensemble". Ces acteurs souhaitent amplifier cette démarche en développant une culture de partenariat et de débat appuyée par la mise en oeuvre de dispositifs d'évaluation adaptés. La réflexion doit porter notamment sur la mise en oeuvre d'indicateurs spécifiques et globaux développés au niveau territorial et au niveau national. Parmi ces indicateurs globaux (bilan carbone, PIB vert, indice de développement humain) l'accent devrait être mis sur l'empreinte écologique et sur les démarches scientifiques qui s'y rattachent.

➤ **Atelier K :**

Les médias dans l'éducation pour le développement durable.

Proposition :

Développer la prise de conscience et les connaissances des professionnels des médias en matière de développement durable par la généralisation des démarches spécifiques d'éducation et de formation.

Les médias ont un rôle essentiel et démultiplicateur au sein de la Société et il est donc primordial que les démarches qu'ils réalisent à destination des lecteurs, des auditeurs, des téléspectateurs et des internautes prennent réellement en compte la complexité et l'interdépendance des processus touchant au développement durable. Afin de donner des "clés" aux professionnels des médias – et plus particulièrement aux journalistes - pour leur permettre de mieux appréhender, déchiffrer et décliner les, mais également afin de les sensibiliser à leur responsabilité dans ce domaine, il est important de développer des modules spécifiques dans les écoles de journalisme ainsi que des démarches de formation au sein des entreprises et notamment du service public.

➤ **Atelier L :**

Renforcement de la solidarité et de la coopération bilatérale et multilatérale au travers de l'éducation pour le développement durable.

Proposition :

Développer la coopération bi- et multilatérale en favorisant le développement des compétences dans les pays du Sud.

Privilégier au travers des projets de coopération, les stratégies qui intègrent le développement des capacités locales par la formation et l'éducation pour le développement durable dans les pays et donc en relation avec les contextes locaux dans une perspective de co-construction des savoirs et des compétences. Interventions et projets devant prendre en compte la valorisation ultérieure des acteurs locaux formés, mais considérant également la dimension éthique de la coopération dans le respect des spécificités culturelles.

LISTE DES PARTICIPANTS

La liste ci-après mentionne le nom, la structure d'appartenance et l'adresse électronique des participants au colloque. Une liste plus complète, précisant les qualités, adresses et numéros de téléphone et de fax, peut être consultée sur le site Web du comité français de la Décennie (www.decennie-france.org ou www.decennie.gouv.fr).

ALGÉRIE

BENOUAR Djillali, Professeur, Université Sciences et Technologie, Alger,
dbenoua@yahoo.com
HAMOU Amhed, Professeur, Université d'Oran, Es-Sénia, Oran
ahmedhamou5@yahoo.fr
KADI Lamine, Réseau de chercheurs EDD-AUF, Université de Mostaganem
slkadi@yahoo.com
REMKI Latifa, ministère de l'Éducation Nationale
latirem@yahoo.fr

ALLEMAGNE

BUSCH Anne, Université de Lüneburg
anne.busch@uni-lueneburg.de
DUQUESNE Isabelle, EuroBogen Training and Consulting, Herdwangen-Schoenbach
ISFAHANY Hermid, Université de Wuppertal
isfahany@uni-wupperstal.de

AUTRICHE

PFÄFFENWIMMER Gunther, ministère de l'éducation, Vienne
guenther.pfaeffenwimmer@bmbwk.gv.at
STEINER Regina, Environmental Educator, FORUM Umweltbildung, Salzburg
reginasteiner@aon.at

BELGIQUE

BINET Véronique, ministère de la Région wallonne, Jambes
v.binet@mrw.wallonie.be
BITTNER Elisabeth, ECE, Bruxelles
elisabeth.bittner@ece.eu.int
DUBOIS Christophe, Journaliste, Réseau Idée, Bruxelles
christophe.dubois@reseau-idee.be
DUCHARME Marie-Françoise, Coordinateur de projet, WWF, Bruxelles
marie-franoise.ducarme@wwf.be
LEGRAND Jacques, Total, Feluy
jacques.legrand@total.com
Van **DEN BERG** Joëlle, Secrétaire Générale, Asbl réseau Idée, Bruxelles
joelle.vandenberg@reseau-idee.be
Von **FRENCKELL** Marianne, professeure, université de Liège
mvonfrenckell@ulg.ac.be

BÉNIN

*Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)*

EDJROKINDT Jacques, CED du Bénin
jedjrokindt@hotmail.com

BRÉSIL

BOJADSEN Minka Ilse, Professeur, Institut de Recherche, São Paulo,
minka@5elementos.org.br

BURKINA FASO

COMPAORE Drissa, Etudiant, Organisation PLANET'ERE, Ouagadougou
c_drissa@yahoo.fr

KY Kiléa Jean Marie, Fondation Nature et Vie, Ouagadougou
kykilea@yahoo.fr

NDOYE Ndeye Coura, PLANET'ERE, Oriaga
ndeyecoura@yahoo.fr

NIDO Piabé, Ambassade du Burkina Faso à Paris
feindo@yahoo.fr

YONLI Kadidiatou, Responsable d'ONG, Fondation Nature & Vie, Ouagadougou
kadidiatou63@yahoo.fr

BURUNDI

GUÉRIN Nahimana, CEPEC International, Bujumbura
alguerina@yahoo.fr

CAMEROUN

ATEBA Dieudonné Xavier, Educateur, Planet'ere, Yaoundé,
atedonxav@yahoo.fr

CANADA

BENABDALLAH Boufeldja, IEPF, Québec,
b.benabdallah@iepf.org

BENABDALLAH Boufeldja, Institut de l'énergie et de l'environnement, Québec
b.benabdalah@iepf.org

BOURGY Marc, Professeur, Université de Sherbrooke, Québec
Marc.Boutet@USherbrooke.ca

CÔTÉ Pauline, Professeure, Université du Québec à Rimouski, Québec
pauline_cote@uqar.qc.ca

HOPKINS Charles, UNESCO Chair, Toronto
chopkins@edu.yorku.ca

LABONTÉ Pascal, Collège de Rosemont, Montréal, Québec
plabonte@crosemont.qc.ca

LITZLER Robert, AQPERE, Montréal
aqpere@crosemont.qc.ca

PRUNEAU Diane, Professeur, Université de Moncton
prunead@umoncton.ca

CHILI

SALGADO Ricardo Antonio, Depto de Educacion municipalidad de Huechuraba, Santiago
rash7@latinmail.com

CORÉE

LEE Sun Kyung, Professeur, Cheongju National University of Education, Cheognju
sklee00@chol.com

CÔTE D'IVOIRE

ASSOUAKON Angui Tanon, Groupe Scolaire Saint-Louis, Abidjan,
tancorporation@yahoo.fr

FINLANDE

HEINONEN Saija, Etudiante, Université d'Helsinki, Sceaux
saijaheinonen@yahoo.com

SALONEN Elina, Programme Coordinator, Plan International, Helsinki
elina.salonen@plan.fi

FRANCE

ABADA-SIMON Dominique, CRDP Paris
dominique.abada-simon@ac-paris.fr

ABBADIE Luc, Professeur, Université Paris 6
luc.abbadie@upmc.fr

ABDUL AZIZ Jamil, Enseignant, IUFM Rouen
jamil.aziz@rouen.iufm.fr

ABONNEAU Yann, Conseil Régional, Montpellier
yann@educ-envir.org

ALLAIN Evelyne, IFFO-RME, Paris
iffo-rme@iffo-rme.fr

ALLAIN Jean-Charles, Professeur, IUFM, Dijon
jean-charles.allain@dijon.iufm.fr

ALLALI-PUZ Hanane, Fédération des parcs naturels régionaux, Paris
lallali-puz@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

ALLOGHO ANDOUNG Jean-François, Etudiant, Laboratoire C3ED, Guyancourt,
marie-sophie.clerc@c3ed.uvsq.fr

ALMONACID Guillaume, Coopération France/Chili.-MAD-Cnasea, Paris
g.almonacid@free.fr

ALONZO Eva, Assistante, CNFPT, Paris
eva.alonzo@cnfpt.fr

ALVAREZ-TORRES Teresa, Coopération internationale, Paris
tatorres@hotmail.com

AMICI Laurence, Enseignante, Education Nationale, Strasbourg
l.amici@wanadoo.fr

ANDRÉ Catherine, Enseignante, IATU, Bordeaux
catherine.andre@u-bordeaux3.fr

AQUILINA Luc, Professeur, Université Rennes 1
luc.aquilina@univ-rennes1.fr

ARGILON Arlette, Enseignante, Irefei-unirag, Abymes
sylviea_9716@hotmail.com

AUBLANC Michel, Consultant, Vaularon
michel.aublanc@wanadoo.fr

AUBLIN Sofie, Animatrice, réseau EEDD, Chatillon sur Seine
sofie.aublin@educagri.fr

AUFFRET Marie-Sylvie, Bergerie nationale, Rambouillet
marie-sylvie.auffret@educagri.fr

AUMASSON Jacques, Coopération Internationale, Conseil Général, Poitiers
jaumasson@cg86.fr

AVRIL Christine, Petits Débrouillards, Saint-Leu-la-Forêt
tc.avril@wanadoo.fr

BABIN Sylvie, Chargée de mission EEDD, Rectorat de Lyon
sylvie.babin@ac-lyon.fr

BACCELLI Monique, Enseignante, CFEEDD / SNES, Le Beausset

bacelli.monique@wanadoo.fr
BACHELOT Catherine, Monoprix
 c.bachelot@monoprix.fr
BALLY Claire, Coordinatrice, Ecopolénergie, Gardanne
 claire.bally@ecopolenergie.com
BANASSI Lazare, Planet'ere, Paris
 planetere@planetere.com
BARBAULT Robert, Professeur, Muséum Histoire naturelle, Paris
 barbault@mnhn.fr
BARBAULT Christiane, Journaliste, Valeurs mutualistes, Paris
 barbaultjc@9online.fr
BARBE-ASENSIO Dominique, Formateur, CNED
 batbe@cned.fr
BARBIER Annie, Professeur chargée mission EEDD, CRDP Paris
 annie.barbier1@ac-paris.fr
BARRÉ Gaele, Chargée de mission, CFEEDD, Paris
 education@fne.asso.fr
BARREIRA Céline, Veolia eau, Paris
 céline.barreira@veoliaeau.fr
BARUCQ Sarah, Conseil général d'Eure-et-Loir, Chartres
 sarah.barucq@cg28.fr
BASSET Charles, Editions Autrement, Paris
 agir@autrement.com
BAUER Anne, Journaliste, Les echos
 abauer@lesechos.fr
BAÜER Pierre, Chercheur, Météo-France, Paris
 pierre.bauer@meteo.fr
BAZIN Danièle, enseignante, IFFO RME, Amiens
 d.b.z@wanadoo.fr
BENNEZON Annie, Coordinateur, CERT EPS, Courville
 anniebennezon@hotmail.com
BENOIST Bernard, Président, MAIF PREVENTION, Niort
 b.benoist@wanadoo.fr
BENTOUMI Esthel, Valorémis, Paris
 esthel.bentoumi@valoremis.fr
BEREAUD Christophe, Chargé d'éducation à l'environnement, ADEME, Puteaux
 christophe.bereaud@ademe.fr
BERHAULT Gilles, ACIDD, Paris
 contact@acidd.com
BERNARD Alain, Ingénieur, Véolia Eau, Nanterre
 alain-cyril.bernard@veoliaeau.fr
BERNARD Josiane, Vice-Présidente du Conseil Général, Bobigny
 ecuvelier@cg93.fr
BERNARD François, Réalisateur, Télévision Locale de Chateauroux, Châteauroux
 webalice@ouvaton.org
BERREBI Mickael, Académie du développement durable et humain, Paris
 mickael.berrebi@addh.fr
BERTERO Mario, UNESCO, Paris
 m.bertero@unesco.org
BERTHELOT Patrick, CLEMI, Paris
 cmayo@free.fr

BERZINS rachel, Ethnologue, Société Zoologique, Maisons-Alfort
berzins_cerfe@yahoo.fr

BEURNIER Anne, Coordonateur académique RME, Créteil
anne.beurnier@ac-creteil.fr

BIGUET Jocelyne, ministère de l'écologie et du Développement durable, Paris
jocelyne.biguete@ecologie.gouv.fr

BILHOUD Jean-Michel, ONS, Paris
jean-michel-bilhoud@education.gouv.fr

BLAYO Alain, Co-Président, Graine PACA, Aix-en-Provence
gpaca@grainepaca.org

BLETON Aurélie, Responsable de l'information, Orée, Paris
bleton@oree.org

BLOCHET Renée Paule, Formatrice, Rectorat de Grenoble, Chambéry
blochet.reneepaule@neuf.fr

BLONDY Robert, Paris
robertblondy@yahoo.fr

BLOUET André, Enseignant, Université H. Poincaré, Villers-les-Nancy
andre.blouet@iutnb.uhp-nancy.fr

BOBEY Claude, Secours Catholique Caritas, Paris
claud-bobey@secours-catholique.asso.fr

BODIN Julie, Anthropologue, Institut Gustave Roussy, Paris
bodin_julie25@yahoo.fr

BOEGLIN Nadia, ADEME, Paris
nadia.boeglin@ademe.fr

BOGAERT Ingrid, Lille
ingridbogaert@yahoo.fr

BOISSOU Françoise, IA-IPR SVT, CNED, Chasseneuil Futuroscope
francoise.boissou@cned.fr

BOKHARI Saba, UNESCO, Paris
s.bokhari@unesco.org

BOLLARD André, Rectorat de Grenoble, Chambéry
andre.bollard@wanadoo.fr

BONHOURE Denis, FFCU, Castelnaudary
jean.ducher@wanadoo.fr

BONHOURE Guillaume, Gaz de France, Paris
guillaume.bonhoure@gazdefrance.com

BONHOURE Gérard, Inspecteur général, ministère éducation nationale, Paris
gerard.bonhoure@wanadoo.fr

BONNEFOY Nelly, Ville d'Orléans, Orléans
nbonnefoy@ville-orleans.fr

BONNET Claudie, Professeur IUFM, Versailles
claudie.bonnet@versailles.iufm.fr

BONNIER Georgette, ministère éducation nationale, Paris
georgette.bonnier@education.gouv.fr

BONNIFAIT Jérôme, CREPS Poitou-Charentes, Vouneuil-sous-Biard
jerome.bonnifait@jeunesse-sports.gouv.fr

BONNIN Isabelle, Enseignante, ministère de l'agriculture, Bourges
isabelle.bonnin@educagri.fr

BOTAYA Alexis, Association Vraiment Durable, Paris, France
vraiment-durable@hotmail.fr

BOUABID Nadia, Valeurs Vertes, Paris, France
nadiabouabid@yahoo.fr

BOUCHARD Hélène, Professeur, ministère de l'agriculture, Bourg-Les-Valences
helene.bouchard@educagri.fr

BOUDARD Isabelle, Comité 21, Paris
boudard@comite21.org

BOUFHAL Smail, Mairie de Grand Couronne, France

BOUGHOURLIAN Antanig, Professeur des Ecoles, Brétigny sur Orge
antranig.boughourlian@laposte.net

BOUGON Johanna, Vlle d' Amiens
J.bougon@amiens-metropole.com

BOULANGER Cendrine, en formation individuelle, Levallois-Perret
acoudak@hotmail.com

BOULANGER Claudie, ENR Parcs naturels régionaux du Nord Pas de Calais, Lille
c.boulanger@enr-lille.com

BOULIER Christophe, Unis-Cité, Paris
total01@hotmail.com

BOULLAND Charles, Enseignant, UNCPPIE, Paris
charles.boulland@ac-caen.fr

BOULOGNE Alain, Maire, Les Gets
communication@lesgets.communications

BOURG Dominique, Université de Troyes,
dominique.bourg@unil.ch

BOURGY Horace, Pédagogie Systèmes
horacebougy@hotmail.com

BOUVET Marie, Stagiaire, Comité 21, Paris
bouvet@comite21.org

BRAKEZ Elisa, Coordinatrice des actions de solidarité, FAGE, Paris
elisa.braley@fage.asso.fr

BRATKOWSKI Alexia, Monoprix, Boulogne-Billancourt
fdelville@monoprix.fr

BRÉGEON Jacques, Directeur, Collège des Hautes Etudes de l'Environnement, Paris
bregeon.jacques@wanadoo.fr

BREURE-MONTAGNE Marie-Lise, Consultante – Links Conseils, L'Hay-Les-Roses
mlise.breurem@tiscali.fr

BREVIERE Yves, académie de Lille, Marquise
ce.o624248f@ac-lille.fr

BRODHAG Christian, ministère écologie et développement Durable, Paris
christian.brodhag@ecologie.gouv.fr

BURBAN Philippe, formation continue université de Nantes, Nantes
philippe.burban@univ-nantes.fr

BURTSHELL Laurent, Lyonnaise des Eaux, Paris
laurent.burtschell@lyonnaise-des-eaux.fr

CABANEL-DE QUENAUDON Claire, enseignante, Plobsheim
claire.cabanel@evc.net

CALLIER-BENEST Chantal, DIREN Franche-Comté, Besançon
chantal.callier-benest@franche-comte. environnement.gouv.fr

CAILLEY Thomas, Responsable de développement, Paris
tcailley@bkm.fr

CALLIER-BENEST Chantal, DIREN Franche-Comté, Besançon
chantal.callier-benest@franche-comte.eco

CALVO Anne-Lise, Etudiante, Paris
alicecalvo@aol.com

CAMBON Gérard, ministère écologie et développement durable, Paris
gerard.cambon@ecologie.gouv.fr

CARLIER Hughes, consultant - HC Conseil, Paris
 hugcarlier@wanadoo.fr

CARLOT Yvan, IUFM de Lyon
 yvan.carlot@wanadoo.fr

CARRY Daniel, Réseau écologique Pax Christi, Antony
 frguillaume92@yahoo.fr

CARTIGNY Laure, Bolloré, Puteaux
 l.cartigny@bollore.net

CASGHA Jean-Yves, Journaliste, RFI, Arcueil
 jyc@sciencefrontieres.com

CAUCHY Cécile, France 5, Issy-Les-Moulineaux
 ccauchy@france5.fr

CAZILHAC Vincent, Consultant MobiliDé, Talence
 contact@mobili-d.com

CENSIER Claude, rectorat de Dijon
 claude.censier@wanadoo.fr

CHABERT Carole, Réalisatrice film pédagogique, Nîmes
 carole.chabert@hotmail.fr

CHAMBEAU Céline, Secours Catholique Caritas, Rueil-Malmaison
 celchambeau@wanadoo.fr

CHANUT Claire, Fotosintesia, Paris
 claire@fotosintesia.com

CHARLOT Antoine, Comité 21, Paris
 charlot@comite21.org

CHARRIER Laurent, enseignant, Mortagne-sur-Sevre
 charrier.laurent@ac-nantes.fr

CHASSAGNETTE Frédéric, Lycée Agricole, Fonclettes la Plaine
 frederic.chassagnette@educagri.fr

CHENUT Odile, Enseignante, Collège Stephane Mallarmé, Paris
 odile.kastenbaum@free.fr

CHOBERT Catherine, Préfecture du Val d'Oise, Cergy Pontoise
 catherine.chobert@val-doise.pref.gouv.fr

CIRA Manuel, Nausicaa, Boulogne-Sur-Mer
 projects@nausicaa.fr

CLARY Maryse, IUFM Aix-Marseille, Nimes
 anneclary@club-internet.fr

CLASSIOT Olivier, Des Enjeux et des Hommes, Paris
 oclassiot@aol.com

CLAUDE Jean-François, AFPA
 jean-francois.claude@afpa.fr

CLEMENCEAU Cecil, Comité de la Décennie, Paris
 cecil.clemenceau@gmail.com

CLERC Marie-Sophie, Université Versailles UVSQ, Guyancourt
 marie-sophie.clerc@c3ed.uvsq.fr

CODANT Philippe, Caisse d'épargne CNCE, Paris
 pcodant@free.fr

COIGNAUD René, PNUE, Paris
 rcoignaud@unep.fr

COLIN Jean-Charles, UNCPSIE
 jccolin@uncpsie.org

COMBES Bernard, UNESCO, Paris
 b.combes@unesco.org

CORABOEUF Christine, Enseignante, Cachan
christine.coraboeuf@laposte.net

CORROYER Claude, DAFPIC, rectorat de Rouen, Mont Saint Aignan
claud.corroyer@ac-rouen.fr

COUBARD Bénédicte, , Pédagogie Systems, Paris
benedicte.coubard@pedagogiesystemes.com

COUVREUR Etienne, GIP Le Grand Lac, Le Bourget-du-Lac
e.couvreur@legrandlac.fr

CRAMESNIL Carline, Association Cheminements, Cormeilles en Paris
carline.cramesnil@club-internet.fr

CREPIN Patricia, IUFM de Franche-Comté, Besançon
patricia.crepin@fcomte.iufm.fr

CRONEL Hervé, Organisation Internationale de la Francophonie, Paris
herve.cronel@francophonie.org

CUVELIER Elisabeth, Conseil général Seine-Saint-Denis, Bobigny
ecuvelier@cg93.fr

D'ALMEIDA Nicole, Université Paris Sorbonne, Paris
nicole.dalmeida-celsa@paris4.sorbonne.fr

D'ARTOIS Janine, Commission nationale française pour l'UNESCO, Paris
janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr

DAGUT Valérie, Valorémis, Paris
jeux@valoremis.fr

DALLEM Patrice, Croix-rouge, Paris
patrice.dallem@croix-rouge.fr

DAPILLY Christian, Campus VEOLIA Environnement, Jouy-Le-Moutier
Christian.dapilly@veolia.com

DARPHEUIL Christophe, Naturama, Saint Genis Laval
info@naturama.fr

DAUPHIN Chantal, ministère écologie et développement durable, Paris
chantal.dauphin@ecologie.gouv.fr

DAVID Vincent, consultant, Paris
vincent@vdrup.net

DAVID Marc, Rectorat, Besançon
marc.david@ac-besancon.fr

DE BAYSER Xavier, IDEAM, Paris
xavier.de-baysier@ideam.fr

De BOISREDON Christian, Reporters d'espoirs
elisabeth.reiss@noos.fr

DE GEYER Marc, PEJ-France
marcdegeyer@pejfrance.org

DE GRIVEZ Ségolène, Reporters d'Espoirs, Paris
maildesego@yahoo.com

DE JERPHANION Marc, Targeting, Versailles
atargeting@aol.com

DE MONCLIN Florence, Fondation nicolas Hulot, Boulogne-Billancourt
f.demonclin@fnh.org

DE SALINS Ghislaine, France Telecom, Paris
ghislaine.desalins@orange-ftgroup.com.

DEBERNARDI Jérôme, Journaliste, Gaïa, Paris
dmf@gaia-network.com

DEBRAY Nicolas, CPIE du Haut Jura, St Lupicin
etexier@uncpie.org

DÉBROSSE Jean-Pierre, Bergerie Nationale, Rambouillet
 jean-pierre.debrosse@educagri.fr

DECLIDE Jean-Marie, World, Paris

DECOMBES Jean Marc, Centre Méditerranéen de l'Environnement, L'Isle-sur-Sorgue
 risques@cme-cpie84.orgécologie

DECULTOT Stéphanie, Ecole Ferdinand Buisson, Grand Couronnes

DEDIEU Sophie, ARENE Ile-de-France, Paris
 s.dedieu@areneidf.org

DEFAUX-FANDEUX Elisabeth, académie de Paris
 elisabeth.dufaux@ac-paris.fr

DEFRANCE Jean-Baptiste, Conseil général d'Eure-et-Loir, Chartres
 jean-baptiste.defrance@cg28.fr

DELHAYE Christine, Comité 21, Paris
 delhayec@comite21.org

DELHAYE Annick, Conseil Régional PACA, Marseille
 adelhayec@regionpaca.fr

DELHOMMEAU David, Ritimo, Grenoble
 d.delhommeau@ritimo.org

DELMAS Colette, Rectorat de Bordeaux
 colette.delmas@ac-bordeaux.fr

DELPY Laurence, Cité des Sciences et de l'Industrie, La Garenne Colombes
 laurencedel@yahoo.es

DEMOULIEZ Céline, Vivacités Ile de France, Ivry-sur-Seine
 celine.demouliez@free.fr

DENEUFBOURG Guy, AFPCN, Paris
 deneufbourg@wanadoo.fr

DENIS-LEMPEREUR Jacqueline, Comité français de la Décennie, Paris
 jacqueline.denis-lempereur@ecologie.gouv.fr

DEQUIN Guilène, Collège Stéphane Mallarmé, Paris
 guilene.dequin@wanadoo.fr

DERÉGNAUCOURT Valérie, ADEME, Paris
 valerie.deregnaucourt@ademe.fr

DERRADJI Mounira, Consultante QSE, Poissy
 mounira-derradji@wanadoo.fr

DESCHAMP Caroline, Lycée agricole de Vendôme, Areines
 caroline.deschamp@hotmail.com

DESCLOS Pascal, Valomérès, Paris
 pascal.desclos@valoremis.fr

DEFEMMES Catherine, ministère écologie et développement durable, Paris
 catherine.defemmes@ecologie.gouv.fr

DESHOUX Jean-Marie, Conseil général, Cergy-Pontoise
 jean-marie.deshoux@valdoise.fr

DESLIS Agnès, CNDP, Paris
 agnes.deslis@cndp.fr

DESLIS Didier, France 3
 rrieffel@club-internet.fr

DESORMEAUX Didier, France 3, Paris
 didier.desormeaux@france3.fr

DESPREZ Geneviève, IFREE, Villiers-en-Bois
 deprez@ifree-ore.org

DEVISSE Jean-Stéphane, WWF, Paris
 jsdevisse@wwf.fr

DICK Régis, WWF, Paris
rdick@wwf.fr

DICKMAN Finn, Université Paris X-Nanterre, Ivory
fionn@planet-save.com

DIMINESCU dana, MSH Paris
dana@msh-paris.fr

DOAN Lâm, Ddesign, Versailles
ddesign@laposte.net

DORÉ Dominique, Vivre en écovillage, Le Vallois Perret
domdore21@yahoo.fr

DOUCHEZ Christine, Comité de la Décennie, Paris
christine.douchez@ecologie.gouv.fr

DOUGIER Henri, Editions Autrement, Paris
henry.dougier@autrement.com

DOUGUET Jean-Marc, université de Versailles UVSQ, Guyancourt
Jean-Marc.Douguet@c3ed.uvsq.fr

DRIAN Pascal, CFA Roosevelt, Mulhouse
pas.drian@wanadoo.fr

DU MONCEAU Cédric, WWF, Paris
cdumonceau@wwf.fr

DU PLESSIS Sonia
soniaduplessis@yahoo.fr

DUBAIL Charles-Henri, Environnement Magazine
ch.dubai@victoires-editions.fr

DUBOIS Aurélie, Eco-conseillère, Paris
aureli.dubois@laposte.net

DUBOIS Yves, Mairie de Paris
Dubois.yves@wanadoo.fr

DUBOSC Anne, ODI-France, Paris
anne.dubosc@odit-france.fr

DUBRAY Teddy, université Versailles UVSQ, Guyancourt
teddydubray@aol.com

DUCARRE Marion, ministère éducation nationale, Paris
marion.ducarre@education.gouv.fr

DUCLOUX –ROUSTAN Josette, CFEE, Aubière
josette.roustan@tiscali.fr

DUCLUSAUD Jean-Louis, ministère écologie et développement durable, Paris
duclusaud@free.fr

DUCO André, Rectorat de Paris
andre.duco@ac-paris.fr

DUEDRAOGO Wendlassida
ouedisy@hotmail.fr

DUFFET Marianne, Réseau Vivacités Idf, Ivry-sur-Seine
marianne.duffet@free.fr

DUILLARD MACIAN Isabelle, Congrès kolisko, Paris
isablardupin@yahoo.fr

DUPORT Liliane, ministère écologie et développement durable, Paris,
Liliane.DUPORT@ecologie.gouv.fr

DURAND Patrice, CNED, Vanves
patrice.durand@cned.fr

DURDILLY Annie, DIREN Rhône Alpes, Lyon
annie.durdilly@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

DUSSAUX Maryvonne, CERAL, université PARIS XIII
ma.dussaux@free.fr

DUTRIEU Pierre, Caisses d'épargne CNCE, Paris
pierre.dutrieu@cnce.caisse-epargne.fr

DUVERNOIS Aurélie, Muséum d'Histoire Naturelle/ADEME
aduvernois@free.fr

DYEVRE Nicolas, ADEME, Paris
nicolas.dyevre@ademe.fr

EL AZIZ Fatima, Collège Stephane Mallarmé, Paris

EMBLANC Georges, ALTER&CO, Yerres
gemblanc@free.fr

ESKENARY Véronique, Reporters d'Espoirs, Paris
sdegrivel@reportersdesespoirs.org

FAINTRENIE Noël, Ecole Forestière, Meymac
legta.meymac@educagri.fr

FALL Abdoulaye, Mairie d'Athis-Mons
afall@mairie-athis-mons.fr

FALQUE-MASSET Marie-Laure, ARENE Ile-de-France, Paris
ml.falquemasset@areneidf.org

FAUCQUEUR Christine, DGESCO
Christine.faucqueur@education.gouv.fr

FAURY Gilbert, Association professeurs Biologie et Géologie, Niort
Gilbert.Faury@ac-poitiers.fr

FAY Maurice, IRD, Paris
Maurice.Fay@paris.ird.fr

FAY-KELLER Carole, Actions Educatives, France 5, Issy-les-Moulineaux
cfay-keller@france5.fr

FAYE Jacques, ministère écologie et développement durable, Paris
jacques.faye@ecologie.gouv.fr

FAYS Josette, CIC GAPEAU, Soullies-Toucas
cicgapeau@hotmail.fr

FAYS Jean-Yves, CIC Gapeau, Soullies-Toucas
cicgapeau@hotmail.fr

FELISAZ Chrystelle, Commune Les Gets
communication@lesgets.com

FERIER Gilles, Académie de Paris
gilles.ferier@ac-paris.fr

FERY Amandine, Université Rennes 2, Rennes
amandinfery@hotmail.com

FEUNTEUN René, ministère écologie et développement durable, Paris
rene.feunteun@ecologie.gouv.fr

FILYOL Vanessa, Lyonnaise des Eaux, Paris
Vanessa.filyol@lyonnaise-des-eaux.fr

FISCHER Séverin, Entreprises pour l'Environnement, Nanterre
sfischer@epe-asso.org

FLAGEUL Françoise, TRAME
f.flageul@trame.org

FLAMAND Eric, Dexia, Paris
eric.ef.flamand@dexia.com

FOLLENFANT Teddy, Journaliste, Radio RCF, Paris
tfollenfant@noos.fr

FORGE Isabelle, ministère des Affaires étrangères, Paris
Isabelle.forge@diplomatie.gouv.fr

FORMENTINI Annamaria, Comité français Décennie, Paris
 annamaria.formentini@ecologie.gouv.fr

FOSSATI Monica, EKWO
 monica@ekwo.org

FROGER Anne, Véolia Environnement
 Anne.FROGER@veolia.com

FROMENTAUD Mireille, Académie d'Orléans, Orléans
 mireille.fromentaud@ac-orleans-tours.fr

GABORIEAU Isabelle, EPLEFPA Amiens le Paraclet, Cottenchy
 isabelle.gaborieau@educagri.fr

GALLAIS Véronique, Association Science Technologie Société, Paris
 vgallais@asts.asso.fr

GALLOIT Angélique, Alofa Tuvalu, Paris
 angeline.galliot@gmail.com

GANCILLE Jean-Marc, France Télécom Aquitaine, Bordeaux
 jeanmarc.gancille@orange-ft.com

GANIAGE Dominique, EDF, Paris
 dominique.ganiage@edf.fr

GASTAL Bruno, IFOre, Paris
 Bruno.gastal@environnement.gouv.fr

GAUTHIER Hélène, Reflets et Graine Midi Pyrénées, Toulouse
 helenegauthier@wanadoo.fr

GAUVIN Jean-Marc, MAAF assurances, Niort
 Jean-marc.gauvin@maaf.fr

GAVARD Estelle, Agence de l'eau Seine-Normandie, Nanterre
 gavard.estelle@aesn.fr

GERBEAUX Jean-Marie, SNCF, Paris
 jean-marie.gerbeaux@sncf.fr

GIBOULT Laurent, Université Paris Sorbonne, Paris
 giboult@hotmail.com

GIRAL Jacky, Formateur consultant, JGFC
 jacky.giral@wanadoo.fr

GIRANDOLA Fabien, Université de Franche-Comté
 fabien.girandola@univ-fcomte.fr

GISSOT Bernard, Rectorat de Créteil
 bernard.gissot@ac-creteil.fr

GOMBERT Sandrine, Institut EGID. Université Bordeaux 3
 sandrine.gombert@egid.u-bordeaux.fr

GONCAVALES Urbana, CNAM
 Urbana.goncavales@free.fr

GONCAVALES Ana Izabel, WWF
 anaizabel@wanadoo.fr

GONZALES Julia, Chercheur, Université de Versailles UVSQ, Guyancourt
 juliagon75@aol.com

GOSSO Laurette, UNESCO, Paris
 l.gosso@unesco.fr

GRATIA Bruno, Ecole forestière de Meymac
 Bruno.gratia@educagri.fr

GREBERT Jean, RENAULT
 jean.grebert@renault.com

GRINBERG Delphine Palais de la découverte, Paris
 delphine.grinberg@palais-decouverte.fr

GRIZARD Sylvie, Mission risques natures, Paris
sylvie.grizard@mrn.gpsa.fr

GROJEAN Marie-Joséphine, Association "l'Eau et la Vie", Paris
mj.grojean@wanadoo.fr

GROUARD Serge, député, maire ville d'Orléans, Orléans
mj.grojean@wanadoo.fr

GUARY Matthieu, Centre Méditerranéen de l'Environnement, L'Isle sur Sorgue
cmeidf@cme-cpie84.org

GUÉGAN Marc, Association Science Technologie Société, Paris
guegan@asts.asso.fr

GUÉGUEN Anaëlle, Editions Autrement, Paris
chikay9@yahoo.fr

GUÉRIN André-Jean, ministère écologie et développement durable, Paris
andre-jean.guerin@ecologie.gouv.fr

GUERIN Michel, Maire, ville de Berthenay
michelguerin@club-internet.fr

GUEYDON Marie, Des Enjeux et des Hommes, Paris
marie.gueydon@gmail.com

GUICHENEY Geneviève, France télévision
g.guicheney@francetv.fr

GUIHOT Patrick, INRP / Observatoire EEDD, Paris
guihot@inrp.fr

GUILLAUME Aymeric, Journaliste, Gaïa.org, Paris
dmf@gaia-network.com

GUINOT Hélène, Ligue de l'enseignement, Paris
hguinot@laligue.org

GUIOCHER Cécile, Journaliste, Paris
cecile.guiocher@free.fr

HAGNERELLE Michel, ministère de l'éducation Nationale
doyen-histgeo@education.gouv.fr

HAIE Jean-Louis, Fédération Artisans du Monde, Paris
jl.haie@artisansdumonde.org

HALIB Imare, Monoprix
i.halib@harrison-wolf.com

HAMON Loïc, Editions ELKA, Paris
ecrire@elkaeditions.fr

HARPET Cyrille, CEPEC International, Craponne
c.harpet@cepec.org

HARROUS Lucien, ADEME, Paris
lucien.harrous@ademe.fr

HASCOET Guy, Académie développement durable et humain, Paris
guy.hascoet@addh.fr

HATTON Jean-Marie, HCCI, Paris
Jean-Marie.hatton@hcci.gouv.fr

HAUDIDIER Katia, collègue Woerth

HENRIQUES MUELLER Maria Helena, UNESCO, Paris
mh.henriques-mueller@unesco.org

HEINONEN Saija, Université d'Helsinki, Sceaux
saijaheinonen@yahoo.com

HEINTZ Jean-Georges, SNCF, Paris
jean-georges.heintz@sncf.fr

HEINTZ Olivier, ministère écologie et développement durable, Paris
Olivier.heintz@ecologie.gouv.fr

HÉMARD Hubert, monoprix, Paris
hhemard@monoprix.fr

HÉROS Fanny, Alofa Tuvalu, Paris
alofatuvalu@alofatuvalu.v

HEYRMAN Emmanuel, Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Maroilles
emmanuel.heyрман@parc-naturel-avesnois.com

HIRBEC Manuel, Association Science Technologie Société, Paris
manuel.hirbec@asts.asso.fr

HOMASSON Caroline, Commission nationale française pour l'UNESCO, Paris
caroline_homasson@htmail.com

HORTOLAN Jean-Christophe, Rectorat de Poitiers, Angoulême
jean-christophe.hortolan@ac-poitiers.fr

HOUALET Barbara, Réseau Vivacités Idf, Ivry-sur-Seine
vivacites@free.fr

HUBERT Claire, ministère de l'agriculture et de la Pêche, Paris
claire.hubert@agriculture.gouv.fr

HUBERT Frank, CROAM Ordre des Architectes de Martinique, Fort de France
croam@wanadoo.fr

HUGONIE Gérard, IUFM, Paris
hugonie@paris.iufm.fr

HURÉ Florence, TAKAMATA industrie, Bordeaux
hure_flo@yahoo.fr

JACQUES Etienne, Université Lyon 2

JACQUIN François-Xavier, Animateur régional, Areines
francois_xavier.jacquin@educagri.fr

JANIN Yves, Péniches du Val de Rhône, Vaulx-en-Velin
yjanin@free.fr

JANNAS PIERRE-LOUIS Fabienne, IUFM Martinique, Fort de France
fjannas@yahoo.fr

JAOUËN Norbert, ministère de l'éducation nationale, Paris
norbert.jaouen@education.gouv.fr

JAUDET Marie, MIES, ministère écologie et développement durable
marie.jaudet@ecologie.gouv.fr

JEAN Véronique, GRAINE Poitou-Charentes, Poitiers
veronique.jean@grainepc.org

JEGOU Anne, Enseignant, Magny les hameaux
jegouanne@yahoo.fr

JOLIVET Gaele, Conseil Général de Vendée, La Roche-sur-Yon
gaelle.jolivet@vendee.fr

JOUHANEAU Michelle, ministère écologie et développement durable, Paris
michelle.jouhaneau@ecologie.gouv.fr

JOURDAIN Marie, journaliste, Gaïa.org, Paris
dmf@gaia-network.com

JUBAULT-QUILICHINI Marie-Hélène, Office Environnement Corse, Ajaccio
mhquilichini@oec.fr

JULLERAT Alain, Journaliste, Média presse Europe, Paris
parislejura@hotmail.com

JULLIARD Romain, Muséum d'Histoire naturelle, Paris
julliard@mnhn.fr

KASSAMA Lynda, Université de Versailles UVSQ, Guyancourt
marie-sophie.clerc@c3ed.uvsq.fr

KASYMOV Dulat, UNESCO, Paris
d.kasymov@unesco.org

KAYSER Eve, ECO-Conseil, Strasbourg
contact@ecoconseil.org

KAZMIERSKA Joanna, Sainte Foy-Lès-Lyon
biodomain@free.fr

KERGREIS Sylvie, ministère de l'agriculture, Paris
sylvie.kergreis@educagri.fr

KERNEM Kanitha, ENDA Europe,
europe@wanadoo.fr

KESSACI Saidh, Chargé d'étude, Suresnes
kessaci@ccr.jussieu.fr

KESSACI DIYAB Chaden, Consultant, Suresnes
chaden@noos.fr

KHAIRALLAH Michel, Rectorat d'Orléans-Tours,
michel.khairallah@ac-orleans-tours.fr

KOBRYSKI-ROUSSE Colette, Association Persée, Grenoble
asso.persee@free.fr

KOSCIUSKO-MORIZET Nahtalie, Députée, Paris
nkosciusko-morizet@assemblee-nationale.fr

LABANSAT Sylvie, Cabinet Labansat Conseil International, Viry Chatillon
sylvie.labansat@wanadoo.fr

LABROUSSE Muriel, ARENE Ile de France, Paris
m.labrousse@reneidf.org

LACOMBLEZ Stéphanie, Fédération Artisans du Monde, paris
s.lacomblez@artisansdumonde.org

LADRAT Chantal, Coordinatrice Académique RM, Collège de France, Limoges
chantal.ladrat@ac-limoges.fr

LAFORGUE Sylvie, GIP Le Grand Lac, Le Bouget-du-Lac
s.laforgue@legrandlac.fr

LAMOUREUX Sophie, Conseil Général de la Vienne, Poitiers
slamoureux@cg86.fr

LAMRANI Linda, HEC, Alès
linda.lamrani@mailhec.net

LANGE Jean-Marc, IUFM académie de Rouen, Mont Saint Aignan
jean-marc.lange@rouen.iufm.fr

LANNE Marie-Christine, Generali, Paris
mclanne@generali.fr

LANQUETUIT Danielle, Agronome, Triog, La Rochette
danielle.lanquetuit@free.fr

LANZA Cécile, Association CIC Gapeau, Puget-Ville
cecilelanza@aol.com

LARNAUD Henri, Rectorat de Grenoble, Grenoble
henri.larnaud@ac-grenoble.fr

LARTIGUE Bruno, Societe française medecine de catastrophe, Gif sur Yvette
lartigue-br@voila.fr

LARUELLE Cécile, Préfecture du Val d'Oise, Cergy Pontoise
cecile.laruelle@val-doise.pref.gouv.fr

LATELTIN Eric, Institut Français de la Biodiversité, Paris
eric.lateltin@gis-ifl.org

LAVARDE Françoise, ministère de l'agriculture, Paris
francoise.lavarde@agriculture.gouv.fr

LE BERRE Samuel, MJC Centre social Saint-Exupéry, Viry Chatillon
samconvien@gmail.com

LEBLON Dominique, Conseil général d'Eure-et-Loir, Chartres
dominique.leblon@cg28.fr

LE BRIS Raymond-François, WWF, Paris
rflebris@wwf.fr

LE CALVEZ Sonia, Ville de Chinon
sonialc@hotmail.fr

LE CHATELIER Renaud, Indépendant, Montesson
rlechatelier@aol.com

LE DANFF Jean-Pierre, Fondation Nicolas Hulot, Bubry
jp.ledanff@fnh.org

LE DUC Michel, ACAD
le-duc.michel@wanadoo.fr

LE GALLIC Giliane, Journaliste, ETC Alifa Twoh, Paris
gilliane@alofatwoln.tv

LE GUEN Martine, ministère de l'éducation nationale, Paris
martine.le-guen@education.gouv.fr

LE PROVOST Patrick, CNDP, Paris
patrick.leprovost@cndp.fr

LE SEACH Matthieu, Croix-Rouge Française, Paris
matthieu.leseach@croix-rouge.fr

LEBLOND Dominique, Conseil général d'Eure-et-Loir, Chartres
dominique.leblond@cg28.fr

LEBLOND Pauline, ministère des affaires étrangères, Paris
pauline.lecouinte@diplomatie.gouv.fr

LEBRUN, Jean-Pierre, CNFPT, Paris
jean-pierre.lebrun@ecologie.gouv.fr

LECOMTE Fabrice, Conseil Général de Seine-Saint-Denis
flecomte@cg93.fr

LECONTE Johann, Eco-Emballages, Levallois-Perret
johann.leconte@ecoemballages.fr

LEERS Yves, ADEME, Paris
yves.leers@ademe.fr

LEFEBVRE Patrice, MIAT, Asnières- sur-Seine
patrice.lefebvre@interieur.gouv.fr

LEFEVRE Caroline, WWF/Chronopost, Soisy sous Montmorency
caroline.lefevre@cegetel.net

LEFEVRE Dominique, CRDP Amiens
dominique.lefevre@ac-amiens.fr

LEGAGNEUR Nicolas, Académie du développement durable et humain, Paris
nicolas.legagneur@addh.fr

LEGRAND Jacques, Total, Feluy
jacques.legrand@total.com

LEININGER-FREZAL Caroline, Enseignante, Académie de Lyon
carolinefrezal@wanadoo.fr

LELLOUCHE Frédéric, AIDES, Paris
frederique.lellouche@wanadoo.fr

LEMAIRE Anne, Comité 21, Paris
lemaire@comite21.org

LÉNA Jean-Yves, IUFM Midi Pyrénées, Foix
jean-yves.lena@toulouse.iufm.fr

LENOIR Olivier, Unis Cité
olenoir@unis-cite.org

LEPEULE Isabelle, Réseau Ecole et Nature, Montpellier
isabelle.lepeule@ecole-et-nature.org

LE PROVOST Patrick, CNDP
patrick.leprovost@cndp.fr

LEQUANG Eve, ministère de l'agriculture, Paris
eve.lequang@educagri.fr

LERÉVÉREND Thierry, FEEE, Paris
lereverend@wanadoo.fr

LESCURE Jean-Claude, Ecole de journalisme de Sciences Politiques, Paris
jc.lescure@wanadoo.fr

LESEUR ESCALA Jaimy, St Paul
flesseur@wanadoo.fr

LIRON Marie-Nieves, MAB/Unesco, Bois-Le-Roi
mn.liron@wanadoo.fr

LOISEL Jean-Pierre, sociologue, Institut National de la Consommation, Paris
jp.loisel@inc60.fr

LOMBARD François, Valorémis, Paris
françois.lombard@neuf.fr

LOPEZ Delphine, La Poste
geraldine.villani@laposte.fr

LOURDEL Nathalie, Autrement, Romains-sur-Isère
lourdel@autremen.com

LUCIANI pascal, Office de l'Environnement de la Corse, Ajaccio
luciani@oec.fr

LUDWIG Philippe, LEGTA, ministère de l'agriculture, Besançon
philippe.ludwig@educagri.fr

LUGUET Catherine, Congrès kolisko, Paris
cathluguet@hotmail.com

LUNEL Isabelle, Eco Emballages, Levallois Perret
isabelle.scelles@ecoemballages.fr

LURIOT HUITÉS Francis, AP-HP Technimedia, Saint Maur
f_lh@hotmail.fr

LUZEIRO Nathalie, WWF France, Paris
nluzeiro@wwf.fr

MACCARIO Bernard, Inspection académique des Alpes-Maritimes, Nice
ia06@ac-nice.fr

MACCAUD Rollande, Surnu
rollandemaccaud@voila.fr

MACON Florence, Fédération nationale des Francas, Paris
fmacon@francas.asso.fr

MAESTRACCI Alain, France Telecom, Paris
alain.maestracci@orange-ftgroup.com

MAGNIER Martine, Parc naturel régional des caps et marais d'opale, Arques
mmagnier@parc-opale.fr

MAGNONE Marc, SDIS, Villeneuve Loubet
mmagnone@sdis06.fr

MALHOMME Bérangère, Chaligny
berangere.malhomme@club-internet.fr

MANCEAU Guirec, Conseil Général, Bobigny
gmanceau@cg93.fr

MANCO Gaia, Université des Nations Unies, Paris
umvoe@unesco.org

MANTELET Janie, Conseil Général du Bas-Rhin, Strasbourg
anie.mantelet@cg67.fr

MARC-GERMAIN Myriam, LPO et CFA Jeanne d'Arc, Sainte-Adresse
myriam.germain@lyceejdarc.org

MARCOS Charles, ministère de l'agriculture, Castelnau
charles.marcos@educagri.fr

MARLEIX Anne STRASS Productions
amarleix@strass.fr

MARRAS Isabella, PNUE, Paris
isabella.marras@unep.fr

MARTEL Olivier, Olivier, Responsable E.E. D.D., Grand Lyon
omartel@grandlyon.org

MARTIN Flavie, Mairie du 3^e arrondissement, Paris
flavie.martin@paris.fr

MARTIN-FERRARI Dominique, Gaïa

MASBOUNGI Elias, Association de la Presse Etrangère, L'Orient le Jour, Paris
emasboungi@aol.fr

MASELLI Elena, Agence de l'Environnement, Montbéliard
elena.maselli@agglo-montbeliard.fr

MASLIAH Denis, Pédagogie Systemes, Paris
denismasliah@pedagogiesystemes.com

MASSUE Jean-Pierre, Académie Européenne des Sciences et Arts, Paris
jeanpierre.massue@free.fr

MASUYER Anne, Rectorat de Créteil, Le Kremlin Bicêtre
amasuyer@free.fr

MAUBREY Régis, Greenway international, Paris
maubrey.regis@9business.fr

MAYO Carine, JNE

MCDONNELL Yasmin, Action Aid International
yasmin@actionaid.org

MEBARKI Amhed, UMLV, Marne-La-Vallée
mebarki@univ-mlv.fr

MELLINA Annick, académie de Versailles, Versailles
annick.mellina@ac-versailles.fr

MERRHEIM Marie-Pierre, IUFM, Mennecy
mmp.merrheim@wanadoo.fr

MÉTIVIER Sandrine, MAIF, Niort
sandrine.metivier@maif.fr

MEUNIER Christophe, enseignant, Tours
christophe.meunier@ac-orleans-tours.fr

MEUNIER Olivier, INRP, Lyon
olivier.meunier@inrp.fr

MEYER Valérie, Syndicat de Coopération pour le Parc naturel, La Petite Pierre
v.meyer@parc-vosges-nord.fr

MIGNAUX Laurent, ministère écologie et développement durable, Paris
laurent.mignaux@ecologie.gouv.fr

MINIER Francis, Académie d'Orléans
ce.igs@ac-orleans-tours.fr

MINOT Sébastien, Récit, Eckartswiller
monit.sebastien@wanadoo.fr

MIROGLIO Manuel, Archimède, Paris
manuel-miroglio@yahoo.com

MOBIAN Anne, Monoprix, Boulogne-Billancourt
amobian@monoprix.fr

MOINOIS Lise-Marie, Pédagogie Systemes, Paris
lisemarie.minois@pedagogiesystemes.com

MONNIER Johnny, Sapeur pompier professionnel, La Flèche
johnny.monnier@wanadoo.fr

MOREAU Emmanuel, Radio France
Emmanuel.moreau@radio.france.com

MOTTIER Françoise, Rectorat de la Réunion, Sainte Clotilde
ihs.mottier@ac-reunion.fr

MOURLON Florence, Association Starting-Block, Paris
florence@starting-block.org

MOUSSEAU Marion, STRASS Productions, Paris
marion.mousseau@wanadoo.fr

MOUTHON Xavier, Globoprix, Montreuil
mouthon@wanadoo.fr

MULNET Didier, IUFM d'Auvergne, Clermont-Ferrand
dmulnet@auvergne.iufm.fr

MYOTTE-DUQUET Charline, CEPEC International, Craponne
humydu@hotmail.fr

NAKATA Tatsuro,
tatsuronakata@yahoo.co.jp

NAUDE Catie, Agence Régionale Pour l'Environnement, Toulouse
naude.c@arpe-mip.com

NICOLAS Yveline, Adéquations, Paris
ynicolas@adequations.org

NIDO Piabé, Ambassade du Burkina Faso à Paris
feindo@yahoo.fr

NIRUP Christina, ADEME, Angers
christina.nirup@ademe.fr

NOCHER Danièle, Valeurs Vertes, Paris
contact@valeursvertes.com

O'CONNOR Martin, Université de Versailles UVSQ, Guyancourt
martin.o-connor@uvsq.fr

OLAFSDOTTIR Olöf, Conseil de l'Europe, Strasbourg
olof.olafsdottir@coe.int

OLIVEIRA Elsa, TBWA Corporate, Noisy le Grand
elsa_oliveira_80@hotmail.com

OLIVIER Danièle, Lycée Agricole, Choussy
daniele.olivier@educagri.fr

ORIOLE Anne-Charlotte, Parlement Européen des Jeunes, Grenoble
annecharlotteoriot@pejfrance.org

OUALI Adjima, PLANET'ERE, Noisy le Grand
lesouali@free.fr

UDIN Stéphanie, Conseil Régional PACA, Marseilles
lesouali@free.fr

OUEDAOGO Ahmed, PLANET'ERE, Paris
planetere@planetere.com

OUSTRAIN Daniel, Réseau Ecole et Nature, Montpellier
daniel.oustrain@ecole-et-nature.org

PALLONE Hervé, PALLONE & Associés, La Flèche
herve@pallone.fr

PAPPALARDO Michèle, ADEME, Paris
michele.pappalardo@ademe.fr

PASTORELLI Carine, UNESCO/MAB France, Toulouse
pastorellicarine@yahoo.fr

PATORES REISS Elisabeth, Ethicity
elisabeth.reiss@noos.fr

PATTE André, ministère de l'éducation nationale, Valbonne
a.patte@free.fr

PATY Martine, ministère de l'éducation nationale, Paris
martine.paty@education.gouv.fr

PAWLOFF Anne, Orange, Paris
anne.pawloff@orange-ftgroup.com

PELTIER Christian Enseignant, Lycée agricole du Mans, Rouillon
christian.peltier@educagri.fr

PERRAUDIN Christine, Association Science Technologie Société, Paris
christine.perraudin@asts.asso.fr

PERRILAT COLLOMB Lydie, Commission Française pour l'UNESCO
lydiperri@club.fr

PERRIN Dominique, Université henri Poincaré, Nancy I Vandoeuvre-lès-Nancy
dperrin@uhp-nancy.fr

PERVANCHON Frank, Trame, Paris
f.pervanchon@trame.org

PEYROUSERE Jean-Raymond, CRDP de PARIS
jean-raymond.peyrouser@ac-paris.fr

PFaffenwimmer Martine, Academie de Corse, Corbara
martine.philibert@wanadoo.fr

PICARD Clervie, STRASS Productions, Paris
edition@terra-project.fr

PICOT Gabriel, Inspection Académique des Hauts de Seine, Paris
gabriel.picot@ac-versailles.fr

PIERRE Jean-Claude, Cohérence, Lorient
association.coherence@libertysurf.fr

PIERRON Sylvette, IFFO-RME, Paris
sylvette.pierron@ac-versailles.fr

PILLI Robert, Université Francophone Internationale, Lyon
r.pilli@confortable.tm.fr

PINAULT Louis-Rémy, GENERALI Assurances, Paris
lr.pinault@generali.fr

PINOT Thierry, CAP-TIC, Schiltigheim
tpinot@cap-tic.fr

PIRONNEAU Gérard, Ecole Centrale de Nantes
gerard.pironneau@ec-nantes.fr

PLA CASTELLTORT Francesc, Conseil de l'Europe, Strasbourg
francesc.pla@coe.int

PLANTARD Corine, OSEO anvar, Maisons-Alfort
corine.plantard@oseo.fr

PLAZY François, IUFM, Grenoble
francois.plazy@grenoble.iufm.fr

PLOYET Eric, Prévention 2000, La Roche
eric-patricia@free.fr

POENTIS Cécile, Communauté urbaine de Bordeaux,
cpoentis@cu-bordeaux.fr

POINT Nathanaël, AJENA Energie et Environnement, Lons le Saunier
np.ajena@wanadoo.fr

POLETTI-HERVOCHON Dominique, Enseignante, La Frette
dominiquepoletti@aol.fr

POMMERAY Delphine, UVED – Université de Rennes 2, Rennes
delphine.pommeray@univ-rennes1.fr

POMMIER Muriel, INRP - Institut national de recherche pédagogique, Lyon
muriel.pommier@inrp.fr

PONS Sophie, Enseignante, Muséum d'Histoire naturelle, Paris
spons@mnhn.fr

POULAIN Joseph, APE Maison de Radio France,
Joseph.poulain@bnpparibas.com

POVILLON Fleur, Fondaterra
fleur.pavillon@fondaterra.com

PRIAM Judith, Université de Versailles UVSQ, Guyancourt
priamjud@gmail.com

PRINCAY Marika, Planete avenir, Suresnes
contact@planetavenir.fr

PROU Véronique, Links, Paris
veroniqueprou@caramail.com

PROVOST Barbara, Lycée Agricole de Vendôme, Feings
babou000@hotmail.fr

PUZENAT Nathalie, Palais de la découverte, Paris
nathalie.puzenat@palais-decouverte.fr

QUEROY Stéphane, Serenus Conseil, Paris
sq@serenusconseil.fr

QUERRY Evelyn, Groupama, Noisy-Le-Grand
evelyne.query@groupama.com

QUINDOU Sabine, C'est pas sorcier, Paris
sabine.quindou@voila.fr

RABARISOLO Ando, Université de Versailles UVSQ, Guyancourt
marie-sophie.clerc@c3ed.uvsq.fr

RAMBAUD Agnès, Des Enjeux et des Hommes, Paris
agnes.rambaud-paquin@wanadoo.fr

RANNOU-SACHY Johanna, Université des sciences de Montpellier
johana.rannou-sachy@wanadoo.fr

REBEYROTTE Jean-Yves, Association Forme21 et CNEAP, Chatou
forme21@club-internet.fr

RÉCAMIER Françoise, Bayard Jeunesse, Paris
francoise.recamier@bayard-presse.com

REDON Bernard, Ingénieur, DRAF, Limoges
bernard.redon@agriculture.gouv.fr

REINAUD Guy, Pro-Natura, Paris
pro-natura@wanadoo.fr

RÉMOND Pascal, CCSTI de Franche Comté, Montbéliard
pascal@pavillon-sciences.com

REQUIER-DESJARDINS Denis, Université de versailles UVSQ, Guyancourt
denis.requier-desjardins@c3ed.uvsq.fr

REVEYRAND Anne, Région Rhône-Alpes, Charbonnière les Bains
areveyrand@rhonealpes.fr

RIBEYRE Francis, Institut EGID-Université Bordeaux 3, Pessac
 ribeyre@egid.u-bordeaux.fr

RICARD Michel, Comité français de la Décennie, Paris
 michel.ricard@ecologie.gouv.fr

RIEFFEL Rémy, Université Paris 2, Paris
 rrieffel@club-internet.fr

RIGAUDIAS Jean-Baptiste, Air France
 jbrigaudias@airfrance.fr

RIGOLLET Laurence, EDUCASOL, Paris
 laurence.rigollet@educasol.org

ROBIN Jean-Paul, Professeur, CPGE Lycée Champollion, Grenoble
 robin.jean-paul@wanadoo.fr

ROBIN-CLERC Michèle, Eurl Robin-Clerc, Abymes
 michele.robin-clerc@wanadoo.fr

ROGIER Jean-Marie, La vie Partagée, Montpellier
 rogier.jean-marie@laposte.net

ROLAND Marie-Claude, INRA - LPR, Paris
 marie-claude.roland@paris.inra.fr

ROLLAND-PIEGUE Arnaud, SENSidé, Paris
 senside@gmail.com

ROPERT Luc, Gaz de France, Saint-Denis La Plaine
 luc.ropert@gazdefrance.com

ROUBHAN Badaoui, UNESCO, Paris
 b.roubhan@unesco.org

ROVILLÉ Manuelle, Institut Français de la Biodiversité, Paris
 manuelle.roville@gis-ifb.org

ROYET Dominique, WWF
 droyet@wwf

RUBERT Fabienne, Editions Nathan
 frubert@nathan.fr

RUYSSEN Cécilia, Secours Catholique, Paris
 cecilia-ruyssen@secours-catholique.asso.fr

SABARD Brigitte, Agence environnement et développement soutenable, Dijon
 sabargil@club-internet.fr

SACQUET Anne-Marie, Comité 21, Paris,
 lemaire@comite21.org

SALAMÉ Naoum, INRP, Lyon
 salame@inrp.fr

SAMOT Leslie, Croix-Rouge, Paris
 eslie.samot@croix-rouge.fr

SANCHEZ Hélène, ARENE Ile-de-France, Paris
 h.sanchez@areneidf.org

SANOJCA Elzbieta, Conseil Général Ile-et-Vilaine, Rennes
 elzbieta.sanojca@cg35.fr

SAULE Marie-Anne, Des Enjeux et des Hommes, Paris
 ma.saulle@wanadoo.fr

SAUTIER Thomas, UNILEVER France, Saint-Ouen
 thomas.sautier@unilever.com

SAUVE Louise, Lycée agricole d'Areines, Areines
 endrovert@wanadoo.fr

SAVAGNER Claire, DIREN, Nantes
 claire.savagner@pays-de-la-loire.ecologie.gouv.fr

SAWADOGO Lamine, PLANET'ERE, France
 manamfils@yahoo.fr

SCELLES Isabelle, Eco Emballages, Levallois Perret
 isabelle.scelles@ecoemballages.fr

SCHICK Olivier, AFPCN, Tours
 olivier.schick@numericable.fr

SCHWEIZER Anne-Clotilde, Forum de Delphes, Paris
 ac-schweizer@forumdedelphes.org

SEGARD Michel, ministère de l'écologie et du développement (DPPR/SDPRM), Paris
 michel.segard@ecologie.gouv.fr

SEGUIN Marie-Claire, Académie de Créteil, Créteil
 Marie-Claire.Seguin@ac-creteil.fr

SEIGNEZ Matthieu, Conseil National de la Jeunesse, Besançon
 matthieu_seigneur@yahoo.fr

SFEIR Martine, ADEME, Dijon
 martine.sfeir@ademe.fr

SIMÉON Jean-Luc, Université de Nancy, Vittel
 synisis1@yahoo.fr

SIMEONI Françoise, CRDP de Poitou-Charentes, Poitiers
 francoise.simeoni@ac-poitiers.fr

SIX Christelle, Mairie d'Angers, Angers
 christelle.six@ville.angers.fr

SMIROU Claude, MAIF, Niort claudesmirou@maif.fr

SOFFIA Livio, ADEME, Paris
 livio.soffia@ademe.fr

SOREL Alice, MAIF, Niort
 alice.sorel@maif.fr

SORIANO Paul, IUFM de l'Académie de Rouen, Mont-Saint-Aignan
 paul.soriano@rouen.iufm.fr

SOST Caroline, Savoir être & éducation, Paris
 caroline.sost@free.fr

SOUCHON Christian, Groupe de Recherche E.D.E.N., Paris
 c.souchon@gmail.com

SPECTE Sylvie, ministère de l'éducation nationale, Elbeuf
 sylvie.specte@wanadoo.fr

SUZANON Claude, Ong Sepanguy/CNPN, Montjoly
 claude.suzanon@wanadoo.fr

TARDIVON Christophe, Lycée professionnel agricole, Brémontier Merval
 christophe.tardivon@educagri.fr

TASIC Laure, Croix-Rouge, Paris
 laure.tasic@croix-rouge.fr

TCHACHI Ouahid, Université de Nancy 2, Nancy
 tchachiwahid2005@yahoo.fr

TEXIER Elodie, UNCPIE, Paris
 etexier@uncpie.org

TEYSSANDIER Jean-Paul, ODIT, Paris
 jean-paul.teyssandier@odit-france.fr

THELLIER Yvette, Rectorat de Lille
 yvette.thellier@ac-lille.fr

THOU Alice, étudiante, oikos Paris, Cergy Pontoise
 alice.thou@essec.fr

THOUVENOT Thierry, WWF
tthouvenot@wwf.fr

THUBÉ Francis, Ifrée, Villiers en Bois
francis.thube@grainepc.org

THURIÈRE Julie, CEPEC International, Craponne
j.thuriere@cepec.org

THURIÈRE Julie, CEPEC International, Craponne
j.thuriere@cepec.org

TIDEMANN Marie-Hélène, enseignante, Bouxviller
m.tidemann@voila.fr

TISSIER Maryvonne, Institut Français de la Biodiversité, Paris
maryvonne.tissier@gis-afb.prg

TORDJMAN Nathalie, Journaliste, Bayard Presse, Paris
nattor@noos.fr

TOROSSIAN Hepsime, Croix-rouge, Paris
hripsime.torossian@croix-rouge.fr

TOUBOUL Sylvie, Paris
touboul.sylvie@libertysurf.fr

TREGLOZE Lise, Fédération Artisans du Monde, Paris
l.tregloze@artisansdumonde.org

TROLLIET Josiane, Earth Charter, Toulouse
jo.bar@infonie.fr

TRUEL-BELMAS Marie-Paule, Commission nationale française pour l'UNESCO, Paris
marie-paule.belmas@diplomatie.gouv.fr

TSIMOAHA Nozet, Université de Versailles, Villeresses
tsimoaha@yahoo.fr

ULYSSE Jean, Association des Professeurs Biologie et Géologie, Bron
ulyse.jean@wanadoo.fr

URGELLI Benoit, Institut national de recherche pédagogique, Lyon
urgelli@inrp.fr

VALADE Hélène, Lyonnaise des Eaux, Paris
helene.valade@lyonnaise-des-eaux.fr

VALENTIN Stéphanie, Consultante Développement Durable, Mezières-sur-Seine
s_valentin@club-internet.fr

VARALDO Karine, ASTS, Paris
karine.varaldo@asts.asso.fr

VAREILLES Helene, ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Paris
helene.vareilles@interieur.gouv.fr

VEERASSAMY, UNESCO, Paris
l.veerassamy@unesco.org

VENDEUVRE Axel, ADEME, Cachan
eie.labouilloire@voila.fr

VERGNES Gisèle, IFFO-RME et FEEE, Montrouge
givergnés@yahoo.fr

VERGNOLLE MAINAR Christine, IUFM, Toulouse
christine.vergnolle@toulouse.iufm.fr

VERGONJEANNE Hélène, Syngenta
helene.vergonjeanne@syngenta.com

VERMANDE Paul, Agence Universitaire de la Francophonie – AUF, Anse
vermandepaul@wanadoo.fr

VERNET Eliane, Professeur, Association des Professeurs de Biologie et Géologie, Lyon
eliane.vernet@wanadoo.fr

VERNIER Anne, NAUSICAA Centre National de la Mer, Boulogne-sur-Mer
education@nausicaa.fr

VESSILLER Béatrice, Communauté urbaine de Lyon
bvessiller@grandlyon.org

VEYRE Christian, Journaliste, Vertitude, Lyon
christian.veyre@pro-environnement.com

VIALLES Marilyne, ADEME, Paris
marilyne.vialles@ademe.fr

VIDAL Gérard, INRP, Lyon
gerard.vidal@inrp.fr

VIDEAU Martine, STRASS Productions, Paris
mvideau@strass.fr

VIERS Nadine, ministère de l'éducation nationale, Paris
nadine.viers@education.gouv.fr

VIGROUX Brigitte, Ecophylle, St Maur-des-Fossés
bvigroux@free.fr

VILLANI Géraldine, Groupe La Poste, Paris
geraldine.villani@laposte.fr

VILLAUMÉ Frédéric GRAINE Rhône-Alpes, Lyon
frederic.villaume@graine-rhone-alpes.org

VILLENEAU Elsa, ministère de l'éducation nationale, Paris
elsa.villeneuve@education.gouv.fr

VINCENT Frédérique, Professeur, Ecole des Mines de Paris, ISIGE, Fontainebleau
frederique.vincent@ensmp.fr

WAFRA Mustapha, Les Petits Débrouillards, France
@mwafra@club-internet.fr

WALTENER Jocelyne, Lycée agricole d'Areines, Areines
jocelyne.waltener@educagri.fr

WARY Thierry, Lycée Libergier, Reims
t.wary@wanadoo.fr

WEBER Jacques, Institut français de la Biodiversité – IFB, Paris
jacques.weber@gis-afb.org

WERCKMANN Françoise, Professeur, Education nationale, Strasbourg
francoise.werckmann@gmail.com

GABON

HEGA Martin Fridolin, Enseignant, Wilde life conservation society, Libreville
hegafridolin@yahoo.com

GRANDE-BRETAGNE

DE LA POMERAI Garry, S.A.R.A.I.D (UN-ISDR), London
gdp@saraid.co.uk

YATES Roger, ActionAid International, London
roger.yates@actionaid.org

GUINÉE

BAH Mamadou Bhoie, PlanetÈRE, Conakry
bahbhoie2005@yahoo.fr>

HAÏTI

CALIXTE Aldrin, Ingénieur agronome, Haiti Survie, Port-au-Prince
hsurvie@yahoo.com

HONGRIE

SZABO BARKOCZI Elvira, ministère de l'Intérieur, Budapest
szelvira@katasztrofavedelem.hu

TURCHANY Guy, Conseil Mondial des Professeurs Hongrois d'Universités, Egyek
turchany@dunaweb.hu

ITALIE

BERSISA Margherita, Istituto Ambiente Scholé Futuro, Torino
bersisa@schole.it

GIANSANTI Monica, Ministry for the Environment and Territory, Rome
monica.giansanti@tfambiente.it

INNAMORATI Andréa, Ministry for the Environment and Territory, Rome
innamorati.andrea@minambiente.it

SALOMONE Mario, Istituto Ambiente Scholé Futuro, Torino

JAPON

TSUNOZAKI Etsuko, Senior Researcher, Asian Disaster Reduction Center, Kobé
tsunozaki@adrc.or.jp

KENYA

ABUYA Jonh, ActionAid International, Nairobi
john.abuya@actionaid.org

KIRGHIZTAN

KASYMOV Dulat, UNESCO, Paris
d.kasymov@unesco.org

MALI

KEITA Aminata Maiga, AGIR pour l'Environnement et la Qualité de la Vie, Bamako
agir_mali@yahoo.fr

MAROC

BRAKEZ Mustapha, Expert en environnement, SEGU, Casablanca,
mustbrakez@menara.ma

LAMRANI Amina, Ingénieure ONE, Casablanca
lamrani@one.org.ma

MAURICE

JOORAWON Ruhmatoolah, Ministry of Education & Human Resources, Curepipe
toolah2002@yahoo.com

MAURITANIE

OULD AHMED DEDE Mohamed Lemine, Mohamed Lemine, Nouakchott
keboud@yahoo.fr

NIGER

ASSANE SEINY Salifou, Inspecteur d'enseignement, Niamey
salif_eipniger@yahoo.fr

NORVÈGE

THORESEN Victoria, The Consumer Citizenship Network, Hamar
victoria.thoresen@hihm.no

PAYS-BAS

Van CAUWENBERGHE Carla, Education Nationale
C.vanCauwenberghe@owinsp.nl

PORTUGAL

LEITÃO Margarida, National Service for Fire and Civil Protection, Carnaxide
margaridal@snbpc.pt
NUNES Marie-Paula, Service National Pompiers et Protection Civile, Carnaxide
pnunes@snbpc.pt

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

GOUMOUNZOU Mryline-Pauline, Organisation développement rural, Bangui
ocdr2005@yahoo.fr
GRADIS Diego, Organisation développement rural, Bangui
gradis@fgc.ch
KABA DALLI Romaric Fulgence, Organisation développement rural, Bangui,
ocdr2005@yahoo.fr
SABOKO-THAL Théophile, Organisation développement rural, Bangui
ocdr2005@yahoo.fr

ROUMANIE

COJOCARU Loana, Assistant director, Human Info NGO, Brasov
ioana@humaninfo.org
DIMINESCU Nicolae, Fondation "Verde 2000", Timisoara
diminescu@upcnet.ro

SÉNÉGAL

GUEYE Mahamadoul Hady, Union démocratique des enseignants, Dakar
adiguey@yahoo.fr
SY Oumar, Dakar
omarsy@voila.fr

SUISSE

BATTUS Roland, Enseignant, Instruction Publique de Genève
roland.battus@etat.ge.ch
BOUVERAT Myriam, Fondation éducation et développement, Lausanne
myriam.bouverat@globaleducation.ch
BRICENO Salvano, Director, ONU/ISDR, Geneva
briceno@un.org
CARLES Cédric, Concepteur d'outils pédagogiques et événement DD, ADER, Lausanne
expo.itex@ader.ch
FERRARI Dolores, Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement, Neuchatel
FEEd.ferrari@fee-neuchatel.ch
JOURDAN Susana, journaliste, La RevueDurable, Fribourg, Suisse
susana.jourdan@larevedurable.com
LEONI Brigitte, Responsable de communication, ONU/ISDR, Genève
leonib@un.org
MIRENOWICZ Jacques, Journaliste, La Revue Durable, Fribourg
jacques.mirenowicz@larevedurable.com
MIRENOWICZ Jacques, Journaliste, La RevueDurable, Fribourg
jacques.mirenowicz@larevedurable.com
PEUGEOT Heidi, UNICEF, Geneve
hpeugeot@unicef.org

570

GRAND Christophe, WWF Suisse, Vernier

christophe.grand@wwf.ch

VARCHER Pierre, Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO, Genève

pvarcher@worldcom.ch

THAÏLANDE

TRAN PHUONG Hoa, Learning Adviser, Plan International, Bangkok

Hoa-phuong.tran@plan-international.org

TOGO

NAMBIEMA Abdoulaye, Sociologue, OADEL/Planet'ERE, Lomé

oradeltego@yahoo.fr

TUNISIE

KHAMARI Mohsen, ministère de l'Environnement, Tunis

mohsenkhamari@yahoo.fr

TIJANI Chekib, Expert GTZ Coopération Allemande, Tunis

chekib.tijani@gnet.tn

U.S.A.

LEVON Erez, Conseiller, The LEVON Group, LLC, Thousand Oaks

erezlevon@gmail.com

Ministère de l'Écologie et du Développement durable
20 avenue de Ségur 75302 PARIS 07 SP
tél : +33 (0) 1 42 19 22 45 – Fax : + 33 (0) 42 19 10 50
e-mel : decennie-France@ecologie.gouv.fr
www.decennie.gouv.fr & www.decennie-france.fr

ISBN 978-2-11-096896-8

Avancées et Propositions en matière d'Éducation pour le Développement Durable
(Colloque de Paris, 14-16 juin 2006)



Ce colloque était placé sous le haut parrainage de Monsieur **Jacques CHIRAC**, Président de la République.

L'UNESCO, et son directeur général Monsieur Koïchiro MATSUURA, ainsi que le Conseil de l'Europe ont également apporté leur parrainage.

Les partenaires institutionnels furent les ministères suivants :

- ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- ministère de l'écologie et du développement durable ;
- ministère de l'agriculture et de la pêche ;
- ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;
- ministère des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie ;
- ministère de la culture et de la communication.

Les membres du Comité français de la Décennie ont permis la réussite de cet événement grâce à leur investissement dans la préparation et le déroulement du colloque en collaboration avec la Commission française pour l'UNESCO.

L'Organisation Internationale de la Francophonie et son Secrétaire général, le président Abou DIOUF, ont largement contribué à la prise en compte de la dimension francophone de ce colloque.

Ce colloque n'aurait pu se dérouler sans le soutien financier de l'État, au travers de la contribution des divers ministères précités, mais également sans l'apport des établissements publics, entreprises, ONG et, plus particulièrement des partenaires suivants :



Le PNUE, les diverses ONG et associations, notamment le Collectif français pour l'éducation à l'environnement pour un développement durable ont également largement contribué à la réussite du colloque par la mobilisation des divers acteurs de notre Société.



Comité national français
Décennie des Nations Unies de l'éducation pour le développement durable

Ministère de l'Écologie et du Développement durable
20 avenue de Ségur 75302 Paris 07SP
Tél : +33 (0) 1 42 19 22 45 - Fax : +33 (0) 1 42 19 10 50
e-mel : decennie-france@ecologie.gouv.fr
www.decennie.gouv.fr